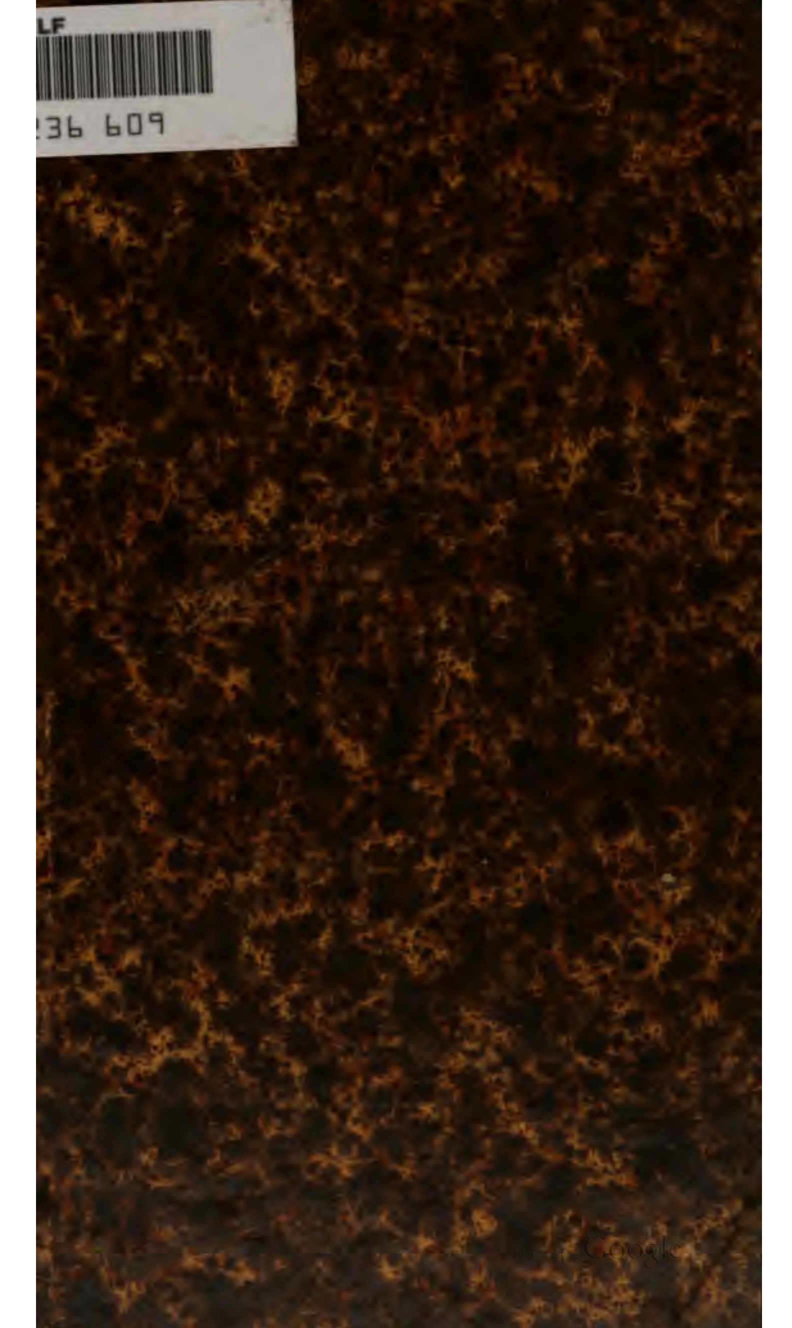
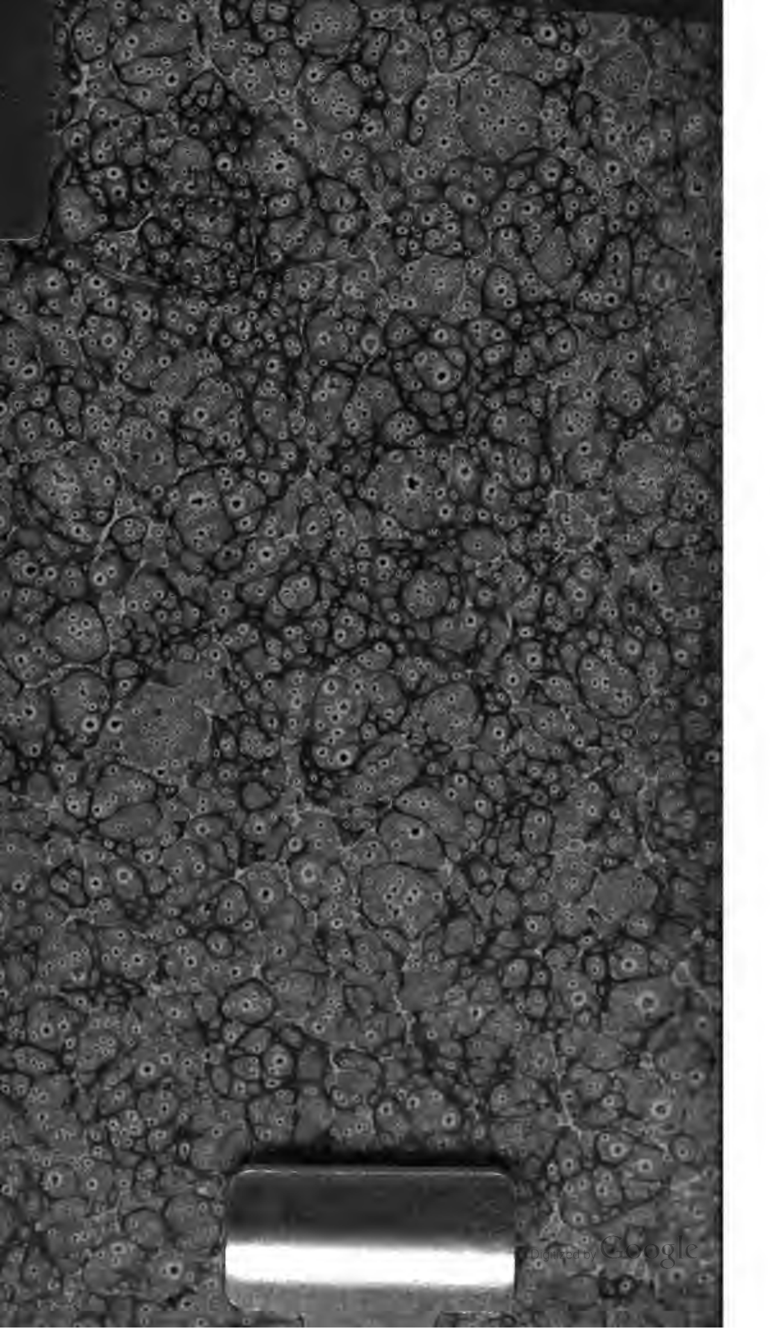
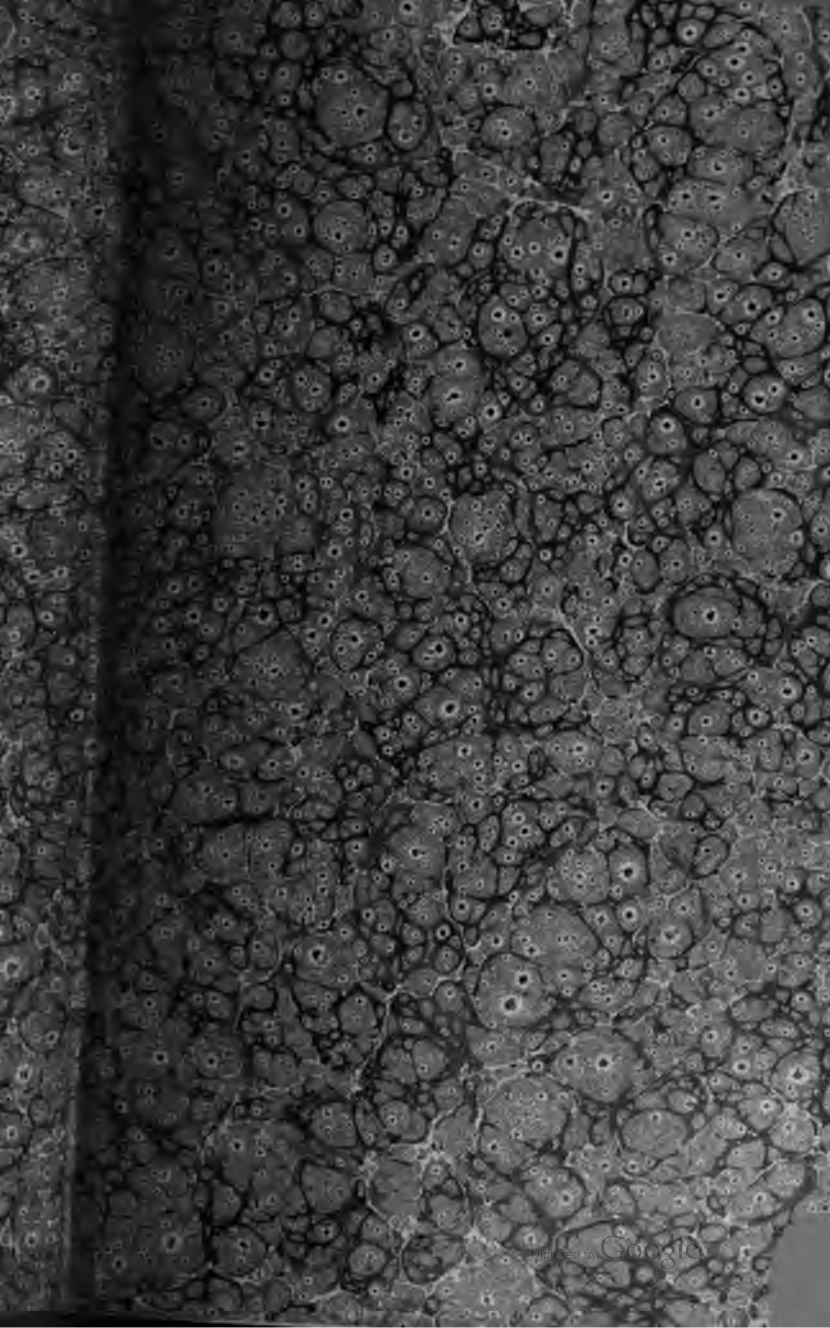

LF
236 609



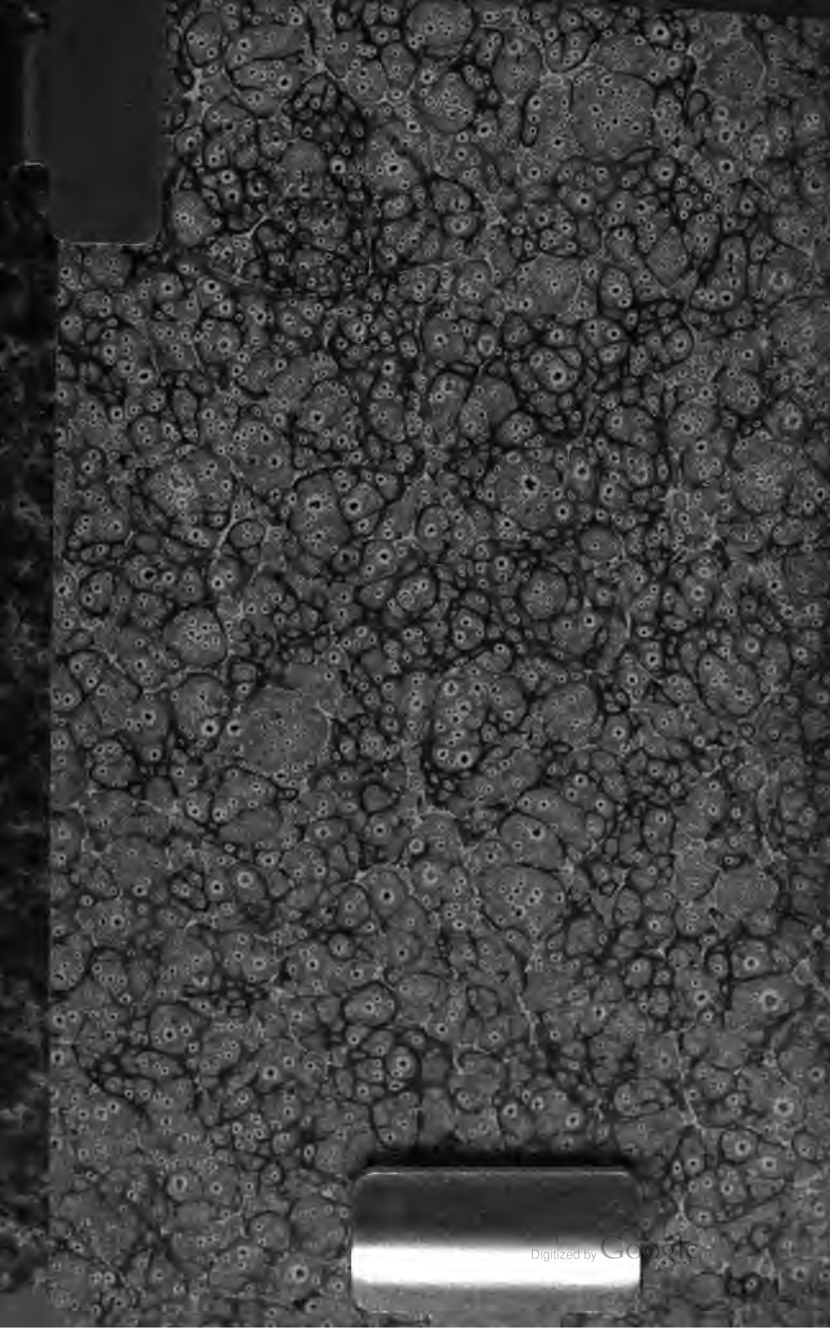


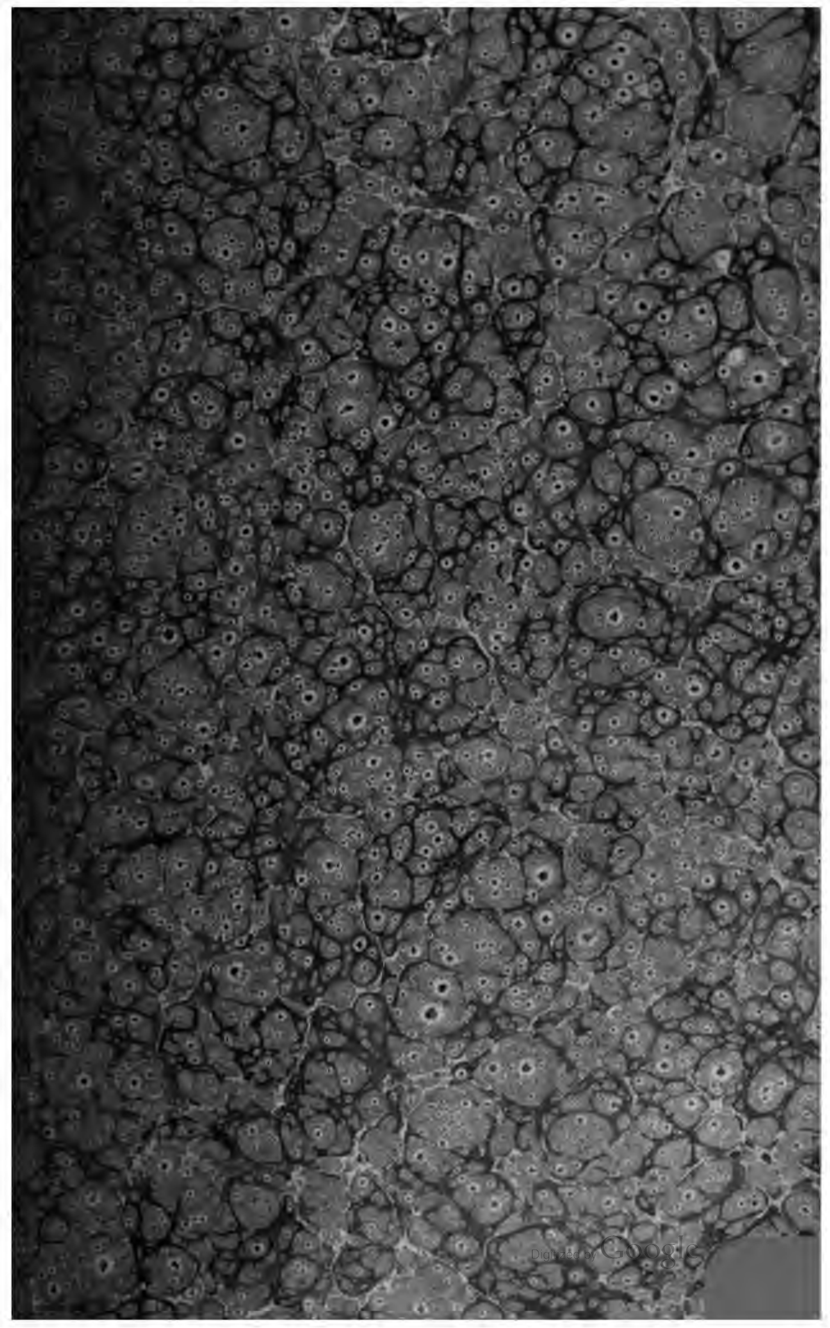
MANUEL

DE MORALE

ET

D'ÉCONOMIE POLITIQUE





MANUEL

DE MORALE

ET

D'ÉCONOMIE POLITIQUE

Corbeil. — Imprimerie et stéréotypie de Crété.

MANUEL
DE MORALE
ET
D'ÉCONOMIE POLITIQUE

A L'USAGE DES CLASSES OUVRIÈRES

PAR

M. J. J. RAPET.

La morale est la première des sciences, l'économie politique est la seconde.

J. Droz, *Économie politique*, liv. I, ch. I.

OUVRAGE QUI A REMPORTÉ LE PRIX EXTRAORDINAIRE DE 10,000 FRANCS, PROPOSÉ PAR L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.
(Fondation Félix de Beaujour.)

PARIS

GUILLAUMIN ET Cie,
ÉDITEURS
RUE RICHELIEU, 14

DEZOBRY, MAGDELEINE ET Cie,
ÉDITEURS
RUE DU CLOITRE ST-BENOIT, 10.

1858

AVANT-PROPOS.

Pourquoi le titre donné à ce livre, conformément au programme de l'Académie qui en a provoqué la rédaction, et qui a daigné l'honorer de ses suffrages (1)? Uniquement pour montrer qu'il a été rédigé de manière à pouvoir être lu par les classes à qui leur instruction et leurs occupations permettent le moins d'étudier des ouvrages abstraits ou scientifiques.

Qu'on se garde donc de croire qu'il s'agisse ici d'une morale et d'une économie politique particulière. Il n'y a qu'une morale et une économie politique pour tous les hommes. Le code des devoirs est le même pour tous, et les lois qui régissent les rapports sociaux sont des lois providentielles dont le but est de concilier tous les intérêts sans en sacrifier aucun.

Aussi nous pensons que la lecture de ce livre pourra être utile aux personnes de toutes les classes qui n'ont pas le temps de faire une étude approfondie de ces matières. Il règne malheureusement dans la plupart des esprits des opinions très-fausses sur la nature des rapports qui existent entre les hommes. On croit trop généralement à un antago-

(1) Voir le rapport fait à l'Académie au nom de sa commission composée de MM. Cousin, Dunoyer, comte Portalis, L. de Lavergne, Mignet, Barthe et duc de Broglie, *rapporteur*. (Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques, publiés par M. Ch. Vergé, avocat, docteur en droit, sous la direction de M. Mignet, secrétaire perpétuel de l'Académie, tome XL, page 161.

nisme absolu entre les intérêts des différentes classes de la société.

Les hommes auraient avantage à bien connaître leur position réciproque. Ils se convaincraient que leurs intérêts sont identiques au fond, et qu'il n'y a de bien permanent que ce qui est utile à tous. Il leur importe de comprendre enfin que la société est fondée sur un échange de services, et que toutes les classes ont besoin les unes des autres. Ce qui nuit à l'une fait du tort aux autres, et ce qui améliore la condition d'une seule profite à la société tout entière.

Si les hommes comprenaient ces harmonies sociales, ils se verraient moins d'un œil de défiance ou d'envie, et, tout en cherchant leur bien, chacun dans sa sphère, ils s'irriteraient moins contre ceux qui, de leur côté, cherchent aussi le leur ; ils sauraient que le bien général résulte des efforts légitimes de chacun vers son bien particulier. S'ils connaissaient un peu mieux les lois qui gouvernent le monde social comme le monde physique, ils seraient moins portés à s'en prendre à la société du mal qu'ils voient ici-bas, et ils profiteraient mieux des ressources qu'elle leur offre pour améliorer leur condition. Au lieu de s'épuiser à chercher où il n'est pas le remède aux maux dont ils souffrent, ils le chercheraient davantage où il est, c'est-à-dire en eux-mêmes et dans leur perfectionnement intellectuel et moral. Leur faire connaître ces grandes lois providentielles, ces ressources et ces moyens, tel est le but de ce livre.

La forme que nous lui avons donnée contribuera peut-être à le faire lire de ceux que rebuterait une forme plus didactique. Nous ne nous dissimulons pourtant pas qu'elle offre des inconvénients, et en particulier celui de grossir l'ouvrage plus qu'un simple exposé qui va droit au but. Mais cet inconvénient disparaît si la lecture en devient plus facile.

On pourra trouver que le livre ne répond pas tout à fait à son titre de *Manuel*. C'est vrai pour ceux qui chercheraient sous ce titre un ouvrage vraiment didactique, une espèce de catéchisme de morale et d'économie politique. Mais si l'on se borne à n'y voir qu'un livre où les faits sociaux et économiques sont ramenés aux principes dont ils sont la conséquence, on reconnaîtra peut-être qu'il forme un corps de doctrines suffisant pour le but qu'on se propose, celui de faire connaître à ceux qui ont peu le temps d'étudier, les lois qui régissent le monde moral et les rapports des hommes vivant en société.

Ce but de notre ouvrage n'en a pas seulement déterminé la forme, il a aussi influé sur l'ordre que nous avons adopté pour classer les matières. Préciser la position de l'homme ici-bas et les conséquences qui en découlent, nous a paru la meilleure manière de montrer les lois auxquelles son existence est soumise. D'un autre côté, écrivant pour des personnes souvent peu habituées à rattacher d'elles-mêmes les effets à leurs causes, il nous a semblé qu'il était utile de rappeler de temps en temps les principes fondamentaux. C'est à ce motif qu'il faut attribuer quelques répétitions que nous avons ramenées à dessein afin de mieux graver les faits chez les esprits un peu oublieux.

Ceux qui se rappellent les faits passés reconnaîtront, en se reportant à l'époque du récit qui va suivre, que nous avons respecté scrupuleusement la vérité historique. Nous ne nous en sommes guère écarté que pour la création de quelques institutions, comme la Caisse des retraites pour la vieillesse, qui est un bienfait du gouvernement actuel. Mais quelque capitale que soit en particulier cette dernière institution pour l'amélioration de la condition des classes ouvrières, nous n'avons pas vu dans cet anachronisme un motif

suffisant pour nous refuser à signaler le parti que ces classes devraient tirer de l'existence de cette caisse.

Nous devons dire, en outre, que pour tous les chiffres que nous avons l'occasion de citer, à l'exception de ceux qui devaient se rapporter nécessairement à l'époque du récit, nous avons pris ceux qui sont donnés par les documents officiels les plus récents. Cela nous a paru beaucoup plus utile pour le lecteur que des détails statistiques qui auraient déjà dix ans de date. Ces légères anticipations ne changent rien à la valeur des raisonnements ; mais, dans un siècle où les choses marchent si vite, il importe de faire connaître la situation présente.

La nature de ce livre nous ayant interdit de lui donner la forme d'une dissertation où nous aurions cité nos autorités, c'est un devoir pour nous d'exprimer notre regret de ne pouvoir rendre à chacun ce qui lui appartient. Nous n'avons pas la prétention d'émettre des idées nouvelles, nous ne faisons que résumer ce qui a été dit par les écrivains qui nous ont précédé. Nous en reproduisons donc les pensées et quelquefois les expressions et les phrases. Il nous est même arrivé dans cinq ou six occasions de leur emprunter un paragraphe entier : c'était de notre part un aveu que nous ne nous sentions pas en état de mieux dire. Que ceux à qui nous devons des secours et des lumières et à qui nous avons fait des emprunts, sans pouvoir les nommer en temps et lieu, en reçoivent ici nos remercîments. Quant à notre excuse, elle est dans le désir que nous avions de rendre ce livre encore plus utile aux classes pour lesquelles nous écrivions et dont le bien-être est le plus cher objet de nos vœux et de nos efforts.

MANUEL DE MORALE

ET

D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

INTRODUCTION.

I

UN VILLAGE PAUVRE.

Un dimanche, après l'office et par une belle journée de l'automne de 1846, la plus grande partie des habitants du village de Mirebeau, dans un département voisin du centre de la France, revenait de conduire à sa dernière demeure le corps d'un habitant de la commune, simple ouvrier dans une fabrique de la localité.

En traversant le village, après avoir quitté le champ du repos, le cortége s'était dispersé peu à peu, chacun regagnant successivement son logis. Ceux qui habitaient auprès de l'église ou qui devaient aller plus loin avaient accompagné le curé jusqu'à son domicile. Ils venaient de prendre congé de lui, et, avant de se séparer, ils s'étaient arrêtés pour causer avec celui qui avait conduit le deuil, homme à cheveux blancs, âgé de plus de soixante-cinq ans, mais ne paraissant pas en avoir soixante, tant sa constitution conservait encore de vigueur.

C'était le docteur Dupré, dont on ne prononçait le nom qu'avec respect dans le village.

Ancien chirurgien des armées, où il s'était fait remarquer par

son savoir et par son zèle pour le soulagement des soldats, il avait fait toutes les campagnes de l'Empire. A la paix, âgé d'environ trente-cinq ans, il s'était retiré dans le village qui l'avait vu naître, et où sa famille vivait encore au sein d'une modeste aisance laborieusement acquise. Il s'était marié peu après son retour avec une veuve, bonne, aimable, instruite, de quelques années seulement moins âgée que lui, et qui l'avait rendu père de deux enfants. Elle possédait peu de fortune; cependant son revenu joint à celui de son mari, leur permettait de vivre commodément tout en faisant beaucoup de bien.

Le docteur Dupré aurait pu vivre, comme on dit souvent, sans rien faire, c'est-à-dire en se bornant à diriger l'exploitation de sa propriété. Mais il n'avait pas voulu abandonner l'exercice de la médecine; il y tenait pour deux raisons : d'abord parce qu'il devait à cette profession les succès et le titre dont il s'honorait; puis elle lui donnait de nombreuses facilités pour satisfaire un penchant naturel à se rendre utile à ses semblables. Cependant, comme il avait les moyens de suivre ses goûts, il ne voulait pas se rendre l'esclave de son état, ni dépendre d'une clientèle qui lui aurait imposé des obligations. Il s'était donc décidé à exercer gratuitement la médecine.

Il avait compris pourtant que toute profession doit faire vivre ceux qui l'exercent, et que, si des circonstances particulières lui permettaient de ne tirer aucun profit de la sienne, il ne devait pas faire une concurrence ruineuse à des confrères placés dans des conditions tout à fait différentes. En conséquence, il s'était borné à visiter les pauvres, renvoyant à ses confrères de la ville voisine, excepté en cas d'urgence, les clients en état de payer les secours de l'art.

Un autre motif avait porté le docteur Dupré à ne pas vouloir aliéner sa liberté. En parcourant l'Europe à la suite de nos armées, il avait pris le goût des voyages qui lui offraient l'occasion de satisfaire sa passion pour la botanique. Dès son retour dans son lieu natal, il avait contracté l'habitude de faire chaque année un voyage de deux ou trois mois pour mieux connaître les pays où la guerre avait porté ses pas, et pour visiter les autres. Il avait vu ainsi une grande partie de l'Europe.

Chaque année, il partait au printemps, confiant le soin de ses

pauvres à un de ses confrères heureux de s'associer à ses bonnes œuvres. Il se rendait directement au centre du pays qu'il voulait étudier, et, de là, il partait pour le parcourir dans tous les sens, le plus souvent à pied, s'arrêtant principalement dans les campagnes, et ne séjournant dans les villes que pour s'y mettre au courant des établissements d'utilité publique. Sans négliger tout à fait les curiosités, les monuments et les musées, il y donnait peu de temps, non pas qu'il fût insensible aux beaux-arts, mais il se sentait encore plus d'attrait pour l'étude des hommes et pour celle des mœurs.

Tandis qu'il voyait celles-ci tendre à se ressembler partout dans les villes, par suite des relations continuelles amenées par la paix, il aimait à saisir les différences qu'elles offraient encore dans les campagnes, à en rechercher les causes et les effets. Il faisait ainsi en même temps une abondante récolte de plantes et d'observations morales.

Peu à peu cependant les idées du docteur Dupré prirent une autre direction. Chaque année en rentrant chez lui, il comparait l'état de sa commune avec celui de beaucoup de villages des pays qu'il venait de visiter. Il voyait s'opérer depuis la paix, dans une foule de localités, des changements qui tenaient, pour ainsi dire, du prodige. Des villages entiers avaient subi en peu de temps une transformation complète. Là où, peu auparavant, une population rare et chétive végétait misérablement, de nombreux habitants vivaient aujourd'hui dans l'aisance. Le bruit de l'activité et du travail se faisait entendre dans des lieux où le cri des oiseaux sauvages interrompait seul autrefois le silence des champs et des bois. Le perfectionnement des cultures et le progrès de l'industrie avaient suffi pour produire ces métamorphoses.

Au milieu de ce mouvement presque universel, le village de Mirebeau, quoique peu éloigné d'un certain centre industriel, mais isolé par sa position dans un coin en dehors du courant de circulation qui sillonnait l'Europe, ce village restait stationnaire, ou plutôt semblait reculer par l'effet de la comparaison avec d'autres provinces. Le docteur Dupré ne pouvait manquer de faire cette comparaison. Il se demanda si le traitement gratuit des pauvres était bien le seul moyen qu'il eût de faire du bien à

ses concitoyens. Pour un homme éclairé, qui avait tant vu et si bien observé, la réponse ne pouvait être douteuse.

Il changea donc son genre de vie, et, sans renoncer entièrement à ses goûts, il s'y livra moins. Il abandonna les grands voyages annuels, et ne fit plus que de courtes excursions qui, d'ailleurs, eurent toujours un but d'utilité. Un autre motif le portait encore à s'éloigner moins de sa famille. Ses enfants grandissaient, et leur éducation, jusque-là presque entièrement abandonnée à leur mère, réclamait de plus en plus ses soins.

Le docteur Dupré dirigea dès ce moment toutes ses pensées vers le développement de sa commune; il se proposa d'en être le bienfaiteur en l'initiant aux améliorations modernes.

Le village de Mirebeau était dans une heureuse position dont ses habitants ne savaient pas tirer parti. Il n'attendait que le concours de leurs efforts pour devenir une des communes les plus prospères. Situé sur le bord d'une rivière qui commençait à être navigable un peu au-dessus, et qui partageait son territoire en deux parties, il avait ses habitations presque toutes établies sur la rive droite, et sur le penchant d'un monticule peu élevé qui s'abaissait en pente douce vers la rivière, excepté dans le voisinage de l'église. En cet endroit sa pente était plus raide, elle formait même au-devant de l'église, une esplanade terminée par un escarpement, d'où l'on avait une fort belle vue sur la contrée environnante et notamment sur l'autre partie de la commune. C'était cette position qui avait valu au village son nom de Mirebeau.

Derrière les habitations, s'étendait une petite plaine bornée au nord par une ceinture de coteaux boisés qui défendaient le village contre les vents froids. En avant la rivière formait un fer à cheval dont l'église occupait le centre, et qui, à son extrémité, laissait apercevoir au couchant une petite ville située sur ses bords, à une lieue et demie de distance; celle-ci, s'élevant aussi sur un mamelon, limitait la vue à l'horizon où la silhouette de son église se dessinait sur l'azur du ciel.

L'intérieur de la courbe formée par la rivière était occupé par une plaine d'environ une lieue de largeur. Cette plaine était limitée au levant et au couchant par deux suites de collines qui s'inclinaient en s'avançant vers la rivière. Elles se rapprochaient

au midi, où la vue se reposait agréablement sur les bois qui en couvraient les pentes et le sommet. Cependant elles ne se réunissaient pas ; elles laissaient entre elles un vallon dont l'œil suivait les sinuosités jusqu'à une certaine distance. Un ruisseau parcourait ce vallon et traversait la plaine pour se jeter dans la rivière presque au centre du village. Ses eaux abondantes en tout temps avaient une assez grande profondeur dans certains endroits ; là le ruisseau n'avait presque aucun cours ; mais ailleurs il était assez rapide, et formait même, de distance en distance, quelques chutes dont on n'avait su tirer aucun parti.

Ce ruisseau, qui aurait pu être une source de prospérité pour le village, en était devenu, pour ainsi dire, le fléau. Ses eaux, mal encaissées dans leurs rives trop basses, débordaient fréquemment après les pluies. Elles se répandaient alors dans la plaine qu'elles transformaient en une espèce de marécage. Celle-ci, au lieu des riches prairies dont elle aurait dû être couverte, n'offrait qu'un maigre pâturage presque entièrement envahi par les joncs et par d'autres plantes aquatiques et malfaisantes. Les eaux, en séjournant dans les parties les plus basses, y donnaient naissance à des miasmes pestilentiels ; elles occasionnaient presque à chaque automne des fièvres intermittentes qui, après avoir décimé la population, avaient forcé la plupart de ceux qui restaient à aller habiter de l'autre côté de la rivière. Aussi, à l'exception de quelques habitations éparses, une plaine qui n'attendait qu'une main intelligente pour donner de riches produits, présentait à l'œil le spectacle d'une espèce de solitude parcourue seulement par de rares et chétifs troupeaux.

Les terres situées sur le plateau derrière le village étaient généralement d'un bon sol ; mais épuisées par une succession non interrompue de cultures presque toujours les mêmes, elles donnaient des récoltes bien inférieures à ce qu'on aurait dû en attendre. Manquant de fourrages et par conséquent de bestiaux, par suite de l'état déplorable de leurs prairies, ignorant d'ailleurs l'art de faire des prés artificiels, les habitants ne pouvaient donner à leurs terres l'engrais qui seul aurait suffi pour leur rendre la fécondité. Chaque année ils en laissaient une partie en jachère, perdant ainsi le revenu qu'elles auraient pu donner par la culture et par une bonne succession de récoltes. Ils ne connais-

saient en outre aucune de ces cultures particulières dont l'introduction vivifie quelquefois à elle seule une commune tout entière.

Réduite à moins de cinq cents âmes sur un territoire qui aurait pu nourrir aisément une population triple ou quadruple, celle de Mirebeau languissait dans la pauvreté. Elle se contentait de labourer ses champs, employant sans aucun perfectionnement les méthodes traditionnelles de culture. Du blé, du seigle, de l'avoine, des pommes de terre, un peu de vin récolté sur des vignes bien exposées, mais sans valeur parce qu'il était fabriqué sans soin, la laine provenant de moutons d'une race commune, avec quelque peu de chanvre pour fournir aux besoins de la consommation locale, voilà quelles étaient les productions de la commune. Ajoutez-y quelques légumes grossiers, trop peu nombreux et en trop petite quantité pour procurer la variété d'alimentation qui est nécessaire à l'entretien d'une santé vigoureuse; des fruits âpres et sans saveur, venus sans culture sur des arbres de mauvaise espèce abandonnés à eux-mêmes, et vous aurez une idée de l'ensemble des denrées récoltées dans la commune.

Ces produits, malgré l'étendue du territoire et le petit nombre des habitants, suffisaient à peine à les nourrir. Un peu de blé, des œufs, quelques volailles, parfois des fruits et des légumes, composaient tous leurs moyens d'échange; c'était aussi leur unique moyen de se procurer à la ville l'argent dont ils avaient besoin pour payer les impôts, ou pour acheter un petit nombre d'objets indispensables.

A l'exception d'un maçon, d'un menuisier, d'un charpentier, d'un forgeron, ou de quelque autre artisan, exerçant une de ces professions analogues sans lesquelles aucune agglomération d'hommes ne saurait subsister chez un peuple civilisé, vous n'auriez pas trouvé une seule industrie pratiquée dans le village de Mirebeau. D'ailleurs, pas d'activité, pas d'esprit d'entreprise chez les habitants, mais de l'indolence, de la mollesse et de l'apathie, une répugnance invincible pour tout ce qui sortait de la routine habituelle, une paresse qui tenait de la torpeur à l'égard de ce que ne commandait pas une impérieuse nécessité.

Joignez à cela une jalousie trop commune chez le pauvre

contre tous ceux qui se trouvent dans une position meilleure que la sienne. Car, par une erreur déplorable, dont ils sont les premiers à subir les tristes conséquences, les pauvres semblent toujours croire que ce que les autres possèdent de plus qu'eux, est autant d'enlevé à eux-mêmes. Ils ignorent que la richesse enfante la richesse, et que la pauvreté de tous ne peut que perpétuer la misère de chacun.

Les habitants de Mirebeau avaient toujours vu d'un mauvais œil les bourgeois de la ville qui avaient voulu acheter des propriétés chez eux. Au lieu de se féliciter d'un apport de capitaux qui auraient augmenté la valeur des biens et vivifié le pays, ils s'irritaient d'une concurrence qui augmentait pour eux le prix des terres, dont ils se disputaient avec acharnement les moindres parcelles. On eût dit que la terre devait leur manquer, tandis qu'en réalité, ils ne savaient et ne pouvaient pas cultiver convenablement la moitié de celle qu'ils avaient à leur disposition. Les rares bourgeois que la beauté du site avait attirés à Mirebeau, avaient dû renoncer presque tous à ce séjour, tant ils avaient rencontré d'hostilité dans l'esprit des habitants, et tant ils y étaient en butte à des tracasseries de toute espèce. La commune avait ainsi perdu, avec un accroissement de capitaux, les salutaires exemples que n'auraient pas manqué de leur donner des concitoyens habitués à d'autres usages, et initiés à d'autres industries.

L'aspect seul de la plupart des maisons du village annonçait la misère et la grossièreté de leurs habitants; quelques-unes même semblaient plutôt faites pour abriter des animaux que pour être la demeure d'êtres humains. C'étaient d'étroites chaumières n'ayant souvent d'autre ouverture que la porte qui y donnait accès, et où vivaient entassés dans une seule pièce, le père, la mère et des enfants des deux sexes et de tout âge. Le sol, formé par la terre nue et presque toujours plus bas que le terrain environnant, y entretenait une humidité continuelle. Celle-ci, jointe au défaut d'air et de lumière de l'habitation, à la malpropreté repoussante qui y régnait, ainsi qu'à l'insuffisance des aliments, rendait les enfants faibles, malingres, rachitiques; elle engendrait chez eux des maladies qui les moissonnaient dès le bas âge ou affaiblissaient leur constitution pour la vie.

En dehors des maisons une accumulation de débris et d'immondices de toute nature, des eaux croupissantes, des mares infectes où s'écoulaient les urines des hommes et des animaux, et le liquide provenant des fumiers : tel était le spectacle que présentait la commune où, à chaque instant, l'odorat était blessé par des émanations fétides.

D'ailleurs point de ces riants vergers qui donnent un aspect enchanteur à certains villages ; point de ces plates-bandes, ou de ces bordures de fleurs qui, autour d'un si grand nombre de demeures d'habitants des campagnes, dénotent aujourd'hui chez ceux qui y vivent, la possession d'un certain bien-être avec le goût et le besoin de jouissances moins grossières. A peine trouvait-on auprès de quelques-unes des chaumières cinq ou six arbres fruitiers rabougris et deux ou trois carrés de choux, mal défendus contre l'invasion des animaux domestiques par une haie endommagée de plus d'un côté.

Point de vie non plus dans les rues du village, point d'activité, point de mouvement ; rien de ce qui annonce une population intelligente et laborieuse, cherchant dans des occupations variées les moyens de satisfaire plus largement ses besoins. En parcourant la commune, vous n'auriez guère entendu d'autre bruit que le caquetage de quelques commères répétant le plus souvent des propos tenus par la malveillance, ou les cris et les disputes des enfants abandonnés à eux-mêmes et jouant sur la voie publique; car il n'y avait alors aucune école à Mirebeau. Les parents, tous dépourvus d'instruction, ne comprenaient pas qu'il fût utile d'en faire donner à leurs enfants. Ils alléguaient d'ailleurs l'impossibilité de se priver de leur travail ; et cependant ces enfants vagabondaient sans cesse sur les chemins, s'y livrant à mille déprédations. Quelques-uns pendant les beaux jours passaient leur temps à garder une maigre vache dans les communaux, ou bien ils menaient dans les bois quelques moutons qui y commettaient de déplorables ravages. L'hiver ils y retournaient pour y ramasser le bois mort, souvent même c'était celui qu'on leur avait appris à faire périr en mutilant les branches pendant l'été. Dans tous les cas ils contractaient tous et toujours l'habitude de l'oisiveté avec tous les vices qu'elle engendre.

Quelques parents plus aisés ou plus intelligents envoyaient

seuls leurs enfants aux écoles de la ville ou des villages voisins. Mais alors la distance à parcourir et le mauvais état des chemins devenaient fréquemment un obstacle à la fréquentation de ces écoles. Tous les chemins de la commune offraient en effet le même aspect que le village lui-même avec ses habitations malpropres et délabrées. En tout temps, ils épuisaient les attelages par la difficulté du parcours, ils occasionnaient d'énormes pertes de temps, et multipliaient les voyages par la nécessité de ne mettre sur les voitures que la moitié d'une charge ordinaire; et encore les voitures se rompaient-elles souvent dans les passages les plus difficiles. Au commencement de l'hiver la plupart de ces chemins devenaient impraticables, et dès lors plus de travaux dans le village, parce qu'il n'y avait plus moyen de faire des charrois dans les champs.

Les habitants passaient alors la plus grande partie de leurs journées dans les cabarets, consommant dans d'ignobles jouissances ce qui aurait pu répandre un peu de bien-être dans leur famille, et se plaignant entre eux de la misère croissante des temps. Ils ne manquaient jamais d'ailleurs de se rendre chaque semaine à la ville, hommes ou femmes, les uns pour y vendre une douzaine d'œufs, ou quelque peu de fruits et de légumes, les autres simplement par habitude, pour causer et tuer le temps.

On était sûr aussi de les voir à toutes les foires des villages environnants à quatre ou cinq lieues à la ronde. Jamais alors le mauvais état des routes n'était un obstacle; l'oisiveté et une habitude traditionnelle l'emportaient. On se plaignait de sa misère et on ne calculait pas toutes les journées qu'on perdait en courses inutiles.

Au cabaret, dans les foires et les marchés, dans toutes les réunions des habitants, leurs propos grossiers, et cet esprit de dénigrement et de jalousie que le malheur donne souvent, engendraient des querelles où l'on en venait parfois aux coups. Il en résultait des blessures, des maladies et même des infirmités qui devenaient à leur tour une nouvelle cause de misère. En perpétuant dans le village des dissensions et des haines, ces querelles étaient un nouvel et puissant obstacle à toute espèce d'amélioration. Les habitants de Mirebeau étaient connus pour leur caractère hargneux et disputeur. Cette réputation empêchait les bour-

geois de la ville voisine de venir s'y fixer. Quelques-uns d'entre eux avaient eu plusieurs fois l'idée d'utiliser le cours d'eau qui parcourait le vallon et la plaine situés en face du village; mais ils en avaient toujours été détournés parce que chacun redoutait d'avoir quelque chose à démêler avec des voisins aussi peu sociables. Ce caractère éloignait ainsi de Mirebeau ceux qui auraient pu y répandre l'aisance en y apportant leurs capitaux et leur industrie.

Telle était la situation de la commune, lorsque le docteur Dupré entreprit de la changer.

Depuis longtemps, il gémissait à la vue du spectacle que lui offrait la commune de Mirebeau, et qu'il comparait avec celui de tant d'autres communes moins favorisées pourtant de la nature. Mais la gravité du mal l'empêchait de chercher à y porter remède; il ne savait comment ni par où commencer. Cependant, instruit par l'expérience, éclairé par ses propres observations et ses entretiens avec des hommes distingués dans différents pays, il ne crut plus devoir reculer devant la difficulté de l'entreprise; il se mit résolûment à l'œuvre.

Avant d'aborder ce grand projet, le docteur Dupré en calcula de sang-froid toutes les conséquences. Le résultat dans l'avenir n'était pas douteux. En initiant la commune au bien-être de la civilisation moderne, il savait d'avance qu'il en changerait l'esprit et les mœurs. La connaissance de nouveaux besoins et la possibilité de les satisfaire deviendraient pour les habitants un stimulant qui les ferait rompre avec la routine et avec leurs habitudes de paresse. Leur caractère deviendrait moins sauvage à mesure que leur vie deviendrait plus heureuse. Le développement de l'industrie et l'accroissement des produits, en multipliant leurs relations entre eux et avec les localités voisines, adoucirait leurs mœurs. Il amènerait aussi de nouveaux progrès, en ouvrant leur esprit et en les disposant à adopter de meilleurs usages et des procédés plus intelligents.

D'un autre côté, il prévoyait les difficultés qu'il allait rencontrer : l'entêtement de la routine, la résistance inerte de la paresse, les obstacles même suscités à dessein par la malveillance jalouse, les médisances et les calomnies répandues sur sa route par quelques intérêts que froisse toujours une œuvre d'amélio-

ration publique. Il sentait qu'il allait sacrifier pour quelque temps son repos et sa tranquillité. Il lui faudrait être sans cesse sur la brèche pour rassurer les peureux et condamner au silence les esprits chagrins, pour combattre les préventions, réfuter les propos calomnieux et dissiper les soupçons semés par l'envie, pour éclairer enfin et convaincre tout le monde. Il lui faudrait lutter, et lutter avec énergie, contre le génie du mal toujours si fécond en ressources.

Cependant cette lutte ne l'effrayait pas. Il était de ces hommes d'une trempe vigoureuse dont la résistance double les forces. La longueur de l'entreprise ne le rebutait pas non plus; il savait que, dans la voie où il allait entrer, le bien n'est jamais perdu; que s'il ne lui était pas donné d'atteindre le but, d'autres y parviendraient après lui. D'ailleurs, une fois lancées dans cette carrière, les populations ne s'y arrêtent guère : plus souvent au contraire il faut modérer leur ardeur et retenir leur course désordonnée. L'essentiel pour lui était donc de commencer à imprimer le mouvement.

Le docteur Dupré comprit que seul il serait impuissant pour accomplir une tâche aussi vaste. Avec la modestie naturelle aux hommes d'un vrai mérite, il sentit qu'il avait besoin d'aide, et son premier soin fut de s'en procurer.

II

LE VILLAGE ENRICHI.

Il y avait dans la commune un riche propriétaire, nommé M. Valcour, possesseur d'un ancien domaine patrimonial sur lequel existait une assez jolie résidence, qu'il délaissait pour habiter la ville voisine, ne venant passer à sa terre que quelques jours de la belle saison. Le caractère des habitants le tenait éloigné de Mirebeau, où il souffrait d'ailleurs du spectacle de la misère. Il désirait la soulager, et pour cela il prodiguait avec générosité des secours à tous ceux qui s'adressaient à lui, allant même au-de-

vant des besoins ; mais ses dons, comme ceux de la charité ordinaire, étaient un palliatif impuissant ; malgré leur abondance, ils n'attaquaient pas le mal dans sa source.

M. Valcour était un homme instruit, bon et animé d'excellentes intentions. Il voyait le mal, et lui aussi aurait voulu le guérir : les sacrifices et la peine ne lui auraient même pas coûté ; mais il ne se rendait pas bien compte des moyens à employer pour y parvenir. Il était laborieux, persévérant, suivant avec persistance la route une fois tracée, mais il était timide, et manquait de résolution ; il hésitait toujours à prendre un parti, incertain entre plusieurs projets différents. Cette indécision était la principale cause qui l'avait empêché de prendre en main l'œuvre dont le docteur Dupré allait se charger.

Aussitôt qu'il eut compris la nécessité de se donner un aide, le docteur reconnut de quel secours lui serait un homme qui à de la fortune et des loisirs joignait le désir de les employer au bien de ses semblables. Il avait souvent parlé avec lui de l'état de Mirebeau, et ils avaient déploré tous deux de voir plongée dans la misère une commune qui possédait autant d'éléments de prospérité.

Une fois résolu à commencer l'entreprise, il lui fit part de ses plans, que M. Valcour fut loin de combattre. Ces plans entraient dans ses vues, et il était un homme d'exécution à qui il suffisait de montrer le chemin. Il se contenta de faire quelques observations sur des points de peu d'importance, et il promit franchement son concours. Le docteur Dupré le détermina sans peine à accepter les fonctions de maire, qu'on lui avait offertes plusieurs fois et qu'il avait toujours refusées par défiance de lui-même. Cette circonstance le mit dans la nécessité de demeurer plus souvent à Mirebeau ; bientôt même, captivé par l'œuvre à laquelle il coopérait, il en fit sa résidence habituelle.

Le docteur Dupré, s'il l'eût voulu, aurait été nommé lui-même maire de Mirebeau. La place lui avait été offerte à différentes reprises ; mais ses absences prolongées l'avaient toujours empêché d'accepter. Maintenant un autre motif le portait à ne pas se charger de ces fonctions.

Indépendamment de la part active qu'il allait prendre dans l'œuvre commune, il devait être l'homme de conseil. L'influence

que ses services lui donnaient auprès des habitants aurait peut-être été affaiblie, s'il avait proposé lui-même les mesures qu'il aurait dû ensuite faire exécuter comme administrateur. Il crut donc plus utile de conserver sa liberté d'action en s'effaçant devant le premier magistrat de la commune. La parfaite harmonie de vues qui régnait entre lui et M. Valcour ne lui laissait aucun doute sur le résultat. Dans ses relations journalières avec les habitants, il avait la facilité de préparer les voies aux projets qui devaient être soumis au conseil municipal où il accepta seulement d'entrer, et où le plus souvent il proposait lui-même les mesures à prendre. De cette manière, la défiance et les susceptibilités trop souvent éveillées à l'égard du représentant de l'autorité n'avaient plus de raison d'être. M. Valcour, à son tour, tout en éclairant et dirigeant les décisions, s'efforçait de se montrer en apparence le simple exécuteur des volontés du conseil.

Une circonstance favorisa leurs projets au début. Le curé de la commune, vieillard octogénaire, à qui son âge rendait impossible le bien qui était dans son cœur, vint à mourir. M. Dupré avait reconnu dès le principe que, sans le secours de la religion et de la morale, on ne peut rien accomplir d'efficace pour la régénération d'une contrée. Il s'empressa d'aller trouver l'évêque et le pria de donner pour curé à sa commune un ecclésiastique qu'il savait décidé à le seconder de toutes ses forces. C'était le curé d'une autre paroisse du département, un prêtre dans la force de l'âge, et dont la charité égalait le zèle et les lumières. Il savait les projets du docteur Dupré, et s'était senti pris du noble désir de les seconder. Le docteur, dont les excellentes intentions étaient bien connues de l'évêque, réussit dans sa démarche, et il revint à Mirebeau plein d'une nouvelle ardeur. Il sentait maintenant ses forces triplées.

Il serait trop long d'indiquer tous les moyens que ces trois hommes employèrent d'un commun accord pour changer la face du village. Ce changement fut tel que, pour peindre l'état de la commune vingt ans après, il suffirait en quelque sorte de prendre l'opposé du tableau que nous avons tracé précédemment.

Le docteur Dupré et M. Valcour étaient persuadés que l'exemple est le meilleur moyen de convaincre une population plongée

dans l'ignorance. Pour amener les habitants de Mirebeau à adopter un meilleur genre de vie et un mode de culture perfectionné, ils ne virent rien de mieux que de faire parler les résultats. M. Valcour profita de l'expiration du bail de sa propriété pour obliger son nouveau fermier à se conformer à ses vues. En même temps, il le seconda par de grands travaux d'amélioration entrepris à ses frais.

Jusqu'à cette époque, le docteur Dupré avait fait valoir sa propriété avec l'aide d'un régisseur, mais il ne possédait pas les capitaux dont il aurait eu besoin pour l'améliorer. Il prit un parti qui, à lui seul, était déjà l'un des plus salutaires exemples qu'il pût donner. Contrairement à l'habitude de tant de cultivateurs qui ont l'imprudence d'emprunter pour agrandir leur propriété, habitude funeste dont nous aurons bientôt à faire connaître de déplorables effets, il résolut de vendre la moitié de son bien afin de se procurer des capitaux pour améliorer le reste.

Dans cette circonstance, il imposa silence à son amour-propre et ne craignit pas de s'exposer à toutes les suppositions que devait faire naître cette aliénation d'une partie de son domaine. L'événement prouva que ce qui aurait pu n'être qu'un bon exemple, avait été aussi un excellent calcul. Dix ans plus tard, la moitié restante de sa propriété lui rapportait plus du double de ce que lui donnait auparavant la totalité. Des capitaux habilement employés en travaux d'assainissement, en réparations, en engrais, en amendements, en instruments perfectionnés, des soins intelligents et un système raisonné de culture avaient plus que doublé son avoir dans ce laps de temps.

Des résultats aussi évidents ne pouvaient manquer de frapper les habitants de Mirebeau. Bientôt quelques cultivateurs, séduits par l'exemple et entraînés par les conseils chaleureux du docteur Dupré, quelques-uns même, aidés secrètement dans le principe par la bourse de M. Valcour, se décidèrent à adopter ses procédés. Dès ce moment, peut-être, le plus difficile était fait. Nos deux amis ne s'étaient pas dissimulé que, tant qu'ils agiraient seuls, leur exemple serait peu convaincant pour les simples cultivateurs. Ceux-ci, en effet, ont une tendance à se défier de ce que font les riches et à croire que ce qui est bon pour ces derniers ne vaut rien pour eux. En amener quelques-uns à

imiter ce qu'ils voyaient sous leurs yeux pouvait donc être regardé comme une victoire; on était certain que leur exemple serait suivi de proche en proche. Le résultat confirma ces prévisions.

Aussi, pour obtenir cette première victoire, le docteur Dupré n'avait négligé aucun moyen. Il se multiplia réellement pendant les premières années, et l'on peut dire que sa vie fut une espèce de combat perpétuel contre les obstacles. Il était partout pour surveiller les travaux qu'il faisait exécuter et dont la réussite importait non moins au succès de son œuvre qu'à sa fortune personnelle. Il continuait en même temps à donner ses soins aux malades. Il leur faisait même des visites plus fréquentes, parce que chacune était pour lui l'occasion de donner un conseil. Jamais il ne rencontrait un habitant de la commune sans lui adresser la parole, sans lui faire quelques questions de nature à provoquer ses réflexions, et il ne le quittait pas sans lui avoir glissé quelques avis. Tous les dimanches, quand le temps le permettait, il se mêlait aux groupes qui se rassemblaient à la porte de l'église. Il recherchait aussi toutes les circonstances où il pouvait trouver réunis quelques-uns des habitants de Mirebeau. Ceux-ci avaient alors l'habitude de faire cercle autour de lui, et là, tout en parlant de la saison, de l'état des récoltes ou des affaires de la commune, il leur adressait en commun quelques-uns des avis qu'il leur prodiguait en particulier. Il tournait la conversation sur les mesures qu'il avait en vue pour le bien de la commune, et, en dirigeant l'entretien, il avait l'art de les amener à les proposer eux-mêmes, leur faisant adopter d'avance ce qu'ils auraient combattu si on le leur eût ouvertement conseillé.

Un des premiers points sur lesquels s'était portée l'attention du docteur Dupré avait été l'endiguement du ruisseau qui traversait la plaine en face du village de Mirebeau. On avait ainsi prévenu les débordements de ce ruisseau qui répandait continuellement ses eaux dans la plaine et la transformait en un marécage pestilentiel. Les pâturages que la présence constante de l'eau avait laissé envahir par des plantes malfaisantes, avaient été assainis par de nombreuses tranchées; défoncés, retournés et purgés de toutes les mauvaises herbes, ils étaient devenus de grasses prai-

ries, entrecoupées de fossés d'irrigation qu'alimentait le ruisseau. Ces prairies nourrissaient maintenant de nombreux troupeaux ; elles fournissaient ainsi aux terres du village l'engrais qui leur avait toujours manqué.

Le ruisseau qui avait été une cause de ruine pour la commune, était redevenu ce qu'il aurait dû toujours être, une source de richesse. Il fécondait actuellement d'une manière indirecte les terres mêmes qu'il ne pouvait arroser. Il avait contribué d'une autre manière encore à répandre une aisance générale au sein du village, et cela par un moyen qui avait toujours été le rêve du docteur Dupré.

Nous avons dit que ce ruisseau formait dans son cours un certain nombre de chutes qu'on n'avait jamais essayé d'utiliser. Le docteur regrettait de voir se dissiper en pure perte des forces capables de faire marcher de puissantes machines, et propres à répandre la vie et l'activité dans la contrée en y appelant des industries diverses.

Il y contribua pour sa part en établissant sur la plus faible de ces chutes et la plus rapprochée du village, un moulin qui fut déjà un bienfait pour le pays, bienfait qui fut surtout apprécié par les habitants, lorsqu'ils connurent mieux l'emploi du temps. Ce moulin les dispensait, en effet, des longues courses qu'ils faisaient auparavant, par de très-mauvais chemins, pour porter moudre leurs grains.

C'était là, cependant, la moindre des choses que le docteur Dupré avait eues en vue. Le territoire de la commune était étendu, mais une grande partie se composait de prés et de bois qui offraient peu d'aliment au travail : les terres, qui seules auraient pu occuper les habitants, étaient peu considérables. Le docteur voyait quel avantage il y aurait à appeler dans le village une industrie qui leur fournirait une occupation. La vente qu'il fit d'une partie de sa propriété lui permit de réaliser ce projet. Il savait que des capitalistes avaient le désir d'établir des usines dans la vallée de Mirebeau. La portion qu'il voulait vendre convenait précisément à cet objet ; le marché fut conclu et bientôt l'on vit s'élever les murs d'une filature qui réussit assez bien pour décider dans la suite les propriétaires à y joindre une fabrique de toiles peintes. Plus tard, comme la contrée offrait du

minerai de bonne qualité, et que, par suite du défaut de débouchés, les bois environnants avaient peu de valeur, quelques forges vinrent s'établir plus haut dans le vallon. D'autres usines s'y fixèrent successivement, et peu à peu la vallée auparavant inhabitée devint le siége d'une assez grande activité industrielle.

Tout cela ne se fit pas cependant sans difficultés ni sans luttes. Les habitants de Mirebeau n'étaient, dans le principe, ni assez nombreux, ni assez intelligents et assez actifs pour suffire aux travaux de la fabrique : il fallut donc appeler des ouvriers du dehors. L'arrivée de ces ouvriers dans la commune causa un soulèvement presque général. On ne voulait pas voir qu'en exécutant des travaux que ne pouvaient pas accomplir les habitants, ces ouvriers ne faisaient tort à personne, et que leur présence dans le pays, en augmentant le nombre des consommateurs, donnerait de la valeur à une foule de choses qui n'en avaient presque point. Comme le village était misérable et pouvait à peine nourrir ses propres habitants, on voyait un danger dans ces nouveaux venus. « C'étaient, disait-on, autant de bouches qui allaient affamer le pays et faire enchérir toutes les denrées. »

Ce fut un bonheur pour la commune d'avoir alors un homme comme le docteur Dupré. L'influence dont il jouissait sauva tout : il la devait à l'estime qu'on avait pour lui, à l'affection qu'on lui portait. On ne pouvait suspecter ni son savoir, ni son désintéressement, il avait donné trop de preuves de l'un et de l'autre. Quand il parlait, on était forcé de se rendre à ses raisons. Dans cette circonstance, il calma l'irritation, et s'il ne put obtenir que les nouveaux travailleurs fussent accueillis avec bienveillance, il empêcha du moins qu'ils ne fussent victimes d'une aveugle hostilité.

Le docteur Dupré eut surtout besoin de toute son influence dans une circonstance où la mesure à prendre lui paraissait décisive pour le bien-être du village. Il s'agissait de l'aliénation des biens communaux. Ces biens formaient une partie notable du territoire de Mirebeau ; ils se composaient de bois et d'une assez grande étendue de landes et de pâturages. Les nombreux pauvres de la commune y envoyaient paître leurs vaches et leurs brebis ; ils y trouvaient encore du bois pour se chauffer.

Lorsqu'il fut question pour la première fois de cette mesure,

elle souleva un cri d'indignation. C'était vouloir ruiner le village, dépouiller les pauvres de ce qui leur appartenait et les réduire à la mendicité. Dans cette circonstance, le bon docteur faillit perdre toute sa popularité. Il tint bon cependant, parce qu'il était convaincu de l'utilité de la mesure. D'abord, la commune avait besoin de se créer des ressources pour les grands travaux d'utilité publique qu'elle avait à faire exécuter; d'un autre côté, et ce point était le plus important à ses yeux, c'était enrichir la commune que de rendre à la culture une grande étendue de terrain, qui, à l'état de vaine pâture, était, pour ainsi dire, frappée de stérilité.

Pour faire adopter sa proposition, le docteur Dupré obtint qu'une partie des communaux fût partagée entre les habitants, afin de compenser immédiatement l'inconvénient qui pourrait résulter de leur suppression. Le reste fut vendu, et servit doublement à enrichir le pays. Ces terres furent achetées par des propriétaires étrangers à la commune, qui vinrent s'y fixer avec leurs capitaux, et y mettre en pratique un meilleur système de culture. Les bois avaient été jusque-là sans valeur, parce qu'ils étaient dépeuplés par les chèvres et les moutons, dont la dent meurtrière dévorait les jeunes pousses et les transformait de plus en plus en landes stériles. La suppression du droit de parcours mit fin à cette situation déplorable. Les bois mieux aménagés se repeuplèrent, et, grâce à la demande de combustible qu'amena l'établissement des forges, ils fournirent bientôt du travail à une population que précédemment ils contribuaient à entretenir dès l'enfance dans des habitudes d'oisiveté.

Les fonds assez considérables provenant de la vente des communaux furent employés à des travaux qui ne contribuèrent pas peu à augmenter l'aisance des habitants. Une bonne route qui suivait le cours du ruisseau traversa toute la vallée appelée à devenir bientôt le siége d'une population considérable. A cette route se relièrent successivement de nouveaux chemins qui sillonnèrent la vallée dans les divers sens. Les facilités que ces chemins offraient pour le transport, firent bientôt apprécier les avantages d'un bon système de voies de communication. Aussi en peu d'années, les chemins de la commune furent tous mis dans un parfait état de viabilité, et on en établit de nouveaux

pour faciliter les relations avec les localités environnantes. Dans le principe, les habitants ne voyaient dans ces travaux que des corvées au profit des riches dont les voitures, disaient-ils, parcouraient seules ces routes. Mais bientôt l'industrie et les progrès de l'agriculture, en multipliant les charrois, leur firent voir que le bon état des routes profitait aux pauvres comme aux riches. Lorsqu'ils en comprirent l'utilité pour eux-mêmes, les prestations en nature qu'exigeaient ces travaux ne furent plus l'objet d'aucune répugnance, et les travaux mieux exécutés doublèrent et triplèrent de valeur.

Ces améliorations matérielles n'avaient pas seules appelé l'attention du docteur Dupré et de ses aides. Ils s'étaient aussi préoccupés des besoins moraux de la commune. Le curé, qui s'était dévoué de cœur à l'œuvre de régénération de sa paroisse, s'était bientôt concilié l'affection générale des habitants. Il se les était attachés par sa bienveillance, par l'intérêt qu'il prenait à leurs affaires, par les services qu'il s'efforçait de rendre à chacun. Avant son arrivée dans la commune, l'église était presque déserte les dimanches. Peu à peu il sut y ramener ses paroissiens, et, la population augmentant, l'église se trouva bientôt insuffisante, on dut songer à la réparer et à l'agrandir. C'était ce que le docteur Dupré désirait non moins que lui : ce résultat prouvait que la population était devenue plus morale en devenant plus heureuse.

On profita de la circonstance pour faire quelques travaux d'embellissement et d'agrément que le docteur Dupré ne regardait pas comme complétement dépourvus d'utilité. La place nue qui s'étendait devant l'église fut agrandie, plantée d'arbres et transformée en une jolie promenade. Elle formait, comme nous l'avons dit, une esplanade au-dessus de la rivière. On soutint les terres par un mur, de manière à former une espèce de terrasse garnie d'un parapet pour prévenir toute chance d'accident. La promenade et la terrasse furent garnies de bancs. C'est là que le bon docteur aimait à venir s'asseoir pour causer avec les habitants de la commune.

Il se plaisait à jouir du spectacle qui de loin se déployait sous les yeux, et qui était en grande partie le fruit de ses efforts. Au bas de la terrasse, la rivière développait à droite et à gauche sa

courbe gracieuse. Ses bords avaient été garnis, dans tout son parcours sur le territoire de la commune, d'un rang de peupliers qui formaient de chaque côté un magnifique rideau de verdure, et constituaient déjà un revenu important pour la caisse municipale. Ce rideau avait été interrompu devant la terrasse, afin de permettre à la vue de s'étendre dans la vallée, où elle se reposait agréablement sur son riant tapis de prairies arrosées par le ruisseau dont on suivait le cours sinueux dans le lointain. Le centre du paysage était occupé par la fabrique, dont les bâtiments dominaient toutes les habitations répandues dans la vallée, et qui étalait aux regards ses longues bandes d'étoffes aux mille couleurs.

Les habitations avaient subi dans l'intervalle un changement non moins satisfaisant ; elles avaient un air de propreté coquette qui charmait les yeux. Elles variaient de dimensions en raison des familles qu'elles devaient loger; mais elles étaient presque toutes construites sur un plan analogue. Le docteur était parvenu à faire comprendre l'importance de la lumière et du renouvellement de l'air : aussi elles étaient toutes percées de plusieurs ouvertures, disposées, autant que possible, sur plusieurs côtés. Entourées de jardins plantés d'arbres fruitiers et clos par des haies vives, elles paraissaient s'élever du sein d'un immense verger. Les fleurs qu'on voyait parer presque tous ces jardins et orner le devant des maisons, dénotaient chez ceux qui les habitaient un goût pour la nature, indice heureux de la douceur de leurs sentiments. On reconnaissait aisément l'influence des goûts du bon docteur, qui avait fourni les graines et les plantes. Ces maisons avaient été construites en partie par lui, par M. Valcour, et surtout par les propriétaires de la fabrique, afin de loger les ouvriers venus à Mirebeau. On en avait imité le plan dans la construction de celles qu'on éleva plus tard, et bientôt la vallée s'était trouvée couverte de maisons qui joignaient à la commodité un certain agrément.

Cet exemple avait été suivi par les anciens habitants de Mirebeau, forcés malgré eux de comparer ces demeures propres et agréables avec leurs logements sales et incommodes. A mesure qu'ils avaient fait disparaître les boues et les ornières de leurs chemins, ils avaient assaini leur village. Les trous et les mares

avaient été comblés, les regards n'étaient plus offusqués par des amas d'immondices, et par des tas de fumier dont on laissait perdre les sucs fertilisateurs, au grand détriment de la santé des habitants. La propreté avait fait partout des progrès avec l'aisance. Les anciennes maisons avaient été réparées, nettoyées, agrandies ; quelques-unes avaient été démolies et reconstruites : aujourd'hui toutes étaient plus commodes, pourvues d'un plus grand nombre de meubles et d'ustensiles, et surtout elles étaient toutes tenues avec plus de soin.

Pour arriver à ce dernier résultat, le docteur Dupré avait beaucoup compté sur la génération naissante. Il n'osait pas croire à la disposition des personnes âgées pour renoncer à des coutumes enracinées : il savait que les vieilles habitudes sont presque toujours plus fortes que les bonnes intentions. Aussi un de ses premiers soins avait été la création d'une école.

Les bons maîtres manquaient alors, il n'y avait pas d'écoles normales, et les instituteurs étaient sans moyens pour acquérir l'instruction nécessaire. Le curé vint en aide au docteur. Dans son ancienne paroisse, où il s'était beaucoup occupé d'instruction, il avait remarqué à l'école un jeune homme qui aidait le maître, et qui, à un esprit droit, à un jugement sain, joignait d'excellents sentiments et un goût véritable pour l'instruction. Il le fit venir à Mirebeau et se chargea de le mettre en état de diriger seul une classe. Ses soins furent couronnés de succès ; dès les premiers moments de l'ouverture de l'école, la manière dont elle fut tenue prouva qu'elle était dans de bonnes mains. Le curé y faisait d'ailleurs de fréquentes visites, pour soutenir et encourager le maître, pour lui donner les conseils que réclamait son inexpérience. Il s'assurait de l'exactitude des enfants, il suivait leurs progrès, surveillait leur conduite et faisait de tout ce qu'il remarquait l'objet d'observations aux parents.

Il fallut cependant du temps et de la persévérance pour décider les familles à envoyer leurs enfants à l'école. Les pères, qui avaient vécu jusque-là sans instruction, ne pouvaient se persuader qu'il fût devenu nécessaire pour leurs fils d'en recevoir. Le docteur Dupré joignit à cet égard ses efforts à ceux du curé pour les déterminer à se priver un peu des faibles services que leur rendaient leurs enfants. La suppression des communaux, en

diminuant beaucoup ces services, enleva presque tout fondement aux prétextes. De son côté, M. Valcour contribua, comme maire, à la fréquentation de l'école. Il sévit avec fermeté contre le vagabondage et les déprédations des enfants, il punit aussi très-sévèrement toutes les dégradations commises par eux sur la voie publique. En combattant ainsi l'oisiveté, il affaiblit les obstacles qu'elle apportait aux progrès de l'instruction.

Grâce à ces soins réunis, l'école fut bientôt suivie par tous les enfants en âge de s'y rendre. La population de la commune croissant, il fallut même, quelques années plus tard, songer à dédoubler l'école où les enfants des deux sexes étaient réunis. L'instituteur, M. Raymond, s'était marié, et sa femme partageait avec lui le soin de la classe. On lui confia la direction de l'école des filles, qui reçurent alors une éducation mieux appropriée à leurs besoins et à leur sexe. Enfin, dans les derniers temps, les parents comprenant encore plus l'importance de l'instruction, et appréciant surtout les bonnes habitudes qu'ils voyaient leurs enfants contracter, on avait établi dans la vallée une salle d'asile pour les enfants des familles occupées dans les ateliers. Les propriétaires de la fabrique avaient généreusement contribué pour la plus forte part à cette création.

Tant d'efforts avaient porté leurs fruits. La moralité des habitants s'était développée avec la prospérité de la commune. Si la face du village avait changé, les mœurs n'avaient pas subi une transformation moins complète. Elles s'étaient adoucies, policées. Les habitudes étaient devenues moins grossières, le caractère moins sauvage. L'activité avait succédé à l'engourdissement de la paresse. Les foires et les marchés n'étaient plus suivis que par ceux qui avaient besoin réellement d'y aller pour acheter ou pour vendre. Les cabarets étaient moins fréquentés, mais en revanche les champs étaient mieux cultivés et donnaient des moissons plus abondantes. Des produits auparavant inconnus étaient maintenant recueillis dans le village, et des cultures plus variées faisaient moins dépendre le revenu de l'inconstance des saisons et mettaient en partie les habitants à l'abri des chances d'une récolte unique.

La culture d'un certain nombre de plantes économiques et industrielles s'était répandue dans la commune. Elle y avait

augmenté les moyens d'échange, et avait amené dans le village l'argent qui y manquait. Les fruits précédemment négligés étaient devenus un objet de grand rapport; le docteur Dupré y avait veillé d'une manière spéciale. Il aimait tout ce qui retient l'homme chez lui, et l'attache autour de sa demeure. D'ailleurs, disait-il, les fruits sont une récolte qui vient presque sans aucune peine, et il n'en coûte pas davantage pour cultiver de bonnes espèces que pour en soigner de mauvaises. Il s'efforçait donc de propager les meilleures et il montrait lui-même à greffer et à tailler les arbres. Il avait enseigné cet art au curé et à l'instituteur, qui tous deux se faisaient un plaisir de répéter ses leçons à d'autres, et dont les jardins étaient d'ailleurs un parfait modèle de bon entretien.

Il avait aussi insisté pour le perfectionnement des races de bestiaux, appliquant à celles-ci le même raisonnement que pour les espèces de fruits. La multiplication des bestiaux, due à l'amélioration et à l'étendue des prairies, donna naissance, par son conseil, à une industrie nouvelle : la fabrication du fromage. Il introduisit dans le village l'usage des associations rurales de la Suisse et du Jura, nommées fruitières. A l'exemple de ces associations, le lait des vaches de tous les habitants était remis par eux chaque jour à l'un d'eux, qui se chargeait de fabriquer le fromage pour tous, et qui en tenait compte à chacun en raison de la quantité de lait fournie. Cette association si simple permit d'utiliser les moindres quantités de lait, tout en diminuant considérablement les frais et les pertes de temps.

Le soin des vaches et de la basse-cour que posséda bientôt chaque maison, devint entre les mains des ménagères, qu'il retint dans l'intérieur de leurs maisons, une occupation aussi lucrative qu'intéressante. Le docteur inspira aussi le goût de l'éducation des abeilles, éducation qui, sans peine et avec si peu de soins, donne un revenu presque assuré et un produit d'une ressource précieuse pour les ménages. On ne trouvait presque plus dans le village une seule maison dont le jardin ne contînt au moins quelques ruches.

M. Dupré avait cherché encore à répandre dans la commune le goût de ces industries qu'on peut appeler domestiques, parce qu'elles s'exercent au coin du foyer. Il tenait à ce que chaque cultivateur connût un état pour occuper les longues soirées

d'hiver, ou les journées de mauvais temps. Outre le profit qu'on peut en tirer, il y voyait une ressource contre l'oisiveté et une garantie contre la fréquentation du cabaret. Il avait voulu, en développant l'intelligence des habitants et en ouvrant leur esprit, les rendre familiers avec l'usage de certains outils, tels que le marteau, la scie, la hache, la lime, le rabot, instruments que chacun devrait savoir manier, et dont l'emploi, par le père de famille, épargne bien des dépenses dans les ménages et prévient la détérioration et la perte d'une foule d'objets.

Pour arriver à ses fins, le docteur Dupré avait très-heureusement profité de la classe d'adultes tenue par l'instituteur. Cette classe avait eu beaucoup de peine à réussir dans le commencement. Elle avait rencontré dans le cabaret un concurrent redoutable; mais enfin elle avait fini par recruter un bon nombre d'assistants. C'était pour M. Dupré et pour le curé un puissant moyen d'action sur la population. Le docteur avait enseigné à l'instituteur une foule de choses à faire connaître à ses auditeurs en dehors des matières ordinaires de l'enseignement; il le dirigeait dans ce qu'il devait dire ou faire. Lui-même venait fréquemment à la classe; il s'entretenait avec ceux qui étaient présents, et trouvait toujours moyen de leur donner quelque avis ou de leur apprendre quelque chose de nouveau.

De son côté, le curé se rendait aussi à la classe deux ou trois fois par semaine. Il y faisait régulièrement, comme à l'école, une instruction religieuse, et il pensait même quelquefois y obtenir plus de succès que dans ses prônes, parce qu'il y parlait plus familièrement à ses auditeurs; sous ce rapport il appelait l'école le vestibule de son église. Les autres jours il se contentait d'adresser des avis, faisait quelques observations à propos de ce qui se présentait, interrogeait l'un ou l'autre, s'enquérait de ses affaires, demandait des nouvelles du père ou de la mère, de la femme ou d'un enfant malade : il excitait, conseillait, blâmait quelquefois, encourageait plus souvent, et toujours gagnait la confiance de chacun.

C'est ainsi que le village de Mirebeau était devenu méconnaissable. Trente ans avaient suffi pour tripler la population, et l'aisance avait fait des progrès encore plus rapides.

Cependant tout ne fut pas également heureux. Il n'y a pas de

bonheur parfait en ce monde et le bien n'est jamais sans quelque mélange de mal.

Ainsi les progrès furent accompagnés de quelques vicissitudes. Ils furent suivis d'échecs partiels et amenèrent même la ruine de plusieurs imprudents. Quelques habitants, éblouis par les succès de leurs voisins, se livrèrent avec légèreté à des entreprises mal calculées; ils échouèrent, et leur insuccès rendit plus circonspects ceux qui vinrent après eux. Des ambitieux se lancèrent aussi dans des spéculations téméraires, et malheureusement ils firent des dupes dont les plaintes menacèrent un instant d'arrêter toute tentative nouvelle. Il y eut, aussi comme toujours, des accidents imprévus, des épreuves envoyées par la Providence à d'honnêtes familles. Mais ces malheurs excitèrent la compassion générale; le concours empressé de ceux qui n'étaient pas frappés réussit à les soulager en partie.

On n'avait pas pu espérer non plus que Dieu mettrait la commune à l'abri des intempéries des saisons. Il survint donc quelques mauvaises années qui furent d'autant plus pénibles à passer, qu'elles surprenaient beaucoup d'individus au milieu d'entreprises commencées, et lorsque la commune tout entière se trouvait dans une espèce de travail d'enfantement. Les différentes industries qui s'y étaient implantées ne furent pas toutes également prospères. Les alternatives d'activité et de ralentissement, qui se reproduisent presque périodiquement, ne pouvaient pas manquer de les atteindre. Quelques-unes de ces industries furent momentanément en danger; les moins vivaces même y succombèrent.

Il y eut donc des temps d'arrêt dans le développement de la prospérité du village de Mirebeau; mais le docteur Dupré les avait prévus : aussi n'en fut-il pas ébranlé. Dans ces moments difficiles, il redoubla de zèle et d'activité, afin de rendre le courage aux esprits chancelants ou abattus. Quant à lui, son énergie se retrempait, en quelque sorte, dans ces temps d'épreuves. Comme il s'y était préparé d'avance, comme il n'avait jamais compté sur une prospérité continue, il ne s'effrayait pas d'un instant de revers. Il regardait ces temps de stagnation comme des espèces de haltes dans la marche, des moments de repos où l'humanité reprend des forces pour s'élancer ensuite à de nouveaux progrès.

Un seul danger l'effrayait pour la commune : l'invasion des vices. Tous ses efforts tendaient maintenant à l'en préserver à l'avenir, comme il avait fait par le passé. Il redoutait non moins l'invasion des idées fausses qu'il regardait comme un fléau pour une société. Par le mal que certaines idées erronées avaient fait dans la commune, par l'état d'engourdissement et de pauvreté où elles l'avaient maintenue jusqu'à ce qu'il entreprît l'œuvre de sa régénération, il devinait le mal que pouvaient faire d'autres idées également fausses, si elles venaient à se glisser dans l'esprit d'une partie des habitants. Il s'efforçait pour cela de propager et d'étendre l'instruction, cherchant, par le développement de l'intelligence, à mettre la population en état de comprendre la vérité : il était parti de si loin qu'il avait encore bien des erreurs et des préjugés à combattre.

Mais venons à l'objet de la réunion que nous avons laissée auprès de l'église.

III

LES SUITES D'UNE IMPRUDENCE.

Louis Morand, un des anciens enfants du village de Mirebeau, avait épousé, dix-huit ans auparavant, la fille d'une veuve amie de sa famille, qui lui avait apporté avec ses vertus une petite maison entourée d'un enclos. C'est là qu'il vivait cultivant de ses mains le modeste héritage que lui-même avait reçu de ses parents. Son activité, jointe à celle de sa femme, ménagère laborieuse et économe, fournissait largement aux besoins de sa famille composée de six personnes, lui, sa femme, sa belle-mère, et trois enfants dont un garçon et deux filles plus jeunes.

Leur union durait depuis dix ans et n'avait été troublée par aucun accident. Louis Morand avait même déjà fait quelques économies, lorsqu'il eut l'imprudence de s'associer avec son frère aîné, homme intelligent et actif, qui avait eu la malheureuse idée d'entreprendre sans ressources suffisantes un petit commerce de transport par eau. Cette entreprise avait semblé prospérer d'a-

bord, mais bientôt elle échoua par suite d'une concurrence établie avec des capitaux plus abondants. Puis survint un débordement dans lequel son frère périt avec son bateau.

Il fallut vendre ses biens pour payer ce qu'il devait. Tout y passa, et cependant il restait encore quelques dettes. Louis Morand voulut les acquitter. Il aurait pu, il est vrai, s'en dispenser puisqu'il n'avait jamais été associé en nom avec son frère et qu'il n'avait signé aucun billet. Mais ces dettes avaient été contractées pour un commerce dans lequel il avait des fonds et par conséquent un intérêt : il sentait sa conscience engagée et tenait à faire honneur à la mémoire de son frère. En outre, le chagrin conduisit bientôt sa belle-sœur au tombeau, et elle mourut laissant deux enfants dans un dénûment absolu. Louis Morand recueillit sans hésiter les deux orphelins : il se dit qu'en travaillant un peu plus il parviendrait bien à les élever avec ses propres enfants.

En agissant ainsi Louis Morand s'était conduit noblement. Sa bonne action devait lui attirer les bénédictions du ciel. Il aurait certainement continué à prospérer, grâce à son intelligence, à son excellente conduite, à son amour du travail, et à son infatigable activité qui, d'ailleurs, trouvait toujours le temps de rendre service; mais il eut le tort de commettre une autre grave imprudence.

Lorsque, après la mort de son frère, on avait vendu son bien, il s'était trouvé quelques terres qui touchaient aux siennes. L'envie de s'arrondir en achetant des terres qui étaient si bien à sa convenance, cette envie qui tourmente tant de cultivateurs, le tenta, et il ne sut pas y résister. Comme les nouvelles économies qu'il avait faites ne suffisaient pas à payer cette acquisition, il eut le tort encore plus grand d'imiter les habitants des campagnes dans leur déplorable habitude d'emprunter pour acheter.

Cette manie est la ruine d'une foule de cultivateurs, qui sont aveuglés par la passion de la terre et ne comprennent pas ce qu'il y a de faux dans un calcul par suite duquel ils empruntent habituellement à six pour cent, afin d'acheter des terres qui ordinairement ne rapportent que trois ou quatre au plus. Elle est le fléau des campagnes où elle fait des cultivateurs la proie des

usuriers et quelquefois des fripons. Elle ne devait pas avoir des conséquences moins funestes pour Louis Morand.

Puisqu'il était parvenu à mettre de côté quelque argent chaque année, en continuant à économiser, pensait-il, maintenant que son revenu devait augmenter avec son avoir, il pourrait non-seulement payer les intérêts de son emprunt, mais encore rembourser promptement le capital. L'extinction de sa dette lui semblait donc facile, comme elle le semble toujours à ceux qui cèdent à la même tentation : le résultat devait tromper ses espérances. La délicatesse de sa conduite vint encore aggraver sa position.

Après cette acquisition et la liquidation des affaires de son frère, il resta quelques dettes à payer, comme nous l'avons dit, et Louis Morand n'hésita pas à s'en charger. Il aurait dû, s'il avait été prudent, vendre immédiatement quelques morceaux de terre, pour acquitter ces dettes. Mais lui qui venait d'augmenter son bien par une récente acquisition, n'eut pas le courage de s'y décider. Il préféra contracter des engagements envers les créanciers de son frère. Dès lors il se trouvait sur une pente qui devait le conduire promptement à sa perte.

Deux mauvaises années successives le mirent dès le commencement dans l'impossibilité de faire des économies et même de payer l'intérêt de ce qu'il devait. L'adoption de ses neveux était venue augmenter ses charges, et il avait maintenant à pourvoir à l'entretien de huit personnes. Il obtint de ses créanciers, mais à des conditions onéreuses, d'ajouter les intérêts au capital, et il redoubla d'ardeur avec l'espoir de voir venir des temps meilleurs. Il était connu pour l'un des cultivateurs les plus laborieux de Mirebeau ; il le devint encore davantage, travaillant sans relâche, toujours le premier aux champs et le dernier à l'ouvrage. La fatigue altéra bientôt sa santé. Il contracta le germe d'une maladie qu'il ne put ou ne voulut pas soigner au début et qui finit par mettre sa vie en danger. La force de sa constitution qu'aucun excès n'avait jamais altérée, le sauva, mais il resta plus de six mois sans pouvoir reprendre le travail.

Pendant sa maladie il fallut payer des ouvriers pour exécuter ce qu'il faisait auparavant lui-même. Ses champs privés de surveillance et cultivés avec moins d'intelligence et de soin rappor-

tèrent moins cette année. Pour comble de malheur la grêle vint plus tard ravager ses terres à la veille de la moisson. Cependant, sans sa dette, Louis Morand aurait pu faire face à tout, et même avec sa dette, il aurait encore pu se tirer d'affaire, sans s'appauvrir, s'il avait su se décider à vendre le petit bien qu'il avait acheté et une faible partie de son bien patrimonial. Mais la passion qui porte les cultivateurs à toujours acquérir, et l'amour-propre qui les empêche ensuite de se dessaisir de ce qui leur a une fois appartenu, le retinrent comme les autres. Malgré les conseils du docteur, il ne put se résoudre à vendre à temps. Il vit donc sa dette s'accroître d'année en année avec une rapidité effrayante.

Lorsque arrivait l'échéance de ses engagements, il sollicitait toujours des renouvellements, dans l'espoir que des temps meilleurs lui permettraient de se libérer, et il n'obtenait chaque nouveau sursis qu'à des conditions de plus en plus onéreuses.

Il vint enfin un moment où les intérêts et les frais de poursuite eurent tellement accru le montant primitif de ses dettes, qu'il n'y avait plus pour lui possibilité de les payer jamais par son travail et avec le revenu de son bien. Ses créanciers jugeant que le temps était venu de l'exproprier, il eut la douleur de voir l'héritage paternel absorbé tout entier par une dette qu'il aurait pu acquitter dans le principe avec le sacrifice d'une portion seulement de ce patrimoine.

Il ne lui resta plus que la maison et le jardin. Du moins sa famille avait un abri, et leur vieille mère ne fut pas réduite à quitter le toit sous lequel elle avait passé sa vie.

Obligé de chercher du travail, Louis Morand en alla demander à la filature, avec l'espoir d'y faire admettre aussi son fils aîné. C'était un garçon qui allait atteindre sa seizième année. Malgré la gêne où il avait vécu, son père avait continué à l'envoyer à l'école jusqu'à quatorze ans, regardant une bonne instruction, avec des habitudes d'ordre et de travail, comme l'héritage le plus précieux et le plus sûr qu'il pût lui laisser. L'événement prouva combien il avait raison.

Louis Morand était aimé et estimé de toute la commune; on le savait laborieux et intelligent, les malheurs qui l'avaient frappé excitaient l'intérêt en sa faveur. Il fut très-bien accueilli dans la

fabrique lorsqu'il s'y présenta ; il s'y mit promptement au courant des travaux et fut bientôt en état de gagner un salaire assez élevé. Son fils fut reçu avec lui, et, par son savoir et son activité, il annonça devoir faire en peu de temps un excellent ouvrier. Son gain, quoique faible d'abord, fut cependant une utile ressource pour son père. Enfin la mère trouvait à employer dans le village les instants que ne réclamait pas son intérieur. Ses excellentes qualités et la manière consciencieuse dont elle s'acquittait de ce dont on la chargeait, ne contribuaient pas moins que ses malheurs passés à la faire rechercher dans toutes les familles.

Le ménage parvenait ainsi à se soutenir pauvrement, il est vrai, mais sans faire de dettes, et sans être à charge à personne : il pouvait attendre sans trop de peine le moment où les autres enfants seraient successivement en âge de gagner leur vie et de venir en aide à leurs parents. Louis Morand, remis de la secousse produite par son désastre, avait repris sa sérénité habituelle, et sa famille se livrait avec confiance à l'espoir, entrevoyant déjà des jours meilleurs dans un prochain avenir. Une catastrophe inattendue vint détruire ces espérances.

Louis Morand revenait un soir de la fabrique. Il hâtait le pas à son ordinaire afin d'avoir plus de temps à donner aux travaux auxquels il se livrait chaque jour dans son ménage. Tout à coup il entend pousser des cris de détresse. C'étaient ceux d'une troupe d'enfants qui, en jouant sur le bord de la rivière, avaient vu l'un d'eux tomber dans l'eau. Louis Morand accourt aux cris dont il soupçonne à l'instant la cause : il jette sa veste et se précipite dans la rivière à l'endroit où l'enfant a disparu. Après quelques instants de recherches, il est assez heureux pour le retrouver, mais au moment où il allait atteindre le bord avec son fardeau, l'enfant lui échappe. Il plonge de nouveau, le rejoint, et parvient cette fois à le déposer sur le rivage où il s'empresse de lui donner les soins que sa position réclame.

Heureusement le petit noyé était resté peu de temps sous l'eau ; l'asphyxie n'était pas complète. Les soins intelligents que lui donna son sauveur aidé de quelques-unes des personnes attirées par les cris, le ramenèrent bientôt à la vie. Il avait déjà repris connaissance lorsque sa grand' mère, avertie de l'accident, arrive sur le lieu du sinistre. Louis Morand lui remet son petit-fils, in-

dique quelques précautions pour le faire transporter chez elle, et il charge un des enfants d'aller au plus vite chercher le docteur. De son côté, le cœur joyeux d'avoir sauvé un de ses semblables, il s'empresse de retourner chez lui afin de changer de vêtements.

L'enfant fut effectivement sauvé, mais ce devait être aux dépens de celui qui avait si courageusement exposé sa vie pour lui. Louis Morand était en sueur lorsqu'il s'était jeté à l'eau, et la rivière se trouvait très-refroidie par suite des pluies abondantes qui étaient tombées les jours précédents, et avaient même amené l'accident en rendant la terre glissante. Ce bain froid le saisit. Cependant l'effet aurait pu être passager, si en sortant de l'eau il avait continué sa marche, mais il voulut donner les premiers soins à l'enfant, et il resta quelque temps ses vêtements mouillés et glacés sur son corps. En rentrant chez lui il se sentit pris de frisson, et se mit au lit avec la fièvre. Une fluxion de poitrine se déclara, et, malgré tous les efforts du bon docteur, trois jours après il était ravi à sa famille.

Cet événement avait plongé le village dans le deuil. Louis Morand y était généralement aimé. Dans le temps de son aisance, sa porte avait toujours été ouverte aux malheureux, et depuis qu'il était tombé lui-même dans le malheur, ses bras et son expérience étaient encore au service de ceux qui réclamaient de l'aide ou un bon conseil. On ne le voyait pas, il est vrai, aux fêtes ni aux réunions publiques. Il n'avait jamais le temps d'aller au cabaret, mais il avait toujours celui d'aller à l'église et d'obliger un voisin. Jamais on ne l'avait vu refuser de rendre service à quelqu'un, lorsqu'il le pouvait, même en négligeant ses propres intérêts. En cette circonstance la cause de sa maladie venait encore ajouter aux regrets causés par sa mort. Aussi la commune presque tout entière s'était fait un devoir d'assister à son convoi que M. Valcour et son adjoint avaient honoré de leur présence, et que tous les ouvriers de la fabrique avaient suivi, les chefs à leur tête.

Les habitants de Mirebeau, comme on se le rappelle, s'étaient séparés en revenant du cimetière. Quelques-uns seulement étaient restés groupés autour de M. Dupré sur la terrasse de l'église. Mais cette fois on ne voyait plus chez eux la gaieté et l'entrain qui présidaient habituellement à ces réunions. A la tristesse causée

par la mort qui avait motivé la réunion de ce jour, se joignait une inquiétude générale.

Chacun sait que la récolte de l'année 1845 avait été mauvaise, et que celle de 1846 le fut encore plus. Après avoir épuisé les blés qui se trouvaient en réserve dans les greniers, on avait maintenant des doutes sur la possibilité d'atteindre la moisson prochaine. Des craintes sérieuses agitaient aussi la nombreuse population des ateliers, et avec elle toute la population agricole qu'elle faisait vivre. Les affaires commençaient à diminuer : on parlait de l'encombrement des magasins, de la gêne de beaucoup de maisons de commerce. L'activité des fabriques se ralentissait partout, et à Mirebeau on s'entretenait déjà de la probabilité d'une baisse prochaine des salaires, de la diminution des jours et des heures de travail et même du renvoi d'un certain nombre d'ouvriers.

Un nuage de tristesse était donc répandu sur tous les assistants. Le docteur Dupré, au visage ordinairement si calme, paraissait lui-même soucieux. Il s'était assis en silence sur un des bancs de la terrasse, en face de cette riante vallée qu'il aimait ordinairement à contempler, mais dont la vue éveillait aujourd'hui dans son esprit de pénibles pressentiments. Au bruit des marteaux et des soufflets, au mouvement des métiers et des machines, qui répandaient la vie et l'aisance dans la contrée, il craignait de voir succéder le silence et le repos, précurseurs de la gêne et de la souffrance. Il pensait à l'avenir, et les autres habitants, respectant sa méditation, l'entouraient sans rien dire.

Le silence fut interrompu par l'exclamation d'un jeune homme nommé André Bonnefoy. C'était un ouvrier de la fabrique, actif, ardent, à l'imagination vive, à la parole prompte et facile. Il était établi dans le village depuis quelques années seulement, et il s'y était fait remarquer par son intelligence, mais aussi par un penchant naturel à faire des objections, penchant qui, d'ailleurs, était chez lui plutôt le désir de s'instruire qu'une manie de critiquer ou de faire de l'opposition. Aussi se rendait-il facilement aux bonnes raisons; sous ce rapport, il méritait le nom qu'il portait.

— Eh bien! dit André, rompant le premier ce silence qui n'allait pas à sa nature; — à quoi ont servi au pauvre Morand,

son activité, son dévouement et sa probité? Il a travaillé toute sa vie comme un galérien, et maintenant le voilà mort, et sa famille réduite pour toujours à la misère.

— André, dit à l'instant le bon docteur, sortant de sa rêverie, sais-tu qu'il y a bien des choses dans ta question? peut-être plus que tu ne penses toi-même.

— Oh! reprit André, n'en supposez pas plus long que je n'en voudrais dire. Je suis bien loin de prétendre que Louis Morand a eu tort de se jeter à l'eau pour sauver le petit-fils à la mère Bonnet, bien qu'elle ne soit jamais en état d'indemniser la famille Morand de ce qu'elle perd par cette mort. Il a fait ce que tout autre eût fait à sa place. Quand on peut sauver la vie à son semblable, un homme qui a du cœur n'hésite jamais.

— André, tu n'as pas besoin de dire que tu ne veux pas blâmer le dévouement de Louis Morand; je te connais assez pour savoir que tu en aurais fait autant. Je suis pourtant bien aise de t'entendre parler ainsi : ce sont de nobles paroles qui font toujours plaisir. Mais mes suppositions n'allaient pas si loin. Je pense que tu voulais seulement parler du reproche que beaucoup de gens lui ont fait d'avoir voulu payer ce qu'on appelle les dettes de son frère?

— Précisément, dit André Bonnefoy.

— Je le savais, reprit M. Dupré, et je n'ai pas prétendu autre chose. Mais sais-tu bien, André, que ce reproche ne tend à rien moins qu'à faire juger du bien ou du mal de nos actions d'après les conséquences qu'elles peuvent avoir pour nous? Le bien, d'après cela, serait tout ce qui nous est utile; et le mal, ce qui peut nous être nuisible.

— On ne dit pas cela, — se hâta de répondre un cultivateur qui avait su conduire habilement ses affaires, et qu'on savait disposé à mettre un peu cette opinion en pratique. — On ne dit pas cela; mais enfin, si Louis Morand n'avait pas payé les dettes de son frère, il n'aurait pas été ruiné quelques années plus tard, et aujourd'hui sa femme, sa mère, ses enfants et ceux de son frère ne seraient pas exposés à la mendicité.

— C'est cela, père Frapin; on ne dit pas positivement, en attendant on dit toujours, et, à force d'entendre dire, l'opinion et la morale publique se forment d'après ce système. Mais parlons

franchement, et ne disons pas une chose en en laissant entendre une autre. Éclaircissons d'abord un fait dont on parle ici depuis plusieurs années, et chacun à sa manière. Les dettes qu'a payées Louis Morand étaient-elles aussi les siennes ou simplement celles de son frère?

— Celles de son frère, dirent le père Frapin, Guillaume Jarland, autre cultivateur, M. Gagelin, mercier-quincaillier, M. Passemard, cafetier, M. Maucorps, homme d'affaires, et plusieurs autres qui assistaient à l'entretien.

— Les siennes, dirent André Bonnefoy, Léonard Dubois, ouvrier mécanicien dans la filature, Thomas Ravaud, cultivateur, M. Bertrand, fermier, M. Saujon, menuisier, et quelques ouvriers des fabriques habitués à se faire l'écho d'André et de Léonard.

— Ah! ah! je vois qu'on n'est pas d'accord, reprit M. Dupré. Tâchons de nous entendre. Louis Morand avait-il mis de l'argent dans le commerce de son frère?

— C'est connu, dirent tous les assistants.

— Si l'entreprise eût réussi, en aurait-il partagé les bénéfices?

— Certainement, répondit-on encore à l'unanimité.

— Louis Morand était donc bien l'associé de son frère; car nous savons tous qu'il ne lui avait pas seulement prêté son argent. Or, puisqu'il devait partager les bénéfices, ne devait-il pas supporter aussi les charges?

— Mais, objecta M. Maucorps, l'homme d'affaires, il n'y avait pas d'acte d'association, et Louis Morand n'avait pas signé les engagements de son frère.

— Et depuis quand, dit M. Dupré, un honnête homme n'est-il engagé que lorsqu'il a mis sa signature sur un chiffon de papier? Non! non! soyons plus sincères; avouez, M. Maucorps, que c'était bien la dette de Louis Morand, et qu'il a bien fait de la payer.

— C'est vrai, c'était sa dette au fond, mais il aurait pu se dispenser de la payer, puisqu'il n'y était pas tenu légalement.

— Vous avez raison, dit M. Dupré, les tribunaux n'auraient pas pu le contraindre à payer. Mais qu'est-ce que cela prouve? Cela prouve que ce qui est légal, n'est pas toujours loyal, et qu'en dehors de ce que les lois ordonnent, il y a beaucoup de choses que la morale et l'honnêteté prescrivent.

— Je suis tout disposé à le reconnaître, reprit André. Je sens en moi que Louis Morand s'est conduit, comme on dit, en honnête homme, et je vous avoue que je serais fâché pour sa mémoire de savoir qu'il eût fait autrement. Cependant, il est triste de penser que cet acte d'honnêteté a été cause de sa ruine, et que s'il n'avait pas payé cette dette il aurait conservé son bien.

— Puisque cela te fâche de le penser, André, je suis heureux de pouvoir te détromper, et puisque l'occasion se présente, j'en profite pour détruire une erreur qui règne ici depuis longtemps. Maintenant que ce pauvre Morand est mort, on peut parler franchement des choses, sans crainte de lui faire de la peine, d'autant plus que la vérité ne doit pas nuire à sa réputation. Louis Morand, mes amis, était un parfait honnête homme, mais il avait commis une grave imprudence.

— C'est ce que nous disions, firent entendre plusieurs voix.

— Un instant, mes amis, car nous ne sommes pas d'accord. Vous voulez parler du tort qu'il a eu de payer la dette de son frère, et il n'est pas question de cela. C'est auparavant qu'il a commis une grosse faute.

— Laquelle donc ? demandèrent tous les assistants.

— C'est lorsqu'il a acheté le bien du Coudray, sans avoir les moyens de le payer immédiatement. Ce bien valait six mille francs, et il n'en avait alors que la moitié. Il a donc contracté une dette de trois mille francs. Voilà la grosse faute qu'il a commise. S'il n'avait pas acheté ce bien, lorsque, après la liquidation des affaires de son frère, il est resté deux mille francs de dettes, Louis Morand aurait pu les payer comptant, et il lui serait encore resté mille francs de ses économies. Au lieu de cela, il s'est trouvé endetté de cinq mille francs.

— Mais, — dit Guillaume Jarland, cultivateur, qui se sentait atteint par ce blâme adressé à l'imprudence de Louis Morand, car il était dans une position très-gênée pour avoir aussi voulu acheter un domaine lorsqu'il ne pouvait pas le payer ; — fallait-il donc qu'il laissât échapper l'occasion d'acheter des terres qui arrondissaient si bien son patrimoine ?

— Certainement ; cela valait mieux que de s'endetter.

— Cependant, dirent quelques assistants, il ne s'endettait

pas précisément, car, s'il redevait cinq mille francs, il avait en plus un bien de six mille francs, et le revenu suffisait à payer l'intérêt bien au delà.

— L'événement l'a bien prouvé, reprit M. Dupré. Comment ne voyez-vous pas, mes amis, qu'en payant six pour cent l'intérêt des cinq mille qu'il devait, il lui était presque impossible de se libérer? Vous savez, en effet, que les terres ne rapportent guère plus de trois pour cent dans ce pays, de sorte que le revenu du bien tout entier devait servir à payer l'intérêt de la moitié, et il ne lui devait rien rester pour rembourser le capital. Il est vrai que Louis Morand cultivant son bien lui-même, ses terres lui donnaient un revenu un peu plus élevé. A la rigueur, il aurait donc pu y parvenir à la longue.

— Il en serait certainement venu à bout, dit M. Jarland, qui, en cherchant à excuser Louis Morand, sentait qu'il défendait sa propre cause; il en serait venu à bout s'il n'avait pas été, comme quelques-uns de nous, victime d'une suite de calamités.

— Mais, est-ce que la grêle, le froid, les pluies, la sécheresse, les maladies ne sont pas des accidents auxquels tous les cultivateurs sont sujets? Est-ce que ceux qui ont des dettes en sont exempts? Est-ce que ce ne sont pas des accidents qui reviennent presque périodiquement et que tous les hommes prudents doivent faire entrer dans leurs calculs? Louis Morand a donc manqué de prudence en faisant cette acquisition; voilà sa première faute. Il en a commis une seconde, quand, ayant deux mille francs de plus à payer après la liquidation des affaires, il n'a pas eu le courage de vendre immédiatement de quoi payer tout ce qu'il devait. L'amour-propre, qui nous fait faire tant de fautes, ne le lui a pas permis, et vous savez combien il a durement expié celle-là.

— Certes, oui, nous le savons, dit André; sa famille est aujourd'hui dans la misère. Et quant à lui, je le dis encore, à quoi lui a servi sa probité? Il a depuis lors travaillé comme un nègre, se refusant tous les plaisirs, forcé même de se retrancher le nécessaire. Maintenant, il est mort, n'ayant jamais joui de la vie, et ses privations, ses travaux, ses fatigues n'ont pas même pu assurer du pain à sa vieille mère et à ses enfants.

— S'il a fait une faute, ajouta Léonard Dubois, dont la peinture de cette misère excitait le caractère humain et juste, mais naturellement emporté; s'il a fait une faute, on peut dire que ces gueux d'usuriers la lui ont fait payer cher. Si le gouvernement s'occupait un peu plus des intérêts des honnêtes gens, il mettrait ces gredins à la raison, et les empêcherait de pressurer le pauvre. Mais on dirait qu'il s'entend avec les fripons.

— Allons, Léonard, reprit M. Dupré avec un calme qui contrastait avec l'emportement du premier; pourquoi cette colère?

— Comment n'en éprouverait-on pas en voyant comment les choses se passent? s'écrièrent à la fois quelques ouvriers et plusieurs cultivateurs aigris par la difficulté des temps.

— Mais, mes amis, êtes-vous bien sûrs que les choses pourraient aller autrement? Pourquoi, d'ailleurs, vous en prendre toujours au gouvernement, comme s'il pouvait faire la pluie et le beau temps, le chaud et le froid, la pauvreté des uns et la richesse des autres, comme s'il lui était possible de rendre chacun de nous honnête et bon? Pourquoi vouloir le faire intervenir partout et toujours dans toutes les transactions des citoyens? Est-ce que vous n'êtes pas assez grands garçons pour faire vos affaires vous-mêmes? Et puis, dites-moi, croyez-vous que le gouvernement serait bien venu à vouloir vous empêcher les uns et les autres de faire ce que vous voudriez? Je l'ai essayé avec Louis Morand qui était cependant bien raisonnable : il ne m'a pas écouté; il a eu recours, malgré moi, à ces gens que Léonard appelle des gueux d'usuriers, et dont je ne prétends pas faire l'éloge, car je ne voudrais pas les imiter.

— Oh! nous le savons bien.

— Mais enfin, Louis Morand, comme tant d'autres, a eu recours à eux, et il ne les appelait pas alors des gueux et des gredins. Si quelquefois il les maudissait, c'est quand ils ne voulaient à aucun prix continuer les avances qu'ils lui faisaient; et lorsqu'enfin ils y consentaient à des conditions exorbitantes, il revenait chez lui content, regardant comme un sauveur celui qui, en lui prêtant de l'argent à gros intérêts, venait de différer sa ruine. C'est là l'histoire de tous les prêteurs et de tous les emprunteurs.

— C'est vrai, échappa-t-il à plusieurs à qui il était arrivé

de jouer le rôle d'emprunteurs. — Mais, continua Léonard, le gouvernement ne rendrait-il pas service à ceux qui ont besoin d'argent en les empêchant de devenir la proie de ceux qui peuvent leur en prêter ?

— Je ne dis pas non, Léonard ; mais le tout serait de savoir comment il pourrait s'y prendre pour cela. Car le gouvernement ne peut pas prêter ; il n'a pas d'argent, puisqu'il n'a que celui que nous lui donnons pour faire les affaires du pays. Il ne pourrait pas forcer ceux qui ont de l'argent à en prêter à ceux qui en ont besoin, et qui n'offrent pas de garanties, parce que, plutôt que de s'exposer à perdre son argent, on aimerait mieux le garder ou le dépenser. Il n'aurait donc d'autre moyen que d'empêcher les uns de prêter et les autres d'emprunter à gros intérêts. Mais alors il porterait atteinte à la liberté de chacun, et je voudrais bien savoir ce que vous diriez, si le gouvernement venait ainsi s'immiscer dans vos affaires. Vous crieriez à la tyrannie et vous auriez parfaitement raison.

— Alors, comment faire, dirent André, Léonard, M. Jarland et quelques autres, si les pauvres gens doivent être à la merci des riches ?

— Il ne faut pas se mettre à leur merci, et pour cela il faut être laborieux, intelligent, raisonnable et prudent. Il faut savoir faire ses affaires soi-même et ne pas attendre que d'autres les fassent pour nous, et surtout ne pas le demander au gouvernement ; car si nous ne savons pas conduire nos propres affaires, comment le gouvernement pourrait-il mieux conduire celles de chacun de nous ? Il faut, une fois pour toutes, cesser de croire que le gouvernement peut changer les choses à son gré, et que, s'il s'en mêlait davantage, tout en irait mieux. Il ne me serait pas difficile de vous prouver que tout en irait plus mal, parce qu'il y a une force des choses qui les gouverne mieux que les hommes ne sauraient le faire.

— C'est-à-dire, reprit Léonard, qu'il faut que les pauvres restent pauvres, et qu'ils soient opprimés par les riches.

— Tant s'en faut, Léonard, et quoique je blâme la violence de ton langage, je ne veux ni oppresseur ni opprimé, pas plus d'un côté que de l'autre. Je veux que les pauvres, s'ils ne peuvent tous être riches, cessent du moins d'être pauvres, et deviennent aisés.



je crois avoir fait déjà quelque chose pour amener un résultat de ce genre à Mirebeau.

— Pour cela, c'est bien vrai, s'écrièrent les assistants, et chacun vous rend justice ici.

— Merci, mes amis, quoique je n'aie pas parlé ainsi pour m'attirer vos éloges. Je voulais seulement vous montrer qu'on peut faire beaucoup par soi-même, sans aller demander au gouvernement ce qu'il ne peut pas accomplir aussi bien que nous, car ce que nous avons fait ici, nous l'avons fait par nous-mêmes. Mais pour cela, il faudrait pouvoir vous donner une idée exacte de la nature du gouvernement et de son but ; il faudrait vous expliquer le mécanisme de la société, vous dire comment se règlent les rapports des hommes entre eux, et vous faire comprendre que les choses ne sont pas gouvernées en ce monde par des lois que nous puissions changer à notre gré. Il faudrait surtout vous expliquer comment, si l'on essayait de contrarier la marche naturelle des choses, elles iraient certainement beaucoup plus mal, tandis qu'en étudiant bien cet ordre naturel qui n'est pas le résultat de conventions ou de lois arbitraires, nous pouvons faire beaucoup pour améliorer notre condition.

— Oh ! dites, M. Dupré, vous nous ferez bien plaisir.

— Je ne demanderais pas mieux, mes amis, que de vous être agréable, mais ce serait bien long.

— C'est égal, M. Dupré.

— Mais, mes amis, quand je dis que ce serait long, je ne veux pas dire que j'en aurais seulement pour quelques heures à vous expliquer tout ce dont je viens de vous parler : il nous faudrait reprendre les choses de bien loin, et traiter une foule de questions différentes, et pour cela recommencer plus d'une fois cet entretien, ce qui probablement vous fatiguerait.

— Non, certainement, s'écria-t-on d'une seule voix. Vous savez avec quel plaisir nous vous écoutons toujours.

— Je le sais, et je vous remercie du sentiment d'affection qui vous porte à vous grouper si souvent autour de moi pour m'entendre. J'en ai peut-être abusé quelquefois en vous ennuyant.

— Bien au contraire, dirent tous les assistants, d'un ton qui n'était pas simplement celui de la politesse.

— Merci, mes amis ; par là vous m'engagez à continuer. Je

suis donc prêt à résoudre vos doutes sur l'organisation des choses de ce monde. Mais l'heure est déjà avancée aujourd'hui : l'enterrement de ce pauvre Morand vous a retenus longtemps éloignés de chez vous. Il faut d'ailleurs que j'aille voir sa famille à qui j'ai à porter quelques consolations. Elle ne sait pas que, prenant part à sa douleur et désirant soulager sa position, vous avez tous arrêté que dorénavant vous cultiveriez son petit enclos chacun à votre tour, afin de lui en assurer le revenu, sans qu'elle ait personne à payer. C'est une résolution qui vous fait honneur, je vous en félicite, et je vous en remercie au nom de la famille.

Mais, avant de nous quitter, permettez-moi de vous demander, et ce sera déjà en partie une réponse à la question d'André : est-ce simplement la compassion pour l'affliction de cette famille qui vous a portés à prendre cette louable résolution ? D'autres familles sont déjà tombées dans le malheur à Mirebeau, et cependant nous n'avons jamais vu rien de semblable. Ne serait-ce pas que, dans cette circonstance, vous avez été mus par un sentiment de respect pour la mémoire d'un homme aussi estimable que Louis Morand et par la reconnaissance pour le dévouement qui a occasionné sa mort ?

Vous ne me répondez pas, mais je lis dans vos cœurs que ces divers sentiments vous ont dirigés. N'est-ce pas encore par les mêmes motifs que vous avez promis d'employer de préférence la veuve Morand pour tous les travaux qu'elle pourrait exécuter ? N'est-ce pas aussi pour cela que M. Bertrand (et je lui demande pardon de parler ainsi de lui en sa présence) a déclaré que, malgré sa grande jeunesse, il prendrait immédiatement, pour l'occuper dans sa ferme, la petite Louise Morand, qui vient seulement de quitter l'école ? N'est-ce pas encore par la même raison que M. Lenoir m'a chargé d'annoncer à la mère, qu'à dater de ce jour il augmentait le salaire de son fils Joseph, et lui donnait un autre emploi dans sa filature, jusqu'à ce qu'il puisse lui donner celui qu'avait son père ?

Enfin, et je suis vraiment heureux d'avoir à vous donner ces nouvelles, qui prouvent combien il y a de bons sentiments dans la commune de Mirebeau, vous saurez que M. Valcour a obtenu de faire entrer à la colonie de Bon-Secours, le neveu de Louis

Morand, ainsi que le petit Bonnet, que les ressources de sa bonne grand'mère ne lui permettent pas d'élever. Il n'y a pas jusqu'à la mère Bonnet elle-même qui, malgré son âge et sa pauvreté, a trouvé moyen de venir en aide à la famille Morand. Dans son désespoir d'avoir été la cause indirecte de l'affliction de cette famille, et ne sachant comment témoigner sa reconnaissance pour le dévouement qui a sauvé son petit-fils, elle a décidé qu'à l'avenir elle irait tous les jours s'installer chez la veuve afin de soigner sa vieille mère et ses petits enfants et de lui fournir ainsi le moyen de consacrer toutes ses journées au travail. —

En annonçant ces nouvelles, le bon docteur ne disait pas qu'il avait eu la première idée de presque toutes ces résolutions, et que si ces idées avaient été accueillies avec un empressement qui faisait honneur aux habitants de Mirebeau, le mérite de l'initiative lui appartenait en général. Il avait saisi cette occasion de prouver une fois de plus combien les hommes peuvent s'aider entre eux, et de combien de manières différentes on peutpratiquer la charité, même lorsqu'on n'a rien à donner.

— Maintenant, mes amis, continua M. Dupré, après avoir communiqué ces nouvelles, dites-moi si le souvenir de la probité de Louis Morand et de son généreux dévouement n'a pas contribué à faire prendre toutes ces bonnes résolutions? Et toi, André, crois-tu, comme tu le disais tout à l'heure, que ses vertus n'ont servi de rien à sa famille?

— Oh! non; je ne le crois plus à présent; je reconnais en cela mon erreur. Il a fait une faute et il en a porté la peine; il s'est conduit dignement et sa famille en reçoit aujourd'hui la récompense. Mais, quant à lui, il a fait le bien, il a été honnête jusqu'au scrupule, il s'est dévoué, et il ne lui en est revenu que la pauvreté et la mort. Ma question subsiste donc toujours.

— C'est vrai, André, et je n'ai pas eu l'intention d'y répondre. Comme je vous l'ai dit, pour répondre à cette objection, ainsi qu'aux autres, il me faudrait entamer une discussion qui serait trop longue pour aujourd'hui, car elle exigerait plusieurs entretiens. Mais puisque le sujet vous intéresse, nous le reprendrons dimanche prochain, pour le traiter avec toutes les questions qui s'y rattachent. Nous nous asseyerons comme à l'ordinaire sur ces bancs, si le temps le permet, ou bien nous

nous mettrons à l'abri dans l'école. M. Raymond voudra bien, avec la permission de M. le maire, nous recevoir dans sa classe.

— Très-volontiers, se hâta de dire M. Raymond, qui était toujours un des plus empressés à écouter le docteur, parce qu'il savait combien il y avait à gagner.

— Très-volontiers, dirent avec lui tous les assistants.

— Eh bien ! à dimanche, dit M. Dupré en les saluant.

— A dimanche, répéta-t-on en lui rendant son salut, et M. Dupré se hâta de se rendre chez la veuve Morand, pour lui transmettre les nouvelles consolantes dont il était porteur.

PREMIER ENTRETIEN.

DIEU, L'HOMME ET LE MONDE.

M. Dupré, chemin faisant, pensait à la conversation qu'il venait d'avoir et aux questions qu'il avait promis d'examiner. L'idée de cette discussion lui plaisait. Il n'était pas fâché d'avoir une occasion de causer avec une partie des habitants de la commune.

L'activité de la fabrication avait attiré depuis deux ou trois ans à Mirebeau, beaucoup d'ouvriers, presque tous jeunes, peu faits aux habitudes de la localité et n'en ayant ni l'esprit ni les mœurs. Ces étrangers, qui n'avaient pas passé par l'école de Mirebeau, commençaient à inspirer des inquiétudes au docteur. C'était le danger qu'il avait toujours redouté pour la commune et dont il voyait en ce moment l'approche. Il craignait les défauts qu'une population nomade transporte avec elle et qu'elle communique toujours plus vite que ses bonnes habitudes. Il craignait aussi qu'en introduisant dans le village des vices dont on avait jusque-là prévenu l'invasion, elle n'y répandît des principes dangereux.

D'un autre côté, l'avenir se présentait sous un aspect assez sombre. Les circonstances menaçaient d'être plus difficiles pour la commune qu'elles ne l'avaient jamais été. Depuis plus de vingt ans qu'il avait entrepris son œuvre d'amélioration, on n'avait pas encore eu d'aussi mauvaises récoltes. En même temps la fabrication commençait à se ralentir, et tout faisait craindre que la cherté des subsistances ne la ralentît encore davantage, si même elle ne la suspendait dans quelques ateliers.

Le docteur Dupré avait donc saisi avec empressement l'occasion qui se présentait d'avoir des entretiens avec une partie de la population. Il se proposait d'en profiter pour donner à l'occasion les avis et les conseils que les circonstances pourraient exiger. Il y voyait un moyen d'aider la commune à traverser sans danger la crise qui la menaçait.

De leur côté, André Bonnefoy et ses amis avaient reçu avec plaisir l'annonce d'entretiens qui semblaient à quelques-uns plus intéressants, disaient-ils, que les prônes de M. le curé. La nouvelle s'en répandit très-promptement dans le village. Aussi le dimanche suivant, à l'issue de l'office qui avait eu lui-même sa part de cet empressement, la réunion était-elle très-nombreuse. Les ouvriers des ateliers y dominaient. Cependant les cultivateurs et quelques marchands de Mirebeau s'y étaient aussi rendus. Chacun avait du plaisir à écouter le docteur; on savait qu'on apprenait toujours quelque chose avec lui.

Ce jour-là le temps, sans être mauvais, ne fut pas beau; le ciel était chargé de nuages qui annonçaient la pluie. M. Dupré n'en fut pas fâché. Une réunion en plein air répondait peu à son projet, on pouvait difficilement s'y faire entendre de tout le monde. Il vit donc avec plaisir que le temps ne permît pas de rester au dehors; il pensait avec raison qu'après s'être réuni une première fois à l'école, on continuerait les dimanches suivants. C'est ce qui eut lieu. M. le maire avait accordé l'autorisation de se rassembler dans l'école. On entra donc dans la classe où M. Raymond avait eu soin de tout disposer, et où quelques bancs placés sur les côtés donnaient à tout le monde la facilité de s'asseoir.

— Mes amis, dit M. Dupré, quand chacun eut pris place et que le silence se fut établi, vous m'avez fait plusieurs questions auxquelles je ne puis répondre sans en traiter beaucoup d'autres. Cela nous mènera bien loin, je vous en préviens d'avance, car je ne voudrais pas vous tromper et je crains de vous fatiguer.

— Ne craignez rien, M. Dupré, s'écrièrent tous les assistants.

— Eh bien! puisque vous le voulez, je me rendrai à vos désirs. Mais un mot avant de commencer. Si votre affection pour moi me fait espérer que je ne vous ennuierai pas, je crains cependant de vous gêner. Plusieurs d'entre vous m'ont prié cette semaine de reprendre tous les dimanches des entretiens comme celui que nous allons avoir aujourd'hui. J'ai été bien sensible à cette prière; mais précisément parce qu'elle me flatte davantage, je ne dois pas y céder aveuglément. En revenant ici chaque dimanche, vous seriez quelquefois détournés de vos affaires: beaucoup d'entre vous profitent de ce jour pour faire de petites absences,

pour aller à la ville ou ailleurs voir des parents et des amis. Ou vous négligeriez vos affaires, ce dont je serais très-fâché, ou bien vous manqueriez quelques-uns de nos entretiens, ce qui vous empêcherait d'en comprendre la suite, et dès lors vous n'y trouveriez plus le même intérêt. Pour tout concilier, arrêtons donc que nos réunions auront lieu tous les quinze jours : de cette manière ceux qu'elles intéresseront pourront y venir régulièrement sans négliger leurs autres occupations. Ces réunions vous en paraîtront plus agréables, croyez-le bien, parce qu'elles vous assujettiront et vous dérangeront moins.

— Vous avez raison, dirent beaucoup de personnes.

— Ainsi, c'est convenu, reprit M. Dupré; dorénavant nous nous réunirons ici tous les quinze jours. Maintenant, causons. Dis-moi, André Bonnefoy, toi qui as fait la première question qui nous amène ici, crois-tu que Louis Morand soit tout à fait mort? —

A cette question inattendue, une explosion de surprise eut lieu dans l'auditoire; tout le monde resta muet, et André le premier, bien que M. Dupré se fût adressé à lui. Le docteur renouvela sa question.

— Certainement, répondit alors André. Est-ce que nous ne l'avons pas conduit au cimetière dimanche dernier?

— Oui, nous avons mis son corps en terre. Mais est-ce bien Louis Morand tout entier que nous avons enseveli? Tout meurt-il avec le corps?

— On dit que non, Monsieur, puisqu'il y a dans l'homme une âme et un corps, et qu'à la mort du corps, l'âme continue à vivre. A ce compte, Louis Morand n'est pas mort tout entier, et je vois où vous voulez en venir.

— Je suis bien aise que tu voies où je veux arriver, et que tu en aies fait la remarque, car je ne veux prendre personne par surprise. En effet, si Louis Morand n'est pas mort tout entier, il y a quelque chose de plus précieux que son corps, puisque ce qui dure est plus précieux que ce qui passe. Ce quelque chose qu'on appelle l'âme, et qui est par conséquent la partie la plus importante de notre être, a donc un puissant intérêt à la manière dont nous avons vécu dans le monde. Car si l'âme persiste, c'est sans doute pour une fin.

— J'en conviens, dit M. Gagelin, pharmacien, beau parleur, un des esprits forts de l'endroit, dont la pharmacie était un lieu de réunion pour certains habitants de Mirebeau, et qui, dans ses opinions, était influencé par une petite rancune contre M. Dupré, dont la médecine désintéressée et économique en vue de la situation des pauvres se conciliait peu avec ses intérêts. — J'en conviens, se hâta-t-il de dire, en prenant la parole au lieu d'André. Mais le tout est de savoir si l'âme existe; car il est bien difficile de croire à ce qu'on ne voit ni ne comprend.

— Je ne disconviens pas que cela soit difficile. Cependant, sur le témoignage d'autres personnes, vous croyez à une foule de choses que vous n'avez jamais vues, ou que vous ne comprenez pas plus que l'union de l'âme et du corps. Vous croyez, par exemple, que le gland devient un chêne, et vous ne comprenez pas comment la nourriture qu'il absorbe en terre se change en tige et en branches, en feuilles et en bois. Vous croyez, sans le comprendre, que l'eau devient un corps solide comme la glace, et qu'un peu de vapeur, comme celle qui s'échappe de votre marmite, puisse mouvoir les énormes trains de nos chemins de fer. Vous croyez, et vous le comprenez encore moins, que le fil de fer d'un télégraphe électrique transmet instantanément la parole de Paris à Marseille. Vous croyez cela sans pouvoir l'expliquer. Pourquoi donc vous refuser à croire à l'âme, parce que vous ne la comprenez pas?

— Quelle différence, M. Dupré ! Je crois toutes les choses dont vous parlez parce que je les vois; ou du moins, si je ne vois pas comment les choses se passent, je vois au moins les résultats. Mais l'âme, je ne la vois pas, et je ne vois pas ses effets.

— La seule différence qu'il y ait, M. Gagelin, c'est que les hommes n'ont aucun intérêt à ne pas croire les phénomènes physiques, tandis que presque tous ceux qui nient l'âme ont intérêt à ne pas croire à son existence; car, s'ils y croyaient, il faudrait, pour être conséquents avec eux-mêmes, mettre leur conduite en harmonie avec leur croyance. Le vrai motif qui nous porte à douter de l'existence de l'âme, c'est que cette croyance nous oblige à nous faire violence pour surmonter nos passions. Mais si vous croyez aux choses dont vous voyez les effets, vous devez croire à l'union de l'âme et du corps; car vous ne

pouvez la nier sans vous mettre dans l'impossibilité de comprendre l'homme, et par conséquent de vous comprendre vous-même.

— Comment cela ? reprit M. Gagelin.

— Comment cela ? Je vais vous le montrer. Si nous n'avons pas une âme, comprenez-vous l'existence de l'homme ? Comprenez-vous comment le corps agit, pense, parle et raisonne ? Ce sont donc vos os, votre chair ou votre sang qui font tout cela pour vous. Si nous n'avons pas une âme, il n'y a dans l'homme que de la matière comme dans le bois de cette table, comme dans le livre que je tiens à la main, comme dans les pierres qui forment les murs de cette salle, dans les vitres qui y laissent passer la lumière, dans le fer qui en retient les portes et les fenêtres. Mais alors comment la matière pourrait-elle faire chez l'homme ce qu'elle est incapable de faire dans tout ce qui nous environne, dans le bois, la pierre, le fer, les métaux, dans la terre, dans l'air et dans l'eau ?

— C'est que c'est de la matière vivante, dit avec assurance Léonard Dubois qui passait pour l'une des fortes têtes de la fabrique. L'homme vit, tandis que la pierre, le fer, les métaux ne vivent pas.

— Prends garde, mon ami, reprit M. Dupré. Ne remplace pas une chose que tu ne connais pas par quelque chose que tu ne comprends pas davantage. On croit avoir rendu compte de la différence qui existe entre l'homme et tout ce que nous voyons sur la terre en disant que l'homme vit et que les choses ne vivent pas. Mais c'est remplacer un mot par un autre ; or, il ne faut jamais le faire, si nous ne voulons pas nous abuser nous-mêmes et nous exposer à être la dupe des autres, en nous accoutumant à prendre pour des réalités, des mots que nous répétons ensuite sans les comprendre. Ainsi dis-moi, Léonard, qu'est-ce que la vie ? —

Ici M. Dupré se tut attendant une réponse qui ne vint pas. Léonard cherchait et d'autres avec lui ; personne ne trouvait. M. Dupré reprit :

— Tu ne réponds rien, et je n'en suis pas surpris. Je serais fort embarrassé moi-même pour t'expliquer ce que c'est que la vie. Je te donnerais probablement une explication bien compli-

quée, bien obscure, que tu aurais beaucoup de peine à suivre, et, après tout, cette explication ne t'expliquerait rien ; elle ne ferait que mettre dans ta tête des mots en place d'autres. Je te tromperais ainsi, comme font beaucoup de gens, en te laissant croire que je t'ai appris quelque chose. Cependant, si nous ne pouvons pas dire ce que c'est que la vie, nous pouvons indiquer au moins ce qui vit sur la terre. N'y a-t-il que les hommes qui vivent? —

A cette question tout le monde s'empressa de nommer les animaux; quelques-uns ajoutèrent les plantes.

— Vous avez raison. Les animaux et les plantes naissent, croissent, se nourrissent et meurent comme l'homme ; c'est là ce qui constitue la vie. Mais, si ce qu'on nomme la vie suffisait pour expliquer comment la matière peut accomplir tout ce que l'homme fait, je vous demanderais alors de m'expliquer pourquoi tout ce qui a vie ne se comporte pas de la même manière ; pourquoi les plantes qui naissent, vivent et meurent, ne sont pas semblables aux animaux, qui ont de plus la possibilité d'agir et de se mouvoir, et qui en outre éprouvent du plaisir et de la douleur. Je vous demanderais encore pourquoi les animaux diffèrent autant de l'homme, qui a de plus qu'eux l'intelligence et la raison, avec un langage qui lui permet d'entrer en relation avec ses semblables.

Vous voyez donc bien, mes amis, que la vie est un mot qui n'explique pas tout. Il n'explique pas même comment quelques parties de la matière deviennent dans certaines circonstances capables de naître, de croître et de mourir ; comment ce que nous mangeons devient du sang, de la chair et des os ; comment ces aliments forment ici des cartilages et là de la peau, des cheveux sur la tête et des ongles à l'extrémité des membres, du lait si doux et si sucré dans un organe, de la bile si amère dans un autre. Il explique encore moins comment la matière, que nous voyons tout autour de nous incapable de sensation et de mouvement, deviendrait chez l'homme susceptible d'intelligence et de raison, capable de sentir et de vouloir. Pour moi, je ne me l'explique pas du tout.

Par profession, vous le savez, j'ai beaucoup étudié le corps de l'homme ; j'ai aussi étudié le corps des animaux afin d'apprendre

sur eux ce qui pouvait être utile ou nuisible à l'homme. Vous savez aussi combien par goût je me suis occupé des plantes. Eh bien ! ni chez l'homme, ni chez les animaux, ni chez les plantes, je n'ai pu saisir ce qui, dans la matière, constituerait le principe de la vie, et personne ne l'a pu saisir avant moi. Je vous avoue, mes amis, que cette ignorance humilie ma raison, et qu'elle m'apprend à me défier de moi-même. Je suis bien forcé de reconnaître qu'il y a dans ce monde plus que ce que nos yeux nous y montrent, et dans le corps de l'homme autre chose que ce que nous voyons et touchons. Comme être vivant, je suis contraint d'y voir plus que de la matière, et comme être raisonnable, sentant, voulant, pensant et parlant, j'y vois quelque chose de bien supérieur au corps. Ce quelque chose, je l'appelle avec tout le monde une âme.

Pour tout homme qui raisonne, il est évident que ce qui pense, ce qui réfléchit, ce qui veut en nous, n'est ni le corps, ni aucune autre partie de notre corps. Prêtez quelquefois attention à ce qui se passe en vous, lorsque vous pensez, lorsque vous voulez quelque chose, et dites si c'est quelque partie de votre corps qui a pensé, qui a voulu, qui a éprouvé un désir, une émotion quelconque. D'ailleurs, si une partie de notre corps pouvait ainsi penser et vouloir, toutes les parties auraient la même faculté. Mon estomac penserait comme ma tête, et mon pied aussi bien que ma main. Mes jambes auraient des désirs comme mes bras. Il est vrai que, dans ce cas, si l'une voulait aller à droite, tandis que l'autre aurait envie d'aller à gauche, je ne vois pas trop comment je pourrais faire. —

Un éclat de rire partit à ces mots dans tout l'auditoire.

— Ne riez pas, reprit M. Dupré. Ce que je vous dis est ce qui devrait avoir lieu, si la matière avait la faculté de penser. Car la science démontre, et cette science, je puis la nommer, c'est la chimie à laquelle nous devons de si belles découvertes dans notre siècle, la science, dis-je, démontre que toutes les parties de notre corps sont essentiellement composées des mêmes principes matériels. Au reste quelqu'un de vous pourrait-il me dire, s'il s'est jamais aperçu qu'il pensât par les doigts, par les pieds, par les épaules ou par l'estomac ? —

Un nouvel éclat de rire répondit à cette question ; mais M. Ga-

gelin y mit fin, en disant que tout le monde savait bien que c'est le cerveau qui pense.

— Un instant, dit M. Dupré; ne tranchons pas les questions si vite; car, si la matière peut penser, je ne vois pas pourquoi mes bras et mes jambes, qui me rendent tant de services, ne penseraient pas aussi bien que le cerveau. Cependant, va pour celui-ci. Vous voudrez bien me faire l'honneur de croire qu'en qualité de médecin, j'ai étudié le cerveau comme les autres organes du corps humain. Eh bien! en conscience, je puis vous assurer qu'il m'est impossible d'imaginer comment le cerveau pourrait penser. Si vous le savez, M. Gagelin, comme vous paraissez le croire, vous nous rendriez service en nous l'expliquant. — Vous vous taisez : j'en dois conclure que vous n'en savez pas plus que les autres, et que le cerveau est mis en avant pour se débarrasser de l'âme, parce qu'il est moins gênant. Mais voyons ce qui a pu faire admettre cette opinion par quelques personnes.

L'âme, qui est en nous l'être pensant et voulant, a besoin d'un organe pour transmettre aux différentes parties du corps les ordres de la volonté. Cet organe est le cerveau. C'est lui qui, à l'aide des nerfs qui en partent et de là se rendent à toutes les parties du corps, transmet à ces parties les ordres de la volonté et leur imprime le mouvement avec une rapidité vraiment prodigieuse. Ainsi mon âme n'a pas plutôt pensé à lire dans ce livre, que mon bras s'avance pour le saisir. Je veux voir ce qui se passe derrière moi, et à l'instant ma tête et mon corps se tournent avant même que j'aie eu le temps de m'apercevoir de mon désir. C'est aussi le cerveau qui, à l'aide des mêmes nerfs, porte à l'âme les impressions ou sensations produites par les objets étrangers sur toutes les parties de notre corps. Le cerveau, avec ses nerfs, n'est donc qu'un intermédiaire entre l'âme et ces parties. Mais, comme il est chez l'homme l'agent indispensable du mouvement et des sensations, on en a conclu que c'était lui qui sentait et qui voulait. On lui a ainsi assigné le rôle qui n'appartient et qui ne peut appartenir qu'à l'âme. Car la matière n'exécute que des actes matériels, et le cerveau, organe matériel, ne saurait accomplir un acte aussi immatériel que la pensée.

L'âme est donc un être immatériel comme ses actes ; et, comme elle ne pourrait être une partie du corps ou du cerveau lui-même,

sans participer à sa nature matérielle, il faut donc qu'elle soit indépendante du corps. Or, si elle est indépendante du corps, celui-ci ne l'entraîne pas dans sa dissolution; elle ne périt pas avec lui; par conséquent, tout ne meurt pas avec le corps.

C'est donc déjà pour nous une grande présomption que l'âme est immortelle; nous avons par là l'espoir de revoir un jour Louis Morand que nous estimons tant, et avec lui tous ceux que nous aurons aimés: grande consolation qui nous reste à la mort de nos parents et de nos amis!

Mais si l'âme est immortelle, il y a sans doute quelque raison pour cela, car tout a un motif dans ce monde, et André nous l'a fait pressentir en disant qu'il voyait où j'en voulais venir. Quelle est donc la fin pour laquelle Dieu a mis en nous ce principe immatériel si différent de notre corps, de ce composé de chair et d'os, sujet à la décrépitude et à la décomposition, qui naît, boit et mange, vit un temps et meurt comme l'herbe ou la brute? Pourquoi a-t-il mis en nous un principe plus noble et plus pur, capable d'éprouver le plaisir et la douleur, de sentir et d'aimer, de s'élever par la pensée jusqu'à la contemplation de ce monde, jusqu'à l'intelligence de l'ordre et des beautés qui y règnent, et par suite jusqu'à la reconnaissance et à l'amour pour le créateur de tant de merveilles et le souverain dispensateur de tant de bienfaits?

A ce moment, M. Passemard, le cafetier, allait faire une observation, mais André ne lui en laissa pas le temps.

— Pardon, M. Dupré; mais avant de chercher pourquoi Dieu a créé l'âme, il faudrait être certain que Dieu l'a créée. Or, on ne sait pas ce que c'est que Dieu, on ne sait pas même s'il existe.

— Comment, si Dieu existe! s'écria M. Dupré. André, je savais bien que ta première question devait nous mener loin; mais je n'aurais jamais supposé qu'elle pût nous conduire jusqu'à devoir démontrer à Mirebeau l'existence de Dieu. Serais-tu assez malheureux pour ne pas y croire? Que je te plaindrais alors!

— Oh! non, Monsieur, je n'en suis pas là, heureusement. Mais, à vous dire la vérité, depuis qu'étant enfant, j'ai entendu le curé de notre village parler de cela au catéchisme, je ne m'en suis guère occupé. J'ai, au contraire, entendu si souvent blasphémer Dieu, que je me suis dit plus d'une fois que, s'il existait

réellement, il punirait les méchants qui l'outragent. De sorte qu'avec le temps il m'est venu des doutes. Aussi, tandis que nous y sommes, je serais bien aise de m'éclairer et de me fortifier dans une croyance qu'après tout, voyez-vous, j'aimerais à conserver. Plus d'un parmi nous est dans le même cas, et je suis persuadé que tout le monde sera charmé d'entendre ce que vous auriez à nous dire à ce sujet.

— Je te félicite, André, de la sincérité de ton langage et de ton désir de connaître la vérité. Je te remercie aussi de l'occasion que tu me fournis de parler de la puissance, de la grandeur et de la bonté de Dieu. Car, pour le prouver, il suffit de montrer ses œuvres, et on ne peut voir ses œuvres sans se sentir pénétré de reconnaissance et d'admiration.

Je ne ferai ni à toi, André, ni à aucun de ceux qui m'écoutent, l'injure de penser que vous ayez pu croire un instant que ce monde est l'œuvre du hasard. Le hasard n'est rien ; ce n'est qu'un de ces vains mots qu'on emploie pour expliquer ce qu'on ne comprend pas. D'ailleurs n'être rien ou ne pas exister est la même chose : or ce qui n'a pas d'existence ne saurait rien produire : le monde n'est donc pas l'œuvre du hasard. Ce ne serait pas toi, Léonard, si habile à ajuster les métiers de la filature, qui croirais que le hasard, incapable d'assembler les différentes pièces d'aucun de ces métiers, aurait pu produire une œuvre aussi belle et aussi compliquée que l'univers?

— Certainement, non, répondit Léonard; mais on dit que le monde n'a pas été créé et qu'il a toujours existé.

— Et qui dit cela? Des ignorants qui n'ont rien étudié, et qui répètent encore aujourd'hui de vieilles erreurs discréditées depuis longtemps. Tous les travaux, toutes les découvertes des savants ont, au contraire, parfaitement démontré de nos jours que le monde n'a pas toujours existé. Ce n'est pas seulement l'Écriture sainte qui nous raconte l'histoire de sa création ; on la lit aujourd'hui à toutes les pages du livre de la nature, dans toutes les couches de la terre, au sommet des plus hautes montagnes comme dans les entrailles de la terre. Cette histoire est écrite en caractères irréfragables dans toutes les collections de nos musées.

Quant à l'homme, l'Écriture sainte n'est pas non plus seule à

nous apprendre que son existence sur la terre ne remonte pas à une bien haute antiquité. L'histoire authentique de tous les peuples est d'accord en cela avec le récit de Moïse, et tous les progrès de la science ont confirmé ce récit : aussi les ignorants sont-ils les seuls à vouloir reculer indéfiniment l'apparition de l'homme sur la terre. Et d'ailleurs, en examinant avec quelle rapidité merveilleuse l'esprit humain accomplit des progrès, en comparant l'état où nous sommes aujourd'hui avec celui où vivaient nos pères, il y a deux ou trois siècles, puis celui-là avec l'état de leurs ancêtres, et en remontant ainsi de siècle en siècle, on arrive bientôt à un état de grossièreté, d'ignorance et de barbarie, tel que l'humanité n'aurait pas pu y subsister un instant. Nous sommes donc ramenés de ce côté à reconnaître que l'homme, pas plus que le monde, n'a pas toujours existé.

D'ailleurs, si nous examinons la nature de l'homme; et ici, mes amis, permettez-moi de parler encore un peu en médecin, comment ne pas croire que l'homme est sorti un jour tout formé des mains de son créateur ? En remontant de génération en génération, nous voyons chaque homme enfanté et élevé par son père et sa mère, ceux-ci élevés à leur tour par leurs parents, et ainsi de suite. Mais enfin nous arrivons à une limite, à un premier homme, à une première femme, qui n'ont pas eu de parents, puisqu'on sait d'une manière positive que l'homme n'a pas toujours existé. Or, dirons-nous que l'homme s'est créé lui-même? Ce serait une absurdité qui ne peut venir dans la tête d'un homme de sens; car comment ce qui n'existe pas pourrait-il se donner l'être? Supposera-t-on que le premier homme est né de je ne sais quel germe existant dans la nature? Mais vous savez combien l'enfance est nécessiteuse. Concevez-vous d'après cela un jeune être arrivant à la vie et devant se développer et grandir sans le secours de parents toujours là pour l'entourer des soins qu'il réclame?

— C'est absurde, s'écria M. Ravaud cultivateur, réputé pour l'attachement qu'il portait à sa famille. Sans les soins de ses parents, un petit enfant ne vivrait pas un jour, pas seulement une heure.

— Pour moi, continua M. Dupré, comme médecin, il ne me faut pas d'autre considération pour être convaincu que l'homme

a été créé, et qu'il l'a été tout formé, avec tous ses organes et toutes ses facultés, et déjà doué de force et de raison. Or, avez-vous bien compris ce qu'il a fallu de sagesse et de merveilleuse intelligence pour créer l'homme? Avez-vous jamais réfléchi sur vous-mêmes? Vous êtes-vous bien étudiés? Avez-vous jamais considéré cet assemblage étonnant de parties concourant dans une harmonie parfaite à composer un tout si bien approprié à sa destination? Avez-vous étudié le mécanisme de ce corps qui, dans sa perfection, surpasse nos machines les plus habilement construites? J'en appelle encore à toi, Léonard, qui es à même de comparer.

— Oh! Monsieur, dit Léonard, j'y ai pensé plus d'une fois, et j'avoue que nos métiers dont j'admire souvent l'ingénieux mécanisme, ne sont rien en comparaison de cette admirable machine qu'on nomme le corps humain.

— Avez-vous observé, poursuivit M. Dupré, le jeu des leviers qui constituent nos membres, et des muscles qui, par des contractions imperceptibles, les font mouvoir avec une force énorme? Comprenez-vous l'ingénieuse disposition de nos organes qui transforment notre nourriture en sang, et qui, transportant celui-ci dans toutes les parties du corps, vont y porter avec lui la santé et la vie? Comprenez-vous la structure plus étonnante encore de nos organes des sens? de cette oreille qui, dans l'ébranlement produit par l'air sur une faible membrane, nous fait percevoir les sons rendus par les corps à des distances diverses, et, nous en faisant distinguer la nature, nous permet de saisir à la fois et le roulement majestueux du tonnerre qui gronde au plus haut des airs, et le bourdonnement presque imperceptible de l'insecte qui voltige à nos pieds? de cet œil, mille fois plus merveilleux peut-être qui, à l'aide d'une faible image peinte sur un espace de quelques lignes, nous met en état d'embrasser d'un regard un paysage de plusieurs lieues, de manière à en voir l'ensemble tout en en distinguant les moindres détails?

Je vous le demande, avez-vous réfléchi quelquefois à ce chef-d'œuvre de la création qu'on appelle l'homme? Et si vous y avez réfléchi, avez-vous pu faire autrement que de vous élever, par la pensée, à la contemplation de l'Être infiniment grand qui a pu créer une semblable merveil

Quittons cependant le corps de l'homme, malgré l'attrait qu'il doit avoir pour nous. Jetons un instant les yeux sur un des millions d'êtres aux formes si diverses qui peuplent la terre, l'air et les eaux, et dont l'étonnante variété de structure dépasse les bornes de l'imagination. Prenons un de ces insectes qui, par leur petitesse, disparaissent presque à nos regards. Dans cet insecte que notre œil a peine à découvrir, il y a cependant un tronc, une tête, des ailes et des membres; dans cette tête il y a des yeux, et dans ces yeux, des membranes, des humeurs, une rétine, des nerfs et des muscles; dans le tronc, tous les organes indispensables à la vie avec leur complication de canaux qui se ramifient dans tous les sens; dans chaque membre imperceptible, pour ainsi dire, de cet insecte presque invisible lui-même, il y a des parties distinctes, des jointures pour permettre à ces parties de se plier, des substances molles ou cornées, avec des muscles pour les mouvoir, puis en dedans des vaisseaux de nature et d'usage divers, et à l'intérieur encore de ces vaisseaux, un fluide nourricier qui y circule. Quelle est la main de l'ouvrier qui a pu exécuter un ouvrage d'une aussi exquise délicatesse?

Portons maintenant nos regards sur la terre que nous habitons : quel spectacle plein de grandeur et de beauté vient s'offrir à nos yeux! Ici de vastes plaines couvertes de moissons destinées à nourrir des populations entières, ou de riantes prairies à l'éclatante verdure, où paissent de nombreux troupeaux; là des coteaux ornés de vignes aux élégants festons et dont les pampres étalent à l'automne leurs teintes si variées, ou des collines couvertes de bois dont l'épais feuillage nous invite à venir y chercher l'ombre et la fraîcheur; plus loin de hautes montagnes, élançant vers les cieux leurs cimes gigantesques chargées de neige et de glaces, éternels réservoirs de nos fontaines. Voyez descendre de leurs flancs ces ruisseaux qui serpentent en murmurant dans de frais vallons, voyez-les se réunir pour former des rivières qui fécondent de riches plaines ou des fleuves au cours majestueux, qui traversent de vastes étendues en répandant partout sur leur cours la richesse et la vie, et qui vont enfin, bien loin de leur source, porter à la mer le tribut de leurs eaux; voyez ces mers et ces océans que l'ignorance considérait autrefois comme des obstacles au rapprochement des nations, et qui, par

l'intelligence éclairée de l'homme, sont devenus le moyen le plus rapide de communication entre les peuples; voyez-les sillonnés par d'innombrables vaisseaux qui portent à un hémisphère les productions de l'autre et font participer les habitants de chaque point de la terre aux avantages de tous les pays. Voyez partout l'industrie, le commerce, secondés par cette intelligence humaine, qui est un don de Dieu, animant, cultivant, transformant ce globe, répandant l'aisance et le bien-être dans les contrées en apparence les plus déshéritées, en y accumulant les jouissances et les commodités de tous les climats.

Admirons maintenant cette alternative continuelle des jours et des nuits se balançant périodiquement dans leur durée croissante ou décroissante, cette succession constante des saisons qui nous ramènent en leur temps les fleurs et les fruits, les chaleurs qui fécondent la terre et les frimas qui la reposent. Puis, quittant cette terre et nous élevant au-dessus de sa surface, contemplons la marche de ce soleil qui se lève le matin dans des flots d'or, qui, à midi, darde ses rayons sur nos champs pour mûrir nos fruits et enrichir nos guérets, et qui le soir se couche dans des nuages éclatants de pourpre; voyons-le se voiler quelquefois derrière des nuées d'où descendent à leur tour des nuées bienfaisantes. Quand enfin il a disparu à l'horizon, admirons le calme de ces belles nuits où tout se tait sur la terre pour laisser l'homme jouir du repos ou se livrer à la méditation dans le silence de la nature. Contemplons alors la magnificence de ce ciel étoilé suspendu sur nos têtes comme une voûte étincelante, et où des milliers de mondes se meuvent dans des espaces immenses.

Suivons dans leur cours ces astres qui, accomplissant leurs révolutions avec une étonnante régularité, reviennent chaque année, chaque jour, précisément à la place qu'ils doivent occuper, après avoir parcouru, dans l'intervalle, des cercles de plus de deux cents millions de lieues, comme celui que la terre décrit autour du soleil, et qui n'est lui-même qu'une faible partie des cercles infiniment plus grands que décrivent d'autres astres. Élançons-nous par la pensée dans cette insondable immensité des cieux, où les mondes sont semés comme le sable sur nos rivages et où l'éternité voit briller et disparaître des soleils dont la lumière avec sa vitesse de soixante-dix mille lieues par seconde,

ne peut arriver jusqu'à nous pendant une vie d'homme. A l'idée de cette immensité devant laquelle l'imagination la plus audacieuse reste comme écrasée, anéantie, à la vue de tant de magnificences et de merveilles, à la pensée de tant de bienfaits, comment ne pas reconnaître la puissance et la grandeur d'un Dieu, comment ne pas s'incliner en silence dans un sentiment de respect, d'adoration et d'amour ! —

M. Dupré s'arrêta, cédant à l'émotion que cette peinture excitait en lui, et l'assemblée frappée d'étonnement par la grandeur du tableau qu'il venait de dérouler à ses yeux, resta quelque temps dans le silence de l'admiration.

M. Gagelin le rompit le premier en faisant observer timidement qu'on pourrait rendre raison de tout en admettant une intelligence qui pénétrerait et animerait toutes les parties de la matière.

— Je sais qu'on n'a pas craint de le dire, reprit M. Dupré, et j'y ai déjà répondu à propos de l'âme, en vous parlant de l'impossibilité de croire que la matière soit capable de penser et de raisonner. Mais que serait donc cette intelligence pénétrant toutes les parties de la matière, si ce n'est Dieu? excepté que dans ce système, chaque parcelle de matière ne serait pas seulement une portion de Dieu, mais Dieu lui-même, y résidant tout entier, puisque pour accomplir sa fin dans ce grand tout, il lui faudrait son intelligence tout entière. Alors Dieu serait ce morceau de bois, ce brin d'herbe, ce clou, cette feuille, ce caillou; ce serait vous, ce serait moi, ce seraient mes mains, mes pieds, mes ongles, tout ce que je mange, tout ce que je rejette au dehors de moi, la boue que je foule à mes pieds. Tout serait Dieu, excepté Dieu lui-même! Le cœur se révolte à une pareille monstruosité.

Dans ce rêve de l'esprit humain, comment voir autre chose que le produit de l'orgueil qui, forcé de reconnaître une origine à tout ce qui existe, aime mieux l'attribuer à toute autre cause qu'à Dieu, parce qu'il lui faudrait confesser sa dépendance envers ce souverain Être, lui obéir, l'adorer et le servir? Il préfère le chasser du ciel pour n'avoir pas à lui porter son encens et ses prières.

Mais voyez, mes amis, combien l'esprit de l'homme s'égare lorsqu'il veut abandonner les voies du bon sens. On nous repro-

che souvent notre crédulité, à nous qui croyons à Dieu, à sa providence, à sa bonté; quelle crédulité, au contraire, fut jamais plus grande que celle des hommes qui admettent ces extravagantes conceptions de l'esprit? On ne veut pas croire à un Dieu qui a créé le monde, et l'on croit à la puissance organisatrice du hasard, c'est-à-dire du néant! On ne croit pas à Dieu, à sa suprême intelligence qui a donné des lois au monde et a façonné cette merveille du corps humain, et l'on admet l'intelligence de la matière! On ne croit pas à Dieu, à sa providence qui gouverne et régit l'univers, et l'on accorde à la matière le pouvoir de régler le cours des astres, de les maintenir dans leurs orbites, de conserver la succession régulière des saisons, des jours et des nuits, et d'entretenir à la surface de la terre l'ordre, le mouvement et la vie! O folie de l'orgueil! O aveuglement de l'esprit humain!

Mes amis, ne donnons à personne le spectacle d'une pareille aberration. En cherchant à nous élever au-dessus du vulgaire, en repoussant ce que croient tous les hommes sensés, ce qu'ont cru les plus grands génies de tous les temps, en adoptant des systèmes qu'une sotte crédulité peut seule admettre, craignons de nous rabaisser au-dessous des êtres privés de raison. Je vous laisse ces réflexions à méditer jusqu'à notre prochain entretien. —

Le bon docteur se retira en disant ces mots et l'assemblée se sépara sous l'influence des émotions que sa parole avait excitées dans les cœurs.

DEUXIÈME ENTRETIEN.

FONDEMENTS DE LA MORALE.

Pendant toute la quinzaine on s'entretint à Mirebeau des belles paroles que M. Dupré avait fait entendre à la première conférence. Les hommes religieux se sentaient fiers d'avoir été si bien défendus contre les railleries de quelques libertins impies. Les faibles et les timides étaient heureux de se sentir affermis dans leurs croyances. Ceux dont le souffle desséchant du doute avait flétri le cœur, croyaient, pour ainsi dire, renaître à la vie, en se rattachant à deux dogmes aussi fondamentaux que la croyance en Dieu et en l'existence de l'âme. Tous se sentaient attirés à la pensée de conférences d'où l'on devait sortir meilleur. Ils étaient tout étonnés de se trouver du goût pour des choses qui auparavant n'avaient jamais fixé leur attention.

Aussi, le dimanche fixé pour la deuxième réunion, l'assemblée fut encore plus nombreuse qu'à la première. Beaucoup s'y étaient rendus uniquement pour le plaisir d'entendre M. Dupré, qu'on écoutait toujours avec intérêt parce qu'il savait animer tout ce qu'il disait. Les jeunes gens étaient venus poussés par le désir de savoir comment il traiterait des questions sur lesquelles quelques-uns flottaient encore indécis. Les uns, ceux qui avaient assisté aux instructions du curé, se sentaient quelquefois ébranlés par les propos qu'ils entendaient tenir autour d'eux; ils étaient bien aises d'être fortifiés par la parole d'un homme qui inspirait autant de confiance. Les autres et surtout ceux qui étaient étrangers à la commune et qui, s'étant trouvés en contact avec des gens sans principes et sans conduite, avaient ramassé dans le monde quelques arguments contre les vérités de la religion et de la morale, se proposaient d'embarrasser M. Dupré par leurs objections.

Il y avait aussi quelques-uns de ces esprits chagrins, pour qui c'est un besoin de penser autrement que les autres, et quelques hommes aveuglés par la passion ou par des intérêts personnels. Ils attachaient une médiocre importance aux questions traitées

par le docteur; le souci de leurs affaires les préoccupait davantage. Ce qu'ils redoutaient le plus était l'influence que les conseils de M. Dupré pouvaient avoir sur les coutumes des habitants de Mirebeau et partant sur leurs propres intérêts. Au premier entretien, ils ne s'étaient pas sentis de force à l'attaquer, mais ils se proposaient de prendre leur revanche, en saisissant à l'occasion le côté vulnérable.

De ce nombre étaient Vincent Dornier, forgeron, homme d'un caractère violent; M. Jarland, que les malheurs avaient aigri et qui, n'ayant pu faire ses affaires, s'en prenait à Dieu et aux hommes; M. Basset, cabaretier, et M. Passemard, cafetier, dont les affaires souffraient des conseils de M. Dupré et qui voyaient avec peine des réunions si contraires à leurs propres intérêts; M. Gagelin, le pharmacien, qui n'avait d'autre motif que de montrer sa supériorité en faisant des objections; M. Maucorps, homme d'affaires, plus habile à les embrouiller qu'à les arranger, et qu'on supposait de compte à demi avec certains usuriers.

D'un autre côté, se trouvaient en plus grand nombre et avec des vues bien différentes, des hommes amis de leur maire et de leur curé, habitués à respecter ce que la morale prescrit, et par conséquent disposés à suivre les conseils du docteur. Dans cette circonstance, ils n'avaient pas besoin de l'entendre pour être convaincus de ce qu'il devait dire. Mais souvent ils étaient impatientés de s'entendre jeter à la tête ces objections qui courent les rues et qui, devenues banales à force d'être répétées, n'en sont pas moins embarrassantes pour les personnes peu exercées à les combattre. Ils n'étaient pas fâchés d'apprendre de M. Dupré, comment on pouvait y répondre.

Parmi ceux-ci on remarquait M. Bertrand, fermier, homme d'un ordre remarquable, à qui l'économie permettait de faire beaucoup de bien; M. Thomas Ravaud, avec qui nous avons déjà fait connaissance et que chacun aimait pour la bonté de son cœur; M. Romain Duroure, autre cultivateur, homme loyal et d'une intégrité à toute épreuve, mais d'une franchise quelquefois un peu rude; M. Saujon, menuisier habile, recherché pour la conscience avec laquelle il exécutait tous ses travaux; Honoré Buquet, jeune tisserand, déjà père d'une nombreuse famille, travailleur infatigable qu'on voyait douze heures par jour courbé sur son

métier et qui le reste du temps cultivait son petit champ. Nous devons nommer aussi M. Dubuisson, associé de M. Lenoir, propriétaire de la filature, homme juste et bon, mais ferme, chargé spécialement de diriger les travaux et en conséquence ayant des rapports continuels avec les ouvriers; et enfin, l'instituteur, M. Raymond, âgé aujourd'hui d'environ quarante ans, très-considéré dans sa commune à cause des services qu'il y avait rendus et possédant une grande influence sur la jeunesse qu'il avait élevée en partie.

Un rayon de satisfaction éclaira le front du docteur lorsque, en entrant, il trouva l'assemblée aussi nombreuse. Cet homme bienfaisant se réjouit en voyant que son but était atteint.

— Mes bons amis, dit-il, lorsqu'il se fut assis après avoir traversé la salle, adressant, sur son chemin, un mot amical à chacun, je vous remercie de votre empressement à vous rendre à nos réunions. J'aime à croire que de votre part il y a un peu d'affection pour moi, car le sujet de nos entretiens est très-sérieux, et vous ne pouvez pas espérer que je sois amusant. Je tâcherai seulement de vous intéresser et surtout de vous être utile. Si j'y réussis, j'aurai répondu à la confiance que vous me témoignez en venant chercher des lumières auprès de moi.

Un murmure d'approbation accueillit ces paroles, et M. Dupré allait commencer, lorsque M. Maucorps, l'un de ceux qui voulaient l'embarrasser, lui dit avec une apparence de curiosité sincère.

— Monsieur le docteur, vous nous avez parlé de Dieu, il y a quinze jours dans des termes admirables, qui nous ont vraiment frappés. Il n'y a certainement parmi nous personne qui révoque en doute l'existence de Dieu : à cet égard je ne crois pas que vous trouviez un incrédule à Mirebeau. Dieu existe, on ne le nie plus. Mais quel est-il? Comment le connaître? Pouvons-nous le comprendre? Et quels devoirs en découlent pour nous? Voilà des questions qui nous préoccupent, et dont quelques-uns de mes amis et moi, nous vous prierions de nous donner la solution, si vous le jugiez à propos, et si ces messieurs le trouvaient bon.

— Monsieur Maucorps, répondit M. Dupré, je suis heureux de vous entendre assurer qu'il n'y a pas d'incrédules à Mirebeau, et je m'en réjouis pour ses habitants, parce qu'il n'y a rien d'aussi désolant que le doute, rien qui ronge et torture autant le cœur.

Mais vous n'êtes pas satisfait, dites-vous, de croire que Dieu existe, vous voudriez savoir ce qu'il est. Au lieu de vous répondre, je pourrais vous renvoyer à M. le curé, parce que la question est bien plus dans ses attributions que dans les miennes. Cependant, puisque vous m'interrogez, je vous dirai franchement mon opinion.

Je ne blâme pas, tant s'en faut, ces recherches sur la nature de Dieu; celui qui n'a jamais réfléchi sur ce sujet montre un esprit bien léger. Prenons garde, pourtant. Le besoin de comprendre Dieu, de savoir ce qu'il est, ne serait-ce pas un reste de ce vieux levain d'incrédulité, qui, pour se dispenser de faire acte d'obéissance et d'amour envers Dieu, se retranche derrière la nécessité de savoir ce qu'il est, pour savoir comment on doit l'honorer et le servir? Cherchons-nous de la même manière à comprendre tout ce qui nous entoure, pour le bien connaître avant d'en jouir? Vous, mes amis, qui arrosez la terre de vos sueurs, avant de déposer en terre un grain de blé qui deviendra une tige surmontée d'un épi, vous arrêtez-vous pour comprendre par quelle force mystérieuse il germera, étendra ses racines dans le sol et élèvera sa tige vers le ciel? Vous savez qu'il en sera ainsi, vous n'en demandez pas davantage, et vous remerciez Dieu qui bénit vos travaux. Toi, Vincent, lorsque tu bats sur l'enclumeton fer brûlant, as-tu cherché à comprendre auparavant comment le feu le ramollit et lui communique la propriété de s'étendre sous le marteau et de prendre toutes les formes que tu sais si bien lui donner?

— Parbleu, non! s'écria Vincent, et le ton de son exclamation fit rire l'auditoire. Je sais que cela se passe ainsi, et je n'en demande pas davantage.

— Et nous tous, mes amis, quand nous allons manger un de ces fruits que la bonté de Dieu nous fournit, nous abstenons-nous d'y goûter tant que nous n'avons pu comprendre ce qu'est ce parfum qui embaume notre odorat, cette saveur qui flatte notre palais, cet éclat et ce velouté qui charment nos regards? Que ferions-nous, si avant d'agir nous voulions tout connaître, tout analyser? Comprenons-nous seulement ce que nous avons continuellement sous les yeux et qui nous intéresse le plus? Notre corps n'est-il pas la première, la plus étonnante merveille? Et

cependant nous n'y faisons pas attention, nous ne demandons pas que cette énigme nous soit expliquée. Nous sommes un mystère à nous-mêmes, et nous sommes étonnés que Dieu soit un mystère pour nous !

Quelques-uns voudraient que nous pussions connaître Dieu par nos sens. Imprudents ! ils ne savent pas que, si c'était possible, ils ne pourraient pas soutenir l'éclat de sa majesté, ils seraient écrasés par sa grandeur. Ils voudraient que Dieu se rendît sensible à eux, et ils ne comprennent pas que, pour apercevoir Dieu par nos sens, il faudrait qu'il fût de la matière, ce qui est impossible, car alors ce serait un être périssable et borné, ou qu'il fût la matière elle-même, monstruosité révoltante, comme nous avons vu.

Puisque Diéu n'est pas de la matière qui puisse se révéler à nos sens, nous ne pouvons le concevoir que comme un esprit infiniment puissant et infiniment bon. Dieu, étant un pur esprit, ne peut se révéler à nous que par notre âme qui est un esprit comme lui. C'est ce qu'il fait, j'en appelle à vous, mes amis ; ne parle-t-il pas à votre intelligence et à votre cœur ? Pour moi, je ne le connais pas, comme je connais ce que j'ai vu de mes yeux et touché de mes mains, mais j'y crois fermement, et je ne conçois même pas le monde subsistant un instant sans lui. Je fais plus qu'y croire, je le sens dans mon esprit, dans mon cœur, dans tout mon être ; je le sens dans les bienfaits dont il me comble sans cesse. Il existe, tout le dit à mon intelligence ; cela suffit pour moi, et je ne cherche pas à pénétrer le secret de sa nature. Être infiniment borné comme je suis, comment pourrais-je comprendre l'Être infiniment grand ?

— Mais, dit Honoré Buquet, le tisserand, à qui la nécessité de travailler seize à dix-sept heures par jour, pour nourrir sa nombreuse famille, ne permettait pas de lire comme il l'aurait voulu, et qui s'en dédommageait en consacrant à la lecture plusieurs heures de la journée du dimanche, si nous ne pouvons pas comprendre Dieu complétement, ne pouvons-nous et ne devons-nous pas étudier ses œuvres afin d'en connaître le but ?

— Certainement, Honoré, répondit M. Dupré. Autant les recherches sur la nature divine peuvent être dangereuses pour beaucoup d'esprits, parce qu'elles les égarent dans des abîmes sans



fond, autant l'étude des œuvres de Dieu est salutaire, parce qu'elle entretient en nous la pensée de sa grandeur et de sa bonté. Étudions les merveilles de la création dont je vous ai dit un mot la dernière fois, et nous comprendrons sa puissance. Chaque pas que nous ferons dans cette étude nous remplira de gratitude pour sa bonté, en nous montrant avec quelle admirable sagesse, elle a tout approprié à notre nature et à nos besoins. Je voudrais, mes amis, que vous fussiez tous versés dans les sciences, comme j'ai été obligé de l'être par état, et comme je le suis encore plus devenu par goût. Vous seriez saisis d'admiration en voyant comment tout se lie, tout s'enchaîne dans ce monde, à tel point qu'une chose changée, il faudrait à l'instant changer toutes les autres, ou bien l'existence de l'homme ne serait plus possible ici-bas.

— Mais, dit M. Thomas Ravaud, est-ce que nous autres ignorants, nous ne pourrions pas connaître pourquoi les choses que nous voyons autour de nous sont ainsi faites. Quoique je ne sois pas un savant, vous le savez assez, j'ai bien compris, l'autre dimanche, la beauté des choses que vous nous avez citées et auxquelles je n'avais pas encore fait attention. Mais il y en a beaucoup en ce monde dont je ne comprends pas l'utilité : je serais pourtant bien aise de savoir à quoi m'en tenir.

— Votre désir est très-louable, M. Ravaud. Mais, bien que plus l'on fait de progrès dans les sciences que je vous ai nommées, plus on découvre de merveilleux rapports dans l'organisation du monde, la connaissance de ces sciences n'est pas indispensable, et ceux qui y sont étrangers peuvent trouver beaucoup de livres où l'étude de la nature est mise à leur portée. La bibliothèque de l'école en possède quelques-uns que M. Raymond fera connaître et remettra à ceux d'entre vous qui voudraient les lire. Vous ne pouvez pas faire de lecture qui vous soit plus profitable, je vous le promets.

— C'est fort bien, M. Dupré; mais tout le monde n'a pas la ressource de lire, vous le savez. Il n'y avait pas d'école de mon temps, et quand on a ouvert la classe du soir, je ne comprenais pas encore l'utilité de l'instruction; plus tard, je me suis cru trop âgé. Bref, je ne sais pas lire, à mon grand regret; aussi je recommande bien à ceux qui sont jeunes de ne pas faire comme moi. Mais enfin il y a des choses qui m'embarrassent, et dont je

serais bien aise de me rendre compte. Ainsi tout ne me semble pas pour le mieux dans ce monde, et, par exemple, je trouve que la terre est bien dure pour ceux qui doivent la cultiver.

— Je le trouve comme vous, M. Ravaud, mais vous allez comprendre qu'il ne peut en être autrement. Toute chose ici-bas doit être appropriée à ses différents usages. Si donc la terre était plus tendre et plus légère, vous la travailleriez avec plus de facilité, mais vous y enfonceriez comme dans le sable ou la boue. Nous ne pourrions pas construire de maisons, parce qu'elles ne reposeraient pas sur un fondement solide. Les arbres mêmes ne pourraient pas exister sur la terre, le moindre vent les renverserait.

— C'est bien vrai, M. Dupré, je n'y avais jamais pensé. Merci de votre explication, elle m'apprendra dorénavant à être moins prompt à me plaindre.

— La même chose doit arriver à tous ceux qui, au lieu de ne voir qu'eux et ce qui les gêne, songeront en même temps aux autres. Ainsi, en passant devant la carrière de Martial, ou devant la forge de Vincent, je les ai souvent entendus pester en s'essuyant le front, l'un contre sa pierre qu'il trouvait trop pénible à extraire, et l'autre contre son fer, qui lui paraissait bien difficile à travailler.

— Ça, c'est vrai, dirent tous deux, Martial Pérignon, le carrier, et Vincent Dornier, le forgeron. Nous ne sommes pourtant pas des fainéants.

— On le sait, mes amis. Vous êtes de vigoureux compagnons, et c'est pour cela que je vous ai cités. J'aurais pu nommer aussi Benoît Roussel, qui en abattant ses arbres dans le bois, interrompt souvent ses chansons par un gros juron.

— J'ai tort, je l'avoue, M. Dupré, mais quoique j'aie le poignet robuste, le bois est quelquefois bien dur pour ma hache.

— Je le crois comme toi, Benoît; mais ce n'est pas une raison pour blasphémer la Providence et croire qu'elle a mal fait les choses. Si le fer de Vincent n'était pas si dur à travailler, pourrait-il sans se briser, fendre la terre, extraire la pierre de Martial, ou abattre les arbres de Benoît? Et toi, Martial, si ta pierre n'avait pas autant de solidité, pourrait-elle servir à la construction de nos maisons et à tous nos besoins? Et si le bois de nos arbres n'était pas aussi résistant, comment ferait-il nos charpentes et

tous les objets dont l'usage repose sur cette résistance? Vous voyez, par ces exemples, que nous sommes injustes en accusant la Providence, parce que nous ne voyons que nous dans le monde; quelquefois même parce que nous ne voyons que le moment présent. Ainsi, l'été, nous nous plaignons de la chaleur, et nous oublions qu'elle est nécessaire pour mûrir nos moissons; l'hiver, nous murmurons contre le froid qui est nécessaire pour donner à la terre le temps de préparer les sucs propres à nourrir la récolte prochaine et au cultivateur le repos sans lequel il ne pourrait supporter les rudes labeurs de l'été. Et d'ailleurs, ces alternatives des saisons, ces intempéries et ces rigueurs qui excitent les plaintes des uns, sont précisément ce qui procure à d'autres le travail qui les fait vivre. Si je pouvais passer en revue tout ce qui existe dans le monde, je vous ferais voir, qu'une foule de choses qui vous choquent sont, au contraire, indispensables à votre existence. Du reste, en avançant dans le cours de nos entretiens, j'aurai sans cesse à vous faire remarquer la bienfaisance et l'harmonie des lois providentielles qui régissent le monde matériel comme le monde social.

— Je conçois, dit à ce moment M. Passemard, l'utilité de cet arrangement, mais je n'en vois pas la nécessité. Puisque Dieu est tout-puissant, il pouvait en adopter un autre.

— Sans doute, tout pouvait être autrement arrangé dans ce monde; cela n'eût dépendu que de Dieu. Mais la possibilité de faire les choses autrement ne diminue en rien la reconnaissance pour l'arrangement établi par lui. Car les choses y sont tellement disposées que l'une d'elles venant à changer, à l'instant l'homme souffre ou même ne peut plus vivre. Qu'en conclure, mes amis, si ce n'est que tout a été fait pour l'homme? C'est ce que nous prouvera de plus en plus l'étude de la nature et de nous-mêmes. Or, puisque tout a été fait pour l'homme ici-bas, comment l'homme ne se montrerait-il pas reconnaissant envers Dieu qui a disposé la terre si admirablement pour lui servir d'habitation?

— Il me semble cependant que tout est loin d'être bien sur la terre, objecta d'un air de mauvaise humeur, M. Jarland, que sa position peu aisée portait à voir tout en mal. Est-ce que vous prenez pour des bienfaits de Dieu, les maladies, les infirmités, la peste, la famine, la grêle, les orages, les inondations et

toutes les calamités qui ravagent la terre, sans compter les animaux qui tourmentent l'homme ou attaquent ses biens?

— Je ne prends certainement pas tout cela pour des bienfaits, M. Jarland, quoiqu'à un point de vue dont nous n'avons pas encore parlé, tout cela ait son utilité pour l'homme, souvent même pour celui qui en souffre. Beaucoup de nos maux d'ailleurs ne sont que le résultat des fautes des hommes, qui pourraient s'y soustraire ou en prévenir les fâcheux effets par une meilleure conduite ou plus de prévoyance. En outre, ce qui est un fléau pour quelques individus, devient fréquemment un bienfait pour des contrées entières : tels sont les orages qui purifient l'atmosphère et amènent des pluies bienfaisantes. Il en est de même d'une foule de choses dont nous nous plaignons : les unes sont un excitant pour l'homme, elles le poussent à faire usage de ses facultés; les autres développent l'instinct de sociabilité que Dieu a mis en lui, elles établissent des rapports de bienveillance entre les hommes et donnent lieu à la pratique des vertus. Mais, pour bien comprendre ceci, nous avons besoin de nous rendre compte de l'existence de l'homme en ce monde.

L'étude des œuvres de la création nous prouve, avons-nous vu, que Dieu est un être infiniment puissant. Or, s'il est puissant, il est bon; car il n'y a que les faibles qui soient méchants, ils ne font le mal que parce qu'ils ne savent pas et ne peuvent pas satisfaire autrement leurs désirs. Mais on demande comment on peut concilier les maux qu'on voit sur la terre avec l'idée de la bonté de Dieu? Il n'y a qu'un moyen, c'est de connaître la destination de l'homme ici-bas.

Qu'est-ce que l'homme et pourquoi existe-t-il sur la terre? Depuis que le monde subsiste, les hommes se sont fait cette question, et la seule réponse satisfaisante, comme l'a dit récemment un des plus célèbres philosophes de notre époque, est celle qui se trouve dans un petit livre que vous connaissez tous, et qui en apprend plus sur cette question que tous les systèmes inventés par l'esprit humain. Ce petit livre, c'est le catéchisme.

— Eh quoi! s'écria M. Gagelin, est-ce que vous voudriez nous renvoyer au catéchisme?

— Pourquoi pas, si le catéchisme doit vous instruire?

— Mais le catéchisme est fait pour les enfants.

— Il convient aussi pour les hommes, et j'espère vous en convaincre. Le catéchisme nous apprend en effet, que Dieu nous a créés *pour le connaître, l'aimer et le servir, et par ce moyen mériter le bonheur éternel.* Cette définition répond à tout, elle comprend tout, et je défie d'en trouver une qui explique mieux l'homme. Connaître, aimer, servir Dieu, ces trois choses embrassent l'homme tout entier et elles comprennent tous ses devoirs.

Comment connaître Dieu autrement qu'en étudiant ses œuvres, et comment les étudier sans y appliquer son esprit, sans cultiver son intelligence? Plus on a d'instruction, mieux on peut connaître et comprendre les œuvres de Dieu. La réponse du catéchisme nous fait donc un devoir de cultiver notre esprit et de chercher à nous instruire. Trouvez-vous encore, M. Gagelin, que le catéchisme ne soit fait que pour les enfants et les ignorants?

— Vous avez raison, répondit M. Gagelin, un peu honteux de sa première exclamation, mais pris par son côté le plus sensible, la prétention à la science. M. Dupré continua.

— Le catéchisme nous dit ensuite que l'homme est créé pour aimer Dieu. Mais vous le savez déjà, comment avoir étudié les œuvres de Dieu et ne pas l'aimer de toutes les forces de son âme? Il faudrait être un monstre d'ingratitude pour ne pas aimer celui qui a tout fait pour nous dans ce monde, qui nous prodigue ses dons tous les jours de notre vie, et qui veille sans cesse sur chacun de nous. D'un autre côté, nier qu'il puisse s'arrêter à s'occuper de nous, c'est vouloir mettre des bornes à sa puissance et à sa bonté, afin de se dispenser de lui payer notre tribut de reconnaissance et d'amour.

Mais comment lui montrer cette reconnaissance et cet amour, si ce n'est en le servant? Et pourquoi le servir? Parce que nous sommes ses créatures et qu'il nous comble de ses faveurs. Comment le servir? En nous soumettant à ses ordres, en nous conformant à ses intentions. Servir Dieu, sera donc accomplir sa volonté. Mais, comme un être souverainement juste et bon ne peut vouloir que le bien, servir Dieu et faire sa volonté, ce sera faire le bien, éviter le mal, nous abstenir de nuire aux autres, leur faire, au contraire, le plus de bien que nous pouvons.

M. Basset n'avait encore rien dit, mais il voyait avec peine la tournure que prenaient ces réunions dont la tendance devait di-

minuer la fréquentation de son cabaret. Aveuglé par son intérêt, il crut le moment favorable pour faire une remarque à son profit.

— Puisque faire le bien est la meilleure manière de servir Dieu, se hasarda-t-il à dire, nous n'avons donc pas besoin d'écouter ce que disent les prêtres. A les entendre, on ne peut servir Dieu qu'en étant toujours à l'église.

— Vous allez un peu vite, M. Basset. La meilleure manière de servir Dieu, ai-je dit, est de pratiquer la vertu; cependant ce n'est pas assez. Témoignerez-vous votre amour à votre père, en obéissant à ses volontés, mais en ne lui donnant aucune marque de tendresse et de respect? Non, sans doute. De même, nous devons aussi témoigner à Dieu que nous l'aimons, le remercier des grâces qu'il nous accorde, et lui témoigner notre reconnaissance, non pas en étant toujours à l'église, comme vous dites, mais en lui rendant le culte qui lui est dû.

— Mais, monsieur, reprit M. Basset, est-ce que j'ai besoin d'aller à l'église pour prier Dieu? lui qui peut tout, dites-vous, qui sait tout et qui est présent partout, entend notre prière sans que nous ayons besoin d'aller la lui porter à l'église.

— Il est vrai, monsieur Basset, que Dieu est partout présent, il l'est même dans votre cabaret où il voit ce qui s'y passe. Il lit nos plus secrètes pensées dans le fond de nos cœurs, malgré le voile dont nous cherchons à les couvrir; il entend donc les prières que nous lui adressons en quelque lieu que nous nous trouvions. Mais si nous prions réellement Dieu, pourquoi répugner à le faire en présence de nos frères assemblés? Ne serait-ce pas que derrière tous ces prétextes se cache le refus de faire profession de religion, parce que cette profession serait un engagement qui nous imposerait l'obligation de mettre notre conduite en harmonie avec la manifestation de notre croyance?

— Mais, est-ce que Dieu a besoin de nos prières? demanda à son tour M. Passemard.

— Non, sans doute, Dieu n'a pas besoin de nos prières; mais nous, nous avons besoin de le prier. La prière est salutaire à l'homme, elle réveille en lui le sentiment de ses devoirs. Occupé, tous les jours de la semaine, du soin de pourvoir à ses besoins, absorbé par le souci des affaires, il serait exposé à ou-

blier les obligations que lui impose sa qualité d'homme, si de temps en temps, à jours et à heures fixes, certaines pratiques religieuses ne venaient le faire rentrer en lui-même. En proie à des difficultés et des peines de toutes sortes, il tomberait parfois dans le découragement, si la prière ne venait lui rendre la confiance et l'espoir, en lui montrant au ciel un ami, un protecteur, un père. Par un nouveau bienfait de Dieu, la prière dont il nous fait un devoir, est elle-même une preuve de son amour; car elle est un secours pour la faiblesse de l'homme, une consolation et un bonheur.

Mais il ne suffit pas de prier; le culte public est aussi un devoir envers Dieu et envers les hommes.

— Et que fait aux hommes que je prie ou ne prie pas Dieu? dit de nouveau M. Basset; que je le prie en particulier ou en public, pourvu que je ne leur fasse pas de tort?

— Cela leur importe plus que vous ne pensez, M. Basset. En ne rendant pas en public le culte que nous devons à Dieu, nous faisons douter de nos sentiments, et nous privons nos semblables de l'exemple que nous sommes tenus de leur donner. La religion ne prescrit pas seulement ce que nous devons à Dieu, elle nous enseigne aussi ce que nous devons faire ou ne pas faire aux autres hommes.

— Est-ce que le Code ne nous l'apprend pas aussi bien que la religion? objecta M. Maucorps.

— Vous connaissez le Code mieux que moi, M. Maucorps, puisque votre état est de l'étudier. Mais vous devez savoir aussi qu'entre ce que les lois humaines défendent et ce que la morale permet, il y a un espace immense que l'homme intègre ne franchit pas; l'exemple de Louis Morand nous le prouvait l'autre jour. Honnête homme jusqu'à la corde, dit-on en parlant de ceux qui savent se mettre à l'abri de tout risque en ne faisant rien de ce qui est défendu par les lois, mais qui se permettent tout ce dont elles ne parlent pas. Mais vous savez le cas qu'on en fait et combien chacun s'en défie.

Ne croyez pourtant pas, mes amis, que je veuille médire des lois humaines; elles sont utiles, indispensables, elles rendent les plus grands services aux peuples, et aucune société ne peut subsister sans elles, mais enfin tout le monde ne peut pas les étu-

dier et les connaître, tant elles sont nombreuses et compliquées; et cependant, comme je viens de le dire, il y a une foule de choses sur lesquelles elles se taisent, et que la morale prescrit ou défend. Le Code civil ni le Code pénal ne sont donc pas le code de la morale.

— Je n'ai besoin ni de l'un ni de l'autre, interrompit M. Gagelin, pas plus que de la religion, pour savoir comment je dois me conduire. Mon intérêt me le dit mieux que tout cela.

— Vous croyez, M. Gagelin?

— Comment, si je le crois? mais j'en suis sûr.

— Prenez garde. Votre certitude pourrait bien souvent n'être qu'une illusion. Je vous remercie pourtant de votre observation; elle va me permettre de rectifier quelques idées. Si, en avançant que votre intérêt vous montre ce que vous devez faire, vous entendez dire par là qu'en général notre intérêt est d'accor davec notre devoir, c'est-à-dire qu'en remplissant notre devoir, nous servons presque toujours nos vrais intérêts, je suis d'accord avec vous. Aussi, je suis heureux de pouvoir dire dès à présent à tous ceux qui m'écoutent, que le meilleur moyen de faire ce qui leur est utile, est encore de remplir leurs devoirs et de faire ce que la morale et la religion leur ordonnent. J'aurai sans cesse l'occasion dans le cours de ces entretiens, de vous montrer l'alliance de l'intérêt et du devoir, et de montrer qu'en nous conformant aux lois de la morale, nous faisons généralement ce qui nous est le plus utile. Ce sera même encore pour nous un nouveau sujet d'admirer la bonté de Dieu, qui a si bien disposé les choses en ce monde, qu'en faisant ce que prescrit la morale, nous faisons notre bien propre.

Mais si vous voulez fonder sur l'intérêt particulier la morale publique et privée, vous me permettrez de n'être plus de votre avis. On l'a essayé bien souvent et jamais on n'y a réussi. A cet égard, comme vous aimez la lecture, je vous renverrai à ce qu'un autre célèbre philosophe de nos jours a écrit dans un magnifique livre, sur le *vrai*, le *beau* et le *bien*. Mais, comme on entend fréquemment soutenir dans le monde l'opinion que vous venez d'émettre, permettez-moi d'en dire quelques mots à ces messieurs.

Je viens de dire que notre devoir est d'accord avec notre véri-

table intérêt, et je ne me rétracte pas. J'entends en effet par là qu'en remplissant notre devoir nous faisons toujours ce qui nous est utile, ce qui est une grande force pour nous dans la vie. Cependant il faut se garder d'en conclure que pour remplir son devoir, il suffit de consulter son intérêt. Cela pourrait être, et ni nous, ni nos semblables ne courrions aucun risque, si nous n'étions pas exposés à nous méprendre sur ce que nous croyons être notre intérêt. Mais trop souvent nous prenons pour notre intérêt, non pas ce qui nous est véritablement utile, mais ce qui nous plaît, ce qui nous est agréable. Nous aimons avant tout les commodités, les jouissances, le plaisir, et, entraînés par la passion, nous sacrifions sans cesse nos véritables intérêts au plaisir du moment. Si donc nous contractons l'habitude de prendre notre intérêt pour guide de nos actions, nous risquons de nous nuire gravement à nous-mêmes en nous trompant sur ce que nous regardons comme notre intérêt. Un plaisir fugitif, un goût, un caprice, risquera à tout moment d'être pris pour un intérêt réel et permanent.

Cette doctrine mettra d'ailleurs les hommes dans le plus grand embarras à votre égard. Car, si votre intérêt est la règle de votre conduite, comme votre intérêt est presque toujours ce qui vous plaît, je ne sais plus sur quoi compter dans mes rapports avec vous, et je suis dans la même incertitude avec tous les autres hommes; car ce qui plaît à l'un n'est pas ce qui plaît à l'autre. La morale, c'est-à-dire la règle de conduite des hommes, variera donc avec leurs goûts et avec leur manière de juger de ce qui leur est utile et agréable : il y aura autant de morales que d'individus. La morale de chacun variera même d'un jour à l'autre, car ce qui leur plaît aujourd'hui, n'est pas ce qui leur plaira demain. Si je dois dépendre des fantaisies et des caprices des hommes, merci de votre morale, j'aime mieux la morale ordinaire, celle de la religion et du devoir. Comme elle est la même pour tous les hommes, pour tous les temps et pour tous les lieux, je sais du moins à quoi m'en tenir.

— Pardon, M. Dupré, dit à ce moment M. Gagelin. Vous parlez là d'un intérêt passager et mal entendu. Mais il s'agit d'un intérêt permanent et bien compris, ce qui laisse subsister l'idée du bien et du mal. Permettez-moi d'expliquer ma pensée. Le bien, c'est ce qui est conforme à notre intérêt, le mal, ce

qui y est contraire. Le vice est l'égarement qui sacrifie le vrai bonheur à des plaisirs dangereux et sans durée; la vertu, au contraire, est la sagesse qui, en vue d'un bonheur durable, résiste à l'entraînement des passions. La morale de l'intérêt confirme ainsi tous les devoirs consacrés par l'opinion commune; ce sont des devoirs parce qu'ils sont conformes à notre intérêt personnel; faire du bien aux hommes est même le plus sûr moyen qu'ils nous en fassent, car c'est le meilleur moyen d'obtenir leur estime et leur sympathie. Vous le voyez, M. Dupré, mon intérêt me conseille tout ce que la morale ordinaire prescrit, il m'interdit tout ce qu'elle défend. Je n'ai donc plus besoin de votre religion et de votre morale; j'ai un guide bien plus certain; car rien n'est aussi pressant et aussi infaillible que l'intérêt.

— M. Gagelin, je vous remercie de votre explication; elle va précisément me servir à vous montrer que vous vous faites illusion. Car, si l'intérêt tient le même langage que la morale, je ne vois pas pourquoi nous substituerions l'un à l'autre. Je n'y trouverais d'avantage que si l'intérêt était réellement un guide plus infaillible, comme vous le prétendez. Or, il me sera facile de vous montrer le contraire.

Je commencerai par vous faire remarquer que, malgré l'alliance intime de notre intérêt avec notre devoir, alliance que je persiste à reconnaître, la morale, dans bien des cas, nous commande de sacrifier en tout ou en partie le premier au second. Cette seule considération serait donc la condamnation d'une doctrine qui donne l'intérêt pour seule règle de nos actions. Je dis seule, remarquez-le bien; car je suis moins absolu que vous. Vous excluez la religion comme fondement de la morale, et vous vous contentez de l'intérêt. Moi, je ne repousse pas l'intérêt, tant s'en faut: je l'appelle, au contraire, en aide à la morale. Seulement je me garde bien de le prendre pour le fondement de celle-ci, parce qu'il serait insuffisant.

Quand la religion et la morale nous prescrivent de faire le bien, de nous abstenir du mal, de nous priver des plaisirs blâmables, de modérer nos désirs, de comprimer nos passions, quand, dans des circonstances graves, elles nous ordonnent même de sacrifier notre intérêt à notre devoir, elles ne nous y invitent pas seulement au nom de l'estime et de la sympathie que nous

pourrons nous concilier par là, et en vue de plaisirs plus grands, plus nombreux et plus durables, que nous pouvons espérer pour l'avenir, elles nous l'ordonnent au nom du devoir, et elles nous y sollicitent par la promesse d'un bien supérieur à tous les intérêts humains, celle d'un bonheur éternel.

— Ah ! voilà le grand mot ! s'écria M. Basset d'un ton grossier. C'est ça ; privons-nous de tout pendant que nous vivons, nous serons heureux après notre mort. C'est toujours la même chanson. Et qui nous le garantit, votre bonheur éternel ?

— Et qui vous garantit le bonheur de demain, M. Basset ? Êtes-vous sûr de vivre l'année, le mois, la semaine qui vient ? Vous avez beau être en santé, une maladie survient et vous enlève ; des accidents vous menacent à chaque instant. Vous n'avez pas même la ressource de vous priver pour prolonger vos plaisirs, vous seriez des niais de le faire, car le présent seul vous appartient, et vos privations seraient en pure perte. Plongez-vous donc dans les plaisirs, et puisque votre vie ne dépend pas de vous, faites-la, comme on dit, courte et bonne.

— Mais ce n'est pas là ce que j'ai voulu dire, interrompit M. Gagelin ; cette morale grossière n'est pas de la morale, ce serait celle des animaux, s'ils en avaient une.

— Je le sais, reprit M. Dupré, et je ne vous attribue pas ces idées. Mais prenez garde, votre système y conduit. Si vous ne tirez pas ces conséquences, d'autres les tireront. Vous voulez que je me prive de certains plaisirs afin de m'en ménager plus longtemps dans l'avenir. Mais où est donc mon intérêt, si je n'atteins pas cet avenir ? La privation reste et le plaisir m'échappe ; j'ai été malheureux pour rien, vous m'avez trompé.

Vous prétendez que je fasse du bien afin de mériter l'estime des hommes et leur bienveillance. J'y consens, mais ne me le prescrivez pas au nom de mon intérêt, car quel intérêt ai-je à obliger les pauvres et les malheureux ? Quand je leur aurai sacrifié mon temps et donné une partie de ma fortune, ils ne me la rendront pas, et, si je tombe dans la misère, l'estime publique m'en dédommagera-t-elle ? Si je fais le bien par intérêt, je ne le ferai plus, quand j'y verrai un intérêt contraire. Si je ne le fais qu'en vue de l'estime publique, je cesserai de le faire, lorsque nul ne pourra le savoir. Si cette considération m'impose des

devoirs envers mes semblables, elle ne m'en impose aucun envers moi-même, et dès lors je me permets tout quand je puis le faire impunément et que j'y vois mon intérêt ou que j'y trouve mon plaisir. Je suis fripon, libertin, séducteur, adultère, quand je le puis sans compromettre ma réputation, ma liberté et ma vie.

Voyez d'ailleurs où nous conduit ce système. Que de science il exige! que de calculs il entraîne! Je tends toutes les facultés de mon esprit à la recherche de mon intérêt, et cependant je ne suis pas sûr de l'atteindre. Je puis accroître mes chances de succès à force de prudence et de combinaisons; il restera toujours des chances contraires, et sur celles-ci ma volonté ne peut rien; le résultat est toujours incertain. Avec la religion, au contraire, et la morale, je ne saurais manquer le but final? En cherchant à faire le bien ici-bas, je puis n'y pas réussir, mais la fin dernière ne saurait m'échapper, puisqu'elle est la conséquence de ma volonté et de mes efforts. Le devoir met ainsi mon bonheur entre mes mains; le bien suprême, un bonheur éternel, ne dépend que de moi.

— Fort bien, M. Dupré, reprit M. Gagelin. Mais cela repose sur l'existence de la vie future, que je n'entends pas nier assurément, mais qu'enfin rien ne prouve d'une manière indubitable.

— Pas plus que ne sont prouvées tant d'autres choses que cependant on ne conteste point. Eh bien! M. Gagelin, mettons les choses au pis, et supposons que la vie future n'existe pas. Qu'en résultera-t-il? Je me serai trompé, je me serai fait illusion. Mais du moins cette espérance m'aura soutenu dans le cours de ma vie. Et vous, qu'aurez-vous eu pour vous aider à faire le bien et à résister à la tentation du mal? Car, en prêchant la morale de l'intérêt, vous n'entendez pas prêcher une morale plus relâchée que la mienne, plus relâchée que celle du devoir et de la religion. Vous n'entendez pas être moins honnête, moins vertueux que les gens religieux?

— Non, assurément.

— Je prends acte de vos paroles, M. Gagelin; car autrement je préférerais avoir affaire aux gens religieux plutôt qu'à vous et aux partisans de vos idées. Mais si la conduite des uns et des autres doit être la même, si vous ne voulez pas être infé-

rieur en probité et en vertu aux hommes religieux, si vous prétendez n'en différer que par la croyance, alors pourquoi cette différence? Ou vous voulez vous dispenser de ce que prescrivent la morale ordinaire et la religion, ou vous voulez vous y soumettre. Si vous avez pour but de vous en dispenser, votre doctrine n'offre plus assez de garanties ni à moi ni aux autres hommes, et nous nous en méfions. Si, au contraire, vous ne voulez pas que votre code de morale soit au-dessous du mien, pourquoi combattre ma croyance qui est un soutien pour moi et une garantie pour les autres?

— Votre raisonnement est très-juste, monsieur Dupré, et je n'aurais rien à y opposer; mais pourquoi la religion nous commande-t-elle de croire des absurdités et des choses qui révoltent la raison?

— Je vous arrête, M. Gagelin, non pas qu'en qualité d'homme religieux je me blesse de ce que vous venez de dire, mais parce que vous entrez dans un ordre d'idées où je ne puis pas vous suivre, d'abord parce que cela nous entraînerait beaucoup trop loin, puis parce que je ne suis pas chargé de faire l'apologie de la religion; je ne suis pas un théologien et je n'ai pas les connaissances nécessaires pour entreprendre cette apologie. Je laisse ce soin à M. le curé, à qui vous pouvez aller présenter vos doutes, si vous désirez sincèrement les voir éclaircis, et qui ne sera pas embarrassé pour y répondre. Vous vous seriez peut-être même aperçu qu'il va au-devant de ce désir, si vous alliez quelquefois l'entendre. Mais si je ne puis pas vous répondre en théologien, je vous dirai quelques mots en homme du monde qui a un peu étudié. Et d'abord, permettez-moi une question. Vous parlez de ce qu'il y a de révoltant dans la religion; il n'y a de révoltant que ce qui blesse la morale. Or, y a-t-il dans notre religion quelque chose qui vous paraisse immoral ou contraire à la justice, à la vertu?

— Je n'ai pas dit cela, M. Dupré. Il n'y a pas de morale plus pure que celle de l'Évangile.

— Je savais d'avance que vous pensiez ainsi; mais j'étais bien aise de l'entendre de votre bouche. Il y a donc seulement, dans ce que la religion nous enseigne, des choses absurdes, comme vous dites, et qui vous paraissent choquer la raison et le bon sens.

— C'est cela.

— Eh bien ! M. Gagelin, je vous demanderai : Êtes-vous bien sûr de la supériorité de votre raison pour regarder comme des absurdités ce qu'ont cru les hommes les plus illustres qui aient éclairé l'humanité ? Je ne vous parlerai pas d'un saint Paul, d'un saint Jean Chrysostome, d'un saint Augustin, et de tous ces immortels Pères de l'Église dont le savoir et la profondeur nous étonnent encore aujourd'hui; je ne vous citerai pas non plus, dans des temps plus rapprochés, un Bossuet, un Fénelon, un Bourdaloue, un Massillon, ces flambeaux de l'Église et ces gloires de la France ; vous les récuseriez peut-être comme des écrivains partiaux, quoique vous fussiez réduit à mettre en doute leur sincérité, ne pouvant suspecter leurs lumières. Je vous nommerai seulement dans une autre sphère les plus grands génies des temps modernes, un Pascal, un Leibnitz, un Linné, un Newton, un Cuvier, ou ces vaillants capitaines comme les Bayard, les Turenne, et tant d'autres dont l'attachement à la religion ne pouvait passer pour une faiblesse de l'esprit ou du cœur. Si ces hommes, devant lesquels s'incline avec respect le front des savants ou des guerriers de tous les pays, ont cru ce que la religion nous invite à croire, soyons assez modestes pour ne pas élever notre raison au-dessus de la leur, pour ne pas croire notre intelligence humiliée en admettant ce qu'ils ont admis.

Il y a sans doute dans la religion bien des choses que nous ne comprenons pas. Mais, en dehors de la religion, il y a tout autour de nous, une foule de choses que nous ne comprenons pas davantage, et que nous croyons cependant, parce que nous les voyons des yeux de notre corps. Croyons de même les autres, bien qu'elles ne soient accessibles qu'aux lumières de l'intelligence. D'ailleurs, mes amis, employons des termes exacts, et ne disons pas que la religion nous ordonne d'admettre des choses impossibles. Ce qui est impossible et absurde, c'est ce qui ne pourrait pas être, comme de dire que deux et deux ne font pas quatre, ou de soutenir qu'il fait à la fois jour et nuit. Mais une chose que nous ne comprenons pas n'est pas pour cela une chose impossible. Il y a vingt ans encore, vous auriez aussi regardé comme une absurdité si on était venu vous dire que deux amis pouvaient converser à quatre ou cinq cents lieues de distance au moyen

d'un fil électrique. Aujourd'hui, vous ne le comprenez pas plus, mais vous ne le traitez pas d'absurde. Faites-en de même à l'égard de la religion, et puisque vous êtes entourés de mystères dans le monde physique, ne soyez pas étonnés d'en rencontrer dans les choses divines. Que ce que vous comprenez de la puissance et de la bonté de Dieu, vous aide à admettre ce que vous ne concevez pas dans sa nature et dans les mystères de sa religion.

— Il faudrait au moins, dit alors M. Basset, qu'on ne nous dît pas des niaiseries et des stupidités. Y a-t-il rien de ridicule comme le diable et l'enfer?

— M. Basset, il n'y a, dans la religion, de niaiseries et de stupidités que celles qu'y mettent les sots, mais ce n'est pas là la religion telle que nous la présente l'Église. Quant à la croyance au démon, c'est-à-dire au génie du mal, il n'y a de ridicule que le nom que vous lui donnez, l'idée fausse que beaucoup de personnes en conçoivent, et les formes extravagantes dont s'est plu à le revêtir l'imagination des ignorants. Mais pour nier l'existence du génie du mal, il faudrait ne pas voir ce qui se passe dans le monde. Et, sans sortir de la commune, n'apercevons-nous pas quelquefois à Mirebeau l'effet de ses conseils ? Peut-être même s'est-il glissé dans cette enceinte ? —

Un éclat de rire accueillit ces paroles, et beaucoup d'assistants, interprétant mal la pensée de M. Dupré, jetèrent à la dérobée un regard malicieux sur quelques-uns de leurs voisins.

— Heureusement, reprit M. Dupré, s'il y a de mauvais esprits, il y en a aussi de bons. Je remercie donc la religion de tout ce qu'elle fait pour moi; je la remercie de toutes les institutions qu'elle a établies pour ma consolation, mon soulagement et ma sanctification, de ses fêtes et de ses cérémonies qui me rappellent à la pensée de mon Dieu, et qui, par leur imposante solennité, s'emparent de mon cœur pour l'élever jusqu'au trône du souverain Créateur. Étudions sincèrement la religion, mes amis, et nous ne serons plus surpris de ce qu'elle propose à notre croyance. Permettez-moi de vous le dire franchement : qu'est-ce qui nous empêche de croire? Ce ne sont ni les mystères, ni l'étrangeté des dogmes de la religion : ce sont nos passions, nos penchants, nos défauts. Sans eux nous ferions bon marché de ce qui dans la re-

ligion dépasse notre intelligence. Mais en croyant il faudrait conformer notre conduite à notre croyance, faire ce que la religion prescrit, s'abstenir de ce qu'elle défend, et souvent sacrifier nos goûts et nos plaisirs. Nous n'en avons pas le courage et nous cherchons à nous justifier à nos propres yeux en disant que nous ne croyons pas. Eh ! mes amis, renonçons à nos passions, et rien ne nous empêchera plus d'être et de nous dire chrétiens.

— Vous avez bien raison, dirent plusieurs voix dans l'auditoire.

— Je le pense, reprit M. Dupré ; mais, mes amis, ajouta-t-il, je vous ai tenus bien longtemps aujourd'hui pour vous entretenir des intérêts de votre âme. Je vous ai conduits dans le ciel où je ne m'étais pas chargé de vous mener. La prochaine fois nous reviendrons sur la terre pour nous occuper de notre position dans ce monde.

TROISIÈME ENTRETIEN.

POSITION DE L'HOMME EN CE MONDE, ET AMÉLIORATION GRADUELLE DE LA CONDITION HUMAINE.

Dans son dernier entretien, M. Dupré avait fait naître des désirs qu'on cherchait à satisfaire. Aussi, dès le lendemain, M. Raymond vit sa classe d'adultes plus fréquentée qu'elle ne l'avait encore été. Il eut à répondre à un grand nombre de questions, et la bibliothèque communale dont la garde lui était confiée, mit en circulation bien des livres qui jusque-là n'avaient eu que de rares lecteurs. On voulait faire quelques-unes de ces bonnes lectures dont les discours du docteur commençaient à faire comprendre l'intérêt. Les jeunes gens qui, par suite de l'instruction qu'ils avaient reçue à l'école, pouvaient mieux profiter de leurs lectures, s'empressaient de demander des livres en consultant M. Raymond sur le choix de ceux qu'ils devaient lire. Cet habile instituteur leur indiquait ceux qui convenaient le mieux à leur âge, à la nature de leur esprit et à leur degré d'instruction. Les hommes plus âgés eurent aussi recours à la bibliothèque, et même quelques-uns de

ceux qui ne savaient pas lire, M. Ravaud entre autres, vinrent eux-mêmes chercher des livres afin de se faire faire la lecture par leurs enfants pendant la veillée.

Tous les habitants de Mirebeau ne suivirent pourtant pas cet exemple. Les habitués du cabaret et du café tournèrent leurs pas vers le lieu accoutumé de leurs réunions, mais ils s'y trouvèrent moins nombreux que d'ordinaire. Il était évident que les entretiens du docteur avaient déjà détaché quelques individus. M. Passemard et M. Basset, qui, par leur profession, étaient du très-petit nombre d'individus dont les intérêts ne sont pas toujours d'accord avec le bien public, s'effrayaient de ce résultat. Ils cherchaient donc, chacun de son côté, à détruire l'effet des discours de M. Dupré. Malheureusement ils n'avaient guère à leur service que le vieil arsenal des objections rebattues, et, malgré les secours que leur prêtaient, dans d'autres intentions, M. Gagelin, M. Maucorps, Léonard Dubois et quelques autres, ils ne se sentaient pas en état de lutter avec lui par le raisonnement. Mais ils pensaient pouvoir réussir en employant l'arme plus dangereuse des railleries; ils espéraient affaiblir ainsi l'ascendant que M. Dupré prenait sur les esprits dans des questions où leurs intérêts étaient en jeu. Aussi, bien que ces intérêts souffrissent de leur présence aux réunions du dimanche, ils ne voulaient pas manquer d'y assister. M. Gagelin leur vint en aide en prenant la parole à la réunion suivante.

— M. Dupré, dit-il, lorsque tout le monde eut pris place, vous nous avez montré que tout ce qui existe sur la terre a été fait en vue de l'homme, et que tout y est si bien combiné que, pour changer une seule chose, il faudrait changer toutes les autres. Je crois qu'en y réfléchissant bien personne ne peut plus contester cette vérité. Mais vous nous avez dit aussi que les choses sont disposées pour le bonheur de l'homme, et que tout nous montre la bonté de Dieu. Alors comment concilier l'idée de cette bonté avec les maux que nous rencontrons à chaque pas?

— Et surtout, ajouta Léonard, comment accorder l'idée de sa justice avec le spectacle qui s'offre partout à nos regards, le triomphe des méchants et le succès des pervers, les souffrances des bons, le malheur et la ruine des gens de bien?

— D'une manière très-simple, Léonard, en nous rendant bien

compte de la nature de l'homme et de sa condition ici-bas. C'est précisément ce dont je voulais vous entretenir aujourd'hui; mais avant d'aborder cette question, permettez-moi de répondre en passant au mécontentement que le succès des méchants excite dans bien des esprits. Ce succès vous révolte, et vous croyez y voir un argument contre la justice de Dieu.—Pourquoi, dit-on, les fripons réussissent-ils presque toujours dans le monde, tandis que les honnêtes gens échouent si souvent? — Cela doit-il vous surprendre? Les fripons sont habituellement fins, rusés, habiles, entreprenants et actifs, tandis que les honnêtes gens sont souvent timides, irrésolus et lents. Voilà une première cause de succès à l'avantage des premiers; mais en voici une bien plus capitale. Les fripons ont à leur disposition les moyens que peuvent employer les gens de bien, et de plus ils ont pour eux la ressource de tous les moyens injustes ou infâmes auxquels les honnêtes gens ne voudraient recourir à aucun prix. Ils ont peut-être dix moyens pour faire fortune quand l'honnête homme n'en a qu'un seul. Je ne suis étonné que d'une chose, c'est qu'ils ne réussissent pas plus souvent. Mais, dis-moi, Léonard, voudrais-tu t'enrichir aux mêmes conditions?

— Certes, non, M. Dupré; je vous remercie de m'avoir fait faire cette remarque qui est bien simple, mais à laquelle je n'avais jamais songé. Il est pourtant fâcheux de voir le méchant prospérer et l'honnête homme rester malheureux.

— C'est regrettable, je l'avoue; cependant cela n'arrive pas aussi souvent qu'on croit. On remarque la prospérité des méchants, parce que le scandale fait du bruit, et l'on ne compte pas tous ceux qui se ruinent, parce qu'alors ils disparaissent, et on ne pense plus à eux. Quant à ceux qui réussissent par des voies honnêtes, par le travail, l'ordre et l'économie, par l'intelligence et l'activité, et c'est le plus grand nombre, on n'y fait pas attention parceque c'est dans la règle. Ainsi, même en ce monde, la justice distributive se fait beaucoup plus qu'on ne pense communément. Mais enfin il y a des méchants qui prospèrent, c'est incontestable, et vous me demandez comment on peut concilier ce fait avec la justice et la bonté de Dieu.

Eh! mes amis, n'est-ce pas la meilleure preuve de l'existence d'une autre vie? Puisque Dieu est souverainement puissant, comme

le prouve la création, il doit être souverainement juste et bon. Or, puisqu'il est bon et juste, lui qui a fait le monde ce qu'il est, et qui aurait pu le faire autrement, s'il l'eût voulu, il n'a pu avoir l'intention de rendre les bons victimes de leur vertu. S'il permet le triomphe des méchants en ce monde, c'est qu'il se réserve de les punir dans un autre où il récompensera les bons de tout ce qu'ils auront souffert dans celui-ci. Voyons, en effet, quelle est la nature de l'homme.

L'homme n'est pas, comme l'animal, un être qui n'obéisse qu'à des instincts. C'est un être intelligent et doué de raison, ayant, comme nous le prouve la différence de conduite des individus, la liberté de faire ou de ne pas faire les choses, et une volonté pour se déterminer. Puisqu'il est intelligent et libre, c'est-à-dire puisqu'il peut distinguer entre le bien et le mal, et qu'il a la liberté de faire un choix, la justice de Dieu devait établir des peines pour ceux qui font le mal et des récompenses pour ceux qui pratiquent la vertu. D'un autre côté, la raison, d'accord avec la religion, nous montre que si Dieu a établi dans une autre vie des peines et des récompenses, nous devons les mériter par notre conduite dans celle-ci. La vie terrestre doit donc être une épreuve dont la récompense est au ciel. Comment aurions-nous droit à la récompense, si nous n'avions été dans le cas de mériter ou de démériter? Dieu qui ne nous devait rien, pouvait-il, dans sa justice, nous accorder la récompense sans que nous l'eussions méritée?

— Il nous la fait du moins payer assez cher, dit M. Jarland, d'un ton chagrin.

— Pas aussi cher que vous le pensez, M. Jarland. Si cette vie est un temps d'épreuves, cette terre n'est qu'un lieu de passage. Mais voyez si Dieu pouvait la parer davantage, s'il pouvait, sans changer la nature de l'homme, mieux approprier cette terre à ses besoins. Voyez, si en nous donnant l'intelligence il pouvait nous fournir plus de moyens d'embellir notre existence. Quand nous examinerons prochainement les rapports de l'homme avec la société, nous verrons aussi combien cette société nous offre de ressources pour améliorer notre position. Nous verrons ces ressources croître chaque jour avec les progrès que la société fait dans la civilisation. On dirait que Dieu, dans sa bonté, tienne

compte aux hommes des efforts des générations passées, puisqu'il est vrai qu'avec les siècles la condition de l'humanité va toujours s'améliorant, que nos aïeux ont été mieux que leurs ancêtres, que notre sort vaut mieux que celui de nos pères, et que, pour nos enfants, nous en entrevoyons un meilleur que le nôtre.

— J'en suis convaincu, dit alors Honoré Buquet, et cette espérance me soutient. Quand je pense que par mon travail je parviendrai à épargner à mes enfants une partie des difficultés que j'ai rencontrées, je reprends courage en songeant qu'ils seront plus heureux que leur père. Je cesse alors de murmurer contre Dieu, ce qui, je l'avoue, m'arrive bien quelquefois dans des moments de fatigue ou d'ennui. Je me dis que si je m'épuise tandis que d'autres ne font rien ou du moins font un travail moins rude, c'est qu'ils ont reçu de la fortune de leurs parents tandis que les miens ne m'ont rien laissé. Je ne leur en fais pas un reproche, je sais qu'ils ne l'ont pas pu; mais, comme j'ai une nombreuse famille à nourrir, il faut que je travaille rudement pour en venir à bout. A cet égard on sait que je ne m'épargne pas.

— C'est une justice que tout le monde te rend, Honoré, dit M. Dupré, et, sous ce rapport, il serait à désirer que chacun eût ton courage et suivît ton exemple.

— Merci, M. Dupré; mais je ne demandais pas des compliments, je ne fais que mon devoir. Cependant s'il me semble naturel que ceux qui ont les moyens de vivre ne travaillent plus, cela ne m'explique pas ces différences. Je comprends que Dieu punisse les méchants et récompense les bons; mais je ne comprends pas pourquoi sa justice ne place pas tous les hommes dans des conditions pareilles. Ainsi les uns ont, comme moi, une nombreuse famille à nourrir; les autres ont un ou deux enfants, ou même n'en ont pas du tout, comme voilà, par exemple, M. Duroure.

— Oh! mon garçon, s'écria M. Duroure, ne m'envie pas de ne pas avoir d'enfants. Si tu étais à ma place, tu saurais combien cela me rend malheureux. Je voudrais être forcé de travailler comme toi seize heures par jour, et avoir auprès de moi des enfants qui seraient un jour la consolation de ma vieillesse, au lieu de la solitude que j'entrevois.

— Ne croyez pas, M. Duroure, que j'aie dit cela par envie.

Quoique mes enfants soient une lourde charge, ce sont eux qui me donnent du cœur à l'ouvrage : quand je les vois jouer et rire autour de moi, je ne changerais pas ma position contre la vôtre. Allez, je vous ai plaint plus d'une fois. Aussi c'est seulement comme exemple que je vous ai nommé, et parce que je vous ai aperçu. Mais, comme je le disais, M. Dupré, les uns ont beaucoup d'enfants et les autres en ont peu ou point; ceux-ci sont faibles, ceux-là sont forts; il y en a qui échouent dans tout et à qui surviennent tous les malheurs; d'autres, au contraire, réussissent dans tout ce qu'ils entreprennent et la fortune leur vient en dormant. Est-ce juste? Et pourquoi en est-il ainsi?

— Tu fais là deux questions, Honoré; tu demandes la justice et la cause de ces différences : je répondrai à tes deux questions l'une après l'autre. Non, mon ami, ce ne serait pas juste, si tout se bornait à cette vie. Dieu serait certainement injuste, en accordant ici-bas le bonheur aux uns, tandis qu'il condamnerait les autres au malheur. Mais tout change, si nous portons nos regards vers le ciel. L'inégalité qui existe dans ce monde est compensée par la justice qui s'exerce dans l'autre. La perspective d'un bonheur sans mélange et sans fin nous aide à supporter le poids de quelques jours de fatigue et d'amertume.

Cette perspective nous est d'ailleurs nécessaire à tous, riches comme pauvres, parce que tous nous avons des ennuis et des maux à supporter. Maladies, infirmités, perte de nos amis et de nos proches, peines, chagrins, afflictions et tourments de toute espèce, nous avons tous notre part des épreuves de la vie. Tous, nous nous plaignons de notre sort, et nous en désirons un meilleur. C'est que l'homme est ainsi fait que le désir paraît indispensable à son bonheur. L'homme désire, en effet, depuis la naissance jusqu'à la mort. Dans la pauvreté, il désire l'aisance; dans l'aisance il désire la richesse. Lorsqu'il n'a rien, il veut le nécessaire; lorsqu'il a le nécessaire, il demande le superflu, et quand il a le superflu, il désire, encore parce qu'il est dans sa nature de désirer toujours. Les choses qu'il a le plus désirées, une fois qu'il les possède, ne disent plus rien à son cœur; il les dédaigne pour soupirer après d'autres qu'il dédaignera de même quand il les aura. La possession ne fait même qu'irriter ses désirs, à ce point qu'il est plus heureux quand il se voit près de jouir que

lorsqu'il jouit, parce que la possession engendre l'indifférence, bientôt suivie de la satiété et du dégoût.

Cette immensité de désirs est pour moi une nouvelle, une indubitable preuve de l'immortalité de mon âme. Il y a dans cette âme un vide immense que rien ne peut combler; je sens en moi une aspiration perpétuelle vers un bonheur dont je ne me rends pas compte, mais dont le plus grand bonheur de la terre ne doit être qu'une faible image. Mon âme ici-bas me semble une exilée qui soupire après ce qu'elle a perdu, et à laquelle aucun plaisir ne peut faire oublier les délices de la patrie absente. J'espère donc plein de confiance en la bonté de Dieu, qui, en mettant en moi des désirs que le monde est impuissant à satisfaire, n'a pu vouloir me condamner à un tourment sans fin, celui de désirer sans jouir, d'entrevoir le bonheur sans pouvoir l'atteindre.

Vous le dirai-je même, et je ne sais si cette idée vous est quelquefois venue, je ne puis concevoir l'homme au sein d'un bonheur parfait sur la terre : il y succomberait, ce me semble, sous le poids d'un immense ennui.

— Il faut avouer que nous n'en sommes pas là, dit Michel Terrien, tailleur, dont l'humeur, comme celle de M. Jarland, était assez souvent chagrine. Les maux ne manquent pas dans ce monde pour rompre la monotonie que produirait une perpétuité de bonheur. Mais puisque cette vie est une vie d'épreuve, je me résigne à la lutte, dans l'espoir d'en recevoir le prix un jour. Cependant je serais bien aise de vous voir répondre à la question d'Honoré.

— C'est juste, Michel, et j'y arrive. Mais permets-moi de te dire d'avance, que l'infinie bonté de Dieu n'a pas mis dans le ciel seulement le prix de la lutte. Presque toujours, et sauf des cas assez rares, ceux qui font le bien sur la terre, ceux qui sont laborieux, rangés, actifs et intelligents, reçoivent dès ici-bas la récompense de leurs efforts : c'est ce que je vous montrerai, en vous prouvant que nous avons tort d'accuser la Providence, et que presque toujours nos maux sont le résultat de nos fautes. Mais pour le moment j'en viens à la question qui m'est adressée : Pourquoi la différence qui existe entre les hommes dans ce monde?

La raison de cette différence, mes amis, c'est que l'homme est un être sociable, c'est-à-dire fait pour vivre avec ses semblables.



Sa destination est la société : c'est là seulement qu'il peut acquérir la perfection de son être, là que ses facultés peuvent se développer. C'est, en effet, dans la société que les hommes trouvent l'emploi de leurs aptitudes diverses, et que les sentiments de bienveillance, d'humanité de dévouement qui sont en eux, ont l'occasion de s'exercer. Pour que ces sentiments pussent se produire et devenir le lien qui unit les hommes entre eux, il fallait qu'ils eussent besoin les uns des autres afin d'avoir à se rendre mutuellement des services. Il fallait, en un mot, qu'il y eût dans ce monde, des forts et des faibles, des grands et des petits, des savants et des ignorants, des pauvres et des riches.

— Nous y voilà! s'écria André; j'en étais bien sûr. Vois-tu, Michel, il faut qu'il y ait des pauvres, comme toi et moi, afin qu'ils travaillent et que les riches ne manquent de rien. Comment! tu as besoin qu'on t'explique cela? mais c'est clair comme le jour. Patience! tu en entendras bien d'autres.

— André, dit M. Dupré avec douceur, mais avec sérieux, je croyais avoir assez témoigné d'intérêt pour les faibles et pour les pauvres, dans le cours de ma carrière, je croyais m'être assez montré l'ami de tous les hommes sans distinction de rang, pour qu'on ne vînt pas me prêter d'avance des idées que je n'ai donné sujet à personne de me supposer.

— Oh! M. Dupré, se hâta de répondre André, croyez bien que je n'ai pas voulu dire quelque chose de désobligeant pour vous. Je sais trop tout ce que les pauvres de Mirebeau vous doivent pour ne pas en être moi-même reconnaissant. Veuillez donc ne voir dans ce que j'ai dit qu'une plaisanterie: c'était affaire de rire seulement, soyez-en sûr.

— Je le crois, André, mais il y a temps pour tout, et dans les discussions sérieuses la plaisanterie est déplacée. Quand on plaisante au lieu de raisonner, on fait croire qu'on n'a pas de bonnes raisons à donner. Pour moi, qui crois en avoir de bonnes, je ne redoute pas la discussion, et je la soutiendrai aussi longtemps qu'il vous plaira de la supporter. J'accueillerai aussi, comme je l'ai fait jusqu'ici, toutes les objections que vous aurez à m'adresser, et j'y répondrai de mon mieux. Mais, je vous le répète, le sujet est long, et je ne puis pas tout dire à la fois. Je vous de-

mande en conséquence d'avoir un peu de patience et de souffrir que chaque chose vienne en son temps. Quand vous aurez quelque doute, interrogez-moi, vous me ferez plaisir, puisque je n'ai pas d'autre but que de vous éclairer. Si je puis vous répondre sur-le-champ, je le ferai, sinon je vous renverrai au moment où vous pourrez comprendre l'explication. Soyez bien persuadés que vous n'aurez pas perdu pour attendre.

Ainsi, en vous disant que Dieu a soumis l'homme à mériter le bonheur, je vous ai dit aussi qu'il s'est montré plein de bonté pour lui, qu'il a tout fait pour l'aider à passer commodément les jours de son pèlerinage ici-bas, et je vous ai annoncé que je vous le prouverais. Je veux, en effet, vous faire voir que partout il a mis le bien à côté du mal, le plaisir après la peine, la jouissance à côté de la douleur; qu'il a tellement disposé les choses de ce monde que la somme des biens l'emporte en cette vie sur la somme des maux; que la plupart des maux que nous souffrons ne doivent être imputés qu'à nous-mêmes, et qu'il nous a même donné mille moyens d'adoucir ceux que nous ne nous sommes pas attirés par notre faute. Si j'y parviens, comme je l'espère, vous en aurez plus de courage pour supporter les ennuis inséparables de cette vie où nul d'entre nous ne peut compter sur un bonheur sans mélange.

— Je le crois bien qu'il n'y a pas de bonheur sur la terre, s'écria M. Jarland dont les circonstances augmentaient la mauvaise humeur. On n'a dans ce monde que de la fatigue, des peines et des ennuis de toute espèce, fort heureux encore quand on n'y essuie pas des calamités comme la disette actuelle. Il ne manquait plus que cela pour nous achever.

— Vous avez raison, M. Jarland, de reconnaître que l'homme ne peut pas goûter de bonheur parfait sur la terre. Quand il n'y aurait pour lui que l'obligation du travail, ce serait déjà beaucoup; car, bien qu'il ait aussi ses consolations et ses jouissances, le travail est par lui-même une grande misère. Mais ne récriminons pas et surtout n'exagérons pas les choses. Si la loi du travail était d'institution humaine, nous pourrions espérer de la changer. Mais c'est une loi de notre nature, il faut nous y soumettre de gré ou de force. Or, plus nous nous y soumettrons volontairement, moins le mal nous paraîtra grand; nous verrons à

côté une infinité de sources de bien que nous n'apercevons pas aujourd'hui, que nous empoisonnons peut-être par nos plaintes, que souvent même nous tarissons par notre imprudence.

N'oublions pas d'ailleurs que l'homme a un corps et une âme. Nous pensons peut-être un peu trop à l'un et pas assez à l'autre. Dans tout ce qui nous arrive nous ne voyons que le mal qu'éprouve notre corps, et nous ne considérons pas le bien qui peut en résulter pour la partie spirituelle de notre être. Ne les séparons plus dorénavant, et accordons à notre âme un peu de cette attention que nous donnons trop exclusivement à notre corps.

—Mais, Monsieur, dit Léonard, est-ce que nous ne devons pas nous occuper de notre corps pour le soigner et l'entretenir en bon état. Nous ne pouvons rien sans lui. Si je ne soignais pas la machine, si je n'en graissais pas les rouages, bientôt elle ne marcherait plus.

— Certainement, Léonard, nous devons soigner notre corps. Pourquoi Dieu nous a-t-il imposé l'obligation du travail? C'est pour fournir à ses besoins. Dieu est donc bien loin de nous commander de le négliger; mais sommes-nous raisonnables dans tout ce que nous faisons pour ce corps, objet de nos prédilections ? Presque toutes nos actions ont pour but la satisfaction de ses besoins ou de ses jouissances, et à chaque instant les jouissances que nous voulons lui procurer tournent à son détriment par l'abus que nous en faisons. Nous recherchons le repos, mais en nous y livrant, en nous abandonnant à la mollesse, nous portons atteinte à notre santé par le défaut d'exercice. Nous avons besoin de manger pour vivre, mais fréquemment en nous livrant au plaisir de la table, nous dépassons les limites, et les incommodités qui accompagnent les excès nous rappellent à la modération et à la tempérance. Que sont presque toutes nos maladies? La suite de nos excès ou de notre imprudence; excès dans le boire et le manger; excès dans le plaisir, excès dans le repos, excès dans le travail même, car, par cupidité ou par imprudence, nous travaillons parfois au delà de nos forces.

Quant aux maladies qui sont la suite de notre imprudence, elles ne sont pas moins nombreuses : refroidissements subits, expositions dans un courant d'air, boissons froides ou bains pris

quand nous avons chaud, séjour dans un lieu humide et malsain, habitations où nous ne laissons entrer ni l'air ni la lumière, manière de nous vêtir contraire aux lois de l'hygiène, défaut de précautions dans presque tout ce que nous faisons, je n'en finirais pas si je voulais énumérer toutes les circonstances où nous nous rendons malades par notre faute. Vous verriez que les maladies ainsi occasionnées l'emportent énormément sur celles qui résultent d'accidents tout à fait involontaires.

— Alors, dit André, pourquoi notre corps est-il ainsi fait que tant de choses peuvent lui causer des maladies ou le faire souffrir?

— André, je vais répondre à ton objection par une question. Dis-moi, si notre corps n'était pas sensible à la douleur, pourrait-il l'être au plaisir?

— C'est vrai, M. Dupré, je n'y avais pas pensé. Je vois que j'ai parlé sans réflexion.

— C'est ce qui arrive à bien d'autres que toi. Vous voyez, mes amis, que supprimer la douleur sur la terre, c'est supprimer le plaisir et tout le bonheur que nous pouvons y goûter. Je vais même, à cette occasion, vous faire remarquer combien, par une admirable dispensation de la Providence, le bien l'emporte ici-bas sur le mal. En effet, le bien est dans une infinité de circonstances un don gratuit de Dieu : nous en jouissons à tout instant sans nous donner aucun souci. Nous en jouissons dans la vue de la nature, dans l'air que nous respirons, dans le soleil qui nous éclaire, dans la douce chaleur qu'il nous envoie, dans la fraîcheur des bois, dans le parfum des fleurs, dans la saveur des fruits et dans tous les dons que la nature nous fait gratuitement; nous en jouissons dans la multitude de commodités et de plaisirs que nous nous procurons à l'aide de cette intelligence qui est elle-même un don de Dieu; nous en jouissons enfin dans notre cœur que Dieu a rendu sensible aux plaisirs de l'amitié et qui nous fait trouver tant de douceur et de charme dans la société de nos parents et de nos amis.

Le bien, vous le voyez, s'offre partout de lui-même, sans que nous ayons besoin de faire aucun effort pour en jouir. Et ce n'est pas tout; chaque jour notre intelligence en augmente la somme. Le mal, au contraire, sauf l'obligation du travail, qui même

n'est pas toujours un mal, car une vie sans travail, serait d'un ennui mortel, le mal, dis-je, est le plus souvent volontaire, et, comme vous venez de le voir, il dépend de nous d'y échapper par des soins et de la prudence. Cessons donc, mes amis, d'être injustes envers Dieu, et ne disons plus que le mal l'emporte sur le bien. C'est le contraire qui a lieu, même dans l'état ordinaire des choses, et encore presque tout le mal qui arrive, c'est par notre faute que nous en souffrons. —

M. Jarland, qui voulait toujours rejeter ses malheurs sur Dieu ou sur les hommes, ne put s'empêcher de dire alors : — Comment, M. Dupré, vous prétendez que tous les maux qui nous frappent arrivent par notre faute ! Est-ce ma faute, à moi, si le feu a brûlé la moitié de ma maison ? Est-ce ma faute si la maladie a fait périr mes deux bœufs ? si ma voiture s'est cassée dernièrement et a tué mon cheval en tombant ? Est-ce ma faute, si le mur de ma grange s'est écroulé et a écrasé ma vache ? N'est-ce pas une fatalité ?

— Mon cher M. Jarland, je n'aurais pris pour exemple ni vous ni personne ; mais puisque vous vous êtes cité vous-même, je vais vous répondre. Sans doute, ce n'est pas directement votre faute, si le feu a brûlé la moitié de votre maison ; mais votre enfant n'y aurait pas mis le feu, s'il avait été à l'école, si on n'avait pas laissé des allumettes à sa disposition, et si vous lui aviez fait perdre l'habitude de toucher à tout. Et ensuite votre maison étant brûlée, vous auriez évité l'énorme perte que cet incendie vous a causée, si vous aviez eu la prudence de la faire assurer comme on vous l'avait conseillé bien des fois. Ce n'est pas vous, j'en conviens, qui avez donné la maladie à vos bœufs, ni renversé votre grange et écrasé votre vache ; mais pourquoi vous êtes-vous obstiné, malgré les représentations de M. le maire, à laisser à côté de votre grange, cette mare infecte, qui, par l'humidité qu'elle y entretenait, a d'abord fait périr vos bœufs, et, par ses infiltrations, a ensuite miné le sol, dégradé le mur et amené la chute qui a écrasé votre vache ? Ce n'est pas vous non plus qui avez cassé votre voiture et tué votre cheval ; mais pourquoi avez-vous laissé en aussi mauvais état l'entrée de votre cour, et pourquoi, lorsqu'elle était dans cet état, chargiez-vous autant votre voiture ? Pouvez-vous dire, maintenant, que c'est une fata-

lité et qu'il n'y a pas eu de votre faute dans les accidents qui vous sont arrivés ou dans les conséquences qu'ils ont eues pour vous? —

M. Jarland confondu n'osa pas répondre. M. Gagelin le tira heureusement d'embarras en détournant l'attention de dessus lui. — Cependant, M. Dupré, dit-il, vous ne pouvez pas nier qu'il n'y ait des accidents tout à fait imprévus et dans lesquels nous ne sommes pour rien. Ainsi la catastrophe qui a amené la mort de Louis Morand, loin d'être une faute, était au contraire un acte de dévouement.

Je ne nie rien de ce qui est, M. Gagelin; mais s'il y a des accidents imprévus, et la mort de Louis Morand en est un, il y en a bien peu dont la prévoyance ne puisse amoindrir ou même annuler les conséquences. Ainsi, sauf le chagrin de sa perte, les suites de la mort de Louis Morand auraient pu être considérablement adoucies, s'il n'avait pas mis sa famille dans la gêne par l'imprudence dont je vous ai parlé. Les circonstances mêmes où nous nous trouvons sont encore une preuve de ce que j'avance. Car, si la disette qui se fait sentir est un de ces maux que nous n'avons pas causés par notre faute et que toute notre prudence ne pouvait pas empêcher, ne pouvons-nous pas en atténuer ou en aggraver les effets, comme nous le faisons de tous nos maux? C'est ce que nous avons à examiner.

Il est sans doute bien des maux qui viennent frapper l'homme, malgré les efforts qu'il ferait pour les éviter. Les uns, tels que les orages, les tempêtes, les inondations, les tremblements de terre, les disettes, les pestes, les épidémies, sont les plus redoutables parce qu'ils sévissent sur des populations entières. Les autres, comme les chutes, les blessures, les maladies accidentelles, les incendies, l'écroulement des édifices, et toutes les catastrophes qui frappent les individus dans leur personne ou dans leurs biens, sont des cas fortuits que souvent rien ne pourrait faire prévoir et que rien ne pourrait empêcher. Bien moins terribles pour l'humanité, parce qu'ils ne frappent que des familles ou des individus isolés, ces derniers n'y causent pas moins de nombreuses souffrances, car si leurs effets ne sont pas aussi étendus, ils se renouvellent plus souvent. Vous voyez que je ne cherche pas à diminuer

le nombre des maux qui peuvent nous frapper sans que nous y ayons contribué.

— Il me semble pourtant, dit le père Frapin, que vous n'avez pas parlé de la vieillesse et des infirmités qui l'accompagnent. C'est cependant un grand mal, car on n'en guérit pas.

— C'est avec intention que je n'en ai pas parlé, père Frapin. La vieillesse n'est pas un mal accidentel; c'est la conséquence de la durée de la vie de l'homme. Mais c'est si peu un mal que nous serions bien fâchés de n'y pas arriver.

— Oh ! cela, c'est vrai, dirent presque tous les assistants.

— J'avais donc raison de ne pas compter la vieillesse parmi les maux, et à ce sujet permettez-moi de vous faire en passant une remarque. Le désir d'arriver à la vieillesse et la crainte de la mort qu'éprouvent même les plus malheureux, ne sont-ils pas une preuve que la vie, malgré les maux dont nous nous plaignons, est à elle seule un bien et même le plus grand des biens ?

La vieillesse, il est vrai, est accompagnée d'infirmités qui mettent l'homme dans l'incapacité de travailler. Mais, remarquez-le bien, la vieillesse n'est pas le temps du travail, c'est celui du repos. Ce n'est pas non plus quelque chose d'exceptionnel et de fortuit; c'est, au contraire, une situation régulière, et en vue de laquelle nous avons dû nous préparer. Si nous sommes prévoyants, laborieux et économes dans notre jeunesse et notre âge mûr, nous devons nous être acquis des ressources pour cette époque. Si des accidents et des malheurs nous en empêchent, la société nous offre aujourd'hui un moyen de nous en mettre à l'abri, à l'aide des caisses de retraites, des assurances et des autres institutions que je vous ferai connaître, si votre patience ne se fatigue pas à me suivre.

— Mais comment donc, bien au contraire, s'écria-t-on de toutes parts.

— Ce n'est pas seulement pour les classes pauvres et pour les ouvriers, reprit M. Dupré, que la vieillesse est le plus grand souci; elle est pour tous les hommes la grande pensée de leur vie. La perspective de cette époque est, avec le désir de pourvoir à l'entretien et à l'établissement de sa famille, le grand stimulant de la vie de l'homme. Assurer un sort à ses enfants,

se procurer du repos dans sa vieillesse, voilà ce qui excite surtout l'homme au travail. Vous voyez que Dieu, en lui faisant une loi du travail, a mis en lui une force pour le soutenir; cette force, c'est la pensée de l'avenir.

L'homme, en effet, n'est pas comme la brute qui est uniquement absorbée dans la satisfaction des besoins du moment. Avec son corps, aux besoins duquel il doit pourvoir, l'homme a aussi une intelligence qui le met en état, non-seulement de satisfaire ces besoins dans le moment présent, mais encore d'y pourvoir d'avance pour l'avenir. C'est par cette intelligence qu'il accomplit les grands travaux dont nous sommes témoins. C'est à son intelligence que nous devons les grandes découvertes qui ont amélioré la condition de l'homme en changeant la face de la terre.

Mais l'homme oublie souvent de cultiver son intelligence, souvent aussi il en fait un mauvais usage. En cela, lui seul est coupable; il a un trésor en lui, pourquoi ne s'en sert-il pas? Et cependant Dieu l'y invite sans cesse. Les maux dont nous avons parlé sont une invitation perpétuelle de sa bonté à l'emploi des plus belles facultés de notre être. Les maladies, les maux qui menacent notre corps sont un rappel à la prudence, à la sobriété, à la tempérance. La vieillesse est elle-même la chose la plus propre à nous exciter à la prévoyance. Il en est de même de tous les accidents et des calamités qui désolent quelquefois une contrée entière. Ces maux, sans compensation si nous ne considérons que le corps de l'homme, ont leur utilité du moment que nous voyons en lui un être moral.

— Comment, dit M. Duroure, la disette dont nous souffrons aujourd'hui, aurait de l'utilité, comme la peste, les inondations, le choléra, comme la maladie des pommes de terre et celle de la vigne! Il est bien difficile de comprendre quelle utilité peuvent avoir ces fléaux.

— Parce que vous ne voyez que le mal dont vous souffrez, sans faire attention au bien qui peut en résulter et aux moyens que vous avez de vous y soustraire. Si M. le curé était ici à ma place, il vous dirait qu'oublieux fort souvent de ce que nous dit la religion, nous croyons que la terre doit être un lieu de délices, et, fiers des découvertes du génie qui transforme ce monde, nous ne nous souvenons plus de Dieu et nous nous en-

dormons dans une trompeuse sécurité. Alors, au sein de la plus grande prospérité, Dieu nous envoie des fléaux pour châtier notre orgueil, nous faire comprendre notre faiblesse et nous rappeler au sentiment de notre dépendance.

Mais, mes amis, ces fléaux qui affligent l'humanité contribuent aussi à fortifier ce qu'il y a de plus noble dans l'homme; ils développent en lui l'instinct de la sociabilité. Vous savez tous les nobles sentiments qu'ont excités dans notre belle France les catastrophes dont vous avez souvenir. Que de quêtes abondantes ! que de souscriptions ! que de dons, de secours de toute sorte ! Quel empressement de toutes les provinces à venir au secours les unes des autres ! En voyant cette ardeur, cette émulation des hommes pour se secourir mutuellement, on se sent doucement ému et on oublie pour ainsi dire les maux qui donnent lieu à ces prodiges de bienfaisance.

— Vous avez bien raison, dit alors M. Duroure ; il m'est arrivé souvent d'être si touché en lisant les traits de dévouement qui se reproduisent à chaque désastre, que j'en ai versé des larmes d'attendrissement. Mais, à vous dire la vérité, en ce qui concerne la disette, je ne vois pas trop comment elle peut être utile aux hommes.

— Ni plus ni moins que les autres maux, M. Dudoure. La disette est un malheur et elle restera toujours un malheur comme tous les fléaux qui affligent la terre, mais voyons si l'homme ne peut pas en tirer quelque bien.

S'il n'y avait sur la terre que des accidents fort rares, tous ceux qui arriveraient nous frapperaient comme un mal inattendu et il n'en résulterait aucune leçon pour nous. Il n'en est pas ainsi. Les mêmes accidents se renouvellent fréquemment. Que s'ensuit-il ? C'est qu'en les voyant se reproduire dans les mêmes circonstances, notre attention est éveillée et nous prenons des précautions pour les éviter. C'est ainsi que nous prévenons les maladies qui proviennent de nos excès; la sobriété et la prévoyance nous en mettent à l'abri. Nous reconnaissons que certaines actions ou manières d'agir ont tels inconvénients, que certaines circonstances amènent toujours à leur suite tels ou tels résultats. Alors, notre intelligence mettant à profit les leçons de l'expérience, nous éloignons des maux qui étaient au-

trefois plus fréquents. C'est ainsi que, dans les contrées où l'instruction a fait le plus de progrès la durée de la vie s'est beaucoup accrue. EnFrance, par exemple, la durée moyenne de la vie, qui était de trente-deux ans seulement au commencement du siècle est aujourd'hui de trente-neuf. Par des soins intelligents donnés à l'enfance, par une meilleure manière de vivre, on prévient une foule de maladies qui décimaient autrefois les populations.

Excitée par le besoin, l'intelligence de l'homme a fait bien d'autres conquêtes encore. Elle a assaini une foule de localités où la misère était en permanence avec la maladie. Beaucoup d'entre vous se souviennent de ce qu'était ici la vallée, avant les grands travaux qui l'ont transformée. Ce n'est pourtant qu'un bien faible exemple de ce qui s'est fait dans d'autres lieux et des changements que l'homme a opérés sur la surface de la terre depuis qu'il y habite. Partout et toujours, c'est la nécessité, c'est le désir d'éviter la souffrance et les maux dont il était entouré, qui ont stimulé l'homme et ont développé son intelligence.

La crainte des famines qui autrefois ravageaient la terre bien plus fréquemment qu'aujourd'hui, et d'une manière infiniment plus désastreuse, a surtout provoqué les efforts de l'homme. Il a conquis à la culture d'immenses étendues de terrain ; il a perfectionné la culture elle-même ; il a découvert de nouvelles plantes, il a été chercher au loin des aliments inconnus ou dédaignés, qui, perfectionnés par ses soins, ont rendu le retour des famines moins fréquent et moins redoutable, et ont assuré une nourriture plus abondante et plus variée à une population devenue énormément plus considérable. A la vue de ces résultats, pouvons-nous dire encore que ces malheurs, affligeants sans doute pour ceux qui en sont atteints, n'ont pas leur côté utile pour l'humanité en général ? C'est grâce à ces efforts nés du besoin que nous sommes dans une condition infiniment supérieure à celle de nos ancêtres, et que nos descendants en auront une bien meilleure encore.

— Mais, Monsieur, fit observer Léonard, c'est à force de travail que l'homme arrive à ces résultats. Il évite un mal en s'en donnant un autre. Je ne vois pas où est le profit.

— Tu te trompes, Léonard. L'homme évite les maux qui af-

fligent son corps et menacent sa vie, principalement par de la prévoyance et du talent, c'est-à-dire, par des efforts de l'intelligence. La souffrance du corps est ainsi prévenue par le travail de l'esprit. Mais y en a-t-il un parmi vous qui voudrait se plaindre d'un état de choses qui élève autant l'homme au-dessus de la brute et en fait de plus en plus un être intelligent et moral? Serait-ce toi, Léonard?

— Non pas, certes.

— D'ailleurs, reprit M. Dupré, malgré les plaintes que nous ne cessons de faire entendre, la condition de l'homme s'améliore sous tous les rapports. Sa vie est aujourd'hui bien moins pénible, elle est entourée de plus de commodités et exposée à bien moins de maux et d'accidents que par le passé. Mais il ne faut pas se le dissimuler, tandis que sa peine physique diminue, son travail d'esprit s'accroît; à mesure que sa condition matérielle s'améliore, sa responsabilité morale augmente. L'homme peut échapper à plus de maux, pourvoir plus aisément à ses besoins et se procurer plus de bien-être, mais c'est à la condition de mieux employer les facultés de son esprit, de montrer plus de prévoyance.

Ainsi, grâce au progrès des institutions que la société enfante ou perfectionne chaque jour, il peut, par le travail, l'ordre, et l'économie, se ménager des ressources pour la vieillesse, pour le temps où des maladies et des infirmités le mettront dans l'impossibilité de travailler, pour les époques mêmes où le travail viendrait à lui manquer. L'épargne est rendue facile aux plus pauvres par les caisses qui permettent d'utiliser les plus faibles économies. Les sociétés de prévoyance et de secours mutuels viennent en aide, en cas de maladies ou d'accidents, à ceux qui ont su s'en assurer les bienfaits. Avant peu la caisse des retraites pour la vieillesse assurera sur leurs vieux jours le repos de tous ceux qui auront pensé à l'avenir. En attendant, des sociétés d'assurances de toute espèce existent pour nous mettre à l'abri de tous les accidents qui peuvent nous arriver : la prévoyance nous sauve ainsi d'une ruine complète dans l'avenir, à l'aide d'un léger sacrifice dans le présent.

Je ne puis pas vous faire connaître en détail aujourd'hui toutes ces institutions et bien d'autres encore, parce que je ne

puis pas tout dire à la fois. Mais nous y viendrons et vous verrez combien vous avez de moyens de vous aider vous-mêmes. —

M. Dupré avait ainsi démontré que les maux diminuent graduellement sur la terre et que les efforts de l'esprit amoindrissent ou tendent à faire disparaître ce que les autres ont de plus fâcheux dans leurs conséquences. Mais, comme les esprits étaient sous l'influence d'une préoccupation qui les ramenait toujours à la même idée, Michel Terrien prit alors la parole.

— Nous reconnaissons avec vous, dit-il, que le nombre des maux diminue sans cesse, et qu'avec des précautions nous pouvons échapper à leurs conséquences désastreuses. Il est cependant un mal auquel ne s'applique aucun de ces moyens, et dont je ne vois pas que la prévoyance puisse nous exempter; c'est la famine. Je vous demande pardon si nous revenons si souvent sur ce sujet, mais vous savez combien il cause d'inquiétude en ce moment. Eh bien! quand les provisions des années précédentes sont épuisées, et que la récolte ne peut pas suffire pour atteindre jusqu'à la récolte prochaine, comme c'est le cas cette année, je ne vois pas comment toute la prudence humaine pourrait y suppléer.

— C'est encore une erreur, Michel, et ceci va me fournir un nouvel exemple de l'admirable dispensation des choses humaines par la Providence. Les disettes sont un résultat de l'intempérie des saisons. Or, il est parfaitement constaté que par suite de la différence des climats, il n'y a jamais de disette universelle sur la terre. Tandis qu'à cause de la température la récolte est insuffisante sur quelques points du globe, une température différente produit, au contraire, une récolte abondante dans d'autres contrées. L'abondance chez les uns peut ainsi suppléer à la pénurie chez les autres. Que faut-il pour cela? Aller chercher le blé où il abonde pour le transporter dans les pays où il manque, à charge de revanche dans des circonstances différentes.

Il faut quelquefois, il est vrai, aller chercher ce blé un peu loin, et quand les hommes n'ont pas été prévoyants, quand ils s'y prennent trop tard, comme on a fait cette année, la distance occasionne des retards qui amènent la cherté et cau-

sent les craintes que nous éprouvons en ce moment. Mais la crainte d'une véritable famine n'est pas fondée; il y a dans l'est de l'Europe d'abondantes réserves en blé, où nous pouvons aller puiser. Vous comprenez cependant que ce n'est qu'à grands frais qu'on peut aller chercher des quantités considérables de blé; il faut donc que le prix s'élève pour couvrir les dépenses de ceux qui se chargent de nous en procurer. Vous concevez aussi que cela ne peut avoir lieu qu'autant que le commerce du blé se fera en toute liberté, et qu'on pourra le faire circuler librement d'un lieu dans un autre. Car comment ferait-on, si ceux qui ont ne voulaient pas céder à ceux qui n'ont pas?

J'aurais encore bien des choses à vous dire sur cette question, mais très-peu parmi vous les comprendraient en ce moment, parce qu'elles exigent des explications que je ne vous ai pas encore données, mais nous y viendrons. En attendant, soyez bien persuadés qu'à côté de leurs graves inconvénients, les disettes, ont, comme toutes les calamités, des avantages pour l'homme considéré comme être moral. Elles développent en lui le principe de sociabilité; elles activent le commerce, elles multiplient les relations entre les peuples, elles en établissent même entre ceux qui auparavant restaient presque étrangers les uns aux autres. C'est notamment ce qui a lieu en ce moment. Les disettes contribuent ainsi à resserrer les liens entre les hommes de tous les pays; par les services réciproques qu'elles les portent à se rendre, elles tendent à les unir dans une communauté d'intérêts.

En outre, grâce aux progrès de la navigation et à la rapidité actuelle des communications, les peuples de toute la terre peuvent dans l'espace de quelques jours, de quelques semaines au plus, connaître les besoins les uns des autres. La prévoyance humaine pourra donc s'exercer sans rencontrer d'obstacles. Quant à la circonstance actuelle, si les choses se sont présentées jusqu'ici sous un aspect de nature à causer des craintes, d'ailleurs beaucoup exagérées, c'est que la prévoyance a manqué en France; on a fait des calculs erronés, et l'on s'y est pris trop tard pour aviser aux moyens de combler le déficit des récoltes. Mais en ce moment toutes les mesures sont prises, personne n'a plus rien à redouter pour son existence; et, à l'avenir, plus nous avance-

rons, plus la prudence atténuera les effets de la plus redoutable des calamités.

QUATRIÈME ENTRETIEN.

LES BESOINS DE L'HOMME SONT LE FONDEMENT DE LA FAMILLE ET DE LA SOCIÉTÉ, ET LA CAUSE DE TOUT CE QUI SE FAIT DE BIEN DANS LE MONDE.

L'inquiétude que le déficit de la récolte avait fait naître était devenue de l'alarme. On savait maintenant, à n'en pas douter, qu'elle avait été mauvaise dans toute la France et dans une partie de l'Europe. L'impossibilité d'attendre la récolte prochaine avec les seules ressources du pays était parfaitement constatée, et, loin de pouvoir compter sur les ressources de ses voisins, on commençait à craindre qu'ils ne voulussent attirer les blés chez eux.

Une sourde agitation régnait déjà dans quelques provinces; elle n'avait pas encore gagné le département où était situé Mirebeau, et qui, tout en présentant un déficit considérable dans sa récolte, avait été un peu moins maltraité que beaucoup d'autres. Cependant des bruits fâcheux y circulaient; on parlait de mesures prises dans beaucoup de localités pour empêcher les blés de sortir du territoire. Les propos habituels sur les blatiers, sur les spéculateurs, revenaient plus fréquemment que jamais; le mot d'accapareurs était dans toutes les bouches. On voyait à chaque marché croître l'animation, et elle commençait à faire craindre pour la liberté des transactions. Déjà, disait-on, des désordres avaient eu lieu dans plusieurs départements à l'occasion de la vente et du transport des blés. On répandait à ce sujet des bruits de toute sorte, et ces bruits grossissaient selon l'usage en passant de bouche en bouche.

M. Dupré, le maire, le curé, M. Raymond, tous ceux enfin qui jouissaient de quelque influence dans la commune observaient avec anxiété l'effet produit dans le pays par l'élévation croissante du prix du blé. Cette élévation que la peur amenait par avance

et qu'elle exagérait démesurément, avait, à certains égards, un avantage qui n'échappait pas à l'esprit clairvoyant d'un homme aussi éclairé que le docteur, mais en même temps elle occasionnait une irritation qu'on pouvait craindre de voir éclater un jour ou l'autre en actes répréhensibles. Toutes les personnes que nous avons nommées, employaient donc le crédit dont elles jouissaient à Mirebeau pour maintenir le calme dans les esprits.

Dans cette circonstance M. Dupré se félicitait en voyant ses conférences devenues une habitude pour une partie des habitants de Mirebeau. Il se trouvait avoir sous la main, pour ainsi dire, la portion la plus intelligente de la commune. Il pouvait espérer de lui faire comprendre comment elle devait se conduire, et empêcher ainsi le reste de la population de commettre les fautes que l'ignorance occasionne souvent dans les temps de calamité. Le désir de l'entendre paraissait croître aussi avec la gravité des circonstances ; il semblait qu'on s'attendît à recevoir de lui des secours en recevant des conseils. Aussi en entrant dans la salle il vit avec une satisfaction bien vive qu'elle était encore plus garnie que les dimanches précédents. Cette affluence lui parut d'un heureux augure. Il avait craint que l'austérité de son langage ne diminuât l'empressement de son auditoire à venir assister à ce qu'on pouvait appeler des leçons autant que des entretiens. Il se rassura en voyant ce concours d'auditeurs et commença ainsi :

— Mes bons amis, je ne saurais vous dire combien je suis touché à la vue de la foule qui se presse dans cette enceinte devenue maintenant trop étroite. L'empressement que vous mettez à venir à des réunions dont l'objet est aussi sérieux, est à la fois une preuve de l'importance que vous attachez aux sujets dont nous nous occupons et de votre bienveillance pour celui qui vous parle. Fier de la confiance que vous me témoignez, je m'efforcerai de la justifier en vous donnant les conseils que me dicteront mon affection pour vous et ma vieille expérience. —

Un murmure d'approbation s'éleva dans la salle pour montrer à M. Dupré qu'il avait toutes les sympathies de son auditoire et qu'il pouvait parler avec assurance. Il reprit ainsi :

— Je vous ai fait voir qu'ici-bas le bien est partout à côté du

mal, que le bien surpasse même le mal de beaucoup, quoique nous pensions habituellement le contraire. Je vous ai montré en outre que le bien nous est fourni gratuitement par Dieu, tandis que la plupart de nos maux, et je n'exagère pas en disant les neuf dixièmes, proviennent de notre faute, de notre ignorance ou de nos excès, de notre imprévoyance ou de nos passions, et que c'est encore nous qui aggravons par notre faute les suites de ceux que nous ne nous sommes pas attirés. Je vous le répète, non pas pour vous ennuyer par des redites, mais pour vous donner de la prudence et du courage. Ceci bien expliqué, ne nous occupons plus de savoir pourquoi l'homme èst ainsi fait et pas autrement, ce qui n'avancerait à rien. Prenons-le tel qu'il est et voyons les conséquences qui en découlent.

Quelle que soit l'opinion qu'on veuille se former sur la destination de l'homme et sur sa nature, il a des besoins, c'est un fait incontestable.

— Nous le savons de reste, s'écrièrent M. Jarland, Honoré, Michel, Léonard, Vincent et quelques autres.

— Je suis persuadé que vous le savez comme moi, reprit M. Dupré, mais comme j'y ai plus réfléchi, je comprends peut-être mieux ce qui en résulte. L'homme a des besoins et la première condition de son existence est d'y pourvoir. Pour entretenir la vie en lui, il doit fournir chaque jour des aliments à son corps. Il arrive nu dans ce monde, et, afin de résister aux intempéries des saisons, il lui faut des vêtements pour se couvrir, un toit pour s'abriter et un foyer pour réchauffer ses membres. Pour se procurer cette nourriture, ces vêtements, cet abri, cette chaleur, il lui faut travailler, prendre de la peine, combiner des moyens et faire des efforts d'esprit et de corps. Pour développer son esprit, il lui faut encore travailler et prendre de la peine, de sorte que toujours nous arrivons à cette condition du travail et de la peine sans lesquels on n'obtient rien.

— Nous le savons bien, dirent encore les mêmes voix.

— Patience, mes amis, vous ne savez peut-être pas le reste aussi bien.

Nous venons donc sur terre avec des besoins. Lorsqu'ils ne sont pas satisfaits, ces besoins nous font éprouver de la douleur et de la peine. Ainsi, asservi au joug du besoin , qui est une peine,

l'homme ne peut y échapper qu'en se soumettant au joug du travail, qui est aussi une peine; car Dieu a dit au premier homme : Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front. Ainsi des deux côtés nous retrouvons la peine, puisque c'est une peine d'éprouver des besoins, et que nous ne pouvons faire cesser cette peine que par une autre, c'est-à-dire par la fatigue et le travail.

— C'est ce que nous pensions, s'écrièrent quelques-uns des assistants. Mais, M. Dupré, savez-vous que ce n'est pas consolant?

— Patience, mes amis, je vous le répète. J'espère vous faire entrevoir bientôt la consolation.

Le besoin, lorsque nous l'éprouvons, est une peine, mais le besoin, quand nous le satisfaisons, devient une jouissance. Ainsi nous éprouvons une jouissance lorsque nous mangeons, ayant bien faim, ne serait-ce que du pain; nous éprouvons une jouissance lorsque, étant bien altérés, nous nous désaltérons auprès d'une claire fontaine; quand, après avoir été exposés à une pluie glacée, nous rentrons les membres transis de froid, la douce chaleur du feu nous fait éprouver un sentiment de bien-être ; lorsque nous avons été longtemps séparés des êtres qui nous sont chers, le plaisir de nous trouver avec eux nous fait éprouver la plus douce des jouissances. Je pourrais vous donner bien d'autres exemples ; je me borne aux jouissances qui découlent de la satisfaction des besoins les plus ordinaires.

Vous le voyez, Messieurs, la condition d'être soumis à des besoins, qui vous arrachait des regrets, devient pour nous un sujet de remercier la Providence qui a attaché nos jouissances à la satisfaction de nos besoins. Je vous ai dit que si notre corps n'était pas sensible à la douleur, il ne le serait pas au plaisir ; de même, si nous n'éprouvions pas le besoin, nous ne connaîtrions pas la jouissance que fait naître la satisfaction. Ainsi, vous le voyez, le bien naît du mal même.

— Je le comprends maintenant, dit André, moi qui me plaignais que le corps fût sensible à la douleur. Mais vous conviendrez qu'il y en a pour qui les jouissances sont bien plus faciles qu'aux autres.

— C'est très-vrai, André, et je ne l'oublie pas ; aussi nous en parlerons. En attendant je puis vous dire que le bonheur des

riches n'est pas aussi grand qu'on croit. Comme les jouissances sont attachées à la satisfaction des besoins, les riches qui sentent infiniment moins le besoin éprouvent aussi infiniment moins de jouissances.

— Je le crois, dit Honoré, si j'en juge par le bonheur que je goûte lorsque je parviens à procurer à ma famille, par mon travail, ce que nous avons longtemps désiré. Je doute que les riches éprouvent souvent un contentement pareil. Mais pour ceux qui ne parviennent pas à satisfaire leurs besoins, il n'y aurait, sans la vie future, que des souffrances sans compensation.

— Ta remarque est fondée, Honoré; mais c'est bien plus rare que tu ne penses. S'il y a beaucoup d'hommes qui aient de la peine à pourvoir à leurs besoins, il y en a du moins bien peu, dans notre état de société, dont les besoins les plus impérieux ne soient pas satisfaits d'une manière ou d'une autre. Ceci nous amène à faire une distinction entre nos besoins.

Les besoins dont la satisfaction est impérieusement nécessaire à l'entretien de la vie, sont de manger, de boire, de se vêtir, de se loger et de se chauffer. L'homme doit y pourvoir sous peine de souffrir ou même de périr; voilà le nécessaire pour lui. Mais ce nécessaire varie selon les lieux et les temps. La nourriture, les vêtements et le logement, qui seraient suffisants sous le doux climat de la Grèce et des Indes, ne le seront plus dans des pays froids comme ceux du Nord. Ainsi le nécessaire dans un pays n'est pas le même que le nécessaire dans un autre. Il y a bien d'autres causes encore qui font varier les besoins.

Une des premières est l'influence de notre imagination. Comparez le sauvage et l'homme le plus pauvre de nos pays civilisés. Quelle énorme différence entre ce qui suffit au premier et ce qui est indispensable au dernier! Voyez même dans un pays comme le nôtre, quelle différence dans les besoins des personnes de conditions diverses! Ce qui ne paraît que le strict nécessaire aux riches habitants des villes, est de l'aisance pour le bourgeois plus modeste; ce serait du luxe pour nous autres habitants de la campagne. Avec ce qui suffit au cultivateur et à l'ouvrier, un citadin, un négociant se croirait malheureux, un

grand serait au comble de l'infortune. L'habitude de jouir de certaines commodités finit par les rendre nécessaires, elle fait du superflu même un besoin.

— Voilà précisément ce qui est à déplorer, dit M. Duroure. Aux besoins naturels, nous en ajoutons d'autres qui n'existent que dans notre imagination, nous les augmentons sans cesse et nous nous rendons malheureux à plaisir. Nous avons donc bien tort d'accuser Dieu de la peine que nous trouvons à satisfaire des besoins que nous nous créons. Ainsi, pour ne citer que nous, quels changements n'ai-je pas remarqués depuis mon enfance dans notre manière de vivre! Autrefois une chaumière composée d'une seule chambre suffisait à une famille; aujourd'hui il faut une petite maison avec deux ou trois pièces au moins. Il y a vingt ans, chacun avait des sabots, et on ne portait des bas qu'en hiver; maintenant on met des bas en toute saison et tout le monde a des souliers. Nous portions des vestes longues les dimanches et les jours de fête; à présent on trouverait à peine parmi nous un jeune homme qui n'ait une redingote ou un habit. Dans mon enfance nos femmes se paraient avec de la cotonnade; aujourd'hui elles mettent de l'indienne, et le dimanche il leur faut de la soie ou du mérinos. Alors nous brûlions pour nous éclairer des chandelles de résine; maintenant on n'est pas même content avec des chandelles de suif, il faut des lampes à beaucoup; bientôt sans doute il leur faudra du gaz.

— Et ils ont raison, dit André, cela prouve qu'ils sont partisans des lumières.

— Et qu'ils n'aiment pas les éteignoirs, — ajouta malicieusement M. Gagelin. Un éclat de rire accueillit ces plaisanteries. Lorsque l'hilarité de l'auditoire se fut calmée, M. Dupré reprit :

— Il y a beaucoup de vrai dans ce que vous venez de dire, M. Duroure. Il est certain que nous nous créons une infinité de besoins; nous augmentons ainsi la peine que nous avons à les satisfaire, puis nous murmurons contre Dieu qui nous a placés dans un monde où la vie est si difficile. On a beau faire des découvertes, perfectionner l'industrie et les arts, multiplier les moyens que nous avons de pourvoir à nos besoins, ces besoins, enfants de notre imagination, marchent encore plus vite que les progrès de la science. Les commodités dont

nous jouissons vont sans cesse croissant, mais nos désirs croissent plus rapidement encore, et, avec infiniment plus de raisons et de moyens d'être heureux, nous le sommes peut-être moins que nos pères. Nous avons plus de bien-être et nous le goûtons moins, parce que nous sommes plus sensibles à ce que nous ne possédons pas.

Tout ceci est vrai, cependant le mal n'est pas précisément dans le désir, mais dans notre facilité à nous faire un besoin de chacun de nos désirs : c'est ainsi que nous devenons les artisans de notre propre malheur, chacun de nous désirant souvent avec passion ce que dans sa position il ne peut pas se procurer. C'est là qu'est le mal et non pas dans les désirs qui en eux-mêmes sont un bien lorsqu'ils sont renfermés dans de justes limites. Remarquez même que Dieu les a placés dans notre cœur comme un moyen d'améliorer notre position. C'est en effet au désir d'être mieux que nous devons les progrès qui se sont accomplis sur la terre depuis le commencement du monde. C'est pour cela que l'homme crée, combine, invente, fait sans cesse des découvertes, dont le résultat final est de mettre à la portée du plus humble d'entre nous des commodités qui primitivement étaient seulement à la disposition du petit nombre.

Nos désirs sont ainsi un moyen dont la Providence se sert pour nous faire accepter le travail auquel nous sommes condamnés : pour satisfaire de nouveaux besoins, nous faisons de nouveaux efforts. L'accroissement des besoins devient un stimulant puissant pour les hommes comme pour les peuples, à ce point que les peuples qui ont le plus de besoins sont ceux qui font le plus de progrès. Ce sont ceux aussi chez qui les besoins, malgré leur nombre, trouvent le plus aisément à se satisfaire, tandis que les peuples chez qui les besoins sont moins nombreux, sont généralement restés le plus en arrière, parce qu'ils ont été moins stimulés à exercer leur intelligence et à faire des efforts. Comprenez-vous maintenant l'utilité des désirs chez l'homme, et comment ils sont un des moyens dont la Providence se sert pour améliorer notre condition ici-bas ?

— Oui, M. Dupré, et cela me rendra plus circonspect avant d'accuser mes sembables.

— Je continue, reprit M. Dupré, et je vais vous faire voir

d'autres avantages dans les changements dont vous vous plaignez. Est-ce qu'avec ces changements dans le genre de vie, à Mirebeau, il n'en est pas survenu un aussi grand dans les mœurs ? Est-ce que depuis que les maisons se sont agrandies et que les habitants n'ont pas vécu pêle-mêle comme les animaux, les mœurs ne sont pas devenues plus douces? A mesure que les habitations sont devenues plus commodes, plus saines et mieux pourvues de choses utiles et commodes, est-ce que les habitants n'ont pas vécu davantage chez eux et en famille ? — (A ce moment M. Passemard et M. Basset ne purent retenir tous deux un mouvement qui indiquait assez combien ce changement avait été contraire à leurs intérêts. Lorsque l'intérieur de leur ménage était devenu plus agréable, les hommes avaient été moins tentés de le quitter pour aller au cabaret ou au café.) M. Dupré, sans paraître remarquer leur mécontentement, continua :

— Il est possible que quelques-uns dépensent trop en toilette, je le crois même, et je regrette cet excès ; mais enfin est-ce que le désir de satisfaire ce goût n'a pas fait faire des efforts auparavant inconnus? Hommes et femmes, ne sont-ils pas devenus plus actifs, plus propres, plus soigneux? On porte, il est vrai, des bas et du mérinos, mais je vois moins de trous et de guenilles ; on a des souliers au lieu de sabots, mais on en marche plus vite, et l'on fait quatre ou cinq fois plus d'affaires qu'autrefois. On a remplacé la résine par de la chandelle ou de l'huile, mais les commérages et la licence des veillées passées au sein de l'obscurité ont fait place à des occupations lucratives et à des lectures profitables.

— Vous avez parfaitement raison, M. Dupré ; aussi je vous demande pardon d'avoir cédé au mécontentement que m'a fait éprouver le luxe que je remarquais en venant, parce qu'il contraste avec la rigueur des temps.

— Vous n'avez pas de pardon à demander, M. Duroure, on connaît trop bien vos intentions. Mais permettez-moi de vous dire que ce qui vous paraît un développement excessif des besoins a son utilité même au point de vue de la disette qui nous menace. —

Une exclamation de surprise s'éleva dans l'auditoire qu'affectait toujours vivement ce qui avait trait aux circonstances.

— Vous allez le voir, poursuivit M. Dupré. Vous comprendrez tout de suite, comment une disette, même en supposant que le pain devînt aussi cher qu'en 1816, vous ferait cependant souffrir infiniment moins qu'à cette époque. On croit que la civilisation, en augmentant les besoins, doit rendre les pauvres gens plus misérables, parce qu'il leur est plus difficile de les satisfaire. C'est une erreur.

En abaissant le niveau des besoins et des commodités des pauvres, non-seulement on diminue leurs jouissances, mais encore on les prive d'une ressource dans les temps calamiteux, en cas de disette, comme en cas de stagnation des affaires, de crise commerciale ou de suspension du travail. Si leur genre de vie est limité à la satisfaction des besoins les plus impérieux, il ne peut pas descendre plus bas, et si de la gêne survient, si le travail manque ou si la cherté se manifeste, un dénûment absolu doit s'ensuivre. Si vous ne mangez que du pain et ne buvez que de l'eau, que ferez-vous, si vos ressources diminuent, ou si le pain devient plus cher? Mais, si vous consommez habituellement du vin, de la viande, du café, des épiceries, si vous portez de bons habits, si vous vous procurez en temps ordinaire des meubles, des livres, et des commodités de divers genres, vous pouvez réduire ces dépenses avant d'être privés du nécessaire.

Ainsi, il y a trente ans, on ne mangeait guère, à Mirebeau, que du pain, du fromage, des choux, des pommes de terre et quelques fruits de mauvaise espèce; on mangeait à peine de la viande quelques fois par an et on ne buvait que de la piquette; on ne portait que des sabots et des vêtements de l'étoffe confectionnée dans les ménages; il n'y avait dans les maisons que de mauvais grabats, une table, un ou deux bancs, une armoire, une huche, une ou deux marmites et à peine quelques ustensiles analogues. Qu'en résultait-il? C'est que si le travail venait à manquer ou si le prix du blé augmentait, comme vous n'aviez rien sur quoi vous pussiez vous retrancher, vous étiez dans l'impossibilité de vous procurer la chose la plus indispensable, le pain, et vous éprouviez la famine avec toutes ses horreurs.

Voyez, au contraire, ce qui va se passer cette année. Le blé augmentant, sans que vos ressources augmentent, vous commencerez par vous priver de bien des choses que vous

vous accordez aujourd'hui. Vous vous presserez moins de renouveler vos vêtements, et, s'il faut absolument le faire, vous en achèterez d'une étoffe plus commune; vous ne renouvellerez pas les meubles et les objets hors de service, et vous ajournerez toutes les dépenses qui ne seront pas indispensables. Vous consommerez moins de sucre, moins de café, et vous boirez moins de vin. Ainsi, sans augmenter vos ressources, vous aurez l'argent nécessaire pour faire face à l'augmentation du pain. Vous vivrez moins bien sans doute, vous aurez moins de commodités, mais vous aurez au moins l'indispensable.

— Voyez donc ce que c'est que les choses de ce monde! s'écria M. Duroure. Moi qui ne voyais qu'un mal dans l'extension des besoins des hommes! je serai plus circonspect à l'avenir. Je vous remercie de la leçon, M. Dupré.

— Et nous aussi, s'écrièrent dans l'auditoire une foule de personnes pour qui cette explication semblait avoir adouci les maux que faisait craindre la disette.

— Je suis heureux, mes amis, que ce que je viens de vous dire contribue à vous faire entrevoir les choses avec plus de calme. Croyez-m'en; plus nous avancerons dans nos entretiens, plus vous admirerez la merveilleuse organisation des choses de ce monde. Nos besoins ont des avantages bien plus nombreux encore. Ainsi tous les services que les hommes se rendent ont pour but la satisfaction de ces besoins, et c'est là-dessus que repose l'existence de la société. En effet, et c'est là une des grandes questions que nous aurons à examiner, les choses sont tellement disposées que chacun de nous doit ses satisfactions aux efforts des autres.

— Comment! s'écria Vincent Dornier, le forgeron, est-ce que ce n'est pas par mon travail que je me procure tout ce dont j'ai besoin! Il me semble que mes mains en savent quelque chose.

— Il est vrai, Vincent, que tu te procures par ton travail l'argent avec lequel tu achètes ce qui t'est nécessaire. Mais, dis-moi, est-ce toi qui fais ton pain, tes vêtements, ta chaussure, qui fais venir le blé, la viande, les fruits, les légumes qui te nourrissent, le bois qui te chauffe, le lin, le chanvre, la laine qui servent à faire tes vêtements? Si les autres ne prenaient pas la

peine de faire venir tout cela, le trouverais-tu tout prêt en forgeant ton fer?

— Non, c'est vrai.

— Tu vois donc bien que si, d'un côté, c'est toi qui pourvois à tes besoins par ton travail, d'un autre côté, c'est au travail des autres que tu dois de pouvoir satisfaire ces besoins. Comprenez donc dorénavant, mes amis, que la satisfaction de presque tous nos besoins est due à des efforts que nous n'avons pas faits, et que notre travail, au contraire, satisfait des besoins que nous n'éprouvons pas. Ainsi, Vincent, tu n'as pas besoin du fer que tu forges, mais ce fer va satisfaire une foule de besoins que tu ne connais pas. Il va peut-être dans des climats éloignés pourvoir aux besoins d'habitants de pays dont tu n'as jamais entendu parler, et dont le travail te procurera du sucre, du coton et d'autres commodités que tu ne pourrais produire ici, peut-être même le blé qui subviendra à l'insuffisance de notre récolte.

Nos besoins sont ainsi le lien qui unit les hommes et les peuples, et leur accroissement augmente ou resserre ces liens. Pour vivre, avec nos habitudes modernes, nous avons besoin du travail des hommes de toutes les contrées. Le sel qui assaisonne nos aliments a été extrait des eaux de la mer sur les côtes de l'Océan ou de la Méditerranée. Notre sucre, malgré la betterave, nous vient encore en grande partie des Antilles; le café vient de la Martinique ou de Bourbon; le thé est récolté en Chine; le poivre et les autres épices viennent des Moluques dans l'océan Indien; l'acajou, qui forme déjà une partie de vos meubles, a été abattu dans les forêts de l'Amérique; une grande partie de notre chanvre vient de la Russie ou de l'Allemagne du Nord; le cuir de nos chaussures provient souvent des bœufs qui errent en troupes immenses dans les forêts du Brésil; le coton dont nous faisons maintenant une si grande consommation a été recueilli aux États-Unis; il est teint en bleu avec l'indigo qui vient des Indes, ou en rouge avec la cochenille qui vit sur le nopal du Mexique. Vous le voyez, pour nous procurer les commodités dont nous nous sommes fait une habitude, nous mettons à contribution presque tous les peuples du monde.

— Mais, dit alors M. Gagelin, qui ne laissait échapper aucune

occasion de faire des objections contre la Providence ; n'est-ce pas une chose déplorable que les dons de la nature aient été placés si loin de ceux qui doivent en jouir le mieux. Ainsi le café, le thé, les épiceries, si utiles dans les pays froids ou tempérés comme le nôtre, ne viennent que dans les contrées les plus chaudes. Beaucoup de maladies éclatent en Europe, tandis que le remède est à des milliers de lieues. Vous le savez mieux que moi, M. le docteur, la fièvre décime nos populations, et la quinine qui doit l'arrêter est extraite d'un arbre qui croît en Amérique.

— Raison de plus, M. Gagelin, pour bénir la Providence qui a établi par là un lien entre tous les hommes. Sans ce besoin d'échanger les commodités qui sont en excès chez les uns et dont les autres sont dépourvus, les peuples resteraient étrangers les uns aux autres. Ils ne franchiraient pas les distances qui les séparent et ne braveraient pas les dangers que les mers leur opposent. Car l'homme ne prend pas de peine inutile, et il ne s'impose de fatigue que pour se procurer un plus grand bien. Or, les rapports des peuples sont un de ces grands biens. Plus ils seront fréquents, plus nous en retirerons d'avantages. Je vais vous le prouver par un exemple qui vous frappera certainement.

Lorsque les intempéries, auxquelles nous devons la disette actuelle, ont sévi, comme cette année, dans une grande étendue de pays, ce n'est que dans les contrées les plus éloignées qu'on peut trouver un supplément à l'insuffisance de nos récoltes. Mais pour aller, à des distances aussi considérables, chercher tout le blé qui nous est nécessaire, il faut des milliers de grands vaisseaux. Or ces vaisseaux ne se construisent pas en quelques jours ; ils ne peuvent pas non plus se construire pour la circonstance et ne plus servir ensuite, car les frais augmenteraient tellement le prix du blé qu'il ne serait plus à la portée de ceux qui doivent s'en nourrir. Que faut-il donc ? Avoir l'habitude de commercer avec tous les peuples afin de connaître d'avance ceux qui ont des excédants de blé à nous fournir, et pouvoir, quand le besoin s'en fait sentir, consacrer à l'instant tous ces vaisseaux à ce service. Voilà ce que nous n'avons pas su faire assez jusqu'à présent : c'est pour cela que cette année encore nous éprouverons

les effets de la disette plus que nous ne les aurions dû sentir. Mais soyez persuadés qu'à l'avenir cela ne se reproduira plus, parce que nous mettrons à profit les leçons de l'expérience.

Bénissons donc la Providence de ces besoins qui sont pour l'homme une occasion de développer la partie intelligente de son être. Car, que sont toutes les découvertes de la science et les grands travaux de l'industrie dont la pensée nous confond, si ce n'est le résultat du génie de l'homme, stimulé par le désir de satisfaire des besoins toujours croissants. L'homme accusait la Providence depuis des siècles, et elle avait mis à sa disposition une foule de ressources pour satisfaire ses besoins moins péniblement. Elle lui avait préparé dans l'eau, le vent, le soleil, la vapeur, la chaleur, l'électricité, la lumière, une foule d'agents qui peuvent exécuter ses travaux les plus rudes; elle avait mis à son service toutes les forces de la nature, et il ne savait pas en faire usage.

Dieu a voulu, on peut l'affirmer maintenant, que la nature et le travail humain contribuassent à la satisfaction de nos besoins. Plus l'esprit de l'homme fait de progrès, plus la proportion du travail humain diminue dans les efforts à faire pour satisfaire un même besoin; plus au contraire, celle du travail de la nature augmente. A l'aide de nos ingénieuses et puissantes machines nous mettons de plus en plus à profit les forces des animaux et celles de la nature, et nous leur faisons exécuter ce qu'il y a de plus pénible dans nos travaux.

— Je ne m'en aperçois guère, dit M. Jarland. Je trouve le travail de la terre suffisamment rude, comme il est.

— Vous avez raison, M. Jarland; mais ce travail était bien plus rude autrefois, quand les hommes devaient tout faire avec leurs bras, quand ils n'avaient ni la charrue, ni aucun des outils ingénieux dont vous vous servez; quand ils devaient broyer chaque jour le blé qu'aujourd'hui vous vous bornez à porter au moulin. Si d'ailleurs le travail de la terre est encore aussi dur, c'est que les hommes n'ont pas tourné de ce côté les forces de leur esprit, comme ils l'ont fait dans l'industrie manufacturière. Mais voici que déjà on a commencé à inventer quelques machines qui vont accomplir vos travaux les plus durs, qui vont battre vos grains, faucher et moissonner pour vous.

— Bon Dieu! qu'allons-nous devenir? s'écrièrent alors presque tous les ouvriers de la ferme, présents dans la salle. Il ne fallait plus que cela pour nous mettre sans pain.

— Ne craignez rien, mes amis; vous aurez moins de peine et vous n'en perdrez pas un jour de travail, c'est moi qui vous le dis. Je ne puis pas vous le démontrer aujourd'hui, parce qu'auparavant nous avons à parler de bien d'autres choses. Mais en attendant, croyez-m'en sur parole; vous savez que je ne vous ai jamais trompés.

— C'est vrai, s'empressa-t-on de dire de toutes parts.

— Merci, mes amis, de vouloir bien me rendre cette justice. Soyez d'ailleurs bien persuadés que nous arriverons à nous procurer, avec la même quantité de travail, incomparablement plus de commodités qu'autrefois, parce que, grâce aux progrès de l'esprit humain, le travail de la nature entrera pour une plus forte part dans tout ce que nous ferons. Nous travaillerons autant chaque jour, mais notre travail sera moins pénible et moins dangereux. Cultivons donc notre intelligence, puisque c'est par elle que nous parviendrons de plus en plus à asservir les forces de la nature et à les rendre dociles à nos ordres.

Maintenant laissez-moi aussi vous faire remarquer comment nos besoins deviennent le fondement de la société. Vous avez vu que nous ne pouvons satisfaire ces besoins que par le travail des autres. Plus les autres hommes travailleront, plus ils seront nombreux et auront de besoins, plus, par conséquent, nous aurons de chances de trouver à leur fournir le produit de notre travail. Plus ils seront industrieux, plus nous aurons de facilités pour obtenir ce qui est nécessaire à nos besoins, et plus nous l'obtiendrons à des conditions avantageuses. Nous avons donc intérêt à ce que nos semblables deviennent, comme nous, intelligents et laborieux, qu'ils aient beaucoup de besoins et beaucoup de moyens de les satisfaire.

En effet, ce n'est que par un échange de services que nous parvenons à satisfaire nos besoins, puisque chacun de nous ne fait qu'une bien faible partie de ce qui lui est nécessaire. Nous avons tous besoin d'échanger ce que nous faisons contre ce que font les autres. Vous voyez donc que nous avons intérêt à ce que ceux qui nous entourent, les individus comme les peuples,

deviennent tous riches et le plus riches qu'il est possible. C'est donc une grande erreur, comme vous pouvez le voir dès à présent, et comme vous le verrez encore mieux par la suite, d'envisager d'un mauvais œil la richesse des autres hommes et celle des autres peuples. Car, dites-moi, avec qui pouvons-nous le plus échanger de services ? Est-ce avec les pauvres qui ont peu de besoins et surtout très-peu de moyens d'y pourvoir, ou avec les riches qui ont beaucoup de besoins et la possibilité de les satisfaire ?

— C'est avec les derniers, dit aussitôt Honoré. Aussi j'entrevois déjà combien j'étais dans l'erreur en croyant que la fortune des riches nuisait aux pauvres. Cependant, il n'en est pas moins vrai que les pauvres ont bien de la peine à pourvoir à leurs besoins.

— C'est très-vrai, Honoré ; mais voyons si la société ne leur rend pas cette satisfaction plus facile.

Si l'homme pouvait sans travail se nourrir, se loger, se chauffer et se vêtir, il est probable qu'il ne prendrait pas volontairement la peine qu'il se donne aujourd'hui pour satisfaire ses besoins. Il y est donc contraint par les obstacles que la nature lui oppose.

— Mais ce n'est pas la nature, c'est la société qui lui oppose ces obstacles, interrompit Léonard. La nature offre abondamment à l'homme ce qui lui est nécessaire. C'est la société qui, en assignant à quelques hommes tout ce qui est sur la terre, met les autres dans l'impossibilité de pourvoir à l'entretien de leur vie.

— As-tu bien pensé à ce que tu viens de dire, Léonard ?

— Certainement, M. Dupré.

— Eh bien ! j'en suis fâché pour toi, cela ne prouve pas que tu aies bien raisonné. Il n'y a pas un mot de vrai dans ce que tu as dit ; il me sera facile de le prouver si tu veux bien me permettre de suivre l'ordre de la discussion.

— Très-volontiers.

— Eh bien ! donc, puisque tu accuses la société et que tu lui reproches d'être cause de la peine que la plupart des hommes ont à vivre, nous allons voir si cette accusation est fondée, si l'homme dans l'isolement n'aurait pas plus de mal que dans l'état

de société, et si l'individu le plus dénué de cette société dont tu te plains, n'a pas infiniment plus de commodités et de bien-être que s'il vivait en dehors de son sein.

— Mais, M. Dupré, ce n'est pas la société en général que j'attaque ; vous n'avez pas compris ma pensée. Ce que j'accuse de nos maux, c'est la société telle que les hommes l'ont faite.

— Je le sais bien, Léonard, et j'ai très-bien compris ta pensée. Ce n'est pas ma faute si tu raisonnes mal et si tes attaques vont au delà de ton but. Car, si la société que tu accuses n'est pas une œuvre artificielle, si elle est bien l'état naturel de l'homme, et si, au lieu d'être établie sur des lois arbitraires qu'on puisse changer à volonté, elle repose sur des lois naturelles ayant leur fondement dans l'organisation physique, intellectuelle et morale de l'homme, tes accusations portent réellement contre la société elle-même. Voyons donc si cette société est bien l'état naturel de l'homme ; nous verrons ensuite si elle lui offre plus de facilités que d'obstacles pour la satisfaction de ses besoins.

Et d'abord il me suffit de vous rappeler que l'homme est un être éminemment sociable, car il y a en lui des aptitudes qui n'ont l'occasion de s'exercer, des facultés qui ne peuvent se développer, et même des besoins, tels que ceux du cœur, qui ne trouvent à se satisfaire que dans la société de ses semblables. —

A ce moment M. Dupré fut arrêté par M. Gagelin, qui voulait présenter une objection. M. Gagelin, comme M. Maucorps, M. Passemard et quelques autres habitants de Mirebeau, était un de ces esprits attardés qui en sont encore aux vieilles idées du siècle dernier. Il croyait montrer sa supériorité, de même que tant de prétendus esprits forts dans les provinces restées en arrière du mouvement des idées, en reproduisant aujourd'hui les objections dont le progrès des lumières a fait justice. Il se rapprochait à certains égards, tout en s'en éloignant sous d'autres, d'André, de Léonard, de Vincent Dornier, de Michel Terrien, et de quelques jeunes ouvriers qui n'avaient guère lu les dissertations assez lourdes du siècle dernier, mais qui étaient davantage au courant de certaines théories sociales rajeunies dans celui-ci. M. Gagelin prit donc la parole en disant :

— Cependant la société n'a pas toujours existé comme vos paroles tendent à le faire croire. Il est évident qu'elle est d'inven-

tion humaine. Car, si elle était d'institution divine et basée sur les dispositions naturelles de l'homme, elle serait partout la même, tandis que nous voyons des sociétés constituées sous toutes les formes.

— Permettez-moi, M. Gagelin, de vous faire remarquer qu'il y a un vice de raisonnement dans votre argumentation. Car, si les hommes avaient imaginé la société, ils n'auraient pu la concevoir que d'après les dispositions qui sont en eux ; par conséquent votre objection tombe d'elle-même. Après cela, je regrette d'avoir à vous le déclarer, il y a dans ce que vous venez de dire, comme dans ce que disait tout à l'heure Léonard, presque autant d'erreurs que de paroles. Et d'abord, les différences de formes dont vous parlez sont d'une faible valeur, malgré l'importance que vous paraissez y attacher; ce sont des détails accessoires qui ne touchent en rien à ce qu'il y a d'essentiel dans la société.

Qu'est-ce qu'une société? C'est une réunion d'individus, vivant rassemblés sur un territoire plus ou moins étendu, ayant une communauté d'intérêts quoique adonnés à des occupations différentes, se rendant mutuellement des services, et échangeant entre eux le produit de leur travail. Or, partout où l'homme a porté ses pas, partout où il a rencontré des sociétés organisées, il les a trouvées constituées sur les mêmes bases: le besoin de s'entr'aider et d'échanger des services. Partout, chez tous les peuples, les uns travaillent la terre et vivent dans les campagnes qu'ils cultivent; les autres exercent des industries de toute espèce et sont en général rassemblés dans les villes, afin d'avoir à leur portée tous les objets qu'exige leur industrie. Il y en a qui vendent et d'autres qui achètent, puis d'autres qui font métier d'aller chercher ce qui est produit dans un lieu pour le transporter dans un autre et le fournir à ceux qui ne l'ont pas. Partout l'homme travaille et dispose du fruit de son travail. Partout il y a des lois pour lui en assurer la jouissance.

— Oui; mais ces lois diffèrent considérablement d'un lieu à l'autre, interrompit M. Gagelin.

— Comme les hommes diffèrent entre eux, reprit M. Dupré. Il y en a de grands et de petits, de forts et de faibles, de bons et de méchants, de sots et d'intelligents, d'actifs et de paresseux. Et cependant c'est toujours au fond le même homme, organisé

de la même manière, pourvu des mêmes facultés, seulement à des degrés différents. Partout l'homme naît, vit et meurt, boit, mange, travaille et se repose, c'est-à-dire accomplit ce qui constitue la vie humaine. De même, dans toute société vous retrouvez les mêmes éléments fondamentaux; les différences ne sont que de légères modifications qui ne changent pas plus l'essence de la société, que les différences d'aptitudes et de caractères ne changent la nature de l'homme. Nous nous occuperons d'ailleurs de ces différences; mais revenons à notre objet.

Si, sur tous les points de la terre, l'homme se réunit toujours en société, c'est qu'il y est poussé par un instinct de sa nature. Tout d'ailleurs nous montre que l'homme est fait pour vivre en société, sa nature morale comme sa nature physique, ses aptitudes particulières comme ses instincts généraux. Il y a chez lui un instinct de sociabilité, des penchants affectueux, bienveillants, une disposition à aimer, à rechercher ses semblables, à leur demander et à leur rendre des services, enfin des sentiments de toute nature qui ne peuvent trouver à se satisfaire que dans la société. D'un autre côté, on remarque chez les individus, des différences d'aptitude intellectuelle et de force physique, essentiellement favorables à l'existence des sociétés et qui ne peuvent trouver leur emploi que là.

Ainsi les uns ont la force musculaire en partage et peuvent exécuter les travaux les plus rudes; les autres, incapables de se livrer à un travail pénible, réussissent dans ceux qui exigent de la délicatesse et du goût; d'autres, doués des talents de l'esprit, ne peuvent se livrer aux travaux du corps, mais ils se livrent à la culture des sciences et des arts; ils font les grandes découvertes auxquelles la civilisation doit ses progrès; ils conçoivent les plans qu'exécutent les bras dirigés par eux. Tout trouve son emploi dans la société, et hors de là la force matérielle peut seule s'exercer, car chaque individu, devant par lui-même pourvoir à ses besoins, est obligé de se borner à la satisfaction des plus impérieux, par l'impossibilité de se livrer successivement à toutes les occupations qu'exigerait la satisfaction des autres.

La société a d'ailleurs son fondement dans la famille qui en est l'image en petit, et où chacun concourt au bien général en

vaquant à ses occupations particulières. La famille est une réunion d'individus unis autant par l'affection et les besoins que par les liens du sang. La société, à son tour, est une association de familles unies par une communauté d'intérêts, pour échanger des services. C'est un besoin de la nature humaine que l'homme et la femme s'associent par des liens permanents ; c'est également un besoin pour leurs enfants de vivre avec eux pour jouir de leur protection. La famille forme ainsi une association où les plus nobles sentiments trouvent à se satisfaire et qui contribue plus que toute autre institution au bonheur du genre humain. En se développant dans la suite des générations, une famille peut arriver à former un village, une tribu, une nation, dont tous les membres, parlant la même langue et montrant une similitude de traits et d'habitudes, rappellent leur origine commune.

Le mariage qui est le lien de la famille devient ainsi le premier lien de la société. Par le mariage l'homme se distingue de la brute. En effet chez les animaux dont les petits n'ont jamais besoin de leurs parents, il n'y a qu'une union sans durée ; chez ceux qui viennent dans un état qui exige les soins du père et de la mère, il y a une union plus prolongée, mais elle est encore temporaire et cesse avec le besoin des petits. Chez l'homme l'union est durable, et, pour la rendre telle, Dieu a voulu que son enfance fût délicate et qu'elle se prolongeât longtemps ; la permanence du mariage a ainsi sa raison naturelle, et le besoin se trouve le fondement de la famille, comme celui de la société.

— J'ai entendu cependant, dit Honoré, des gens qui voudraient que le mariage fût une espèce de bail à temps. Mais cette idée me révolte. Voudrait-on donc nous rendre semblables aux bêtes qui s'unissent pour se quitter et ne plus se reconnaître ? Fi donc ! cela me fait monter le rouge à la figure !

— Je te félicite de cette indignation, Honoré, elle fait honneur à tes sentiments. Tranquillise-toi, du reste. Quelques insensés ont bien pu avoir l'idée d'une monstruosité comme celle dont tu parles, et qui ne s'est jamais rencontrée même chez les sauvages, mais le dégoût universel en a eu bientôt fait justice.

— Tant mieux, M. Dupré ; sans doute ces gens-là n'avaient jamais eu une famille.

— Tu as bien raison, Honoré. Car ce n'est pas le besoin seulement qui est le lien de la famille, c'est le sentiment le plus fort, le plus énergique qui existe dans le cœur humain, celui auquel nous devons presque tout ce qui se fait sur la terre, l'amour de nos enfants. Ce sentiment résiste à tous les obstacles qu'on veut lui opposer et les déjoue. Il rend l'homme capable d'endurer les plus grandes fatigues, de supporter les privations les plus pénibles, de s'imposer les travaux les plus rudes ; sans l'influence de ce sentiment nous ne jouirions pas de la moitié des choses qui se sont faites sur la terre. L'homme fait pour ses enfants ce qu'il ne ferait jamais pour lui-même. Eh ! Messieurs, nous avons ici le plus remarquable exemple de ce que je vous dis ; le modèle de notre commune, Honoré, vous le savez, est un véritable héros de la famille.

— Oh ! M. Dupré, s'écria Honoré, vous me faites trop d'honneur. Je ne mérite pas tant d'éloges, je ne fais que ce que je dois. Mais croyez-moi, j'en suis bien récompensé par le bonheur que je goûte au milieu de ma femme et de mes enfants.

— Je le crois, Honoré, car, si la tendresse paternelle est le plus fort de tous les sentiments, c'est aussi celui qui procure les plus plus douces jouissances. Ce qu'il y a de remarquable, mes amis, c'est que, par une admirable disposition de la nature, l'amour de soi, si puissant chez l'homme, ne se manifeste pas à l'égard de sa famille. L'homme travaille pour ses enfants, se fatigue pour eux, et prend sans se plaindre des peines infinies pour les élever, les instruire et leur assurer une existence. Tandis qu'avec les autres hommes, il cherche son intérêt, dans le cercle de la famille, il ne veut que le bonheur des siens ; la bienveillance et la tendresse y brillent comme un rayon de la félicité future. Le bonheur qui en découle serait perdu pour le genre humain, si la fidélité et l'attachement mutuel des parents n'étaient pas scellés par le lien du mariage.

CINQUIÈME ENTRETIEN.

LA JOURNÉE D'UN PAUVRE HOMME, OU UN INDIVIDU PROFITANT DU TRAVAIL DE CENT MILLE.

Les nouvelles qui arrivaient de toutes les parties de la France signalaient l'accroissement de l'agitation et des craintes causées par la disette. Le blé augmentait partout avec rapidité : il avait déjà atteint un taux tel que la vie était devenue difficile même pour les ouvriers qui restaient occupés et continuaient à recevoir les mêmes salaires. Mais déjà la force des choses avait fait baisser ces salaires dans quelques branches d'industrie. Plusieurs usines avaient suspendu leurs travaux, et chaque jour on apprenait la fermeture de nouveaux ateliers.

Rien n'était survenu encore à Mirebeau, ni dans les environs immédiats, où, comme nous l'avons dit, la récolte avait été un peu moins mauvaise que dans les autres provinces de la France. Les forges avaient conservé jusque-là leur activité ; quoiqu'elles ne travaillassent pas pour les chemins de fer, elles se ressentaient du développement que cette industrie commençait à prendre. Mais il était impossible que le contre-coup de la gêne qui existait presque partout en France ne s'y fît pas sentir aussi. De leur côté, MM. Lenoir et Dubuisson, propriétaires de la fabrique qui occupait plus de quatre cents ouvriers, n'avaient encore manifesté aucune intention ni d'abaisser les salaires, ni de congédier une partie des ouvriers ou de diminuer les heures de travail. On savait qu'ils aimaient leurs ouvriers, pour qui ils s'étaient toujours montrés bienveillants ; mais on craignait qu'ils ne fussent forcés par les circonstances de prendre quelques-unes des mesures indiquées.

L'inquiétude était donc très-grande dans la commune, et surtout parmi les ouvriers, plus menacés que les autres. On les entendait sans cesse exprimer leurs craintes, et dans les groupes

qu'ils formaient entre eux, ils agitaient des questions dont, jusque-là, ils avaient paru se préoccuper fort peu. M. Dupré qui avait l'œil à tout, se mêlait souvent à ces groupes, afin de savoir ce qui s'y disait, d'y donner des avis et de redresser des opinions fausses. Il voyait du reste avec plaisir les réunions du dimanche fréquentées par la partie la plus intelligente de la population des ateliers, où l'on s'entretenait ensuite avec intérêt de ce qu'il avait dit à l'école.

Lorsqu'il fut certain de ce résultat, il en conçut un nouveau courage. Les questions qu'il avait traitées dans ses derniers entretiens et celles que la suite des idées l'amenait à traiter, concordaient avec les circonstances. Il avait même hâte d'arriver à d'autres questions à l'examen desquelles ces circonstances donnaient un caractère d'urgence; mais il sentait la nécessité d'inculquer fortement dans les esprits certaines vérités que l'ignorance ou les passions font trop souvent méconnaître, et dont l'oubli exerce ensuite son influence sur toutes les idées. Il continua donc ainsi à la réunion suivante :

— Nous avons vu, mes amis, que les besoins de l'homme sont le fondement de la société. L'homme se réunit en société pour les satisfaire plus aisément. Y réussit-il? C'est ce qu'il s'agit d'établir. Or un fait bien constaté semble à lui seul le prouver. Ce fait, c'est le nombre d'hommes vivant sur une même étendue de pays, à l'état sauvage ou dans l'état de société. L'expérience montre en effet que les hommes se multiplient partout où ils peuvent vivre. Eh bien! dans les pays sauvages on n'a jamais trouvé plus d'un habitant pour deux kilomètres carrés, tant la nourriture est rare. Si donc les hommes ne s'y multiplient pas plus, c'est qu'avec ce genre de vie la terre ne peut pas en nourrir davantage.

Dans les pays civilisés, à la faveur de la culture des terres, de l'éducation des bestiaux et de tous les arts de la civilisation, la population peut croître au point qu'il y ait en moyenne plus de 50 habitants par kilomètre carré; c'est-à-dire que la même étendue peut nourrir cent fois plus d'habitants. Dans notre département, il y en a un peu moins, mais dans toute la France, il y a en moyenne 64 habitants par kilomètre, et quand elle sera mieux cultivée encore, elle pourra aisément en nourrir le double.

— Et pourquoi ne l'est-elle pas ? s'écria M. Jarland qui trouvait toujours l'occasion de s'en prendre aux autres. Si le gouvernement encourageait mieux l'agriculture, elle nourrirait plus d'hommes, et tout le monde serait plus heureux.

— Un instant, M. Jarland, ne confondons pas deux choses aussi distinctes que le gouvernement et la société. D'ailleurs ni l'un ni l'autre ne sont pour rien dans cette affaire. Et, pour vous le dire en passant, perdons l'habitude d'accuser les autres, quand il faudrait accuser notre ignorance, notre entêtement et notre paresse. Il y a longtemps qu'on a dit et montré comment il faut cultiver la terre pour lui faire rapporter davantage, et les agriculteurs intelligents le font déjà dans beaucoup de pays ; si on ne le fait pas partout, c'est qu'il faudrait se donner de la peine, essayer, étudier, afin de savoir ce qui convient à ses terres, et l'on trouve plus commode de faire comme on a toujours fait, de suivre l'ornière, sauf à se plaindre ensuite si on n'est pas satisfait, ce qui arrive presque toujours.

Quoi qu'il en soit de cette petite digression à laquelle m'a entraîné l'interruption de M. Jarland, vous voyez par la multiplication des hommes dans les pays civilisés, que la société leur procure des avantages considérables, puisqu'elle leur rend l'existence bien plus facile. Par sa réunion avec ses semblables l'homme obtient en effet des avantages dont ceux qu'il pourrait se procurer sans leur concours ne sont pas même l'ombre.

— Je vous avoue, M. Dupré, dit en ce moment Benoît Roussel, le bûcheron, que je ne vois pas bien quels grands avantages je retire de la société, pendant que je suis dans les bois à abattre mes arbres ?

— Tu vas le voir, Benoît. Pourquoi passes-tu tes journées à abattre des arbres ?

— Eh ! parbleu donc, pour gagner ma vie.

— Bien ; mais, sans la société et sans les industries qu'elle fait naître, que ferais-tu de tes arbres ? Si le bois que tu abats te fait vivre, c'est qu'il y a dans cette société des gens qui ont besoin de ce bois et qui te paient pour l'abattre, et parce qu'avec l'argent qu'ils te donnent en paiement, tu achètes tout ce dont tu as besoin. Mais s'il n'y avait pas de société, tu ne trouverais personne pour te payer, et personne à qui tu pourrais

acheter ce qui t'est nécessaire. Comment ferais-tu pour vivre?

— Je ferais autre chose. Croyez-vous donc que cela m'embarrasse ?

— Tu ne fais pas attention que s'il n'y avait pas de société organisée, tu ne trouverais pas plus à faire autre chose qu'à abattre des arbres; tu serais réduit à pourvoir directement à tous tes besoins. Il te faudrait labourer ton champ, semer ton blé et le récolter; puis il faudrait quitter ton champ pour moudre ton blé, puis pétrir ton pain et le faire cuire. Ensuite il faudrait quitter ce travail, un jour pour faire tes habits, un autre jour pour réparer ta maison ou t'en construire une. Mais, pour te faire des habits, il te faudrait cultiver du chanvre et récolter de la laine, préparer ce chanvre et cette laine, puis filer l'un ou l'autre et transformer ensuite ton fil en étoffe. Que de travaux aussi avant d'obtenir le cuir dont tu pourrais te faire des souliers. Si tu préfères porter des sabots, je ne m'y oppose pas; mais tu as vu les outils de Bastien; or, je ne sais pas comment tu pourrais y suppléer avec ton couteau. Que dis-je? ton couteau, je ne sais pas comment tu en aurais un, à moins de te le fabriquer toi-même, et je vois encore moins comment tu en viendrais à bout.

Ce n'est pas tout : tu devrais fabriquer aussi ta charrue et tous tes instruments d'agriculture, les outils qui te serviraient à construire ta maison, le métier pour confectionner ta toile ou ton drap ; tu serais également obligé de façonner tes meubles et tes ustensiles de ménage, ton lit, ta table, ton banc, ton armoire, ta marmite et ta vaisselle. Tu devrais être à la fois laboureur, forgeron, menuisier, serrurier, tisserand, tailleur, cordonnier, maçon, potier, que sais-je? ou plutôt tu ne serais rien de tout cela; ta vie serait partagée entre une multitude d'occupations diverses, tu perdrais ton temps à passer d'une occupation à l'autre. Ton existence serait comme celle du sauvage; tu n'aurais aucun moment de repos, et tu manquerais de tout.

— Vous pourriez bien avoir raison, dit Benoît.

— Vois par là combien tu profites de la société sans t'en douter. Pendant que tu es dans les bois à abattre les arbres en chantant, sans penser à personne, je ne sais combien d'indi-

vidus s'occupent pour toi. Le laboureur cultive le blé que tu dois manger, le meunier le moud et le boulanger le cuit; le taillandier façonne la cognée sans laquelle tu ne ferais rien; le berger garde les moutons dont on filera la laine qu'Honoré transformera en une étoffe dont Michel fera ta veste. Afin que tu puisses abattre tranquillement tes arbres sans te déranger, le maçon, le menuisier, le serrurier sont à tes ordres, pour faire ce que tu leur demanderas; le potier fabrique ses marmites et ses assiettes pour que tu les trouves prêtes au besoin; l'épicier va chercher, à droite et à gauche, le sel, le poivre, l'huile, le vinaigre qu'il te faut pour assaisonner tes aliments, et que tu iras te procurer chez lui sans dérangement. Tous travaillent afin que tu puisses vaquer plus librement à l'abatage de tes arbres au milieu de la forêt.

— C'est pourtant vrai, tout cela, M. Dupré; et dire que je n'y avais jamais songé!

— Il y a bien d'autres choses auxquelles on ne pense pas. Les hommes ne comprennent pas assez quels services ils retirent les uns des autres; sans cela ils s'aimeraient davantage. Vous vous livrez à un rude travail, vous trouvez tous pénible l'existence que vous menez, et vous ne vous doutez pas que tandis que vous travaillez de votre profession, vous avez une multitude d'aides qui concourent à votre travail et s'évertuent à vous le rendre plus facile.

— Comment donc? firent entendre plusieurs voix.

— Le voici. Vous, par exemple, mes amis, qui cultivez la terre, vous bêchez, vous labourez, vous semez, vous plantez, vous moissonnez. Mais croyez-vous que les cultivateurs sont seuls à produire la farine? Est-ce que les charrons, les forgerons, les taillandiers qui fabriquent vos charrues, vos bêches, vos herses, vos faux et vos faucilles; est-ce que les maçons qui construisent vos granges et vos moulins; est-ce que les meuniers qui moulent votre blé ne concourent pas aussi à la production de votre farine? Est-ce que les mineurs qui tirent de la terre le fer dont on fabriquera vos outils n'y concourent pas également? Mais vous avez besoin de vous vêtir, de vous chausser, de vous loger, de vous chauffer? Or, pendant que vous êtes dans les champs, vous croyant seuls à les cultiver et ne pensant recevoir

d'aide de personne, voilà Vincent qui forge le fer de vos outils ; voilà André qui file le coton, et Honoré qui tisse l'étoffe dont vous vous couvrez ; voilà Martial qui, dans sa carrière, extrait la pierre de vos maisons ; voilà Benoît qui, dans la forêt, abat le bois qui fera votre charrue, le manche de vos outils ou la charpente de vos toits ; voilà Bastien Périer qui fait les tombereaux et les charrettes sans lesquels vous seriez bien embarrassés pour rapporter le blé de vos champs ou pour y transporter le fumier. Ainsi, sans que vous vous en doutiez, voilà une foule d'individus qui vous aident dans votre travail.

Vous, à votre tour, vous prenez part à bien plus de travaux, vous contribuez à produire bien plus d'objets que vous ne pensez. Vous, cultivateurs, vous faites venir le blé dont se nourrissent les hommes de toutes les professions, et par là vous contribuez à la production de tout ce qui se fait sur la terre ; car, sans vous, chacun devrait renoncer à son état pour faire venir son blé et son vin. On a donc raison de dire que l'agriculture est le premier des états. Mais les autres ne sont pas moins utiles, et tous concourent à l'exercice de la profession les uns des autres. Ainsi les tisserands et les tailleurs aident à la construction des maisons en habillant ceux qui les bâtissent ; le mineur et le bûcheron concourent à la fabrication de nos habits en tirant le fer et le bois dont on fera les ciseaux, le dé, les aiguilles du tailleur et le métier du tisserand ; le charpentier et le maçon aident à la fabrication des couteaux et des ciseaux en construisant les maisons et les ateliers où logent et travaillent les couteliers ; les savants, les ingénieurs, les architectes nous aident tous en dressant les plans de nos fabriques, de nos moulins, des routes, des ports, des canaux, des ponts ; et nous, nous les aidons à se livrer à leurs travaux en les nourrissant, les habillant, les logeant ; le gouvernement, la police, l'armée, les magistrats, les prêtres, les instituteurs, tous à leur tour nous aident dans nos travaux, en veillant sur nous, en protégeant nos personnes et nos biens, en nous permettant de nous livrer avec sécurité à notre état, en nous donnant l'instruction qui nous y rend plus habiles.

Vous le voyez, mes amis, pendant que vous êtes courbés sur votre travail et que vous produisez du blé, du bois, du fer, pour une foule de consommateurs que vous ne connaissez pas et qui

ne vous connaîtront jamais, vous avez partout des coopérateurs qui se fatiguent et qui suent pour vous rendre votre tâche plus facile. Ainsi donc, au lieu de porter envie aux hommes des autres professions, comme nous le faisons sans réflexion, aimons-nous les uns les autres, puisque nous nous sommes si nécessaires ; aimons la société dont nous tirons tant de secours.

— Je vous remercie, dit en ce moment Michel Terrien, le tailleur, honnête homme et bon père de famille, mais esprit chagrin et un peu jaloux ; je vous remercie, M. Dupré, de nous avoir ouvert les yeux, en nous faisant voir tous les avantages que nous retirons de la société. Il y a dans ce que vous venez de dire une infinité de choses auxquelles pour ma part je n'avais jamais pensé. Mais cela n'empêche pas qu'il n'y ait dans ce monde des hommes qui jouissent de plus de commodités que les autres et qui reçoivent plus de services qu'ils n'en rendent.

— Eh ! que t'importe, Michel, que d'autres aient plus de commodités que toi, si tu as plus que tu ne pourrais en avoir dans tout autre état de choses ? C'est ce que nous verrons une autre fois. Pour le moment, et à propos de ce que tu viens de dire, permets-moi de relever cette mauvaise habitude qu'on a de réunir des assertions très-différentes, de sorte que la fausseté de l'une disparaît à la faveur de ce qu'il y a de vrai dans l'autre. Cette habitude nous rend dupes de ceux qui veulent nous tromper, et souvent elle nous conduit à nous tromper nous-mêmes. Ainsi, Michel, dans ce que tu viens de dire, il y a deux choses bien distinctes : l'une, que certains hommes jouissent de plus de commodités que d'autres ; le fait est vrai, et nous en examinerons la cause plus tard ; l'autre, c'est qu'il y a des hommes qui reçoivent plus de services qu'ils n'en rendent. Commençons par celle-là.

Dis-moi, es-tu bien sûr de ton fait, quand tu avances que certains hommes reçoivent plus de services des autres qu'ils ne leur en rendent ? De quels hommes veux-tu parler ?

— Des riches, cela va sans dire, M. Dupré.

— Bien, Michel. Mais ne parlons pas d'une manière générale, prenons des exemples. Tu es tailleur, et tu travailles, je crois, pour M. Valcour, pour M. Lenoir, pour M. Dubuisson, qui sont plus riches que toi. Est-ce que tu leur fais des habits pour rien ?

— Non pas, certes. Comment pourrais-je vivre?

— Eh bien! si tu leur rends service en leur faisant les habits dont ils ont besoin, est-ce qu'ils ne te rendent pas service à leur tour en te faisant travailler, et en te donnant pour ton travail l'argent avec lequel tu pourvois à tes besoins? Est-ce que ces riches dont tu parles se procurent quelque chose pour rien? Ne leur fait-on pas payer tout ce qu'ils achètent et tout ce qu'on fait pour eux? Tu le vois donc, Michel, service pour service, rien ne se fait pour rien. Il faut tout payer d'une manière quelconque, avec du travail ou avec de l'argent.

— Oui, M. Dupré. Mais je donne aux riches mon travail qui me coûte beaucoup, et ils me donnent de l'argent qui ne leur coûte guère.

— Que t'importe encore, Michel, si l'argent que tu reçois équivaut à ton travail? Pourquoi toujours être jaloux? Eh bien! je dis que cet argent équivaut à ton travail, car sans cela tu ne travaillerais pas pour eux. Si ton travail valait plus, tu ne ferais pas tes habits à ces conditions, et s'il valait moins, ces messieurs iraient s'en procurer ailleurs. Tu ne fais sans doute pas payer la façon de tes habits moins cher à M. Valcour ou à M. Lenoir qu'à Léonard ou à Honoré; il est même probable que tu la fais payer plus cher parce qu'elle est plus soignée. Mais, je te le répète, Michel, service pour service: dans ce monde, il ne peut pas en être autrement.

— Mais, M. Dupré, la société rend bien plus de services aux riches qu'à moi. Ils peuvent se procurer tout ce qu'ils veulent, ils ont une foule de domestiques pour les servir; tout le monde s'empresse pour eux.

— Michel, tu ne t'aperçois pas que tu répètes toujours la même chose. Si les riches se procurent tout ce qu'ils veulent, ils rendent service à ceux à qui ils achètent. S'ils ont beaucoup de domestiques, ces domestiques ne les servent pas pour rien. Si tout le monde s'empresse pour eux, c'est qu'on sait qu'ils peuvent payer beaucoup de services, et qu'on trouve intérêt à leur en rendre. Mais c'est toujours service pour service, car je vous montrerai une autre fois que dans la société tout se réduit à des échanges de services. Ne sois donc pas jaloux de ce que la Providence a mis d'autres personnes en état d'acheter beaucoup plus

de services que toi. Voyons seulement si tu as à te plaindre. Tu trouves que les riches sont bien heureux d'avoir tant de gens à leurs ordres, et tu te trouves malheureux en comparaison. As-tu compté quelquefois combien de gens tu as à ton service?

— Vous savez bien, M. Dupré, que nous n'avons pas de domestiques chez nous; ma femme et moi, nous faisons tout à la maison avec nos deux enfants.

— Que penserais-tu donc, Michel, si je te disais que tu as une armée entière de serviteurs, que ce matin même tu as reçu les services de plus de vingt mille personnes?

— Je dirais que vous plaisantez, M. Dupré, et que vous voulez vous moquer de moi; ce n'est pas bien de rire de ma position.

— Je ne plaisante pas, mon ami; ce que je dis est très-sérieux, tu vas voir. Dis-moi d'abord, qu'as-tu fait ce matin? Ce n'est pas par indiscrétion que je te le demande, mais je ne voudrais pas me tromper dans mon calcul, et encore moins te tromper.

— Eh bien! si vous voulez le savoir, M. Dupré, après mon lever, j'ai achevé votre redingote que je n'avais pas pu terminer hier. J'ai ensuite cloué des planches dans le cellier et réparé le grillage de la porte du jardin afin d'empêcher les poules d'aller y faire du dégât; puis j'ai fait réciter à mon garçon ses leçons de la semaine. Après cela nous avons déjeuné, je me suis rasé et habillé, je suis venu à l'Église, et me voilà.

— Très-bien, Michel; il y a de très-bonnes choses dans ce que tu me dis. Cependant tu as eu tort de travailler à ma redingote, aujourd'hui dimanche; tout le monde a pu le remarquer, comme je l'ai aperçu moi-même en allant voir l'enfant de Benoît. Or, c'est d'un mauvais exemple, mon ami. Le mieux est encore de suivre le précepte de l'Église qui a très-bien su ce qui convenait à l'homme; l'expérience a prouvé, en effet, qu'un jour de repos sur sept lui est absolument nécessaire. Quand il travaille le dimanche, en général il ne fait rien le lundi.

— Vous savez que ce n'est pas le cas chez moi, M. Dupré.

— Je le sais, mon ami; mais n'oublions jamais l'exemple que nous devons donner aux autres. Du reste, tu as bien employé ta matinée : je te félicite en particulier de tes soins de prévoyance dans ta maison, et surtout d'avoir fait réciter à ton garçon ses

leçons de la semaine ; c'est une très-bonne habitude. Mais continuons.

D'abord en te levant tu t'es habillé, et plus tard tu as complété ta toilette pour venir à l'église. Pour t'habiller, tu as mis des bas, une chemise, un pantalon, des bretelles, une cravate, un gilet, une redingote, des souliers, un chapeau. Tu as confectionné, il est vrai, quelques pièces de ce vêtement, mais non pas l'étoffe dont elles sont faites, et les autres pièces, tu les as achetées. Or, pour que toutes les parties de ton habillement soient à ta disposition, quelle énorme quantité de travail et que de personnes s'y sont employées. Le coton de tes bas vient des États-Unis ; il a fallu des planteurs pour le cultiver, le récolter, le nettoyer, puis des hommes pour le conduire au port, le charger sur un vaisseau, et des matelots pour conduire le vaisseau en Europe. En France il a fallu l'amener à la filature, le filer, le transporter chez le bonnetier et enfin en faire des bas ; pour chacune de ces opérations il a fallu des bâtiments, des métiers, un vaisseau, des chariots, des outils, qui tous ont exigé les travaux d'un nombre considérable de personnes.

Le chanvre qui a servi à ta chemise a été récolté dans un champ qu'il a fallu cultiver, ensemencer ; on a dû l'arracher, le faire rouir, le teiller, le filer, le tisser. Pense à toutes les personnes qui s'y sont employées avant que tu puisses mettre ta chemise sur ton dos, avec le cordon et les boutons dont on l'a garnie, le fil qui a servi à la coudre, et qui tous viennent de localités et ont été fabriqués par des personnes différentes. Le drap de ton pantalon, de ton gilet, de ta redingote viennent certainement aussi de trois fabriques différentes. Avant d'être convertie en vêtements, la laine de chacun de ces draps a dû passer par une infinité de métiers de la construction la plus ingénieuse, et qui ont exigé le concours d'une multitude de bras ; elle a dû être coupée sur le dos des moutons, lavée, cardée, filée, tissée, foulée, teinte, transportée, je ne sais combien de fois, de la ferme au marchand, du marchand à la filature, de la filature au drapier. Pour la teindre, on a été chercher de l'indigo dans l'Inde, et pour cela, il a fallu un nouveau vaisseau, des matelots, et encore, je ne sais combien de bras pour charger, décharger et transporter. Ta cravate seule n'a pas employé

moins de monde. Elle a été fabriquée à Lyon, mais la soie en vient de l'Ardèche ou du Gard, peut-être du Piémont; il a fallu élever des vers à soie, et pour cela cultiver des mûriers, en cueillir la feuille, la servir plusieurs fois par jour aux vers. Puis il a fallu dévider les cocons, mouliner la soie, la tisser, la teindre avec des couleurs dont aucune n'a été fabriquée dans le même lieu.

Le cuir de tes souliers vient de différentes espèces d'animaux, ainsi que celui de tes bretelles et celui qui garnit ton chapeau, et tous ces animaux paissaient dans des contrées fort éloignées les unes des autres, quelques-uns peut-être au Brésil, d'où nous tirons une grande quantité de peaux que nous transportons sur des vaisseaux différents de ceux qui vont aux États-Unis ou aux Indes. Que de bras occupés dans chaque lieu pour tanner, corroyer, mégisser, teindre le cuir, pour préparer le tan, la chaux l'acide, la couleur, qui ont mis ce cuir et ces peaux en état de servir ! Et que dire de tous ceux qui ont pris part à la confection de ce qui entre dans les accessoires de ces vêtements, le bois, le fer, le cuivre, la corne, la nacre, et de tous ceux qui ont construit les ateliers où l'on s'est livré à ces travaux, les outils et les métiers qui ont servi à élaborer ces matières, les vaisseaux et les voitures qui ont transporté ces produits d'un lieu à l'autre? Et parmi ces milliers de bras dont tu as recueilli ce matin les services, et dont tu ne connais encore qu'une faible partie, je n'ai indiqué pourtant que ceux qui ont coopéré à ton habillement.

En te levant, tu t'es trouvé abrité contre le froid de la matinée dans une maison que tu n'as pas faite. Elle a exigé des maçons, des charpentiers, des couvreurs, des menuisiers, des serruriers, des peintres, et, pour la construire, on a employé de la pierre, du bois, du fer, du cuivre, de la chaux, du plâtre, du verre, de la tuile, de la brique. La pierre a été extraite de la carrière, chargée, transportée et taillée. Le bois a dû être abattu dans la forêt, équarri, scié, raboté. Le fer a été extrait de la mine, transporté à la forge, broyé, lavé, fondu, puis converti en barres, en gonds, en verrous, en serrures, en clefs, en charnières. La terre a été tamisée, pétrie, façonnée en tuiles, en briques, en carreaux. Pour faire le verre, la chaux, le plâtre, ou pour les mettre en état de

servir, il a fallu encore je ne sais combien de préparations et d'ouvriers différents.

Ajoute que tu t'es lavé les mains avec du savon qui vient de Marseille, et qui a été fabriqué avec de l'alcali et des matières grasses recueillies en divers lieux. Tu t'es rasé avec un rasoir fabriqué à Langres, et devant un miroir coulé à Saint-Gobain et monté à Paris. Tu as brossé tes habits avec une brosse dans laquelle entrent du crin, du fil, de la colle forte, du bois de deux espèces. Une seule des épingles que tu as employées, avant d'arriver dans tes mains, a passé par plus de cinquante autres depuis qu'elle est sortie de la carrière sous forme de minerai.

Pour les différentes occupations auxquelles tu t'es livré dans la matinée, tu t'es servi de fil, d'un dé, de ciseaux, d'aiguilles, puis d'un marteau, de bois, de clous, de fil de fer. Chacun de ces objets a été fabriqué dans un atelier spécial, et a passé par des centaines de mains, qui toutes se sont employées pour te les préparer. Car ton dé, tes ciseaux, ton aiguille, ton marteau, tes clous, ton fil de fer, quoique fabriqués avec du fer ou de l'acier, viennent tous de pays différents. Tes ciseaux ont été fabriqués à Châtellerault, tes aiguilles à l'Aigle, ton marteau dans les Ardennes; tes clous et ton fil de fer, je ne sais où. Et partout il a fallu extraire le fer de la mine, le bocarder, le laver, le fondre, l'affiner, le marteler, l'étirer, le laminer. Calcule, si tu peux, combien d'ouvriers s'y sont employés. Pour moi, je recule devant l'entreprise.

— Oh! M. Dupré, j'y renonce bien davantage.

— Tu as fait réciter ensuite ton fils. Mais sais-tu combien de mains ont dû être occupées pour faire son livre? Il y entre du papier de deux espèces, de l'encre, du carton, de la toile, du fil, de la colle. Pour fabriquer ce papier on a ramassé des chiffons provenant de vieux linge dont la toile avait été déjà le produit d'une infinité de bras. Ces chiffons ont été expédiés à Angoulême, en Auvergne ou dans les Vosges, puis blanchis, broyés, réduits en pâte qu'on a transformée en feuilles de papier à l'aide d'une série d'opérations et d'une machine d'une complication extrême. Pour imprimer ce papier, il a fallu graver des caractères, les fondre, les assembler, les couvrir d'encre, les soumettre à la presse, puis réunir ces feuilles de papier, les plier,

les coudre, les rogner, les cartonner, les expédier. L'encre, le carton, ont été aussi le résultat d'une suite de manipulations successives.

Parlerai-je de ton déjeuner dont le hasard m'a rendu témoin, quand je t'ai dit bonjour en revenant de faire mes visites? Il était bien simple, quoique ce fût dimanche : du lait pour tes enfants, avec un peu de café pour ta femme, un morceau de salé pour toi, et du pain pour tous. Et cependant compte que de personnes ont été employées pour ce repas frugal. On a labouré, fumé, ensemencé, hersé un champ; on a engrangé, battu, vanné le blé, on l'a porté au moulin, et enfin le boulanger en a fait du pain. Le café de ta femme est venu à grands frais de la Martinique ou de Bourbon, à travers les mers. Le morceau de sucre qu'elle y a mis pour l'adoucir, a été extrait de la canne à sucre récoltée dans les Antilles, transporté en France, raffiné à Bordeaux ou à Orléans, et amené ici. Le sel qui a servi à préparer ton salé a été recueilli sur les bords de l'Océan, où l'on a fait évaporer l'eau de la mer dans de vastes bassins ou marais; le poivre qui le parfumait a été récolté à plusieurs milliers de lieues d'ici, dans les îles de la mer des Indes et apporté en France en faisant la moitié du tour de la terre.

Tu as arrosé ce modeste repas d'un verre de vin pour lequel il a fallu planter la vigne, la tailler, la biner, l'épamprer, cueillir le raisin, le presser, faire fermenter le moût, tirer le vin, le soutirer, l'ouiller. Ta bouteille venait de Rive-de-Gier, ton verre d'une autre verrerie; tes assiettes et tes tasses ont été fabriquées à Montereau. Tu as employé un couteau, une fourchette, des cuillers, tous confectionnés par plusieurs ouvriers différents, et de même pour les ustensiles qui ont servi à chauffer ou à cuire tes aliments.

Pense maintenant à ce qu'il a fallu de travaux pour mettre toutes ces commodités à ta portée. Le vaisseau qui a amené ton coton n'est pas le même que celui qui a transporté le cuir de tes souliers, ni l'indigo de ton vêtement, ni les autres matières colorantes; celui qui a amené ton sucre n'est pas celui qui a été chercher ton poivre. Et pour chacun de ces vaisseaux on a dû abattre des arbres dans les forêts des Cévennes ou des Vosges, les scier, les raboter, les courber en forme de membrures, réunir

ensuite ces pièces de bois, les clouer, les cheviller, les calfeutrer ; puis il a fallu enduire le vaisseau avec le goudron des Landes, le doubler avec le cuivre des mines de Cornouailles, le mâter avec des sapins descendus de la Norwége, le côuvrir d'une voilure et le garnir de cordages faits avec le chanvre expédié de Riga et récolté dans les immenses plaines de la Russie. Des milliers d'hommes ont été employés à extraire, préparer, façonner, rassembler, transporter tous ces matériaux avant qu'un seul de ces vaisseaux pût être mis à flot et expédié au delà des mers.

Enfin, pour faire voyager toutes ces commodités, pour transporter les matières du lieu d'extraction aux divers lieux de fabrication, de ceux-ci aux lieux de vente, et enfin chez toi, il a fallu creuser des ports, des canaux, construire des digues, des chaussées, des routes, des ponts. On a aplani, nivelé le sol, comblé les vallées, abaissé ou percé les montagnes ; on a joint les rives des fleuves ; on a couvert les chemins de bandes de fer ; on a employé l'eau, le vent, les animaux, la vapeur ; et pour arriver à ce résultat, pendant des années, pendant des siècles, des savants ont réfléchi, médité, inventé ; ils ont passé des nuits entières à combiner les moyens de te procurer aux moindres frais possibles tout ce dont tu pourrais avoir besoin. Ce ne sont pas seulement tes voisins, tes amis, tes frères qui ont ainsi travaillé pour toi ; ce sont des milliers d'individus qui sont morts depuis bien des années ou qui vivent à des centaines, à des milliers de lieues de distance, que tu ne connais pas et qui ne te connaîtront jamais.

Avais-je raison, Michel, quand je disais qu'une armée de serviteurs s'était employée pour préparer les choses que tu as eues à ton usage ce matin? Ce n'est pas vingt mille hommes, c'est plus de cent mille que j'aurais dû dire ; c'est peut-être un million.

— Vous m'effrayez, M. Dupré, en me faisant voir à combien de gens je suis redevable, moi qui croyais n'avoir d'obligation à personne. Je n'aurais jamais cru qu'un pauvre artisan comme moi retirât tant de services de la société. Moi qui étais porté à me plaindre des hommes et à croire qu'ils ne faisaient rien pour moi, je vois maintenant combien j'avais tort : je vous remercie de m'avoir ouvert les yeux.

— C'est bien, mon ami, de reconnaître ainsi son erreur ; mais je ne te fais pas un reproche de l'avoir conservée aussi long-

temps; tu es sous ce rapport comme beaucoup d'autres. Cela tient à ce que cette organisation si compliquée de la société est cependant si simple, si naturelle, elle fonctionne avec tant d'aisance et de régularité, qu'on ne s'aperçoit pas de la multitude de rouages qu'elle met en mouvement. Crois-tu maintenant qu'il serait facile de remplacer cette merveilleuse organisation par quelque mécanisme artificiel, conçu sur je ne sais quel plan et d'après je ne sais quelles idées? Crois-tu qu'il fût possible de trouver quelque autre système dans lequel cent mille serviteurs s'empresseraient de te fournir à point nommé tout ce dont tu peux avoir besoin?

— J'en doute; mais j'avais si peu réfléchi à tout ce que vous venez de me faire remarquer que j'en suis tout étourdi. Je ne comprends pas bien comment il peut se faire que tant d'individus travaillent pour un seul homme. A ce compte, d'autres devraient manquer de tout.

— Eh! non, mon ami, tout le monde a, au contraire, ce qu'il lui faut. Cela tient à un principe bien simple et qu'on appelle la division du travail. Ce principe, dont je vous ferai mieux apprécier les conséquences un autre jour, consiste en ce que chacun, au lieu de se livrer à plusieurs travaux, n'en fait qu'un seul. Je vous ai fait voir déjà que vous manqueriez de tout et que votre vie serait des plus misérables, si chacun devait faire et préparer tout ce qui est à son usage, s'il devait faire venir son blé, son vin, faire ses vêtements, sa chaussure, construire son habitation, fabriquer ses ustensiles. Pense même, Michel, au peu d'habits que tu pourrais faire chaque année, si tu devais couper la laine, la préparer, la filer, fabriquer l'étoffe et la teindre avant d'en confectionner des vêtements.

La réunion des hommes en société permet d'éviter les nombreuses pertes de temps qui résulteraient du passage continuel d'un travail à un autre. L'un fait venir le blé, un autre le moud, le boulanger le cuit; le maçon ne construit que des maisons, le cordonnier ne fait que des souliers, et le tailleur des habits. Et de cette manière chacun est nourri, logé, vêtu plus commodément; il a de toutes choses en plus grande abondance, et il les a de meilleure qualité que s'il devait faire tout lui seul. Plus les hommes se multiplient, et plus leurs relations deviennent fré-

quentes et leurs moyens d'échange faciles, plus les occupations se simplifient et plus le travail se divise. Ici, à Mirebeau, vous faites tous beaucoup de choses qui sont faites à la ville par des personnes différentes. Toi, Michel, tu fais toi-même les pantalons, les habits, les gilets : dans les grandes villes, il y a des hommes qui ne font que des habits, puis il y a des giletières, des culotières; il y a même des femmes qui ne font que des boutonnières.

C'est surtout dans les ateliers, les fabriques, dans les grandes usines, que le principe de la division du travail a été poussé le plus loin. Là, chaque ouvrier ne se livre qu'à une seule des opérations nécessaires à la production d'un objet. Je vous en indiquerai un seul exemple, qu'on a cité bien des fois : c'est celui des épingles, dont on peut avoir aujourd'hui une centaine pour deux sous. Eh bien ! chacune de ces épingles, qui nous paraît si simple, passe cependant par quinze ou vingt mains différentes, et encore je ne parle pas de tout ce qu'il a fallu d'opérations pour préparer le laiton dont on les fait. C'est un ouvrier qui coupe le fil de laiton de la longueur voulue, un second qui fait la pointe, un troisième qui coupe la tête, un quatrième qui l'enroule, puis d'autres qui enfilent cette tête, qui la rivent, qui blanchissent l'épingle, qui préparent le papier, qui y enfilent les épingles, sans compter bien d'autres opérations que je passe sous silence.

Dans tous les ateliers vous trouverez des exemples analogues de la division du travail : pas un objet qui ne passe par plusieurs mains avant de sortir de l'atelier. Chaque ouvrier, ne faisant qu'une seule chose, la fait beaucoup mieux et en fait beaucoup plus dans le même temps. C'est ainsi que par cette division du travail on parvient à mettre à la portée du plus pauvre une foule de commodités que les riches seuls pouvaient se procurer autrefois.

— Mais, monsieur, dit Léonard, cette grande division du travail a bien aussi ses inconvénients.

— Sans doute, Léonard, et je vous parlerai plus tard de ces inconvénients, en vous indiquant les moyens de vous y soustraire. Toute chose a son bon et son mauvais côté dans ce monde, et les inconvénients ne doivent pas nous faire repousser les avan-

tages, lorsque ceux-ci l'emportent de beaucoup, comme dans cette question. Ainsi, grâce à la division du travail, un seul homme parvient à rendre service à des centaines de personnes en un jour, à des milliers chaque année. Un ouvrier, par exemple, peut travailler dans sa journée à la confection de dix-huit cents de ces petits instruments si délicats et si précieux qu'on appelle des aiguilles. Plus de cinq cent mille aiguilles lui auront donc passé par les mains dans l'année. En supposant que chaque ménagère use cinquante aiguilles par an, ce qui est beaucoup, il aura rendu service à plus de dix mille familles chaque année. Autre exemple : voilà un vaisseau qui va chercher du sucre à la Guadeloupe; ce vaisseau est du port de cinq cents tonneaux, c'est-à-dire qu'il peut porter un chargement de cinq cents tonnes ou cinq cent mille kilogrammes de sucre, et un équipage de vingt-cinq hommes suffit pour le manœuvrer. Si nous supposons que chaque famille achète à la fois un pain de sucre de dix kilogrammes, ce qui est encore beaucoup, en raison de ceux qui achètent en détail, et si nous admettons cinq personnes par ménage, ce qui est la moyenne ordinaire, voilà donc chaque matelot qui, à chacun de ses voyages, peut contribuer à procurer des jouissances à cinq cent mille personnes au moins. Le nombre serait bien plus considérable, si je prenais, par exemple, quelque denrée qu'on consomme en moindre quantité.

— C'est prodigieux ! dirent à la fois plusieurs assistants.

— Oui, mes amis, c'est prodigieux, et cependant c'est bien simple, malgré la complication des opérations. Chacun a à son service des milliers d'individus, parce qu'à son tour il rend service à des milliers d'hommes. Ceux de qui il reçoit des services ne sont pas toujours ceux à qui il en rend : il est possible que les uns soient morts depuis longtemps, et les autres sont peut-être encore à naître; mais toujours on lui paie ses services, ce qui est une autre manière de lui en rendre, et, à son tour, il rémunère de la même manière ceux qu'il reçoit. Les services que chacun rend ne sont pas semblables, sans doute, mais en somme ils finissent par s'équilibrer. Les uns sont d'une très-faible valeur chaque fois, mais ils se renouvellent fréquemment ou s'adressent à un très-grand nombre d'individus; les autres reviennent à intervalles plus rares, et chaque homme n'en

rend qu'à peu de personnes, mais ils ont une valeur bien plus considérable. Au total, chacun obtient des services en les payant en services ; chacun y gagne aussi, parce qu'il obtient de cette manière, en un jour, plus de satisfactions et de jouissances qu'il ne pourrait en produire à lui seul en un an. Bénissons donc la société, dont la merveilleuse organisation procure ainsi tant de commodités au moins heureux d'entre nous.

SIXIÈME ENTRETIEN.

LA SOCIÉTÉ ET LES AVANTAGES QU'ELLE PROCURE AUX HOMMES.

L'année 1847 commença sous de fâcheux auspices à Mirebeau. La cherté du blé, qui s'était un peu arrêtée lorsque, les semailles et le battage étant terminés, le blé avait pu venir plus abondamment sur le marché, avait bientôt repris son cours ; elle croissait avec une rapidité effrayante et avec elle l'agitation. Une grande fermentation régnait dans les esprits ; on n'entendait que des plaintes au sujet des accapareurs qui empêchaient, disait-on, le blé d'arriver sur le marché, et qui achetaient tout ce qui s'y présentait, afin de faire hausser les prix et de vendre ensuite à un taux exorbitant celui qu'ils avaient amassé pendant qu'il était à bon compte. L'agitation augmentait à chaque marché et faisait craindre que les transactions ne pussent plus y avoir lieu. Déjà, avons-nous dit, des désordres graves avaient éclaté dans plusieurs provinces, et l'on commençait à craindre pour la tranquillité de la ville voisine.

En même temps ce qu'on devait le plus redouter arrivait. La cherté du blé forçant à dépenser en pain une partie de l'argent employé à d'autres consommations, celles-ci avaient diminué. Les détaillants ne vendant plus avaient cessé de s'approvisionner en fabrique. Les fabricants, à leur tour, voyaient leurs magasins encombrés et ils ne faisaient plus de rentrées de fonds. Ceux qui n'avaient pas assez de capitaux pour payer leurs ouvriers jusqu'au moment où ils pourraient écouler leurs marchandises, étaient obligés de fermer leurs ateliers. C'est ce qui

arriva aussi à Mirebeau. Les propriétaires des forges établies dans la vallée, furent réduits les premiers à cette nécessité. Après avoir persisté tant qu'ils purent, ils éteignirent leurs fourneaux le 31 décembre et conservèrent seulement un ou deux feux d'affinerie afin d'occuper plusieurs jours par semaine quelques-uns de leurs ouvriers les plus nécessiteux.

Cette mesure, quoique prévue depuis longtemps, jeta la consternation dans la vallée. Elle ne frappait directement qu'un nombre assez restreint d'ouvriers, mais elle en atteignait beaucoup plus; elle privait de travail les bûcherons, les charbonniers, ceux qui tiraient le minerai et qui le transportaient aux forges. Enfin elle présageait un autre événement bien plus redoutable, la suspension des travaux de la fabrique.

L'année commença donc assez tristement à Mirebeau. Beaucoup s'y laissaient aller à de tristes pressentiments, et M. Jarland, qui était dans son état naturel quand il pouvait donner cours à sa mauvaise humeur, triomphait presque d'un événement qui donnait raison à ses sinistres prédictions. Quelques-uns à l'humeur plus irritable exhalaient à haute voix leur mécontentement et se répandaient en invectives contre les maîtres qui ne songeaient qu'à eux et exploitaient sans pitié leurs ouvriers, les employant quand ils avaient besoin de leurs bras, les congédiant quand ils n'en avaient plus que faire. Vincent Dornier, le forgeron, naturellement violent, se montrait en ce moment le plus exalté. Ce fut lui qui prit le premier la parole le dimanche suivant; il devança M. Jarland qui voulait faire remarquer combien une année qui commençait un vendredi leur présageait de malheurs; car les gens les moins religieux ne sont pas toujours les moins superstitieux.

— Eh bien! M. Dupré, s'écria Vincent, que dites-vous des avantages de la société pour de pauvres ouvriers, comme nous? Ils sont jolis, ces avantages, et nous devons en être bien reconnaissants, vraiment! Sur la foi des maîtres qui demandent des ouvriers pour faire aller leurs métiers et faire fructifier leurs capitaux, nous prenons un état, nous venons nous fixer dans un lieu, croyant y avoir toujours de l'ouvrage, et aussitôt qu'ils commencent à craindre de ne plus pouvoir gagner assez sur nous, ils nous envoient promener sans s'inquiéter de ce que nous

deviendrons. En voilà de la justice ! C'est une indignité ; il faut que ça finisse, et si tous les ouvriers étaient comme moi, ça ne durerait pas longtemps. Car, voyez-vous, M. Dupré, si nous avons besoin de travailler pour vivre, les maîtres aussi ont besoin de nous pour gagner de l'argent, et l'on peut leur apprendre à ne pas se jouer de la vie des pauvres gens. Je vous le répète, il faut que ça finisse, et le plus tôt ne sera que le meilleur. —

Vincent s'était monté la tête évidemment avant de parler, et, à mesure qu'il parlait, elle se montait davantage, comme il arrive à ceux qui s'abandonnent à la violence. Aussi, à la fin de sa tirade, il ne savait plus trop ce qu'il voulait dire. M. Dupré, comprenant que le meilleur moyen de l'apaiser était de lui laisser exhaler sa mauvaise humeur, l'avait laissé parler sans l'interrompre. Quand il eut fini, il lui dit avec calme :

— Je désire comme toi, Vincent, que cela finisse, et nous le désirons tous, car la position actuelle n'est heureuse pour personne. Je doute seulement que la violence soit ce qu'il y a de mieux pour en amener la fin. Mais tu es intelligent, Vincent, tu comprends les bonnes raisons ; écoute-moi donc et réponds-moi avec sang-froid. Quand tu as pris l'état de forgeron, t'a-t-on fait quelque promesse ? A-t-on pris quelque engagement avec toi, et en as-tu pris avec quelqu'un ?

— Non, M. Dupré.

— Tu as choisi cet état, sans doute, parc eque tu as vu d'autres ouvriers qui y gagnaient de bons salaires, et comme tu as de bons bras et que tu es un gaillard vigoureux, tu as pensé que tu pourrais faire comme eux.

— Je crois que oui, M. Dupré.

— Mais t'a-t-on jamais promis que tu aurais toujours du travail ? Et lorsque tu es allé en demander à la forge, M. Blondeau s'est-il engagé à t'occuper constamment ?

— Pour dire la vérité, M. Dupré, on ne me l'a jamais promis.

— Eh bien ! de quoi te plains-tu, Vincent, puisque personne n'a manqué à sa parole envers toi ?

— Mais, M. Dupré, lorsqu'on n'a que son travail pour vivre, il est bien dur d'en être privé.

— J'en conviens, mon ami ; mais ce n'est pas une raison pour être injuste envers les autres. Quand tu as demandé de l'ou-

vrage à M. Blondeau, t'a-t-il rendu service en t'en donnant ?

— Oui, mais il ne l'a pas fait pour m'obliger, croyez-le bien; il avait besoin d'ouvriers en ce moment, et il m'a pris comme il en aurait pris un autre.

— Il ne s'agit pas de savoir si M. Blondeau a voulu ou n'a pas voulu t'obliger en te donnant du travail. T'a-t-il rendu service, oui ou non ?

— Eh bien ! oui.

— Alors de quoi te plains-tu ? Est-ce que de ton côté, tu avais le désir de l'obliger en allant chez lui ? Pas davantage. Tu avais besoin de travail, et tu lui en as demandé. Il avait besoin d'ouvriers, et il t'a pris. Tu as travaillé pour lui, il t'a payé; vous êtes quittes et vous n'avez rien à réclamer l'un à l'autre.

— Ce raisonnement est juste, M. Dupré. Mais savez-vous qu'un pareil système est une chose affreuse ? Alors la société est un repaire d'égoïstes, et elle a l'égoïsme pour fondement. Dans ce cas il vaudrait mieux aller vivre au fond des bois.

— Tu aurais tort, Vincent. Aujourd'hui tu trouverais la société au fond des forêts, parce qu'elle a tout envahi sur la terre. Mais en rompant avec elle, tu aurais renoncé aux avantages qu'elle peut t'offrir.

— Mais, M. le docteur, dit à ce moment M. Gagelin, qui sentait le besoin de venir en aide à Vincent et de montrer ce qu'il croyait sa supériorité en faisant des objections, vous ne pouvez nier qu'à côté de ses avantages la société n'ait bien des inconvénients.

— Je n'ai jamais dit le contraire, M. Gagelin. Depuis que j'ai le plaisir de m'entretenir avec vous tous, j'ai dit bien des fois que les choses ont un bon et un mauvais côté, qu'elles sont mélangées de bien et de mal. La société est soumise à cette condition comme toutes les choses humaines. Elle est composée d'hommes qui ne sont pas parfaits, les riches comme les pauvres, les ouvriers pas plus que les maîtres ; elle ne peut donc pas être parfaite elle-même. Les hommes y entrent avec leurs passions ; la société doit naturellement souffrir de ces passions. Cependant comme il n'y a rien d'aussi utile que de se faire une idée exacte des choses, pourriez-vous préciser les inconvénients que vous trouvez à la société ?

— Cela me sera bien facile. D'abord la société en mettant les hommes en contact, donne lieu à leurs défauts de s'exercer; elle donne naissance à des délits et des crimes qui ne se commettraient pas sans elle; elle fournit aux uns l'occasion de faire du mal aux autres. Ainsi sans la société il n'y aurait ni fripons, ni usuriers, ni accapareurs; il n'y aurait ni vols ni assassinats.

— C'est incontestable, M. Gagelin, on ne peut pas nuire aux voisins qu'on n'a pas, et là où il n'y a rien à prendre, on ne peut pas voler. C'est vrai comme l'histoire de M. de la Palisse. — Cette allusion à une chanson connue de tout le monde fit sourire l'auditoire; M. Gagelin, voyant qu'il avait dit une sottise, se mordit les lèvres. M. Dupré reprit aussitôt :

— Mais j'exagère, M. Gagelin, comme vous avez exagéré vous-même. Cet état d'isolement dans lequel il n'y aurait rien à prendre et personne à froisser, n'a jamais existé, et vous ne pourriez le concevoir que dans le cas d'un homme jeté par accident dans une île déserte, comme Robinson. Hors de là l'homme a au moins une famille, et l'Écriture sainte nous apprend que dans la première famille Caïn tua Abel. C'est qu'il n'est pas nécessaire que les hommes soient réunis en sociétés nombreuses pour que leurs passions se manifestent. Elles existent dans leur cœur et partout elles trouvent à s'exercer.

L'homme n'est jamais entièrement séparé de ses semblables; l'instinct de la sociabilité se manifeste chez lui à tous les degrés de la barbarie. Supposez-le aussi sauvage que vous voudrez, il se réunit toujours en hordes, en tribus. Dans cet état, l'ignorance de l'agriculture et la difficulté de trouver des aliments en quantité suffisante forcent les hommes de se répandre en petit nombre sur un territoire très-étendu. Les points de contact sont donc aussi rares que possible entre les familles, et cependant les passions humaines se montrent là comme ailleurs. Que dis-je? c'est à l'état sauvage qu'elles apparaissent dans toute leur violence. Ne savons-nous pas que l'homme y est cruel et féroce, au point de dévorer son semblable, et que là aussi, malgré le dénûment général, il se commet des larcins, avec cette différence que la violence vient en aide à la ruse, et que le plus fort tue le plus faible pour s'emparer de sa dépouille?

Dans cet état nommé avec raison l'état de barbarie, les passions

revêtent le caractère le plus hideux ; la cupidité, la ruse, la fourberie s'exercent à l'envi; les penchants sont abjects, les habitudes grossières, la malpropreté repoussante. Les sentiments mêmes de la nature sont pervertis : la femme est une esclave et une bête de somme, elle est chargée des travaux les plus pénibles. Souvent le père fait périr l'enfant qui vient de naître et qu'il ne sait comment nourrir; le fils donne la mort à son père vieux et infirme, et s'en débarrasse comme d'une bouche inutile. Est-ce là, M. Gagelin, l'état d'innocence que vous prétendez opposer à la corruption de la société?

— Mais, M. le docteur, en signalant les vices qui se manifestent dans la société, je n'ai pas entendu faire l'éloge de l'état sauvage. J'ai seulement voulu dire que la société rend les crimes plus fréquents en en multipliant les occasions.

— Pardon, M. Gagelin, ce n'est pas tout à fait ce que vous aviez dit d'abord. Mais voyons si ce que vous dites maintenant est exact. A mesure que les hommes se multiplient, la société se complique, les richesses, les commodités augmentent, car le but des hommes est d'obtenir plus de jouissances. Les richesses se multipliant et les rapports des hommes devenant plus nombreux, les tentations doivent augmenter. Il pourra donc se commettre plus de vols et de larcins; mais ne peut-il pas arriver que le nombre des objets volés soit proportionnellement bien moindre que dans l'état de barbarie, où les vols sont plus rares parce que chacun ne possède presque rien? Pour moi, je n'en doute pas.

J'ajoute que dans une société civilisée comme la nôtre, le vol est un larcin que la vigilance des magistrats force à entourer de toutes sortes de ruses et de précautions; dans l'état de barbarie, c'est le vol à force ouverte, le pillage à main armée. Quant à l'assassinat, vous savez bien que c'est un forfait rendu de plus en plus rare par la civilisation, dont un des bienfaits est de faire que la société protége plus efficacement la personne et les biens de chacun de ses membres. La civilisation a en effet adouci les mœurs ; elle a rendu à la femme ses droits, elle en a fait l'égale de l'homme, elle l'a déchargée du poids des travaux les plus rudes, et elle tend à lui réserver exclusivement les soins moins pénibles du ménage. La civilisation, qui protége la veuve et l'orphelin, a pris aussi l'enfant mineur sous sa protection, en enle-

vant au père le droit de vie et de mort que l'homme des temps barbares croyait avoir sur sa famille. Si la société, dans ses perfectionnements successifs, ne supprime pas les passions, parce qu'elle ne peut pas changer le cœur humain, du moins elle en affaiblit singulièrement la violence. Elle en réprime surtout les effets par l'appui tutélaire qu'elle donne à tous ses membres.

— Oh ! M. Dupré, s'écria Léonard à ce moment, vous ne pouvez pas dire que la société protége également tous ses membres. Si, au lieu de protéger le faible contre le fort, comme elle le devrait, elle ne donnait pas toujours raison au fort contre le faible, à l'oppresseur riche et puissant contre le pauvre opprimé, nous ne verrions pas l'inégalité croître de plus en plus sur la terre.

— Sais-tu, Léonard, que voilà des mots bien sonores, le fort et le faible, le puissant et le pauvre, l'oppresseur et l'opprimé? Mais es-tu bien sûr de ton fait, quand tu accuses la société de ces injustices? Je crains plutôt que tu ne répètes des phrases toutes faites. J'attendrai, du reste, pour répondre à ces accusations, que tu me cites des faits bien positifs, je ne dirai pas qui aient été favorisés par les lois, mais qu'elles n'aient pas punis. Je ne te presse pas de m'en citer ; j'attendrai que tu sois prêt ; je t'aiderai même, en te rappelant quelques principes qui pourront faciliter tes recherches.

Pourquoi les hommes se réunissent-ils en société ? Pour deux motifs principaux : assurer la défense de leurs droits et augmenter leurs jouissances.

Les droits fondamentaux de l'homme sont ses droits à la conservation de sa vie, de sa liberté, de ses biens. Or, la société ne veille-t-elle pas indistinctement sur les droits de tous ses membres, et lorsqu'un individu quelconque est menacé dans l'un de ses droits, fait-elle acception de personnes ? Ne s'arme-t-elle pas de toute sa puissance pour défendre l'opprimé et punir l'oppresseur, quel qu'il soit? Mais, puisque tu emploies ces mots, Léonard, ne t'y trompe pas au moins. L'opprimé n'est pas toujours un faible et un pauvre, comme tu crois, ni l'oppresseur un riche et un puissant : l'oppresseur est tout homme qui usurpe sur la personne ou les biens d'un de ses semblables un droit qu'il n'a pas. A cet égard, le riche est souvent l'opprimé et le

pauvre l'oppresseur. Voudrais-tu donc que le pauvre et le faible eussent toujours raison en justice, parce qu'ils sont faibles et pauvres, et que le riche, dans ses démêlés avec le pauvre, fût toujours condamné, uniquement parce qu'il est riche? A ce compte, il vaudrait mieux dire tout de suite que la richesse, à laquelle nous aspirons tous, devient un crime aussitôt qu'on y est parvenu. Mais serait-ce de la justice, Léonard ?

— Non, M. Dupré ; aussi ce n'est pas ce que j'ai voulu dire.

— Je le sais, Léonard; mais c'est ce que pensent au fond de leur cœur les gens dont tu répètes imprudemment les paroles. Ah ! si tu disais seulement que la société accorde une protection plus étendue aux riches, parce que, possédant plus de biens, ils en ont davantage à défendre, je répondrais que c'est vrai. Mais je répondrais aussi que le peu que le pauvre possède est autant protégé que les biens du riche. Celui-ci d'ailleurs paie pour la protection que la société lui accorde en raison de l'étendue de ses biens; c'est ce que nous verrons plus en détail dans un autre moment.

Le second motif pour lequel les hommes se réunissent en société, est le désir d'augmenter leurs jouissances. Mais la société est-elle donc organisée de manière qu'elle augmente les jouissances des uns et qu'elle diminue celles des autres? Si quelqu'un avait la folie de le prétendre, il lui suffirait de comparer l'état du pauvre le plus dénué dans nos pays civilisés avec le dénûment de l'homme vivant en dehors de la société. Pour cela, il n'y a qu'à se reporter au tableau que les voyageurs nous ont tracé des peuplades qui vivent encore à l'état sauvage dans quelques îles de l'Océanie. Pour abri, une hutte grossière en feuillage, qui laisse passer le vent et la pluie, et où les âges et les sexes sont confondus sans pudeur ; dans cette hutte, la terre nue pour coucher, ou bien des feuilles ou de la mousse, et tout au plus une natte pour couverture. Pour vêtement, quelques misérables lambeaux d'une étoffe grossière fabriquée avec des filaments péniblement entrelacés; pour meubles, rien; pour ustensiles, un arc et des flèches, une ligne et un hameçon, seule ressource de l'homme dans cet état pour pourvoir à son alimentation; une coquille pour couteau, un caillou aiguisé pour hache, l'enveloppe d'un fruit pour vase, des arêtes de poisson pour

aiguilles, quelquefois un tronc d'arbre pour canot; puis une nourriture précaire, dépendant du succès de la chasse ou de la pêche, et incertaine comme le temps de chaque jour : voilà la richesse et la vie de l'homme réduit à ses seules forces et privé du secours de ses semblables. Est-ce là le bien-être dont la société a dépouillé l'homme au profit de quelques privilégiés de la fortune?

— Non, M. Dupré, répondit Léonard. Il serait insensé de regretter l'état sauvage, malgré la liberté dont on y jouit.

— Et quelle liberté, Léonard? Celle de mourir de faim, quand la pêche a été mauvaise et la chasse infructueuse, sans que personne vienne vous aider à attendre une meilleure chance ou un temps plus favorable; celle d'être dépouillé par un plus fort sans qu'aucun bras se lève pour vous défendre; celle de se sentir sans appui, sans protecteur, d'errer dans de vastes solitudes où l'on ne rencontre pas un regard ami, où les seuls pas d'homme qu'on aperçoive sont ceux d'un concurrent à l'affût du même gibier. Mais, sauf la possibilité de vaguer quand son corps est repu, quelle est donc la liberté du sauvage? Cette liberté n'est qu'un affreux esclavage. Dans cet état l'homme est l'esclave de ses passions qu'aucune éducation ne lui a appris à maîtriser; il est l'esclave des saisons, l'esclave de toutes les forces de la nature, que seul il est impuissant à dompter; sa vie est chaque jour à la merci du hasard. Est-ce là aussi la liberté chérie que tu regrettes? Pour moi, je lui préfère la soumission à des lois que je connais, et qui sont toujours bienveillantes et tutélaires pour l'homme qui les respecte.

— Je crois comme vous, M. Dupré, que la société la plus mal organisée vaut encore mieux que la liberté avec le dénûment de l'homme isolé. Mais, pour en revenir à ce que je voulais dire tout à l'heure, cela n'empêche pas que dans la société il n'y ait beaucoup plus d'avantages pour le riche que pour le pauvre. Hors de la société du moins tous les hommes seraient égaux.

— Tu le crois, Léonard. De ce que les hommes naîtraient dans l'état de barbarie, tu crois qu'ils seraient également forts, également adroits, intelligents et habiles? Est-ce donc la société qui fait les gens robustes ou faibles, actifs ou paresseux, intelligents ou bornés, maladroits ou habiles, prudents ou imprévoyants?

Est-ce la société qui donne la santé aux uns et qui envoie les maladies aux autres? Nullement. Reconnais donc que l'inégalité est dans la nature et qu'elle n'est pas un résultat de la société.

Sais-tu ce que celle-ci fait au contraire? Elle détruit, à mesure qu'elle se perfectionne, les conséquences les plus fâcheuses de l'inégalité naturelle. Elle tend chaque jour à égaliser les avantages dont les hommes jouissent dans son sein, et cela, à l'aide de la concurrence, qui aujourd'hui ne soulève parmi vous que des plaintes, et que je vous apprendrai à mieux apprécier. Elle ne laisse subsister qu'une seule inégalité, celle des talents, qui ne se donnent pas, qu'on apporte en naissant, et dont la société, nous tous enfin, nous recueillons encore plus le fruit que ceux à qui Dieu les a départis.

— Mais, M. Dupré, si, dans l'état de nature, les hommes ne sont pas égaux par les dons du corps ou par ceux de l'esprit, ils ont du moins un droit égal aux productions de la nature, à ce qu'elle leur offre avec tant de libéralité.

— Oui, c'est vrai, ils ont droit aux herbes dont la terre se couvre spontanément, mais non au blé, qui nulle part ne croît sans culture; aux fruits âpres et sauvages que donnent des arbres venus d'eux-mêmes, mais non aux fruits savoureux que portent des espèces perfectionnées; au poisson qu'ils peuvent saisir et au gibier qu'il leur est possible de surprendre ou d'atteindre, mais non au bétail que l'homme n'a sous sa main que dans l'état d'appropriation de la terre. Voilà en effet à quoi se réduisent ces fameux droits de l'homme sur toutes les productions que la terre lui fournit, dit-on, si abondamment, ces droits primitifs de cueillette, de pâture, de chasse et de pêche dont on parle tant. Ah! j'oubliais, il y a encore le droit de se vêtir des feuilles des arbres ou de la dépouille des animaux qu'on a pu tuer, et celui de s'abriter sous des branchages, ou dans les grottes et les cavernes dont on peut s'emparer le premier. Voilà l'état de nature et les grands avantages qu'il assure à l'homme; voilà à quoi se borne ce droit primitif sur tout ce que la nature produit. Il aboutit au dénûment le plus absolu, à une misère dont nous n'avons pas l'idée dans nos pays civilisés.

Afin de pouvoir dire que la société est mal organisée, on se compare toujours aux riches; c'est là la grande erreur.



Pour apprécier la société et ses bienfaits, c'est à l'état où nous serions si elle n'existait pas qu'il faut se comparer, à l'état dans lequel rien n'appartient à personne, où chacun a droit à ce qu'il peut ravir, où l'on est misérable parce qu'on n'a rien, où tous les hommes sont à la merci les uns des autres, parce que chacun a un plus fort que soi, à l'exception de celui qui est le plus fort de tous et qui s'en fait le despote. Comparé avec le luxe de quelques riches, l'intérieur du pauvre de nos contrées lui paraîtra sans doute bien dénué, et cependant il est probable que le bien-être d'un prince européen ne surpasse pas autant celui d'un ouvrier laborieux et frugal, que le ménage de ce dernier ne surpasse la triste demeure de tel prince africain, maître absolu de la vie et de la liberté de milliers de sauvages qui vivent dans cet état auquel on voudrait nous faire revenir.

— Mais personne n'a cette intention, dit Léonard; ce serait insensé.

—Sans doute, personne n'a cette intention; personne ne voudrait et n'oserait conseiller le retour à un pareil état de choses. Et cependant voilà où nous conduirait infailliblement un changement dans la constitution actuelle de la société, si la misère épouvantable que ce changement amènerait ne forçait bientôt les hommes à abandonner les choses à leur cours naturel. Sachons prévoir les conséquences des changements, et, avant de les proposer, voir où ils nous mèneront. Or les attaques contre les riches se réduisent toutes à une attaque contre ce qu'ils possèdent, c'est-à-dire contre la propriété. Je ne puis pas entamer aujourd'hui cette grande question de la propriété, que nous examinerons plus tard sous toutes ses faces. Je veux seulement vous faire remarquer une chose qui se lie à notre sujet actuel, c'est que toute atteinte à la propriété tourne au détriment de l'agriculture. Les progrès des nations sauvages et leur passage à la vie civilisée proviennent tous de l'agriculture, c'est-à-dire de la culture du blé. Or, cette culture ne peut pas avoir lieu sans l'appropriation de la terre, qui donne à chacun le droit de recueillir ce qu'il a semé, et qui le stimule au travail en lui en assurant le fruit.

— Je comprends, dit en ce moment Léonard, que chacun récolte ce qu'il a semé; c'est de toute justice, et je ne m'élèverai

jamais contre ce qui est juste. Mais pourquoi la même terre appartient-elle toujours au même homme? Pourquoi, l'année suivante, un autre ne la cultiverait-il pas comme lui?

— Et pourquoi la cultiverait-il, Léonard? Tu aimes la justice, dis-tu; mais est-ce que le travail fait par le premier, pour arriver à faire porter une récolte à la terre, ne l'a pas mise dans un état de culture où elle n'était pas auparavant? Pourquoi donc un autre viendrait-il le dépouiller du fruit de son travail? D'ailleurs, ce premier occupant s'est acquis des droits à la reconnaissance de la société; il lui a rendu service en faisant rapporter à la terre plus qu'elle ne donnait dans l'état d'abandon. Voyez, par exemple, ce qui est arrivé à Mirebeau; voyez ce qu'a fait ici l'appropriation des communaux : elle a transformé en terrains fertiles des landes auparavant improductives. Cependant combien cette mesure, si heureuse pour la commune, n'a-t-elle pas rencontré d'opposition dans le temps! Combien n'a-t-elle pas soulevé de clameurs!

Je reviens à notre sujet, et, pour vous aider à comprendre tous les avantages que vous retirez de la société, je vous renverrai à un livre que vous connaissez tous, aux *Aventures de Robinson Crusoé*. Dans quelque pauvre situation que nous nous trouvions, comparons-nous à ce qu'était Robinson dans son île, manquant de tout, livré à ses seules ressources et obligé de pourvoir seul à ses propres besoins. Rappelez-vous de quel secours lui a été la coopération d'un seul homme, même aussi dénué que lui. Robinson n'était pourtant pas privé de tous les secours de la société, puisqu'il avait sauvé du naufrage de la poudre, un fusil, une hache, un couteau, des cordes, des planches, du fer et des provisions pour vivre en attendant le résultat de ses efforts. Il portait en outre dans sa solitude un autre trésor social que nous avons le tort de négliger toujours, ses idées, ses souvenirs, son instruction, son expérience, son langage enfin, sans lequel il n'aurait pas pu s'entretenir avec lui-même, c'est-à-dire penser et combiner ses idées pour améliorer sa position. Ouvrons donc les yeux à la lumière, et reconnaissons que dans la société la somme des satisfactions qui échoit à chacun de ses membres, est infiniment supérieure à celle qu'il pourrait se procurer par ses propres efforts.

— Je reconnais, reprit Léonard, l'exactitude de vos observa-

tions; mais si, dans notre état de société, le pauvre a infiniment plus de commodités que dans l'état de barbarie, où je ne voudrais faire retourner ni vous, ni moi, ni personne, il n'en est pas moins vrai que le riche en a beaucoup plus que le pauvre.

— Sans doute, mon ami, parmi les commodités qu'on peut se procurer dans la société, le riche en a plus que le pauvre. Mais qu'est-ce que cela prouve? Tout simplement qu'il est avantageux d'être riche. C'est pour cela que nous désirons tous le devenir. De même, à l'état sauvage comme à l'état de civilisation, il est agréable d'être fort, adroit, habile, bien portant, de rencontrer de bonnes chances; on en est mieux nourri, mieux logé, mieux vêtu. Disons donc, je le répète, qu'on est heureux d'être riche; désirons la richesse et faisons nos efforts pour y arriver, mais ne soyons pas injustes enversla société.

Les riches ne forment pas dans la société une classe scellée, murée, où l'on ne puisse pas s'introduire. Nous n'avons dans nos sociétés civilisées, et en France particulièrement, aucun rang auquel nous ne puissions parvenir. Nous pouvons tous prétendre à l'aisance, à la richesse même, avec de la santé, de la force, et surtout avec du talent, de la prévoyance, de l'ordre, de l'économie, et les bonnes chances que Dieu nous enverra et que nous saurons saisir. Ne soyons pourtant pas trop ambitieux pour nous, car en tout il faut du temps; aspirons au bien-être, et nous y arriverons avec de la persévérance; puis, après nous, nos enfants seront mieux, nos petits-enfants seront mieux encore; car, voyez-vous, sauf quelques fortunes extraordinaires qui frappent d'autant plus qu'elles sont des exceptions, la richesse dans les familles est toujours l'œuvre de plusieurs générations. Jetez, en effet, les yeux autour de vous.

Je suis peut-être dans une position défavorable pour vous tenir ce langage; car, bien qu'il y ait des gens infiniment plus riches que moi, je puis passer pour un riche auprès de beaucoup d'entre vous. Cependant je puis vous citer mon exemple: mon grand-père, que plusieurs ici se souviennent d'avoir vu, était un pauvre cultivateur de ce village, qui, à force de travail et de prudence, a laissé un petit avoir à ses enfants. Mon père a marché sur ses traces et est mort avec un peu d'aisance, et moi, par mon indus-

trie, j'ai augmenté ce qui m'est venu de mes ancêtres. Vous avez vu s'élever de même dans le pays les familles de M. Bertrand, de M. Ravaud, de M. Duroure, à qui je demande la permission de les nommer, et de beaucoup d'autres que je pourrais vous citer. Vous avez vu déchoir, au contraire, des familles connues autrefois par leur aisance; elles sont tombées graduellement dans la gêne, dans la pauvreté, dans la misère; et comment y sont-elles arrivées? Par la dissipation et la paresse, quelques-unes par l'inconduite et le désordre. Plusieurs ont été malheureux, vous le savez, mais tous ont aggravé leur position par des erreurs et par l'imprévoyance.

— Je me rends à ces raisons, que je ne saurais contester, dit alors Michel. La société procure à tous les hommes, sans distinction, des avantages immensément supérieurs à tous ceux qu'ils pourraient obtenir dans l'isolement, mais elle ne peut pas donner la richesse à tous les hommes, et surtout aux paresseux et aux dissipateurs. Cependant, est-ce que le gouvernement ne devrait pas s'intéresser spécialement au sort de ceux qui sont le moins favorisés de la fortune et qui ont le plus besoin qu'on leur vienne en aide?

— Mais, Michel, n'est-ce pas ce qui se fait? Je ne parle pas de tous les travaux d'utilité publique entrepris par le gouvernement, tels que les ponts, les routes, les canaux, les ports, les chemins de fer, les halles, les marchés, qui nous aident tant à faire nos affaires, et qui profitent sans doute aux riches comme aux pauvres, mais dont ceux-ci, comme les plus nombreux, retirent le plus d'avantages. Je vous citerai tous les établissements créés pour aider à soulager la partie pauvre ou souffrante de la population, les hôpitaux, les hospices, les maisons de refuge, les asiles d'orphelins, qui sont à l'usage des pauvres seulement; puis les monts-de-piété, les caisses d'épargne, les caisses de prévoyance, les assurances sur les biens et sur la vie, les sociétés de secours mutuels et toutes les institutions propres à venir en aide aux familles dans la détresse, à favoriser l'épargne et à mettre les plus pauvres en état d'arriver à l'aisance, toutes choses enfin par lesquelles la société s'efforce de remédier à ce qu'il peut y avoir de fâcheux dans leur condition. Enfin, le gouvernement n'a-t-il pas créé partout des écoles, où le pauvre peut re-

cevoir gratuitement l'éducation, qui le sauvera du vice, et avec l'éducation l'instruction, qui lui permettra de faire un meilleur usage de ses facultés et de tirer parti de toutes les ressources que la société met à sa disposition? Dites-moi, l'éducation et l'instruction ainsi généreusement distribuées aux hommes, et dont il ne tient qu'à eux de mieux profiter, ne sont-elles pas le meilleur moyen que la société pouvait employer pour diminuer les inégalités qui existent naturellement parmi eux?

— Pour cela, c'est incontestable, dit M. Gagelin.

— Remarquez, mes amis, reprit le docteur, que l'inégalité dont on se plaint tant se fait le plus cruellement sentir en dehors de la société. Dans l'état sauvage, les hommes sont réduits à exercer leurs forces physiques, et comme tous doivent se livrer pour vivre aux mêmes travaux, la différence naturelle des forces constitue une énorme différence dans les jouissances qu'ils peuvent se procurer. L'état social, au contraire, a besoin de toutes les forces de ses membres, quelles qu'elles soient; elle fait appel à toutes les facultés, aux dons les plus divers, à ceux de l'esprit comme à ceux du corps. Les aptitudes les plus diverses trouvent ainsi leur emploi dans son sein; elles y sont utilisées et rétribuées, non pas sans doute également, mais en raison de leur valeur, comme nous l'examinerons plus tard; chacun trouve une occupation proportionnée à sa force ou à sa faiblesse, et la société remédie ainsi, autant qu'il est possible, à l'inégalité naturelle des hommes. Est-ce encore vrai?

— Sans doute, dirent beaucoup de voix.

— Ne nous plaignons donc plus de l'inégalité qui existe dans le monde : cette inégalité a son fondement dans la nature de l'homme. La société, au contraire, fait tout pour l'affaiblir, et elle y parvient de plus en plus, sans que nous puissions toutefois espérer de voir jamais disparaître toutes ces différences. Mais que cette inégalité ne nous rende pas insensibles aux bienfaits que nous retirons de la société. Il y a des riches : tant mieux pour eux, et j'ajouterai : tant mieux pour vous. Quand ils seraient pauvres comme vous, en seriez-vous plus heureux? Non, vous en seriez plus pauvres, comme je vous le ferai comprendre plus tard. Aimons-nous donc les uns les autres, comme frères et membres d'une société à laquelle nous devons tout. Que ces sen-

timents se gravent profondément dans vos cœurs, qu'ils vous soutiennent dans vos travaux, et j'espère qu'ils contribueront à votre bonheur dans l'année que nous commençons.

— Ah ! bien, oui, du bonheur ! dit M. Jarland, comptez-y, une année qui commence un vendredi !

— Eh ! quoi, M. Jarland, vous qui paraissiez douter des vérités de la religion, vous croyez à l'influence des jours ? Et que peut faire à la récolte que l'année 1847 ait commencé par un vendredi ? Tous les jours ne sont-ils pas un don de Dieu ?

— Mais le vendredi est un jour de malheur.

— Et comment le vendredi est-il un jour de malheur ?

— Parce que ce qu'on fait ou ce qu'on commence ce jour-là ne réussit jamais.

— D'abord, vous ne pourriez pas le prouver. On note soigneusement tout ce qui arrive de mal les vendredis ou les années et les mois qui commencent par un vendredi, et on oublie le bien. Ensuite, si tant de choses faites ou commencées le vendredi ne réussissent pas, ne serait-ce pas que, dominés par cette sotte croyance et persuadés que nous devons échouer, nous faisons les choses avec répugnance et à contre-cœur. Nous les faisons à moitié, et nous n'y mettons pas le soin que nous donnons aux autres ; elles échouent naturellement, et nous disons ensuite que c'est la faute du vendredi, tandis que c'est la nôtre.

— C'est peut-être vrai, dirent quelques assistants.

— Tâchez donc, mes amis, de prouver par votre conduite la fausseté d'un préjugé aussi dénué de fondement. Et, pour cela, redoublez de soins et de prévoyance dans vos travaux et vos entreprises. Aidez-vous mutuellement et soyez persuadés que, d'une manière ou d'une autre, Dieu bénira vos efforts.

SEPTIÈME ENTRETIEN.

IDENTITÉ D'INTÉRÊT ENTRE LES HOMMES. CHACUN FAIT LE BIEN DE LA SOCIÉTÉ EN CHERCHANT LE SIEN.

Pendant la quinzaine qui suivit le dernier entretien l'agitation avait continué à croître. Le blé avait atteint sur les marchés du département, au commencement de janvier, le plus haut prix auquel il fût parvenu depuis longtemps. On craignait à tout instant de voir se réaliser les craintes que les gens prévoyants avaient conçues dès la récolte. A la cherté du pain était venue se joindre la cessation partielle ou complète du travail; le mécontentement se joignait au malheur et faisait fermenter les têtes. Comme il arrive trop souvent en pareille circonstance, on s'obstinait à ne pas vouloir croire à l'insuffisance des récoltes, parce qu'on n'aurait pu s'en prendre à personne. Les hommes aiment en effet à faire retomber sur les autres la peine de ce qu'ils souffrent; on dirait que cela les soulage.

Par un aveuglement qu'on trouve dans les populations, même à l'égard des choses les plus évidentes, on était persuadé que, chaque année, en temps ordinaire, la France produit beaucoup plus que sa consommation. Aussi, bien que la récolte de 1845 eût été mauvaise, et qu'elle fût consommée déjà lorsqu'on avait rentré celle de 1846, on persistait à croire qu'il restait de grands approvisionnements, et qu'il y avait largement de quoi suffire pour attendre la récolte prochaine.

La disette, disait-on de tous côtés, n'est pas réelle; ce sont les accapareurs qui la font. Les propriétaires gardent leur blé afin de nous affamer pour le vendre ensuite à un prix exorbitant. Bien loin que le blé manque, il y a des greniers qui regorgent. Puis il y a des spéculateurs qui achètent les grains sur les marchés pour les porter ailleurs. Ils enlèvent tout et ne nous laisseront rien si nous les laissons faire : ils s'inquiètent bien que

nous mourions de faim, pourvu qu'ils fassent de gros bénéfices; mais nous l'empêcherons bien.

Ce langage était significatif; évidemment on était près de passer de la parole aux actes. Les femmes en particulier se montraient les plus menaçantes dans leurs discours. L'absence de raisonnements suivis, qui leur est trop commune, les dispose à prêter l'oreille aux bruits les plus absurdes; leur imagination exaltée s'abandonne ensuite à une colère insensée. De là à la violence et aux voies de fait, il n'y a qu'un pas; dans cette circonstance la moindre occasion pouvait le faire franchir. Déjà, au dernier marché qui avait eu lieu le samedi à la ville voisine, on avait vu une affluence inaccoutumée. Les vendeurs avaient été rares, le blé peu abondant; les acheteurs s'étaient au contraire présentés en grand nombre. Il en était résulté une hausse considérable qui avait exaspéré les esprits. En même temps on avait vu remonter la rivière à deux bateaux qui s'étaient arretés devant la ville et stationnaient au port. « C'est certainement pour charger du blé, disait-on, et pour le transporter on ne sait où. Décidément c'est un parti pris d'affamer le pays; nous ne le souffrirons pas. »

Tels étaient les bruits qui circulaient et que l'ignorance contribuait à accréditer. Le marché du samedi, avec le concours de monde qu'il avait attiré à la ville, et que le désœuvrement d'une partie de la population ne faisait que favoriser, avait ajouté à l'irritation, parce que les bruits s'étaient multipliés et grossis en raison du nombre de ceux qui les avaient apportés des environs, et des bouches qui les répétaient.

C'est sous l'influence des tristes préoccupations nées de la circonstance que M. Dupré arriva le lendemain à l'école. Il ne craignait pas qu'il y eût chez les habitants de la commune une intention arrêtée de se livrer à quelque acte coupable; il savait qu'en général ils étaient animés d'un bon esprit et amis de l'ordre; mais il redoutait pour la population des ateliers, aujourd'hui sans ouvrage, l'oisiveté et les suggestions du malaise; il redoutait surtout les occasions et l'entraînement de l'exemple. Il était rassuré d'un côté par l'influence qu'exerçaient sur leurs camarades, quelques-uns de ceux qui assistaient à ses entretiens; car, malgré leurs objections qui indiquaient parfois

des esprits prévenus, il les regardait comme incapables de faire le mal de propos délibéré; mais, d'un autre côté, il était effrayé en pensant aux excès auxquels peut se porter, dans une émeute en partie féminine, une foule égarée par la peur et ne sachant pas entendre le langage de la raison.

Il regrettait aussi de ne pas avoir commencé plus tôt ses conférences, où il rectifiait les idées de la population sur ses véritables intérêts et répandait des notions saines sur les bases de l'organisation sociale et sur les rapports des hommes entre eux. Il comprenait que les pères de famille auraient eu besoin d'être depuis longtemps pénétrés de ces idées, afin qu'elles pussent se faire jour dans le ménage et éclairer le foyer domestique. Maintenant il était un peu tard, et il se rappelait avec inquiétude le dicton populaire, *ventre affamé n'a pas d'oreilles*. Il voulut du moins donner quelques bons conseils, et exciter les habitants de Mirebeau à s'opposer à tout désordre en imprimant encore plus dans leur esprit le sentiment de la nécessité du respect pour la propriété.

— Mes amis, dit-il en commençant, avant de reprendre le sujet de notre dernier entretien, permettez-moi de vous donner avec franchise quelques avis qui me semblent utiles dans les conjonctures actuelles. Hier, jour de marché, il y avait à la ville une affluence trois ou quatre fois plus considérable que le jour où le marché est le plus fréquenté. Plus des trois quarts de ceux d'entre vous qui y sont allés n'y avaient certainement rien à faire. Vous n'achetez pas de blé pour la plupart; vous ne faites pas de pain, vous le prenez chez le boulanger. Qu'êtes-vous donc allés faire à la ville?

— Dame, M. Dupré, dit enfin André, en hésitant; nous y sommes allés, comme tout le monde, pour voir.

— Ainsi, mon garçon, tu y es allé avec tant d'autres, uniquement pour satisfaire une vaine curiosité. Et sais-tu ce que vous avez fait, toi et tous ceux qui y sont allés comme toi, *pour voir*? Vous avez augmenté l'inquiétude, déjà bien assez grande, qui règne dans les esprits. En voyant la foule qui se pressait au marché, personne ne pouvait croire qu'elle fût venue simplement *pour voir*, comme tu dis; on s'est persuadé qu'elle était venue pour acheter du blé. Par là vous avez fait croire à des besoins

bien plus grands qu'ils ne sont réellement, vous avez accru les craintes, et vous avez fait hausser encore plus le prix du blé.

— Nous avons eu tort, nous le comprenons maintenant, dirent plusieurs assistants.

— Vous avez eu plus tort que vous ne croyez, reprit M. Dupré. En grossissant la foule, vous avez permis aux malfaiteurs, qui s'y glissent toujours, de faire leur coup. Ainsi, il s'est commis pas mal de vols hier au marché. D'après les déclarations faites au commissaire de police, on a volé plusieurs bourses, trois montres, et deux tabatières en argent, sans compter je ne sais combien de mouchoirs. Vous êtes donc moralement responsables de ces vols, chacun pour votre part.

— Oh! M. Dupré, c'est bien fort pour un peu de curiosité.

— Non, mes amis, ce n'est pas trop fort, et la curiosité n'est pas si peu de chose que vous voulez bien le croire. Les vols n'auraient pas eu lieu, si tous ceux qui, comme vous, n'avaient rien à faire au marché, n'y étaient pas allés; vous en avez donc été l'occasion. Vous savez, d'ailleurs, depuis bien des années, quelle est mon opinion au sujet de la fréquentation des foires et des marchés. Je vous ai dit souvent que cet usage entretient l'oisiveté et l'habitude plus funeste encore de la fréquentation des cabarets. C'est une ruine pour ceux qui ont l'habitude de courir les marchés; ils y perdent le gain d'une journée, ou bien leurs champs souffrent de leur absence : puis on ne peut pas faire le trajet sans rien prendre, il faut déjeuner ou dîner, ou tout au moins se rafraîchir; on rencontre des amis qui tantôt vous offrent, et à qui tantôt l'on offre, comme de juste. A la perte d'une journée de travail, il faut donc ajouter une somme au moins égale en moyenne pour la dépense, sans compter les achats souvent inutiles que l'occasion vous porte à faire.

Quant à la curiosité, elle a quelquefois, dans des circonstances comme celle d'hier, des suites très-graves. J'ai vu, à Paris et dans d'autres grandes villes, en France et à l'étranger, des troubles que la curiosité seule a rendus très-dangereux et qu'elle a fait durer pendant plusieurs jours, au grand détriment des autres habitants, tandis que sans elle il aurait suffi d'un instant pour les faire cesser.

— Comment cela, M. Dupré ?

— Le voici. On entend dire qu'il y a ou qu'il y a eu, à tel endroit, un peu d'émotion; on pense qu'il y en aura encore, et l'on se dit à soi-même : *il faut que j'aille voir*, ou bien on se dit mutuellement : *allons voir ce qu'il y a*, et des milliers de personnes vont ainsi s'entasser par curiosité dans un même lieu. Qu'arrive-t-il ? C'est que les malintentionnés, les méchants, qui heureusement sont toujours peu nombreux, s'exagèrent leur importance en voyant la foule dont ils sont entourés. Ils se croient encouragés, soutenus dans leurs mauvais desseins ; ils deviennent plus entreprenants, plus audacieux, et tentent des coups qu'ils n'auraient jamais osé essayer si on les avait laissés dans leur isolement. En même temps on gêne l'action de l'autorité, qui, au milieu de la foule, ne peut distinguer ni les meneurs, ni les malfaiteurs; on favorise l'impunité de ceux-ci et l'on expose d'honnêtes mais imprudents curieux à payer pour eux, en allant en prison expier le tort d'avoir encouragé des troubles par leur présence.

Gardez-vous donc, mes amis, d'aller jamais par curiosité là où l'on vous dit qu'il y a quelque agitation; ne dites plus à cette occasion : *allons voir*. Quand on vous dira qu'il y a un rassemblement quelque part, restez chez vous si vous n'avez rien à faire, ou, si vous voulez sortir pour vous promener, tournez vos pas du côté opposé. Si même vos affaires vous portent du côté où sont les rassemblements, faites plutôt un détour, pour ne pas contribuer à les grossir. Mais n'y allez jamais *pour voir*.

— Nous suivrons votre conseil à l'avenir, dirent beaucoup d'assistants.

— Vous vous en trouverez bien, mes amis, croyez m'en. Maintenant reprenons le sujet que nous devions examiner aujourd'hui.

Dans notre dernier entretien, je vous ai montré les avantages que nous retirons tous de la société. Je veux vous faire voir aujourd'hui que ces avantages proviennent de ce que dans la société nous avons des intérêts semblables.

— Oh ! pour cela, M. Dupré, c'est trop fort ! s'écria Léonard. Comment ! vous voulez nous prouver que nous avons les mêmes

intérêts dans la société, tandis que tout le monde y a des intérêts contraires! Il y a antagonisme partout, entre le propriétaire et le prolétaire, entre le capital et le travail, l'agriculture et l'industrie, entre le producteur et le consommateur, le campagnard et le citadin, le Français et l'étranger.

— C'est là ton erreur, mon cher, et malheureusement celle de beaucoup de gens. Les intérêts ne sont contraires qu'en apparence; au fond ils sont identiques. Sauf de bien rares exceptions, nous ne pouvons pas faire notre bien sans faire celui des autres; c'est ainsi que Dieu l'a voulu. Il a mis une parfaite harmonie dans les lois sociales comme dans les lois physiques; les individus peuvent quelquefois vouloir sacrifier les intérêts des autres aux leurs, mais toujours les lois du monde social les ramènent à ce qui est utile à tous.

— Comment! reprit Léonard, vous croyez pouvoir nous faire admettre qu'un système social qui repose sur l'égoïsme puisse être avantageux! Un système où chacun ne pense qu'à soi, ne vit et n'agit que pour soi! Oh! n'y comptez pas. Tout pour soi et rien pour les autres, voyez-vous, ça ne sera jamais la devise de Léonard Dubois.

— Je ne suis pas fâché de t'entendre parler ainsi, Léonard; cela nous prouve, ce que du reste nous savions tous, que, malgré ton caractère un peu vif, il y a de la générosité chez toi. Mais il ne s'agit pas ici de faire assaut de beaux sentiments; il faut voir les choses telles qu'elles sont. Raisonnons donc avec calme.

— Je le veux bien, M. Dupré; mais je vous préviens que vous aurez de la peine à me convaincre.

— Peut-être, Léonard. Essayons.

L'homme est naturellement disposé à aimer, à vouloir du bien aux autres et même à leur en faire. Ce sentiment, qui nous porte à rechercher la compagnie de nos semblables, s'exerce surtout dans le cercle de la famille, où il atteint tout son développement et s'élève jusqu'à l'abnégation, au dévouement, à l'héroïsme même. Ceux d'entre vous qui sont pères de famille savent seuls de quoi peut rendre capable la pensée d'une femme et d'un enfant.

Mais l'affection désintéressée et la disposition à se sacrifier,

qui sont le caractère des sentiments de famille, ne peuvent pas accompagner l'homme dans ses rapports ordinaires avec ses semblables. Les hommes ne se réunissent pas seulement po ur contenter leur instinct de sociabilité, ils se réunissent surtout afin de satisfaire plus aisément leurs besoins. C'est donc son intérêt et celui de sa famille que l'homme cherche avant toute chose.

— C'est précisément ce dont je me plains, dit avec vivacité Léonard. Dans ce monde, chacun agit pour son propre compte et va devant soi sans s'inquiéter de ceux qu'il écrase sur sa route.

— Qu'importe, Léonard, s'il n'écrase par les autres? De ce qu'on recherche son bien-être, il ne s'ensuit pas qu'on doive forcément nuire à son voisin. C'est une erreur qui règne dans le monde et qui y fait le plus grand mal, parce qu'elle porte les hommes à se regarder mutuellement comme des ennemis ayant des intérêts opposés. On croit en effet généralement que le profit de l'un fait le dommage de l'autre, que nul ne peut s'enrichir sans qu'un autre s'appauvrisse, et que ce qu'un homme gagne, un autre doit le perdre. Rien n'est plus faux.

Si la somme des biens sur la terre était limitée et invariable, cette opinion pourrait être vraie. Ce que les uns gagneraient serait nécessairement pris sur la part des autres; dans ce cas la richesse des premiers ferait la pauvreté des derniers. Mais heureusement il n'en est point ainsi. Loin d'être limitée et invariable, la somme des biens dans ce monde est au contraire illimitée; elle s'est constamment accrue depuis l'existence de l'homme sur la terre, et chaque jour elle s'accroît. Celui qui fait venir des récoltes comme celui qui bâtit des maisons, celui qui tisse des étoffes comme celui qui fait des souliers, celui qui construit des routes comme celui qui fabrique des couteaux, tout homme enfin qui, par son travail, donne naissance à des produits qui n'existaient pas avant lui, augmente la somme des commodités dont les hommes peuvent disposer. Il augmente donc la somme des biens qui existaient sur la terre.

Par conséquent tout homme qui fait sa fortune par son travail, c'est-à-dire en créant des produits, fait du bien à ses semblables au lieu de leur nuire. En créant de la richesse pour lui, i crée de la richesse pour les autres, puisqu'il met à leur dispo-

sition une somme de produits ou de commodités, plus grande que celle dont ils pouvaient disposer auparavant. Quoiqu'il n'ait point songé au bien de ses semblables et qu'il n'ait été mû que par un sentiment égoïste, intéressé, comme tu l'appelles, Léonard, il a été cependant un bienfaiteur de l'humanité, s'il est vrai que tous ceux qui augmentent les commodités dont les hommes peuvent jouir, en sont réellement les bienfaiteurs. Est-ce vrai?

— Je ne puis pas dire le contraire, — répondit Léonard d'un ton un peu chagrin, comme celui d'un homme qui n'a rien à opposer à un raisonnement et qui pourtant reste à moitié convaincu, parce qu'il lui en coûte de renoncer à une opinion qui lui est chère. — Mais, si cela est vrai des ouvriers qui, par leur travail, créent des produits et des commodités pour les autres, cela ne l'est pas des gens riches qui ne travaillent pas et des maîtres qui se contentent de faire travailler.

— C'est encore là une grosse erreur qui provient de ce que tu te fais une fausse idée du travail. Tu parais croire en ce moment que le travail des mains mérite seul ce nom, comme si celui qui conçoit le plan d'une machine ou d'une maison ne travaillait pas aussi bien que celui qui la construit, quoique d'une autre manière; comme si le propriétaire d'une fabrique qui, par son activité, réunit et met à la disposition de ses ouvriers les métiers et les matières premières qu'ils vont mettre en œuvre, ne travaillait pas aussi bien qu'eux-mêmes. Nous examinerons du reste cette question du travail d'une manière spéciale, et nous verrons combien on commet d'erreurs à cet égard.

Mais, pour répondre à ton objection, crois-tu donc que les propriétaires d'une fabrique ne concourent pas à la création des produits qui en sortent, aussi bien que leurs ouvriers, quoiqu'ils ne les façonnent pas de leurs propres mains. Ainsi, sans les maîtres de forges qui ont établi ici des usines et qui y consacrent leurs capitaux, pourriez-vous produire le fer qui sort chaque année de la commune? Sans la filature et sans la fabrique de MM. Lenoir et Dubuisson, les quatre cents ouvriers qu'elle occupe pourraient-ils avec toute leur envie de travailler produire le fil et les étoffes que vous parvenez à fabriquer? Réponds-moi, Léonard?

— Non, ce ne serait pas possible, répondit Léonard, toujours du

ton de quelqu'un qui reconnaît à regret son erreur. J'avoue que ces messieurs concourent comme nous à la production. J'ai cependant de la peine à me persuader qu'en ne pensant qu'à soi on puisse faire du bien aux autres.

— C'est que tu te fais une fausse idée du sentiment qui pousse les hommes à chercher leur intérêt. Tu es toujours dominé sans le savoir par cette idée que l'intérêt des uns ne peut qu'être contraire aux intérêts des autres. C'est là une grande erreur dont il te faut revenir. Pour cela je vais prendre des exemples, et je les choisirai parmi nous, parce qu'ils vous frapperont davantage. Ainsi je ne crois pas mal parler de M. Lenoir, de M. Dubuisson, de M. Blondeau et de leurs voisins, en disant que, lorsqu'ils sont venus établir une filature et des forges dans notre vallée, ils y ont été portés par le désir de faire avant tout leurs affaires; ils ne s'en sont jamais cachés, ce n'est donc pas leur faire tort. Et cependant quel bien n'ont-ils pas fait! Ils ont créé des produits qui n'existaient pas avant eux, ils ont donné de la valeur à des choses qui n'en avaient pas; enfin ils ont augmenté la richesse de la commune au point que ce village, qui ne comptait pas 500 habitants avant leur arrivée, en compte aujourd'hui plus de 1,500, c'est-à-dire trois fois plus, et que ces quinze cents habitants ont en général beaucoup plus d'aisance que les autres n'en avaient auparavant.

— Oui, mais c'est à vous que revient le mérite de ce bien-être, s'écrièrent un grand nombre de voix.

— Ne parlons pas de cela, mes amis, je ne réclame aucun éloge; je suis assez récompensé de ce que j'ai pu faire pour vous par l'affection que vous me portez. D'ailleurs, si j'ai conseillé, d'autres ont exécuté, et les grandes améliorations réalisées dans notre vallée n'auraient pas eu lieu sans les capitaux que ces messieurs ont apportés. En consultant leur intérêt, ils ont donc été les bienfaiteurs de la commune. Cherchez de même partout où vous voudrez, et vous trouverez toujours que ceux qui ont fait leur fortune ont généralement fait encore plus de bien à leur pays qu'ils ne s'en sont fait à eux-mêmes.

— Eh bien! reprit Léonard, j'admets qu'en cherchant son intérêt, on fasse du bien à l'humanité. Cependant je ne puis m'empêcher de croire que, si chacun travaillait pour tous, au lieu de

penser uniquement à soi, il en résulterait encore plus de bien pour la société. Car enfin, avec cette maxime *chacun pour soi*, on ne songe qu'à se faire du bien à soi-même, on ne s'inquiète pas de ce qu'on fait aux autres. S'il en résulte du bien pour eux, tant mieux; s'il leur en arrive mal, tant pis, on n'en dort pas moins en se félicitant d'avoir été heureux ou habile.

— Léonard, tu exagères toujours. Si l'axiome *chacun pour soi* était entendu dans ce sens qu'il doit étouffer toutes les affections et qu'on doit le retrouver dans toutes nos relations de père, de fils, d'époux, de frère, d'ami, de citoyen, il serait affreux, horrible. Mais il y a deux ordres de relations humaines, les unes dépendant de nos tendances sympathiques et s'exerçant entre les personnes unies par des liens de famille ou d'amitié; les autres naissant de l'intérêt personnel, accomplies entre gens qui ne se doivent que la justice, et réglées par des conventions volontaires et librement débattues. Or il n'est pas plus possible de fonder ces transactions sur le désintéressement qu'il ne serait raisonnable de fonder sur l'intérêt les rapports de famille et d'amitié.

Ainsi, vous, Léonard, André, Vincent, Bonval, et les autres qui travaillez chez MM. Lenoir, Blondeau, Bertrand, travaillez-vous pour leur faire plaisir?

— Nous travaillons pour vivre; comment pourrions-nous faire autrement?

— Je le sais bien; mais enfin en travaillant chez ces messieurs, c'est votre intérêt que vous cherchez et non pas le leur. Vous tâchez de gagner le plus possible, quitte à eux à s'arranger comme ils pourront. Et cependant, mes amis, vous n'avez rien à vous reprocher du moment que vous faites consciencieusement votre travail. Je dirai plus : si ces messieurs, en cherchant leur intérêt, font du bien au pays par le travail qu'ils procurent, vous à votre tour, tout en ne vous occupant que de vous, vous leur rendez service en faisant leur travail, et vous faites du bien au pays, vous l'enrichissez en créant des produits.

Le principe de l'intérêt personnel prévaut donc, vous le voyez, quoi qu'on fasse ou quoi qu'on veuille, en matière de travail et d'échange entre les hommes. Mais ce qui est admirable, c'est que Dieu s'en soit servi pour réaliser au sein de l'ordre social l'axiome de la fraternité : *Chacun pour tous*; c'est que sa Providence ait

confié l'intérêt général aux soins de l'intérêt personnel, et que le premier soit devenu infaillible par cela même que le second est un sentiment indestructible en nous.

— C'est vraiment admirable, M. Dupré ! — ne put s'empêcher de dire M. Raymond, l'instituteur, qui écoutait toujours attentivement sans interrompre, parce que, formé depuis longtemps par ses conversations avec le docteur, il en partageait toutes les idées. — Cela me prouve, mieux que je ne l'avais compris jusqu'à ce jour, qu'il y a dans le monde social, comme dans le monde physique, une merveilleuse harmonie. Cela me réconcilie aussi avec l'étude de questions qui m'avaient toujours paru dessécher le cœur.

— Mon ami, ces questions ne dessèchent le cœur que de ceux qui ne les comprennent pas. Il en est de même de l'intérêt personnel quand on le place où il n'est point. Cet intérêt bien compris réalise, au contraire, la plus bienfaisante harmonie sociale, puisqu'il fait qu'en travaillant pour soi, chacun travaille pour tous. Remarquez même que ce *chacun pour tous* qui découle du *chacun pour soi*, est beaucoup plus complet, plus absolu qu'il ne le serait au point de vue de ceux qui pensent comme Léonard. Non-seulement nous travaillons pour tous, mais afin de gagner plus, de faire plus d'affaires, de nous enrichir plus tôt, nous travaillons davantage, nous faisons mieux, nous cherchons, nous combinons, nous inventons; en fabriquant de meilleurs produits pour les vendre plus sûrement, et en en imaginant de nouveaux, nous créons de nouvelles commodités pour nos semblables. Nous ne pouvons donc pas faire un effort et réaliser un progrès de quelque nature qu'il soit, sans en faire profiter la communauté tout entière. En ne travaillant que pour nous, pour vivre le mieux possible, le bien-être que nous parvenons à nous procurer par notre industrie, profite à tous les producteurs par la consommation que nous faisons de leurs produits.

En définitive, avec l'intérêt personnel, tous les efforts de l'individualisme surexcité agissent dans le sens de l'intérêt général. Au contraire, avec le *chacun pour tous*, personne n'agirait même *pour soi*. Quel ouvrier, par exemple, en France, s'aviserait de doubler son travail pour n'être pas sûr de recueillir un trente-six millionième de bénéfice? Qu'Honoré nous dise

s'il travaillerait pour la société seize ou dix-sept heures par jour, comme il le fait, avec l'espoir d'être récompensé par le travail des autres?

— Oh! non pas, M. Dupré; je ne serais pas assez sûr que les autres fissent comme moi. Ce serait un métier de dupe, les gens laborieux travailleraient pour les paresseux.

Tu dis vrai, Honoré. Ceux qui soutiennent la maxime que je combats se font illusion, et ils seraient les premiers victimes de l'égoïsme de ceux qui, en la prêchant, pensent à eux, et trouveraient commode de prendre dans le travail de tous plus qu'il ne leur revient. Ne cherchons donc pas à changer la nature de l'homme, prenons-le tel qu'il est. L'homme est condamné au travail, et cependant il porte invinciblement en lui-même l'attrait vers le bonheur et l'aversion pour la peine. Puisqu'il agit en vertu de cette impulsion, on ne peut empêcher que l'intérêt personnel soit le grand mobile de tous les individus. Le bien en résulte nécessairement, mais, comme dans tout, je ne le nie pas, le mal peut aussi en découler, puisque les hommes sont sujets aux passions et à l'erreur.

— Mais, dit Léonard, le mal ne l'emporte-t-il pas sur le bien? N'est-ce pas l'intérêt qui divise les hommes et les rend rivaux les uns des autres? Car, si les intérêts ne sont pas toujours contraires comme je l'ai dit en exagérant, il me semble qu'ils le sont bien souvent. Par exemple, n'est-ce pas toujours le cas entre les maîtres et les ouvriers?

— Sans doute, Léonard, la recherche de l'intérêt met les hommes en présence et souvent elle les désunit; elle rend jaloux les uns des autres, ennemis même, ceux qui croient avoir des intérêts contraires. Mais on s'exagère cette opposition d'intérêts, elle n'existe souvent que dans notre imagination et seulement pour ceux qui tendent au même but; dans ce cas encore, l'humanité, comme je le disais, profite du progrès accompli. Le plus ordinairement, au contraire, il y a communauté d'intérêt entre les hommes; c'est le cas, par exemple, entre les maîtres et les ouvriers.

— Comment, M. Dupré, vous prétendez que les maîtres et les ouvriers ont le même intérêt! Mais ils sont sans cesse en lutte les uns contre les autres.

— Je le sais, Léonard. Cela prouve seulement qu'ils se trompent en croyant leurs intérêts différents.

— Cependant l'intérêt des ouvriers n'est-il pas d'avoir toujours de l'ouvrage, tandis que quelquefois l'intérêt des maîtres est de n'en pas donner, comme en ce moment. Est-ce que l'intérêt des ouvriers n'est pas d'avoir le salaire le plus élevé, tandis que celui des maîtres est de donner le moins possible?

— C'est ce qui te trompe, Léonard. Mais parlons d'abord du travail, nous parlerons ensuite du salaire. Je te préviens cependant que ma démonstration ne sera pas aussi complète qu'elle le serait si je vous la donnais plus tard; mais je comprends votre impatience.

Tu dis que l'intérêt des ouvriers est d'avoir toujours de l'ouvrage; mais l'intérêt des maîtres serait d'en donner toujours, car si les maîtres font travailler, c'est qu'ils y ont leur profit?

— Alors, s'écria Vincent, pourquoi renvoient-ils leurs ouvriers, surtout au moment où le pain est si cher?

— Puisque tu m'interromps, Vincent, vidons tout de suite cette question; nous reviendrons à l'autre ensuite. Eh bien! c'est précisément parce que le pain est cher que les maîtres sont forcés de renvoyer leurs ouvriers.

— C'est en effet ce qu'on dit pour s'en débarrasser; mais je ne vois pas trop quel rapport il y a entre le fer et le pain.

— Tu vas voir, Vincent. Le pain est un objet de première nécessité dont personne ne peut se passer. Le fer, au contraire, s'emploie pour fabriquer une foule d'objets, qui, malgré leur utilité, ne sont pas aussi indispensables que le pain. Qu'en résulte-t-il? Le voici. Comme le revenu de chacun est limité, et que personne ne peut se passer de pain, à mesure que le pain augmente, on est forcé de réduire toutes ses autres dépenses et d'en supprimer quelques-unes. Je vais vous montrer par un exemple l'influence de cette cherté du pain résultant des mauvaises récoltes. Il y a à Mirebeau 1,500 habitants dont la consommation moyenne en pain est de 750 grammes par jour, ou environ 275 kilogr. par an. Or le pain qui valait 35 centimes le kilogr., il n'y a guère plus de deux ans, en vaut en ce moment 56. C'est donc une différence de 21 centimes par kilog., et, à raison de 275 kilogr. par individu, une augmentation de dé-

pense de 57 fr. 75 cent. par personne pour une année. Pour les 1,500 habitants de Mirebeau, c'est une dépense de plus en pain, d'environ 86,000 francs. Et savez-vous combien ce sera pour les 36 millions d'habitants de la France entière? L'augmentation ne sera pas de moins de 2 milliards 80 millions.

— C'est effrayant! s'écrièrent une foule de voix.

— C'est-à-dire, que les Français, pour continuer à manger du pain comme par le passé, seraient forcés de réduire toutes leurs autres dépenses d'environ 2 milliards. Vous voyez par là, mes amis, quelle influence prodigieuse une mauvaise récolte a sur la richesse publique. Il ne faut donc pas être surpris, si, dès que le blé enchérit, toutes les autres consommations diminuent. Par la même raison, à mesure que le prix du blé augmente, celui des autres objets baisse. Il n'y a d'exception que pour les denrées, telles que les haricots, les pommes de terre, dont le prix suit le cours du pain, parce qu'à défaut de l'un on se rejette sur les autres. Le prix de tous les autres objets de consommation diminue au contraire, parce que les marchands, voyant leur vente baisser, s'efforcent de mettre leurs produits à la portée des consommateurs. La baisse de prix de ces produits en maintient la vente tant que cette baisse équivaut à la hausse du pain; mais le pain continuant à hausser, les consommateurs finissent par être forcés de se priver de quelques-uns des objets qu'ils achetaient auparavant. Vous le savez par expérience, ne vous privez-vous pas maintenant de bien des choses?

— Nous y sommes bien forcés, s'écrièrent toutes les voix.

— Il en est du fer, du bois, du coton, de la toile, reprit M. Dupré, comme de tous les objets; on s'en passe et on ajourne toutes les dépenses qui ne sont pas indispensables. Ainsi, voici M. Saujon à qui on demande moins de portes, de fenêtres, de contrevents, d'armoires; il peut vous dire combien, par suite, il y a moins de fer employé en gonds, en verroux, en barreaux, en clous, en charnières. Maintenant comment les fabricants de fer, de même que tous les autres fabricants, pourront-ils continuer à produire s'ils ne vendent pas? Quand on emploie des ouvriers, il faut les payer, et avec quoi les payer quand on n'a plus d'argent?

— Mais M. Blondeau est riche, dit Vincent.

— M. Dupré, veuillez me permettre de répondre, dit M. Blondeau présent à l'entretien. Oui, je suis riche, Vincent, très-riche même, si tu veux, comparativement à toi. Ma forge vaut, en effet, avec les dépendances, un peu plus de 100,000 francs ; mais ce n'est pas de l'argent. J'ai aussi pour environ 50,000 francs de fer dans mon magasin ; mais ce fer ne me donne pas de l'argent, parce qu'il ne se vend pas. Pendant longtemps j'ai continué à faire travailler, espérant que la crise ne durerait pas et que la vente reprendrait. Au contraire, la crise a augmenté et mon fer s'entasse chez moi où il perd de sa valeur en se rouillant. Aujourd'hui je n'ai pas même l'argent nécessaire pour rembourser les capitaux que j'ai empruntés pour vous faire travailler pendant quelques mois, et dont je dois servir l'intérêt. Avec quoi veux-tu que je vous paie ?

— Je vois bien que ce n'est pas possible, répondit Vincent; mais il est tout de même bien dur de se trouver sans ouvrage au moment où le pain est le plus cher.

— J'en conviens avec toi, Vincent, reprit M. Dupré, aussi j'en suis désolé pour vous tous ; mais c'est la force des choses, la conséquence de l'intempérie des saisons, et les hommes n'y sont pour rien. Que cela ne vous rende donc pas injustes envers eux.

Comme je vous le disais, mes amis , avant l'interruption de Vincent, les maîtres ont intérêt à faire travailler, comme les ouvriers à travailler ; car plus ils travaillent ou font travailler, plus ils gagnent les uns et les autres. Sous ce rapport l'intérêt des maîtres et des ouvriers est parfaitement identique. C'est donc à son corps défendant que le maître cesse de faire travailler, car, quand il n'emploie plus d'ouvriers ou quand il en emploie moins, non-seulement il manque à gagner, comme l'ouvrier, mais encore chaque jour sans travail est une perte réelle, tant à cause des capitaux engagés dans son industrie et dont il doit payer l'intérêt, comme vous le disait M. Blondeau, qu'à cause de la détérioration de son usine et de ses produits. Il faut donc, pour que le maître cesse de faire travailler, qu'il y soit contraint par une impérieuse nécessité ; car il y est aussi intéressé que l'ouvrier.

— C'est vrai, M. Dupré, reprit Léonard ; mais l'intérêt de l'ouvrier est d'avoir de l'ouvrage régulièrement, tandis que celui

du maître est de profiter des circonstances, faisant travailler beaucoup quand la vente va bien, et moins quand elle baisse.

— Mais, Léonard, l'intérêt du fabricant est toujours de faire travailler le plus possible, parce que son gain en général est en raison de la production. Quand la vente baisse, c'est à son grand regret; c'est donc aussi à regret qu'il diminue le travail. D'un autre côté, s'il ne l'augmentait pas quand la vente s'accroît, quel intérêt y trouveraient ses ouvriers? Ce qu'ils ne fabriqueraient pas, d'autres le fabriqueraient; ou bien, comme, le pain excepté, il y a peu de choses qu'on ne puisse pas remplacer par d'autres, si un objet manquait dans le commerce, les consommateurs se rabattraient sur d'autres objets. On aurait ainsi manqué la vente, et les ouvriers n'en auraient pas plus d'ouvrage plus tard. Leur intérêt, comme celui des maîtres, est donc de profiter des bonnes chances, en travaillant beaucoup quand elles se présentent. Seulement ils doivent se garder alors d'augmenter leurs dépenses en proportion, et économiser pour le moment où le travail diminuera ou manquera même tout à fait.

— C'est juste, M. Dupré, je vois que je m'étais trompé à l'égard du travail; mais, quant à la question des salaires, il me semble impossible de nier que l'intérêt des maîtres et celui des ouvriers ne soient pas essentiellement opposés. Est-ce que les ouvriers ne désirent pas gagner le plus possible?

— C'est incontestable.

— Les maîtres, de leur côté, n'ont-ils pas intérêt à donner le salaire le moins élevé?

— Halte-là, Léonard, ceci n'est plus exact. Ne confondons pas l'intérêt des maîtres et des ouvriers avec leurs désirs. Les désirs des hommes ne sont pas toujours d'accord avec leur intérêt. Souvent ils se trompent et mettent leur intérêt où il n'est pas; nous en parlerons tout à l'heure. Ainsi les ouvriers désirent gagner le plus possible, ils ont raison. Mais leur intérêt est-il d'obtenir le salaire le plus élevé? Pas toujours.

— Comment! s'écrièrent à la fois presque tous les ouvriers qui étaient dans la salle! Notre intérêt n'est pas de gagner le plus possible? —

Quand l'explosion de surprise causée par l'assertion de M. Dupré se fut un peu calmée, le docteur reprit:

— Cela vous surprend, mes amis, et pourtant rien n'est plus vrai. Pourquoi voulez-vous gagner le plus possible? C'est pour vous procurer le plus de commodités, de bien-être. Mais à quoi vous servirait de gagner davantage, si le pain, le vin, la viande, les logements, les habits, si tous les objets enfin augmentaient dans la même proportion? Vous n'auriez ni plus de pain, ni plus de vin, ni plus de viande, d'habits et de quoi que ce soit; c'est ce qui aurait lieu infailliblement. En effet, si les forgerons veulent gagner le plus possible, les tisserands le veulent aussi, et les laboureurs, et les vignerons, et les maçons, et les tailleurs, et tout le monde. Mais, tous les salaires augmentant et tout étant plus cher à fabriquer, le prix de toutes choses augmentera, et vous ne serez pas plus avancés qu'auparavant. Comprenez-vous, maintenant ?

— C'est vrai, dirent avec étonnement quelques ouvriers; nous n'y avions jamais pensé, et c'est cependant bien simple, car il est juste que les salaires augmentent pour tout le monde. Mais d'après cela, ajoutèrent quelques-uns, il n'y aurait pas moyen d'améliorer notre position.

— Si fait, mes amis, tranquillisez-vous; il y a un moyen qui peut l'améliorer sans nuire à personne; c'est de gagner davantage, tout en produisant à meilleur marché. Alors tout le monde y gagne, le maître comme l'ouvrier, le producteur comme le consommateur. Je vous expliquerai cela quand je vous aurai donné d'autres explications qui vous le feront mieux comprendre; vous y verrez une nouvelle preuve de l'harmonie qui existe entre les intérêts de tous les hommes. Revenons à ceux des maîtres et des ouvriers.

L'intérêt des fabricants, comme celui de leurs ouvriers, est de gagner le plus possible, c'est évident; mais ce n'est pas de leur donner le plus faible salaire. Je ne nie pas que les maîtres ne le croient souvent, comme les ouvriers croient aussi de leur intérêt d'avoir le salaire le plus élevé; mais il faut voir le résultat général. Si, dans chaque industrie, il n'y avait qu'un seul maître, il ferait la loi à tous les ouvriers de cette industrie, de même que quelques ouvriers seuls capables de faire un certain travail, imposeraient leurs conditions à tous les maîtres qui auraient besoin de leurs services. Or la concurrence, dont

tout le monde se plaint, mais qui remet chaque chose à sa place, la concurrence vient en aide aux ouvriers.

Si un fabricant, dans une industrie quelconque, voulait donner pour un travail un salaire au-dessous de sa valeur, les ouvriers le quitteraient pour aller ailleurs. Lorsque la vente va, l'intérêt du fabricant est de donner pour ce travail le prix convenable; car ce n'est qu'à ce prix que les ouvriers consentent à travailler chez lui. Pour les conserver, il continue à les payer le même prix, tant que la vente marche. Mais, si elle vient à se ralentir, il est obligé ou de baisser son prix de vente, ou de mieux fabriquer afin d'attirer les consommateurs. Si la vente continue à baisser, il lui faudra baisser les salaires; alors ses ouvriers le quitteront pour aller ailleurs, à moins que la vente ne diminue partout, ce qui est le cas ordinaire. Dans ce cas, si on ne parvient pas à ranimer la vente par des perfectionnements qui diminuent les frais de production sans diminuer les salaires, l'intérêt des ouvriers est alors de consentir à la baisse de ceux-ci. C'est fâcheux sans doute, mais il vaut encore mieux travailler à prix réduit que de ne pas travailler du tout. Remarquez d'ailleurs que les fabricants y perdront aussi, car, ainsi que je vous le ferai voir, le bénéfice du fabricant est toujours d'autant plus considérable dans une industrie qu'on y paie des salaires plus élevés. Ceci paraît vous surprendre, mais le fait est certain, et je vous promets de vous le démontrer plus tard.

Vous voyez donc que, dans la question des salaires, les intérêts des fabricants et des ouvriers ne sont pas opposés, comme vous le pensiez. Si jusqu'ici vous avez cru le contraire, c'est qu'en débattant le prix de la journée ou de la main d'œuvre, vous vous êtes placés exclusivement à votre point de vue, demandant le salaire le plus élevé et persuadés que, si les maîtres le refusaient, c'était de leur part mauvaise volonté et désir de gagner davantage. Sans doute, les maîtres veulent gagner : ils ne feraient pas travailler sans cela; mais soyez bien convaincus qu'ils sont soumis à la force des choses, et qu'en tout temps ils ne peuvent payer le travail que ce qu'il vaut, au cours du jour, ni plus ni moins.

— M. Dupré, dit alors Léonard, j'entrevois, en effet, que le salaire des ouvriers ne dépend pas entièrement des maîtres; les

uns et les autres dépendent à cet égard d'une circonstance étrangère à leur volonté ; c'est la manière dont s'écoulent leurs produits.

— C'est cela même, Léonard, et quoique tu n'aies pas employé les termes usités, ton explication est très-exacte.

— Je comprends donc, reprit Léonard, que les maîtres et les ouvriers ont au fond un intérêt analogue en fait de salaire ; mais il me semble que cet intérêt n'est pas tellement identique ue les maîtres ne cherchent souvent à donner moins que les ouvriers ne devraient recevoir.

— Il est certain que cela arrive quelquefois. Pour vendre, les fabricants sont obligés de donner leurs produits au prix le plus bas, et comme ils cherchent à gagner le plus qu'ils peuvent, ils tâchent de payer leurs ouvriers le moins possible ; mais leur intérêt qui les force à faire travailler, ne leur permet pas de donner moins que leurs concurrents, parce qu'ils ne trouveraient pas de travailleurs. Ce n'est donc que pour très-peu de temps, et dans une limite très-restreinte, qu'un fabricant peut payer le travail moins qu'il ne vaut en ce moment. La force des choses le ramène bientôt à payer ses ouvriers au cours du jour, c'est-à-dire en raison de la vente. Ce qui est vrai en industrie est aussi vrai en agriculture. Vous savez très-bien que si M. Bertrand voulait payer la journée moins qu'elle ne vaut, c'est-à-dire moins qu'on ne la paie en général, il ne trouverait pas de journaliers : s'il la payait plus cher, il ne pourrait plus acquitter le prix de sa ferme, il faudrait bien qu'il y renonçât. Le cas est le même pour les fabricants et les chefs d'ateliers.

Au reste, je te remercie, Léonard, de m'avoir fourni l'occasion de compléter ce que je disais, en vous montrant que les choses sont tellement organisées dans ce monde que, tout en cherchant seulement son intérêt dans les affaires, on ne peut l'obtenir en nuisant aux autres.

— Cependant, fit observer Michel, la recherche de leur intérêt par des gens qui poursuivent la même carrière, engendre la concurrence, et, par suite de cette concurrence, on se nuit les uns aux autres.

— Si tu disais qu'on se gêne, Michel, ce serait plus exact. Nuire, c'est faire du mal ; or, dans cette circonstance, l'expression est trop

forte. Il est certain que, par suite de la concurrence, on a plus de mal a atteindre son but, qui est le bien-être; il faut faire plus d'efforts. Si, dans chaque industrie, il n'y avait qu'un seul homme, il ferait la loi, et vendrait au prix qu'il veut. Mais comme il y en a plusieurs, il y a émulation, il faut faire plus d'efforts pour faire mieux; plus il y en aura, plus il y aura d'efforts à faire, et les produits devront être meilleurs. Chacun aura un peu plus de mal, mais la société tout entière en aura plus de profit. Ainsi il est évident que les maîtres qui exploitent la même industrie se gênent entre eux, comme se gênent aussi les ouvriers de la même profession. C'est la conséquence de la multiplication des hommes sur la terre, il faut se résigner aux maux qui l'accompagnent.

Vous comprenez que je ne parle pas de ceux qui nuisent à leurs rivaux par une concurrence déloyale et des moyens illicites : ceux-là sont de malhonnêtes gens qui tombent sous la vindicte des lois. Quant au tort qu'on peut faire à la société en cherchant honnêtement son intérêt, cela n'a lieu que par un faux calcul, par erreur ou par imprévoyance; car si on le poursuit par des voies honnêtes, on ne peut s'enrichir qu'en enrichissant la société. Si donc un honnête homme vient à nuire à la société en poursuivant son intérêt, ce n'est pas parce qu'il l'a cherché, mais parce qu'il s'est trompé et qu'il a pris pour son intérêt ce qui ne l'était pas. —

M. Saujon, menuisier réputé pour son habileté, prit en ce moment la parole pour faire une observation.

— Il me semble, dit-il, que ce système de concurrence générale a un inconvénient dont personne n'a parlé. Ainsi ce système suppose que tous les hommes sont, par leurs facultés et par les circonstances où ils se trouvent placés, en état de se procurer par eux-mêmes une existence aisée; qu'ils sont tous animés du désir d'exceller dans leur profession, qu'ils ont de la persévérance et une bonne conduite. Nous savons, au contraire, que beaucoup d'individus ne sont pas capables de soutenir la concurrence, que d'autres ne se trouvent jamais dans des circonstances à pouvoir se procurer une honnête existence; qu'il y en a qui n'ont pas le désir de se distinguer dans leur profession; que d'autres sont inconstants; qu'un très-grand nombre manque de

prévoyance; que quelques-uns enfin ont des défauts et des penchants qui les font dédaigner, et même fuir.

— Tout ceci est malheureusement vrai, M. Saujon. Il y a, et en grand nombre, des hommes comme vous dites. Mais remarquez que j'ai déjà répondu à ces objections lorsque je vous ai indiqué comment la société, qu'on accuse souvent de créer des inégalités, s'efforce, au contraire, de remédier à toutes celles qui existent naturellement parmi les hommes. Par la diffusion de l'instruction, par les soins qu'elle donne à l'éducation, et par les institutions de prévoyance et de charité qu'elle multiplie chaque jour, elle vient en aide à tous ceux qui se trouvent où se sont trouvés dans des circonstances défavorables, ou qui manquent de quelques-unes des qualités les plus nécessaires à l'homme. Elle soulage même ceux qui, par leur inconduite ou leur imprudence, sont tombés dans une situation malheureuse. Elle prouve par là que l'égoïsme ne dessèche pas tous les cœurs et que les sentiments de bienveillance n'abandonnent pas l'humanité.

Mais, pour résumer ce que nous avons dit aujourd'hui, c'est son intérêt que l'homme cherche en travaillant, et il ne peut pas chercher autre chose. Il entre dans les affaires pour faire les siennes et non celles des autres. Vouloir le contraire serait une chimère, ce serait vouloir que l'homme ne fût pas homme. Cependant vous savez maintenant qu'à moins d'exceptions rares, l'homme en poursuivant son intérêt sert toujours celui de la société; il le sert d'autant plus qu'il a poursuivi le sien avec plus d'activité, d'intelligence et de talent.

L'ÉMEUTE ET SES SUITES. VIOLATION DE LA PROPRIÉTÉ PAR UNE MULTITUDE ÉGARÉE.

Trois semaines se passèrent sans qu'il y eut de conférence à Mirebeau; la commune était dans la consternation.

Pendant la semaine qui précéda celle où la réunion habituelle devait avoir lieu, l'agitation avait encore augmenté. Les deux bateaux qu'on avait vus arriver devant le port de la ville et y stationner, étaient réellement venus chercher du blé. On en

avait chargé pendant toute la semaine, et, selon le bruit public, on attendait le samedi pour enlever celui qui serait apporté au marché, afin de compléter le chargement. On citait en même temps les marchands dont les magasins s'étaient vidés pour remplir ces bateaux, on allait même jusqu'à nommer ceux qui attendaient, dit-on, la hausse que devait amener encore le prochain marché, afin de réaliser de plus grands bénéfices. On citait entre autres des personnes dont le nom, à tort ou à raison, était devenu impopulaire. L'inimitié dont ils étaient l'objet accréditait tous les propos qu'on débitait sur leur compte; ces propos, à leur tour, rendaient la population encore plus hostile à leur égard.

On disait que depuis longtemps ils avaient accaparé tout le blé, afin de le faire enchérir en l'empêchant d'arriver sur le marché, et qu'ils avaient parcouru les campagnes, allant chez les propriétaires acheter celui qui était dans les greniers, et l'y retenant pour leur compte. Par là on fermait la bouche à ceux qui objectaient que personne ne connaissait l'existence des vastes magasins où aurait été accumulé le blé ainsi recueilli dans toute la contrée. « Le blé, disait-on, avait existé jusque-là en quantité suffisante, seulement il ne se faisait pas voir. Maintenant que le prix était démesurément élevé, il se montrait, mais c'était pour aller s'entasser dans les bateaux qui devaient le transporter au loin. Il fallait à tout prix s'opposer à cette sortie du blé, si on ne voulait pas se résigner à mourir de faim. Il ne fallait pas souffrir plus longtemps que d'infâmes accapareurs s'enrichissent en affamant les pauvres gens. »

Il était aisé de prévoir ce qui devait résulter de ces propos menaçants. Le mot d'ordre avait été compris sans avoir même été donné.

Le samedi matin, on vit de bonne heure tous les chemins qui conduisaient à la ville se couvrir d'une multitude qui accourait des villages environnants à plusieurs lieues à la ronde. Ce qu'il y avait de plus singulier, c'est que dans cette foule, généralement composée de travailleurs pauvres ou peu aisés, hommes, femmes, enfants même, presque tous portaient un sac vide; quelques-uns même étaient accompagnés d'un âne dont les paniers étaient également vides. Évidemment tous allaient à la

ville avec l'intention d'en rapporter quelque chose, et cependant ce n'étaient pas en général des gens qui fréquentassent les marchés pour y faire des approvisionnements en gros. On cheminait avec empressement, parlant peu, si ce n'est pour se dire de se hâter. Chacun, sans s'être communiqué son projet, était arrivé à la même idée et courait au même but. En passant dans les hameaux ou devant les maisons de ceux qu'on connaissait et qu'on voyait sur leur porte, on leur disait : « Vous ne venez pas? » et ce seul mot semblait suffire pour rappeler une chose comprise par tout le monde.

Toute cette foule, en arrivant à la ville se rendait au marché. Aussi la place fut-elle pleine bien avant l'heure de la vente. C'était une masse compacte, frémissant d'impatience, et manifestant les sentiments qui l'agitaient plutôt par des murmures et un bourdonnement sourd et confus que par des paroles franches et précises. On se tenait sur la réserve, n'osant déclarer son désir secret, et attendant qu'une voix plus hardie exprimât hautement ce que chacun pensait tout bas : c'était le signal que, par un accord tacite, la foule semblait attendre pour éclater. Chacun sentait qu'il était sur le point de commettre un acte illégal ; on n'osait pas se le dire, on osait encore moins franchir le pas le premier ; on espérait puiser du courage au milieu de l'explosion générale.

L'ouverture de la vente était probablement le moment où la situation devait se dessiner ; mais, ainsi qu'il arrive presque toujours en pareil cas, les choses se passèrent un peu autrement que chacun ne l'avait marqué dans son programme. Quelques voitures de blé étaient arrivées sur le marché de bonne heure et avant que la foule eût envahi toute la place. Lorsque la première s'était présentée, ceux qui étaient là, peu nombreux encore, s'étaient écartés pour la laisser passer : deux agents de police suffisaient jusqu'à ce moment pour maintenir l'ordre. La foule grossissant toujours, la deuxième voiture eut plus de mal à pénétrer dans l'enceinte, la troisième encore plus, chacun tenant à être le plus près possible afin d'être plus à portée de profiter de ce qui se ferait.

A la vue de la foule qui encombrait la place, le conducteur de la quatrième voiture, s'arrêta dans la rue qui y débouchait,

incertain de ce qu'il devait faire. Comprenant bientôt le danger, il prit la bride de son cheval pour le faire retourner. A ce mouvement, ceux qui étaient auprès virent que c'était une proie qui allait leur échapper. « Ah ! tu as peur de ne pas vendre ton blé assez cher aujourd'hui ! Au marché ! au marché ! » cria-t-on de toutes parts, et cinq ou six vigoureux gaillards donnèrent une poussée au charretier, le jetèrent de côté, et, s'emparant du cheval, conduisirent la voiture sur la place en agitant leurs chapeaux. L'arrivée de cette voiture conduite comme en triomphe et les cris de ceux qui l'accompagnaient furent comme le signal attendu. A cette vue la foule poussa un houra en s'ouvrant péniblement pour laisser passer la voiture. A partir de ce moment, ce ne fut qu'un mélange de cris et de vociférations.

On amena encore deux autres voitures dont les conducteurs, avertis de ce qui se passait, avaient aussi voulu rebrousser chemin ; mais les spectateurs étaient assez nombreux pour s'enhardir les uns les autres ; les clameurs qui partaient de la place leur donnaient d'ailleurs du courage. Ils s'emparèrent de ces voitures et les conduisirent au marché : ce furent les dernières. Les conducteurs des autres, prévenus à temps, et se trouvant encore loin de la foule, purent s'arrêter ; sur l'avis qui leur fut donné, au lieu de revenir sur leurs pas, ils mirent leurs voitures à l'abri dans les premières maisons voisines.

La foule attendait avec impatience l'arrivée de nouvelles voitures. Au bout de quelque temps, ne voyant plus rien venir, et furieuse d'être trompée dans son attente, sa colère éclata en transports. Depuis quelque temps on n'entendait plus sur la place qu'un hurlement continu ; mille voix s'écriaient à la fois, émettant toutes des avis différents. Enfin, au milieu des clameurs confuses, un avis fut adopté par une espèce d'acclamation : c'était de fixer un tarif auquel serait vendu tout le blé apporté ce jour au marché. Sans respect pour les droits de ceux à qui il appartenait, on en fixa le taux au prix du blé au moment de la récolte, avant que la crainte de la disette l'eût fait enchérir. On décida en même temps que chacun n'en aurait qu'une mesure. Le greffier et les mesureurs furent contraints de procéder à la vente et au mesurage; mais ce fut moins une vente qu'un pillage. On se poussait, on se renversait de crainte de ne pas avoir

sa part, et, dans le fait, les craintes étaient fondées. Ceux qui purent avoir quelque chose n'étaient pas la vingtième partie de ceux qui se pressaient sur la place et dans les rues voisines.

Irritée de se voir ainsi déçue, la foule ne savait sur qui ni sur quoi assouvir sa colère. Tout à coup, du sein de cette masse exaspérée par le désappointement, une voix fit entendre ces mots : « Aux bateaux! aux bateaux! » Ce cri fut comme l'étincelle qui met le feu à une traînée de poudre. « Aux bateaux! aux bateaux! » répétèrent à l'instant mille voix. A ce cri, la foule s'élance, elle se précipite dans toutes les directions pour arriver plus vite au port et avoir sa part du butin.

Ici la scène change. Au marché, une espèce d'ordre avait régné pendant le simulacre de vente qui y avait été établi. C'était le pillage en réalité, mais le pillage organisé. Au port, au contraire, plus rien qui indiquât une population éprouvant encore le besoin de marquer son respect pour la légalité, même quand elle la viole ; mais le pillage dans ce qu'il a de plus hideux, avec ses luttes et ses violences. Échauffée par sa course, cette masse, en arrivant au port, sent redoubler son ardeur à la vue de ce qui va devenir sa proie. Les gardiens des deux bateaux n'osent pas même essayer de faire résistance : que pourraient quelques hommes isolés contre le flot qui se précipite en grondant? Ils s'enfuient ou se cachent et laissent le chargement à la merci des envahisseurs. Parmi ceux qui se trouvent en arrière, et qui craignent d'être devancés par les premiers, quelques voix essaient de réclamer un semblant de justice, en demandant qu'on procède à la vente comme au marché. Vains efforts! leur demande disparaît au sein du tumulte.

D'ailleurs, ce n'est plus ce que veut cette population égarée ; elle a franchi la barrière qu'opposait l'habitude du respect de la propriété, maintenant elle ne connaît plus d'obstacles. On se rue, on se heurte, on se renverse ; c'est à qui pénétrera des premiers dans les bateaux, et alors on se jette en furieux sur le blé. Cent sacs sont ouverts au même instant et presque aussitôt remplis ; ils sont remplacés par cent autres auxquels en succèdent sans cesse de nouveaux ; c'est un flux et un reflux de gens qui accourent et d'autres qui s'empressent de fuir en emportant leur charge. Les planches qui conduisent aux bateaux, trop étroites pour

livrer passage à la fois à ceux qui arrivent et à ceux qui partent, deviennent le théâtre de luttes désespérées : on se presse, on se pousse, on s'arrache les sacs, ils s'ouvrent ou se déchirent sous les efforts de ceux qui veulent les enlever et de ceux qui veulent les retenir ; leur contenu se disperse, et, dans un pays désolé par la disette, on a le spectacle d'une rivière qui charrie dans ses eaux la nourriture du riche et du pauvre ; singulier moyen de diminuer les horreurs de la famine ! Chose plus affreuse encore ! dans la lutte, deux femmes tombent à l'eau, et la foule occupée à son œuvre de dévastation ne s'aperçoit même pas de leur chute, on est trop affairé pour leur porter secours ! C'est ainsi que les passions, lorsqu'elles sont déchaînées, étouffent chez les hommes jusqu'aux sentiments d'humanité les plus naturels.

Ce n'était pourtant encore que le prélude de scènes plus repoussantes et plus sauvages.

Entrepris par une multitude de bras qui se relayaient sans interruption, le pillage des deux bateaux avait été promptement terminé. Il s'était effectué avec cette ardeur et cette activité énergique que les hommes, dominés par un désir violent, mettent toujours dans l'exécution du mal, et qui les rendraient si puissants, s'ils voulaient en apporter seulement une partie à l'accomplissement du bien. Mais le blé dont les bateaux n'étaient encore chargés qu'à moitié ne pouvait suffire à une foule qui augmentait sans cesse, que son succès même contribuait à accroître ; car la vue des premiers sacs rapportés du marché avait enhardis ceux que la timidité ou un reste de respect avait retenus le matin. Et quand même cette provision de blé eût donné à chacun sa part, ce n'était plus assez pour une multitude dont la peur de la famine avait longtemps fait couver les passions en silence. Maintenant que ces passions avaient éclaté dans toute leur sauvagerie, maintenant qu'elles s'étaient donné libre carrière, l'enivrement de la victoire ne faisait que les irriter davantage. Cette population n'était pas encore allée assez loin pour avoir honte de ses excès.

Un premier moment de stupéfaction suivit la fin du saccage des bateaux. La foule s'étonna d'avoir sitôt achevé son œuvre ; elle s'irrita encore plus en voyant que cette quantité de grains

qu'elle croyait inépuisable se réduisait à si peu de chose. Ceux qui n'avaient pu rien obtenir, ni au marché, ni au port, frémissaient de colère ; ils couraient, ils s'agitaient, poussant des exclamations contre tous ceux qui s'occupaient du commerce des grains, contre les meuniers, les blatiers, les boulangers, tous également confondus et proscrits sous le nom d'accapareurs. On disait les endroits où il y avait encore du blé emmagasiné, on nommait les marchands qui en avaient acheté, les propriétaires qui n'avaient pas voulu vendre ; chacun, selon l'usage, désignait une personne qui demeurait loin de lui, parce que les voisins savaient mieux à quoi s'en tenir. Aussi c'était un mélange confus de cris et de dénégations. « Il y a du blé à tel endroit. — Non, il n'y en a plus. — Il y en a ici. — Il y en a là. — Non, il y a longtemps qu'il est vendu ; » et ces désappointements successifs ne faisaient qu'augmenter l'irritation de la foule, qui, après avoir goûté du pillage, ne pouvait aussitôt rentrer dans l'ordre.

Enfin, du milieu de cette confusion de cris et de noms divers, d'exclamations et d'assertions contradictoires, deux noms, soufflés sans doute par le génie du mal, dominèrent par-dessus les autres. « Aux Mathurins ! Au Moulin-Joli, » entendit-on bientôt crier de toutes parts. A l'instant la foule se divise et court dans deux directions vers les localités qu'elle vient de se signaler à elle-même.

Le Moulin-Joli appartenait à un meunier fin et adroit, à qui un commerce fait avec prudence avait procuré une jolie fortune. Calculateur habile, ses opérations étaient toujours couronnées de succès, et la réussite excitait naturellement la jalousie du public. Prévoyant que le prix du blé n'augmenterait plus guère, à cause des chargements considérables qui venaient de l'étranger, il avait vendu récemment tout le blé qu'il possédait ; c'était celui-là même qui remplissait en partie les deux bateaux qu'on venait de piller. Mais le Moulin-Joli était situé à un quart de lieue de la ville, dans un endroit écarté ; le transport du blé avait passé inaperçu, et la foule, qui connaissait les opérations du meunier, ignorait la vente de son approvisionnement.

Les Mathurins, au contraire, étaient une propriété à la porte de la ville ; elle appartenait à un riche négociant, homme hardi,

entreprenant, qui réussissait par l'audace dans les entreprises plutôt que par la circonspection; quelques spéculations heureuses, où un coup d'œil juste et une rapidité de décision lui avaient procuré un grand succès, avaient appelé sur lui l'attention. La jalousie éveillée par ce succès avait été exploitée par ses concurrents, et, bien que ce fût un homme loyal et serviable, son nom était devenu très-impopulaire. On attribuait à son influence la plupart des mesures que prenait le conseil municipal de la ville et qui étaient de nature à mécontenter la partie de la population qui n'en comprenait pas l'utilité. Comme sa demeure était la plus rapprochée, ce fut chez lui que la foule arriva en premier.

Avec la perspicacité qui le caractérisait, il avait compris tout de suite que le marché serait très-agité ce jour-là, et il s'était bien promis de ne pas y envoyer de blé. Dès le matin, voyant la population des campagnes arriver en masse, il s'était abstenu de se montrer dans les rues, ne voulant pas s'exposer à entendre des propos qui auraient pu le faire sortir de la réserve imposée par les circonstances; mais il s'était trompé en pensant que tout se bornerait à un peu de désordre au marché; il ne savait pas que la fureur populaire est comme le torrent débordé dont le cours accroît la violence.

A la vue de la foule qui accourait en vociférant, le premier mouvement des gens de la maison avait été de fermer et de barricader la porte et les fenêtres; mais à peine avaient-ils commencé que cette foule arrivait armée de pierres, de barres, de leviers, de tout ce qui lui était tombé sous la main. Déjà la porte retentissait sous les coups qui l'ébranlaient. Le malheureux négociant comprit que la résistance serait vaine; il n'y avait aucun secours à attendre dans une petite ville dépourvue de garnison et ne possédant pour défense qu'une faible brigade de gendarmerie, tout à fait impuissante dans une circonstance semblable. Il vit aussi à quel danger il exposait sa famille en exaspérant, par une résistance inutile, cette multitude devenue furieuse. Il résolut donc d'affronter seul le danger, espérant du moins sauver les siens par l'abandon de ce qu'il possédait.

Il fit débarricader la porte au moment où elle allait céder aux efforts, et l'ouvrit lui-même; mais au même instant une pierre

lancée par un bras vigoureux l'atteint à la tempe, il chancelle et tombe pour ne plus se relever. Saisis de terreur à ce spectacle, ceux qui sont le plus rapprochés s'arrêtent épouvantés ; mais la foule placée derrière n'a rien vu de ce qui se passe, et, ne comprenant pas ce mouvement d'hésitation, elle pousse avec une force irrésistible ceux qui sont en avant. Le flot se précipite avec impétuosité dans la maison, et le corps du négociant foulé aux pieds ne présente bientôt plus qu'un cadavre défiguré. En un instant le bâtiment est envahi, saccagé; on court aux magasins, qui sont mis au pillage. Le bruit se répand alors que le propriétaire a été tué ; cette nouvelle circule dans la maison où la foule s'est dispersée; celle-ci, en l'apprenant, s'arrête frappée de stupeur devant l'appartement reculé où toute la famille avait cherché un refuge, ignorant encore l'étendue du malheur qui venait de l'accabler. Une voix fait entendre en ce moment des paroles d'humanité et parvient à arrêter la foule, qui, ayant enfin le sentiment de ce qu'elle a fait, se retire à la hâte, effrayée et en silence.

Pendant ce temps une scène plus terrible se passait au Moulin-Joli. La multitude qui s'était portée de ce côté avait eu un plus long trajet à faire. Elle y était arrivée plus tard qu'aux Mathurins et encore plus échauffée par la course. Persuadé qu'il n'avait rien à craindre, puisqu'il n'avait plus de blé chez lui, le meunier n'avait pris aucune précaution. Aussi fut-il étourdi lorsqu'on vint lui annoncer qu'on voyait un flot de peuple accourir en poussant des hurlements. Le courage lui manque alors, il perd la tête et court se cacher dans un grenier au plus haut de la maison. A peine y est-il que la foule arrive et envahit le moulin par toutes les issues; chacun veut avoir sa part d'une aussi bonne aubaine. Mais, ô surprise! rien, tout a été enlevé; à peine la quantité de blé nécessaire pour alimenter les meules en temps ordinaire.

Un transport de rage s'empare de la foule lorsqu'elle se voit ainsi déçue dans son espoir ; elle se répand dans tout le bâtiment, elle fouille dans tous les coins, ne pouvant se décider à croire qu'il n'y ait rien ; elle se persuade qu'elle finira par découvrir quelque cachette ignorée. Elle arrive enfin dans le grenier où était réfugié le malheureux meunier, elle le trouve

blotti derrière des coffres et des sacs vides, pâle comme un linceul et plus mort que vif. A sa vue, des menaces et des cris terribles se font entendre. « Ah ! te voilà donc, vieux gueux, qui veux affamer les pauvres gens ! Tu vas nous dire où tu as caché ton blé ! » Puis on se jette sur lui, on l'arrache de sa retraite ; le meunier a beau se défendre, attester qu'il n'a plus rien, on ne veut pas le croire, on l'entraîne en l'outrageant ; les femmes mêmes s'acharnent après lui, l'accablent de coups et mettent ses vêtements en lambeaux. Le malheureux, prévoyant le sort qui l'attend, résiste, s'accroche à tout ce qu'il rencontre. Vains efforts ! on l'attire hors du grenier. A ce moment, un forcené armé d'un crochet en fer dont il s'est emparé, perce les rangs, parce que la victime tarde trop à son gré ; il la saisit avec son croc et la précipite en bas de l'escalier. Le meunier tombe d'une hauteur de deux étages : sa tête se brise sur le pavé et son sang rejaillit sur la foule qui l'encombre ; celle-ci, qui ne sait ce qui se passe en haut, mais qui a entendu des cris et des vociférations, voit ce corps ensanglanté tomber à ses pieds ; sa rage redouble, et elle assouvit sa fureur sur un cadavre.

A ce moment le bruit se répand que la force armée vient d'arriver. En effet, dès le matin, l'autorité, voyant les habitants de la campagne accourir en foule à la ville, avait prévu qu'elle serait impuissante à maintenir l'ordre ; elle avait à l'instant dépêché des exprès dans les localités voisines pour réclamer des secours. Plusieurs brigades de gendarmerie s'étaient mises en marche de différents côtés. En attendant, celle de la ville avait fait des efforts incroyables pour assurer le respect à la loi ; mais il avait fallu céder devant le nombre. Cependant les secours arrivaient et ils se dirigeaient sur les points menacés, aux Mathurins et au Moulin-Joli. Malheureusement il était trop tard, l'œuvre de sang et de pillage était accomplie. A la nouvelle de l'approche de la force armée, la crainte se saisit de cette foule si audacieuse un instant auparavant ; elle fuit dans toutes les directions, quelques-uns abandonnent même le butin dont ils se sont emparés et n'emportent que la honte d'avoir eu part à un crime. Beaucoup d'entre eux sont cependant atteints chargés encore du blé accusateur et la gendarmerie rentre dans la ville ramenant un grand nombre de prisonniers.

Qu'avaient fait les habitants de Mirebeau pendant cette lugubre journée ? Hélas ! nous regrettons de le dire, les conseils du docteur Dupré n'avaient pas été suivis complétement. Dociles, il est vrai, à ses avis, beaucoup d'habitants s'étaient abstenus de se rendre à la ville où ils n'avaient rien à faire ce jour-là ; d'autres avaient aussi résolu d'avance de ne pas y aller ; mais cette résolution n'avait pas tenu devant l'entraînement de la population qui traversait la commune de Mirebeau, en venant des villages plus éloignés ; ils avaient cédé encore à la curiosité, et, tout en étant bien décidés à ne rien faire, ils étaient allés *pour voir*.

Quelques-uns, au contraire, étaient partis comme les autres, avec l'intention de ne pas rester spectateurs oisifs : c'était la partie la moins estimable du village, celle qui n'avait jamais assisté aux conférences du docteur, et à laquelle il n'était presque rien arrivé de ses entretiens. Il faut pourtant leur rendre cette justice qu'en général ils n'avaient pas formé le projet d'aller à un pillage ; mais n'ayant que des idées fausses sur le droit de propriété et sur la liberté qui doit présider à toutes les transactions, ils s'étaient persuadé qu'ils pouvaient légitimement acheter du blé à un taux fixé par eux-mêmes et non consenti librement par le possesseur. L'exemple et les mauvaises passions en avaient ensuite entraîné quelques-uns beaucoup au delà.

Les ouvriers de la fabrique et des forges s'étaient trouvés naturellement les plus nombreux parmi ceux qui n'avaient pas su contenir leur curiosité ; elle avait été plus persuasive pour eux que le langage austère de M. Dupré. Trois de nos anciennes connaissances étaient du nombre, André Bonnefoy, Vincent Dornier et Léonard Dubois. Vincent y était allé avec un parti pris d'être spectateur des événements d'une journée dont il attendait des émotions en rapport avec la violence de son caractère. Il s'était trouvé au marché, au port, au Moulin-Joli. Au marché, il avait été un de ceux qui avaient contribué à organiser la vente forcée ; il avait voulu en faire autant au port, mais la foule n'entendait déjà plus rien. Il avait appris par expérience que si l'on peut conduire la multitude en lui proposant ce qui flatte ses intérêts, on ne la retient pas une fois qu'on l'a précipitée en dehors des voies de la légalité. La foule avait écouté ses propres passions et

non plus ses discours. Au Moulin-Joli, il avait espéré sauver le meunier, en cherchant à l'entraîner sous prétexte de faire justice ; on sait comment le fer d'un misérable avait déjoué cette bonne intention.

Léonard, plus calme, plus réfléchi, avait prévu que les choses iraient plus loin qu'on ne le pensait; il avait eu le désir d'êtr sur les lieux afin d'utiliser l'influence qu'il avait sur ses cama rades, et en effet, il en avait empêché quelques-uns de prendre part au pillage des bateaux. Il avait essayé de s'opposer à la vente illégale du blé; mais il contrariait le vœu de la multitude on ne l'avait pas écouté. Il avait été plus heureux aux Mathurins : c'est lui qui avait arrêté la foule à la porte de la chambre où s'étaient réfugiés la femme et les enfants du négociant ; ne pouvant leur rendre un père et un mari, il les avait du moins sauvés des outrages.

Quant à André, il s'était laissé entraîner le matin par ses camarades, puis toute la journée il avait suivi la foule. Il avait beaucoup parlé, beaucoup couru, il s'était donné beaucoup de mouvement pour prévenir le mal, et au total il n'avait rien empêché.

Les regrets n'avaient pas tardé à suivre cette journée de dé sordre. Cette foule qui, le matin, se dirigeait avec empressement vers la ville, était rentrée le soir, fatiguée, harassée, les vêtements souillés ou déchirés ; beaucoup étaient blessés ou contusionnés, et tout cela pour revenir les mains vides ou rapportant une faible quantité de blé que maintenant on n'osait plus con sidérer sans remords. Vint ensuite la crainte des suites que pou vait avoir cette expédition criminelle. En effet, on apprit partout dès le lendemain que les magistrats étaient arrivés à la ville pour commencer une enquête sur ces troubles, et qu'ils étaient accompagnés d'un détachement de troupes pour donner force à la loi. La justice se livra aussitôt aux investigations les plus minutieuses ; on entendit une foule de témoins ; on fit des recherches et des visites domiciliaires dans toutes les communes environnantes, et partout un grand nombre d'arrestations furent opérées. Alors surtout commença la désolation, lorsque, dans beaucoup de familles, on vit conduire en prison les soutiens du ménage, un mari, un fils, un père. Quelques femmes même

furent arrêtées comme prévenues d'avoir pris part aux scènes les plus hideuses.

Le village de Mirebeau eut aussi à payer sa dette à la justice. Plusieurs de ses habitants étaient accusés d'avoir pris part au pillage, quelques-uns même de l'avoir provoqué ; de ce nombre étaient André et Léonard qu'on affirmait avoir vus partout et qui, disait-on, avaient beaucoup péroré pour ameuter la foule. André fut mis en liberté au bout de quelques jours ; il y avait peu de charges contre lui ; puis MM. Lenoir et Dubuisson, chez qui il travaillait, le maire, le curé fournissaient les meilleurs renseignements sur son compte et répondaient presque de lui. Il fut plus difficile d'obtenir la liberté de Léonard, les charges contre lui étaient plus graves et plus nombreuses. Quoiqu'on le crût personnellement incapable de faire le mal, son caractère frondeur inspirait moins de confiance : on n'osait pas le défendre avec la même assurance. Cependant M. Dupré parvint à connaître les efforts qu'il avait faits pour sauver la famille du négociant ; il fit beaucoup de démarches en sa faveur, et à la fin de la semaine il réussit à le faire sortir de prison.

Il n'en fut pas de même de Vincent : les charges contre lui étaient accablantes. On l'avait vu aussi partout, et l'on ne pouvait pas en douter, sa haute taille et sa forte stature l'avaient fait remarquer suffisamment. On était certain qu'il était un de ceux qui avaient provoqué et organisé la vente du blé à prix forcé : les dépositions du greffier et des mesureurs étaient formelles. Enfin une accusation plus redoutable était portée contre lui, celle de la mort du meunier. Sa présence sur le lieu et au moment du crime était parfaitement attestée ; il l'avouait lui-même, et ses explications ne pouvaient contre-balancer le poids que donnait à la prévention la violence bien connue de son caractère.

Ces douloureux événements eurent des conséquences encore plus fâcheuses pour la commune de Mirebeau. Ils répandirent la consternation et l'effroi dans la contrée; la France même tout entière s'en émut ; elle apprit avec horreur la nouvelle de ces actes d'une sauvagerie qu'on ne croyait plus du siècle. Dans le département l'inquiétude générale qui régnait auparavant ne fit que s'accroître : la perte de sécurité pour la propriété et pour la liberté des transactions s'ajoutait maintenant aux effets de la

disette. Les capitaux se resserrèrent davantage et les affaires devinrent encore plus rares. On commença dès lors à prévoir la fermeture prochaine de la fabrique : ce devait être le dernier coup pour la population de Mirebeau.

HUITIÈME ENTRETIEN.

LA RICHESSE, ET COMMENT ELLE PROFITE AUX PAUVRES, COMMENT ELLE S'ACQUIERT ET SE CONSERVE.

Le dimanche où la réunion aurait dû avoir lieu à Mirebeau, les habitants étaient sous l'influence de trop pénibles préoccupations pour qu'on pût songer à se rassembler. Des visites domiciliaires se faisaient dans la commune pour arriver à découvrir le blé qui avait pu être pillé à la ville. Il y eut aussi pendant toute la semaine suivante beaucoup de démarches à faire pour obtenir l'élargissement de ceux sur qui pesaient le moins de charges, et le docteur, comme on sait, s'y entremit avec zèle.

Les esprits s'étant enfin un peu remis des émotions des jours précédents, les anciens auditeurs de M. Dupré éprouvèrent le besoin de se retrouver et d'entendre sa parole que plusieurs regrettaient amèrement de n'avoir pas écoutée. Aussi le troisième dimanche, chacun était à sa place ordinaire; une seule était vide, c'était celle de Vincent Dornier.

Cette première réunion fut au début empreinte de tristesse. Au lieu des conversations pleines de vivacité qui remplissaient les moments d'attente jusqu'à l'arrivée du docteur, il régnait dans la salle un silence interrompu seulement par quelques paroles échangées à voix basse. En voyant l'aspect d'une partie de l'auditoire et surtout dans ce lieu, on eût dit une réunion d'enfants qui, après une faute commise, attendent avec une espèce d'anxiété le premier regard d'un maître aimé, mais austère. Dans la circonstance actuelle, M. Dupré avait acquis de nouveaux titres à l'affection de la commune par ses démarches actives en faveur de beaucoup d'habitants. On fut heureux de pouvoir lui en témoi-

gner de la reconnaissance par un accueil empressé au moment de son entrée dans la salle. Le docteur, touché de ces témoignages, remercia avec effusion, puis il s'exprima ainsi :

— Mes amis, des jours bien douloureux se sont passés depuis notre dernière réunion. La main de Dieu s'est appesantie sur nous; mais nous nous sommes attiré par notre faute les maux dont nous souffrons. Je tire le voile sur ce qu'il y a de plus terrible dans les événements passés, je ne veux pas raviver le chagrin que vous en éprouvez; j'aime à croire d'ailleurs qu'aucun habitant de Mirebeau n'a à se reprocher d'y avoir trempé.

— Non, M. Dupré, soyez-en sûr, s'écria-t-on de toutes parts.

— Je n'en ai jamais douté, mes amis, mais nous n'en sommes pas moins coupables. Nous avons violé la propriété d'autrui, nous avons porté atteinte au droit qu'ont les autres de disposer comme ils l'entendent de ce qui leur appartient; je dis nous, parce que dans la commune nous devons tous rougir de ce qui s'y fait de mal et nous honorer du bien qui s'y fait. Cela ne serait pas arrivé, si nous avions mieux compris le droit de propriété, et si nous avions été mieux pénétrés de l'idée que dans aucune circonstance et pour quelque motif que ce soit, nul n'en peut forcer un autre à se dessaisir de ce qui est à lui, autrement qu'à des conditions librement débattues et acceptées de son plein consentement. J'espère que la suite de nos entretiens fera passer de plus en plus cette conviction dans vos esprits. Reprenons donc le sujet qui nous occupait dans nos dernières conférences; il nous amènera précisément à reconnaître le danger de toucher au droit de propriété.

— Monsieur, dit à ce moment Léonard, c'est moi qui ai provoqué les explications que vous nous avez données la dernière fois et celles que vous allez nous donner encore. Je serai peut-être conduit à vous faire de nouveau quelques objections. Veuillez bien n'y voir aucune intention de critiquer vos paroles. Vos démarches si pleines de bienveillance en ma faveur m'ont pénétré de trop de reconnaissance pour qu'il puisse y avoir rien de désobligeant dans mon langage à votre égard. D'ailleurs ce que j'ai vu et les réflexions que j'ai faites dans les jours que nous venons de traverser, m'ont appris à me défier un peu plus de moi-même. Ne voyez donc, je vous prie, dans tout

ce que je pourrai dire, qu'un désir bien sincère de m'instruire.

— Je l'ai toujours considéré ainsi, Léonard, et je serais encore moins disposé à penser autrement, maintenant que tu viens de t'exprimer avec tant de franchise. Je te dirai à mon tour que, si je mets un peu de vivacité dans la discussion de quelques-unes des questions qui nous occupent, il n'y faut voir aussi que l'expression d'une aversion profonde pour des erreurs auxquelles nous devons une grande partie des maux qui affligent l'humanité. Lors même que ces erreurs ne troublent et n'ensanglantent pas la société, comme nous en avons eu le douloureux exemple, elles font du moins le tourment de ceux dont elles s'emparent, elles torturent leur cœur et empoisonnent leur existence; elles les empêchent de chercher le remède à leurs maux là où il existe. L'intérêt que je vous porte me pousse donc à détruire les idées fausses dans votre esprit.

De toutes ces erreurs, l'une des plus fâcheuses est l'idée d'un antagonisme supposé entre les intérêts des riches et ceux des pauvres. Cette idée qui excite tant de jalousie fait croire à bien des gens que tout irait bien dans le monde s'il n'y avait ni pauvres ni riches. Mais en désirant un pareil état de choses, vous voudriez sans doute que tout le monde fût riche, car, si tout le monde était pauvre, cela ne ferait pas votre affaire.

— Certes, non, s'écrièrent beaucoup de voix.

— J'en étais sûr. Autrement, ce qui vous ferait désirer un changement serait simplement un vil sentiment de jalousie contre les riches, et non le désir d'être mieux. Mais, si nous désirons la richesse, sachons d'abord en quoi elle consiste et comment elle se crée et se conserve. Et avant tout, qu'est-ce qu'être riche?

— Parbleu, c'est avoir beaucoup d'argent, s'empressèrent de répondre un grand nombre d'assistants.

— En êtes-vous bien sûrs? Voyons, quel cas feriez-vous d'une bourse pleine d'argent, si vous faisiez naufrage dans une île déserte? Absolument aucun.

— Oui, dit M. Jarland; mais dans un pays habité, l'argent nous sert à acheter tout ce dont nous avons besoin.

— Alors je vous dirai que les choses que nous désirons acquérir avec l'argent, comme du pain, des vêtements, des maisons,

des terres, etc., constituent la richesse aussi bien que l'argent qui peut nous les procurer. Et même ce sont ces choses qui constituent la véritable richesse; car l'or et l'argent nous seraient moins utiles que le fer et le plomb, s'ils ne servaient à nous procurer les commodités de la vie. Nous pouvons donc dire dès à présent que la richesse comprend tout ce qui est utile, agréable ou commode. Par là nous embrassons tous les objets de nos désirs, qui peuvent s'acheter et se vendre, tels que les terres, les maisons, les produits de l'agriculture, ceux des manufactures, les provisions, les animaux domestiques, en un mot tout ce qui a de la valeur et qui peut procurer à l'homme du bien-être et des jouissances.

Vous voyez, d'après cela, qu'il faut vous faire de la richesse une idée différente de l'idée habituelle qui la fait consister surtout dans l'argent. Maintenant il s'agit de savoir comment on peut dans ce monde augmenter la richesse de chacun sans dépouiller personne, car, tout en désirant avoir plus que vous n'avez, aucun de vous ne voudrait être un spoliateur.

— Non pas, certes, s'écria Léonard, nous ne voulons pas nou enrichir en prenant le bien des autres.

— Alors, si nous ne voulons prendre le bien de personne, nous ne pouvons nous enrichir qu'en augmentant la richesse générale du pays. Or, pour l'augmenter de manière à pouvoir en donner une part plus considérable à chacun, il ne s'agit pas d'accroître la quantité d'argent qui existe dans le pays, car à quoi servirait de l'accroître, si on n'augmentait pas la quantité de tout ce qu'on pourrait acheter avec cet argent? Uniquement à faire augmenter le prix de tout, comme nous le verrons plus tard. Ce qu'il faut, c'est augmenter la quantité de tout ce que le pays possède en aliments, en vêtements, en maisons, en meubles, enfin en commodités de toute espèce. Voyons donc à présent comment on crée ou produit la richesse.

Comment construit-on les maisons? Comment fabrique-t-on tous les objets manufacturés et tous les produits de l'industrie? Comment fait-on venir le blé et toutes les choses servant à la nourriture? Répondez-moi.

— C'est en travaillant, dirent beaucoup de voix.

— Vous l'avez dit, mes amis, le travail est le fondement de

la richesse. Sans travail pas de richesse; sans augmentation de travail, ou sans un travail plus intelligent, pas d'augmentation possible de la richesse. Cependant le travail ne suffit pas. Considérez le travail du sauvage; il est souvent plus dur que celui du laboureur dont les sillons se couvrent d'abondantes récoltes. Ses longues et périlleuses recherches à la poursuite de sa proie, les difficultés qu'il rencontre pour fabriquer l'objet le plus grossier, tout contribue à accroître sa peine. Le travail, sans doute, est la condition de l'homme, il est condamné partout à manger son pain à la sueur de son front. Mais comment se fait-il que le travail produise de grandes richesses dans l'état civilisé, tandis qu'à l'état sauvage, il produit à peine le nécessaire?

— C'est, fit observer M. Saujon, qui, en qualité d'habile menuisier, connaissait l'importance des bons outils, c'est que le sauvage n'a pas d'outils, ou qu'il n'en a que de mauvais.

— Voilà en effet une raison. Pour avoir des instruments, et surtout pour en avoir de bons, il faut déjà en avoir. Mais pour avoir des instruments, il faut les faire, il faut encore du travail. Il faudrait, qu'outre le temps nécessaire pour pourvoir à ses besoins, le sauvage en consacrât à se faire des instruments, c'est-à-dire qu'il travaillât plus que le temps indispensable à la satisfaction des besoins du moment. En un mot il devrait économiser le temps et augmenter la quantité de travail. Les instruments qu'il se procurerait ainsi seraient le résultat d'un travail antérieur; ce serait du travail accumulé et économisé. Ce serait déjà un commencement de richesse, et tout ce qu'il y ajouterait par un meilleur emploi du temps serait un accroissement de richesse.

La richesse n'est donc, comme vous le voyez, que le résultat d'un travail économisé, mis de côté et accumulé. Sous ce rapport nous jouissons du fruit du travail de tous les siècles qui nous ont précédés; le travailleur le plus pauvre qui vient au monde chez nous, laboureur ou ouvrier des ateliers, est l'héritier des générations passées. Si ces générations avaient consommé tout ce qu'elles ont produit, il ne trouverait pas plus de secours dans le monde que le sauvage n'en obtient dans son île, et son existence serait aussi pénible et aussi dénuée. Remercions donc ceux qui nous ont précédés dans la vie, et montrons notre gratitude en ajoutant à l'œuvre des siècles.

— C'est juste, M. Dupré, dit André; mais comment faire, nous qui n'avons rien?

— Est-ce que le sauvage n'a pas encore moins? Est-ce qu'il n'essuie pas aussi des années calamiteuses? Et cependant les hommes se sont élevés de la barbarie à la civilisation. Les générations, à force de travail et d'économie et en produisant plus qu'elles ne consommaient, sont parvenues successivement à augmenter la masse des richesses qui existaient sur la terre. Elles ont accru la quantité des terres défrichées et mises en culture, des approvisionnements existants, des maisons construites, des vêtements, meubles, instruments de toute espèce, des chemins, routes, ponts, canaux, ports, églises, écoles, et autres constructions publiques à l'usage de tous; elles ont en un mot constitué le fonds social que nous trouvons en naissant, et où, sans y faire attention, le plus pauvre d'entre nous puise abondamment.

— Je comprends, maintenant, dit Honoré, combien nous sommes débiteurs envers les siècles passés. Je vois aussi quelle peine j'aurais si je devais fabriquer moi-même tous les outils que j'achète et qu'on ne peut me donner à si bon marché que parce qu'on les a faits avec d'autres outils déjà perfectionnés pendant plusieurs siècles. La richesse est à la fois le résultat du travail et de l'économie.

— Très-bien dit, Honoré. Vous voyez par là, mes amis, comment le fonds social peut s'augmenter, de manière qu'il puisse revenir à chacun de nous une part plus grande des richesses qui le constituent. Mais il faut pour cela une condition dont nous n'avons pas encore parlé.

Les hommes sont naturellement portés au repos. Or tout travail exige un effort, et on ne fait aucun effort sans un stimulant proportionné. L'activité que nous remarquons dans la vie civilisée est l'effet de l'éducation; elle résulte d'un vif désir d'avoir part aux commodités et aux jouissances dont nous sommes environnés. L'homme qui a supporté les fatigues d'un travail pénible et qui en a recueilli le fruit, renouvelle volontiers ses efforts parce qu'il renouvelle ainsi ses jouissances. Mais supposez qu'il ait à craindre que ce qu'il aura ainsi produit, après de longs efforts, ne lui soit arraché par la violence ou sans une juste rémunération de ses peines, croyez-vous qu'il consente à faire des ef-

forts, à se donner du mal en pure perte? Y consentiriez-vous?

— Non pas, bien sûr, dirent toutes les voix; nous aimerions mieux rester sans rien faire.

— Pas tout à fait, mes amis, car il faut vivre. Vous feriez comme le sauvage exposé sans cesse à voir un plus fort le dépouiller de ce qu'il acquiert à grand'peine; vous feriez ce qui serait indispensable pour vous procurer le strict nécessaire, mais vous n'en feriez pas plus. Vous ne transmettriez rien à vos successeurs, et vos enfants auraient à recommencer une vie aussi misérable que la vôtre.

Pour déterminer l'homme à faire des efforts au delà de ce qu'exige la satisfaction des besoins les plus pressants, pour le porter à économiser sur le produit de son travail, en vue d'augmenter ses jouissances, il lui faut une chose indispensable, la *sécurité*. Il faut qu'il ait la certitude de jouir de ce qu'il aura pu acquérir à force de travail. Cette sécurité n'existe pas dans les pays encore barbares; aussi se contente-on d'y vivre au jour le jour, c'est là ce qui les retient dans cet état. C'est au contraire la sécurité qui rend si rapides les progrès des peuples parvenus à un certain degré de civilisation. La société en général et les gouvernements en particulier n'ont même pas de mission plus importante que d'assurer la sûreté de tous les citoyens.

Que demandons-nous avant tout à la société? Qu'elle garantisse contre toute atteinte notre personne et le fruit de notre travail. Sans cette protection qui fait notre sécurité, le fort pourrait dépouiller le faible, comme dans l'état sauvage; les vieillards, les femmes et les enfants, qui n'ont pas la force de se défendre, seraient exposés à la rapine et à la violence. Le paresseux et l'imprévoyant, quand ils n'auraient pas de quoi vivre, deviendraient les ennemis de l'homme actif et industrieux; les hommes qui auraient pris le plus de peine seraient les victimes de ceux qui n'ont rien; les frelons mangeraient le miel des abeilles.

C'est la sécurité qui stimule l'industrie des hommes et qui rend le travail productif; chaque pas vers la sécurité est un pas fait vers la civilisation, vers la richesse et vers le bonheur général. Ceux d'entre vous qui sont un peu âgés ont pu s'en convaincre par leur propre expérience. Nos époques de troubles ont toujours été des temps de misère, et celles où il y a eu le plus

de sécurité ont été au contraire nos temps les plus prospères. Cependant les hommes n'ont pas toujours compris cette vérité. Des peuples entiers ont souvent porté atteinte aux deux droits qui sont le fondement de toute société, le droit de disposer de sa personne, et celui de disposer du fruit de son travail. L'esclavage est une violation du premier de ces droits; il a pendant des siècles déshonoré et ensanglanté la terre, il déshonore même encore quelques pays, et, on rougit de le dire, plusieurs de ceux qui se vantent d'être à la tête de la civilisation, comme la république des États-Unis. Le second de ces droits a été méconnu aussi pendant des siècles par certains peuples organisés pour la guerre, qui se faisaient un jeu d'envahir les pays voisins pour les piller, et revenir ensuite chez eux chargés de dépouilles et de butin.

— Mais on a compris que c'était une infamie, dit M. Gagelin.

— Sans doute, et si l'esclavage subsiste encore dans quelques pays, il est ruiné dans l'opinion publique, et avant peu sans doute, il aura disparu sur la terre. Quant aux guerres qui ont pour but la conquête, elles sont discréditées aujourd'hui au point qu'on peut espérer d'en voir bientôt disparaître les derniers vestiges chez les peuples civilisés. Je ne vous parle pas de l'assassinat ni des violences contre les personnes : ce sont des crimes individuels dus aux passions de l'homme, dont la vigilance de l'autorité instituée par la société pour défendre ses membres, diminue le nombre en effrayant les pervers par la difficulté d'échapper à la punition. La civilisation, qui adoucit les mœurs, tend en outre à rendre ces attentats de plus en plus rares. Je regrette de ne pouvoir vous en dire autant des atteintes contre le droit qu'a chacun de jouir du fruit de son travail; mais la civilisation, en multipliant les commodités et les richesses, multiplie aussi les tentations pour ceux qui ne veulent pas se les procurer par le travail.

Bien plus, et il m'en coûte de vous le dire, car c'est une honte pour notre époque : ce n'est pas assez que des malfaiteurs osent attenter à ce droit qu'a tout homme de disposer du produit de ses efforts, il s'est trouvé des esprits assez égarés pour prêcher la violation de ce droit et l'ériger en système.

— Comment! s'écria Honoré; lorsque, après avoir travaillé si péniblement quinze à seize heures par jour, pendant des années entières, lorsque, à force d'économie et de privations, je serai

parvenu à me procurer un petit bien-être, on pourra venir me le contester, et m'empêcher d'en jouir et d'en faire l'usage que je voudrai! Vous vous trompez, M. Dupré, ce n'est pas possible.

— Je conçois ton indignation, Honoré; mais cela est. Toi qui lis un peu, tu aurais pu, si tu ne choisissais mieux tes lectures, voir imprimé dans des livres ce que je viens de vous dire. Tu aurais vu qu'on a contesté systématiquement le droit de propriété et qu'on a fait du rejet de ce droit la base d'un nouveau plan d'organisation de la société. Ces grands défenseurs des droits de l'homme n'ont rien imaginé de mieux que de biffer du code de l'humanité le droit qui lui est le plus cher.

— Mais c'est affreux! M. Dupré; c'est immoral, c'est la violation de ce qu'il y a de plus sacré, c'est l'anéantissement de tout ce qui a jamais pu assurer les progrès de la civilisation; c'est le retour à la barbarie.

— Ce que tu dis, Honoré, est très-fondé: aussi tranquillise-toi, la société ne consentira jamais à se suicider, et elle le ferait, si elle pouvait donner son assentiment à des principes aussi subversifs de ce qui fait son repos et sa prospérité. Cependant comme ces désolantes doctrines ont trouvé de l'écho dans des esprits abusés, il est bon de mettre les hommes de bonne foi en garde contre les sophismes de ceux qui les propagent. Nous y reviendrons donc; mais, comme les attaques contre la propriété ont leur source dans un sentiment de jalousie contre les riches, tâchons de nous faire une idée exacte de la richesse.

La richesse, comme je vous l'ai dit, consiste dans tout ce qui est nécessaire, utile ou agréable à l'homme. Être riche, c'est donc posséder ou pouvoir se procurer abondamment ces choses.

— D'après cela, dit alors Michel, être riche, c'est donc bien avoir beaucoup d'argent, comme on le disait tout à l'heure, puisque, quand on a beaucoup d'argent, on peut se procurer tout ce qu'on désire.

— Je ne nie pas, Michel, qu'on ne soit riche quand on a beaucoup d'argent, puisque, avec de l'argent, on peut satisfaire ses désirs; mais ce n'est pas la seule manière d'être riche. Est-ce qu'un propriétaire qui possède de grands domaines, n'est pas riche, quoiqu'il puisse ne pas avoir d'argent comptant? Est-ce

que le possesseur d'une belle manufacture, garnie de métiers coûteux, n'est pas riche, quoiqu'il ait mis tous ses capitaux dans sa fabrique? Est-ce qu'un grand négociant, dont les vastes magasins sont remplis de marchandises et qui n'a pas de dettes, n'est pas riche, bien qu'il n'ait peut-être pas d'argent dans sa caisse? Si fait, ils sont riches, parce qu'avec ce qu'ils possèdent, ils peuvent se procurer tout ce dont ils ont besoin; seulement ils sont obligés de transformer en argent ce qu'ils ont, pour l'échanger contre ce qu'ils désirent, parce qu'on ne peut pas payer avec du blé, du fer ou de la soie les marchands chez qui l'on veut acheter quelque chose.

Voilà précisément la cause de l'erreur que bien des gens commettent. De ce qu'avec l'argent on peut acheter ce qu'on désire, et que l'argent est même l'intermédiaire obligé de la plupart des transactions, ils concluent que la richesse consiste dans l'argent. Vous voyez, au contraire, qu'on peut être riche sans en avoir. Il en est des peuples comme des individus; un peuple peut être très-riche et posséder très-peu d'argent. Il sera très-riche, en effet, s'il a un sol fertile, une agriculture perfectionnée, une industrie avancée, s'il possède beaucoup de produits naturels ou fabriqués, s'il a beaucoup de manufactures florissantes, de vaisseaux, de routes, de canaux, de ports, enfin de tout ce qui procure des commodités et favorise l'industrie et le commerce. C'est ainsi que l'Angleterre est jusqu'à présent plus riche que la France, bien qu'elle ait peut-être chez elle trois fois moins d'argent. Au contraire, un peuple qui a beaucoup d'argent peut quelquefois être pauvre.

— Pas possible! s'écria M. Jarland, à qui l'argent faisait faute depuis longtemps, et qui se serait cru sauvé s'il en avait eu davantage.

— C'est très-facile à comprendre, M. Jarland. Un peuple qui, avec beaucoup d'argent, aurait peu d'industrie et peu de moyens de subsistance, s'appauvrirait sans cesse, parce que son argent passerait à l'étranger. C'est ce qui est arrivé à l'Espagne qui, manquant d'industrie, s'est appauvrie, malgré l'or et l'argent qu'elle retirait de ses mines du Mexique et du Pérou. La même chose arrive aux riches qui consomment sans reproduire; malgré leur richesse, ils finissent par se ruiner. C'est que, pour les

hommes comme pour les peuples, il n'y a qu'une seule manière d'acquérir et de conserver la richesse.

— C'est de travailler, dit M. Ravaud.

— Vous l'avez dit, M. Ravaud, et vous l'avez fait, ce qui est encore mieux. J'ajouterai cependant à ce que vous venez de dire, un complément indispensable; car beaucoup de gens travaillent et ne s'enrichissent pas. Ce n'est pas tout de travailler et de produire pour vivre, il faut produire plus qu'on ne consomme; autrement on ne fait que joindre les deux bouts. Si, par exemple, vous aviez mangé tout ce que vous gagniez, vous n'auriez pas fait votre fortune.

— Bien certainement non, M. Dupré.

— Vous avez donc eu soin de consommer ou de dépenser moins que vous ne produisiez ou gagniez. Votre avoir s'est ainsi accru de tout ce que vous avez épargné ou économisé chaque année. Il en est de même de tous ceux qui produisent plus qu'ils ne consomment, chaque année leur avoir s'augmente de tout ce qu'ils ont épargné. S'il y a beaucoup d'hommes de cette catégorie dans une nation, il y aura beaucoup de produits économisés, et la richesse du pays s'accroîtra d'autant. Au bout d'un certain nombre de générations le pays et les habitants posséderont une masse de richesses considérable. Les générations qui viendront pourront puiser plus abondamment dans le fonds social. Si elles continuent à travailler en économisant, elles s'enrichiront encore plus, tout en jouissant de plus de commodités. Par suite des améliorations déjà réalisées par les générations précédentes, elles auront plus de facilités pour travailler, et pourront en faire plus dans le même temps et le faire mieux; comme elles posséderont et produiront davantage, les jouissances, comme l'épargne, leur seront plus faciles.

La richesse, pour les peuples comme pour les individus, s'acquiert donc par le travail et se conserve par l'épargne. Un fils se ruine, si, au lieu de travailler, il mange plus que le revenu de ce que lui a laissé son père. Une nation aussi s'appauvrit, si elle perd le goût du travail, si elle cesse d'être industrieuse, si elle contracte des goûts de luxe et de dissipation, ou si elle se livre à des dépenses improductives.

— Je comprends, dit alors Michel, qu'une nation s'enrichisse

à mesure que les citoyens s'enrichissent. Mais il ne me paraît pas que lorsque la richesse du pays augmente, tous les citoyens en profitent. Cela ne pourrait être, ce me semble, que si le fonds des citoyens se répartissait entre eux tous, ce qui ne peut pas avoir lieu en vertu du droit de propriété. Ainsi le fonds social a beau s'accroître, il y en a qui n'en retireront rien : ce sont ceux à qui leurs parents n'auront rien laissé. Il me semble même que leur position sera plus malheureuse que celle de leurs ancêtres. Car, par suite des progrès de l'aisance générale, il y aura plus de commodités auxquelles on se sera habitué, et ils n'auront pas plus de moyens de se les procurer.

— C'est ce qui te trompe, Michel, bien que ton raisonnement ne soit pas trop mauvais, ce qui me fait voir que tu as déjà profité de nos entretiens. Mais tu vas reconnaître ton erreur, et tu verras que, même pour celui qui n'a rien, il y a intérêt à naître dans un pays où il y a beaucoup de richesses, et par conséquent beaucoup de riches. Tu verras que, bien que le fonds social ne se répartisse pas également entre tous les citoyens, cependant la part qui revient à chacun est toujours proportionnée à la richesse de la société ; en d'autres termes, l'homme a d'autant plus de chances de prospérer, qu'il est dans une société plus prospère, parce que le bien de chacun favorise celui de tous, comme le bien de tous favorise celui de chacun. Venons à la preuve, et dis-moi, ne voudrais-tu pas être mieux nourri, mieux logé, mieux vêtu ?

— Faut-il le demander, M. Dupré ?

— Pourquoi donc ne l'es-tu pas ?

— Vous le savez bien, M. Dupré ; c'est que je ne le puis pas ; je ne suis pas assez riche pour cela.

— Et si tu l'étais ?

— Je ferais comme les autres, je me donnerais mes aises.

— Tu le vois, Michel ; si tu étais plus riche, tu dépenserais davantage. Eh bien ! tous les autres sont comme toi : s'ils avaient plus, ils dépenseraient plus. Si donc il y avait dans le pays plus de richesse, on mangerait du pain au lieu de pommes de terre, on boirait du vin en place d'eau ou de piquette, on achèterait plus de viande, plus de beurre, plus d'huile, plus de fruits et de légumes ; on brûlerait plus de bois, plus de charbon ; on

porterait plus de drap, plus de soie, plus de velours; on aurait plus d'habits, plus de robes, plus de fourrures; tout le monde aurait des souliers au lieu de sabots, de bonnes maisons au lieu de chaumières; on achèterait des meubles commodes et élégants, des tapis, des rideaux, des tentures, des chevaux, des voitures, des livres, des tableaux, que sais-je? enfin, tout ce qui est utile ou commode, tout ce qui est agréable ou qui plaît.

Or, comme toutes ces choses ne viennent pas toutes seules dans le monde, comme, pour se les procurer, il faut que d'autres les produisent, plus il y aura de gens qui auront les moyens de satisfaire largement leurs besoins, plus il y aura de travail pour ceux qui n'ont que le travail pour vivre; et comme les choses se payent d'autant mieux qu'elles sont plus recherchées et trouvent mieux à se vendre, les pauvres tireront un meilleur profit de leur travail. Ajoute à cela, Michel, que la richesse n'augmente que parce que l'industrie se perfectionne. Tout se fabriquera donc à meilleur marché, et des choses que les riches seuls pouvaient acquérir deviendront à la portée des pauvres. Comprends-tu maintenant comment ceux-là mêmes qui n'ont rien sont cependant intéressés à ce qu'il y ait le plus de richesses possible dans le pays et combien ils ont tort de voir d'un mauvais œil la fortune des riches, tandis qu'ils devraient s'en réjouir, puisqu'il leur en reviendra une meilleure part?

— Je le comprends à présent, M. Dupré. Cependant, si les riches étaient moins riches et que les pauvres eussent ce qu'ils ont en excès, il y aurait toujours la même quantité de richesses à dépenser, et la condition des pauvres serait meilleure.

— Je ne dis pas que cela ne vaudrait pas mieux pour le pauvre. Une meilleure répartition de la richesse serait certainement désirable; mais comment y arriver, si ce n'est par la spoliation, ou par la violation du droit de propriété? En outre, il ne faut pas se faire illusion : le partage de la fortune des riches entre les pauvres n'améliorerait pas beaucoup la position des derniers, car les riches ne sont pas nombreux : jetez en effet les yeux autour de vous, et comptez. Comme il n'y aurait pas plus de capital disponible dans le pays, il n'y en aurait pas davantage à employer en salaire. Il y aurait même moins de bien-être, parce

qu'il y a une grande quantité de travaux qui se font uniquement avec l'excédant des riches. Or, ce sont précisément ces grands travaux qui favorisent le plus le développement de la richesse au sein d'une nation; moins il y a de ces riches, moins il se fait de ces travaux; supprimez-les tous, il ne se fera plus rien.

Savez-vous ce qui est bien plus profitable que cette égalité impossible de répartition qui se bornerait à dépouiller les uns pour donner aux autres, et qui diminuerait le bien-être général, au lieu de l'accroître? Ce serait un accroissement de la richesse publique qui augmenterait la part des pauvres sans diminuer celle des riches.

— Oh! pour cela, nous ne demandons pas mieux; mais comment faire?

— Voilà précisément ce que je vous montrerai à chaque pas, à mesure que nous avancerons. Mais, dès à présent, pour calmer votre impatience, je vous dirai que vous y arriverez par plus d'intelligence, plus d'instruction, plus d'habileté, plus de soin dans vos travaux, plus d'ordre et un genre de vie mieux raisonné. Nous y arriverons tous en améliorant notre agriculture, en perfectionnant nos moyens de production afin de faire mieux et de faire plus, en étendant notre commerce et en multipliant les voies de communication.

Comme ces grandes améliorations, qui profitent à la nation tout entière, se font toujours avec l'argent de ceux qui sont riches en capitaux et avec le talent de ceux qui sont riches en science, loin de nous plaindre qu'il y ait des riches, réjouissons-nous-en; désirons qu'il y en ait beaucoup, désirons même qu'ils deviennent plus riches encore, puisque leur richesse n'augmente pas aux dépens des pauvres. Plus il y aura de riches et plus ils seront riches, plus il y aura de besoins à satisfaire et de travail à exécuter. Car pourquoi n'y a-t-il pas assez de travail pour l'ouvrier, et pourquoi n'est-il pas assez rétribué? C'est parce qu'il n'y a pas assez de richesse et de capital.

— Mais n'est-ce pas le travail du pauvre qui enrichit le riche? demanda André.

— Sans doute, il y contribue, puisqu'on ne s'enrichit que par le travail, c'est-à-dire en travaillant et en faisant travailler. Mais, n'est-ce pas encore là une des plus bienveillantes dispensations

de la Providence, une des merveilleuses harmonies établies par elle ? Le riche ne peut pas satisfaire ses besoins sans occuper le pauvre, et le pauvre par son travail augmente la richesse et les commodités du riche. Celui-ci ne peut accroître ses capitaux sans les distribuer sous forme de salaire aux travailleurs.

— Vous avez raison, dit de nouveau André; cette dispensation des choses de ce monde, par la Providence, est réellement merveilleuse. Pourquoi faut-il que les riches gâtent tout cela par leur caractère dur et égoïste ?

— Encore de l'exagération, André, et une accusation injuste, parce qu'elle est généralisée. Les riches sont des hommes, ils ont donc des défauts; ils ont en particulier ceux de leur position, de l'orgueil, et quelquefois de l'indifférence pour des misères qu'ils ne connaissent pas. Mais, à entendre certaines gens, les maîtres et les riches seraient tous des hommes durs, égoïstes, sans cœur, sans entrailles, spéculant sur les besoins de leurs ouvriers, et de plus, oisifs, immoraux, libertins, ayant enfin tous les défauts. Les ouvriers, au contraire, et les pauvres seraient tous généreux, désintéressés, laborieux, rangés, sobres, économes; ils auraient toutes les vertus.

Moi, je ne vous dirai pas l'inverse, je ne prétendrai pas que les riches soient tous humains, généreux, loyaux, qu'ils aient toutes les qualités, ni que les ouvriers soient tous paresseux, débauchés, dépensiers; qu'ils aient tous les vices. Cette disposition qu'on a de part et d'autre à diviser l'espèce humaine en deux classes, chacun mettant de son côté les vertus et les mériteset attribuant à l'autre tous les défauts et tous les torts, cette prétention est souverainement injuste. Il y a de bons et de mauvais riches, de bons et de mauvais pauvres; des maîtres qui ne songent qu'à eux, et des ouvriers qui ne songent guère aux intérêts de ceux qui les emploient. C'est que les uns et les autres sont des hommes et que nul homme n'est parfait, le riche pas plus que le pauvre. Riches et pauvres, maîtres et ouvriers doivent donc se prendre et se supporter les uns les autres avec leurs défauts.

— C'est juste, dit encore André. Cependant les défauts des riches sont plus nuisibles aux ouvriers, parce que les ouvriers dépendent bien plus des maîtres.

— La différence n'est pas aussi grande que tu crois, André,

et je le prouverais s'il n'était pas déjà tard; mais nous y reviendrons. En attendant je veux vous dire qu'il ne tient qu'à vous de vous rendre de moins en moins dépendants des maîtres.

— Et comment cela?

— Par plus d'instruction, plus d'habileté, plus de talent; par plus d'ordre, d'économie, de prévoyance; en vivant moins au jour le jour, en subordonnant moins son existence à celle d'une industrie, d'un atelier, d'une fabrique. Quand l'ouvrier sera moins forcé de subir la loi, on songera moins à la lui faire. Son salaire s'élèvera naturellement jusqu'au point où le fabricant aurait de la perte à l'employer, car il n'y a pas de règlement qui puisse faire dépasser ce point. Que les ouvriers soient intelligents, laborieux, prévoyants et rangés, qu'ils ne demandent pas le désintéressement aux autres, pas plus qu'ils ne le pratiquent et ne pourraient le pratiquer eux-mêmes, et ils n'auront plus à se plaindre des riches. Je ne vous dis pas qu'il n'y aura plus de riches, ce ne serait ni possible ni désirable; mais il n'y aura plus lieu de dire que les riches abusent du besoin de travailler des pauvres.

Vous aurez fait en même temps un grand pas vers la possession du bien-être, sinon vers la richesse à laquelle on ne peut guère aspirer que pour ses enfants. Et alors, croyez-m'en, vous serez aussi heureux, plus heureux peut-être que les riches. Car le bonheur, qu'on fait presque toujours dépendre de la richesse, consiste moins dans la richesse elle-même que dans le plaisir de l'acquérir. Chaque pas qu'on fait vers ce but est accompagné de jouissances plus vives que la possession même. Le premier argent mis de côté fait plus de plaisir que les sommes amassées ensuite. Tous les marchands vous diront que leurs premiers gains leur ont causé plus de joie que les plus beaux bénéfices réalisés après. Le premier morceau de terre ou la première maisonnette que l'on peut acheter, cause plus de bonheur qu'un beau domaine ou une grande maison achetée plus tard. Demandez plutôt à Honoré, à M. Saujon, à M. Duroure.

— Et aucun de nous ne vous démentira, dit ce dernier avec un accent plein de franchise.

NEUVIÈME ENTRETIEN.

LE TRAVAIL, SEULE ET UNIQUE SOURCE DE TOUTE PROPRIÉTÉ.

Les sinistres excès que nous avons fait connaître portaient leurs fruits. A l'inquiétude causée par l'insuffisance de la récolte se joignaient maintenant les craintes que de pareilles atteintes à la vie et à la propriété des citoyens faisaient naître dans tous les esprits. Les marchés qui avaient succédé à celui où s'étaient passées ces déplorables scènes avaient été encore moins pourvus, et la hausse avait fait de nouveaux progrès. Par suite, les autres consommations diminuaient, la vente cessait partout, les travaux étaient arrêtés, les ateliers se fermaient.

Une nouvelle inquiétude agitait la population de Mirebeau. On parlait d'une mesure grave qui allait être prise à la fabrique. Selon les uns, il n'était question que de réduire le nombre des ouvriers, tandis qu'à entendre les autres, tous les ateliers allaient être fermés. Quelques-uns disaient qu'il ne s'agissait pas de cela, mais de diminuer les salaires. D'autres enfin assuraient qu'aucune de ces suppositions n'était fondée, que MM. Lenoir et Dubuisson ne renverraient pas un ouvrier, et qu'ils ne diminueraient pas le prix de la journée, mais qu'ils réduiraient le nombre des journées de travail par semaine. A ce sujet on différait encore : les uns parlaient de deux jours seulement de travail, d'autres de trois, d'autres de quatre.

Bref, personne ne savait encore rien de certain ; mais tout le monde était inquiet, et l'on faisait d'avance mille commentaires sur une décision que personne ne connaissait, pas même ceux qui devaient la prendre et qui hésitaient entre plusieurs partis. Du reste, parmi les ouvriers, ceux-ci préféraient une chose, ceux-là en préféraient une autre, selon qu'elle leur paraissait moins défavorable, ou qu'ils y voyaient plus de chances pour eux-mêmes. Chacun, comme d'habitude, envisageait les choses de son point

de vue, sans s'inquiéter du bien général; on s'occupait encore moins des intérêts de MM. Lenoir et Dubuisson, on n'y songeait même pas. Quant à eux, incertains sur ce qu'ils devaient faire, ils se bornaient à répondre aux questions qu'on leur adressait : « Nous irons tant que nous pourrons. » Mais pourraient-ils aller longtemps ? On ne le croyait pas.

Aussi les conversations étaient très-animées dans les groupes que formaient les ouvriers, soit à l'heure des repas, soit à la sortie des ateliers. On discutait les questions de travail et de salaire que la circonstance mettait à l'ordre du jour, et, à l'occasion de celles-ci, on en soulevait bien d'autres, relatives à l'organisation de la société, à la propriété, aux pauvres, aux riches. La question des subsistances revenait naturellement à tout instant, et, sur ce point comme sur tous les autres, les mêmes personnes soutenaient fréquemment les opinions les plus contradictoires. On répétait les contes les plus invraisemblables, on faisait des propositions impossibles; et l'on se quittait sans avoir pu s'entendre, mais plus inquiet, parce qu'on s'était mutuellement communiqué ses craintes.

André Bonnefoy, Léonard Dubois et d'autres se faisaient remarquer dans ces conversations, dont cinq ou six individus faisaient toujours les frais, les autres assistants se contentant de témoigner par des exclamations leur approbation ou leur blâme. On reconnaissait déjà au langage de nos amis, l'influence des entretiens de M. Dupré; ils rectifiaient bien des erreurs qui avaient cours chez leurs camarades, et montraient en général plus de suite dans les idées; cependant il leur arrivait encore de se tromper souvent. Du reste, André se distinguait par sa facilité à adopter les idées ou les propositions, mais on le déroutait aisément. Léonard, au contraire, était plus calme, il raisonnait mieux; mais il arrivait souvent à l'erreur, parce qu'il partait d'une idée fausse.

Comme le samedi en faisant la paye on n'avait rien annoncé aux ouvriers, ils s'étaient trouvés soulagés d'un grand poids; ils étaient certains d'avoir une semaine devant eux, et une semaine, c'était beaucoup dans la circonstance.

— Les patrons sont de braves gens, dit un tisseur, père de famille, un de ceux que la suspension des travaux aurait le plus mis dans l'embarras. Ils ne veulent pas faire de la peine à de

pauvres ouvriers comme nous, qui n'avons que notre travail pour vivre.

— Les patrons se moquent bien de toi, Maurice, dit un fileur, Paul Boitard, plus assidu à la bouteille qu'au travail. Ils te font travailler parce qu'ils y trouvent leur intérêt.

— C'est possible, Paul ; mais je suis sûr que ça leur ferait de la peine de nous renvoyer. Je les ai bien observés depuis quelque temps, toutes les fois que je les ai rencontrés, et je les ai toujours vus très-affligés.

— Et tu crois que c'est à cause de toi, Maurice! Tu es un bon enfant, va. Tu ne vois pas qu'ils sont inquiets pour leurs affaires ; ils ne savent pas comment les choses tourneront.

— Pense comme tu voudras, Paul; moi, j'aime mieux croire qu'il leur en coûterait de nous renvoyer.

— Nous le verrons bien, dit un troisième.

— Tu ne verras rien du tout, dit André. Si les affaires ne reprennent pas, il faudra bien qu'ils fassent comme les autres. Et alors qu'est-ce ça prouvera?

— Ça prouvera qu'ils n'aiment pas les ouvriers, répondit Paul Boitard.

— Je te dis que ça ne prouvera rien, reprit André ; car, avec toute leur bonne volonté, ils ne peuvent pas toujours continuer à faire travailler sans vendre, comme ils ont fait depuis plusieurs mois.

— Mais ces messieurs sont riches, dit Maurice, cherchant à se persuader qu'il aurait toujours de l'ouvrage.

— Sans doute, ces messieurs sont riches, et c'est toujours le même refrain ; mais il n'y a pas de richesse qui tienne quand on dépense comme eux quinze cents francs par jour pour faire aller la fabrique. Il n'y a pas de bourse dont on ne voie le fond quand on y puise toujours sans y rien mettre. Et quand ils n'auront plus d'argent, avec quoi veux-tu qu'ils te payent? Sera-ce avec un morceau de leur filature? Le boulanger ne prendrait pas ça en paiement.

— Bah! est-ce qu'ils ne peuvent pas emprunter? dit un nouvel interlocuteur.

— Ah! ça, c'est vrai, — dit André, surpris par cette objection, frivole, mais à laquelle il n'était pas préparé, et ne sachant comment y répondre. Là-dessus la conversation devint géné-

rale; plusieurs prirent à la fois la parole; on discuta à tort et à travers, comme il arrive si souvent, même parmi les gens beaucoup plus instruits, et la seule conclusion à laquelle on arriva, c'est qu'il était bien fâcheux qu'il y eût des maîtres et des ouvriers et que les ouvriers dépendissent des maîtres. Un des assistants qui n'assistait pas aux conférences de M. Dupré, termina l'entretien en faisant remarquer que tout ça n'aurait pas lieu si les hommes s'aimaient davantage, et si chacun songeait moins à son intérêt. Après cela, on se sépara, très-disposés à s'aimer, mais mécontents des maîtres qui n'aimaient pas leurs ouvriers et s'en servaient dans leur propre intérêt.

Le lendemain, M. Dupré dit en commençant:

— Mes amis, j'ai promis de vous parler de la propriété et du droit de propriété; je vais m'acquitter aujourd'hui de ma promesse.

La propriété est le droit de jouir de ce qui nous appartient. Or, rien n'appartient autant à l'homme que le fruit de son travail; le pouvoir d'en disposer est même ce qui le détermine le plus à faire des efforts. Aussi le sentiment de la propriété est tellement naturel à l'homme qu'on le retrouve chez lui dans tout état de société.

— Mais, demanda M. Ravaud, est-ce que l'instinct de la propriété ne se remarque pas chez les bêtes, par exemple, chez l'oiseau qui défend son nid, chez l'animal qui ne veut pas permettre, même à ceux avec qui il vit en bonne intelligence, d'approcher de sa tanière et de son chenil? Ils ont même l'idée de ce qui appartient à l'homme. Ainsi n'est-ce pas l'instinct de la propriété qui pousse mon chien à défendre ma maison pendant la nuit, et qui l'a porté une fois à rester sur la route pour garder un sac tombé de ma charrette?

— Votre remarque est très-juste, M. Ravaud. Ne nous étonnons donc pas de voir le sentiment de la propriété si développé chez l'homme. Il se manifeste chez l'enfant bien longtemps avant que l'éducation lui ait fait connaître la valeur et même distinguer le sens des mots le *tien*, le *mien*. Le sauvage qu'on peut presque considérer toute sa vie comme un enfant, regarde comme sa propriété l'animal qu'il a tué pour se nourrir de sa chair et se couvrir de sa peau; il tient à l'arc et aux flèches qu'il

a façonnés de sa main, et, s'il devait en être dépouillé, il ne se donnerait pas la peine de les faire.

La propriété existe donc partout, parce qu'elle est inhérente à la nature de l'homme, dans l'enfance de la société, comme dans l'état de civilisation le plus avancé. Mais la constatation du droit de propriété exige quelquefois des précautions, parce que les objets que nous pouvons posséder sont d'une nature très-différente, ainsi que je vais vous en donner une idée. Le sauvage porte sur lui son arc et ses flèches, ainsi que la peau de l'animal qu'il a abattu. La possession indique chez lui la propriété et partout où il va on voit que ces choses lui appartiennent. S'il bâtit une hutte, elle est aussi sa propriété, quoiqu'il ne puisse pas la transporter avec lui. Bien plus, quand il commence à cultiver le terrain et qu'il fait venir une récolte d'ignames ou de patates, le champ est reconnu comme lui appartenant, et quelquefois il l'entoure, pour le défendre, d'une clôture de branchages.

Rien de difficile jusque-là : les sauvages sont si peu nombreux, que chacun connaît ses voisins et ce qui est à eux. Mais chez les peuples civilisés le nombre des possesseurs et la variété des objets possédés rendent le droit de propriété bien plus compliqué. En voyant sur nous nos vêtements, on sait qu'ils sont à nous ; une montre, une bourse, un couteau, une clef sont toujours dans la poche, et on présume qu'ils sont la propriété de celui qui les porte. Chacun voit et reconnaît cette espèce de propriété, et si une personne vole dans la rue la bourse d'une autre, la police et les passants s'aperçoivent à l'instant qu'il attente à la propriété d'autrui, on le saisit comme un voleur.

— Mais nous ne pouvons pas tout porter avec nous, dit Honoré ; je ne puis emporter avec moi mon lit, ma table, mon métier.

— Il n'y a pourtant pas encore de difficulté pour ces objets ; car, si nous ne les portons pas sur nous, comme notre bourse ou notre montre, ils sont du moins dans la maison où nous vivons. On présume qu'ils sont la propriété de celui qui y loge, et si quelqu'un essaye de les enlever de force ou par ruse, c'est le devoir de la police de l'empêcher. La difficulté commence pour d'autres espèces de biens.

Les biens qui peuvent être la propriété de l'homme sont de deux sortes : des biens *meubles*, c'est-à-dire, mobiles ou susceptibles d'être transportés, comme des meubles, de l'argent, des marchandises, et des *immeubles*, c'est-à-dire des choses immobiles et fixes par leur nature, comme des maisons, des terres. La possession des biens meubles se constate avec la plus grande facilité, comme je viens de le dire ; mais la propriété des maisons et des terres est moins facile à établir. Une personne achète une maison, un champ et les paye, mais elle ne peut pas toujours y rester, ni les transporter avec soi, et si elle veut les vendre, elle ne peut pas les remettre dans les mains de celui à qui elle les cède. La loi s'interpose donc, et au moyen de divers actes par écrit, qu'on nomme *actes de propriété*, elle rend certain pour tous que la maison ou le champ ainsi acquis est bien la propriété de l'acheteur. Avec ses droits ainsi établis, l'acquéreur de maisons, de terres, de bois, ou de toute autre espèce d'immeubles, peut les quitter sans inquiétude. C'est la loi, et non plus lui personnellement, qui est le gardien de sa propriété.

— Savez-vous, s'écria M. Duroure, que la société rend un fameux service aux hommes, en établissant des lois et des magistrats pour constater la propriété de chacun? Que de difficultés et de désagréments elle leur épargne !

— Ce service paraît bien plus grand, quand on réfléchit aux complications que peut présenter la constatation de ce droit. Ainsi une maison peut appartenir à trois ou quatre personnes, et l'on ne peut pas la partager. Des biens sont souvent hypothéqués, c'est-à-dire que le créancier du propriétaire a des droits sur ces biens pour le montant de sa créance ; il peut convenir en effet au créancier de ne pas acheter ces biens et au débiteur de ne pas les vendre. Le créancier obtient alors ce qu'on appelle une *hypothèque* ou une sûreté pour sa dette, et la loi prend soin que le débiteur ne puisse pas vendre ses biens au détriment du premier.

Vous avez aussi entendu dire que beaucoup de personnes ont de l'argent placé sur l'État dans ce qu'on appelle les *fonds publics*. Voici la nature et l'origine de ces fonds. Dans des moments de gêne les nations contractent souvent de grandes dettes qu'elles ne peuvent payer qu'au moyen des impôts. En France,

le montant de ces dettes s'élève à plus six milliards. Il serait impossible de payer cette dette immédiatement; alors on se contente d'en payer régulièrement l'intérêt ou la rente. En conséquence les gens qui n'ont pas besoin de dépenser tout leur argent, mais seulement d'en obtenir l'intérêt, préfèrent être les créanciers de la nation, et l'on dit qu'ils ont de l'argent placé sur l'État, ou dans les *fonds publics*, ou dans la *rente*, comme on dit encore vulgairement. La nation paye l'intérêt, sans prendre aucun engagement pour rembourser le capital à époque fixe. Cependant le rentier ou propriétaire de rentes, qui aurait besoin de rentrer dans ses fonds peut les obtenir quand il lui plaît. Il va trouver quelqu'un qui, ayant de l'argent à placer, lui donne un prix convenable pour avoir un titre de rente et se mettre à sa place. L'intérêt que la nation paye ainsi pour l'argent qu'on lui a prêté, est considéré comme le placement le plus sûr, parce que si la nation manquait à ses engagements, il n'y a pas de propriété qui conserverait de la valeur.

— On comprend cela, dit André; c'est l'honneur du pays, c'est notre honneur à tous qui est engagé. Mais l'argent que nous plaçons à la caisse d'épargne n'est-il pas en réalité de l'argent placé sur l'État ?

— Précisément, mon ami, et ton livret est un titre qui fait de toi un créancier de la nation; ton argent jouit donc de la même sécurité que les fonds placés sur l'État. Aussi tous les troubles qui altèrent la confiance dans la régularité avec laquelle il peut payer ses dettes, sont-ils de nature à affecter la sécurité de ceux qui déposent des fonds à la caisse d'épargne : c'est pour vous qui y avez des fonds une raison de plus de redouter ces troubles.

Les compagnies ou associations de particuliers qui se forment pour entreprendre de grands travaux publics, empruntent aussi, pour les exécuter, des capitaux considérables. Ceux qui prêtent de l'argent à ces compagnies ont part à la propriété de ces travaux, ils sont *copropriétaires*. On les nomme aussi *actionnaires*, parce qu'on nomme *actions* les titres ou actes qui représentent l'argent versé par eux ou leur part dans la propriété. Ces titres ou droits de propriété sont encore constatés légalement, et ils peuvent se vendre, se transmettre, s'échanger comme toute autre propriété.

Il y a encore d'autres espèces de propriétés d'une nature plus abstraite, mais non moins fondées, telles que les brevets d'invention et les droits d'auteur. Les inventions, par exemple, sont un grand bienfait pour le genre humain. Afin d'encourager les hommes à devenir inventeurs, la loi assure à chacun, pendant un certain temps, un droit exclusif sur le produit de son invention. Ainsi un homme invente un procédé pour faire mouvoir de puissantes machines à l'aide de la vapeur de l'eau ; il rend par là un immense service à l'humanité en mettant une nouvelle force à sa disposition ; il obtient en conséquence un brevet d'invention, en vertu duquel il a seul, pendant un temps déterminé, le droit de construire des machines d'après son système. Ce droit est sa propriété, il constitue en sa faveur un *monopole*, c'est-à-dire un privilége dont il jouit seul.

— Mais, demanda Léonard, est-ce que les monopoles ne sont pas une perte pour le public ?

— C'est vrai, Léonard ; ce que plusieurs personnes peuvent produire se vend toujours à meilleur marché, par suite de la concurrence. Le bénéfice que prélève momentanément le possesseur d'un brevet d'invention est donc au détriment des consommateurs ; mais cet inconvénient est largement compensé par le service que rend l'inventeur. Le célèbre Watt, qui a tant perfectionné la machine à vapeur et l'a rendue applicable presque à toutes les industries, a fait une immense fortune, et cependant le genre humain a retiré de son invention je ne sais combien de milliers de fois plus de profit que lui.

— Je le crois comme vous, dit Léonard, et je suis en position d'en juger. Mais cependant, en assurant un droit à quelques personnes sur certaines choses, la société en prive les autres. Ne peut-on pas dire, d'après cela, qu'elle rend service à ceux qui ont, au détriment de ceux qui n'ont pas ?

— C'est une erreur, Léonard ; tu oublies que nous profitons tous de la fortune des autres. En outre, qui est-ce qui n'a pas quelque chose chez nous ? Personne, pas même les plus pauvres. Tous ont au moins des vêtements, quelques meubles, des outils ; et dans quel état seraient-ils, si le premier venu pouvait les dépouiller ? Toi-même, Léonard, qui as l'air de te mettre au nombre de ceux qui n'ont pas, tu as un mobilier, des outils et

des ustensiles assez nombreux, des livres, une bonne garde-robe, et si tu n'as pas encore un champ, une petite maison à toi, et plus d'argent à la caisse d'épargne, c'est que tu ne l'as pas voulu, puisque tu n'as ni femme, ni enfants, aucune charge enfin. Tu es riche, permets-moi de le dire, en comparaison de bien des pauvres diables que j'ai vus dans des pays où ils ne se plaignaient pas ; tu es un richard, auprès d'un sauvage. Cessons donc de faire cette distinction entre ceux qui ont et ceux qui n'ont pas ; les uns ont plus, les autres ont moins, mais nous avons tous quelque chose, nous sommes tous propriétaires à un titre quelconque.

Quant à dire que la protection de la propriété est seulement en faveur de ceux qui ont, c'est encore une erreur ; elle est un bienfait pour toutes les classes de la société, pour les plus pauvres comme pour les plus riches. Créer et acquérir de la richesse est un bienfait, puisque c'est augmenter le fonds social ; tout ce qui en favorise la conservation est également un bienfait. Tout homme qui rend service à la société, fût-il un Jacquart qui invente le métier de son nom, un Watt qui porte la machine à vapeur à un si haut degré de perfection, ou bien un simple cultivateur qui fait venir du blé, un cordonnier qui fait des souliers, cet homme doit jouir en toute liberté de ce qu'il gagne pour prix de ses services. Il doit en un mot pouvoir garder ce qu'il a fait, ou le vendre pour jouir du prix. On ne peut donc protéger le travail sans protéger la propriété ; le salaire du travailleur devient sa propriété. Au reste, en parlant à d'honnêtes gens comme vous, je ne crois pas avoir besoin de prouver qu'il est juste que chacun jouisse du fruit de son travail. Je tiens seulement à vous montrer combien il y va de l'intérêt général de la société d'agir ainsi. Si les hommes ne jouissaient pas du fruit de leurs services, ils cesseraient d'en rendre, et le monde y perdrait d'autant.

— Mais, M. Dupré, demanda Léonard, est-ce que ce n'est pas faire appel à un sentiment égoïste?

— Léonard, n'appelle donc pas toujours égoïste le sentiment qui porte l'homme à rendre service pour une juste rémunération. Ce qui est égoïste, c'est le sentiment qui nous fait voir d'un œil d'envie ce que les autres ont de plus que nous. N'est-

pas juste et digne que chacun pourvoie à ses besoins et à ceux des enfants qu'il a mis au monde ? Eh bien ! celui qui, par de grands efforts du corps ou de l'intelligence, non-seulement rend service à son pays, mais encore laisse une fortune qui mettra ses enfants à l'abri du besoin et de la dépendance, celui-là a doublement fait du bien. Après cela, que le sentiment qui nous porte à travailler, soit intéressé ou non, peu importe, il existe et agit sans cesse dans chacun de nous. Il vaudrait autant s'attendre à trouver des hommes pouvant vivre sans boire ni manger, qu'à en rencontrer chez qui ce sentiment n'existât pas.

Mais il ne suffit pas que l'homme puisse conserver le fruit de son travail et en jouir, il importe aussi qu'il puisse en disposer et que celui à qui il le transmet puisse en jouir de la même manière. Si l'on pouvait seul jouir de ce qu'on a gagné par son travail, c'est alors que le motif qui nous porte à travailler, serait purement égoïste, comme tu disais tout à l'heure. Les mêmes raisons demandent donc qu'on puisse laisser à qui l'on veut ce qu'on a gagné, et le léguer après sa mort. Ce n'est en effet qu'une simple forme de la liberté de donner ce qui nous appartient; l'exercice de cette liberté devient le dernier acte de notre vie. C'est pour cela que la société, dans tous les pays, assure à ses membres le droit de disposer de leurs biens par testament; seulement, en certains pays, elle met quelque restriction à ce droit, dans un intérêt social ou dans un intérêt de justice et d'humanité. Mais, sauf ces restrictions, qui sont elles-mêmes la constatation de ce droit, celui de disposer de leurs biens est garanti à tous les citoyens dans les pays civilisés.

Partout, au contraire, où les citoyens ne sont pas certains de pouvoir jouir et disposer librement de leurs biens, la société reste stationnaire et dans l'enfance. L'histoire est là pour confirmer ce que j'avance; elle nous montre que dans les temps anciens et modernes les nations les plus florissantes ont été celles où la propriété a été le mieux protégée. Aujourd'hui encore, quels sont en Europe les peuples les plus riches et les plus prospères? Ce sont ceux qui ont entouré de plus de garanties les biens des citoyens. Voyez au contraire ces états de l'Asie où nul n'est jamais sûr de ne pas être dépouillé violemment de ce qu'il aura péniblement acquis. Malgré les avantages que la nature leur a pro-

digués, ils restent plongés dans l'engourdissement; il n'y a nulle activité, le commerce languit, l'agriculture et l'industrie ne font point de progrès; on n'ose rien tenter, rien entreprendre, parce qu'on n'est jamais sûr de recueillir le fruit de son travail. Quand on n'est pas même assuré du présent, comment entreprendrait-on des travaux dont on ne peut jouir que dans un avenir plus ou moins éloigné? La fortune qu'on recherche le plus dans des pays semblables est celle qui consiste en or, en argent, en pierreries, en bijoux, parce que c'est celle qui échappe le mieux à la rapacité des spoliateurs; dans ces contrées une population rare végète péniblement sur un sol qui pourrait nourrir dix fois plus d'habitants. Voilà ce qu'y produit l'absence de sécurité pour la propriété.

— Cela se comprend très-bien, M. Dupré, dit Léonard. Le travail est une peine, comme vous nous l'avez dit, et comme nous le savons, d'ailleurs, nous qui travaillons; or personne ne prendrait de la peine s'il n'en pouvait recueillir le fruit. Aussi lorsqu'on n'est pas sûr d'en jouir, on ne travaille que pour satisfaire le besoin du moment, on n'ose rien tenter pour l'avenir; et cependant ce n'est qu'en travaillant en vue de l'avenir que les hommes et les peuples font des progrès.

— Fort bien raisonné, Léonard.

— Je comprends donc, répondit celui-ci, que chacun doive pouvoir jouir et disposer du fruit de son travail : c'est son droit et c'est l'intérêt de la société. Mais si l'outil que j'ai fabriqué et la toile que j'ai tissée m'appartiennent bien, parce que j'y ai mis mon travail; si encore le blé qu'un homme fait venir est bien sa propriété, parce que c'est le fruit de ses sueurs, il me semble qu'il n'en est pas de même de la terre qui a porté la récolte. Ce n'est pas lui qui l'a faite; c'est Dieu, et Dieu ne l'a pas faite pour lui, mais pour tous les hommes. Pourquoi en jouit-il à l'exclusion des autres? La loi, en lui attribuant la propriété de la terre, commet une injustice à l'égard des autres hommes qui y avaient droit comme lui, et qui en sont privés à tout jamais.

— Pourquoi n'ajoutes-tu pas avec d'autres que *la propriété est un vol*, puisque c'est la conclusion de ta pensée? car s'approprier ce qui appartient aux autres, c'est les voler.

— Oh! Léonard n'a pas pu vouloir dire cela, dit Honoré : il

ne croit certainement pas que je sois un voleur parce que j'ai un petit champ.

— Non, certes, mon ami, il ne le croit pas; mais ce que j'ai ajouté est la conclusion exprimée par ceux à qui il a emprunté ses idées.

— Ce n'est pas possible, M. Dupré, on n'a pas pu dire une pareille folie, pour ne pas dire une monstruosité.

— C'est pourtant vrai, Honoré. Mais sais-tu comment on est arrivé à cette proposition insensée? Cela provient d'une erreur accréditée dans le monde par des hommes, très-instruits d'ailleurs, mais n'ayant pas suffisamment étudié la question. Ils supposent que c'est la loi qui a créé le droit de propriété.

— Comment donc, M. Dupré! Est-ce que je ne serais pas le possesseur légal de ce qui m'appartient? Vous me surprenez.

— Rassure-toi, Honoré; ta conscience et ton intérêt n'ont rien à craindre. Tout ce que tu possèdes t'appartient bien légitimement, bien légalement, c'est-à-dire aux yeux de la loi comme devant Dieu et devant les hommes. L'erreur serait de croire que c'est la loi qui t'a donné ce droit sur tout ce que tu possèdes. La loi n'a point créé ce droit; il existe de toute éternité; la loi ne fait que le reconnaître et le sanctionner.

— Cependant, reprit Léonard, comment la terre, qui n'est le fruit du travail de personne, a-t-elle pu appartenir à quelqu'un avant que la loi l'eût déclaré?

— Par une raison très-simple, Léonard, et tu vas reconnaître toi-même ton erreur. Mais une petite question auparavant. Celui qui construit une maison en est-il le propriétaire?

— Oui, puisqu'il y a mis son travail.

— Mais cette maison repose sur la terre. Or, puisque tu n'admets pas la légitimité de la terre, on serait donc propriétaire de la maison, et non de la terre sur laquelle elle est construite. C'est difficile à concilier, et tu n'avais pas pensé à cette difficulté; mais continuons. Les habits que fait Michel sont-ils bien sa propriété?

— Sans doute, puisqu'il les fait lui-même.

— Et les souliers que tu achètes, t'appartiennent-ils?

— Certainement, puisque je les paye.

— Et la petite maison d'Honoré lui appartient-elle aussi?

— Il n'y a pas de doute, puisque c'est son père qui l'a fait bâtir et qui la lui a laissée.

— Maintenant je suppose qu'en te promenant tu jettes les yeux sur les cailloux qui bordent la route ; tu en aperçois un qui brille au soleil, tu le ramasses et tu reconnais que c'est une pierre précieuse, un grenat, comme il s'en trouve quelquefois. T'appartiendrait-il ?

— Oui, puisqu'il n'est à personne et que je l'ai trouvé.

— Mais si un autre l'avait trouvé avant toi.

— Il lui appartiendrait également : c'est ce qu'on appelle le droit de premier occupant.

— Encore une autre supposition. Un de tes amis, sachant que tu as envie d'un certain livre, t'en fait cadeau pour ta fête ; ce livre sera-t-il bien ta propriété ?

— Sans aucun doute, puisqu'il me l'a donné.

— D'après cela, voilà bien, si je ne me trompe, cinq manières de devenir propriétaire des choses : 1° par le *travail*, en les fabriquant, les produisant ou les faisant venir ; 2° par *achat*, en donnant en échange de ce qu'on désire, de l'argent ou quelque autre chose ; 3° par *héritage* ; 4° par *don* ou *donation* ; 5° par *trouvaille* ou *droit de premier occupant*. Remarquons toutefois que, sauf le cas fort rare de trouvaille, toutes les manières d'arriver à la propriété se réduisent à une seule, le *travail*. Car celui qui vend, celui qui lègue et celui qui donne ont toujours acquis eux-mêmes par le travail, ou bien acheté ou reçu de gens qui, en dernière analyse, avaient créé la chose par leur travail. Du reste, dans toutes ces manières de devenir propriétaire d'une chose, il n'y a pas de droits de propriété créés par la loi. Celle-ci les reconnaît, les sanctionne et les confirme, mais elle ne les crée pas, parce qu'ils existent avant elle. La conscience de tous les hommes et l'intérêt de l'humanité en ont, depuis l'origine des choses, proclamé la légitimité, l'utilité, la nécessité.

— Mais, M. Dupré, cette légitimité, à ce que je crois, n'existe pas pour la propriété de la terre, car je n'y vois ni nécessité ni utilité. Par la propriété des autres objets, on ne prive personne, puisque par le travail on peut en produire une foule de semblables. Il n'en est pas de même de la terre, on ne peut pas en créer. Une fois qu'elle est possédée tout entière par un plus ou

moins grand nombre de propriétaires, comme en France, ceux qui n'en ont pas ne peuvent plus en avoir.

— D'abord cette dernière assertion n'est pas exacte, Léonard; tu le sais comme moi, puisque sans cesse il y a des portions de terre mises en vente, et que tout le monde a droit d'en acheter, petites ou grandes; il suffit seulement de s'en être procuré les moyens par le travail. C'est difficile peut-être pour quelques-uns; cependant, c'est moins difficile que vous ne croyez pour ceux qui ont une ferme volonté et qui font des efforts suffisants. La meilleure preuve, d'ailleurs, que la propriété n'est pas difficile à acquérir, c'est le nombre considérable de propriétaires qui existent en France, où plus de la moitié de la population participe déjà à la propriété de la terre.

Je viens maintenant au reproche que tu fais à la loi d'avoir, je ne dis pas établi, mais sanctionné cette propriété, parce que, d'après toi, il vaudrait mieux que la terre ne fût à personne, et que tout le monde eût le droit de la cultiver. Examinons donc comment ceux qui possèdent la terre y sont arrivés. Est-ce la loi, la société, l'État, qui la leur a donnée? Non; tous l'ont achetée ou l'ont reçue par héritage. Et comment ceux qui la leur ont vendue ou transmise, la possédaient-ils? Ils l'avaient aussi acquise ou reçue d'autres personnes qui la possédaient au même titre, et ainsi de suite, en remontant de génération en génération.

— Mais, objecta Léonard, il a pu se trouver dans l'intervalle, pour certains domaines, des détenteurs illégitimes qui s'en sont peut-être emparés par violence ou les ont acquis par des voies illégitimes.

— Tu ne fais pas attention, Léonard, que ceci confirmerait précisément la valeur du raisonnement. Car si ces détenteurs injustes ont ravi ces biens aux possesseurs légitimes, il y a eu seulement interruption ou déviation momentanée dans la transmission régulière de la propriété. Avant cela la possession était donc légitime, comme elle l'a été pour ceux qui dans les générations suivantes ont acquis ou reçu ces biens de leurs pères.

Et à ce sujet, mes amis, parlons franchement et vidons tout de suite une objection dont on abuse. On se récrie souvent contre les fortunes injustement acquises; voyons donc si elles sont aussi nombreuses qu'on veut bien le dire. Jetons les yeux autour de

nous, dans cette commune ou ailleurs, et cherchons ceux dont la fortune pourrait avoir une origine douteuse. Est-ce M. Valcour? M. Bertrand? M. Ravaud? M. Duroure? M. Saujon? Et qui sais-je?

— Certainement non ! s'écria-t-on de toutes parts.

— Eh bien ! passons à la ville dont vous connaissez tous les habitants aisés. Voyons, qu'y trouvons-nous? Des personnes qui possèdent une fortune patrimoniale ou qui s'en sont fait une par leur habileté, par leur talent, leur travail, dans l'industrie, dans le commerce, dans la médecine ou le barreau. Quelques-uns ont eu du bonheur, je le sais, et tout leur a souri. Mais à peine en citeriez-vous deux ou trois dont la fortune vous paraîtrait suspecte, et encore peut-être ce qu'on en dit n'est-il que l'effet de la jalousie excitée par leur habileté? Admettons cependant qu'il y ait quelques personnes dont la fortune soit entachée d'illégitimité. Si leur usurpation est prouvée, vous savez bien que nos tribunaux sont là pour faire rendre à qui de droit des biens injustement acquis. Si elle ne l'est pas, craignez de vous livrer vous-mêmes à des soupçons injustes. D'ailleurs, qu'est-ce que ce petit nombre en comparaison de la masse des honnêtes gens dont l'avoir a été acquis par des voies régulières? Car il ne faut pas faire l'espèce humaine plus mauvaise qu'elle n'est; il ne faut pas non plus voir des hommes suspects dans tous ceux qui ont quelque chose, ni céder à un sentiment de jalousie contre quelques individus qui ont fait une fortune rapide.

Mais, pour en revenir à la question, quelle que soit la manière dont ceux qui possèdent la terre l'aient acquise, nous arrivons toujours, en remontant de génération en génération, à un homme qui ne l'a ni achetée, ni reçue de ses pères, c'est-à-dire à un premier occupant, à un homme qui l'a trouvée vacante et y a donné des soins le premier. Tu admets bien, Léonard, que cet homme qui trouve une terre inoccupée et qui, en y appliquant le premier son travail, lui fait porter une récolte, ait un droit exclusif sur le fruit de ce travail.

— Sans aucun doute, M. Dupré.

— Tu lui contestes seulement le droit de transmettre à ses enfants ou à d'autres le droit exclusif de cultiver cette terre?

— Je crois pouvoir le faire avec justice; car cette terre n'était pas plus à lui qu'aux autres hommes, puisqu'elle est un don de

Dieu. Ce qui était à lui, c'était la récolte, le fruit de son travail, et cela, il en a disposé.

— Eh bien ! Léonard, tu vas voir qu'il a droit de disposer aussi de la terre, et qu'en la transmettant il n'usurpe pas les dons de Dieu ; il ne fait que disposer du fruit de son travail. Avant qu'il défrichât la terre et qu'il y appliquât ses soins, comment était-elle ? Elle était dans l'état où tu vois encore aujourd'hui les terres incultes, couverte de mauvaises herbes, de ronces, de chardons, de fougères, d'arbustes épineux ou de grands arbres. Il ne lui a pas fallu seulement, comme aujourd'hui dans nos terres mises en culture, labourer, puis bêcher ou semer, peut-être sarcler plus tard, et récolter ensuite. Il lui en a coûté bien davantage, pour abattre les arbres et en arracher les souches et les puissantes racines qui encombraient le terrain, pour défoncer les champs, en extraire les mauvaises herbes et les pierres. Comme il n'avait aucun de nos instruments perfectionnés de culture, malgré lesquels le défrichement des terres est encore une opération si difficile et si coûteuse, il a eu énormément de peine et il a rendu un immense service à l'humanité en faisant produire à la terre des substances qu'elle ne fournissait pas auparavant. Puis, quand il aura pris toute cette peine et qu'il aura rendu ce service à ses semblables, les hommes se croiront quittes envers lui en lui laissant enlever sa récolte et en s'emparant ensuite de la terre qu'il aura mise en culture, pour lui faire porter à leur tour de nouvelles récoltes à leur profit. Est-ce juste, Léonard ?

— Non, Monsieur ; je n'avais pas tenu compte de ce travail de défrichement qui est, en effet, le plus pénible. Cependant comment justifier qu'un homme puisse, en s'emparant de la terre, s'approprier exclusivement les dons que Dieu fait gratuitement à tous les hommes ?

— C'est que tu commets une erreur en croyant que l'homme s'approprie les dons de Dieu. Ce qui est un don de Dieu, c'est la fertilité de la terre, qui, après comme avant, reste un don gratuit de sa providence ; ce qui est à l'homme, c'est le travail qu'il a fait pour mettre cette terre en culture. C'est uniquement le droit de disposer de ce travail qu'il transmet, et que ses successeurs transmettront à leur tour. Puis les générations suivantes de possesseurs, en cultivant cette terre et y appliquant aussi leur

travail, la mettront en état de rapporter des récoltes plus abondantes; ils la purgeront de plus en plus de mauvaises herbes; ils la féconderont par des additions successives d'engrais; ils défonceront le sol à une plus grande profondeur; ils en extrairont davantage les pierres; ils le nivelleront, ils l'assainiront par des fossés d'écoulement pour les eaux; enfin la valeur de la terre s'accroîtra de leur travail et de tous les travaux qui se feront dans le pays, chemins, routes, ponts, canaux, digues, en un mot de tout ce qui rendra l'abord de la terre plus facile ou favorisera le transport des denrées; travaux que les différents propriétaires auront exécutés eux-mêmes, ou auxquels ils auront contribué en payant les impôts. En transmettant cette terre dont la valeur se sera ainsi accrue graduellement, les propriétaires ne feront donc que transmettre le droit de jouir des travaux exécutés par leurs prédécesseurs et par eux.

Ce qui prouve ce que j'avance, c'est que, dans les pays peu peuplés et où il y a de grandes étendues de terres inoccupées, comme le Canada, les États-Unis, Terre-Neuve, le Brésil, la Nouvelle-Zélande, le cap de Bonne-Espérance, les îles Mayotte, etc., le gouvernement, pour y attirer des habitants, offre ces terres à un prix qui varie de 2 fr. 50 c. à 24 fr. l'hectare; et cependant ce prix presque nul tente peu de gens chez nous, à cause des difficultés à surmonter.

Voilà dans toute sa vérité l'origine du droit de propriété de la terre. Ce n'est ni une convention, ni une création de la loi, c'est une conséquence du travail. Comme toutes les autres propriétés, celle de la terre a son origine et sa consécration dans le travail. Comprends-tu maintenant cette vérité, Léonard?

— Oui, Monsieur, je vois combien je me trompais.

— Ce qui va te prouver encore que la seule chose possédée par l'homme, c'est le droit de jouir du travail fait pour mettre la terre en culture, c'est que, comme le travail a été appliqué à la surface seulement, on ne possède que le droit de cultiver la surface. Ainsi le propriétaire du dessus n'est pas propriétaire du dessous. Si le hasard ou des recherches basées sur des connaissances scientifiques font découvrir des mines dans l'intérieur de la terre, elles n'appartiennent point au propriétaire de la surface, mais à la nation; et l'État seul peut les exploiter ou concéder ce droit moyennant certaines conditions.

Il reste donc bien démontré maintenant que ce qu'on transmet en vendant ou léguant la terre, ce n'est pas le droit de profiter de la fertilité que Dieu a mise dans le sol ; c'est uniquement le droit de jouir du travail qui a été employé pour la mettre dans l'état de culture où elle est parvenue. Je dirai même que la valeur actuelle de chaque terre est infiniment inférieure à la somme du travail qui y a été appliqué. Il n'y aurait pas de terre qu'on pût acquérir aujourd'hui, si en l'achetant il fallait rembourser ce qu'elle a coûté de travail, et surtout s'il fallait tenir compte de la peine résultant de l'imperfection des instruments primitifs de culture.

Ainsi, malgré l'appropriation de la terre, les générations présentes jouissent bien gratuitement de la fécondité que Dieu a mise dans le sol ; elles sont même arrivées à jouir gratuitement d'une grande partie des travaux exécutés par les générations précédentes. Par une dispensation de la Providence, dont nous devons être reconnaissants, une partie de ce qu'il y a de plus personnel dans la propriété, devient progressivement gratuit pour le genre humain.

Maintenant, après vous avoir prouvé que toute propriété a le travail pour fondement, et après vous avoir démontré la légitimité de l'appropriation de la terre, comme reposant elle-même sur le travail, il me resterait à vous en montrer l'utilité. Mais je vous ai tenus bien longtemps aujourd'hui, et d'ailleurs cette question se lie à d'autres dont nous devons aussi nous occuper.

DIXIÈME ENTRETIEN.

LA PROPRIÉTÉ PEUT SEULE ASSURER L'AISANCE GÉNÉRALE : TOUT CE QUI Y PORTE ATTEINTE NUIT AU BIEN-ÊTRE UNIVERSEL.

L'événement tant redouté à Mirebeau était arrivé. MM. Lenoir et Dubuisson, après avoir prolongé leurs sacrifices tant qu'ils avaient pu, avaient été forcés de s'arrêter. Leurs capitaux et ceux

qu'on leur avait prêtés étaient absorbés, et il n'y avait plus moyen de s'en procurer. La vente était presque nulle, et les prix étaient tombés si bas qu'ils ne couvraient presque plus les frais, ils auraient encore moins pu payer l'intérêt. Les capitaux engagés dans la manufacture par ceux qui avaient fourni des fonds aux propriétaires étaient déjà si considérables que, s'il avait fallu vendre et liquider dans les circonstances actuelles et avec la dépréciation des fabriques, MM. Lenoir et Dubuisson, malgré leur fortune apparente, auraient perdu tout ce qu'ils possédaient, sans pouvoir même payer leurs dettes. Ce n'était donc pas seulement leur ruine qu'ils devaient éviter, il y avait impossibilité pour eux d'aller plus longtemps.

Réduits à cette extrémité, ils avaient cherché quels moyens seraient les moins préjudiciables à eux et à leurs ouvriers. Tous avaient des inconvénients. La cessation complète ou la diminution des travaux était par elle seule une perte pour eux, à cause des capitaux engagés dans leur manufacture et dont ils avaient, dans tout état de choses, à servir les mêmes intérêts. Le renvoi immédiat de tous leurs ouvriers dans les circonstances présentes, était une mesure à laquelle leur humanité ne pouvait se décider. D'un autre côté, continuer à les faire travailler tous, même en réduisant les salaires, n'était pas possible, parce qu'on n'était pas sûr de ranimer la vente en abaissant les prix ; d'ailleurs, il faudrait pour cela, renouveler la matière première, et il n'y avait pas à songer à se procurer des capitaux pour cet objet.

Restaient deux autres moyens : réduire le nombre des jours de travail par semaine, ou réduire le nombre des ouvriers. Le premier permettait de les conserver tous, en leur fournissant la possibilité de pourvoir à leurs besoins les plus pressants, sans trop entamer leurs économies ou s'endetter. Ils traitaient ainsi tout le monde également, mais cette égalité était une diminution de bien-être pour quelques-uns et la misère pour d'autres. Avec le second moyen ils pouvaient faire un choix, ne renvoyer que les ouvriers non mariés et ceux qui se trouvaient en position d'attendre avec moins de peine la reprise des travaux, et conserver ceux que la perte de leur gain journalier aurait mis dans l'impossibilité de pourvoir à la subsistance de leur famille.

Ce moyen avait bien l'inconvénient de les exposer au reproche d'injustice et de partialité; mais, comme il leur paraissait le plus humain, ils résolurent de le prendre et de braver les criailleries.

Ils prévinrent donc les ouvriers, au commencement de la semaine, de la triste nécessité où ils se trouvaient. Ils indiquèrent en même temps le parti auquel ils s'étaient arrêtés après un mûr examen : c'était de suspendre les travaux en conservant le quart des ouvriers; ils ajoutèrent que le samedi suivant ils désigneraient ceux qu'ils continueraient à employer. Dans l'intervalle ils prirent tous les renseignements possibles auprès du maire, du curé, de M. Dupré et de toutes les personnes qui pouvaient les éclairer sur la position de famille des différents ouvriers. Aussi, quand ils firent connaître leur choix le samedi, il souleva moins de réclamations qu'on n'aurait pu le craindre. Tous ceux qui furent congédiés n'acceptèrent pourtant pas leur renvoi sans murmure; quelques-uns crièrent à l'injustice, comme MM. Lenoir et Dubuisson l'avaient prévu. De ces reproches particuliers, ils passèrent comme d'habitude à des plaintes générales contre les riches et contre la société qui donnait tout aux uns et rien aux autres.

M. Dupré comprit la nécessité de mettre fin à des récriminations qui pouvaient troubler la tranquillité de Mirebeau, et qui, en aigrissant ceux qui s'y abandonnaient, ajoutaient au malheur de leur position. Il commença donc ainsi le dimanche suivant :

— Vous le savez, mes amis, un nouveau malheur est venu cette semaine frapper notre commune. Quoiqu'il fût prévu depuis longtemps, il n'en est pas moins pénible pour ceux qu'il atteint; il est aussi très-affligeant pour nous tous, habitants de Mirebeau, qui ne pouvons voir sans chagrin nos parents et nos amis dans la peine.

— Merci de votre pitié, M. Dupré, dit d'un ton ironique Paul Boitard, un des ouvriers congédiés, qui n'était venu que par curiosité à la réunion; cela n'améliore pas notre position.

— Je le sais, Paul; pourtant c'est une consolation de savoir que les autres prennent part à notre position, et qu'en cas de détresse, ils sont disposés à tout faire pour la soulager.

— J'aimerais mieux, dit avec fierté André, qui, en sa qualité

de célibataire, était aussi l'un des congédiés, j'aimerais mieux ne pas me trouver dans le cas d'avoir besoin de secours.

— Tu as raison, André; il sied mieux à l'homme de se suffire à soi-même que de recourir à la charité, quoiqu'il ne faille pas se croire humilié par la charité lorsqu'on n'a rien fait pour s'attirer sa misère. Mais il faut savoir se résigner aux maux qu'on ne peut empêcher. Aurait-on pu, par exemple, empêcher les deux dernières récoltes d'être mauvaises, ce qui a augmenté la dépense en pain de chacun, a réduit toutes les autres consommations, et amené enfin la gêne de presque toutes les industries et la ruine de quelques-unes?

— Non, M. Dupré; mais vous avouerez que cette disette frappe beaucoup plus les uns que les autres.

— J'en conviens, André; mais quand tu répéteras toujours la même chose, cela n'avancera pas les affaires. Sais-tu un moyen de faire que dans ce monde les uns ne souffrent pas plus que les autres de certains maux?

— Ça n'est pas facile, M. Dupré; mais n'y a-t-il donc pas moyen d'empêcher que les uns n'aient tout et les autres rien?

— C'est encore redire la même chose, André, et d'ailleurs c'est éluder la question. Car, pour répondre, il faudrait me dire comment tu t'y prendrais pour empêcher qu'il n'y eût sur la terre des gens qui possèdent et d'autres qui ne possèdent pas. Nous en revenons toujours là, c'est-à-dire à la question dont nous nous occupions la dernière fois, celle de la propriété. Achevons donc ce que nous avons à en dire.

Je vous ai démontré la légitimité de la propriété et en particulier celle de l'appropriation de la terre contre laquelle on a cru pouvoir élever des objections. Je veux aujourd'hui vous en montrer l'utilité pour la société tout entière; je vous ferai voir ensuite que toutes les tentatives pour restreindre le droit de propriété ne sont pas seulement une injustice et une spoliation que vous n'approuveriez pas, mais encore qu'elles seraient fatales à la société et aux pauvres eux-mêmes.

Permettez-moi de vous rappeler en commençant que l'homme est condamné au travail, qui est une peine, et qu'il ne s'y soumet que pour se soustraire à une peine plus grande, qui est celle du besoin. Comme il est un être intelligent, il plonge ses

regards dans l'avenir et prévoit des instants où il lui sera peut-être impossible de pourvoir à ses besoins du moment. Il sait que la vieillesse viendra, qu'il aura plus de besoins alors et que le travail, déjà si pénible pour lui dans la jeunesse et la force de l'âge, le sera bien davantage quand le temps aura épuisé ses forces. Comme il se sent vigoureux et robuste, il travaille avec ardeur, il travaille au delà de ses besoins, il se prive, il économise, afin de se ménager des ressources et d'augmenter son bien-être dans l'avenir. L'amour de la famille, ce sentiment si puissant, dont je vous ai parlé bien des fois, vient doubler, que dis-je doubler? il vient décupler ses forces. Pour épargner à ses enfants les peines qu'il a éprouvées lui-même, il fait ce dont il ne se serait jamais cru capable. Il se donnait du mal, il s'en donnera davantage; il travaillait douze heures par jour, il en travaillera quinze et seize; il se privait d'une foule de choses, il s'imposera de nouvelles privations; il redoublera d'attention, d'application, de vigilance; il tendra toutes les forces de son esprit, il cherchera des procédés nouveaux pour gagner davantage; il combinera, il inventera, il fera faire des progrès à la science, à l'industrie, aux arts, et le résultat définitif de tant de travail, de tant d'efforts, sera de mettre de plus grandes ressources à la disposition de la société, de lui fournir des commodités nouvelles.

Et qu'est-ce qui aura produit ces heureux résultats? La confiance qu'il jouira du fruit de ses travaux, la certitude de pouvoir disposer librement de sa propriété. Demandez à Michel, à Honoré, à M. Ravaud, à M. Bertrand, au père Frapin, s'ils prendraient la moitié du mal qu'ils se donnent, sans la certitude de laisser à leurs enfants ce qu'ils auront péniblement acquis.

— Non pas certes, dirent ceux à qui le docteur faisait appel.

— Je n'en prendrais pas le quart, dit M. Ravaud.

— Je ne m'arrêterai donc pas davantage sur ce sujet, reprit M. Dupré, et je passe à l'utilité de l'appropriation de la terre. Cette propriété est-elle utile à la société, c'est-à-dire lui assure-t-elle plus de produits et partant plus de jouissances et de bien-être qu'elle n'en aurait sans cela? Vous savez qu'il n'est plus permis d'en douter. Pour être stimulé à faire des efforts, il faut être certain d'en jouir. La certitude doit même être plus grande, quand il s'agit de la terre. Dans l'industrie, où les produits se

confectionnent en quelques mois et même en quelques jours, on recueille en très-peu de temps le fruit de ses peines. En agriculture, il faut toujours un temps considérable, il faut faire de longues avances à la terre. C'est même là ce qui empêche tant de cultivateurs d'améliorer leur position. Je vous demanderai à ce sujet la permission de me citer.

Quand j'ai voulu, il y a vingt-cinq ans, donner ici l'exemple de ce qu'on pouvait faire par l'amélioration de la culture, quelques-uns d'entre vous se souviennent que j'ai vendu la moitié de ma propriété, ce qui donna lieu alors à bien des suppositions. Les capitaux que je me suis ainsi procurés, je les ai employés en entier à mettre le restant de mes terres en état : j'ai fait des dépenses considérables, en engrais, en acquisition d'instruments perfectionnés : j'ai défoncé le sol plus profondément, j'ai creusé des fossés d'écoulement pour les eaux, j'ai fait des saignées dans mes prés, et de nombreuses plantations partout où le sol ne se prêtait pas à la culture. Eh bien ! quinze ans après je n'étais pas encore rentré complétement dans mes déboursés. Et cependant j'ai fait une magnifique affaire, comme vous savez, puisque j'ai plus que doublé mon revenu.

— Et vous nous avez rendu un fameux service en montrant ce qu'il fallait faire, dirent MM. Bertrand, Ravaud, Duroure, le père Frapin, et d'autres cultivateurs qui avaient suivi son exemple.

— Ne parlons pas de cela, mes amis; je suis doublement heureux d'avoir pu vous être utile en faisant mes affaires. Je voulais seulement vous faire voir qu'en agriculture, plus qu'en toute autre chose, il faut avoir l'avenir devant soi pour se livrer aux grands travaux qu'elle exige. Cela est si vrai, que les fermiers qui ne sont pas propriétaires, ne se décident jamais à faire de grands travaux d'amélioration, quand ils n'ont pas de longs baux qui leur donnent la certitude de rentrer dans leurs avances. M. Bertrand vous en dira quelque chose.

— Certainement, dit celui-ci, je n'aurais jamais fait ce que j'ai fait sur la ferme de M. Valcour, je n'en aurais pas changé le mode de culture pour en prendre un meilleur, s'il n'avait pas eu assez de confiance en moi pour m'offrir lui-même un bail de vingt-sept ans.

— Et M. Valcour aurait-il pu vous faire cet avantage, s'il

n'avait été lui-même possesseur perpétuel pour lui ou pour ses enfants?

— Non, certes.

— Vous voyez, par ces exemples, que la propriété de la terre tourne au profit de la culture, et par conséquent au profit de l'humanité, qui a plus de moyens de subsistance à sa disposition, puisque dès lors il y a dans le monde plus de pain, de vin, de viande, de bois, de chanvre, de laine, et de toutes les choses nécessaires à l'homme. Voyons pourtant comment on pourrait suppléer à l'appropriation de la terre, car il faut bien qu'elle soit cultivée pour que l'homme vive. Il n'y a pour cela que deux moyens : permettre à tous les hommes de la cultiver chacun à son tour, ou bien la faire cultiver en commun au profit de la société.

Le premier moyen est purement impraticable; car je ne sais trop comment on préviendrait les luttes qui s'établiraient entre les hommes pour cultiver les terres placées dans les conditions les plus avantageuses. Il y aurait là des difficultés dont la pensée fait reculer l'imagination. Mais voyons le résultat. Si aujourd'hui un fermier qui n'a qu'un bail de neuf ans, n'ose pas entreprendre de grands travaux sur sa ferme, et s'il ne songe qu'à faire rapporter le plus possible à la terre, dût-il la laisser tout à fait épuisée à la fin de son bail, que feront donc des hommes qui n'auront qu'une année devant eux? Ils ne feront rien pour l'avenir, et nous revenons à la culture de l'enfance des sociétés; et encore si, à cette époque, on a fait des efforts pour sortir de cet état, c'est qu'on était soutenu par la pensée de l'avenir. Des esprits faux n'avaient pas mis en question le droit de propriété.

Voyons maintenant l'autre système, celui de la culture en commun, ou en d'autres termes celui de la communauté; car ce ne serait pas seulement à la terre que nous devrions appliquer le principe de la suppression de la propriété, ce serait à tous les biens. Tout ou rien, il faut laisser les choses comme elles sont ou établir d'une manière générale le principe de la communauté des biens et des travaux.

— Que dites-vous là, M. Dupré? s'écria Honoré, cet infatigable travailleur se révoltant à la pensée de travailler pour des pares-

seux qui ne feraient pas le quart de sa besogne. Vous n'y pensez pas.

— Si, j'y pense, Honoré, et j'y ai beaucoup pensé, mais c'est pour me convaincre combien un pareil système est injuste, impraticable et contraire aux intérêts de l'humanité. La communauté des biens attenterait aux libertés les plus sacrées, car nul ne serait plus libre de suivre sa pente, comme aujourd'hui, en appliquant ses facultés à ce qui lui plaît le plus, sauf à changer s'il n'y trouve pas son compte. Comme chacun travaillerait pour tous, selon la maxime que Léonard aurait voulu voir mise en pratique, il faudrait que chacun fît, non ce qui lui convient, mais ce qui conviendrait à la société. L'État ou ce qui représente la communauté, devrait assigner à chacun sa profession et lui mesurer son travail et son repos; il créerait, suivant ses besoins, des industriels, des laboureurs, des commerçants, des ingénieurs, des savants, des artistes, comme on fabriquerait des instruments dans une usine. Ce serait insensé, si ce n'était odieux.

En effet, l'établissement d'un système semblable ne pourrait avoir lieu que par la violence, c'est-à-dire par la violation des droits reconnus jusqu'à ce jour, en un mot par la spoliation. Car, pour être sûr que chacun aura également, il faut commencer par dépouiller chacun de ce qu'il possède, afin de procéder à un partage. Ainsi je rapporterai à la masse ma maison et ma propriété; MM. Lenoir, Dubuisson, Blondeau, Royer, rapporteront leur manufacture et leurs forges; M. Valcour, son domaine, M. Bertrand, sa ferme, et ainsi des autres. Toi, Michel, tu rendras ta maison.

— Mais non, M. Dupré, je n'entends pas ça.

— Mais si, c'est nécessaire. Toi, Honoré, tu rendras ton clos.

— Je n'en ferai certainement rien.

— Tu as beau dire, c'est forcé. Toi, André, tu rapporteras ton métier.

— On verra plutôt.

— Et toi, Bastien, ton mobilier; et toi, Martial, tes outils.

— Eh! non, mille fois non, M. Dupré.

— On vous y forcera. Ainsi le veut le système, car il faut que chacun ait sa part. Qui est-ce qui y gagnera? Le père Trinquart, qui a toujours tout bu, et Madeleine qui n'a jamais rien fait et

qui ne fait rien du matin au soir, et Barnabé le fainéant, dont les enfants traînent la guenille et sont la terreur des vergers.

— Mais, dit André, pourquoi me prendre ce que j'ai, si, en partageant, on doit m'en rendre une partie?

— Parce que le partage doit être égal, que chacun doit avoir sa part, et qu'on ne sait pas ce qui te reviendra.

— Mais comment pourrait-on donner une part égale à chacun et la même pour tous?

— Oh! pour cela, je n'en sais rien; je dis ce qu'on serait forcé de faire, mais je ne m'en charge pas. Cette communauté n'a été mise en avant que par un sentiment d'égalité mal compris, et, tout d'abord, il y a une impossibilité radicale à réaliser l'égalité; car comment donner des parts égales à tous quand le fonds à partager se compose d'une multitude de choses différentes? Vous savez que de contestations s'élèvent partout pour le partage de la moindre propriété. Que serait-ce, quand il s'agirait de partager tout ce qui existe dans un pays comme la France? Pourquoi donner à l'un un morceau de pré, à l'autre un lopin de bois; à un troisième une maisonnette, à un quatrième une portion de château; à celui-ci un bœuf, à celui-là un âne? car il n'y a pas de chaque chose autant qu'il y a d'individus. Puis de quel droit, sous un régime d'égalité, assignerez-vous sa part à l'un dans les riantes plaines de la Touraine, à l'autre dans les âpres montagnes de l'Auvergne, à celui-ci dans les sables arides des Landes, à celui-là dans les gras pâturages de la Normandie? Voyez-vous quelque moyen de lever cette difficulté? Pour moi, je n'en vois aucun. Cependant passons encore.

Calculez maintenant la perte de richesse qui résulterait d'une semblable division du fonds social. D'abord il y a des choses qu'elle rendrait impossibles. Ainsi la médiocrité générale ne permettrait pas de planter des bois; comment, en effet, quand on a besoin de tout son revenu pour vivre, se livrer à des travaux dont on ne peut recueillir le fruit que dans vingt ou trente ans? D'un autre côté, divisez une belle maison, une manufacture, un beau magasin, vous en réduisez aussitôt la valeur. Et cependant il serait contraire à l'idée d'un partage égal de donner aux uns une maison ou un magasin, une ferme ou un jardin plus grands que ceux des autres.

— Pardon, M. Dupré, si je vous fais une question, dit Léonard; mais c'est seulement pour m'éclairer. Ne pourrait-on pas vendre les propriétés qui de leur nature seraient indivisibles, et en partager le prix?

— Ce n'est pas possible, Léonard; car, si on faisait ce partage, ce serait pour établir l'égalité; or l'égalité ne permettrait à personne d'acheter ces propriétés, puisque ce serait reconstituer les grandes fortunes qu'on aurait précisément pour objet de supprimer. Ce système conduirait nécessairement à la destruction de tout ce qui a une grande valeur et qui n'est possédé que par un petit nombre de personnes. On détruirait ainsi les belles habitations, les châteaux, les parcs; on détruirait de même ou l'on vendrait à des étrangers, les tableaux, les statues, les livres de prix, les beaux meubles, la vaisselle d'argent, les bijoux, les antiquités, les instruments, les appareils, les collections scientifiques et tout ce qui sert à acquérir la science ou à la faire avancer.

— Mais rien n'empêcherait, fit observer Michel, que ces derniers objets ne devinssent la propriété de l'État et ne fussent confiés à des corps savants, dans l'intérêt public.

— C'est ce qui pourrait se faire en effet pour les objets d'art et de science et pour tout ce qui peut servir à l'instruction. Mais ce que multiplie le goût des particuliers dépasse de beaucoup ce qui serait nécessaire aux besoins de l'État. Il faudrait vendre le surplus, ainsi que les meubles, l'argenterie, les bijoux, les équipages, les objets de luxe enfin, toutes choses qui se vendraient forcément à l'étranger et fort au-dessous de leur valeur, ce qui constituerait une perte énorme pour le pays. On l'aurait appauvri immensément, on aurait ruiné les riches, et à peine y aurait-il quelque chose à donner pour le moment aux pauvres. Voyons cependant ce que ceux-ci vont y gagner.

Le partage du bien des riches n'a pas supprimé la nécessité du travail; car on a besoin de pain, de vêtements, sans parler de toutes les autres choses nécessaires à la vie. Il faut continuellement renouveler ce qui s'use et se consomme; or, à moins d'employer la force et de faire des travailleurs autant d'esclaves, ils ne voudront pas travailler sans être payés. Mais alors, l'inégalité renaît immédiatement: les gens laborieux gagneront

de l'argent en travaillant, et les paresseux n'en gagneront pas en restant oisifs. Si vous voulez empêcher ce nouveau développement de l'inégalité, les gens mourront de faim et iront sans habits. Si, au contraire, vous laissez les choses suivre leur cours naturel, les gens actifs et intelligents deviendront riches, tandis que les autres redeviendront pauvres.

Les choses reviendront ainsi à leur état naturel ; mais le pays aura éprouvé une perte qu'il sera peut-être des siècles à réparer. Ceux qui, par leur intelligence et leur travail, auraient fait une fortune qu'ils se verraient ravir, se dégoûteraient de vivre dans ce pays ; ils le quitteraient et iraient porter ailleurs leur industrie et leur talent. Ceux d'entre eux qui resteraient seraient très-peu encouragés à faire des efforts, ils travailleraient sans ardeur, dans la crainte de ne pouvoir recueillir ce qu'ils auraient semé. De riche qu'elle était, la société tout entière serait devenue pauvre.

— Les pauvres, du moins, auront gagné quelque chose, répliqua Michel.

— C'est du moins pour eux qu'on fait ce partage, mais nous allons voir à quoi l'on a réussi. Dans le principe, sans doute, ils auront une petite part dans la distribution des biens des riches ; mais cette part n'assure pas les besoins futurs. Pour y satisfaire il faut recommencer à travailler. Or, comme dans un état d'égalité, chacun n'a que de faibles moyens et doit vivre modérément, il n'y aura plus d'occupations pour ceux qui travaillent maintenant pour les riches. Ainsi les bijoutiers, les orfévres, les brodeurs, les passementiers, les ébénistes, les ouvriers en voitures, les tapissiers, les artistes, que sais-je enfin? tous ceux qui fabriquent des objets de luxe se trouveraient sans travail. Ils seraient réduits à se livrer à d'humbles travaux, dans lesquels ils réussiraient fort mal. Ils viendraient faire concurrence aux ouvriers qui se livrent à ces travaux, et les uns comme les autres en gagneraient moins. Tout le monde se livrerait à un petit nombre d'occupations analogues, on vivrait à peu près tous de la même manière, mais on vivrait misérablement, en supposant même qu'on pût vivre.

— M. Dupré, dit alors Léonard, je comprends les inconvénients et l'injustice d'un système complet d'égalité, qui traite de

la même manière les paresseux ou les ignorants et les gens intelligents ou laborieux; je comprends aussi l'impossibilité de l'établir, et, en supposant qu'on y parvînt pour un moment, les conséquences désastreuses qu'il aurait pour la société dont il anéantirait à l'instant une grande partie de la richesse. Mais, au lieu d'un partage portant sur tous les objets qui peuvent exister dans un pays, ne serait-il pas possible de laisser chacun jouir du fruit de son travail et de décider seulement que nul ne pourra posséder de biens-fonds, et que toutes les terres seront cultivées en commun. Vous n'avez pas encore parlé de ce mode de culture; il me semble cependant devoir remédier au mal qui provient aujourd'hui de l'accumulation de la propriété territoriale dans quelques mains, et de la difficulté pour les autres d'y parvenir.

— D'abord, Léonard, je te ferai remarquer que ton système débute encore par la spoliation, c'est-à-dire par une injustice. Car pour que l'État devienne possesseur de toutes les terres, il faut qu'il dépouille ceux qui les possèdent. C'est toujours la guerre à ceux qui ont quelque chose. Mais, l'injustice une fois commise, comment assurer à chacun la possession de la fortune qu'il peut acquérir, si on lui refuse les moyens de la produire? On laisserait à un homme la possession de ses récoltes, mais on lui dénierait la propriété de la terre qui les produit : cela ne se comprend pas. Mais que deviendraient ces terres? Comment seraient-elles cultivées? A qui en appartiendrait le revenu?

— Il faudrait qu'elles fussent cultivées au profit de la communauté par tous les habitants, et que le produit en fût réparti entre eux tous.

— Mais, Léonard, ce système est du communisme pur. Cela n'a pas d'autre nom.

— Je l'avoue, M. Dupré.

— Eh bien! Léonard, j'y vais répondre en deux mots. Ou bien l'État répartira le produit de toutes les terres entre les travailleurs, en raison de la valeur de leur travail, et à l'instant l'inégalité renaît, les riches et les pauvres reparaissent; ce n'était donc pas la peine de rien changer. Ou bien il le répartit entre les travailleurs, en raison de leurs besoins, et sans aucun égard pour la différence de leur travail; c'est le communisme le plus

radical. Voyons-en les conséquences, et pour cela prenons des exemples.

Je ne vous parlerai pas de ceux qui sont ici présents. Mais voici Pierre Clachet et son gendre Nicolas qui sont levés tous les matins avant le jour, qui travaillent encore le soir à la lumière pour raccommoder leurs outils et pour préparer leurs plants et leurs semailles, et qui, avec tout cela, ne mangent que du pain, du fromage et des choux, et ne boivent que de l'eau claire ; quand viendra le jour de la récolte, ne recevront-ils pas plus que les frères Hubert qui vont faire deux longues séances au cabaret tous les jours, à l'exception des dimanches et des lundis, des jours de foire et des temps pluvieux où ils n'en font qu'une du matin au soir? Si l'on donne aux uns et aux autres en proportion de leur travail, voilà dès la première année des riches et des pauvres comme auparavant. Mais si vous donnez à tous la même part, il se trouvera que les hommes laborieux auront travaillé pour les fainéants et les ivrognes.

— Merci de l'avantage, dirent Honoré, Martial, Benoît et quelques autres laborieux ouvriers.

— Trouveriez-vous juste, continua M. Dupré, que la grande Françoise, qui va traîner et jaser de maison en maison, et dont le fil est si sale et si mauvais que les tisserands n'en veulent plus, vînt chaque semaine mêler ses écheveaux avec ceux de la mère Morand, pour recevoir la moitié du prix de l'ouvrage qu'elles auraient fait à elles deux? En sorte que la mère Morand se serait exténuée à travailler seize heures par jour, et à devenir la plus habile du pays, pour procurer à une grande fainéante le plaisir de flâner et de bavarder sans rien faire. C'est à peine si la crainte de mourir de faim peut obliger ces gens-là à travailler quelques heures par semaine. Aussitôt qu'ils pourront espérer d'avoir leur part dans le travail des autres, ils ne feront plus rien du tout. C'est l'histoire du petit cheval gris de M. Bertrand, qui tire passablement quand on l'attelle seul; mais si on le met avec d'autres à un chariot, il laisse tirer les autres et il se repose.

— Oh! pour cela, c'est bien vrai, dit M. Bertrand, il y a des paresseux parmi les animaux comme parmi les hommes.

— Ce n'est pas tout, reprit M. Dupré. Voyez dans quel embarras la communauté va se trouver pour faire cultiver ses terres.

Si elle ne paye pas ses travailleurs selon le travail qu'elle leur demande, de quel droit dira-t-elle à chacun : « Cultivez ceci ou cela. Vous, bêchez ce sol dur et pierreux; vous, travaillez cette terre douce et légère. » Le système transformerait les travailleurs en esclaves, et alors on aurait le travail des esclaves, c'est-à-dire un travail sans valeur, quand il n'est pas accompli sous l'œil d'un surveillant, le fouet à la main. Si l'on ne veut pas employer la rigueur, alors on a un travail exécuté nonchalamment, avec insouciance et paresse. Je n'ai pas besoin d'aller bien loin pour vous donner un exemple de ce que serait le travail exécuté sous l'empire de la communauté.

Rappelez-vous ce qu'étaient les communaux de ce village, il y a vingt ans, avant qu'ils eussent été vendus. Vous ne pouvez pas vous en souvenir, André, Léonard, Honoré et beaucoup d'autres; vous étiez trop jeunes ou vous n'étiez pas encore à Mirebeau; mais voici Michel, Benoît, Martial, Bastien, qui y étaient, sans compter M. Duroure, M. Ravaud, le père Frapin, et tant d'autres qui peuvent vous dire ce qu'il en était. Y avait-il rien de plus misérable que ces communaux? Chacun y voulait mener sa vache, y prendre de l'herbe ou des fagots; mais personne n'y voulait porter du fumier; personne n'y voulait labourer, ou planter un arbre. C'étaient les plus mauvais prés et les plus mauvais bois, une lande plutôt et un marécage; vous pouvez vous en faire une idée en voyant ce que sont encore les communaux dans les villages voisins qui les ont conservés. Aujourd'hui, au contraire, que chaque propriétaire a intérêt à les soigner, ce sont les meilleures terres à blé, ce sont les prés où l'herbe est le plus fine et le plus touffue, et les bois sont déjà le plus bel ornement du village. Vous avez là, à vingt ans de distance, les effets de la communauté et les résultats de l'appropriation du sol. C'est que le travail est une peine et que l'homme a besoin d'y être poussé par un pressant intérêt. Le besoin et le sentiment de la propriété sont pour lui les deux aiguillons les plus pressants; mais ces deux stimulants manquent sous le règne de la communauté où personne ne possède rien en propre.

Au résumé donc, en passant même sous silence l'injustice fondamentale d'un système qui commence par la spoliation, et entraîne une série perpétuelle de violations du droit de propriété,

la communauté a pour résultat la diminution de la richesse du pays; c'est la communauté de la misère.

Si l'on se contente de faire un premier partage, laissant ensuite chacun tirer parti de son lot comme il l'entend, alors toutes les inégalités recommencent à agir. L'homme laborieux, intelligent, économe, accroît sa part; le paresseux, l'ignorant, le dissipé diminue la sienne et redevient pauvre. L'inégalité renaît comme aujourd'hui, il ne reste que l'odieux de la spoliation. Les paresseux et ceux qui n'ont rien recommencent à se plaindre, comme aujourd'hui, des biens soi-disant mal acquis des riches.

Si, après un premier partage, on veut maintenir forcément l'égalité, alors il faut attenter à chaque instant au droit qu'a chacun de jouir du fruit de son travail. Après avoir partagé cette année, entre tous les citoyens, les terres, les capitaux, les maisons, les meubles, les outils, il vous faudra recommencer l'année prochaine pour faire la part aux cent cinquante ou deux cent mille habitants dont la population s'accroît chaque année. Et comment donner à chacun des nouveaux venus sa part dans le lieu qu'il habite? L'œuvre est tout uniment impraticable. Ne sachant sur quoi compter au sein de ce bouleversement perpétuel qui leur enlèverait à tout instant une portion de ce qu'ils ont pour le donner à d'autres, les hommes s'abandonneraient au découragement, les efforts seraient comprimés, les progrès arrêtés, et l'humanité rétrograderait vers la barbarie.

Si l'on veut établir pour un instant une espèce de communisme dans lequel l'État se fait en quelque sorte le grand entrepreneur de tous les travaux, rétribuant les citoyens en raison de la quantité et de la valeur du travail de chacun, et les laissant jouir du fruit de ce travail, alors de la différence des aptitudes et des efforts résulte encore la différence des avantages possédés par chacun, c'est-à-dire, l'inégalité sociale complète, avec tout son cortége de degrés, depuis l'extrême richesse jusqu'à l'extrême indigence. L'État ne fait que ce qui a lieu aujourd'hui, mais il le fait moins bien.

Si l'on s'arrête au communisme complet, dans lequel personne n'a rien, et où l'État, possédant tout, entreprend d'assurer la satisfaction des besoins de chacun, sans aucun égard pour la

valeur de son travail, alors toute cause d'ardeur et d'émulation cessant, tout languit, tout devient de plus en plus improductif, la communauté descend graduellement jusqu'à la misère, et le régime qui devait procurer le bien-être à tous, n'a pas même du pain à leur donner.

Ainsi, rétablissement complet de toutes les inégalités sociales dans un temps excessivement court, ou décadence croissante et enfin pauvreté et misère, voilà les deux seules alternatives que présente tout système qui voudrait asseoir la propriété sur d'autres bases, en portant atteinte au droit qu'a chacun de jouir et de disposer comme il l'entend de ce qu'il a acquis par son travail.

— Alors, si l'État ne peut rien pour nous, ni dans un sens ni dans l'autre, dit André, si les choses doivent rester dans la position où elles sont, ce n'est pas encourageant pour les pauvres gens.

— Tu te trompes, André; il est au contraire fort heureux que l'État ne puisse rien changer à ce qui se fait aujourd'hui!

— Comment cela, je vous prie, M. Dupré ?

— C'est que l'État ferait plus mal encore; et, puisque l'occasion se présente, je suis bien aise d'en profiter pour détruire une erreur trop commune chez nous, celle de vouloir que l'État fasse tout. On voudrait que l'État nourrît les citoyens, qu'il habillât et logeât ceux qui n'ont pas de quoi se loger et se vêtir; on voudrait qu'il donnât du travail à ceux qui en manquent et de la fortune à ceux qui n'en ont pas; on voudrait qu'en temps de disette il procurât du pain à tout le monde; on lui demanderait presque de faire, au gré de chacun, la pluie et le beau temps. Eh! mes amis, laissons l'État à sa mission qui est de veiller à la sûreté publique et non de fournir à nos besoins.

Ne substituons pas l'action du gouvernement à celle de la Providence ; car, voyez-vous, quand il s'agit de choses universelles, ce ne sont plus les petites passions des hommes qui les dirigent, mais les grandes lois que Dieu a établies pour gouverner le monde social aussi bien que le monde physique. Or j'ai plus de confiance dans les lois que je vois établies par Dieu pour régir les rapports des hommes entre eux, que dans toutes celles que des êtres pleins de passions et aux lumières bornées seraient

tentés de substituer aux larges vues de la Providence. Persuadons-nous donc bien que tout ce qui se fait dans le monde avec un caractère d'universalité, ne se fait pas au hasard et au gré des passions humaines, mais d'après les lois arrêtées par un être infiniment grand et infiniment bon dont toutes les œuvres nous prouvent qu'il n'a voulu que le bien des hommes. Étudions ces lois de plus en plus, comme nous avons commencé à le faire, et vous verrez, mes amis, que les moyens d'améliorer notre position, au lieu d'être éloignés, comme le croient quelques-uns, ont été mis par la bonté de Dieu à la portée et à la disposition de chacun de nous. Pour arriver au bien-être, il s'agit de le vouloir d'une volonté ferme, il n'y a pas besoin pour cela d'un bouleversement social.

ONZIÈME ENTRETIEN.

L'INÉGALITÉ PARMI LES HOMMES : SES CAUSES ET SON UTILITÉ. MOYENS D'EN AFFAIBLIR LES EFFETS.

Quoique peu répandues à Mirebeau, les doctrines dont avait parlé le docteur dans son dernier entretien y avaient cependant pénétré. Elles y avaient été apportées par quelques-uns de ces travailleurs nomades, qui roulent partout, parce qu'ils ne se trouvent bien nulle part, et qui, à force de changer de lieu, espèrent en trouver un où le travail sera moins dur et moins assujettissant qu'ailleurs. Elles s'y étaient aussi glissées dans la balle de ces colporteurs cupides qui spéculent sur l'ignorance et la simplicité des habitants des campagnes, et qui débitent indifféremment la manne et le poison, pourvu qu'ils y trouvent du bénéfice.

Ces doctrines rencontraient en ce moment un accès plus facile à Mirebeau. La partie la plus jeune, c'est-à-dire la plus active et la plus remuante de la population, se trouvait inoccupée. Beaucoup de ces ouvriers, il est vrai, et surtout ceux qui avaient été élevés à Mirebeau, ou qui y étaient domiciliés depuis longtemps,

employaient leur loisir forcé, soit à des travaux dans l'intérieur du ménage ou à la pratique d'une des petites industries domestiques, que le docteur avait cherché à répandre dans le village, soit à la culture du jardin qui, par une sage prévoyance, accompagnait chaque habitation. Ils trouvaient ainsi une garantie contre l'oisiveté et un adoucissement à leur position pendant ce temps d'épreuves, ou bien ils se préparaient de nouvelles commodités pour le moment où il cesserait.

Mais cet exemple n'était pas suivi par tous les ouvriers. Beaucoup consumaient leur vie dans l'oisiveté, passant la plus grande partie de leurs journées dans les cabarets, et ajoutant à la perte de leur salaire, les dépenses auxquelles ils s'entraînaient les uns les autres. Le cabaret de M. Basset était le plus fréquenté de ces lieux de réunion : c'était celui où se rassemblait l'élite des ouvriers sous le rapport de l'habileté au travail, élite qui renferme souvent les brouillons et les meneurs. Doués de plus d'intelligence et plus aptes à suivre et à faire des raisonnements, mais pourtant ne possédant pas encore assez d'instruction pour reconnaître les erreurs de jugement et la fausseté du point de départ, ces ouvriers se laissent souvent abuser par des opinions erronées, mais séduisantes ; ils sont frappés par des raisonnements captieux et ne voient pas que le plus souvent ils reposent sur une impossibilité ou une erreur !

En ce moment où l'inaction du corps donnait plus d'activité à l'esprit, toutes les idées nouvelles devaient être accueillies par des hommes naturellement amis des nouveautés, et que leur situation actuelle avait aigris et disposés à se plaindre de la société. Les doctrines dont M. Dupré s'était entretenu avaient séduit quelques ouvriers à l'imagination ardente ; ils s'en rendaient les interprètes auprès de leurs camarades dont le désœuvrement leur faisait autant d'auditeurs. Les explications du docteur venaient donc à propos.

Parmi les diverses formes que prenaient les plaintes contre la société, était le reproche de créer et de maintenir l'inégalité entre les hommes. Fermant les yeux à l'évidence et ne voulant pas voir que l'inégalité est partout dans ce monde, qu'elle est une conséquence de la nature de l'homme, et l'une des principales causes de l'existence de la société, ces ouvriers s'obstinaient à la

regarder comme un produit de celle-ci et le résultat du vice des institutions. Le docteur avait trop d'intelligence pour ne pas voir le danger de ces idées. Sans trop s'en effrayer pour la société, qu'elles ne pouvaient jamais menacer sérieusement, croyait-il, à cause de leur fausseté, il s'en affligeait surtout pour ceux qui les adoptaient et dont elles empoisonnaient l'existence en les égarant à la poursuite de vaines chimères. Il accueillit donc avec empressement l'occasion de les combattre que le tailleur Michel Terrien lui offrit au commencement de la séance suivante. Michel, qui possédait une petite maison et un jardin, était bien loin d'accueillir aucune idée qui portât atteinte à la propriété, mais son esprit chagrin voyait avec peine tout ce qui avait plus d'aisance que lui. Aussi, tout en protestant de son respect pour la propriété, il ne put s'empêcher d'exprimer ses regrets de ce que la société établissait une aussi grande inégalité entre les hommes.

— Eh ! Messieurs, s'écria le docteur répondant à Michel ; quelle est donc au fond la source des plaintes qu'on entend de tous les côtés contre l'inégalité? Cette source, c'est un sentiment dont on a fait avec raison l'un des péchés capitaux, car c'est celui qui divise le plus les hommes, tout en torturant ceux qui l'éprouvent ; c'est la jalousie ou l'envie. Jalousie de ceux qui n'ont pas à l'égard de ceux qui ont ! Jalousie de ceux qui ont peu envers ceux qui ont beaucoup! Jalousie des petits envers les grands ! Jalousie du plus grand nombre envers le plus petit ! Il semble qu'on souffre moins de ce qu'on n'a pas que de la vue de ce que les autres possèdent. On dirait qu'on sera moins malheureux quand les autres seront descendus à notre niveau et qu'ils seront malheureux comme nous. Triste consolation que celle qui naît de la vue des souffrances des autres!

J'entends dire sans cesse que les choses iraient bien mieux, s'il n'y avait ni riches ni pauvres dans ce monde. J'ai déjà répondu à ces idées; mais sous l'erreur qu'elles contiennent se cache un sentiment fâcheux qui lui-même a sa source dans une erreur. Nous sommes jaloux de ce qui est mieux que nous, comme si ce que les autres possèdent était autant d'enlevé à nous-mêmes ; on rêve en conséquence l'égalité afin d'être débarrassé de la vue d'un spectacle incommode. Mais l'inégalité, qui

choque tant, est-elle donc quelque chose qu'on puisse faire disparaître à l'aide d'une loi ou d'un article du Code? Examinons et jugeons.

Jetons les yeux dans le monde: partout nous y voyons l'inégalité non-seulement chez l'homme, mais encore parmi les animaux et les plantes. Voyez le bœuf, le cheval, le chien, le chat, vous n'en trouvez pas deux qui se ressemblent à l'extérieur, ou qui aient même caractère, même docilité, même ardeur. Dans les plantes, la différence est plus grande encore : les arbres de la même espèce ne diffèrent pas seulement entre eux; essayez toutes les comparaisons possibles, vous n'arriverez jamais à trouver deux feuilles exactement pareilles. Mais chez l'homme quelle différence! C'est qu'aux qualités physiques s'ajoutent une multitude de qualités intellectuelles et morales qui font de l'homme l'être le plus complexe que l'esprit puisse imaginer. Énumérons un peu.

Différences physiques : les uns sont forts, vigoureux, bien portants; les autres sont faibles, chétifs, malingres, maladifs; l'un est capable de faire de longs efforts, l'autre est tout de suite épuisé. Quelques-uns arrivent au terme d'une longue vie, sans avoir éprouvé d'accident; d'autres sont de bonne heure atteints d'infirmités qui les mettent hors d'état de travailler, ou bien ils meurent avant le temps, laissant dans l'embarras une veuve et des enfants. Les uns ont de la souplesse et de l'agilité et sont aptes à tous les travaux du corps; d'autres, au contraire, sont lourds et pesants et ne peuvent se livrer qu'à des travaux grossiers.

Sous le rapport de l'intelligence, nouvelles différences plus importantes et plus nombreuses. L'un a l'esprit ouvert, il comprend facilement, il se rend compte des choses, en saisit les causes et les effets, les avantages et les inconvénients; l'autre a l'esprit lourd et épais, il comprend avec peine, voit les choses sans les remarquer, n'en tire aucune conséquence et ne sait pas en profiter. Quelques-uns ont une mémoire heureuse, ils retiennent tout; d'autres apprennent avec peine et ne retiennent rien. Celui-ci a l'imagination vive, un esprit inventif, il crée des combinaisons nouvelles, conçoit des entreprises, saisit les occasions et les fait naître; celui-là ne sait rien créer, ne tire parti de rien, et aperçoit les occasions quand elles lui ont échappé. Un

autre a le jugement sain; il voit bien les choses, n'entreprend rien de hasardé et réussit dans tout; son voisin, au contraire, a l'esprit faux, il entreprend à la légère, se lance étourdiment dans les entreprises et les compromet par son imprudence.

Sous le rapport du caractère et de la conduite, autres différences bien plus grandes et ayant des conséquences plus graves. Les uns sont actifs, laborieux, énergiques; les autres sont mous, indolents, paresseux; ceux-ci sont rangés, tempérants, économes; ceux-là sont dissipés, libertins, débauchés, amis des plaisirs; quelques-uns sont prudents, circonspects, pleins de prévoyance : ils calculent tout, prévoient toutes les chances; d'autres, imprudents, imprévoyants, téméraires, se lancent aveuglément dans les entreprises les plus insensées. Il y en a de bons et de méchants, de vertueux et de pervers; pour les uns tous les expédients sont bons, tandis que les autres n'emploient que les moyens approuvés par la morale; ceux-ci sont cupides, ambitieux, avides, insatiables, ils aspirent à tout et ne se contentent de rien; ceux-là sont simples, modestes, contents de peu, modérés dans leurs désirs; tandis que les uns sont bons, affectueux, prompts à obliger et qu'ils disposent tout le monde en leur faveur, les autres sont durs, égoïstes, haineux, ils blessent, ils irritent et éloignent ceux qui pourraient les aider. Ce tableau est-il exact, Michel?

— Je ne dirai pas le contraire, M. Dupré; nous voyons sans cesse ces différences entre les hommes; mais quelle conséquence en voulez-vous tirer?

— La seule conséquence qui en découle, c'est que la société, qui est la réunion des hommes, ne peut qu'être faite à leur image. L'inégalité, étant partout chez les hommes, doit être partout dans la société. Quand tu auras changé l'homme, tu pourras changer la société.

— Mais, fit observer M. Raymond, l'instituteur, interrompant pour faire une question relative à sa profession, est-ce que par l'éducation on ne peut pas modifier l'homme? L'éducation et l'instruction ont pour objet de rendre l'homme plus intelligent et plus instruit, plus honnête et plus vertueux; elles le disposent à plus de prudence et de modération; elles en font un homme plus laborieux, plus économe et plus habile. Est-ce que par là l'édu-

cation ne peut pas exercer une heureuse influence sur la société ?

— Bien au contraire, M. Raymond, et je suis bien aise que vous m'ayez fourni l'occasion de signaler ce moyen que la civilisation, qui multiplie les écoles, nous offre pour diminuer les causes naturelles d'inégalité. C'est par l'éducation que nous pouvons exercer sur la société l'influence la plus salutaire et la seule efficace, parce qu'elle améliore la société en commençant par améliorer l'homme! Nous tous, pères de famille, qui désirons le bien de la société et le bonheur de nos enfants, veillons donc soigneusement à leur éducation ; garantissons-les des défauts et des vices qui sont la principale cause de la misère, et donnons-leur l'instruction et les vertus qui sont la meilleure garantie de succès ici-bas. Mais, quels que soient nos efforts, n'espérons pas faire disparaître l'inégalité sur la terre ; ne le désirons même pas.

— Comment, M. Dupré, s'écrièrent Léonard, André, Michel et quelques autres ; vous nous défendez même de désirer l'égalité !

— Oui, mes amis, je dis que nous ne devons pas la désirer. Vous ne savez pas ce que serait la terre, si l'inégalité n'y existait pas. C'est elle qui provoque tous les efforts : en nous faisant connaître des commodités et des jouissances dont nous sommes privés, elle éveille en nous le désir d'y atteindre ; elle crée des besoins et excite au travail pour les satisfaire. Savez-vous pourquoi les progrès sont si lents dans la barbarie ? C'est que l'homme n'y a pas de terme de comparaison, il ne connaît que les besoins du corps les plus impérieux, et, quand il y a pourvu, il se repose et s'endort. Les désirs sont assoupis en lui parce qu'il n'a pas la vue des jouissances des autres. Supprimez l'inégalité dans la société, et alors les hommes retombent dans la torpeur et l'engourdissement du sauvage. Est-ce là ce que vous voulez ?

— Non, monsieur, dit Léonard. En désirant l'égalité, nous la voudrions avec le progrès et le bien-être ; nous ne voulons pas l'égalité dans l'apathie et la misère.

— Mais vous auriez beau faire, vous l'auriez malgré vous.

— Je ne pense pas, M. Dupré, reprit Léonard. Le sauvage ne désire pas et n'est pas stimulé à faire des progrès, parce qu'il ne connaît rien au-dessus de sa misérable condition. Il n'en se-

rait pas de même dans une société où l'on réaliserait l'égalité au sein du bien-être.

— C'est une erreur : l'égalité au sein du bien-être engendrerait l'indolence et l'apathie, bien plus que l'égalité de misère. Dans ce dernier état, l'homme est du moins poussé par le sentiment de ses besoins ; dans le premier, au contraire, il vit dans une condition satisfaisante et douce, il ne voit rien au-dessus et autour de lui qui puisse éveiller ses désirs, rien qui puisse exciter ses efforts. Content de son sort, il ne songe pas à en changer, il s'endort dans le bien-être. Malheur à lui dès lors! car dans la voie du progrès, quand l'humanité n'avance plus, elle recule.

Elle reculerait indubitablement, mes amis, dans ce système artificiel d'égalité ; au bien-être dont les hommes auraient pu jouir, succéderaient graduellement la pauvreté, l'indigence et la misère. En effet, Dieu a mis le bien-être à la disposition de l'homme, mais il n'existe pas naturellement sur la terre ; il est le fruit du travail des hommes, et toutes les richesses que nous voyons en ce monde sont l'œuvre du travail accumulé des siècles. Pour entretenir cette somme de richesses, même sans l'accroître, il faut de grands efforts, vous le savez. Quand le travail se ralentit, on consomme le capital sans le reproduire, et le pays s'appauvrit chaque jour ; le fonds commun s'épuise et disparaît pour faire place à une indigence universelle, comme c'est arrivé chez tant de nations autrefois florissantes et aujourd'hui déchues ou même éteintes.

Mais je ne vous ai fait voir encore que le moindre côté de la question. J'ai à vous montrer maintenant comment l'inégalité contribue directement au bien-être de tous les hommes, et combien son action sur la société est bienfaisante. Prenons des exemples. André, Léonard, Honoré, Michel, Bastien, Maurice, Martial et tant d'autres que je vois ici, vous êtes des ouvriers laborieux, intelligents et adroits ; on fait le plus grand cas de vous, et tout le monde regretterait de ne plus vous avoir à Mirebeau.

— Bien certainement, dirent presque tous les assistants.

— Merci, les amis, dirent ceux que M. Dupré avait nommés ; et nous, nous regretterions beaucoup de ne plus y être.

— Je suis donc bien loin de vouloir déprécier vos services,

reprit le docteur ; mais enfin dites-moi franchement, MM. Lenoir, Dubuisson, Blondeau, ne rendent-ils pas plus de services que vous au pays?

— Sans aucun doute, M. Dupré, dit Léonard, et vous auriez pu vous nommer avec eux.

— Merci de la politesse, Léonard.

— Ce n'est pas de la politesse, M. Dupré, ce n'est que la vérité, reprit Léonard, et une foule de voix l'appuyèrent.

— Merci, encore une fois, mes amis. Mais est-ce parce qu'ils ont de la fortune que ces messieurs ont rendu service au pays? Nullement ; ils ont de la fortune précisément par la même cause qu'ils ont fait du bien à Mirebeau. C'est qu'ils ont de l'intelligence, une activité infatigable, un esprit juste, de la sagacité pour distinguer ce qu'il faut faire ou ne pas faire, un coup d'œil prompt qui leur fait saisir les besoins de la société, de l'imagination pour trouver des dessins et des formes capables de plaire au public, un soin extrême de se tenir au courant des procédés nouveaux, une grande habileté pour maintenir leur fabrication au premier rang, enfin une vigilance extrême pour tout surveiller et tout voir. Est-ce vrai?

— C'est incontestable, dirent les ouvriers employés chez les fabricants que M. Dupré avait nommés, et avec eux beaucoup d'autres habitants de Mirebeau.

— Eh bien ! ce sont ces qualités qui les ont fait réussir, et non leur fortune. Nous avons vu bien d'autres fabriques élevées dans le pays par des hommes riches, qui n'ont pas pu tenir, parce qu'ils se sont placés dans de mauvaises conditions, qu'ils ont mal combiné leurs entreprises et n'ont pas su les diriger, parce qu'ils ont manqué d'habileté, de prudence, d'activité et quelquefois d'esprit de conduite. Les qualités des premiers font leur supériorité, et cette supériorité, qui a fait leur succès, est aussi cause de la prospérité dont cette commune a joui depuis vingt ans. Ces messieurs ont recueilli le fruit de leurs qualités et de leur talent, mais ils nous ont encore fait plus de bien, par la vie, l'activité, les capitaux qu'ils ont répandus dans le pays, par l'augmentation de valeur qu'ils ont donnée à tout ce qui existe à Mirebeau, de sorte que leurs ouvriers n'ont pas seuls profité de leur habileté et de leur esprit d'entreprise ; tous les habitants de la commune

en ont aussi recueilli les fruits, ils les recueillent tous les jours, et les recueilleront même après leur mort ; car le caractère du bien que font les hommes de ce genre est de laisser des traces durables après eux.

Ce que je viens de vous dire de ces messieurs, il faut le dire de tous ceux qui se distinguent par une supériorité intellectuelle et morale. Ces hommes supérieurs brisent heureusement bon gré, mal gré, le niveau d'égalité que la médiocrité envieuse voudrait faire passer sur l'espèce humaine. Si nous considérions toutes les professions, nous verrions dans toutes des hommes qui s'élèvent par leur mérite au-dessus de leurs semblables et rendent par là d'éminents services à la société.

Je ne veux déprécier aucun homme, ni aucun métier, je l'ai déjà dit ; toutes les professions sont utiles, nécessaires même, et ceux qui les exercent rendent service à la société, puisqu'ils pourvoient à des besoins ; mais les services de l'ouvrier, du cultivateur, du petit marchand, sont renfermés dans un cercle très-restreint ; ceux, au contraire, du fabricant dont l'intelligence crée du travail pour une infinité de bras ; du négociant qui répand au loin les produits de notre industrie et nous fournit en retour des denrées et des commodités qui manquent à notre pays ; de l'avocat dont l'éloquence et le talent pour débrouiller des actes défendent l'honneur et la fortune de ses clients ; du médecin (pardon si je fais allusion à ma profession), à qui ses longues études et son habileté à saisir la nature et les causes des maladies pour en trouver le remède, permettent de sauver la vie d'une foule de personnes ; du magistrat dont la prudence et le tact maintiennent l'ordre dans toute une province et en assurent la prospérité ; de l'ingénieur qui creuse les canaux et les ports, suspend les routes au flanc des collines, comble les vallées, perce les montagnes, et sait découvrir dans les entrailles de la terre des richesses ignorées, qui vivifieront un pays tout entier : ces services ne sont-ils pas infiniment supérieurs à ceux qui n'exigent que la force du corps ou la dose ordinaire d'intelligence possédée par tous les hommes ?

— C'est incontestable, dirent une foule de voix.

— Que serait-ce, reprit M. Dupré, si je vous parlais des intelligences d'élite encore plus rares, des savants dans tous les

genres, des génies dont les travaux font faire de grands progrès à l'agriculture, à l'industrie, aux sciences et aux arts? Dans cette sphère, ce n'est plus seulement à quelques personnes, à une commune, ni même à une province ou un pays que s'étendent leurs travaux; c'est à l'humanité tout entière. Qu'avons-nous qui ne soit le résultat des recherches de ces êtres privilégiés que Dieu a donnés au monde pour le guider dans la voie du progrès, et que les hommes dans leur reconnaissance ont nommés les bienfaiteurs du genre humain? Nous vivons sur un fonds qui est le fruit de leurs efforts et de leurs veilles; toutes les commodités dont nous jouissons, nous les leur devons, tout notre bien-être nous vient d'eux. Et nous voudrions que la société, qui en retire de si grands services, ne les récompensât pas autrement que vous, que moi, que le marchand, le boulanger, le journalier, le maçon, le tailleur, dont les travaux, sans doute, nous sont indispensables, mais dont les services ne s'étendent pas au delà de leur entourage? Je m'en rapporte à vous : serait-ce juste?

— Non, vraiment, s'empressa-t-on de répondre.

— Et cependant, messieurs, la société ne les récompense pas : tout au plus leur élève-t-elle quelquefois des statues après leur mort. Elle laisse aux hommes le soin de les rétribuer, persuadée qu'en dépit des clameurs de la médiocrité jalouse, ils sauront payer les services à leur valeur. Et le public qui crie parfois contre l'inégalité, mais qui est bien aise de profiter des avantages qu'elle lui procure, recherche ces hommes et s'adresse à eux de préférence; il s'indigne même quand l'État ne les met pas à leur place et ne les emploie pas avant tout autre. Ainsi dis-moi, Michel, quand tu as été menacé d'être privé de l'usage du puits voisin, pourquoi, au lieu d'aller à la ville, es-tu allé au chef-lieu consulter M. Boulard, qui fait payer ses consultations trois ou quatre fois plus cher que les autres avocats?

— Parbleu! c'est qu'avec lui j'étais sûr de mon affaire; je savais que quand il aurait parlé on ne me chercherait plus noise.

— Et tu as bien fait, Michel. Et toi, Honoré, quand ta fille cadette est tombée malade l'année passée, pendant mon absence, pourquoi as-tu fait venir M. Audran qui ne quitte pas la ville à

moins de 25 ou 30 francs, au lieu d'un autre médecin qui t'aurait fait payer sa visite 5 ou 6 francs?

— Ah! M. Dupré, c'est que ma fille était dangereusement malade; et, dans ce cas, voyez-vous, on n'y regarde pas. Et maintenant que M. Audran a sauvé ma fille, je ne regrette pas l'argent qu'il m'a demandé; je lui aurais donné ce qu'il aurait voulu.

— Cela montre que tu tiens plus à tes enfants qu'à ton argent, et cela te fait honneur. Mais, vous le voyez, mes amis, quoiqu'il vous arrive peut-être de murmurer contre les supériorités, vous êtes bien aises de les trouver au besoin, et vous savez alors payer leurs services ce qu'ils valent. Ces supériorités sont une conséquence des inégalités naturelles qui existent parmi les hommes : se plaindre qu'elles existent, c'est se plaindre du génie, du talent, du mérite, de tout ce qui fait le plus de bien à l'humanité. Félicitons-nous donc qu'il y ait de ces supériorités dans le monde, et s'il devait nous rester un regret, c'est qu'il n'y en eût pas davantage, parce qu'alors l'humanité ferait encore plus de progrès dans la voie du bien-être.

— Alors tout est pour le mieux dans le monde, dit M. Jarland, et nous ne pouvons rien désirer de meilleur; c'est consolant pour ceux qui ne sont pas des supériorités!

— Oui, M. Jarland, tout ce que Dieu a fait est pour le mieux, et il est très-consolant pour vous, pour nous tous, qu'il y ait des supériorités, parce que nous profitons des services que rendent ces hommes, non pas seulement quand nous leur en demandons et les payons, mais tous les jours et à tous les instants. Les services que nous leur payons ne sont rien en comparaison de ceux qu'ils rendent gratuitement à l'humanité. En effet, tous les progrès qui se font dans le monde, nous les devons aux hommes de talent et de génie. Or, à mesure que la science fait des progrès, et que l'industrie perfectionne ses moyens de production, le prix des objets baisse et ils tombent à la portée d'une foule de gens qui étaient forcés de s'en priver. Rappelez-vous combien de choses, il y a vingt ans encore, étaient presque exclusivement à la portée des riches à Mirebeau, et sont aujourd'hui à l'usage de tout le monde : le pain de froment, la viande, le vin, les souliers, les bas, les bonnes et chaudes étoffes, les vêtements élé-

gants de laine et de soie, et je ne sais combien de meubles et d'ustensiles utiles et commodes qu'on trouve aujourd'hui partout, sans oublier l'instruction, qui autrefois était le partage des classes aisées, et que les pères de famille les plus pauvres peuvent maintenant procurer à leurs enfants.

Dans une infinité d'industries, l'objet que le fabricant faisait payer 10 francs d'abord ne s'est plus payé que 8 francs, puis 6 ; il est tombé ensuite à 5, à 4, même à 3. Il en est une foule qui ne coûtent pas le quart, pas même le dixième de ce qu'ils valaient il y a trente ans. Chaque année, chaque mois voit tomber dans le domaine public une foule de procédés nouveaux et de moyens perfectionnés de fabrication, qui font la fortune de ceux qui les exploitent, tous mettant des commodités à la disposition d'une multitude d'individus qui étaient forcés de s'en priver auparavant. Eh bien ! ces avantages, nous les devons précisément aux intelligences d'élite, qui découvrent, qui inventent, qui transforment la matière et lui donnent une utilité inconnue avant eux, comme on l'a fait pour la vapeur, pour le gaz, pour l'électricité, et pour tant d'autres choses dont on ne tirait aucun parti, il y a un siècle. Quand ces inventeurs ont tiré un certain profit de leurs découvertes, elles tombent dans le domaine public, la concurrence s'en empare ; quelques esprits plus intelligents que d'autres les perfectionnent encore, et le produit, dont se servaient seulement quelques individus, devient un article d'un usage journalier pour toutes les classes de la société.

Du reste, Messieurs, ces avantages ne tiennent pas seulement à ce que les inégalités existent ; ils tiennent aussi à la concurrence, c'est-à-dire à la liberté qu'ont les mérites de toute espèce de se produire dans une société où chacun suit son penchant et choisit sa profession, librement, sans contrainte et sans contrôle, n'ayant à consulter que son aptitude, son intérêt et ses goûts. Aujourd'hui où il y a pour chacun liberté complète de prendre la profession qui lui convient, on se fait à son gré menuisier ou mécanicien, laboureur ou tisserand, et chacun, exerçant une industrie de son choix, y réussit mieux. Cela, pour le dire en passant, n'aurait pas lieu dans le système que rêvent quelques-uns, où l'État se chargerait de pourvoir à l'existence de chacun ; il devrait veiller à l'exercice de toutes les professions nécessaires aux

besoins de la société, ni plus ni moins, et surtout ne pas s'exposer à avoir à nourrir des bouches inutiles. Il dirait donc à l'un : « Tu veux être sculpteur en meubles, j'en suis bien fâché, mais je n'ai pas besoin de fauteuils ; va travailler à la terre ; » à un autre qui voudrait faire des carrosses : « Je le regrette beaucoup, mais tout le monde va à pied en ce moment, fais-moi des souliers. »

— Je comprends qu'il n'y aurait aucune espèce de liberté dans ce système, dit Léonard, mais la liberté actuelle n'est-elle pas celle de faire un mauvais choix et de se rendre souvent malheureux soi-même ?

— C'est vrai, Léonard, mais c'est toujours la conséquence de la liberté : qui dit liberté, dit possibilité de choisir bien ou mal. La liberté, dans les États civilisés comme le nôtre, entraîne la possibilité de faire des erreurs ; elle augmente donc la responsabilité morale de l'homme. Il doit s'éclairer, s'instruire, afin d'être moins exposé à se tromper, ou d'être plus tôt en état de changer s'il a fait un mauvais choix. Mais qui pourrait se plaindre de cette responsabilité avec la liberté qui l'accompagne ? Qui pourrait voir avec regret un état de choses où l'homme cesse d'être un esclave, une espèce de brute ou de machine, pour devenir véritablement un homme ?

— Assurément ce ne sera pas moi, répliqua Léonard avec ce sentiment de la dignité humaine qui ne l'abandonnait jamais, mais que parfois il appliquait mal. Cependant on ne peut pas dire que la liberté soit complète aujourd'hui. Moi, par exemple, qui n'ai pas de capitaux, pourrais-je m'établir banquier, comme M. Teulières, ou élever une fabrique, comme M. Lenoir, et faire leurs gros bénéfices ?

— Léonard, je commencerai par te faire remarquer que tu commets une erreur en regardant comme une atteinte à la liberté de ne pouvoir, dans toutes les conditions, embrasser la profession qu'on voudrait. Ce n'est pas la société qui s'y oppose ; c'est la force des choses, et la volonté de Dieu qui nous fait naître dans une condition ou dans une autre. Il y a des professions pour lesquelles il ne faut d'autre capital que de l'intelligence et des bras, celles-là sont à la portée de presque tous les hommes : il y en a qui exigent des capitaux plus ou moins considérables, celles-ci ne peuvent être embrassées que par les hommes

qui ont su acquérir ces capitaux. La société n'a rien à y voir.

Autrefois l'objection aurait été fondée. Il y avait toute espèce de restrictions à la liberté des professions, comme il y en a encore en différents pays. Il y avait des professions qu'on ne pouvait jamais embrasser sans être né dans une certaine condition. Presque toutes les professions étaient en outre réunies en corporations qui laissaient difficilement entrer dans leur sein. Il y avait des obstacles de toutes sortes pour s'y faire admettre ; il fallait remplir certaines conditions de temps et d'aptitude. Souvent le nombre des individus de chaque profession était limité, et, tant que ce nombre était au complet, nul ne pouvait y entrer. Les travailleurs trouvaient de très-grandes difficultés à passer de la condition d'ouvrier à celle de maître ou de fabricant. La *maîtrise*, c'est-à-dire le droit de travailler ou de faire travailler pour son compte, était soumise à mille entraves et se payait fort cher. Rien de cela n'existe plus en France depuis la fin du siècle dernier. Il n'y a plus d'autres obstacles au choix des professions que ceux qui résultent de la nature même des choses. Il n'y a plus de classes différentes dans notre société.

— Cependant, demanda André, on entend parler sans cesse de classes riches et de classes pauvres, de la classe bourgeoise et de la classe ouvrière. Qu'entend-on donc par là?

— On entend simplement par là l'ensemble des personnes placées dans les mêmes conditions de fortune. C'est une manière vicieuse de désigner les riches et les pauvres, ceux qui vivent d'un travail manuel comme les ouvriers, ou ceux qui occupent d'autres personnes comme les marchands, les fabricants, les chefs d'atelier. Mais il n'y a réellement pas de classes distinctes, puisque personne ne pourrait dire où commence la richesse ou la pauvreté, ce qui est la richesse pour l'un pouvant passer pour de la médiocrité aux yeux d'un autre. Il n'y a d'ailleurs aucune barrière entre ces classes, chacun passant librement de l'une à l'autre, l'ouvrier d'aujourd'hui pouvant devenir maître demain, tandis que le maître, par imprudence ou par malheur, peut redescendre à la condition de l'ouvrier. C'est ce que nous voyons tous les jours, et, sans sortir de cette commune, vous pouvez vous en rappeler de nombreux exemples.

Remarquez même, mes amis, que ce n'est pas un simple

changement de personnes qui a lieu, les uns prenant la place des autres. Non, à mesure que l'industrie se perfectionne et que la civilisation fait des progrès, le nombre de ceux qui n'ont que leur travail pour vivre diminue, tandis que celui des propriétaires augmente. Rien ne s'opposant plus à l'acquisition de la propriété, le nombre de ceux qui ont part à ses avantages va chaque jour croissant; il a plus que triplé depuis le siècle dernier. Aujourd'hui le sol de la France est divisé en 127 millions de parcelles, formant un total de 13 millions de cotes foncières, portées au rôle des contributions.

— Oui, dit Léonard ; mais plusieurs de ces cotes sont payées par le même propriétaire, qui est souvent très-riche et en a un très-grand nombre. Ainsi cela ne nous dit pas combien il y a d'individus qui participent à la propriété de la terre.

— Ton observation est juste, Léonard ; mais je vais te donner l'explication que tu demandes. Sur ces 13 millions de cotes foncières, il y en a plus de 7 millions qui n'atteignent pas 10 francs de contributions, preuve qu'elles appartiennent à de tout petits propriétaires. Ce n'est pas tout : d'après les derniers renseignements recueillis par l'administration, il existe en France 5 millions et demi de petits propriétaires cultivant eux-mêmes leur bien, 800,000 fermiers et métayers, propriétaires, et autant de journaliers qui sont eux-mêmes propriétaires; ce qui fait plus de 7 millions de propriétaires cultivateurs. Enfin le nombre des maisons bâties, qui, il y a trente ans, n'était que de 6 millions et demi, est aujourd'hui d'un peu plus de 7 millions et demi; les parcelles attenantes à ces maisons, qui ne dépassaient guère 16 millions à la même époque, s'élèvent actuellement presque à 19 millions. Or, ces parcelles sont essentiellement le lot des gens peu aisés, comme vous pouvez en juger vous-mêmes à Mirebeau.

— D'après cela, dit André, il y a en France bien plus de gens qui sont propriétaires, que de gens qui n'ont rien. Je ne l'aurais jamais cru.

— C'est pourtant l'exacte vérité ; et si l'on entend s'élever contre la société tant d'accusations injustes, c'est qu'on ne connaît pas les choses comme elles sont. Ainsi, en réalité, on peut dire que dans les campagnes, l'immense majorité de la popula-

tion possède quelque chose. Ce n'est guère que parmi les ouvriers des villes, et surtout dans les localités manufacturières, que l'on trouve encore beaucoup d'individus ne participant pas à la propriété du sol.

Mais voyez encore que d'heureux changements s'opèrent dans leur condition! Ainsi, dans l'industrie, que de travailleurs se sont élevés, depuis trente ans, de la condition d'ouvriers à celle de maîtres! En voici un exemple. En 1818, il y avait en France 847,000 patentés, et en ce moment, il y en a presque 1,800,000, environ un million de plus. C'est-à-dire que, depuis que nous avons la paix, chaque année plus de 30,000 ouvriers arrivent à la condition de patrons. Il y a ainsi chaque année plus de 30,000 familles dont la position s'améliore. Qu'on ne dise donc plus que les choses sont tellement organisées aujourd'hui qu'on ne peut pas sortir de la condition où l'on se trouve quand cette condition est malheureuse, et que lorsqu'on est né pauvre on est condamné à vivre et à mourir pauvre. Rien n'est plus faux.

— Il est cependant bien difficile de devenir riche, quand on ne l'est pas par ses parents, dit Honoré Buquet.

— C'est vrai, Honoré: aussi vous ai-je dit que les grandes fortunes étaient presque toujours l'œuvre de plusieurs générations successives; c'est pour cela que nous devons travailler à fonder l'avenir de nos enfants. Mais il n'est pas nécessaire d'être riche pour être heureux. Cherchons d'abord à acquérir le bien-être et l'aisance, et si nous le voulons bien, soyons persuadés qu'à moins de malheurs imprévus que Dieu nous enverrait, nous y parviendrons.

— Comment donc faire, M. Dupré? dirent plusieurs voix; car nous le voulons bien, et nous n'y parvenons guère.

— C'est que vous ne le voulez pas assez, mes amis, c'est-à-dire que vous ne le voulez pas d'une volonté ferme. Qui veut la fin doit vouloir les moyens. Or les hommes, tout en voulant la fin, ne prennent pas toujours les moyens d'y arriver.

— Quels sont donc ces moyens, M. Dupré?

— Il serait un peu long de vous les indiquer, et déjà l'heure est bien avancée aujourd'hui.

— C'est égal, M. Dupré; dites toujours.

— Eh bien ! puisque vous le voulez, je vais vous les indiquer, au risque de vous retenir trop longtemps. Ces moyens sont le travail, l'ordre, l'économie, la prévoyance, l'instruction. Avec cela on arrive toujours, mais il faut tout cela, car ceux qui ont simplement du bonheur, sont bien peu nombreux. Que de gens se plaignent de leur pauvreté, qui ne devraient s'en prendre qu'à eux-mêmes ! Ce n'est pas en travaillant quelques heures par jour ou quelques jours par semaine qu'on se procure de l'aisance. Pour avoir du repos et de l'aisance un jour, il faut commencer par se donner de la peine, et ne pas faire comme tant de gens qui veulent se donner d'abord du bon temps. Voyez tous ceux qui ont de l'aisance ou de la richesse : sauf de bien rares exceptions, comment l'ont-ils acquise ? Ou eux, ou leurs pères, tous ont rudement travaillé, se levant de bonne heure, se couchant tard, les premiers et les derniers à l'ouvrage, et, quand ils n'ont plus eu à travailler de leurs mains, toujours actifs, jamais en repos, aux champs dès le matin avec leurs ouvriers pour régler le travail, aux champs encore à midi pour diriger la besogne, et le soir, quand tout le monde s'était couché, travaillant encore pour tenir leurs écritures et mettre leurs comptes en ordre.

Car le travail ne suffit pas sans l'ordre qui tire parti de tout et ne laisse rien perdre ; l'ordre fait qu'on est toujours prêt et qu'on tire parti de toutes les circonstances. Il n'y a pas de maison que l'ordre ne contribue à faire prospérer ; il n'y en a pas une que le défaut d'ordre ne ruine ou n'appauvrisse. Voyez tels et tels que je pourrais vous citer dans la commune, mais que vous nommerez assez sans moi. A quoi ont-ils dû leurs pertes ? Au défaut d'ordre. Chez eux, rien ne se fait bien ou à temps ; tout se perd, tout se brise, tout se détériore ; il faut sans cesse acheter, réparer, renouveler.

L'économie est peut-être plus importante encore que l'ordre, car elle est plus difficile. En effet, on travaille pour se procurer des commodités et des jouissances, et la première condition est de s'en priver. C'est que la vieillesse est seule le temps du repos et du bien-être ; la jeunesse est celui du travail et des privations. Voilà ce que ne veulent pas comprendre les jeunes ouvriers ; ils ne pensent pas assez qu'il faut s'y prendre de bonne heure pour

assurer le repos de la vieillesse. Tant qu'ils sont jeunes, ils dépensent ce qu'ils gagnent, sans penser à l'avenir ; l'âge et les infirmités viennent ensuite les surprendre, avant qu'ils aient eu le temps de se procurer non pas le bien-être, mais les ressources les plus indispensables.

Mes amis, l'aisance se fonde de longue main, et, pour y parvenir, rien n'est à dédaigner ; il n'y a pas de petites économies, vous l'avez entendu dire bien des fois. Un sou épargné est un sou gagné. Un sou ! qu'est-ce que cela ? dit-on : cela ne vaut pas la peine d'y faire attention. Un sou ! par jour, ne l'oubliez pas, fait 18 fr. 25 centimes par an ; cinq sous par jour font 91 fr. 25 centimes, c'est-à-dire bien près de 100 francs. Cinq sous seulement par jour économisés pendant dix ans donnent, avec les intérêts accumulés, 1,147 fr. 74 centimes au bout de dix ans ; 1,969 fr. 30 centimes, ou bien près de 2,000 francs, au bout de quinze ans ; 3,017 fr. 27 cent. après vingt ans. Dix sous par jour donneraient le double, ou 2,300 francs après dix ans ; presque 4,000 francs après quinze ans, et plus de 6,000 francs au bout de vingt ans.

— Comment, autant que cela, M. Dupré ? nous ne l'aurions jamais cru, dirent beaucoup d'assistants.

— C'est que vous ne connaissez pas la puissance de l'économie et des intérêts accumulés. Mais c'est très-vrai, et le calcul est aisé à faire. Avec une partie seulement des sommes que je viens de vous indiquer on peut s'établir, faire un petit commerce, acheter une maison, un champ ; on a le noyau d'une petite fortune ; le plus difficile est fait, car vous savez qu'en tout le commencement est le plus difficile. Or, je dis qu'étant jeune, et avant le mariage, il n'y a aucun de vous, parmi ceux qui gagnent le moins, qui ne puisse économiser ces cinq sous par jour ; ce serait dix sous pour les autres.

Que faudrait-il pour cela ? Supprimer quelques dépenses superflues qui, en réalité, n'ajoutent rien à votre bien-être, le tabac et la pipe, le petit verre le matin, sans compter celui qu'on prend quelquefois à midi et le soir, le verre de vin qu'on offre à chaque instant à un camarade, comme si on ne pouvait pas causer avec lui et lui témoigner ailleurs qu'au cabaret le plaisir qu'on éprouve à le voir ; et le chômage du lundi, et la fréquentation des bals et des lieux publics, des foires et des

marchés, et les dépenses de toilette, et l'achat d'une foule de choses de peu de valeur sans doute, mais qui, à force de se renouveler, finissent par devenir très-coûteuses. Que de circonstances où l'on pèche contre l'économie par habitude, par irréflexion, sans le savoir et sans le vouloir ! Calculez, et dites s'il y en a un seul d'entre vous qui ne puisse économiser ces cinq sous par jour. Si je parlais à des ouvriers de la ville, je dirais, dix sous, quinze sous, vingt sous, et même plus.

— Savez-vous qu'à ce compte, la vie ne serait qu'un tissu de privations ? dit une de nos anciennes connaissances, Paul Boitard, dont la tempérance et l'économie n'étaient pas les qualités dominantes.

— Tu trouverais peut-être plus commode, reprit M. Dupré, de t'amuser pendant que tu es jeune, et de venir ensuite réclamer à ceux qui ont bien travaillé une partie de ce qu'ils ont, mais ce n'est pas juste. Si tu ne veux pas te priver maintenant, mon garçon, ne te plains pas si tu es forcé de te priver quand tu seras vieux. Rien ne s'obtient sans peine dans ce monde, et la fortune encore moins. Si vous pensiez tous davantage à l'avenir, il vous en coûterait moins de vous priver dans le présent. Et quand viendraient les maladies, les accidents, les chômages forcés ou les disettes, comme en ce moment, vous seriez moins dépourvus, vous éprouveriez des privations moins cruelles. Quoi que vous gagniez, dépensez donc toujours quelque chose de moins, c'est le moyen de ne jamais être dépourvu.

Si vous pensiez davantage à l'avenir, vous dirai-je encore, vous ne commettriez pas toutes ces imprudences qui amènent des maladies, des blessures ou des infirmités, ni ces excès qui ruinent si souvent votre santé. Si vous pensiez à l'avenir, vous ne prendriez pas, avant de vous marier, ces habitudes de dépenses, qui vous rendent ensuite l'économie si difficile quand vous êtes en ménage, et qui font que tant d'ouvriers ajoutent alors à leurs fautes le tort bien plus grave de laisser leur famille dans le besoin, en continuant la vie de dissipation qu'ils ont menée auparavant. Vous ne sauriez croire, mes amis, combien ces habitudes de dissipation et d'intempérance sont funestes aux jeunes ouvriers ; elles deviennent un besoin pour eux, et rendent encore plus pénible la vie toujours austère du père de famille. Une de

ces mauvaises habitudes dont je n'ai rien dit encore, est la déplorable coutume de faire son tour de France.

— Comment! s'écria Paul Boitard, qui en était revenu récemment. Vous voulez nous empêcher de voir du pays! Et comment l'ouvrier apprendra-t-il son état?

— En travaillant dans un bon atelier, Paul. Le tour de France et le désir de s'instruire ne sont souvent qu'un prétexte pour satisfaire sa curiosité, un désir d'indépendance d'un jeune homme qui cherche à se soustraire à la tutelle de ses parents, et aussi le besoin de changer de place. Mais après plusieurs années de tour de France, un ouvrier revient aussi pauvre qu'il était parti; il n'a pu faire aucune économie, et le plus souvent il a ramassé les défauts de tous les lieux qu'il a parcourus. Voulez-vous savoir comment on apprend son état? C'est en restant chez soi, auprès de ses parents, afin d'être toujours à portée de profiter de leurs conseils. Je ne dis pas que, selon les localités, on n'ait besoin, pour devenir un ouvrier habile, d'aller dans une ville où l'on pourra trouver à exécuter des travaux plus variés, afin de s'initier à tous les secrets de son état. Mais on atteindra ce but en allant dans un seul lieu et en s'y fixant pour tout le temps nécessaire. C'est ce qu'a fait M. Saujon, à qui je demande la permission de le citer pour exemple. Après avoir fait son apprentissage ici chez le père Ducoutre, qui n'était pas fameux, comme vous savez, il est allé à Rouen, où il avait un oncle : il y est resté quatre ans sans en bouger, et ensuite il est revenu ici. Vous savez tous s'il y a un menuisier plus habile.

— Vous me faites un compliment que je ne mérite pas, dit M. Saujon.

— Ce n'est pas un compliment, M. Saujon, c'est une justice que tout le monde vous rend, et vous pourriez encore nous servir d'exemple pour ce que je vais dire. Car l'habileté, je ne veux pas vous le cacher, mes amis, l'intelligence et l'instruction sont encore au nombre des moyens nécessaires pour réussir. Le travail, l'ordre et l'économie sont beaucoup sans doute; avec cela on parvient toujours à vivre et à faire vivre sa famille. Mais cela ne suffit pas pour faire sa fortune; il y faut toujours de l'intelligence et beaucoup d'intelligence. Voyez tous ceux que vous avez vus réussir autour de vous, en agriculture comme en

industrie : ce sont tous des hommes intelligents. Leurs champs sont les mieux cultivés, ils suivent les meilleurs procédés; ce sont eux que vous avez vus les premiers marner leurs terres, plâtrer leurs prés et faire des prairies artificielles. Ils ont toujours exercé leur esprit en même temps que leurs bras. De même, pour les autres ouvriers, ceux que vous avez vus prospérer, quand d'ailleurs ils avaient les qualités requises, c'étaient le charpentier le plus habile, le cordonnier dont la chaussure était le plus solide, le tisserand qui faisait le mieux la toile. Il en coûte sans doute à l'amour-propre d'un homme de se dire qu'il ne fait pas aussi bien qu'un autre et que, s'il ne réussit pas comme lui, c'est qu'il n'est pas aussi capable. On aime mieux s'en prendre aux circonstances, au sort, aux hommes, à tout, excepté à soi-même; on ne veut pas se résigner.

Ce n'est pas à dire pour cela que l'ignorant doive rester ignorant, tant s'en faut. Je dis seulement qu'il faut se résigner à en voir de plus habiles, de plus capables et de plus intelligents que nous, parce que l'intelligence est un don de Dieu qui la répartit à chacun dans la mesure qu'il lui plaît. Mais il nous en a donné notre part à tous, et c'est à nous à la faire fructifier par l'instruction. Aujourd'hui la société nous en offre à tous les moyens par les écoles qu'elle a ouvertes dans les moindres villages. Si nous n'en profitons pas davantage, nous ne devons nous en prendre qu'à nous-mêmes. En mettant l'instruction à la portée de tout le monde, la société tend à détruire la plus grande cause d'inégalité qui existe entre les hommes; elle a renversé la dernière barrière qui pourrait s'opposer à ce que de la condition la plus humble on s'élève à la plus haute, si l'on a réellement en soi l'aptitude pour y prétendre.

Si nous ne profitons pas de la facilité que nous avons de nous instruire, nous sommes d'autant plus coupables que l'instruction n'est pas seulement un avantage, elle est une nécessité aujourd'hui. Quand presque tous les hommes ont de l'instruction, comme c'est le cas maintenant, celui qui n'en a pas est dans une position défavorable; il lui est de plus en plus difficile de soutenir la concurrence, il est dédaigné, il a le dessous partout. Mettons-nous donc, par le développement de notre intelligence, en état de lutter à armes égales dans le monde : c'est par là

surtout, et par nos qualités morales, que nous combattrons les effets des inégalités naturelles.

DOUZIÈME ENTRETIEN.

LES RAPPORTS DES HOMMES CONSISTENT DANS DES ÉCHANGES DE SERVICES.

Rien de nouveau n'était survenu à Mirebeau depuis les douloureux événements que nous avons racontés et la suspension presque complète des travaux. Les habitants s'étaient empressés, chacun dans la mesure de ses moyens, de venir en aide aux familles que la fermeture des ateliers mettait le plus dans la gêne. Aux dons abondants qu'ils distribuaient ou faisaient distribuer par le curé aux plus malheureux, les propriétaires aisés, tels que MM. Valcour, Dupré, Duroure, Ravaud, Bertrand, ajoutaient le secours le plus utile, le travail. Ils profitaient de la circonstance pour faire faire sur leurs propriétés des travaux qu'ils n'auraient peut-être pas entrepris sans cela. Sur le conseil de M. Dupré et la proposition de M. Valcour, la commune s'était imposée et avait même contracté un emprunt afin de faire exécuter sur son territoire des travaux projetés depuis quelque temps, mais ajournés faute de ressources suffisantes. On avait profité du retour du beau temps, et dès le commencement d'avril on s'était mis à l'œuvre. Les ouvriers les plus nécessiteux de Mirebeau y avaient trouvé une ressource précieuse dans leur détresse.

Il était pénible sans doute, pour une partie des ouvriers, de se livrer à un travail si différent de celui auquel ils étaient habitués, et naturellement bien moins rétribué en raison de son peu de valeur. Cependant ils s'estimaient heureux de trouver, dans ces conjonctures difficiles, une occupation qui procurait du moins du pain à leur famille. Ils commençaient à comprendre par expérience la vérité de ce que leur avait dit M. Dupré, que dans les temps malheureux, les pauvres ne peuvent être aidés que sur le surplus des riches. Si quelques-uns avaient autrefois

accusé la richesse, ceux qui étaient de bonne foi en appréciaient maintenant l'utilité.

Le blé, du reste, se maintenait toujours à un prix élevé; les troubles précédents auraient même suffi pour le faire enchérir. Ils avaient inspiré une telle crainte, que deux marchés se passèrent sans que personne osât y porter des grains. Cependant, comme le maintien d'une force armée avait fini par ramener la sécurité, quelques voitures se montrèrent au troisième marché, et un peu plus au suivant. Les nouvelles venues des autres points de la France prévinrent heureusement l'augmentation que cette rareté des grains sur le marché aurait amenée. On apprenait que de grandes quantités de blé arrivaient de la Russie, et que des quantités plus considérables étaient attendues d'Amérique : désormais les approvisionnements permettaient d'attendre sans crainte la récolte prochaine.

Le docteur Dupré ne manquait jamais, au commencement de chacune de ses conférences, de donner à son auditoire les nouvelles qu'il savait de nature à tranquilliser les esprits; elles se répandaient ensuite avec rapidité dans toute la commune. Après avoir parlé des arrivages de grains qui faisaient espérer une baisse prochaine du pain, il reprit le sujet de ses entretiens.

— Nous avons vu, dit-il, que le travail est la source de la richesse ; c'est par le travail que l'homme s'élève à la propriété, et c'est du travail que lui vient tout ce qu'il possède. Les questions qui se rapportent au travail ont donc pour nous tous une grande importance; c'est à ce titre que nous devons nous en occuper. Et d'abord, qu'est-ce que travailler?

— C'est faire quelque chose avec ses bras ou ses mains, dirent beaucoup d'assistants.

— Pas toujours, mes amis, vous allez le voir. Un homme travaille toutes les fois qu'il fait des efforts du corps ou de l'esprit. Ainsi, l'homme qui porte des fardeaux, celui qui taille la pierre, qui forge le fer ou abat des arbres, celui qui fait aller une navette, tous ces hommes travaillent avec les muscles de leur corps. Mais l'avocat qui étudie les lois pour défendre une cause, le médecin qui réfléchit sur les symptômes d'une maladie pour trouver comment on doit la traiter, le savant qui calcule la force de la vapeur nécessaire pour faire aller une machine, ceux-là travaillent avec

leur esprit, et ce travail, quoique d'une autre nature que le travail manuel, n'en est pas moins pénible et surtout difficile. Voici, par exemple, M. Raymond, qui ne travaille pas des mains comme la plupart d'entre vous, et qui cependant, en se consacrant à élever et instruire vos enfants, exerce la profession la plus pénible et la plus assujettissante que je connaisse, et pour laquelle nous ne saurions trop lui témoigner de reconnaissance.

Mais, pour que le travail mérite ce nom, il doit avoir un but utile et tendre à rendre service à celui qui travaille ou à d'autres. Le chasseur qui se promène un fusil sur l'épaule ne travaille pas, bien qu'il se fatigue beaucoup. Un homme peut quelquefois se livrer à un travail utile pour lui, mais nuisible aux autres, comme serait de faire de la fausse monnaie; mais, à part de rares exceptions, le résultat du travail est toujours bienfaisant pour l'humanité.

Le travail devant avoir un but utile, tout travail qu'on entreprendrait pour produire une chose qu'on peut avoir sans aucun effort, serait un travail perdu. Ainsi, fermer les fenêtres en plein midi, et remplacer la lumière du soleil par une lampe ou du gaz, serait insensé. Faire à grands frais ce qu'on peut faire sans peine est aussi du travail perdu: tel serait le cas d'un homme qui pouvant porter un poids de 500 kilogrammes sur une charrette en une seule fois, s'obstinerait à le porter à bras en vingt voyages, à 25 kilogrammes chaque fois ; il se fatiguerait énormément sans faire plus de travail.

— Mais ce serait absurde, dit Michel; personne ne peut avoir une pareille idée.

— Tu crois cela absurde, Michel, et tu as raison. Cependant bien des hommes soutiennent des idées analogues, toi le premier.

— J'en doute, M. Dupré.

— Je te le ferai voir plus tard, Michel, mais continuons. Dans une société civilisée comme la nôtre, tous ceux qui participent à ses avantages, doivent les payer en travaillant pour elle.

— Ainsi, les riches qui ne travaillent pas, manquent à leur devoir, je l'avais bien dit, s'écria Léonard.

— N'allons pas trop vite, Léonard, reprit M. Dupré. D'abord il y a bien peu de riches qui ne fassent réellement rien. En outre, rappelons-nous ce que nous savons déjà. Et, par exemple, si tu

parviens par ton travail à te procurer les moyens de te reposer quand tu seras plus âgé, trouverais-tu juste que les travailleurs d'alors vinssent te reprocher ton oisiveté, et dire que tu manges la substance des autres ?

— Mais certainement non, M. Dupré, puisque je me serais procuré par mon travail ce que je dépenserais.

— Eh bien ! mon ami, c'est précisément le cas des riches : ou ils ont acquis leur richesse, ou ils l'ont reçue de leurs parents ; dans l'un ou l'autre cas, ils ont payé d'avance leur dette par eux ou par leurs pères, puisque leur fortune est l'excédant d'un travail économisé par eux ou par leurs ancêtres. Voilà ce qu'il ne faut pas oublier. Il faut aussi vous rappeler qu'il y a plusieurs espèces de travaux, celui des mains et celui de l'esprit : l'un et l'autre sont utiles à la société, dont l'existence est fondée sur les services que les hommes sont appelés à se rendre.

L'homme a des besoins de toute espèce, et il cherche à les satisfaire. Or, Dieu a voulu qu'il n'en pût satisfaire aucun sans prendre de la peine : il ne peut pas même se reposer sans avoir auparavant travaillé pour se procurer un abri, car il s'exposerait à des maladies en se couchant sur le sol nu et en plein air. Mais, qui dit satisfaction d'un besoin, dit jouissance, puisque l'homme jouit toutes les fois qu'il satisfait ses besoins ou ses désirs. Il faut donc que l'homme achète d'une manière quelconque ses satisfactions ou ses jouissances, mais il cherche à les acheter le moins cher qu'il peut, et de ce désir résultent tous les progrès qui s'accomplissent sur la terre.

Nous avons vu que si l'homme était seul, si chacun devait tout faire par lui-même et passer à tout instant d'un travail à un autre, il prendrait une peine infinie, et, après tout, il serait très-mal nourri, très-mal logé, très-mal vêtu ; il n'aurait pas la millième partie des jouissances que l'homme le moins fortuné des sociétés modernes se procure à bien moins de frais. C'est qu'heureusement l'homme n'est pas seul sur la terre. Comme tous ont les mêmes besoins, ce qui est utile à l'un est aussi utile aux autres. Si donc, par une circonstance quelconque, par le fait d'une aptitude spéciale, l'un d'eux a fait ou s'est procuré d'un certain objet plus qu'il n'a besoin pour sa consommation ; si en même temps un second, un troisième se trouvent aussi

avoir fait d'un second, d'un troisième objet, plus qu'ils n'ont besoin, chacun d'eux troquera une portion du produit de son travail pour une portion de celui des deux autres. Ils auront ainsi fait un échange et se seront rendu mutuellement service.

A partir de ce moment chaque homme s'aperçoit bientôt qu'il a avantage à se livrer à la production d'un seul objet ; car, avec ce seul objet, il peut, par l'échange, se procurer tous ceux dont il a besoin. En même temps, en s'occupant exclusivement de la production de cet objet, il en obtient à lui seul une bien plus grande quantité que ne pourraient en produire, en se livrant à d'autres occupations, ceux dont il reçoit d'autres produits en échange. Tous, par ce moyen, se trouvent produire davantage, avoir plus de produits à échanger; ils retirent donc tous de leur travail plus de satisfactions ou de jouissances. Ainsi l'échange a amené la *division du travail*, c'est-à-dire que les travaux qui se faisaient par un seul sont maintenant divisés entre plusieurs. La division du travail, à son tour, facilite et multiplie les échanges, et, à mesure que les échanges se multiplient, la somme des jouissances de chaque homme augmente. Division du travail, échange des produits, satisfaction plus grande et plus facile des besoins de l'homme, tout cela se lie; ces trois choses marchent parallèlement.

— Mais, dit M. Gagelin, à qui le sujet traité paraissait de sa compétence, vous parlez d'échange de produits, comme si les hommes échangeaient toujours entre eux des produits. Il me semble, au contraire, qu'ils font rarement des échanges, et que presque toujours ils font des ventes et des achats.

— C'est possible pour vous qui vendez des médicaments, dit André; mais pour moi, qui suis ouvrier, je travaille et ne vends pas. Quant à acheter, je vous assure que ça ne m'arrive pas aussi souvent que vous le dites, surtout par le temps qui court.

— Vous avez tous deux raison, chacun dans votre sens, répondit M. Dupré ; mais vous avez tort en considérant les choses d'un point de vue trop étroit. Remarquez que j'ai commencé par vous dire que les hommes échangent entre eux des services : c'est pour me faire comprendre que j'ai parlé d'un échange de produits, parce que les hommes ont en effet commencé par là. Mais, pour parler plus exactement, disons que les hommes

échangent entre eux des services et que la société a pour objet un échange de services.

— Il me semble pourtant, reprit M. Gagelin, que ce n'est pas tout à fait vrai. Quand je vais à la forge acheter une marmite ou un mortier de fonte, et que je donne de beaux et bons écus pour ces ustensiles, il me semble que je rends service à M. Blondeau, et qu'il ne m'en rend pas.

— Et moi, dit à son tour M. Duroure, quand je loue un garçon de labour, il me semble aussi que c'est moi qui rends service, et non pas lui.

— Eh bien ! vous vous trompez tous deux, vous allez le voir. Dites-moi, M. Gagelin, pourquoi achetez-vous des marmites ou des mortiers ?

— C'est pour m'en servir.

— Et vous, M. Duroure, pourquoi prenez-vous un garçon de charrue ?

— Pour labourer mes terres, cela va sans dire.

— Donc, si vous, M. Gagelin, vous achetez des marmites ou des mortiers, c'est que vous en avez besoin, et M. Blondeau vous rend service en vous en fournissant. Et vous, M. Duroure, si vous louez un garçon de charrue, ou le prenez *à votre service*, car vous dites ainsi habituellement, c'est que vous en avez besoin, parce que vous ne voulez pas labourer vos champs vous-même. Jean-Claude vous sert donc, il vous rend service en labourant pour vous.

— Mais, si je n'avais pas pris Jean-Claude, j'en aurais pris un autre, et mes terres seraient également labourées.

— Eh bien ! ce serait un autre qui vous aurait rendu le service de les labourer, voilà toute la différence. Si vous avez pris Jean-Claude, c'est que vous le connaissiez pour un garçon honnête, laborieux, et qui ne boit pas. Il vous a rendu service en faisant bien votre besogne, comme vous lui avez rendu service en le prenant. De même, M. Gagelin, vous auriez pu acheter vos mortiers ailleurs. Si vous les avez achetés chez M. Blondeau, c'est que probablement vous les avez trouvés à meilleur marché, ou meilleurs, ou que vous avez trouvé plus commode de les prendre chez lui que de les faire venir de plus loin. Dans tous les cas, vous aviez besoin de mortiers, et M. Blondeau, qui en fabrique, a

besoin d'en vendre. Vous vous êtes rendu tous deux service, vous en lui prenant sa marchandise, lui en vous la vendant. Quant à toi, André, qui te récriais à l'idée de vendre et d'acheter, parce que tu n'as rien à vendre, dis-tu, crois-tu donc que tu ne vends rien ?

— Mais certainement, M. Dupré, vous savez bien que je ne fais aucun commerce.

— Eh! mon ami, ton erreur consiste à croire que tu ne vends rien, parce que tu ne fais pas ce qu'on appelle du commerce. Que faisais-tu donc quand tu étais à la fabrique ?

— Je travaillais, tout le monde sait cela.

— Et que te donnait-on pour ton travail ?

— De l'argent, parbleu, quoiqu'on ne m'en donnât pas autant que j'aurais voulu.

— On te donnait donc de l'argent pour ton travail, comme on en donne à M. Gagelin, à M. Blondeau, bien qu'ils trouvent comme toi qu'on ne leur en donne pas assez pour leur marchandise. Si M. Blondeau vend ses marmites, toi tu vends ton travail, voilà toute la différence, mais vous vendez tous deux.

— D'après cela, reprit Léonard, le travail devrait être assimilé à une marchandise, et l'ouvrier serait un marchand comme un autre, avec cette différence que sa marchandise serait un travail à faire, au lieu d'un travail fait. Mais savez-vous, M. Dupré, que j'aime assez cette manière d'envisager les choses ; elle nous relève, nous autres ouvriers, à nos propres yeux et à ceux des autres ; et, sauf la différence de fortune, elle n'établit aucune différence entre les maîtres et les ouvriers.

— Tu as parfaitement raison, Léonard, et il n'aurait jamais dû en être autrement. Cela même n'aurait pas lieu si les hommes n'avaient pas la déplorable habitude de s'arrêter à des mots, au lieu d'aller au fond des choses. Les ouvriers, il faut bien vous le dire, ont aussi trop souvent le tort d'entretenir ces idées fausses, par leurs manières et leur langage, qu'ils se plaisent, dirait-on, à rendre grossiers à plaisir, faisant presque croire ainsi qu'ils sont d'une race différente des bourgeois, tandis que, par l'instruction et l'éducation qu'ils reçoivent dans les écoles, il leur serait si facile d'acquérir les bonnes manières et le langage convenable, qui les rendraient tout à fait les égaux des hommes des classes plus

aisées. Permettez-moi de vous le dire en passant, mes amis, vous ne sauriez croire combien vous vous faites tort en conservant ces mauvaises habitudes. Cette grossièreté presque affectée de manières est l'une des choses qui nuit le plus à l'amélioration de votre condition.

Mais, pour en revenir à notre sujet, j'ajouterai qu'une autre considération qui tend à vous relever les uns les autres, c'est que les maîtres et les ouvriers échangent entre eux des services. Si, par exemple, quand l'ouvrage va, M. Lenoir a besoin d'ouvriers pour faire son travail, de votre côté, vous avez besoin de travailler pour vivre. M. Lenoir vous rend donc service en vous donnant de l'ouvrage, et vous lui rendez service à votre tour en faisant son travail.

Je pourrais de même passer en revue tous les états, et je vous ferais voir que dans tous les rapports des hommes il y a toujours échange de services. Ainsi, vous allez trouver un avocat dans une circonstance difficile, et il vous donne une consultation qui vous tire d'embarras et vous épargne ou vous fait gagner un procès; il vous a rendu service. Vous êtes au lit, malade, vous appelez un médecin ; il vous examine, reconnaît la cause de votre maladie et prescrit un traitement qui vous guérit; il vous a rendu service. Vous aussi, vous leur rendez service ; car l'avocat et le médecin ont embrassé leur profession pour s'en faire un revenu; ils ont donc besoin d'avoir des clients, et ceux qui ont assez de confiance pour s'adresser à eux leur rendent service en les payant.

Examinez bien, messieurs, et vous verrez que tout se traduit en définitive par un échange de services. Ce qui peut induire en erreur, c'est que les services se présentent parfois sous des formes très-diverses. Cependant on peut les ramener à quatre espèces principales, représentant tous ceux que les hommes peuvent se rendre. Ainsi, excepté le cas des personnes qui donnent par amitié ou par un sentiment de bienveillance, dont nous n'avons pas à nous occuper, les rapports des hommes se réduisent aux suivants :

Donner pour qu'on nous *donne ;*
Donner pour qu'on *fasse* pour nous ;
Faire pour qu'on nous *donne ;*

Faire pour qu'on *fasse* pour nous.

Donner pour qu'on nous *donne* est le cas du marchand qui donne de la marchandise ou un certain produit contre une autre espèce de marchandise ou contre de l'argent, qui est aussi un produit. Dans ce cas, il y a échange de produits : on donne produit contre produit. Ce cas comprend tout ce qu'on appelle communément *vente* et *achat*.

Donner pour qu'on *fasse* pour nous est ce qui a lieu lorsqu'on emploie des domestiques ou des ouvriers pour leur faire faire un travail. Le maître les paie en argent, et en partie en nature quand il les loge et les nourrit, et ils travaillent pour lui. C'est le cas de tous les maîtres par rapport aux serviteurs et aux ouvriers : ils échangent de l'argent contre du travail.

Faire pour qu'on nous donne est l'inverse du cas précédent. C'est celui des serviteurs et des ouvriers qui travaillent pour un salaire ; ils échangent du travail contre de l'argent.

Faire pour qu'on *fasse* pour nous est le cas où l'on fait pour quelqu'un un certain travail en échange d'un autre travail qu'il ferait pour nous. Ce cas est le plus rare aujourd'hui où l'on ne fait plus guère d'échanges en nature. Cherchez toutes les espèces de services que les hommes peuvent se rendre, et vous verrez qu'ils rentrent tous dans l'une ou l'autre de ces quatre catégories.

— Je comprends, dit alors M. Maucorps, l'homme d'affaires, qu'il y a, dans tous les cas, échange de services. Cependant je ne sais pas dans quelles catégories se placeront les services de l'avocat et du médecin dont vous parliez tout à l'heure.

— Dans la classe de ceux qui *font pour qu'on leur donne*, ou, en d'autres termes, qui travaillent pour recevoir. Ainsi, l'avocat, le médecin étudient les lois et la procédure, les traités de médecine et le corps humain, ils étudient les pièces d'un procès ou la maladie d'un client, afin de recevoir le salaire de leur peine.

— Il faut avouer, dit Michel, que le plus souvent leur peine n'est pas bien grande, pour l'argent qu'on leur donne.

— Dis-moi, Michel, quand tu portes un habillement à M. Valcour et qu'il te donne 35 ou 40 francs, est-ce que ce n'est pas beaucoup d'argent pour ta peine ?

— Mais, M. Dupré, c'est le prix d'une façon qui m'a coûté dix à douze jours de travail.

— Eh bien ! Michel, quand tu payes le notaire, l'avocat ou le médecin, tu ne payes pas seulement la peine qu'ils prennent lorsqu'ils rédigent pour toi un acte ou une consultation, mais celle qu'ils ont prise en étudiant pendant quinze ou vingt ans, au prix de grandes dépenses de la part de leurs parents, et celle qu'ils prennent encore en étudiant sans cesse afin d'être prêts à te rendre service quand tu auras besoin d'eux.

Tu ne te rends peut-être pas bien compte des efforts d'esprit qu'ils ont à faire pour garantir tes intérêts et pour bien connaître ta position, afin de te guérir ou de te tirer d'embarras; mais la preuve qu'on ne trouve pas leurs services trop chers quand on en a besoin, c'est que, dans un cas grave, on ne se contente pas d'un avocat ou d'un médecin ordinaire : le plus fameux, celui qui se fait payer le plus cher, n'est pas de trop lorsque la vie ou la fortune en dépendent. C'est ce qui t'est arrivé à toi-même et ce qui est arrivé aussi à Honoré, comme je le rappelais dernièrement.

Il en est de même, mes amis, des savants, des ingénieurs, du magistrat qui rend la justice, du fonctionnaire qui soigne les intérêts du public, du prêtre qui est chargé du culte et qui veille à la conservation des mœurs, de l'instituteur qui nous rend de si grands services en nous donnant l'instruction ; ils se placent tous dans la catégorie de ceux qui *font pour qu'on leur donne*.

Tous travaillent pour nous, et, si nous ne les voyons pas courbés sur la terre ou sur un métier, ils ont pendant de longues années étudié, médité, le front penché sur les livres, et presque toujours, lorsque déjà nous reposons, ils sont encore à veiller, à réfléchir sur les moyens de nous rendre plus instruits, plus moraux, d'assurer notre sécurité et d'augmenter notre bien-être par leurs travaux, leurs conseils, par des découvertes et des inventions nouvelles. Ce sont précisément ces travailleurs dont on est quelquefois porté à méconnaître les services, qui rendent les plus importants à l'humanité ; car ces services ne se bornent pas à quelques individus, ils s'adressent souvent à la société tout entière. Ces services sont quelquefois si répétés et d'une nature telle, qu'il serait difficile de les apprécier pour les payer à leur juste valeur ; comme d'ailleurs ils intéressent la société en général, c'est l'État qui les rétribue au moyen de sommes

que le public met à sa disposition. Dans tous les cas le salaire que nous leur donnons, ou que l'État leur donne en notre nom, n'est que la juste rémunération des services particuliers qu'ils rendent aux individus, ou des services généraux qu'en retire la société.

— D'après cela, reprit M. Maucorps, vous assimileriez les services rendus par toutes ces personnes à ceux des ouvriers et des serviteurs ?

— Certainement, M. Maucorps, et je suppose que cela ne vous humilie pas plus que moi. Toutes ces personnes travaillent pour les autres et on leur paye leur peine. *Serviteur* veut dire qui *sert*, qui rend des *services* ; toutes ces personnes rendent des services et *tout service mérite salaire*. Les honoraires du médecin et de l'homme de loi, le traitement du prêtre, du professeur, du fonctionnaire et du magistrat, sont leur salaire, aussi bien que celui de l'ouvrier ou les gages du serviteur ; le nom ne fait rien à la chose. Ce qu'il faut voir, c'est la nature du service et sous quelle forme il se rend. N'oublions pas non plus qu'il y a toujours échange de services.

— Mais, dans cet échange, revint encore à dire Michel, n'y en a-t-il pas qui perdent et d'autres qui gagnent ? N'y en a-t-il pas qui donnent plus qu'ils ne reçoivent ?

— Je n'en sais rien, Michel, et nul n'a besoin de s'en occuper. Dans cet état de choses que font les hommes ? Ils échangent entre eux des services. L'un a besoin de travailler, et il va trouver quelqu'un qui a besoin de faire travailler ; celui-ci a de trop d'un objet et il a besoin d'un autre que celui-là a en excès ; ou bien il a de l'argent, et il a besoin d'un travail que l'autre peut exécuter. Que font-ils ? Ils conviennent de donner une certaine quantité du premier contre une quantité déterminée du second.

— Mais ne se peut-il pas que l'un donne de son produit ou de son temps plus que l'autre ne donne du sien ?

— C'est possible, si le besoin de l'un est plus pressant que celui de l'autre. Mais qu'importe ? s'ils ont effectué l'échange librement, c'est qu'ils l'ont trouvé avantageux pour tous deux ; sans cela ils ne l'auraient point fait. Que l'un ait donné plus, que l'autre ait donné moins, cela ne fait rien à la chose ; ils

ont échangé des services, et, pour tous deux, le service de l'un vaut celui de l'autre; autrement, je le répète, l'échange n'aurait pas eu lieu, car ils étaient libres de ne pas l'effectuer.

— Cependant, M. Dupré, il se pourrait que l'un des deux ne fût pas libre. Si c'était de pain que le premier eût besoin, et qu'il n'eût à donner en échange que la façon d'un habit, comme le pain est encore plus indispensable qu'un habit, il faudrait qu'il en passât par où voudrait le second.

— Certainement, mais comme il aurait un besoin infini de pain, le second lui rendrait un service infini en lui donnant un peu de pain ou un peu d'argent pour en acheter, en échange de beaucoup de façons d'habits. Du moment que le premier consent à donner son travail, c'est qu'il croit que le service qu'on lui rend, en l'empêchant de mourir de faim, vaut le temps qu'il donne. Il paye cher ce service, je l'avoue, mais c'est qu'il en a un besoin extrême. Dans ce cas donc le service vaut le service. Le premier pourra le regretter plus tard et trouver qu'il a payé trop; cela n'empêchera pas qu'au moment de la convention, il a pensé que le service valait le prix qu'on y mettait, puisqu'il a accepté les conditions. Car, dans tout échange de services, l'un va jusqu'au point où il aime mieux se priver de la chose que de la payer le prix demandé; l'autre jusqu'au point où il préfère la rémunération offerte à ne pas être rémunéré du tout. Maintenant remarquez que, dans l'état actuel de la société, les choses vont se passant de mieux en mieux, contrairement à l'opinion de bien des personnes. La disproportion qui pourrait exister entre les services échangés va sans cesse en s'affaiblissant.

— Comment cela, dit Léonard? je croyais qu'elle allait toujours en augmentant.

— C'est une grave erreur, et vous allez le comprendre. Quand les hommes sont très-clair-semés sur un territoire, il se peut qu'un produit soit entre les mains d'un seul ou de deux ou trois au plus. S'il n'y en a qu'un seul, nous sommes obligés de subir sa loi et de donner pour son service le prix qu'il en veut. S'il n'y a que deux ou trois détenteurs de cette espèce d'objet, il est possible qu'ils s'entendent et que nous soyons encore forcés d'en passer par où ils voudront. Mais, lorsque la population augmente,



lorsque les hommes sont réunis en grand nombre, comme dans les États civilisés, alors la même espèce d'objet se trouve toujours dans beaucoup de mains différentes. L'accord est impossible, l'intérêt même de chacun s'y oppose. Chacun désire encore tirer le meilleur parti possible de ce qu'il a ; mais il craint qu'en élevant trop sa demande, on n'aille chez son voisin, qui lui ferait perdre une bonne occasion en offrant des conditions meilleures. Il se relâche donc de ses prétentions, et consent à recevoir moins afin de s'assurer le bénéfice de l'affaire.

— Je comprends, dit Léonard; c'est la concurrence que se font entre eux les possesseurs de l'objet, qui nous permet de l'obtenir à de meilleures conditions.

— Précisément, Léonard; tu vois que la concurrence, dont on se plaint si souvent, a cependant son utilité. Si elle gêne le possesseur d'un objet en l'empêchant d'obtenir en échange autant qu'il voudrait, elle favorise celui qui a besoin de cet objet en lui permettant de se le procurer plus aisément. Or, comme nous sommes tous consommateurs, nous gagnons par la concurrence plus que nous ne perdons ; car, la masse des richesses ou des produits allant toujours croissant, nous avons tous plus de produits à partager, c'est-à-dire de besoins à satisfaire. Tout ceci est à la fois le résultat de la division du travail et de la facilité des échanges.

— Tant mieux, M. Dupré, si vous pouvez nous réconcilier avec la concurrence ; nous avions toujours cru qu'elle ne faisait que du mal aux hommes.

— Parce que la concurrence ayant son bon et son mauvais côté, comme toutes les choses humaines, vous voyez seulement qu'elle vous gêne, en vous forçant de diminuer vos prétentions et de faire plus d'efforts, et vous ne remarquez pas dans combien de circonstances elle sert vos intérêts. Mais nous reviendrons plus tard sur ce sujet. Je veux répondre maintenant à l'objection que M. Gagelin faisait tout à l'heure à propos de ce mot d'échange que j'emploie pour exprimer les rapports d'intérêt, tandis que dans le monde on se sert très-peu de ce terme. Ceci tient à un intermédiaire qui joue un rôle important dans toutes les transactions et dont il faut que je vous dise un mot. Cet intermédiaire est l'argent.

L'échange en nature, ou des produits contre des produits, d'un sac de blé, par exemple, contre des habits, d'une paire de souliers contre du bois, d'un lit contre un tonneau de vin, cet échange ne se pratique réellement qu'à l'origine des sociétés. Les hommes s'aperçoivent bientôt qu'il offre de très-grands inconvénients, malgré l'avantage immense qu'il possède d'ailleurs sur un état de choses où chacun doit produire lui-même tout ce dont il a besoin. Ainsi, l'homme qui possède l'article qui nous manque peut ne pas avoir besoin de celui que nous pouvons donner en échange, et de même celui qui aurait besoin du nôtre peut ne pas avoir ce que nous désirerions. Il faudrait souvent alors faire un premier échange en recevant une chose qui nous est inutile, que nous troquerions ensuite contre une autre que nous pourrions enfin aller échanger contre celle qui nous est nécessaire. Mais, avant d'arriver à ce résultat final, il faudrait peut-être recourir à cinq ou six échanges successifs. Le temps se passerait en courses et en recherches, et nous perdrions un des grands avantages de l'échange, qui est de favoriser la division du travail et d'économiser le temps.

En outre, l'échange direct serait souvent impossible. Voici Michel, qui est tailleur, et qui a besoin en ce moment de pain, de vin, de bois et de chandelle. Un seul de ses habits vaut tout ce dont il a besoin; mais celui qui lui donnerait du pain n'a pas de vin à lui fournir, et celui chez qui il pourrait se procurer du bois n'a pas de la chandelle. Il ne peut cependant donner son habit qu'à un seul. Tout en ayant de quoi faire un échange qui arrangerait tout le monde, l'échange ne peut pas s'effectuer. Or, la difficulté n'existerait plus s'il y avait une denrée, un produit, une marchandise, que tous les hommes eussent à donner en échange de ce qu'ils désirent, et que tous consentissent à recevoir en échange de ce qu'ils possèdent. Cette marchandise aurait en outre tous les avantages qu'on peut souhaiter comme moyen de faciliter les échanges, si elle était susceptible de se fractionner en quantités assez petites pour se prêter à toutes les transactions, si elle avait assez de valeur sous un petit volume pour être aisément transportée, enfin si elle était de nature à ne pas s'altérer, et si sa valeur, facile à constater en tout temps, était peu sujette à varier. On a précisément trouvé une mar-

chandise qui réunit tous ces avantages : c'est la *monnaie* ou ce qu'on appelle ordinairement l'*argent*, mais à tort, puisque ce nom s'applique à la monnaie d'or et d'argent.

— Comment! M. Dupré, dit le père Frapin; l'argent est une marchandise, comme ma laine ou mon blé?

— Et que voulez-vous donc qu'il soit, père Frapin? Est-ce que vous ne vendez, est-ce que vous n'achetez pas l'argent, c'est-à-dire la monnaie, comme vous achetez ou vendez du blé ou de la laine, un cheval ou une maison?

— Mais non, M. Dupré, je n'achète pas de l'argent.

— Et que faites-vous donc, lorsque vous voulez de l'argent, et que vous conduisez au marché du blé ou des bœufs pour les vendre? N'est-ce pas acheter de l'argent en donnant en échange du blé ou des bœufs, de même que celui qui vous achète vous vend son argent pour avoir en échange votre blé ou votre bœuf dont il a besoin ? Cela est si vrai que, si vous aviez un grand besoin d'argent, vous donneriez davantage de votre blé ou de votre laine. Si, au contraire, celui qui vous achète a plus besoin de votre denrée que vous d'argent, il sera forcé de vous en donner davantage pour la même quantité de laine ou de blé.

Vous voyez maintenant comment une vente et un achat ne sont qu'un échange dans lequel l'un des deux contractants donne toujours de la monnaie, tandis que l'autre donne une marchandise quelconque. L'usage veut qu'on appelle *vendeur* celui qui donne une certaine espèce de marchandise, et *acheteur* celui qui donne de la monnaie en échange. Mais, dans le fait, tous deux sont à la fois vendeurs et acheteurs, selon qu'on voudra les considérer. L'invention de la monnaie a été un progrès énorme dans la marche de l'humanité. Elle a donné à toutes les transactions qui peuvent s'opérer entre les hommes, une facilité qui les a multipliées d'une manière prodigieuse.

— Je comprends l'utilité de cette invention, dit alors M. Ravaud, et, sous ce rapport, je crois qu'elle a été un grand bienfait pour l'espèce humaine. Je comprends aussi que toute vente et tout achat n'est, après tout, qu'un échange; mais je ne vois pas aussi bien ce que vous disiez tout à l'heure, que, dans tout échange de services, les services se valent. Il me semble cependant qu'il y en a souvent qui font ce qu'on appelle de

bons marchés, tandis que d'autres font des marchés de dupes.

— Cela peut être, je dirai plus, cela arrive assez souvent, et cependant cela n'empêche pas que, lorsque le marché se conclut, il y a égalité de services; sans cela le marché ne se conclurait pas, vous allez le comprendre. Si je mets en vente du sucre ou de l'huile, c'est que j'ai envie de m'en défaire et que je préfère l'argent que je puis en retirer, probablement parce que j'ai besoin de cet argent pour me procurer autre chose. Celui qui achète mon sucre ou mon huile me rend donc service, puisqu'il me donne en échange l'argent dont j'ai besoin. A son tour il a plus besoin de mon sucre et de mon huile que de son argent : je lui rends donc service en lui donnant pour son argent l'huile ou le sucre qui lui est nécessaire. Chacun, du reste, débat la valeur du service qu'il reçoit, et, lorsque nous sommes tombés d'accord, le marché est conclu. Il y a donc réellement échange de services, et de plus ces services se valent. En effet, je trouve que son argent vaut la quantité de sucre ou d'huile que je lui fournis, et lui, de son côté, trouve que mon sucre ou mon huile vaut l'argent qu'il me donne : sans cela, je le répète, sans cette égalité de services, l'échange n'aurait pas lieu.

— Cependant, dit à son tour M. Jarland, il semble que celui qui donne de l'argent rend plus service que celui qui livre une marchandise quelconque.

— La différence n'est qu'apparente, M. Jarland. Cela tient au caractère particulier de la monnaie qui est d'être, non pas une marchandise qu'on consomme pour son propre usage, mais une marchandise que nous pouvons échanger à notre gré contre tous les objets dont nous avons besoin. Avec des habits ou des souliers à vendre, nous serions souvent fort embarrassés pour nous procurer du pain ou de la viande. Avec de la monnaie, au contraire, nous pouvons à l'instant nous procurer tout le reste. Voilà pourquoi nous préférons toujours convertir nos produits en argent ; nous ne sommes pas certains de trouver quand nous le voudrons un acquéreur pour ces produits, tandis que nous sommes sûrs que le détenteur d'une marchandise quelconque sera toujours disposé à l'échanger contre notre argent, à la seule condition que nous lui en offrions suffisamment.

Quant à la quantité de notre marchandise ou de notre argent que nous aurons à donner en échange de ce que nous voulons, elle variera en raison de différentes circonstances que nous aurons à examiner : les unes dépendant des besoins du vendeur ou de l'acheteur, les autres de la quantité disponible des objets à échanger, ou bien de la qualité de la marchandise, et de la difficulté du travail. Mais toujours il y aura échange de services, l'un donnant de l'argent, parce qu'il a besoin de la marchandise ou du travail, l'autre livrant sa marchandise ou donnant son temps, parce qu'il préfère l'argent. Si l'échange ou le marché se conclut, c'est qu'on est tombé d'accord ; dans ce cas on a trouvé des deux côtés qu'on avait intérêt à faire le marché. On peut le regretter ensuite, on peut trouver qu'on a fait un mauvais marché, on peut s'être trompé effectivement. Mais, en réalité, dans l'esprit des contractants, les services étaient équivalents au moment du marché.

— Cela me paraît très-vrai en y réfléchissant, dit M. Bertrand ; mais jusqu'à présent je ne l'avais jamais soupçonné. J'avais toujours cru que je rendais service au marchand quand j'achetais quelque chose, sans me douter qu'il m'obligeait aussi.

— Quant à moi, dit M. Saujon, en prenant un ouvrier pour travailler à l'atelier, je pensais être le seul à rendre un service dans cette circonstance.

— Ma foi, dit André, j'avoue aussi qu'en travaillant pour le patron, je n'avais jamais songé qu'il me rendît service. Je vois que je suis son obligé comme il est le mien.

— Tout cela, mes amis, provient de ce que dans ce monde nous envisageons mal les choses ; nous ne les considérons jamais que de notre point de vue. Si dans nos rapports avec les hommes nous nous rendions mieux compte de notre position réciproque, nous serions disposés à plus de bienveillance les uns à l'égard des autres : tout en défendant nos intérêts, nous penserions qu'après tout il s'agit d'un service que nous avons à nous rendre mutuellement. N'oublions donc plus que toutes nos affaires avec nos semblables aboutissent en définitive à un échange de services. Si vous vous souvenez bien de cette vérité, vous verrez combien elle changera agréablement la nature de vos rapports avec tout le monde : ce serait, soyez-en

sûrs, un très-heureux résultat de notre entretien d'aujourd'hui.

— Merci, M. Dupré; nous ne l'oublierons pas, dit l'auditoire en se séparant.

TREIZIÈME ENTRETIEN.

TOUS LES SERVICES ABOUTISSENT A UN ÉCHANGE DE TRAVAIL FAIT OU A FAIRE.

La position n'avait pas changé à Mirebeau. Le travail était toujours suspendu en grande partie à la manufacture, dans les forges et dans la plupart des grands ateliers : la suspension n'était pas aussi étendue dans les petits où l'on travaille pour les besoins courants de la vie; cependant on n'y occupait que la moitié du nombre ordinaire d'ouvriers. Le retour du beau temps, en rendant l'activité aux travaux agricoles, avait permis de donner du travail à quelques ouvriers des ateliers, mais c'était bien peu de chose pour la population industrielle de Mirebeau. Celle-ci n'avait guère encore que la ressource des travaux que la commune ou les habitants aisés de Mirebeau faisaient exécuter plutôt par humanité que par utilité. Ces travaux, faits par des ouvriers qui n'y étaient pas habitués, avaient peu de valeur et étaient conséquemment peu lucratifs. C'était un pis-aller qui ne pouvait durer longtemps.

On remarquait d'ailleurs une très-grande différence entre la nature et la quantité du travail exécuté pour les particuliers, et le travail fait sur les chantiers ouverts par la commune. Le premier était fait consciencieusement et avec autant d'activité que pouvaient en mettre des hommes étrangers pour la plupart à ce genre d'occupation. Du moins chacun employait bien son temps, on savait qu'on serait renvoyé si l'on ne faisait pas ce qu'on pouvait. Aussi la partie la plus estimable des ouvriers de Mirebeau était-elle occupée à ces travaux.

Ceux de la commune avaient attiré au contraire les ouvriers

les moins laborieux, ceux qui en temps ordinaire se dérangeaient le plus et fêtaient le plus souvent le lundi. La journée y était payée, il est vrai, un peu moins que chez les particuliers, parce que c'étaient de vrais ateliers de charité; mais en réalité le travail ne valait pas la moitié. On savait qu'on était soumis à une surveillance moins vigilante parce qu'elle n'était pas aussi intéressée; en conséquence on en prenait à son aise. On se flattait d'ailleurs de ne pas être renvoyé des chantiers, puisqu'ils avaient été établis pour fournir du pain à la population ouvrière. Aussi le conseil municipal qui voyait l'argent de la commune si mal employé, regrettait déjà d'être entré dans cette voie; mais un sentiment d'humanité l'emportait en ce moment sur tous les scrupules.

La position, du reste, n'avait pas empiré; elle commençait même à s'améliorer, conformément à cette vérité qu'on n'est jamais aussi près du mieux que lorsqu'on est au plus mal. On avait pu craindre un moment que le prix du pain, déjà très-élevé dès le mois de janvier, ne montât encore plus quand la récolte serait près d'être consommée. Il n'en fut rien heureusement. Les arrivages de blés étrangers, trop tardifs d'abord, avaient été en dernier lieu très-abondants. Sans permettre au prix du pain de descendre, parce qu'achetés un peu tard à l'étranger, les blés avaient été payés fort cher et qu'il s'y joignait des frais de port considérables, ils avaient du moins empêché le pain de monter davantage : il s'était maintenu presque sans variation jusqu'en avril.

Maintenant la germination s'était accomplie heureusement; la saison avait été favorable, les blés avaient bien levé et ils étaient d'une belle venue. Le printemps, qui s'était bien annoncé, continuait de même; si rien ne venait troubler les prévisions, la récolte promettait d'être abondante. Aussi l'espérance commençait à renaître dans les cœurs, et, quoique la position fût toujours difficile pour une grande partie de la population, à Mirebeau, comme dans le reste de la France, la tristesse diminuait graduellement. On supportait le mal présent avec plus de résignation parce qu'on en entrevoyait la fin dans un avenir plus ou moins rapproché. Déjà même à cause des apparences de la récolte et de l'état de la saison, on pressentait une diminution du

pain, et dans beaucoup d'esprits cette diminution s'alliait avec la reprise des travaux.

Il était facile de lire ce sentiment sur les visages lorsque, quinze jours après le dernier entretien, M. Dupré entra dans l'école. Son auditoire s'était augmenté de quelques nouveaux assistants : c'étaient les propriétaires de la manufacture et des forges, et quelques autres chefs d'ateliers moins importants de Mirebeau. Les réunions de la commune étaient trop suivies et produisaient trop d'effet pour qu'ils n'en eussent pas entendu parler. M. Dupré s'en était d'ailleurs entretenu plusieurs fois avec eux, et même, sans vanité ni fausse modestie, il les avait invités à y assister quelquefois. Leurs nombreuses occupations les en avaient empêchés avant la cessation des travaux ; d'ailleurs, ils ne pensaient pas qu'ils eussent rien à y apprendre. M. Dupré croyait le contraire ; il savait trop bien qu'il règne des erreurs parmi les classes aisées comme parmi les classes ouvrières. Il regrettait donc que les fabricants n'eussent pas assisté aux réunions où il avait parlé de la communauté d'intérêt qui existe entre les maîtres et les ouvriers. Eux aussi auraient pu en profiter, et leurs propres objections auraient pu lui fournir l'occasion de détruire d'autres erreurs en donnant de nouvelles explications. Il voyait d'ailleurs de grands avantages dans ce qui peut mettre les hommes de tous les rangs en contact les uns avec les autres, dans des circonstances où ils n'ont point à débattre leurs intérêts ; ils apprennent alors à mieux s'apprécier en se voyant sous un autre aspect. Il avait donc fait connaître à ces messieurs, en causant avec eux, les questions qu'il était arrivé à traiter dans ses entretiens, et il les avait déterminés à y venir en leur disant qu'ils pouvaient l'aider à donner sur quelques points des éclaircissements utiles. En entrant à l'école le dimanche suivant, il eut le plaisir de les y voir.

Après quelques mots de félicitation adressés à son auditoire sur les heureux symptômes qui commençaient à se manifester, il reprit ainsi le sujet de l'entretien précédent :

— Nous avons vu la dernière fois que l'homme ne pouvant pourvoir à ses besoins que par le travail, au lieu de faire par lui-même ce qui serait nécessaire pour les satisfaire tous, trouve plus commode de ne faire qu'une seule chose et d'échanger ses

services contre ceux des autres. Les hommes ont donc continuellement à échanger des services. Or, ils en échangeront d'autant plus que l'échange sera plus facile. Certains intermédiaires dont nous dirons quelques mots augmentent le nombre de ces échanges en les facilitant; ils augmentent par là les satisfactions des hommes et sont un bienfait pour la société. Nous avons vu aussi que c'est seulement à l'enfance des sociétés que les hommes échangent des produits contre des produits, et qu'aujourd'hui l'échange en nature n'a plus lieu que par exception. En examinant les différentes formes que l'échange peut revêtir, nous avons reconnu qu'elles peuvent se ramener à quatre formes principales, dans lesquelles il y a toujours égalité entre les services. Car, de quelque manière qu'on veuille ensuite interpréter les choses, si, au moment du marché, les services n'avaient pas paru équivalents aux deux parties, le marché n'aurait pas eu lieu. En continuant l'étude de ces questions nous allons voir toutes les formes d'échanges de services se réduire à une question bien simple. Leur évidence nous paraîtra encore plus manifeste, malgré la différence que les services ont aux yeux des uns ou des autres.

L'importance d'un service pour celui qui le reçoit varie en raison d'une foule de circonstances. Ainsi, nous le trouvons d'autant plus grand qu'il nous est plus nécessaire, que moins de personnes sont disposées à nous le rendre, et qu'il exige plus de travail, de temps, d'habileté, d'études préalables, et qu'il nous épargne plus de peine. La valeur du service dépend non-seulement de ces considérations, mais encore du jugement que nous en portons; car il arrive souvent que nous estimons très-haut une chose que nous jugeons fort utile, et qui dans le fait nous est inutile, peut-être même nuisible. La vanité, l'ignorance et l'erreur ont leur part d'influence sur la valeur très-variable que nous attribuons aux choses : aussi l'on peut affirmer que l'appréciation des services tend à se rapprocher d'autant plus de la vérité et de la justice que les hommes deviennent plus éclairés et plus moraux. Cependant, si la valeur de chaque service en particulier dépend de l'importance qu'y met celui qui le reçoit, cette valeur peut être estimée d'une manière assez approchée par l'importance que les hommes en général y attachent.

— Mais, demanda M. Gagelin, si les hommes échangent des services contre des services, comment trouver un terme de comparaison pour évaluer une chose que diverses personnes échangeront contre des choses différentes ?

— C'est la monnaie, M. Gagelin, qui nous offrira précisément ce moyen. Ainsi, nous voyons que dans bien des cas différentes personnes ont consenti à donner pour une certaine chose dix ou quinze sous, vingt francs ou cent francs ; nous en concluons et nous disons que cet objet vaut dix ou quinze sous, vingt ou cent francs. C'est-à-dire que, si nous en avons besoin, nous pouvons espérer de nous le procurer pour cette somme, et que, si nous avons à le céder, nous en tirerons probablement ce prix. Le prix que nous sommes obligés en général de payer pour une chose ou pour un service, devient la mesure de sa valeur.

— Je commence à comprendre, reprit M. Gagelin, comment des choses ou des services de nature très-différente peuvent être évalués entre eux. On les compare à une autre chose qu'on prend pour terme de comparaison ou pour mesure commune ; et la chose à laquelle on compare toutes les autres est l'argent, sans doute parce que nous en connaissons mieux la valeur, attendu que c'est un élément de presque tous nos échanges.

— Vous avez parfaitement expliqué la chose, M. Gagelin. Ainsi, une paire de souliers étant généralement obtenue pour dix ou douze francs, si l'on est obligé de donner soixante francs pour un habit, on dira qu'un habit vaut cinq ou six fois plus qu'une paire de souliers, bien qu'en réalité ces deux objets ne s'échangent presque jamais l'un contre l'autre. C'est précisément en cela que consiste l'utilité de la monnaie. Les relations des hommes étant excessivement multipliées et leurs besoins très-nombreux, il serait trop long de trouver un homme qui eût besoin de l'objet que nous aurions à donner en échange, et précisément dans une quantité équivalente. Il serait difficile aussi de trouver à l'instant un homme qui aurait besoin du travail que nous pourrions faire pour lui, en échange de celui qu'il ferait pour nous. C'est donc rarement, et principalement dans les relations amicales, qu'a lieu l'échange du travail ou des objets en nature.

Mais, quoique par suite de l'emploi de l'argent les hommes paraissent le plus souvent *travailler pour recevoir*, ou *payer pour faire travailler*, en fait il faut toujours *travailler pour qu'on travaille pour nous*. Car les hommes n'ont en réalité qu'une chose à échanger, du travail; c'est toujours du travail à faire ou bien du travail fait, c'est-à-dire des produits; et, lorsqu'ils donnent ou reçoivent de l'argent, cet argent est toujours le paiement d'un travail à faire ou d'un travail fait et incorporé dans un produit. En effet, lorsque je vais acheter une paire de souliers tout faits, je ne paye pas un travail actuel, mais un travail fait et incorporé dans cette paire de souliers par l'ouvrier qui l'a confectionnée et par celui qui a fabriqué le cuir.

— Je comprends maintenant, reprit M. Gagelin, comment une vente ou un achat se réduit toujours à *donner pour qu'on nous donne*. Si j'achète, je donne de l'argent pour qu'on me donne de la marchandise ; si je vends, je donne de la marchandise pour qu'on me donne de l'argent.

— Parfaitement, M. Gagelin. Nous avons vu la dernière fois que l'argent est une marchandise ; c'est un produit comme un autre, le résultat d'un travail; il vaut ce qu'il a coûté à produire, c'est-à-dire en raison de la peine qu'il a fallu prendre pour extraire le minerai, le purifier et le monnayer. Je vous ai dit en quoi consistaient les avantages de la monnaie. Ce sont ces avantages qui la rendent si précieuse pour servir d'intermédiaire dans toutes nos transactions. C'est en effet une marchandise qui a le caractère particulier de ne pas être consommée ou usée comme les autres produits, si ce n'est dans les cas où l'on emploie l'or et l'argent pour faire des objets de luxe ; hors ces cas, la monnaie est une marchandise utile surtout comme représentant tous les objets que nous pouvons nous procurer par son intermédiaire. Ainsi, vendre ou travailler pour un salaire, c'est travailler pour obtenir tout ce qu'on peut se procurer avec l'argent qu'on reçoit ; acheter ou faire travailler des ouvriers, c'est par le fait donner, pour que d'autres travaillent pour nous, tout ce qu'ils peuvent se procurer avec cet argent.

Vous remarquerez pourtant que la chose est quelquefois plus compliquée. Ainsi, vous employez quelquefois des journaliers à qui vous ne donnez pour chaque journée de travail qu'un salaire

en argent, comme c'est le cas des ouvriers qui travaillent dans les ateliers et les manufactures. Mais vous avez aussi des ouvriers que vous nourrissez ; vous avez également des domestiques que vous entretenez et à qui vous donnez en même temps des gages. Ceux-ci travaillent toujours pour recevoir, mais ce qu'ils reçoivent est de deux espèces : une partie seulement est en argent, le reste est en nature, soit nourriture pour les journaliers qui logent au dehors, soit nourriture, logement, chauffage, etc., pour les domestiques à demeure. Dans tous les cas, c'est toujours, du côté des ouvriers ou des serviteurs, *faire* ou *travailler pour recevoir*, et du côté des maîtres ou des patrons, *donner* ou *payer pour faire travailler*. Mais, d'un côté comme de l'autre, c'est un échange de services et de services équivalents, puisque les conditions du marché sont librement débattues de part et d'autre, et que chacun est toujours libre de refuser ou d'accepter.

— Cependant, fit observer Pierre Bonval, journalier employé à la ferme de M. Bertrand, je ne suis pas libre de travailler ou de ne pas travailler, il faut absolument que je travaille pour vivre, et, pour travailler, il me faut accepter le prix qu'on me donne.

— Mais non, Pierre, dit M. Bertrand ; tu peux accepter ou aller ailleurs, ou bien changer de travail. Si tu acceptes, c'est que tu trouves que ces conditions valent encore mieux que de quitter le pays, de ne rien faire, ou de changer d'état. Tu me rends service, certainement, en travaillant pour moi ; c'est parce que j'ai besoin de bras pour faire mon travail, que je t'emploie ; mais je te rends service aussi en te donnant du travail, puisque c'est le travail qui te fait vivre. Si tu acceptes, c'est que cela t'arrange comme moi ; je dirai donc avec M. Dupré que les services que nous nous rendons se valent.

— Mais, M. Bertrand, vous êtes libre de ne pas m'employer, et moi je ne suis pas libre de ne pas travailler ; les conditions ne sont donc pas égales.

— Tu te trompes, Pierre, les conditions sont égales, je ne suis pas plus libre que toi. Tu as besoin de travailler, mais moi, j'ai absolument besoin de faire travailler, car j'ai une ferme à payer, et avec quoi la paierai-je si je ne fais pas venir la récolte ? Tu penses que, puisque tu demeures ici, tu ne peux pas

aller travailler ailleurs ; mais moi aussi, comme ma ferme est à Mirebeau, je ne puis pas faire labourer mes terres par des journaliers de l'Auvergne ou de la Picardie, il faut bien que j'emploie les journaliers du pays, et que je paie le prix qu'ils me demandent, à moins que vous ne vouliez plus que ne permet ma ferme : alors je cesserais de faire travailler.

— Pierre, reprit M. Dupré, j'ajouterai à ce que vient de dire M. Bertrand, que si, dans cet échange de services entre vous deux, l'avantage pouvait être quelque part, ce serait pour toi. D'abord, si, comme tu le dis, tu as plus besoin de travailler que M. Bertrand n'a besoin de faire travailler, d'après ta manière de raisonner, il te rendrait plus service que toi à lui. En outre, le service que M. Bertrand te rend en te payant ton salaire est assuré, tandis que celui que tu lui rends en travaillant ses terres est incertain. Ainsi, vous savez tous qu'à cause de la mauvaise récolte, M. Bertrand a retiré de sa ferme bien moins qu'elle ne lui a coûté : vous, au contraire, vous avez été payés comme si l'année eût été très-bonne. Il se trouve donc avoir fait un mauvais marché avec vous, tandis que le vôtre est resté ce que vous aviez pensé. Mais il ne se plaint pas, parce que pour apprécier un service il faut le juger comme on a fait au moment où il a été rendu. A ce moment les services se valent toujours aux yeux de ceux qui les échangent. Si l'un des deux paraît quelquefois bien faible relativement à l'autre, la faute en est uniquement à la position de celui qui le reçoit, ou à son jugement qui le trompe sur le besoin qu'il croit en avoir. Dans tous les cas il a tort d'accuser celui avec qui il a traité.

— Je ne vois pas qu'il y ait rien à répliquer à cela, dit alors André ; mais, si, comme vous le dites, il y a toujours échange de services dans les rapports des hommes, et si les services se réduisent en définitive à échanger du travail, je ne sais pas comment on peut appliquer cela aux marchands. Vous avez prouvé que les hommes rendent service à la société en augmentant ses richesses à l'aide des produits qu'ils créent par leur travail. Or je ne vois pas quel service rend un marchand : il ne crée rien, il ne fait qu'acheter pour revendre, et cependant il prélève sur ce qu'il me vend un bénéfice que j'aimerais autant garder dans ma poche.

— Je conçois, André, que tu aimerais autant ce bénéfice dans ta poche que dans celle du marchand ; mais sans le marchand, quand tu aurais besoin de sel, d'huile, de sucre, de café, de savon, de chandelle, il faudrait aller acheter ces denrées à Orléans, à Bordeaux, au Havre, à Marseille, ou ailleurs. Il faudrait en outre en acheter une grande quantité à la fois, ce qui ne s'accommoderait pas avec ta bourse. Que fait le marchand ? Il prend de la peine pour toi, il fait des voyages et des dépenses pour aller chercher ou pour faire venir toutes les denrées dont tu peux avoir besoin, et que tu vas te procurer chez lui sans dérangement, quand il te plaît et en aussi petite quantité que tu le veux. Peux-tu dire qu'il ne travaille pas ? Et, au prix que ce que tu achètes a coûté à produire, ne faut-il pas ajouter quelque chose pour son travail et pour le service qu'il te rend en mettant les choses à ta portée ? Ne faut-il pas ajouter quelque chose encore pour les risques qu'il court de la part des gens qui ne le paient pas, pour la marchandise qui se perd ou qui diminue de valeur en vieillissant chez lui, pour l'intérêt de ses capitaux, pour ses frais de magasin, de transport, et pour bien d'autres choses encore ?

— Si fait, M. Dupré ; je vois que les marchands sont un intermédiaire utile entre le consommateur et le fabricant, et qu'ils me rendent plus de services que je ne croyais, bien qu'ils me les fassent quelquefois payer un peu cher. Mais dans quelle catégorie les placerons-nous ? Ils ne fabriquent rien en réalité.

— C'est vrai, André ; et comme, en fait, ils te livrent de la marchandise contre ton argent, nous les placerons parmi ceux qui donnent pour recevoir. Il faut remarquer cependant que travailler n'est pas toujours fabriquer quelque chose de ses mains : travailler, c'est prendre de la peine pour arriver à un résultat utile. Or, le marchand prend de la peine, il travaille donc pour nous rendre service. Si, à notre tour, nous lui donnons de l'argent, qui lui servira à acheter d'autres marchandises et tout ce qui lui est nécessaire, nous avons travaillé pour nous procurer cet argent. Il a donc réellement travaillé pour que nous lui donnions de l'argent, ou, pour mieux dire, afin que les autres travaillent pour lui. On peut dire d'après cela qu'en dernière analyse tout se réduit à travailler afin que les autres travaillent pour nous.

— Cependant, reprit André, en jetant un coup d'œil sur les nouveaux auditeurs dont tout le monde avait remarqué la présence, je travaille pour MM. Lenoir et Dubuisson, et ces messieurs ne travaillent pas pour moi.

— André, dit alors M. Lenoir, si nous ne travaillons pas comme toi et en même temps que toi, il nous a fallu travailler nous et nos pères pour amasser les capitaux avec lesquels nous pouvons te payer toi et tes camarades.

— J'ajouterai, continua M. Dupré, une chose que la modestie de M. Lenoir ne lui permet pas de dire. Ces messieurs n'ont pas seulement travaillé autrefois, eux et leurs parents; ils travaillent tous les jours pour vous, non pas seulement de corps, mais encore d'esprit, en dirigeant les travaux de la manufacture, en perfectionnant leur fabrication afin de soutenir la concurrence, en choisissant et achetant les matières premières, en entretenant une vaste correspondance afin de conserver ou d'étendre leur clientèle et d'assurer le débit de leurs produits. L'argent qu'ils donnent à leurs ouvriers est donc bien le fruit de leur travail personnel, soit actuel, soit antérieur. Dans toute industrie, si les maîtres ne travaillaient pas ou s'ils n'avaient pas travaillé, ils ne pourraient pas faire travailler. C'est toujours, comme vous voyez, services pour services, et travail pour travail.

— Cela me semble maintenant évident pour nous tous, dit à ce moment M. Gagelin. Mais, puisque dans tous les rapports des hommes entre eux il y a toujours échange de services ou de travail, comment apprécier la valeur des services, ce qui me paraît une chose nécessaire? Car, si je demande un service, je ne dois pas connaître seulement le besoin que j'en ai; il faut aussi, ce me semble, que je sache ce qu'il coûte à celui à qui je le demande. Cela me paraît difficile.

— Vous avez raison, M. Gagelin, car, ainsi que je vous le disais en commençant, la valeur des choses varie en raison d'une foule de circonstances. Mais, dans le plus grand nombre des cas, nous n'avons pas à nous occuper de ce que le service ou le travail coûte à la personne à qui je m'adresse; c'est son affaire.

— Cependant, M. Dupré, puisqu'en définitive tout se réduit à échanger du travail, soit un travail fait et incorporé dans de la marchandise ou un produit, soit un travail à faire, est-ce que

la valeur des choses n'est pas en raison du travail qu'elles exigent, et la valeur du travail, en raison de ce qu'il peut produire dans un certain temps?

— C'est en général ce qui a lieu. Il est certain que, dans le plus grand nombre des cas, la valeur des choses provient de la peine qu'elles ont coûtée à produire. Car, à l'exception de l'air et de la lumière du jour que la nature fournit gratuitement à tous les hommes, tout est le fruit du travail; l'eau même, il faut aller la chercher et creuser des puits pour l'en tirer.

— Il me semble pourtant, dit Léonard, que la nature fournit gratuitement à l'homme une foule de choses. Ainsi, c'est elle qui fait pousser nos récoltes, et croître les arbres qui nous fournissent le bois de nos charpentes et celui dont nous nous chauffons; c'est elle qui fait vivre, sur terre, dans l'air et dans l'eau, les animaux dont nous nous nourrissons. La terre renferme dans son sein les pierres, les métaux et tous les matériaux dont nous nous servons pour nos constructions et nos travaux, la houille qui alimente toutes nos usines. La nature nous fournit aussi l'eau et le vent qui portent nos vaisseaux ou enflent leurs voiles, qui font marcher nos moulins et les roues de nos fabriques; elle nous donne encore la vapeur et l'électricité dont nous admirons chaque jour les effets prodigieux.

— Léonard, tu viens de tracer un beau tableau de tout ce que la nature fait pour l'homme; ce tableau est vrai, et ce doit être pour nous un sujet de remercier sans cesse la Providence. Mais tu as oublié une chose, c'est que la nature ne fournit à l'homme d'une manière complétement gratuite que l'air et la lumière du jour; il faut qu'il ajoute à tout le reste par son travail. Ainsi, elle fait croître nos récoltes, mais il faut que nous nous livrions à une foule de travaux depuis le moment où nous préparons la terre à recevoir la semence, jusqu'à celui où le produit de la récolte aura été mis par nos soins en état de servir à la nourriture de l'homme. Elle fait croître nos arbres, mais il faut que nous entretenions les forêts, que nous abattions les arbres, que nous transportions le bois, que nous le façonnions de mille manières. Ainsi, comme je vous l'ai déjà dit, sans le travail incorporé dans la terre par l'homme, la terre, malgré sa fécondité, ne porterait aucune récolte.

La nature fait vivre aussi les animaux, mais il faut que nous élevions, que nous soignions ceux qui vivent auprès de nous, que nous fabriquions une foule d'engins pour pêcher ceux qui vivent dans les eaux. Elle nous donne l'eau et le vent, mais nous devons construire les vaisseaux, les moulins et les machines, que cette eau et ce vent doivent porter ou mettre en mouvement. Nous trouvons dans le sein de la terre les pierres, les métaux et tous nos matériaux ; mais il faut les en extraire, les préparer, les purifier, les convertir en outils, en appareils, en édifices. Nous y trouvons la houille, qui est aujourd'hui une ressource si précieuse pour l'homme ; mais il faut aller la chercher dans ses entrailles à des profondeurs quelquefois énormes, et la transporter à grands frais sur tous les points du territoire. La nature enfin nous donne dans la vapeur et dans l'électricité des forces puissantes que l'homme est parvenu à transformer en ouvriers prêts à exécuter ses volontés ; mais il faut les créer, en quelque sorte, en les faisant jaillir, à l'aide de machines ingénieuses, de l'eau ou des corps qui les tiennent cachées.

Tu vois, Léonard, que si la nature nous fait une multitude de dons, il faut que l'homme y ajoute par le travail pour les faire servir à nos besoins. Si le blé, le chanvre, le charbon, le fer, la pierre, ont de la valeur, ils la doivent au travail qui a été nécessaire pour les produire et les mettre en état de servir. Ce que les hommes paient pour se procurer ces objets, ils le paient pour indemniser de leur peine ceux qui les ont produits. Ils ne paient donc que le travail employé pour mettre ces objets à la portée de ceux qui en ont besoin.

— Permettez-moi cependant une question, dit M. Bertrand. J'ai bien suivi ce que vous nous avez dit, il y a quelque temps, lorsqu'en nous parlant de l'appropriation de la terre vous nous avez fait remarquer que celui qui l'a vendue ne fait que céder le droit de jouir du travail qui y a été accumulé. Il me reste cependant quelque incertitude, et elle tient à ma position particulière. Je suis le fermier de M. Valcour, et je lui paie un prix considérable. Je ne m'en plains pas, j'ai fait un bail dont j'ai débattu les conditions, et j'ai accepté ces conditions parce que cela m'arrangeait d'être fermier à Mirebeau et non ailleurs, et de l'être des terres de M. Valcour plutôt que d'un autre. M. Val-

cour m'a donc rendu service en m'acceptant pour fermier de son domaine, et je lui rends service en le payant. Mais il me semble que le prix de ma ferme est contraire à ce que vous venez dire. Je lui paie sans doute le service qu'il me rend en me permettant d'exploiter ses terres, mais ce n'est pas le prix d'un travail ; je lui paie réellement, ce me semble, le droit de profiter de la force productive de ses terres.

— Vous vous trompez, M. Bertrand, vous ne payez rien pour la force productive que Dieu a mise dans les terres de votre ferme ; vous ne payez, en réalité, que l'intérêt des travaux dépensés, depuis je ne sais combien de siècles, pour mettre ces terres dans l'état de culture où vous les avez prises, travaux dont M. Valcour, comme je vous l'ai prouvé, n'a même remboursé qu'une faible partie lorsqu'il a acheté sa propriété, bien qu'il l'ait payée fort cher ; vous payez l'intérêt de toutes les dépenses faites en améliorations successives. Cela est si vrai que vous ne consentiriez pas à payer le même prix pour la ferme des Essarts qui a la même étendue.

— Non, pas certes.

— On dit cependant que les terres en sont de première qualité.

— Je le sais bien ; mais elles sont mal entretenues, et c'est une ferme qui est à une lieue et demie de tout grand chemin.

— Vous voyez donc bien que vous payez, non pas la fertilité de la terre de M. Valcour, mais les travaux qui l'ont mise dans un bon état de rapport. Vous payez aussi, comme vous venez de me le rappeler vous-même, pour tous les travaux qui ont donné de la valeur à cette propriété, pour les routes, les chemins qui en facilitent l'exploitation. Vous payez pour tous les travaux qui ont été exécutés dans ce village depuis des siècles et qui en ont fait un centre de population. Car, je vous le demande, si le domaine de M. Valcour, tout en restant ce qu'il est, se trouvait à la place de la ferme des Essarts, consentiriez-vous encore à payer le même prix ?

— Pas du tout.

— Eh bien ! depuis des siècles, les terres de M. Valcour ont supporté leur part d'impôt pour contribuer à toutes les dépenses qui ont amené la commune de Mirebeau au point où elle en est aujourd'hui. Toutes ces dépenses sont un capital accumulé

sur ces terres, et qui en augmentent la valeur. C'est l'intérêt de ce capital déboursé par M. Valcour ou par les anciens propriétaires de son domaine que vous payez aujourd'hui. Maintenant, dites-moi, si M. Valcour n'avait pas augmenté considérablement le rapport de son domaine par les grandes améliorations faites il y a vingt ans, auriez-vous consenti à le prendre en ferme au prix que vous en donnez ?

— Ni moi, ni personne.

— Vous voyez donc bien, M. Bertrand, que vous ne payez pas la fertilité de la terre, mais uniquement les travaux qui ont été faits sur cette terre ou dans le voisinage, afin d'en amener le rapport au point actuel. Je vous ai même fait remarquer que vous ne payez pas en proportion du travail que tout ceci à coûté. Car, pour défricher ces terres, pour les fertiliser, pour faire les plantations, les fossés, les bâtiments qui leur donnent de la valeur, pour construire les routes, ponts, villes et villages voisins, qui vous permettent d'en écouler les produits avec plus d'avantages, il a fallu une masse de travail bien supérieure à celle qu'il faudrait maintenant avec les moyens et les instruments perfectionnés dont nous disposons.

Il en est de même de toutes les propriétés. Si M. Valcour voulait vendre son château, après tout ce qu'il y a dépensé, je suis persuadé qu'il ne retirerait pas cinquante pour cent de ce qu'il lui a coûté. Si la manufacture était à vendre et que M. Lenoir voulût l'acheter, je le prie de nous dire ce qu'il donnerait aujourd'hui de tout ce qu'il y a dépensé.

— Il m'est difficile, répondit M. Lenoir, de dire ce que je ferais aujourd'hui, parce que l'état des affaires a déprécié toutes les usines ; mais, en supposant que les choses allassent bien, je m'estimerais fort heureux si quelqu'un m'en donnait 60 pour cent, parce qu'on fait mieux maintenant et plus économiquement. Dans dix ans, fût-elle en parfait état, j'en accepterais sans hésiter 40 pour cent, en en déduisant encore, bien entendu, tous les frais d'entretien et en tenant compte de la détérioration.

— Concluons-en donc, reprit M. Dupré, que tous nos échanges de services sont de véritables échanges de travail, et que même une grande partie de la valeur du travail disparaît avec le temps.

QUATORZIÈME ENTRETIEN.

LA VALEUR DU TRAVAIL EST EN RAISON DE LA PEINE ET DU TALENT QU'IL EXIGE.

Les espérances qu'on avait commencé à concevoir depuis près d'un mois s'étaient réalisées. On était presque à la fin de mai, et l'apparence de la récolte était magnifique. Aussi le léger mouvement de baisse sur le prix du blé, qu'on avait signalé en France dès la fin de mars, et qui s'était soutenu en avril, avait pris en mai un caractère beaucoup plus décidé. La baisse était maintenant un fait certain et général. Aussi, par suite des dernières mercuriales, le prix du pain avait subi dans tout le département une diminution sensible. La population se trouvait dans la position d'un équipage qui, après une violente tempête, voit enfin le vent se calmer et aperçoit le port où elle doit se reposer de ses fatigues.

Après huit mois d'un accroissement de dépenses pour tout le monde, après quatre ou cinq mois de privations pour une foule d'ouvriers sans ouvrage, il devait y avoir encore une grande gêne. Mais, comme les privations avaient été nombreuses, les besoins se trouvaient naturellement très-grands; dans la plupart des classes de la société, on était porté à ne plus en ajourner la satisfaction. Comme on entrevoyait des jours meilleurs dans un avenir assez rapproché, on n'était plus dominé par la nécessité de ménager ses ressources pour des temps qui pouvaient être encore plus durs. On craignait moins de les épuiser, parce qu'on prévoyait que bientôt on ne serait plus forcé d'y recourir. La sécurité pour l'avenir ramenait la confiance dans le présent ; on n'hésitait plus à faire des dépenses dont on s'était abstenu longtemps, et qui devenaient d'autant plus urgentes qu'elles avaient été plus différées.

Aussi dès le mois d'avril le commerce de détail avait commencé à reprendre un peu d'activité ; le travail, longtemps interrompu dans beaucoup d'ateliers et diminué dans tous, se ranimait peu à peu Les petites industries s'en ressentaient le plus, et les cordonniers, les tailleurs, les menuisiers, les serruriers travaillaient déjà presque tous. Les grandes industries seules étaient encore au repos, et le silence régnait toujours dans les manufactures désertes ; mais elles écoulaient peu à peu leurs produits accumulés depuis plus d'un an, et l'on espérait y entendre bientôt le mouvement des métiers. Déjà des bruits circulaient à Mirebeau sur la reprise probable des travaux dans un temps rapproché, et, en arrivant le dimanche à l'école, M. Dupré entendit beaucoup de propos qui prouvaient que c'était avec la récolte le sujet des conversations.

— M. Dupré, dit Honoré, lorsque tout le monde fut réuni, j'ai suivi avec attention ce que vous nous avez dit sur le travail, et comment on le retrouve au fond de toutes les transactions humaines. Je crois avoir assez bien compris vos explications ; cependant il y a encore sur cette question du travail bien des détails dont je ne me rends pas parfaitement compte. Ainsi, puisque nous payons des services et que ces services se réduisent tous à du travail, on devrait croire que les choses valent en proportion de ce qu'elles coûtent à faire ou à produire, et pourtant il n'en est rien. Il y a des choses qui demandent beaucoup de peine, qui exigent des efforts longs et pénibles, et qui sont très-peu payées, tandis que d'autres qui s'obtiennent presque sans travail sont payées un prix excessif. Un hectolitre de blé, par exemple, qui coûte tant à faire venir, se vend quinze à dix-huit francs en temps ordinaire, tandis qu'un diamant qu'un esclave aura trouvé par hasard dans le sable, et qui n'aura demandé ensuite qu'un peu de temps pour le polir, se paiera peut-être autant que les journées de vingt, de cent, de mille hommes pendant une année entière. On ne peut pas dire, ce me semble, que ce qui fait la différence de valeur de ces deux objets est la différence d'utilité ; car on me persuadera difficilement qu'un sac de blé ne soit pas plus utile qu'un diamant. Il y a bien encore d'autres choses qui m'embarrassent, mais je m'en tiendrai à celle-ci pour le moment.

— Je vois avec plaisir, Honoré, que tu veux aller au fond des choses, afin de t'en rendre compte. C'est ainsi que l'on s'instruit, c'est aussi de cette manière que l'on détruit les erreurs et les préjugés. Mais sais-tu bien que la question que tu soulèves est une des plus délicates que nous puissions étudier ? Cependant c'est un des points que je me proposais d'examiner, ta proposition vient donc à propos ; mais, pour y répondre, j'aurai besoin de reprendre les choses d'un peu haut. Cela me sera surtout nécessaire pour vous faire comprendre d'où vient le prix élevé qu'on peut mettre à certaines choses qui ne paraissent avoir que très-peu d'utilité, comme le diamant que tu as habilement pris pour exemple.

En général, les choses n'ont de valeur qu'autant qu'elles sont utiles, c'est évident. Cependant les choses les plus utiles n'ont pas toujours une grande valeur, quelquefois même elles n'en ont pas du tout. Ainsi, la chose la plus utile à l'homme est sans contredit l'air que nous respirons, car, sans air, nous ne pourrions pas vivre un seul instant ; et cependant l'air n'a aucune valeur, parce que partout il nous est donné gratuitement par Dieu. La lumière du jour est aussi l'une des choses les plus utiles à l'homme ; elle n'a pas de valeur pourtant, parce que Dieu nous la distribue gratuitement. L'eau nous est aussi indispensable que l'air et la lumière, et, de même, elle n'a pas de valeur, ou n'en a ordinairement qu'une très-faible, parce qu'on n'a que la peine d'aller la chercher. Et cependant l'air, le soleil et l'eau peuvent avoir quelquefois une très-haute valeur.

Ainsi, dans les villes où l'on n'a pas l'eau sous la main, on paye très-souvent pour s'en faire porter ; dans ce cas on ne paye pas l'eau, mais la peine de ceux qui nous la portent. Prenons quelques exemples. Pendant une grande sécheresse les citernes et les puits d'une petite ville étaient tous à sec. Les pauvres gens allaient au loin cherchant de petites sources ; ceux qui trouvaient de l'eau la rapportaient à la ville et la vendaient fort cher. Les choses en vinrent au point qu'une femme qui avait une vache et un veau donna son veau afin d'avoir un seau d'eau pour sauver sa vache. Le lendemain il tomba une pluie abondante, personne ne voulait plus acheter de l'eau, ce commerce était ruiné, et la femme se désolait d'avoir donné son veau, sans réfléchir que, si

elle n'eût pas fait ce marché, elle aurait probablement perdu la vache avec. Imaginez-vous aussi un propriétaire de vignes du Bordelais voyageant en Afrique et mourant de soif dans un désert ; ne s'engagerait-il pas à livrer son meilleur tonneau de vin à celui qui lui donnerait un verre d'eau ?

— Certainement, M. Dupré. Il est clair que dans ce cas le prix de l'eau est en raison de sa rareté.

— Bien ; mais voici un autre exemple. L'air n'a aucune valeur, parce qu'on le trouve partout. Il y a cependant des mines creusées à une telle profondeur et au fond de galeries souterraines si longues que les ouvriers manquent d'air pour les exploiter davantage. Les propriétaires ne paieront-ils pas fort cher aux ingénieurs qui parviendront à introduire de l'air au fond de leur mine à l'aide de machines ingénieuses ?

— Sans doute, dit Honoré ; ils paieront dans ce cas en raison de la difficulté et des efforts de corps et d'esprit qu'il aura fallu faire pour la vaincre.

— Très-bien. Voici un nouvel exemple. Un fabricant a une cour qui lui sert d'étendage et dans laquelle il a absolument besoin de soleil. Mais son voisin a le long de son mur, bien qu'à la distance voulue de deux mètres, une bordure de peupliers qui interceptent le soleil et entretiennent l'humidité. Les arbres valent au plus mille francs, et cependant le fabricant consent à en donner dix mille au propriétaire pour qu'il les abatte. Est-ce qu'il paie ce prix si élevé pour la rareté de la chose ou pour la difficulté ?

— Non, car rien n'est aussi aisé que d'abattre des arbres, et quand le soleil brille, il brille pour tout le monde.

— Pourquoi paie-t-il donc aussi cher pour qu'on le laisse arriver chez lui ?

— Il me semble que dans cette circonstance il paie en raison du besoin qu'il a de soleil et de l'importance pour lui d'en faire arriver dans la cour de sa fabrique.

— C'est cela, Honoré. Notre fabricant a un très-grand besoin de soleil dans sa cour, et il paie le service qu'on lui rend en l'y laissant pénétrer. Notre femme et notre voyageur de tout à l'heure avaient aussi un très-grand besoin d'eau, l'une pour sauver sa vache, et l'autre pour ne pas mourir de soif. Ils ne consentent à

payer l'eau aussi cher qu'à cause du service qu'on leur rend. Nos propriétaires de mines à leur tour ne paient autant pour l'air qu'on y fait arriver qu'en raison du service qu'on leur rend en leur offrant les moyens de continuer l'exploitation de ces mines. Que paient donc tous ces gens ?

— Ils paient le service qu'on leur rend, c'est évident.

— Et ils paient en raison de l'importance de ce service.

— Je comprends cela, dit Léonard. Ce sont des services que les hommes paient. Mais n'est-ce pas une indignité que des hommes fassent payer aussi cher des services qui leur coûtent si peu à rendre ?

— Il ne s'agit pas de cela, Léonard ; il ne faut pas faire de sensiblerie, il faut prendre les hommes tels qu'ils sont, sans s'indigner de ce qu'ils ne sont pas meilleurs. D'ailleurs, s'ils ne profitent pas des bonnes occasions qui leur arrivent dans la vie, comment feront-ils dans les mauvaises circonstances? Mais, dis-moi, est-ce que tu donnes gratuitement tes services à MM. Lenoir et Dubuissson, quand tu travailles pour eux ?

— Certainement non ; il faut bien que je vive.

— Je le comprends, Léonard ; mais tu te fais payer quatre francs par jour, et voilà Pierre Bonval, Jean-Louis, Guillaume Poncet et tant d'autres qui travaillent autant que toi et qui ne gagnent que la moitié.

— Mais leur travail est moins difficile, il ne demande que de la force.

— Alors, Léonard, tu exiges en raison du besoin qu'on a de toi, et, comme les autres, tu fais payer tes services ce qu'ils valent. Si tu pouvais en obtenir six francs, tu les demanderais très-certainement, bien que tu puisses vivre avec trente sous comme tant d'autres, et tu ferais bien. N'exige donc pas de la générosité des autres, puisque tu n'en montres pas toi-même. Remarque bien que je ne t'en fais pas un reproche ; tu as raison de chercher à gagner le plus possible ; mais tu as tort de ne pas vouloir que les autres fassent comme toi. Il ne peut pas en être autrement dans ce monde.

Vous avez vu, par les exemples que je vous ai cités, combien la valeur d'une même chose peut différer selon les circonstances et selon le besoin des personnes. Cependant les choses ont ordi-

nairement une valeur générale que les hommes s'accordent à leur donner, et en raison de laquelle ils sont disposés à les payer quand ils les désirent. Voyons donc ce qui règle cette valeur ordinaire des choses.

Pour produire un objet quelconque ou pour le mettre en état de servir, il faut un certain travail. Or, comme il n'y a que le travail qui se paie, la valeur des choses sera en général la même que la valeur du travail nécessaire pour les produire. La question revient donc à trouver la valeur du travail lui-même. Cette valeur dépend de diverses conditions.

Voilà Léonard qui gagne 4 francs par jour à ajuster les métiers de la filature, et la veuve Bonnet qui ne gagne pas 8 sous à tricoter. Si le mécanicien gagne dix fois plus que la tricoteuse, c'est que son travail vaut dix fois plus. Ce n'est donc pas par le temps, et ce n'est pas davantage par la dépense de force musculaire que se mesure la force du travail. Un laboureur et un maçon semblent travailler plus qu'un horloger si l'on considère la force qu'ils ont dépensée; mais il y a cinquante ouvriers qui peuvent faire le travail des premiers, pour un qui est en état d'ajuster les pièces d'une montre. On demande incomparablement moins d'horlogers que de laboureurs ou de maçons, et cependant on s'en procure moins facilement : voilà pourquoi ils gagnent davantage. Si les autres travailleurs s'en plaignent, on peut leur répondre : Faites-vous horloger si vous le pouvez, et si vous avez assez de patience pour vous livrer à ce travail minutieux.

Les ouvriers sont portés à considérer leur travail comme mal rémunéré. C'est une erreur : les accidents et les chances affectent sans doute le travail et les salaires, comme toute autre chose, mais en général on paie les efforts de chacun ce qu'ils valent. Les ouvriers d'une profession se plaignent quelquefois en voyant ceux d'une profession différente gagner plus d'argent, et ils disent que cela n'est pas juste. Il n'y a toujours qu'à leur dire : Faites la même chose si vous pouvez. S'il se trouve qu'ils ne le peuvent pas, leurs rivaux n'obtiennent donc que le prix d'un travail qui a plus de valeur que le leur. Un ouvrier qui fait des horloges de bois gagne très-peu, et, à côté de lui, il voit celui qui fabrique des chronomètres ou des montres pour la marine

faire une fortune. Mais il remarque en même temps que beaucoup d'autres peuvent faire des horloges comme les siennes, tandis que pas un ne peut lutter avec le fabricant de chronomètres; celui-ci doit donc gagner davantage puisque son travail a plus de valeur. Si on demandait beaucoup d'horloges de bois et qu'un seul ouvrier pût en faire contre dix qui ferait des chronomètres, ce serait le premier qui gagnerait le plus.

Le manœuvre qui s'épuise tout le jour à tourner une roue ou à porter du mortier, peut trouver que l'avocat ou l'auteur qui travaille avec ses livres dans son fauteuil a une vie facile; mais il se trompe. Le travail intellectuel est très-pénible, parce qu'il exige une grande tension de l'esprit: c'est un travail en tout beaucoup plus difficile que le travail des mains, il est donc plus lucratif et il procure partout plus de considération. Il est aussi sujet à présenter des différences beaucoup plus grandes que le travail manuel. Si cent brouettées menées à une certaine distance est le travail qu'un ouvrier peut exécuter en un jour, cet ouvrier trouvera très-difficile d'aller un peu au delà et impossible d'en faire le double. Un tisserand qui, en travaillant quinze heures par jour, peut faire, je suppose, six mètres d'étoffe, trouverait accablant et même dangereux d'en faire plus, ne serait-ce que deux mètres.

— J'en sais quelque chose, ne put s'empêcher de dire Honoré.

— Deux ouvriers dans un état de santé ordinaire, continua M. Dupré, font à peu près la même quantité de travail. Il est très-rare, par exemple, de trouver un tisserand qui puisse faire le double d'ouvrage d'un autre. Mais, s'il est question du travail de l'esprit, alors ce travail est susceptible d'un accroissement presque illimité. Quelques-uns en font parfois cinq ou six fois plus que d'autres. Si un petit employé de bureau, ou un marchand dans un village comme celui-ci, voyait ce que fait en un jour certain grand administrateur ou certain négociant de Paris, Londres, Hambourg ou quelque autre grande ville de commerce, il aurait de la peine à en croire ses yeux. Avec de l'exercice, de la persévérance et du talent, le même homme peut dans ce cas arriver à en faire trois ou quatre fois plus qu'auparavant. Dans tout ceci vous voyez l'avantage de joindre l'habileté au travail.

Lorsque le travail fait dans un certain temps tire sa valeur de l'habileté ou des efforts de l'esprit, cette valeur peut augmenter considérablement. Il n'en est pas de même du travail qui ne tire sa valeur que des efforts musculaires. Le terrassier, qui gagne sa vie en creusant péniblement un fossé, ne serait guère plus riche quand il parviendrait à creuser quelques mètres de plus dans sa journée, et peut-être s'épuiserait-il. Le tisserand, qui travaille quatorze heures par jour, a de la peine à vivre, et il lui serait impossible de travailler dix-huit heures pour gagner moitié en sus.

— Comment donc les ouvriers qui travaillent des mains pourront-ils améliorer leur position, s'il leur est si difficile d'y parvenir par le travail, demanda Honoré?

— C'est en faisant comme toi, Honoré; c'est en se rendant habiles dans leur état. Si tu t'étais contenté d'augmenter tes heures de travail, tu serais parvenu difficilement à établir ta nombreuse famille. Mais tu as étudié, tu as exercé ton intelligence, tu t'es instruit, et tu es devenu un ouvrier habile. Aussi on te donne à faire les étoffes les plus fines, les plus difficiles, et ton travail est mieux payé. C'est en augmentant son habileté qu'on devient capable d'en faire plus dans le même temps, de le faire mieux et avec plus de facilité. Acquérir de l'habileté et avec elle de la persévérance, est donc une condition essentielle dans une profession. On l'obtient quand on est jeune, lorsque les facultés sont vives et énergiques, et qu'on peut faire de grands efforts sans s'épuiser. Les jeunes gens doivent donc s'efforcer de l'acquérir afin d'être plus tard en état de travailler avec moins de peine et plus de succès; car on fait toujours plus aisément ce qu'on a l'habitude de faire et ce qu'on fait bien.

— Mais, dit Benoît Roussel, le bûcheron, il y en a qui ont plus de facilités que d'autres pour devenir des ouvriers habiles. Quelles occasions ai-je trouvées dans mes bois?

— Sans doute, il y en a qui ont plus de facilités que d'autres. Mais si tu avais su lire et écrire, Benoît, si tu avais eu quelque instruction, tu aurais certainement trouvé, même en abattant tes arbres, le moyen de gagner un peu plus. Tout le monde ne peut pas acquérir la même habileté, mais chacun doit en acquérir autant qu'il peut. Aujourd'hui que la société met l'in-

struction à la portée de chacun dans le moindre village, il n'y a plus d'excuse pour personne. Mais l'instruction est comme autre chose, il faut prendre de la peine pour l'acquérir; il faut de l'attention, des efforts, et tout le monde n'en est pas capable. Il est, par exemple, beaucoup plus facile de piocher la terre ou de porter du mortier sur son dos, que de se casser la tête à calculer la quantité de terre qu'il faut déplacer pour faire une route dans un endroit, et la distance où il faudra prendre la terre et la porter. Le terrassier fait sa besogne sans penser à rien, mais aussi il gagne moins que celui qui le dirige et qui fait des efforts d'esprit.

L'habileté donne donc à l'homme un très-grand avantage; en même temps elle augmente sa facilité au travail, quelquefois même elle lui communique un sentiment de plaisir et d'enthousiasme. Combien de fois l'ouvrier habile ne se complait-il pas à admirer l'ouvrage auquel il a mis la main! Il y trouve une satisfaction qui adoucit pour lui l'arrêt en vertu duquel l'homme est condamné à travailler à la sueur de son front, à ce point que le travail est regardé par tous les hommes laborieux comme un bienfait plutôt que comme une malédiction. Que de fois avez-vous entendu dire à des gens arrivés au moment du repos après une longue vie de travail : Je ne pourrais pas vivre sans rien faire. Cela est si vrai que le peu de personnes qui restent oisives, parce qu'elles ont une grande fortune ou pour toute autre raison, ont beaucoup plus malheureuses que celles qui travaillent. Le riche qui jouit d'une bonne santé de corps et d'esprit, au lieu de se féliciter de n'avoir rien à faire, s'efforce généralement de trouver ou de se créer quelque occupation, et, lorsqu'il n'a pas d'affaires personnelles, il s'occupe des affaires publiques.

— Tout ce que vous dites là est très-vrai, dit en ce moment Michel; cependant, si tout le monde avait de l'habileté, elle ne rouverait pas son emploi; car, s'il y avait beaucoup d'ouvriers habiles, il n'y aurait pas d'ouvrage pour tous.

— On a souvent répété ce que tu viens de dire, Michel, afin de s'opposer au progrès de l'instruction parmi les ouvriers; mais c'est encore une erreur. Cet inconvénient pourrait se présenter si les hommes dirigeaient mal leur habileté, de sorte que beaucoup trop d'ouvriers l'appliquassent à la même nature de travail. Ainsi,

un mécanicien gagne plus qu'un manœuvre; mais, si tout le monde voulait être mécanicien, il n'y aurait plus d'occupation pour tous. Il faudrait que beaucoup de ceux qui auraient imprudemment choisi cette profession en prissent une autre. L'habileté n'empêche pas la prudence ; il faut, au contraire, faire preuve de jugement, en ne pas embrassant une profession où il y a déjà plus de bras qu'il n'en faut.

Mais quand le travail est bien dirigé, et il importe à chaque ouvrier de bien diriger son choix, il ne peut y avoir ni trop de travail ni trop d'habileté Chacun sait en effet que la richesse et la prospérité de la France sont dues à l'accroissement du travail et de l'habileté de ses ouvriers. C'est ainsi que dans quelques-unes de nos villes la richesse a crû encore plus rapidement que la population. Il y a certainement à Saint-Étienne ou à Mulhouse vingt ouvriers quincailliers ou imprimeurs sur étoffes, pour un qui y existait il y a un demi-siècle ; et cependant chaque individu est plus occupé qu'autrefois. A mesure que les ouvriers que je viens de nommer augmentaient en nombre dans ces villes, parce qu'ils y trouvaient de l'ouvrage, toutes les autres classes d'ouvriers se multipliaient autour d'eux; il y a, en effet, à Saint-Étienne et à Mulhouse plus de cordonniers, de tailleurs, de menuisiers qu'autrefois.

— Il est certain cependant, fit remarquer M. Saujon, que le nombre des ouvriers ne peut pas s'accroître indéfiniment dans une industrie quelconque S'il y avait plus de menuisiers qu'il n'y a de travail de menuiserie à faire, ils ne trouveraient pas à s'occuper.

— C'est précisément ce que je disais tout à l'heure, M. Saujon. Il faut que chaque ouvrier consulte les besoins de la profession qu'il veut embrasser, et les chances d'y trouver de l'ouvrage. La liberté de choisir qu'a l'ouvrier, lui commande la prudence; c'est à lui de faire un choix judicieux. La liberté, comme je vous l'ai dit, entraîne la responsabilité, notre avenir est entre nos mains, c'est à nous à ne pas le compromettre par notre imprudence. Or nous commettons une imprudence si nous choisissons un état où il y a déjà plus d'ouvriers qu'il n'en faut. Un marchand, un épicier, par exemple, va s'établir dans une ville ou dans un quartier où il y a déjà assez d'épiciers pour suffire

aux besoins de la population. Il échoue et est obligé de fermer boutique ; la faute en est à lui, bien qu'il s'en prenne souvent aux autres, à la société et aux circonstances. Pourquoi a-t-il fait un mauvais calcul ?

— La cause qui porte à faire ces choix imprudents, fit à ce moment observer M. Bertrand, ne serait-elle pas dans la grande différence qui existe entre les professions ? S'il n'y en avait pas de beaucoup plus lucratives que d'autres, on ne se précipiterait pas vers les premières en abandonnant les autres. Aujourd'hui, par exemple, nous voyons déserter les travaux des campagnes pour l'industrie des villes.

— Votre observation est fondée, M. Bertrand. Mais vous allez voir que, dans cette circonstance comme dans tant d'autres, le remède est à côté du mal. Les hommes ne travaillent pas seulement pour vivre, ils veulent encore vivre bien, vivre le mieux possible. Or il y a des professions plus lucratives et en apparence moins pénibles que d'autres ; on conçoit dès lors qu'elles soient plus recherchées. L'industrie des villes est mieux rétribuée que celle des campagnes ; on comprend que beaucoup d'ouvriers soient attirés vers la première.

— Mais, M. Dupré, font-ils toujours un bon calcul ?

— Oh ! pour cela, M. Bertrand, c'est autre chose. Je ne parle pas de ceux qui, en abandonnant les campagnes où ils sont nés, pour aller s'entasser dans les villes, n'ont d'autre motif que de se soustraire au travail de la terre qu'ils trouvent trop rude. Pour ceux-là, il est évident que le travail leur fait peur ; or, le travail des villes, quoique moins rude en apparence, a aussi ses fatigues et ses ennuis. Il arrive donc qu'ils réussissent aussi peu à la ville qu'à la campagne ; ils y deviennent même plus pauvres fréquemment, car vous savez qu'il y a incomparablement plus de pauvres dans les villes ; leur misère est une première leçon pour ceux qui voudraient les imiter.

— Cette expérience s'achète bien cher, M. Dupré, dit André.

— C'est vrai, mais c'est ainsi que s'acquiert l'expérience ; on l'achète toujours à ses dépens, même quand, par ses sottises, on l'achète aussi aux dépens des autres. Mais continuons. D'autres ouvriers ne sont pas attirés à la ville par l'espoir d'y trouver un travail moins pénible, mais par la perspective de l'indépen-

dance et des plaisirs dont ils pensent y jouir. Vous comprenez que c'est le plus mauvais motif pour se déterminer dans le choix d'une profession. Aussi, comme les villes offrent malheureusement de trop nombreuses occasions de satisfaire le goût des plaisirs, il ne faut pas s'étonner qu'elles deviennent la ruine d'une foule de jeunes gens que l'attrait des jouissances y attire. Ils y rencontrent bientôt la pauvreté, les maladies et trop souvent la mort. Leur triste condition et leur fin prématurée deviennent encore une leçon pour d'autres.

— Je ne les plains pas ceux-là, dit M. Duroure, avec sa brusquerie habituelle qui était celle d'un bourru bienfaisant; ils n'ont que ce qu'ils méritent.

— Vous avez tort, M. Duroure, il faut toujours plaindre ceux qui sont malheureux, même quand ils le sont par leur faute. Seulement il faut faire comme vous, ne pas les imiter. Enfin, d'autres sont moins attirés par le séjour des villes que par les industries qui s'y exercent. C'est le désir de gagner davantage en se livrant à un travail mieux payé. Quelques-uns, il est vrai, ne remarquent pas que ce travail est mieux payé, parce qu'il exige plus de capacité ; comme ils n'ont pas cette capacité, ils sont obligés de se livrer dans les villes aux travaux les moins rétribués, et comme, tout en étant moins rétribués que dans les campagnes, ces travaux ne le sont pas toujours en raison de l'augmentation de dépenses qui a lieu dans les villes, ils s'y trouvent dans une situation plus difficile que s'ils fussent restés au village.

D'autres qui ne se sentent pas seulement plus intelligents et plus capables, mais qui le sont réellement, embrassent par choix quelques-unes de ces professions difficiles et lucratives dont on ne trouve la réunion que dans les villes. Ceux-ci réussissent quand d'ailleurs ils ont l'activité, l'amour du travail et les autres qualités sans lesquelles il n'y a de succès pour personne. C'est leur réussite qui sert d'appât à une foule de jeunes gens, plus que l'échec et le malheur des autres ne sont un avertissement pour eux. Mais c'est ici que le remède se trouve à côté du mal.

Comme les industries les plus lucratives des villes ne le sont guère que parce qu'on y fabrique des objets qui s'adressent à un

petit nombre de consommateurs, elles occupent souvent très-peu d'ouvriers. Elles sont dès lors facilement encombrées, il y a promptement une surabondance de bras, et par suite baisse des salaires, diminution ou suspension de travail. Les ouvriers perdent ainsi d'un côté ce qu'ils ont gagné d'un autre, et les vicissitudes auxquelles ils sont exposés, les chômages fréquents qu'ils ont à subir, deviennent un avertissement pour ceux qui voudraient imprudemment déserter les campagnes et aller s'engouffrer dans les villes.

— Mais, demanda Honoré, en admettant que tous ceux qui quittent les campagnes avec la bonne envie de travailler, et avec l'aptitude nécessaire pour embrasser une de ces professions où l'on gagne de bons salaires, en admettant, dis-je, qu'ils y trouvent l'ouvrage qu'ils y vont chercher, y ont-ils réellement un grand avantage?

— Bien moins grand qu'ils ne croient, Honoré. D'abord le séjour des villes entraîne, même pour l'ouvrier le plus économe et le plus rangé, des dépenses que n'occasionne pas celui des campagnes : il faut une mise différente, toujours plus coûteuse, et des vêtements moins solides qu'on doit par conséquent renouveler plus souvent. C'est même, il faut le dire, cette différence de mise qui est un appât pour bien des ouvriers et surtout pour une multitude de jeunes filles que la vanité conduit ensuite à leur perte. Puis il y a dans les villes des occasions de dissipation auxquelles il est bien difficile de résister, des plaisirs dont on n'a pas toujours le courage de se priver : tout cela enlève déjà une bonne partie de l'excédant de gain que l'on peut faire.

Cependant ces dépenses sont en grande partie volontaires, et l'on conçoit qu'avec de la force de caractère un ouvrier puisse résister aux tentations. Mais il est une cause d'augmentation de dépenses à laquelle il n'y en a pas un qui puisse se soustraire : c'est celle qui résulte de l'élévation du prix de toutes choses dans les villes. Cette élévation est telle qu'elle suffit presque à détruire les avantages qui proviennent de l'augmentation de salaire. Aussi, lorsqu'on énumère les différentes causes qui enchérissent la vie du travailleur dans les villes, et qu'on y ajoute les tentations et les causes d'insuccès dont je vous ai parlé, on n'est plus étonné que le nombre de ceux qui parviennent à s'y faire

un petit capital soit bien moins considérable que dans les campagnes.

— Cependant, ajouta M. Bertrand, les jeunes gens abandonnent chaque jour les campagnes pour aller dans les villes. Nous avons ici même de plus en plus de peine à trouver des journaliers pour cultiver les terres.

— Cela se conçoit, M. Bertrand. Vos journaliers sont moins payés que les ouvriers de la ville : cela suffit pour décider beaucoup de jeunes gens, qui ne peuvent pas voir d'une manière assez évidente les inconvénients du séjour des villes. Je gagne quarante sous à Mirebeau, se dit-on, je gagnerai trois francs à la ville. La différence se voit tout de suite, mais on ne peut pas calculer aussi bien l'augmentation de dépenses. On ne se rend pas compte aussi aisément que si on gagne moitié en sus, on dépense souvent le double. Mais, remarquez-le bien, M. Bertrand, le remède, comme je vous le disais, est toujours à côté du mal. Quand les ouvriers se seront trop entassés dans les villes, la concurrence qu'ils s'y feront amènera d'abord des chomages plus fréquents, puis une diminution graduelle de tous les salaires, surtout de ceux qui sont les plus élevés et qui attirent le plus les ouvriers. Alors la gêne qu'ils éprouvent, la difficulté de vivre à la ville, empêchera les jeunes gens d'y affluer ; elle fera peut-être même refluer dans les campagnes une partie de ceux qui les auront quittées imprudemment.

— Mais ce résultat n'aura été acheté qu'au prix de souffrances de différentes sortes.

— C'est probable, M. Bertrand ; mais c'est toujours ainsi que les choses se passent, quand les hommes ne veulent pas suivre les conseils de la raison. Ils ne peuvent pas faire de fautes, être imprudents, sans en subir les conséquences. Il y a toutefois à présumer que ce mal serait accompagné de quelque compensation. Ainsi, il est certain qu'une des causes qui poussent les jeunes gens des campagnes dans les villes, est la grande différence des salaires dans les unes et dans les autres. Mais, de même que l'affluence des ouvriers dans une industrie y fait baisser les salaires, de même la rareté des bras dans les campagnes les y ferait nécessairement hausser. Deux causes contribueraient alors à retenir les ouvriers dans les campagnes ou à

les y ramener, la baisse des salaires dans les villes, et leur élévation dans les campagnes.

— Dans ce cas, M. Dupré, la perte serait pour les propriétaires et pour les cultivateurs qui emploient des ouvriers. Nous aurions alors à payer la journée plus cher.

— Certainement, M. Bertrand.

— Alors comment pourrions-nous couvrir nos frais? Nous serions ruinés !

— Ne craignez rien, M. Bertrand. Vous vendrez vos denrées plus cher ou vous améliorerez vos procédés de culture ; la nécessité vous portera à faire de nouveaux efforts, c'est certain. Mais il est presque certain aussi que ces deux ressources vous viendront en aide. Le prix des choses tend toujours à se mettre en équilibre avec les frais de production, comme nous le verrons bientôt : en effet, nul producteur ne vend à sa perte, si ce n'est en cas de malheur, dans des circonstances extraordinaires, et pour un temps fort court ; autrement il cesserait de produire. Ne vous effrayez donc pas d'une hausse qui pourrait survenir dans le salaire des ouvriers des campagnes.

Cette hausse est même probable, je dois vous en prévenir ; car nous voyons la civilisation répandre ses bienfaits de plus en plus également, et tendre à faire passer tous les lieux sous un même niveau. J'ajoute que la nécessité forcera les campagnes à adopter les améliorations plus promptement qu'elles ne le font en général, et à suivre un peu plus l'exemple donné par les villes où les progrès marchent avec une rapidité extrême. Il faudra sans doute faire de plus grands efforts d'intelligence, mais le résultat sera une augmentation de bien-être général. Qui pourrait s'en plaindre? ceux-là seulement qui ne savent pas que le bien s'achète toujours par un peu de peine ; ceux aussi qui manquent de courage. Ce ne serait pas vous, M. Bertrand.

— Non, M. Dupré. A ce compte, au contraire, je m'en réjouirais vivement.

— Et nous tous avec vous, dirent une foule de voix.

— Réjouissez-vous-en donc d'avance ; car cela aura lieu nécessairement, je vous le promets.

— Dieu vous entende ! M. Dupré, répondit l'auditoire.

QUINZIÈME ENTRETIEN.

LA VALEUR DES CHOSES EST EN RAISON DE L'IMPORTANCE DU SERVICE RENDU.

Depuis le dernier entretien, un heureux événement était survenu à Mirebeau. Les forges de la vallée avaient rallumé, au commencement de la semaine, leurs fourneaux éteints depuis cinq mois. Cette reprise de travaux avait causé une grande joie dans la commune. Ce n'est pas que ces forges occupassent un grand nombre d'ouvriers : il y en avait tout au plus une centaine qui y fussent directement attachés ; mais elles fournissaient beaucoup de travail au dehors, à Mirebeau et aux environs, et un travail assez varié. C'étaient les bûcherons qui exploitaient les bois voisins, les charbonniers qui transformaient le bois en charbon, les individus employés à extraire le minerai et ceux qui le conduisaient de la mine aux forges. Quand les forges marchaient, les chemins du village étaient sans cesse parcourus par les chevaux et les voitures qui transportaient le charbon et le minerai. Il en résultait pour le village une animation que ne donnent pas toujours d'autres industries qui occupent plus de bras. Le bruit des marteaux qui se fait entendre si loin, et qui, dans le silence de la campagne, fait penser comme le son des cloches à l'existence d'êtres animés, avait pour les habitants un charme qu'ils ne sentaient jamais aussi bien que lorsque ce bruit cessait de frapper leurs oreilles.

Quoique les autres grandes industries n'eussent pas encore repris leurs travaux, une circonstance particulière avait amené ce résultat pour les forges. La France, quelque temps arriérée dans la construction des chemins de fer, avait senti la nécessité de multiplier sur son territoire ces voies précieuses qui économisent le temps en abrégeant les distances, qui procurent un écoulement facile à tous les produits, et qui, en permettant de

transporter partout ceux qui resteraient sans valeur faute de débouchés, font participer toutes les provinces aux bienfaits de la civilisation, et répandent avec l'activité et la vie la prospérité et le bien-être. Une grande impulsion avait donc été donnée à ces chemins : le désir de procurer des moyens d'existence à une foule d'ouvriers que la gêne industrielle laissait sans occupation, avait aussi contribué à faire imprimer plus d'activité à la construction de ces voies nouvelles. De grands travaux de terrassement étaient en cours d'exécution sur différents points de la France : bientôt il faudrait y poser les rails, et un grand nombre de forges avaient dû s'employer à les fabriquer. Celles de Mirebeau ne se livraient pas à ce genre de fabrication, elles n'étaient pas montées sur une assez grande échelle pour l'aborder; mais elles profitaient des demandes faites aux autres pour fabriquer les objets dont celles-ci avaient dû abandonner momentanément la production.

La circonstance qui avait fait reprendre les travaux dans les forges, avait en quelque sorte un caractère accidentel, et cependant personne ne s'y trompait. Sans s'être bien rendu compte de la solidarité qui existe entre toutes les industries, on sentait que quelques-unes de celles qui ont de l'importance, ne peuvent pas recouvrer leur prospérité sans que l'influence ne s'en fasse sentir à toutes les autres. On voyait donc dans la reprise des travaux des forges le prélude d'une reprise générale dans toutes les industries. La population de Mirebeau saluait déjà en espérance le moment où la filature rouvrirait tous ses ateliers. En attendant, la gêne générale allait en s'affaiblissant; la belle saison diminuait les besoins, elle avait même apporté déjà des ressources nouvelles, et la prolongation d'un temps favorable donnait la perspective d'une riche moisson. Tout contribuait à rendre la confiance : aussi le docteur, à chaque nouvel entretien, voyait disparaître sur la figure de ses auditeurs la trace des ravages causés par les souffrances et plus encore par le tourment de l'inquiétude. Il reprit, en commençant celui-ci, la question de la valeur du travail qui devait l'amener à traiter de toutes les circonstances qui peuvent influer sur la valeur et sur le prix des choses.

— Mes amis, dans notre dernier entretien, je vous ai fait voir

que la valeur des choses réside en général dans le travail nécessaire pour les produire ou les mettre en état de servir, et qu'à son tour la valeur de ce travail est généralement aussi en raison de la difficulté qu'il présente et du talent qu'il exige. Cependant d'autres circonstances influent encore sur la valeur des choses et sur le prix que nous sommes décidés à y mettre. Nous devons nous en occuper ; mais auparavant permettez-moi de vous faire voir par quelques exemples ce que le travail ajoute successivement de valeur aux choses qui en ont à peine lorsqu'elles sortent du sein de la terre.

Prenons un mètre cube de pierre, qui coûte 2 francs à la carrière Rendu à la ville, taillé et mis en place, il peut revenir à 50 francs environ. Qui a profité des 48 francs de différence ? Ce n'est pas seulement le carrier, le tailleur de pierre, le maçon ; c'est aussi le forgeron qui a fait les outils ; c'est le charretier qui conduit la pierre et le charron qui a fait ou qui répare la voiture ; c'est le cultivateur qui récolte le foin destiné à nourrir les chevaux ; c'est le bourrelier qui fait les harnais, et bien d'autres encore.

Voici maintenant le produit d'un hectare de terre cultivé en lin : il se vendra environ 2,000 francs qui se répartiront entre les journaliers et toutes les femmes employées à la culture Converti en mouchoirs de batiste, ce lin se vendra 60,000 francs ; mais pour arriver là, depuis le moment seulement où il a été récolté, il aura fallu le travail de 250 femmes pendant un an pour filer le lin, celui de 18 ouvriers pour tisser l'étoffe et de 40 femmes pour l'ourler.

Prenons un autre genre de travail. Un quintal de minerai de fer recueilli dans la mine coûte à peu près 2 francs. Le quintal de fer vaut au contraire 60 francs. Converti en fers de cheval, il vaudra 130 francs ; en lames de couteaux, 1,800 francs ; en lames de canifs, 30,000 francs ; en boutons polis, 40,000 francs ; en objets de toilette, tels que colliers, bracelets, etc., environ 70,000 francs. Et enfin si on le convertit en ressorts de montres, son prix peut s'élever jusqu'à deux millions et demi. Jugez, d'après ce dernier exemple, quelle immense quantité de travail il faut pour donner ainsi une valeur d'une centaine de mille francs à un objet qui primitivement coûtait à peine quelques sous.

Jugez aussi combien le travail qui fait vivre les hommes et qui augmente leur bien-être est accru par les progrès de l'industrie et par ceux de l'aisance générale qui augmente la demande de toutes choses.

— D'après cela, dit André, le prix d'un objet ne serait que la somme de tout le travail qui a été employé pour le produire ?

— Cela est vrai, André, pour les choses du prix le plus bas, comme pour celles du prix le plus élevé. Ainsi, lorsque le kilogramme de pain vaut 35 centimes, si un bon teneur de livres voulait décomposer cette valeur, il parviendrait à retrouver, à travers des transactions fort multipliées sans doute, tous ceux dont les services ont concouru à la former, tous ceux qui, par leur travail, ont épargné une peine à celui qui consomme ce pain. Il trouvera d'abord le boulanger qui en retient un vingtième, et sur ce vingtième rémunère le maçon qui a bâti son four, le bûcheron qui a préparé ses fagots, etc. ; viendra ensuite le meunier qui recevra non-seulement la récompense de son propre travail, mais de quoi rembourser le carrier qui a fait la meule, le terrassier qui a fait les digues, les maçons, charpentiers, menuisiers, serruriers, qui ont construit le moulin ; les autres parties de la valeur totale iront enfin au charretier, au batteur en grange, au moissonneur, au semeur, au laboureur. Ce prix minime de 35 centimes, comme celui de deux millions que je vous citais tout à l'heure, se compose donc de la fraction de salaire payée à tous ceux dont le travail aura été requis pour mettre la chose en état d'arriver aux mains du consommateur.

— C'est, fit remarquer Michel, qui se rappelait la démonstration donnée par M. Dupré à l'occasion d'une question soulevée par lui, c'est dans un petit objet et pour une somme bien minime, un nouvel exemple de l'immense quantité de personnes qui s'emploient pour chacun de nous. Mais n'y a-t-il pas quelques exceptions à ce principe que le prix des choses est toujours le prix du travail qu'elles ont coûté à produire ? Ainsi, un homme trouve en Amérique un morceau d'or vierge, comme il s'en rencontre, dit-on, dans la Californie, dont on commence à tant parler, et il le vend autant que l'or extrait à grand'peine des mines. Un Indien, comme l'a aussi rappelé Honoré, tombe par hasard sur un diamant d'un gros volume, et cette trouvaille rapportera

peut-être autant que la journée de dix ou vingt mille hommes, d'un million peut-être.

— Ton observation est juste, Michel, en ce sens que le gain de ces deux hommes n'est nullement en rapport avec la peine qu'ils ont prise ; mais ceci n'est qu'une exception, et ici l'exception confirme le principe. Car pourquoi donne-t-on pour le morceau d'or trouvé le même prix que pour un poids égal d'or, extrait de la mine, séparé péniblement du minerai, purifié et préparé ? C'est que, pour se procurer un même poids d'or, il faut toujours payer le même prix. Il est donc juste que celui qui a trouvé, profite du bénéfice de la trouvaille. Il en est de même de celui qui trouve un diamant tel qu'on n'en rencontre pas un pareil en dix ans, en vingt ans, peut-être en cent ans de recherches.

Il y a aussi des personnes qui, sans rien trouver, à proprement dire, font accidentellement de très-grands gains; mais c'est encore le travail qui fait la valeur de ces profits. Ainsi, un propriétaire découvre dans son champ une source d'eau minérale qui est utile pour le traitement de certaines maladies, et il peut immédiatement en obtenir de l'argent de ceux qui voudront en faire usage. Un cultivateur possède un morceau de terrain rocailleux, stérile, sans utilité; mais on construit un chemin de fer dans le voisinage et aussitôt on lui en offre un bon prix pour bâtir dessus. Remarquez que, s'il n'y a pas eu auparavant de travail appliqué à la chose qui a maintenant de la valeur, c'est cependant le travail qui lui en a donné finalement. Les gens qui ont offert un prix pour la source sont ceux qui lui auront donné de la valeur par leur travail. Il en est de même dans le cas du chemin de fer; c'est l'industrie qui a donné de la valeur à un terrain primitivement inutile. Il est évident que, sans travail, il serait resté sans valeur. Ceci, pour le dire en passant, montre combien le travail donne de valeur non-seulement à ce qu'il touche, mais même à ce qu'il avoisine.

Vous pouvez aussi vous rappeler combien toutes les propriétés ont augmenté de valeur à Mirebeau depuis que l'industrie en s'y établissant en a triplé la population. Ceux qui ont eu à vendre des morceaux de terre, savent ce qu'ils y ont gagné, même sans y avoir fait aucune espèce d'amélioration. C'est

ainsi que ceux qui se trouvent posséder quelque chose dans un centre d'industrie et d'activité voient leur avoir s'accroître uniquement par suite des travaux des autres. Les personnes qui avaient de petites propriétés à la porte de Saint-Étienne, de Mulhouse, de Roubaix, de Turcoing, de Paris, de Lyon, et d'autres villes qui ont augmenté rapidement, ont vu leur petit bien croître de valeur, sans aucun effort de leur part, au point de devenir une fortune énorme : c'est le travail qui a été la source de cette valeur.

— Je vois bien par ces exemples, dit André, que ceux qui ont quelque chose profitent de tous les travaux qui peuvent s'effectuer dans leur voisinage. Mais je ne vois pas que cela serve à ceux qui n'ont rien.

— Tu te trompes, André. Ce qui augmente l'industrie et l'activité dans un lieu, augmente aussi le bien-être de tous ceux qui y vivent. Le travail devient à l'instant plus abondant et il est mieux rétribué. On demande des travailleurs pour des industries qui n'existaient pas auparavant dans la localité, et on est forcé de les mieux payer. Par l'effet de la concurrence et de la rareté des bras, ceux qui restent pour la culture et pour l'ancienne industrie du pays finissent par être mieux payés à leur tour. Ici, par exemple, il y a vingt ans, on payait communément 25 sous la journée d'un travailleur; la meilleure ne dépassait pas 40 sous. Depuis que l'industrie s'est implantée dans le pays, il n'y a pas de journée au-dessous de 30 sous, et elle se paie habituellement 40; certains ouvriers gagnent trois et quatre francs, comme toi, Léonard, et quelques autres.

La fabrique qui s'est installée ici et qui expédie ses produits à vingt, trente, quarante lieues et plus, sans compter Paris, d'où ils se répandent on ne sait où, a elle-même profité de l'aisance et de la prospérité croissante de la France, qui lui a permis de s'établir d'abord, puis d'étendre graduellement sa production. Vous tous enfin, à Mirebeau, vous avez recueilli le fruit des changements qui se sont opérés dans toute la contrée et de la prospérité qu'ils y ont amenée; vous avez vu par là croître le prix de tous vos produits. Quelques personnes sans doute profitent plus que d'autres à ces changements et à cette prospérité; mais tous y gagnent, et tous doivent s'en féliciter, bien loin de

voir d'un mauvais œil le bonheur de ceux qui sont plus heureux qu'eux.

Bénissons donc le travail, qui est le fondement de toute richesse et de toute valeur. L'épreuve à laquelle l'homme a été condamné devient ainsi la source de son triomphe et de ses jouissances. La terre se couvre graduellement du fruit de son travail; il le lègue à sa postérité pour lui alléger le fardeau de l'existence et pour lui fournir le moyen de créer de nouvelles richesses et de se procurer de nouvelles satisfactions. Nous recueillons le bénéfice de ce que nos ancêtres ont fait pendant des siècles; tout ce que nous possédons est un capital résultant du travail passé, accumulé pour faciliter le travail à venir.

— Je comprends fort bien maintenant, dit Léonard, comment nous profitons tous du travail des autres, et comment nous participons sans nous en apercevoir à l'accroissement de la fortune publique. Mais il y a toujours quelque chose qui m'embarrasse: c'est la différence énorme qu'on remarque dans le prix des choses, soit dans le prix de choses différentes, mais exigeant un travail semblable, soit dans le prix d'une même chose à des époques différentes. Si la valeur des choses est proportionnée à la peine qu'il a fallu prendre pour les produire, pourquoi donc ces différences considérables?

— Ces différences proviennent uniquement du désir qu'a l'homme de se procurer des jouissances. Placé sur la terre où il doit tout se procurer par le travail, il éprouve une multitude de besoins et désire les satisfaire. Mais si les besoins sont personnels, il n'en est plus de même des efforts à faire pour les satisfaire immédiatement, c'est-à-dire que le besoin de l'un peut être satisfait par le travail d'un autre. Comme l'homme craint la peine, il cherche à la diminuer soit en faisant ce qui lui plaît le plus et en faisant faire par les autres ce qui lui plaît moins, ou ce qu'il ne sait, ne peut ou ne veut pas faire, soit en ne faisant qu'une chose afin de la faire avec plus de facilité et en plus grande quantité, et d'avoir plus de moyens d'échange avec les autres; car, pour profiter du travail de ses semblables, il faut absolument avoir quelque chose à leur donner en échange. Nos besoins et la crainte de la peine sont donc le fondement des services et par conséquent de la valeur.

— D'après cela, puisque les hommes ont les mêmes besoins, toutes les choses devraient avoir la même valeur et elles devraient l'avoir toujours.

— Tu vas trop vite, Léonard, et tu commets une erreur en disant que tous les hommes ont les mêmes besoins et que ces besoins sont toujours les mêmes. Parmi ces besoins les uns sont plus impérieux que d'autres : il y en a dont la satisfaction est presque une nécessité pour quelques individus, tandis qu'ils sont inconnus d'une foule d'autres personnes. Mais les travailleurs, moins que personne, doivent se plaindre de cette extension des besoins des individus ; c'est elle qui leur procure du travail et le travail le plus lucratif, comme je vous le dirai tout à l'heure, en alimentant une foule d'industries qui n'existeraient pas sans ces besoins particuliers. Car, que serait le monde si l'on s'y bornait à la satisfaction des besoins les plus impérieux de la vie, à ceux qui se rencontrent forcément chez tous les hommes ? Enfin, il y a des besoins auxquels personne ne songe en certains temps ou dans certains pays, tandis qu'à d'autres époques et dans d'autres lieux chacun les sent et veut les satisfaire.

Pour ne vous en citer qu'un exemple, il y a cinquante ans, personne presque ne songeait à l'instruction dans les campagnes : aujourd'hui chacun en sent le besoin, tout père de famille veut en faire donner à ses enfants. C'est qu'il y a une grande différence entre l'homme et la brute. Celle-ci ne change pas, tous les animaux de la même espèce éprouvent les mêmes besoins depuis le commencement des siècles. L'homme, au contraire, est changeant et perfectible, parce qu'il est un être moral. Il a une intelligence qui fait sa dignité, mais en vertu de laquelle il se crée sans cesse de nouveaux besoins.

— Alors l'intelligence serait pour l'homme un don funeste, dit M. Duroure ; car, si elle lui crée des besoins, c'est elle qui le rend malheureux lorsqu'il ne peut pas les satisfaire.

— Il y a sans doute, M. Duroure, des hommes qui se créent une multitude de besoins imaginaires, et qui s'en créent plus qu'ils n'en peuvent satisfaire ; mais c'est un travers de leur esprit, ils font un mauvais emploi d'une faculté qui leur a été donnée pour de plus nobles usages : dans ce cas encore nous

voyons l'abus à côté du bien. L'intelligence est le don le plus précieux que Dieu ait pu faire à l'homme ; elle lui fournit les moyens de satisfaire ses besoins à mesure qu'ils croissent, lorsque cet accroissement est proportionné au développement de l'humanité. Elle lui fournit même le moyen de les satisfaire avec une peine progressivement moindre, grâce au progrès de l'industrie et aux merveilleuses découvertes de la science.

Je veux même à ce sujet vous faire remarquer une admirable dispensation des choses de la Providence. Quand l'homme est pauvre, il a peu de besoins, et ces besoins se bornent à ce qui est indispensable pour vivre et pour rendre son existence supportable ou commode. A mesure que sa richesse augmente, ses besoins croissent, mais la satisfaction de ces nouveaux besoins présente plus de difficultés, et vous allez le comprendre. Les efforts des hommes se concentrent naturellement sur la production des objets destinés aux besoins universels. C'est à la production de ces objets que s'applique le plus le principe de la division du travail, qui, en simplifiant les procédés, permet de satisfaire les besoins avec moins de peine. Les grands perfectionnements s'opèrent surtout dans ces branches d'industrie, et c'est ainsi que les plus pauvres peuvent satisfaire à bas prix les besoins les plus impérieux.

Les besoins des personnes aisées sont plus variés, précisément parce qu'ils sont moins naturels et qu'ils dépendent plus de l'imagination et du caprice. Mais, comme ils sont plus variés, on ne peut pas s'occuper en grand des moyens de les satisfaire; moins de bras sont employés pour chacun, il se fait moins d'efforts parce qu'il y a moins de concurrence; la division du travail y est moins appliquée et les progrès sont conséquemment moins nombreux. D'autres causes contribuent à rendre encore plus dispendieuse la satisfaction des besoins des riches. Une des plus importantes est la difficulté de la production des objets nécessaires à la satisfaction de ces besoins. Ce n'est pas seulement parce que les procédés y sont moins perfectionnés et que moins d'hommes s'y appliquent, c'est aussi que le travail y est plus difficile. Il faut en effet, pour tous ces objets, plus de délicatesse, plus de fini, plus d'exactitude et de précision dans le travail, plus de goût, plus d'élégance dans la forme et l'arrangement

des parties; il faut davantage, en un mot, le concours de qualités qui se rencontrent plus rarement chez les hommes que la force musculaire, presque seule exigée pour les travaux ordinaires. La difficulté de trouver des hommes capables d'exécuter à leur gré les objets qu'ils désirent, contraint les riches à payer davantage pour se les procurer.

— Ainsi, fit remarquer M. Raymond, Dieu fait payer d'un autre côté aux riches ce qu'ils ont en plus sur les autres hommes. Tandis que le travail destiné à pourvoir aux besoins des pauvres et de la masse en général est celui qui coûte le moins, le travail qui a pour objet de procurer des jouissances aux riches est le mieux rétribué et celui qui répand le plus d'aisance parmi les travailleurs. Les besoins des riches créent ainsi de nouvelles ressources pour les ouvriers; ils fournissent à ceux qui ont le plus d'intelligence de nouveaux moyens d'arriver à l'aisance. Mais savez-vous, M. Dupré, qu'elle est admirable cette harmonie des lois divines, que nous fait reconnaître de plus en plus l'étude de l'organisation sociale!

— Je vous l'avais annoncé d'avance, mes amis, et plus nous avancerons, plus nous aurons lieu de faire la même remarque. Mais poursuivons notre examen. Vous venez de voir que la difficulté du travail est une des causes du prix des objets. Comprenons-nous cependant ce qu'on doit entendre par là? Il ne faut pas croire qu'une chose difficile à obtenir soit toujours une chose pénible à faire. Une chose n'est pas difficile parce qu'elle exige de la peine; elle peut, au contraire, être facile, tout en étant très-pénible, si elle n'exige que ce dont sont capables presque tous les hommes, c'est-à-dire de la force physique. Une chose difficile à obtenir, c'est celle que peu de personnes sont en état d'exécuter. Comme il est difficile de se procurer ces choses, lorsqu'on éprouve un vif désir de les avoir, on est disposé à mieux payer ceux dont l'habileté peut nous les procurer à notre gré.

— Voilà donc, dit Honoré, pourquoi certains hommes gagnent par leur travail des sommes considérables, tandis que la plupart ne gagnent guère que le nécessaire. C'est que les premiers ont du talent et que les autres n'en ont pas.

— Tu as dit le mot, Honoré, le talent, voilà ce qui constitue

principalement la différence entre les hommes sous le rapport de l'aptitude à tirer parti de leur travail; mais, comme on se rend rarement justice à soi-même, et qu'on ne s'avoue pas aisément qu'on a moins de talent que les autres, nous sommes souvent jaloux de les voir gagner plus que nous. Quoi qu'il en soit de cette disposition fâcheuse de notre caractère, c'est la différence du talent mis par les hommes dans les œuvres de leurs mains et de leur esprit, qui constitue la grande différence que l'on remarque dans le salaire de leur travail. Ainsi, tandis qu'un serrurier ordinaire gagnera cinquante sous à trois francs dans sa journée, un habile ajusteur ou monteur de machines gagnera quelquefois quinze ou vingt francs. L'ouvrier qui imprime les étoffes de la manufacture gagne quarante à cinquante sous, et le dessinateur qui compose les dessins de ces étoffes peut gagner, suivant son talent, jusqu'à quarante et cinquante francs par jour.

— C'est bien juste, dit Michel, le tailleur; car je sais combien un joli dessin fait vendre d'une étoffe, et, par suite, combien cela procure de travail à tous les ouvriers qui la fabriquent. Si le dessinateur a gagné, il fait encore plus gagner les ouvriers; son profit est bien mérité.

— La même différence, reprit M. Dupré, se remarque dans les autres travaux. Un petit commis de bureau gagnera mille à douze cents francs par an, avec des écritures que tout le monde peut faire comme lui, et l'on payera dix, quinze, vingt mille francs et beaucoup plus l'intelligence d'un homme qui est capable de diriger les rouages compliqués d'une vaste administration. Un marchand peu actif parviendra péniblement à amasser une petite aisance dans une longue suite d'années, et un spéculateur habile qui conçoit et dirige de grandes opérations fera en peu de temps une brillante fortune. L'auteur de génie arrive à la gloire et à une position enviée, en créant des œuvres que chacun s'arrache, et un méchant écrivain meurt de faim en composant de mauvais livres que personne ne veut lire. Un peintre d'enseigne ou un pauvre barbouilleur de portraits gagne à peine de quoi vivre, et un Raphaël, un Léonard de Vinci, un Poussin, un Claude Lorain, peignent des tableaux que la postérité se dispute, et ils donnent à une toile de quelques pieds

carrés une valeur de plusieurs centaines de mille francs.

— C'est la récompense du génie, dit M. Gagelin, qui depuis quelque temps prenait plus rarement la parole, mais que la tournure de la discussion intéressait vivement ; et le génie est assez rare pour qu'on le récompense généreusement toutes les fois qu'il se montre quelque part. Mais il me semble que le prix donné à ces objets est bien arbitraire ; il dépend de l'opinion des hommes, dirait-on, plutôt que de la valeur réelle des choses.

— Votre observation est juste, M. Gagelin. Il est évident que ces objets ne satisfont pas un besoin urgent de tous les hommes. C'est un de ces besoins que les hommes se créent, mais aussi c'est un de ces goûts que nous devons respecter et même honorer dans ceux chez qui nous les rencontrons, parce qu'ils tiennent à la partie la plus noble de notre être et qu'ils assurent l'existence des hommes qui sont doués des talents les plus élevés et les plus rares. Mais il n'en est pas moins vrai que la valeur des choses est quelquefois très-arbitraire et qu'elle tient beaucoup à l'importance que nous y attachons. On peut cependant poser à cet égard quelques principes.

Ainsi, d'après ce que avons vu aujourd'hui et dans nos derniers entretiens, on peut poser comme règle générale que le travail est le véritable fondement de la valeur des choses, et que cette valeur est proportionnée à la difficulté ou à la valeur même du travail. Ainsi, les choses que nous pouvons obtenir sans travail, comme l'air, l'eau, le soleil, n'ont aucune valeur, quelle qu'en soit l'utilité ; car, si nous payons quelquefois l'eau, comme je vous l'ai dit, c'est parce que nous ne l'avons pas sous la main ; et dans ce cas ce n'est pas l'eau que nous payons, mais la peine de ceux qui nous la portent.

— D'après cela, dit M. Gagelin, il y aurait une très-grande différence à faire entre l'utilité des choses et leur valeur ; voilà ce que je n'avais pas bien compris jusqu'à présent. Si je ne me trompe pas, l'*utilité des choses est la propriété qu'elles ont de satisfaire quelqu'un de nos besoins*, et *leur valeur se mesure par ce que nous sommes obligés de donner pour nous les procurer*.

— C'est cela même, M. Gagelin. J'ajouterai, pour compléter votre définition, que le *prix des choses n'est que la valeur de ces choses estimée en argent*, car la valeur est indépendante de l'ar-

gent; celui-ci n'est qu'une mesure, fort commode, du reste, pour évaluer cette valeur aux yeux de tous les hommes. Vous remarquerez en conséquence que certaines choses très-utiles n'auront pas de valeur ou en auront une très-faible, si nous pouvons nous les procurer sans frais ou à très-peu de frais, comme l'eau. D'autres, au contraire, pourront avoir une très-grande valeur, quoiqu'elles soient fort peu utiles; c'est ce qui aura lieu toutes les fois qu'il sera difficile de se les procurer, soit parce qu'elles sont rares, soit parce qu'il faut, pour les produire, un talent qui ne se rencontre que chez très-peu de personnes. C'est ainsi qu'on paye quelquefois fort cher un chanteur qui a une de ces belles voix qu'on trouve très-rarement.

— Alors, dit Honoré, c'est la rareté d'un gros diamant qui en fait toute la valeur.

— En effet, Honoré; car un de ces gros diamants, comme on en cite quelques-uns, ne se trouve qu'à intervalles très-éloignés. Il faut pourtant remarquer que le travail entre aussi pour une forte part dans ce prix du diamant. En effet, ce n'est pas tout à fait le hasard qui fait tomber sous la main un diamant semblable. Il y a des gens qui passent leur vie à chercher des diamants dans les pays où on les trouve, et pour cela ils lavent et tamisent les terres et les sables où l'on sait qu'ils se rencontrent. Or, pendant des années entières, on ne trouve que des diamants d'un très-petit volume qui font tout juste vivre les chercheurs, comme le fait habituellement tout travail purement mécanique. Puis tout à coup il se présente un de ces gros diamants dont la vente indemnise de tout le travail précédent. Ainsi, même dans ce cas, c'est le travail et la peine que l'on paye, et non pas un produit gratuit de la nature resté sans valeur jusqu'au moment où il tombe entre les mains d'un heureux possesseur.

Il faut noter en outre que la valeur des objets ne se mesure pas seulement sur la peine prise par celui qui nous fournit l'objet de nos désirs, mais aussi sur la peine qu'on nous épargne : cette considération est très-importante, comme vous le verrez plus tard. Ainsi, un objet peut avoir coûté beaucoup de peine à quelqu'un et avoir très-peu de valeur pour nous, si, pour une cause ou pour une autre, comme le serait la découverte d'un nouveau procédé de fabrication, nous pouvons au mo-

ment où il nous l'offre, nous le procurer à bien moins de frais, n'oubliez pas ceci. Un autre objet peut, au contraire, avoir coûté très-peu de peine à celui qui le possède et avoir une très-grande valeur pour celui qui voudrait l'acquérir, s'il lui épargne une peine considérable qu'il aurait à prendre pour se le procurer d'une autre manière.

— Je m'étais donc bien trompé jusqu'à présent, dit Honoré. J'avais toujours cru que la valeur des choses était toujours en raison de leur utilité. Je vois maintenant qu'elle est en raison de l'importance du service rendu à celui qui les désire.

— Tu as parfaitement trouvé, Honoré. Le service rendu, voilà la vraie mesure du prix que nous mettons aux choses. Ainsi, dans toutes leurs relations entre eux, les hommes échangent des services, comme nous le savons à présent. Ils sont donc disposés à rétribuer ces services proportionnellement à l'importance qu'ils ont pour eux. Remarquez même que le service peut avoir en réalité une importance très-faible; cependant il sera très-grand s'il paraît tel aux yeux de celui qui le reçoit. Ainsi, vendre un gros diamant à quelqu'un est réellement lui rendre un bien médiocre service, mais c'en est un très-grand pour la femme riche qui désire en posséder un semblable et qui ne peut se le procurer qu'en en donnant le prix exigé. Il en est de même de tout ce qui flatte notre vanité ou qui a trait à nos plaisirs. On payera quelquefois fort cher pour entendre une cantatrice en renom. Quel service rend-elle? demande-t-on. Elle fait plaisir, et c'est un service qu'elle rend, parce que les hommes recherchent le plaisir comme ils fuient la peine. Il payent donc le plaisir, comme les autres services, en raison de l'importance qu'ils y attachent.

— Cela se conçoit, dit Léonard. Mais vous avouerez, M. Dupré, qu'il y a des hommes bien insensés pour dépenser tant d'argent à leurs plaisirs ou à des choses qui ne satisfont que leur vanité. Il me semble qu'ils pourraient souvent faire un meilleur usage de leur fortune.

— Tu as raison, Léonard. Les riches pourraient fréquemment dépenser leur argent d'une manière plus utile. Il faut considérer cependant que c'est principalement à eux qu'ils font tort en gaspillant parfois leur fortune. Mais des dépenses, qui sou-

vent nous paraissent insensées à nous qui, pour la plupart, n'avons guère que ce qu'il nous faut pour vivre, ont pourtant leur utilité à certains égards : elles encouragent le talent et les arts, elles alimentent une foule d'industries qui n'existeraient pas sans cela. Sous ce rapport, en particulier, les ouvriers ont moins que d'autres le droit de s'en plaindre, parce que les industries qui ont pour objet de satisfaire ces goûts des riches, sont précisément celles qui procurent les meilleurs salaires aux travailleurs.

— C'est juste, M. Dupré ; je vous remercie de me l'avoir fait remarquer. Mais n'est-ce pas une chose fâcheuse, que les industries où les ouvriers sont le mieux rétribués, soient celles qui satisfont le luxe et la frivolité, tandis que celles qui fournissent à la masse des hommes les choses véritablement utiles, et qui pourvoient aux besoins les plus impérieux de la vie, ne donnent que de faibles salaires à la foule des ouvriers qui s'y emploient ?

— Dis-moi, Léonard, si les ouvriers qui travaillent pour la satisfaction de ces besoins impérieux gagnaient des salaires plus élevés, est-ce que toutes les choses qu'ils produisent ne seraient pas plus chères ?

— Si fait, M. Dupré.

— Et comme ce sont les choses qu'ils consomment, n'en résulterait-il pas qu'ils perdraient comme acheteurs ou consommateurs ce qu'ils gagneraient comme producteurs ou ouvriers ? Alors où serait l'avantage ?

— Vous avez raison, M. Dupré, je n'y avais pas réfléchi.

— J'ajouterai une autre considération, Léonard, et je terminerai par là aujourd'hui : c'est que la considération du service rendu doit toujours présider à toutes nos transactions. Ainsi, comme travailleurs ou producteurs, nous devons désirer de gagner le plus possible ; mais il ne faut pas oublier que le consommateur ne peut jamais nous rétribuer qu'en raison du service que nous lui rendons, et qu'il évalue toujours les services d'autant moins haut que plus de personnes sont capables de les lui rendre. Nous pouvons penser ce que nous voulons comme travailleurs ; mais, aussitôt que nous sommes acheteurs, nous ne voulons payer les choses que ce qu'elles valent pour nous.

Ainsi, pour résumer ce que nous avons vu aujourd'hui, quelles que soient les causes qui peuvent influer sur la valeur des choses, utilité, rareté, difficulté, talent, toutes se réduisent en dernière analyse à un service rendu. La valeur des choses est donc uniquement en raison du service, ou même, pour parler plus exactement, en raison de l'importance que nous attachons au service, dans le moment actuel. Vous verrez des conséquences très-graves découler de cette dernière considération.

SEIZIÈME ENTRETIEN.

LE PRIX DE TOUTES LES CHOSES VARIE EN RAISON DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE.

Une animation inaccoutumée régnait à Mirebeau le jour de la réunion. La manufacture, fermée depuis plus de trois mois, rouvrait ses ateliers dans huit jours. Cette nouvelle prévue depuis quelque temps venait d'être annoncée publiquement et elle était le sujet de toutes les conversations. Les anciens ouvriers de la fabrique y seraient-ils tous admis de nouveau ? ou bien n'en recevrait-on qu'une partie ? En ce cas, dans quelle proportion les prendrait-on ? lesquels seraient chosis ? sur qui porterait l'exclusion ? C'étaient autant de questions que chacun s'adressait et sur lesquelles on ne pouvait que former des conjectures.

L'inscription des ouvriers devait commencer le lendemain et durer toute la semaine. Les propriétaires, comme des généraux qui vont commencer une campagne, voulaient passer leur personnel en revue afin de se rendre compte des forces dont ils pouvaient disposer. Car trois mois de chômage pour le plus grand nombre des ouvriers devaient avoir occasionné des vides dans leurs rangs. Quelques-uns forcés de chercher des moyens d'existence avaient peut-être trouvé une autre occupation qu'ils ne voudraient plus abandonner ; d'autres, étrangers à la localité, pouvaient être retournés dans leur lieu natal, avec l'espoir d'y trouver du travail. Il était probable que, pour l'une ou l'autre

de ces causes, plus d'un ouvrier devait manquer à l'appel. Cette circonstance augmentait pour ceux qui restaient la chance d'obtenir immédiatement de l'emploi.

Une autre grande question préoccupait encore les esprits : les salaires seraient-ils maintenus à l'ancien taux? On le désirait évidemment, mais nul n'osait répondre affirmativement à cette question. On se bornait à émettre d'avance des opinions très-diverses. Les uns, ne songeant qu'à eux, comme il arrive trop souvent, disaient que MM. Lenoir et Dubuisson ne pouvaient pas songer à diminuer les salaires dans un moment où le pain était encore si cher et après trois mois de chômage, qui avaient épuisé toutes les ressources des ouvriers. D'autres disaient que ces messieurs avaient travaillé à perte pendant plusieurs mois avant de fermer leurs ateliers, et qu'ils voudraient probablement se récupérer un peu. Quelques-uns plus sensés doutaient que les prix pussent être aussi élevés que par le passé, parce que les circonstances étaient encore peu favorables, et que la cherté du pain, malgré la diminution qu'il avait subie, devait encore restreindre beaucoup les autres consommations. La plupart, du reste, n'avaient aucune idée arrêtée ; ils se félicitaient seulement de la réouverture des ateliers, et s'estimaient heureux d'avoir du travail, même à un prix inférieur à l'ancien.

La conversation était très-animée à l'école, où l'on était arrivé de bonne heure afin de s'entretenir de la grande nouvelle. On avait espéré y trouver MM. Lenoir et Dubuisson et pouvoir obtenir d'eux quelques renseignements ; mais ils ne vinrent pas, les préparatifs de la réouverture les occupaient trop. Peu fixés encore sur ce qu'ils devaient faire, et ne pouvant pas prendre d'engagements avant d'avoir de nouveaux avis et de savoir ce que les affaires permettraient, ils étaient forcés de se tenir sur la réserve jusqu'au dernier moment. En revanche, nos amis se faisaient remarquer par la chaleur avec laquelle ils parlaient. Du reste leur langage ne ressemblait presque en rien à celui qu'ils auraient tenu un an plus tôt dans les mêmes circonstances. Il était évident que la population avait profité des entretiens de M. Dupré. Cependant il y avait encore bien des erreurs dans ce qui se débitait sur la question du moment. Les hommes sont ainsi faits : ils n'y voient jamais plus mal que lorsque leur

intérêt est en jeu. C'est qu'alors ils ne sont plus de sang-froid et n'examinent plus les choses avec impartialité. Les questions que M. Dupré traitait depuis quelque temps avaient un grand rapport avec celle qui préoccupait en ce moment tout le monde. Aussi fut-il reçu avec encore plus d'empressement que de coutume; on eût dit qu'en éclairant les esprits, il allait trancher la question encore indécise.

— Mes amis, dit-il en commençant, nous savons maintenant que le travail ou la peine qu'il faut prendre pour se procurer les choses ou les procurer aux autres est le fondement de la valeur. D'après cela, si nous pouvions diminuer le travail nécessaire pour produire les choses, nous en diminuerions la valeur; si nous parvenions à le supprimer tout à fait, les choses n'auraient plus de valeur.

— Bien obligé, M. Dupré, s'écria André : j'espère qu'on n'en viendra pas là. Comment ferions-nous pour vivre, nous qui vivons de notre travail?

— Et comment te procures-tu aujourd'hui l'air que tu respires, la chaleur du soleil et l'eau que tu bois à Mirebeau?

— Parbleu, c'est à tout le monde, il n'y a pas à l'acheter.

— Eh bien! mon ami, si les choses étaient sans valeur, c'est qu'elles seraient à tout le monde et qu'on pourrait se les procurer sans travail et sans peine. Comprends-tu maintenant?

— Oui, M. Dupré, je n'aurais plus à m'inquiéter du travail, puisque je pourrais satisfaire mes besoins sans travailler.

— Nous n'en sommes pas là malheureusement ou plutôt heureusement, car je ne conçois rien de plus triste que la vie ici-bas, si nous devions la passer sans rien faire. Toujours est-il que la valeur des choses, qui est presque toujours en raison du travail, est un obstacle à la satisfaction de nos besoins, puisqu'elle nous empêche souvent de nous procurer ces choses. En diminuer la valeur en diminuant la peine qu'on trouve à les produire est donc un moyen d'augmenter le bien-être des hommes en leur procurant plus de commodités et de jouissances. C'est le résultat de la découverte de nouveaux procédés de fabrication, qui, en diminuant les frais de production, mettent de plus en plus les choses à la portée de ceux qui étaient auparavant forcés de s'en priver. N'est-ce pas un résultat infiniment dési-

rable, et les progrès déjà réalisés ne doivent-ils pas nous en faire désirer de nouveaux et nous rendre reconnaissants envers les hommes à qui nous les devons? Je vous le demande à vous tous, que le prix trop élevé de tant de choses que vous voudriez vous procurer force si souvent à vous en priver.

— C'est bien vrai, s'empressèrent de répondre une foule de voix.

— N'est-ce pas surtout désirable pour les pauvres plus encore que pour les riches?

— C'est incontestable, dirent tous ceux que la question concernait particulièrement.

— J'étais sûr de votre réponse, mes amis; mais je suis bien aise de vous avoir fait constater par vous-mêmes cette vérité. Vous en verrez découler plus tard une foule de conséquences toutes plus importantes les unes que les autres, et dont quelques-unes vous surprendront parceque jusqu'à présent vous n'y avez pas suffisamment réfléchi. En attendant, revenons à notre sujet.

La valeur des choses, avons-nous vu, est presque toujours en raison de la peine qu'il faut prendre pour les amener au point où elles peuvent servir. Cependant le travail lui-même n'est ni un régulateur fixe ni le régulateur unique de la valeur. Prenons pour exemple le pain que vous connaissez entre toutes les choses parce que c'est celle qui vous intéresse le plus. Le blé est une denrée que vous avez toujours la même peine à produire, et cependant sa valeur varie considérablement d'une année à l'autre ; vous en avez fait cette année la douloureuse expérience. Les étoffes et les fers, que beaucoup d'entre vous fabriquent, vous coûtent également la même peine qu'il y a deux ou trois ans, et malgré cela ces objets sont arrivés à se vendre à un prix bien inférieur à celui des années précédentes ; ils ont même fini par ne plus se vendre du tout. Vous aviez tout autant besoin de pain, il se vendait beaucoup plus cher ; vous avez acheté bien moins de vêtements, et cependant les étoffes étaient à bien meilleur marché.

C'est que, déjà variable selon la nature du travail exigé, la valeur d'une même chose varie aussi en raison d'une foule de circonstances particulières, entre lesquelles une des plus importantes à considérer est la position relative de celui qui désire cette chose et de celui qui en est le détenteur. C'est ce qu'on

exprime ordinairement en disant que *la valeur* ou *le prix des choses varie proportionnellement à l'offre et à la demande.*

— Qu'entend-on par là ? s'empressa de demander Honoré. Et d'abord qu'entend-on par ces mots : *l'offre* et la *demande*?

— C'est précisément ce que je me propose de vous expliquer aujourd'hui. Toutes les fois que le possesseur d'une denrée, d'une marchandise, d'un objet quelconque, soit fabricant, soit marchand, cherche un acheteur pour sa marchandise, on dit qu'il y a offre de la marchandise ou de l'objet. Toutes les fois, au contraire, qu'un marchand, un consommateur, un individu quelconque désire acheter un objet quel qu'il soit, on dit qu'il y a demande de cet objet. Une marchandise est offerte lorsqu'un marchand dit : *Voulez-vous acheter*? Elle est demandée lorsqu'un acheteur se présente et dit : *Voulez-vous vendre* ou *avez-vous à vendre*? Lorsque sur le marché il se présente plus de gens pour vendre que pour acheter, on dit que *l'offre dépasse la demande*; lorsque, au contraire, plus de gens se présentent pour acheter qu'il n'y en a qui offrent de vendre, on dit de même que la *demande dépasse l'offre*.

— Mais, dit Honoré, tous les objets ne se vendent pas au marché ; c'est, au contraire, le petit nombre. Comment dit-on alors?

— On se sert toujours des mêmes expressions, parce qu'elles rendent bien compte de tous les faits. On dit de même d'une espèce quelconque de marchandise, qu'elle est très-abondante sur le marché, quand elle existe en grande quantité dans une localité ou même dans un pays tout entier et qu'on peut se la procurer aisément, lors même qu'elle n'est jamais portée au marché. On dit également qu'une marchandise est rare sur le marché, quand elle est peu abondante dans un pays et en moins grande quantité que ne voudraient les acheteurs. C'est que le village, la ville, le pays entier sont considérés comme un immense marché où se pressent continuellement une multitude de vendeurs et d'acheteurs et où se concluent sans cesse des marchés de toute espèce.

— Je comprends très-bien cela, dit Léonard, et il me semble que j'entrevois déjà comment il doit en résulter des différences qui influent sur la valeur ou le prix des choses. Mais dans tout cela il est question de vendeurs et d'acheteurs, de marchandises

achetées ou vendues, de marchands et de consommateurs ; je ne vois rien qui s'applique aux ouvriers et au travail.

— C'est que tu te laisses arrêter par des mots, Léonard. Je vous ai pourtant fait voir, et à toi en particulier, que le travail est une marchandise comme une autre. Quand un ouvrier se présente dans une fabrique ou dans un atelier, désirant y être employé, que fait-il, si ce n'est offrir le travail qu'il est capable d'exécuter? Quand, au contraire, un patron propose à un ouvrier de l'employer, il ne fait que lui demander son travail. Il y a donc encore dans ce cas offre et demande. Le travail est offert si l'ouvrier va offrir ses bras pour travailler ; le travail, au contraire, est demandé, si le patron réclame les services de l'ouvrier. On dit de même que l'offre du travail est très-abondante lorsqu'il se présente beaucoup d'ouvriers pour faire le même ouvrage, et c'est la demande de travail qui est très-abondante quand beaucoup de patrons demandent des ouvriers pour faire un certain ouvrage. On dira également que l'offre du travail dépasse la demande s'il se présente pour faire un même ouvrage plus d'ouvriers que les fabricants n'en peuvent occuper ; l'inverse aura lieu et la demande dépassera l'offre toutes les fois que les chefs d'ateliers ne trouveront pas autant d'ouvriers qu'il leur en faudrait pour faire leur ouvrage.

Ainsi, vous le voyez, le travail étant réellement une marchandise, nous pouvons employer les mêmes termes en parlant de l'une ou de l'autre. Le travail sera donc, comme toute marchandise, rare ou abondant, il sera offert ou demandé ; on dira de même que l'offre dépasse la demande ou qu'elle lui est inférieure, ou bien encore qu'elle l'égale, car ces trois cas peuvent se présenter comme pour toute espèce de produits. Faites attention cependant que, dans le langage ordinaire, on commet quelquefois des erreurs en employant des expressions peu exactes. On dit, par exemple, que le travail est abondant pour dire que les ouvriers trouvent avec facilité à s'occuper ; on dit qu'il est rare dans le cas contraire. Vous entendrez aussi dire fréquemment que les ouvriers demandent du travail lorsqu'ils offrent leurs services et cherchent de l'ouvrage, et qu'on leur donne du travail lorsqu'au contraire on leur en achète. Car, dans les conventions entre les patrons et les ouvriers, il faut voir un véritable

marché entre acheteurs et vendeurs, les patrons étant les acheteurs et les ouvriers les vendeurs, et la marchandise achetée et vendue étant du travail. Le vendeur est toujours celui qui offre et l'acheteur celui qui demande.

— Je vous remercie beaucoup pour ces explications, dit Léonard ; elles éclaircissent bien des choses qui étaient restées jusqu'ici obscures pour moi Elles m'aideront à mieux comprendre à l'avenir la nature des rapports qui doivent exister entre les maîtres et les ouvriers. Je reconnais combien sont vicieuses les expressions ordinaires de *demander* et de *donner du travail*, quand on demande et quand on donne de l'ouvrage : elles faussent non-seulement l'idée qu'on doit se faire des rapports mutuels des ouvriers et des patrons, mais encore celle qu'on doit avoir de la nature même du travail.

— Je suis charmé, Léonard, que mes explications aient pu vous donner des idées plus exactes que celles que vous aviez auparavant. Les idées fausses ont toujours des conséquences graves, et, lorsqu'elles portent sur les rapports des hommes entre eux, elle en altèrent toujours la nature. Voyons maintenant quelles conséquences découlent des variations qui peuvent survenir dans le rapport entre l'offre et la demande d'une marchandise.

Trois cas seulement peuvent se présenter : l'offre *égale* la demande, ou elle la *dépasse*, ou elle lui est *inférieure*. Ce seraient les mêmes cas, da s un ordre inverse, si nous placions la demande en premier. Or, s'il y a un fait parfaitement établi par l'expérience de tous les siècles et de tous les pays, c'est que *le prix d'une chose est toujours en raison directe de la demande et en raison inverse de l'offre*, c'est-à-dire que, toutes les autres circonstances étant égales d'ailleurs, plus une chose est demandée, plus elle est chère ; et, au contraire, plus elle est offerte, plus son prix tend à baisser.

— Ainsi, dit André, le prix d'une marchandise doit augmenter par cela seul qu'il se présente beaucoup d'acquéreurs ; il doit baisser, au contraire, si le nombre de ceux qui veulent vendre dépasse le nombre de ceux qui veulent acheter.

— Bien, André ; mais il faut ajouter un petit commentaire à ton explication. Ainsi, il n'est pas nécessaire que le nombre des acheteurs dépasse celui des vendeurs ou lui soit inférieur, pour

que le prix d'une marchandise augmente ou diminue ; il suffit que la quantité demandée soit supérieure ou inférieure à la quantité offerte. Le nombre des vendeurs pourrait être très-considérable et celui des acheteurs très-faible, il serait possible même qu'il n'y eût qu'un seul acheteur ; mais, si la quantité de marchandise qu'il veut acheter dépasse celle que peuvent lui céder tous les vendeurs, la marchandise sera en hausse par ce seul fait. Il pourrait se présenter, au contraire, un grand nombre d'acheteurs, tandis que la marchandise serait dans un petit nombre de mains, peut-être dans celles d'un seul détenteur, et cependant si la quantité à céder par le vendeur unique dépassait la quantité demandée par tous les acheteurs réunis, le résultat serait une baisse de prix. Le résultat naturel de l'offre d'une marchandise est donc d'en faire baisser le prix ; celui de la demande, d'en augmenter la valeur.

— C'est ce qu'on exprime dans le commerce, dit M. Saujon, en disant qu'il y a une différence de dix pour cent entre : *Voulez-vous vendre ?* et *voulez-vous acheter ?*

— Qu'entend-on au juste par là ? demanda André.

— Cela veut dire, mon garçon, reprit M Saujon, que si une chose vaut habituellement 100 francs, elle ne se vendra, par exemple, que 95 francs si c'est le producteur ou le marchand qui offre de la vendre ; elle pourra se vendre, au contraire, 105 francs si c'est un acheteur qui en a besoin. Dans le premier cas, le vendeur fera une petite concession au-dessous du prix ordinaire afin de trouver un acheteur ; dans le second, il profitera de la circonstance pour accroître son bénéfice.

— Mais pourquoi ne pas se contenter du prix ordinaire ? C'est abuser de sa position que de profiter du besoin des autres.

— Voilà que tu retombes dans la déclamation, André, reprit M. Dupré. Je pourrais te dire à mon tour que l'acheteur abuse aussi de sa position en payant 95 francs seulement un objet qui en vaut habituellement cent. Mais je ne le dirai pas parce que c'est une chose toute naturelle. Le vendeur et l'acheteur cherchent à tirer le meilleur parti de la peine qu'ils ont eue l'un à se procurer la chose à vendre, l'autre à se procurer l'argent qui doit la payer. Si nous ne profitons pas des circonstances favorables, nous serons ruinés par les circonstances désavantageuses.

D'ailleurs, le vendeur et l'acheteur étant tous deux en présence peuvent défendre leur intérêt réciproque et aller, chacun de son côté, jusqu'au point où ils auraient moins d'avantage à conclure le marché qu'à le rompre. Toi, par exemple, André, quand tu vas chez un marchand acheter un objet quelconque, est-ce que tu ne tâches pas de l'avoir au plus bas prix possible ?

— Certainement, M. Dupré.

— Tu ne t'inquiètes donc pas des intérêts du marchand ?

— Mais non, ce sont ses affaires et non les miennes.

— Tu as raison ; mais alors il est bon qu'il s'en occupe lui-même, et puisque tu tâches d'acheter au plus bas prix, sans t'inquiéter de lui, pourquoi trouves-tu mauvais qu'il te vende aussi cher qu'il peut ? Tu cherches ton intérêt, il cherche le sien ; n'est-ce pas juste ?

— C'est vrai, M. Dupré : c'est moi qui étais injuste, en voulant tout pour moi.

— C'est ce qui nous arrive souvent, sans le savoir, reprit M. Dupré ; mais continuons. Je viens de considérer seulement deux individus, un acheteur et un vendeur, chacun défendant ses intérêts et cherchant à profiter de ses avantages : dans ce cas la variation dans la valeur qu'amène la différence de l'offre à la demande est toujours peu considérable. Il n'en est pas de même lorsque les choses se passent entre un grand nombre de vendeurs et d'acheteurs, au marché ou ailleurs. Si l'offre et la demande sont égales, comme c'est le cas en temps ordinaire, la marchandise conserve son prix naturel : la qualité seule occasionne une différence dans le prix de chaque objet d'un même article.

Voyons au contraire le cas où l'offre surpasse la demande. Ceci peut résulter de plusieurs causes. Ou les vendeurs sont plus nombreux et ils ont plus de marchandise à vendre ; ou bien les acheteurs sont moins nombreux, ils ont peu de besoins et montrent peu d'empressement à acheter. Ceux-ci, qui voient la marchandise abonder, savent d'avance que les détenteurs seront disposés à faire des sacrifices pour l'écouler ; comme ils se voient peu nombreux, ils savent qu'il y aura peu de concurrence entre eux et qu'il restera toujours de la marchandise pour les besoins de chacun ; ils ne se pressent donc pas d'acheter. Les marchands ou producteurs qui ont le désir de vendre et qui

ne veulent pas garder leur marchandise ou qui craignent de ne pouvoir se procurer l'argent dont ils ont besoin, sont au contraire empressés d'offrir leurs articles. Parmi eux, chacun est disposé à baisser son prix un peu au-dessous du prix ordinaire afin de déterminer les acheteurs en sa faveur, et pour ne pas les laisser aller chez ses voisins, il le baisse plus qu'il n'aurait fait sans cette crainte. Le résultat du marché ce jour-là sera donc une diminution : on dira que la demande et les acheteurs sont rares, que l'offre ou la marchandise est abondante, que les prix sont faibles et que la marchandise est en baisse.

— L'impression produite par cette première baisse, fit observer Léonard, ne tendra-t-elle pas à amener une baisse plus grande ?

— Sans doute. Acheteurs et vendeurs restent sous cette impression, et ils arrivent au prochain marché dominés par cette idée. Les acheteurs ne se pressent pas de faire des demandes, dans l'espoir que la marchandise baissera encore. Les vendeurs, au contraire, de crainte de ne pouvoir vendre, sont disposés à faire de nouvelles concessions.

— A ce compte, la marchandise devrait baisser indéfiniment.

— Non, il y a une limite à tout : les lois providentielles qui règlent les choses de ce monde en dépit de nos erreurs et de nos efforts, empêchent les trop grands écarts du prix naturel. D'abord, il y a une limite qui n'est jamais franchie que dans des cas exceptionnels et pour un temps toujours fort court : c'est celle où le prix de vente descend au-dessous du prix de production. Cela peut bien avoir lieu pour quelques individus qui, ayant un besoin pressant d'argent, sont forcés de vendre à tout prix, mais cette situation ne pourrait jamais se prolonger longtemps ; elle durerait tout au plus jusqu'à ce que la marchandise produite fût épuisée ; car il n'y a personne qui ne cessât de produire du moment que le prix de production dépasserait le prix de vente. Or les choses n'en arrivent jamais là que dans des cas rares, comme cette année, où tant de fabricants ont dû cesser de produire.

La consommation reste habituellement la même, à moins que des malheurs ne la fassent diminuer, ou que l'augmentation de dépenses résultant d'une consommation forcée, comme celle du pain, ne fasse diminuer toutes les consommations moins in-

dispensables. Ces cas exceptés, si la vente s'est trouvée ralentie pendant quelque temps, c'est une raison pour qu'elle reprenne bientôt. Le consommateur, qui a épuisé ses approvisionnements, est obligé de les renouveler, et, malgré son désir d'attendre une nouvelle baisse, il est forcé d'acheter. Comme beaucoup sont dans le même cas, il y aura une reprise dans la vente ; le prix de la marchandise haussera, et peut-être arrivera-t-il à dépasser le prix naturel.

— Ne pourrait-il pas se faire même, fit observer à son tour M. Gagelin, que la consommation devînt plus considérable qu'elle n'était auparavant ?

— Cela arrive très-souvent, M. Gagelin, et votre observation est très-juste. La consommation de pain est la seule qui soit presque constante, parce c'est la base de l'existence de l'homme ; toutes les autres sont variables et arbitraires ; les moyens de chacun sont en effet la seule limite de ses dépenses pour tout le reste. Aussi, dès qu'une marchandise descend d'une manière sensible au-dessous de son prix habituel, beaucoup de gens qui s'en privaient, parce que ce prix dépassait leurs moyens, sont tentés de se procurer cette satisfaction ou de la substituer à d'autres consommations ; il y en a d'autres qui n'hésitent plus à se la procurer en plus grande quantité, vous le savez tous par expérience. La consommation de cet objet augmente donc, la demande égale ou dépasse l'offre et les prix se relèvent. Ordinairement même la consommation reste supérieure à ce qu'elle était auparavant, parce qu'il s'est développé, pendant ce temps d'abaissement du prix, des habitudes nouvelles et des besoins qui alors veulent être régulièrement satisfaits. Il en résulte quelquefois que les producteurs finissent par gagner par suite d'une baisse de prix ; ce que la diminution leur a fait perdre, ils le retrouvent sur l'accroissement de la consommation. Les consommateurs y gagnent encore plus ; ils obtiennent pour le même prix une plus grande quantité de marchandise, ou ils l'obtiennent à meilleur marché. Ceux qui précédemment étaient obligés de s'en priver parviennent maintenant à se la procurer.

— C'est une chose vraiment curieuse, dit Honoré, et dont je n'avais aucune idée, que cette influence des rapports qui existent entre l'offre et la demande.

— Ce n'est pourtant rien encore, reprit M. Dupré. Plus nous avancerons dans ces études, plus vous admirerez les lois providentielles qui règlent les rapports des hommes ; vous verrez les choses se balancer, et, à travers des alternatives, faire des progrès, comme un voyageur qui avance cependant, bien qu'il n'aille pas toujours en ligne droite. Voyons maintenant le cas où la demande dépasse l'offre. De même que dans le cas contraire, ce résultat peut avoir plusieurs causes.

La production peut avoir été entravée pour une raison ou pour une autre. Les vendeurs sont moins nombreux, ils ont moins apporté de marchandise, ou bien il se présente plus d'acheteurs, leurs besoins sont plus grands et ils veulent davantage de la marchandise en vente ; elle est donc plus demandée qu'offerte. Dans ce cas les choses vont suivre une marche inverse de ce que nous avons vu tout à l'heure. Les vendeurs sont sur la réserve, et les acheteurs empressés ; ce sont ceux-ci qui se font concurrence. Comme la marchandise est peu abondante, ils craignent tous de ne pas en avoir, et chacun est disposé à en donner un prix plus élevé ; elle dépassera donc le prix habituel. On dira que les acheteurs sont abondants, que la marchandise est rare et qu'elle est en hausse. Cette hausse sera d'ailleurs d'autant plus considérable qu'il y aura plus de différence dans le nombre des acheteurs et des vendeurs, dans la quantité de marchandise demandée et offerte.

— Le résultat de cette première hausse, demanda Léonard, ne sera-t-il pas une tendance à une hausse plus considérable, comme nous avons vu tout à l'heure une première baisse en amener une nouvelle?

— Exactement, Léonard. Vendeurs et acheteurs resteront ous l'influence de ce qui vient de se passer, mais dans une disposition inverse de celle que nous avons vue dans le premier cas. Les vendeurs qui connaissent, comme on dit, les besoins de la place, c'est-à-dire du pays, veulent profiter de leur position. Les acheteurs, au contraire, qui ont des besoins et qui connaissent la rareté de la marchandise, sont disposés à faire plus de sacrifices pour s'en procurer.

— La marchandise montera encore, je le comprends, reprit Léonard, et elle tendra à monter de plus en plus ; mais, dans ce

cas, je ne vois pas de raison pour qu'elle s'arrête. Car il n'en est pas de la hausse, ce me semble, comme de la baisse. Celle-ci a nécessairement pour limite le point où le prix de vente serait inférieur aux frais de production; pour la hausse, il ne doit pas y avoir de limite.

— C'est ce qui te trompe, Léonard; il y a une limite pour la hausse comme pour la baisse. Seulement, elle n'est plus dans les frais de production, elle est dans la bourse des consommateurs; elle est aussi dans la concurrence. A mesure qu'une marchandise augmente, les consommateurs ont plus de peine à se la procurer; si elle continue à augmenter, elle finit par dépasser les moyens de certains d'entre eux : ils s'abstiennent d'en acheter, et, si c'est possible, ils se tournent vers un autre objet de consommation. Plus le prix s'élèvera, plus le nombre de ceux qui sont forcés de s'en priver, devra augmenter. La demande, qui avait dépassé l'offre, se rapprochera de l'équilibre et les choses reviendront à leur état naturel.

— Je comprends ce résultat pour toutes les marchandises qui ne sont pas d'une nécessité absolue, dit à ce moment Michel; mais cela ne peut pas avoir lieu pour le blé, qui est une denrée indispensable et qu'il faut se procurer à tout prix. La rareté doit en faire hausser le prix d'une manière indéfinie.

— C'est encore une erreur, Michel; mais à cet égard la limite n'est plus dans la bourse des acheteurs, ni dans la substitution d'une consommation à une autre, si ce n'est dans un degré assez faible. La limite est ici dans les heureux effets de la concurrence. Dans les temps ordinaires, quand le blé est à bon marché, on n'en va pas acheter à l'étranger, parce que les frais de transport ne permettraient pas de le vendre au cours du jour dans le pays. Mais quand le prix augmente, il peut couvrir les frais de transport, et de plus il permet d'en aller acheter au loin. L'espoir de réaliser des bénéfices détermine des spéculateurs à se livrer de plus en plus à ce genre d'opérations; le blé arrive en quantité suffisante dans le pays, et sa présence y fait baisser le prix. C'est ainsi que la concurrence empêche la hausse de dépasser une certaine limite. J'espère même qu'à l'avenir, comme je vous le montrerai bientôt, elle empêchera encore plus ces grands écarts qui affligent aujourd'hui les populations.

— C'est un résultat qui serait bien désirable, dit Léonard ; s'il a jamais lieu, il me raccommodera avec la concurrence.

— La concurrence, reprit M. Dupré, a bien d'autres avantages. Elle tend encore, d'une autre manière, à prévenir l'augmentation croissante de prix qui résulterait de l'excès de la demande sur l'offre. Aussitôt que la valeur des choses dépasse le prix naturel, les bénéfices du producteur augmentent. Cet accroissement de bénéfice tente de nouveaux individus qui sont attirés par l'espoir d'en faire de pareils. Ils se mettent à leur tour à produire le même article; on ouvre de nouveaux ateliers, on élève de nouvelles fabriques; l'objet est produit plus en grand, plus de bras y sont occupés, on y applique davantage le principe de la division du travail et l'on perfectionne les procédés de fabrication. L'article en question parvient ainsi à être fabriqué plus économiquement et à meilleur marché. Comme il est produit en plus grande quantité, il se présente plus abondamment sur le marché. L'offre dépasse alors la demande et le prix revient à son taux primitif. Il descend même plus bas par suite de la concurrence, et il finit par descendre au-dessous de l'ancien prix naturel.

En effet, du moment que l'objet est fabriqué plus en grand et que les frais de production ont diminué, les producteurs, sollicités par la concurrence, abaisseront leur prix de vente afin d'attirer chez eux les acheteurs. Le produit se trouvera maintenant à la portée d'un plus grand nombre de consommateurs, et, sans que les bénéfices des producteurs aient diminué au total, les consommateurs se procureront cette commodité à meilleur marché; parmi ceux qui en étaient privés, il y en aura davantage qui seront appelés à en profiter. Aussi, d'une hausse qui paraissait devoir occasionner des privations pour beaucoup de gens, finit souvent par résulter une augmentation de jouissances pour tout le monde.

— Mais ces résultats sont admirables, s'écria M. Ravand. Il y a vraiment quelque chose de merveilleux dans l'effet de ces lois providentielles, qui agissent par des moyens si simples, que la plupart des hommes n'en soupçonnent pas même l'existence.

— Votre remarque est très-juste, dit en terminant M. Dupré,

et, comme je vous l'ai déjà dit bien des fois, plus on se donne la peine d'étudier ces lois naturelles du monde social, plus on les admire.

DIX-SEPTIÈME ENTRETIEN.

LE PRIX DES SUBSISTANCES EST RÉGLÉ PAR LE RAPPORT ENTRE L'OFFRE ET LA DEMANDE.

Dans la semaine qui précéda la réunion, les choses ne se passèrent pas comme la plupart l'avaient espéré, mais elles se passèrent mieux que beaucoup ne l'avaient craint.

Très-peu d'ouvriers avaient quitté le pays, parce que la cherté des vivres ayant été universelle en France, toutes les autres consommations avaient diminué partout. Un ouvrier, en quittant une localité pour aller dans une autre où il n'était pas connu, avait encore moins de chances d'y trouver de l'occupation. La commune n'avait donc guère été abandonnée que par un très-petit nombre d'ouvriers qui, ayant leurs parents ailleurs, avaient espéré de passer plus aisément cette crise dans le sein de leur famille.

Fort peu d'ouvriers aussi avaient renoncé au travail de la manufacture. Toutes les autres industries du pays avaient été en souffrance, et, loin de demander des bras, en avaient congédié. Quant à l'occupation que beaucoup d'entre eux avaient trouvée à Mirebeau, c'était une occupation temporaire qu'ils devaient à la générosité de la commune et à l'humanité des propriétaires aisés. La plupart de ces travaux avaient été entrepris pour donner de l'occupation et du pain aux familles nécessiteuses; le besoin cessant, on ne pouvait pas prolonger plus longtemps ces sacrifices. Exécutés d'ailleurs par des hommes qui y étaient peu habitués, ces travaux étaient peu rétribués parce qu'ils avaient peu de valeur.

Chacun accourut donc à la manufacture, à la nouvelle de la réouverture des ateliers : très-peu d'ouvriers manquèrent à l'ap-

pel. Alors commencèrent les sollicitations pour se faire employer. La demande des marchandises était encore languissante et les prix ne s'étaient pas relevés. Les propriétaires de la fabrique n'auraient pas pu, dans des circonstances semblables, occuper le même nombre d'ouvriers que par le passé, c'eût été imprudent de leur part. Mais, pendant la suspension des travaux, ils avaient introduit dans la manufacture des améliorations qui avaient réduit leurs frais de production. Ils espéraient que cette circonstance leur donnerait de l'avantage sur leurs concurrents, et qu'elle assurerait un débouché facile à leurs produits. Cet espoir se joignant à l'intérêt qu'ils portaient à leurs ouvriers, ils se décidèrent à reprendre tous ceux qui se présentèrent : il n'y eut d'exceptés que quelques mauvais sujets incorrigibles.

D'un autre côté, il était impossible à MM. Lenoir et Dubuisson de donner les mêmes salaires qu'avant la disette ; il y avait encore un trop grand écart entre les prix actuels de vente et les anciens prix. Ils firent connaître ces raisons aux ouvriers, que les entretiens de M. Dupré avaient préparés à les comprendre, bien qu'il n'eût pas encore traité à fond la question des salaires. Cette diminution éveilla donc des regrets, mais elle n'excita pas de murmures : on y était préparé d'ailleurs, et chacun, satisfait de retrouver du travail, s'estimait heureux de l'obtenir à ces conditions. Après un instant de mauvaise humeur de la part de quelques-uns, tout le monde avait fini par s'abandonner à la satisfaction générale.

Cette satisfaction s'était accrue par une autre circonstance. Une nouvelle baisse, plus considérable que les précédentes, avait eu lieu le samedi au marché de la ville, et elle en présageait d'autres pour les marchés suivants. Les auditeurs habituels de M. Dupré s'en entretenaient à l'école le lendemain en l'attendant; et ils s'efforçaient d'appliquer à ces faits les principes qu'il leur avait exposés. Le docteur, en arrivant, commença par adresser à son auditoire quelques paroles de félicitations sur deux circonstances qui importaient tant au bien-être des habitants de Mirebeau. Il allait continuer le sujet de la dernière fois, lorsque Michel Terrien prit la parole pour lui adresser une question.

— M. Dupré, lui dit-il, nous avons parfaitement compris comment le prix des choses tend toujours à revenir au taux habi-

tuel et comment ses écarts sont réglés par le rapport qui existe entre l'offre et la demande. Nous comprenons aussi comment l'abondance et la rareté des choses font varier ce rapport. Mais il se passe en ce moment un fait que nous ne savons comment concilier avec ce principe. Ainsi, la quantité de blé qui existe en France, loin d'être plus abondante qu'il y a quelques mois, diminue tous les jours, puisque la consommation va son train, et elle ira en diminuant tant que la moisson ne sera pas faite. Cependant, contrairement au principe que le prix des choses diminue avec l'abondance et croît avec la rareté, voilà le prix du blé qui diminue depuis deux mois : la quantité diminue et le prix baisse. Comment expliquer cela ?

Très-aisément, Michel. Mais d'abord, je te dirai que tu commets une erreur dans ton appréciation de l'abondance et de la rareté du blé. Le blé n'est pas une marchandise ordinaire qu'on fabrique à volonté, comme des étoffes et des habits. A l'égard des objets de ce genre, on ne s'inquiète que de ce qui existe pour satisfaire les besoins du moment, parce que chaque jour amène sa production. Le blé, au contraire, ne se moissonne qu'une fois par an, et la récolte d'une année doit suffire pour l'année entière. La quantité de blé qui existe dans un pays, à un moment donné, est donc relative au temps pendant lequel elle doit servir. Ainsi, au moment de la dernière récolte, lorsque tout le blé moissonné était encore en grange, il était réellement moins abondant qu'aujourd'hui ; car ce qui existait alors devait suffire aux besoins d'une année, tandis que ce qui reste en ce moment ne doit plus subvenir qu'aux besoins de deux mois au plus. Or, comme on a importé beaucoup de blé de l'étranger, la quantité restante est proportionnellement beaucoup plus considérable.

— C'est juste, M. Dupré. Je vois que, pour apprécier l'abondance ou la rareté d'une chose, il ne suffit pas d'en connaître la quantité existante, il faut surtout chercher le rapport de cette quantité avec les besoins qu'elle doit satisfaire.

— J'ajouterai, reprit M. Dupré, que le véritable régulateur du prix du blé, comme de tous les autres objets de consommation, est le rapport de l'offre à la demande, plus encore que l'abondance et la rareté. Les variations brusques que présente souvent

le prix du blé en sont la meilleure preuve. Ainsi, la récolte de 1845 avait été médiocre, elle ne pouvait pas suffire à la consommation de la France ; mais on ne le croyait pas, et par suite de cette opinion, la demande n'augmentant pas, le prix du blé s'est maintenu sans subir d'augmentation notable. Le déficit s'est trouvé comblé ensuite par la précocité de la récolte de 1846, qui s'est faite environ un mois plus tôt que d'ordinaire. Il en est résulté que cette dernière récolte devait subvenir à une consommation de treize mois au lieu de douze, circonstance qui a beaucoup ajouté à son insuffisance.

On s'en est peu inquiété d'abord, parce que la précocité de la récolte et la beauté des grains avaient inspiré une fausse sécurité. Mais les chaleurs de l'été avaient été trop fortes et trop hâtives, l'humidité avait manqué; le rendement a été médiocre, et l'on s'est aperçu au battage que l'on perdait sur la quantité beaucoup plus qu'on n'avait gagné sur la qualité. Alors ont commencé les craintes. Dans le commencement on s'est refusé à croire que la récolte fût insuffisante, parce qu'il y a chez les hommes une disposition fâcheuse à se faire illusion. Ils ne veulent surtout pas croire aux accidents naturels; ils aiment mieux accuser leurs semblables, s'en prendre à eux et quelquefois malheureusement se porter à des actes de violence.

— Mais, M. Dupré, dit Léonard, comment peut-il jamais y avoir de disette chez nous? Car la France produit en général beaucoup plus que sa consommation, et on assure que dans les bonnes années elle produit de quoi nourrir ses habitants pendant deux et même trois ans. S'il survient une mauvaise récolte, l'excédant des récoltes précédentes doit largement suffire à combler le déficit momentané. Il me semble qu'il n'y aurait jamais de disette si on ne la faisait pas.

— Il n'y a pas de plus grosse erreur, Léonard, ni de plus dangereuse, et tu ne l'aurais jamais acceptée si tu t'occupais d'agriculture. Je vous expliquerai une autre fois comment, dans les pays riches et industrieux comme la France, la population tend toujours à se mettre en équilibre avec la production des subsistances. Mais aujourd'hui ne nous occupons pas du principe, parlons du fait. Vous croyez que la France produit en général, chaque année, beaucoup plus que sa consommation. Que devient

donc cet excédant de blé, car on ne le jette pas à l'eau et on ne le brûle pas ?

— On l'expédie à l'étranger, parbleu !

— Tu parles sans preuves, Léonard ; mais, moi, je t'en donnerai, et ces preuves reposent sur les documents recueillis avec le plus grand soin par le gouvernement depuis 41 ans. Eh bien ! en faisant le calcul, on trouve que dans cette période de 41 ans la France a exporté à l'étranger 18,450,000 hectolitres de blé et qu'elle en a importé 55,750,000 hectolitres. En déduisant ce qu'elle a exporté dans les bonnes années de ce qu'elle a tiré de l'étranger dans les mauvaises, on trouve que, dans ces 41 années, on a importé en moyenne en France 909,756 hectolitres par année. Dites après cela que la France produit beaucoup plus que sa consommation, puisque, pour fournir à ses besoins, elle est obligée de tirer de l'étranger une moyenne annuelle de 909,000 hectolitres.

— Nous ne l'aurions jamais cru, dirent beaucoup d'assistants.

— Vous voyez par là combien les apparences sont trompeuses et combien nous devons nous abstenir de répéter des assertions qui ne reposent pas sur des faits bien avérés, comme les documents officiels que je vous cite. Il est constaté aujourd'hui que la consommation de la France en blé est de 120 millions d'hectolitres par année, déduction faite de ce qu'on doit réserver pour la semence, de sorte qu'il faut une quantité de 330,000 hectolitres environ pour suffire à la consommation d'un jour. Ainsi, la France important en moyenne, depuis 41 ans, 909,000 hectolitres, vous voyez qu'elle se trouve de fait avoir besoin de tirer chaque année de l'étranger de quoi nourrir la population pendant près de trois jours.

— D'après cela, dit M. Saujon, la France ne récolterait pas même assez de blé pour sa consommation.

— Non, M. Saujon ; et même la France serait bien loin de récolter de quoi nourrir tous ses habitants, si beaucoup d'entre eux, dans bien des provinces, ne suppléaient par d'autres aliments à l'insuffisance du blé. Au reste, je vous apprendrai en passant que, sur 36 millions d'habitants qui existent en France, 25 millions seulement mangent du pain de froment ; 11 millions vivent de méteil, de seigle, d'orge, de sarrasin, de maïs, de châtaignes, de pommes de terre et de quelques autres sub-

stances farineuses. Quoi qu'il en soit, en tenant compte de ces consommations diverses, la France, en temps ordinaire, a un peu plus que sa consommation en blé. Voici, par exemple, ce qui résulte d'observations faites depuis un très-grand nombre d'années. En temps ordinaire, la récolte annuelle produit un excédant de *onze jours* de nourriture pour toute la France ; une récolte passablement bonne donne *quinze jours* ; une bonne, *vingt-deux jours* ; une très-bonne, *trente-six jours* et très-rarement davantage.

— Il y a loin de là, reprit M. Saujon, aux deux et trois ans d'excédant dont parlent quelques-uns. Et à combien peut s'élever le déficit dans les mauvaises années ?

— Une récolte médiocrement mauvaise laisse un déficit de *quinze jours* ; une mauvaise, environ *vingt-deux jours* ; une très-mauvaise, *trente-six jours* et rarement plus. Ainsi, les bonnes années donnent en plus à peu près autant que les mauvaises donnent en moins.

— Mais quelle est la proportion des bonnes et des mauvaises années ? La connaît-on ?

— Oui, on la connaît, parce qu'on tient note de tout, et les observations faites à ce sujet prouvent que nous sommes dans une position infiniment meilleure que nos pères. Autrefois la famine sévissait presque tous les deux ans en France.

— Pas possible ! M. Dupré, s'écria-t-on dans l'auditoire.

— C'est comme je vous le dis, mes amis. Ainsi, dans le douzième siècle on n'a pas compté moins de 51 famines. En Angleterre, de l'an 1049 à l'année 1355, c'est-à-dire dans l'espace de 306 ans, on en a compté 121. Aujourd'hui, grâce aux progrès de l'agriculture, les choses sont bien plus satisfaisantes : on a remarqué en effet que, dans l'espace d'un siècle, il y a environ 50 années de récoltes bonnes ou ordinaires, 30 de médiocres, 10 de mauvaises et 10 seulement de très-mauvaises. Vous voyez que la Providence compense les mauvaises années par les bonnes : elle a voulu seulement faire comprendre par là aux hommes l'utilité de la prévoyance : c'est l'histoire des sept vaches grasses et des sept vaches maigres de l'Écriture sainte ; car on remarque encore qu'une période de bonnes récoltes est ordinairement suivie d'une période de récoltes insuffisantes.

— Mais, M. Dupré, dit M. Gagelin, puisque la France produit en temps ordinaire un peu plus que sa consommation, comment se fait-il donc qu'elle ait besoin d'importer en moyenne plus de 900,000 hectolitres de grains chaque année?

— C'est que nous n'employons pas seulement les grains à la nourriture de l'homme; nous en employons aussi à la nourriture des animaux et à divers autres usages. Dans les années abondantes, quand les grains sont à bon marché, au lieu de les conserver, on en détourne une assez grande quantité pour ces différents usages. Les brasseries, les distilleries, les fabriques de fécule, d'amidon, etc., en font aussi une grande consommation.

— C'est un tort, reprit M. Gagelin. Le gouvernement ne devrait pas laisser détourner ainsi ce qui doit servir à la nourriture de l'homme.

— Vous allez voir votre erreur, M. Gagelin. Les brasseries, les distilleries, les fabriques de fécule, d'amidon et autres sont, au contraire, une garantie contre la disette; plus il y en a, plus nous avons de garanties. Je vois que vous avez de la peine à le croire, mais vous allez le comprendre. Quand il y a beaucoup de ces fabriques dans un pays, la production des grains se règle pour les alimenter, parce qu'on produit toujours quand on est sûr de vendre. Ces fabriques font donc croître la production des grains en constituant pour eux un débouché supplémentaire. Mais s'il survient une disette, comme à ce moment, toutes les consommations autres que celle du pain diminuent rapidement, les fabriques cessent de travailler, d'autant plus que la cherté des grains augmente leurs frais; elles rendent alors disponibles ceux qu'elles emploient habituellement. En outre, comme elles font toujours des approvisionnements, la cherté leur fait trouver avantage à revendre les grains qu'elles avaient achetés d'avance; elles deviennent donc une ressource pour le pays. Vous voyez encore que dans cette circonstance, comme dans tant d'autres, la meilleure garantie consiste dans un régime de liberté qui laisse les choses à leur cours naturel.

— Je commence à le croire, M. Dupré. Mais puisque la France ne produit pas régulièrement ce qu'elle consomme, pourquoi ne cultive-t-on pas davantage? Il y a tant de terres qui pourraient produire du blé et où l'on n'en met pas!



— Par une raison bien simple, M. Gagelin : c'est que, pour le blé comme pour tout le reste, la production se règle sur la consommation. C'est la demande d'une denrée qui détermine à produire, car on ne produit que pour vendre. Si le blé ne coûtait rien pour le faire venir, on en produirait beaucoup plus qu'il ne faudrait, quitte à le laisser perdre. Mais il coûte beaucoup, et, comme au prix moyen de 16 francs l'hectolitre, qui est celui des années ordinaires, le produit ne fait que couvrir les frais de production, les cultivateurs ne sont pas tentés d'augmenter leur production, car alors, l'offre dépassant la demande, le prix de vente ne couvrirait plus les frais de production. Il les couvrirait d'autant moins que cette nouvelle production ne serait obtenue qu'au moyen d'une augmentation de dépenses. Ce sont en effet les meilleures terres que l'on cultive en blé ; pour en récolter davantage il faudrait s'adresser aux terres d'une qualité inférieure, et employer dès lors plus de travail, plus d'engrais. Une seule cause pourrait provoquer cette augmentation de production ; ce serait un accroissement de population qui déterminerait une nouvelle demande et permettrait de faire de plus grands sacrifices

Une autre raison qui empêche de produire davantage, c'est que, ne pouvant augmenter la production qu'en augmentant les frais, on se trouverait alors en concurrence avec quelques pays étrangers qui peuvent produire à bien meilleur marché, parce qu'ils ont d'immenses terres à blé de la plus grande richesse, que la demande est peu abondante chez eux et que le travail y est à très-bas prix. Alors, malgré les droits et les frais de transport, ces blés se vendraient à meilleur compte sur nos marchés ; nos producteurs seraient ruinés, ils cesseraient de produire ou produiraient en moindre quantité. En conséquence, on se contente de produire pour les besoins ordinaires de la consommation, s'en rapportant à la production étrangère du soin de combler le déficit dans les mauvaises années.

— Nos producteurs ont raison, dit Léonard, puisqu'au total, comme vous nous l'avez montré, leur intérêt est d'accord avec celui des consommateurs. Cependant, si la production étrangère peut suffire à combler le déficit quand il se manifeste chez nous,

comment se fait-il que nous ayons éprouvé une disette et que le blé ait manqué cette année en France ?

— C'est encore une erreur, Léonard. Les approvisionnements ont pu être momentanément insuffisants ; mais le blé n'a jamais manqué un instant, il n'a pas même été à la veille de manquer.

— Pourquoi donc le prix du blé s'est-il autant élevé ?

— Parce que tout le monde a eu peur et qu'au lieu de raisonner on s'est abandonné à sa peur. Après la récolte le blé se vendait 20 francs l'hectolitre ; quelques mois après il se vendait 36 francs, et, au mois de février, 48, parce qu'on avait peur, car la récolte n'était pas près d'être épuisée en novembre, elle en était même encore loin en février. Mais que se passe-t-il lorsque la récolte est mauvaise ? La peur s'empare de chacun et amène une hausse disproportionnée avec le déficit. Si, dans une localité, cent personnes ayant besoin de pain, on apprend que la quantité ordinaire est diminuée de trois ou quatre pains, la peur d'être l'une des trois ou quatre personnes qui n'en auront pas excite une telle ardeur, un tel empressement pour acheter, que les vendeurs en profitent pour augmenter considérablement leur prix. De même, aussitôt que l'on parle d'une mauvaise récolte, chacun craint de manquer de blé ou de le payer trop cher, et l'on fait précisément tout ce qu'il faut pour le faire enchérir. On veut profiter du moment où le prix n'est pas encore trop élevé et faire des approvisionnements ; on se presse sur les marchés, et la demande augmente tout à coup dans une proportion énorme. Les acheteurs sont mutuellement effrayés de leur nombre et de leur empressement, et ils acceptent toutes les conditions des vendeurs, de crainte que le voisin ne prenne leur place. Comme il y a eu foule pour acheter au dernier marché, il y aura encore plus foule au marché suivant, parce qu'on se communiquera ses craintes, et que les bruits grossiront en circulant. Le blé montera encore et cela ira croissant à chaque marché. Quand on se sent pressé par la faim, on donnerait tout ce qu'on a pour un morceau de pain, et l'on aurait raison.

— Je le crois bien, dit André, il s'agit avant tout de vivre. Cependant j'avais toujours cru avec tout le monde que le prix du blé croissait en raison du déficit, et que s'il haussait de moitié, c'est qu'il y avait déficit de moitié, et que la moitié de la popu-

lation était exposée à mourir de faim. Je croyais, au contraire, que si le prix baisse de moitié après une récolte abondante, c'est que les cultivateurs ont récolté assez pour nourrir le pays deux ans.

— C'est encore une erreur, et qui est très-commune, reprit M. Dupré. Le prix des grains ne monte ou ne baisse pas en proportion du déficit ou des excédants des approvisionnements, mais dans une proportion beaucoup plus forte. En observant ce qui s'est passé dans un grand nombre de circonstances, on a remarqué qu'un déficit de 5 p. 100 augmente le prix du blé de 30 p. 100, un déficit de 10 p. 100 l'augmente de 80; un de 15 p. 100 l'augmente de 150 p. 100. Si le déficit est de 20 p. 100, le prix est presque triple; enfin, s'il est du quart, le prix est souvent beaucoup plus que quadruplé!

Il faut reconnaître aussi que le déficit paraît tout de suite plus grand qu'il n'est, par une cause très-simple que vous comprendrez sans peine. Dès que la demande dépasse les proportions habituelles, l'offre diminue. Les cultivateurs, les fermiers, les propriétaires, les marchands, tous ceux enfin qui ont du blé et qui n'ont pas besoin de vendre s'abstiennent d'en porter au marché. Ils savent que la rareté le fera hausser, et ils préfèrent attendre qu'il ait enchéri afin de le vendre à un prix élevé. Leur calcul, qui amène la rareté sur le marché, devient ainsi une cause naturelle de hausse qui ajoute ses effets à ceux de la peur.

— Mais, puisqu'il y a du blé, dit étourdiment Benoît Roussel, le bûcheron, pourquoi le gouvernement ne force-t-il pas à approvisionner le marché?

— Je te demanderai deux choses, Benoît. D'abord, comment t'y prendrais-tu pour désigner ceux qui devraient porter au marché, car tout le monde ne pourrait pas porter à la fois à tous les marchés; puis, pour régler à quel marché iraient les habitants de tel ou tel endroit, et quelle quantité chacun devrait porter selon ce qu'il possède? Tu créerais au gouvernement un embarras dont je crains bien qu'il ne pût sortir. Ensuite, pourquoi veux-tu forcer ceux qui ont du blé à le vendre quand ils n'en ont ni l'envie ni le besoin? Est-ce ainsi que tu respectes la liberté des autres? Pourquoi les producteurs de blé ne seraient-

ils pas, comme tout le monde, libres de disposer à leur gré de ce qui leur appartient? Est-ce parce qu'ils font venir du blé au lieu de fabriquer de la toile ou d'abattre des arbres? Mais alors on cesserait de faire venir du blé. Qu'y aurait-on gagné?

— On y perdrait, au contraire, je le comprends. Mais alors pourquoi le gouvernement ne fixe-t-il pas un prix que le blé ne pourra pas dépasser, afin que le pain soit toujours à la portée des pauvres gens?

— Encore le gouvernement en avant, et une nouvelle atteinte à la propriété et à la liberté d'autrui! De quel droit veux-tu donc forcer un homme à te livrer sa marchandise à un prix, quand il peut la vendre un quart, un tiers, moitié en sus, peut-être le double? Si tu veux le faire pour le blé, il faut, pour être impartial, le faire pour toutes les autres denrées. Mais sais-tu ce qui arriverait? Je puis te le dire, car l'épreuve en a été faite en France et dans d'autres pays, à des époques où l'on ne savait pas comme aujourd'hui que la liberté doit présider aux relations des hommes.

Les historiens rapportent qu'en 1315 l'Angleterre étant affligée par une famine qui éleva le prix des denrées au-dessus de la portée des classes moyennes, le parlement ordonna que tous les articles d'alimentation se vendraient à des prix modérés qu'il prit sur lui de déterminer. Le résultat fut que toutes les denrées, au lieu de se vendre au prix fixé, devinrent plus chères qu'auparavant ou même disparurent entièrement des marchés. Plus tard, dans le même pays, en 1348, après la grande peste qui ravagea l'Europe à cette époque, les ouvriers ayant pris occasion de la rareté des bras pour élever le prix de leurs services, le parlement ordonna que tout individu au-dessous de 60 ans, n'ayant pas d'occupations ou de propriétés, serait tenu de travailler pour toute personne qui le requerrait, et sans pouvoir exiger un salaire plus élevé que celui des années antérieures à 1346.

— En voilà de la liberté! s'écria André.

— Tu as raison, André; ce n'est plus de la liberté, c'est de la tyrannie de la pire espèce. Mais je n'ai pas tout dit. Le parlement ordonna en même temps à tous les boulangers, bouchers et autres marchands de comestibles, de vendre leurs denrées à

des prix modérés. Le résultat fut le même, tout le monde refusait de travailler ou de vendre. Le parlement fut obligé de rendre une autre loi pour fixer le prix de tous les travaux et de toutes les denrées : tout fut inutile, il fallut en revenir à laisser chacun libre de faire comme il l'entendrait.

En France, au commencement de la première révolution, le défaut de confiance avait amené une rareté générale, car il est bien constaté qu'à cette époque la récolte n'avait pas été mauvaise. Le prix de toutes les denrées étant devenu excessif, l'autorité voulut fixer pour toutes les marchandises un *maximum*, c'est-à-dire un prix au-dessus duquel personne ne pourrait les vendre. Eh bien ! le résultat fut un dénûment absolu, et la France se souvient avec effroi du *maximum*, parce qu'à aucune époque elle n'a été autant privée de tout. Les choses en étaient venues au point que, pour remédier à la détresse générale, le représentant Barrère ne trouva pas d'autre expédient que de proposer à la Convention, au nom du Comité de salut public, d'ordonner « un jeûne général et un carême civique. »

C'est qu'en fixant un *maximum*, il faut en même temps obliger les gens à vendre et à porter au marché, à faire des visites domiciliaires chez eux, et les soumettre à une inquisition perpétuelle. Chacun cache, en effet, ce qu'il a, afin de le vendre à ceux qui offrent de payer plus que le *maximum*; car le pays étant mal approvisionné, la multitude préfère acheter à tout prix plutôt que de mourir de faim. Puis, quand à force de vexations et de violences de toute espèce on aura contraint de vendre au prix fixé tout ce qui existe, le pays se trouvera dans un dénûment complet, parce que tout le monde aura cessé de produire. Voilà où l'on arrive toutes les fois qu'on veut violer les lois de la nature en sortant des voies de la justice et de la liberté !

— Évidemment, dit André, ce que je demandais n'est pas possible. Mais alors les pauvres risquent d'être dans une misère affreuse et de ne pouvoir se procurer du pain.

— Non, André, parce qu'alors les riches et tous les gens viennent à leur secours. En outre, la société a imaginé divers moyens d'aider les familles pauvres dans les temps de disette. Le plus simple est de délivrer à ces familles, lorsque le pain dé-

passe un certain taux, des bons avec lesquels elles peuvent obtenir chez tous les boulangers du pain à prix réduit, l'administration municipale se chargeant de payer l'excédant. On prévient de cette manière la détresse des familles nécessiteuses sans porter atteinte aux droits et à la liberté des producteurs.

— Tant mieux, dit Léonard, car il n'est personne qui ne doive se féliciter de voir toujours associer la justice et l'humanité. Mais, puisque le respect des droits de chacun ne permet pas de forcer personne à vendre et encore moins à vendre à un taux déterminé, il en résulte que, sous cette double influence de la peur et du désir des vendeurs de gagner davantage, le prix du blé devra hausser indéfiniment.

— Cela n'aura pas plus lieu pour le blé que pour les autres marchandises, ainsi que je vous l'ai expliqué. Le blé montera sans doute beaucoup plus comparativement, parce que c'est une denrée dont tout le monde a besoin et pour laquelle la demande est énorme. Mais il ne montera pas indéfiniment : en voici une première raison. Quand les récoltes ont été très-abondantes pendant quelques années, la dépréciation des céréales fait que le cultivateur sème moins, parce que le bas prix des grains ne l'indemnise pas suffisamment de ses frais de production ; il se tourne vers d'autres cultures. La production diminuant, les prix se relèvent, et s'il survient de mauvaises récoltes, ils deviennent excessifs. Cette élévation tente alors le cultivateur qui sème davantage : c'est ce qu'on a fait cette année, et cette circonstance contribuera à rendre la récolte encore plus abondante. C'est ainsi qu'après la période des vaches maigres, revient toujours celle des vaches grasses ; nous en avons pour garantie l'intérêt même des cultivateurs.

Il y a une autre raison qui empêche le prix du blé de s'élever indéfiniment dans la période des mauvaises années : c'est la concurrence et l'intérêt des vendeurs eux-mêmes. D'abord, les producteurs ne peuvent pas conserver leurs grains ; la plupart ont besoin de vendre pour subvenir à leurs dépenses et continuer leur exploitation.

— Alors, reprit Léonard, si les cultivateurs vendent parce qu'ils y sont forcés par le besoin d'argent, les spéculateurs achèteront pour accaparer, et le pays n'y gagnera rien.

— Ah ! voilà que tu y arrives à ce grand nom d'accapareurs qui nous a fait assez de mal il y a cinq mois : j'étais étonné de ne pas l'avoir encore entendu. Eh bien ! nous en parlerons des spéculateurs et des accaparements, et nous verrons ce qui se cache sous ces grands mots. Mais je commencerai par te dire que si les spéculateurs accaparent, c'est sans doute pour faire des bénéfices. Or leur intérêt les portera nécessairement à vendre ; car ils se trouveront en concurrence entre eux et avec les producteurs qui n'auront pas vendu, concurrence qui sera considérable. En effet, pour tout acheter, il faudrait qu'ils fussent très-nombreux. La quantité de blé nécessaire à la consommation annuelle de la France étant de 120 millions d'hectolitres, si nous supposons un déficit d'un sixième, ce qui est énorme, ils auraient à acheter 100 millions d'hectolitres, qui, au prix de vingt francs, prix excessivement bas dans des circonstances semblables, exigeraient encore la somme immense de deux milliards. En supposant qu'ils n'achetassent que la moitié, ce serait encore la somme énorme d'un milliard, qui ne pourrait être réunie que par un très-grand nombre de capitalistes.

Dès lors la concurrence qui aurait lieu nécessairement entre eux, les pousserait à vendre afin de réaliser des bénéfices lorsque les blés auraient atteint un certain prix. Chacun craindrait de diminuer son gain en tardant trop à vendre, parce que le prix baisserait infailliblement au lieu de hausser, du moment où d'autres amèneraient du blé sur le marché. Le désir seul de ne pas compromettre leurs bénéfices les empêcherait donc de garder leurs blés. Mais, à défaut de ces accapareurs, d'autres viendraient encore leur faire concurrence, les étrangers eux-mêmes y prendraient part. En effet, alléchés par la perspective des larges profits que promettrait un prix si élevé, d'autres spéculateurs feraient de grands approvisionnements à l'étranger, et les blés afflueraient de toutes parts. La crainte de cette nouvelle concurrence, qui ne tarderait pas à se produire, suffirait seule à déterminer nos accapareurs à vendre.

Vous voyez donc qu'une hausse indéfinie du prix du blé par suite d'accaparement n'est pas à craindre. Il y a à cette hausse une limite naturelle, qui est dans l'existence même des grains. Pour que la hausse fût excessive, il faudrait que le déficit fût

aussi excessif. Or, je vous ai dit que dans les années les plus mauvaises il dépasse rarement trente-six jours, c'est-à-dire un dixième de la consommation annuelle de la France. D'un autre côté, comme je vous l'ai dit aussi, la Providence ne permet pas que la récolte soit jamais mauvaise à la fois sur toute la terre. En effet, par suite de la différence des climats, ce qui occasionne la disette dans certaines parties de l'Europe produit l'abondance dans d'autres parties plus ou moins éloignées, telles que les contrées de la Baltique, la Pologne, les vastes plaines de la Russie, l'Égypte et puis l'immense continent de l'Amérique; et enfin voilà que l'Australie, ce continent inconnu il y a un siècle, commence à nous envoyer des blés, et, qui plus est, des blés de toute beauté.

Il résulte de tout ceci des conséquences très-importantes que nous examinerons la prochaine fois.

DIX-HUITIÈME ENTRETIEN.

LA LIBERTÉ DU COMMERCE PEUT SEULE ASSURER LES SUBSISTANCES ET EN RÉGULARISER LE PRIX.

On était arrivé au milieu de juillet. Le temps continuait à être favorable aux récoltes; la moisson s'annonçait sous de brillants auspices; déjà même on la commençait dans le midi de la France, et tout faisait espérer qu'elle s'accomplirait dans d'heureuses conditions: la satisfaction était donc rentrée dans tous les esprits; elle aurait été plus grande encore si le prix des salaires avait été plus élevé, mais on n'y pouvait pas songer en ce moment.

Aucun incident de nature à motiver quelques observations ne s'étant présenté depuis la dernière réunion, M. Dupré reprit à la suivante le sujet qu'il avait traité en dernier lieu.

— Mes amis, je vous ai dit le mal que fait la peur en produisant dès le principe un enchérissement excessif du blé, qui restreint ou suspend les autres consommations et amène, comme cette an-

née, la ruine d'un certain nombre d'industries. La peur a cependant son utilité.

— Comment! s'écria M. Duroure; la peur serait bonne à quelque chose?

— Comme tous les maux, M. Duroure, pourvu qu'elle n'aille pas trop loin. Vous allez voir, en effet, que la cherté prématurée qu'elle occasionne bien avant qu'il y ait du danger, empêche le danger de devenir aussi grand. Si, quand il y a un déficit d'un dixième dans la récolte, ce qui est énorme, comme vous savez, le prix du blé ne s'élevait que de 10 p. 100, cette hausse insignifiante serait tout à fait insuffisante pour faire mettre plus d'économie dans la consommation, et surtout pour exciter le commerce à aller promptement chercher au loin le supplément de ce déficit. On aurait tout épuisé avant la récolte suivante, et pour avoir un peu moins souffert de la cherté dans le commencement, on souffrirait cruellement plus tard. La cherté qu'occasionne la peur empêche donc le mal d'être aussi grand qu'il le deviendrait; elle pourrait même quelquefois l'empêcher de naître.

Vous savez que les mauvaises années ne produisent guère qu'une insuffisance de nourriture de quinze à vingt-cinq jours, c'est-à-dire un déficit d'un quinzième à un vingtième. Or, si nous faisons attention à l'énorme quantité de pain qui se gaspille dans la plupart des ménages, aux croûtes et aux morceaux qu'on laisse sur la table après les repas et qu'on jette ou donne aux animaux, à ce qu'on laisse gâcher aux enfants; enfin au pain et à tous les grains qu'on prodigue à la volaille et à des animaux inutiles, on trouvera peut-être que la quantité ainsi gaspillée n'est pas loin d'équivaloir au déficit.

Eh bien! la peur fait paraître dès le commencement le danger beaucoup plus grand qu'il n'est. Elle amène une élévation de prix qui rend immédiatement les familles beaucoup plus circonspectes; on ménage davantage, on supprime les bouches inutiles en se défaisant de certains animaux ou en cessant de les nourrir avec des grains propres à l'alimentation de l'homme. En même temps cette élévation fait que les brasseries, les distilleries, les féculeries et toutes les industries qui emploient des grains à divers usages, n'y trouvent plus assez d'avantages. On

rend ainsi à la nourriture de l'homme une portion considérable d'aliments qui y aurait été soustraite, et par là les conséquences d'une mauvaise récolte se trouvent déjà notablement atténuées.

— Et encore, fit remarquer Honoré, vous n'avez parlé que des consommations superflues. Que serait-ce donc si les familles voulaient se restreindre et réduire un peu leur consommation habituelle? On dit proverbialement que quand il y a pour trois il y a pour quatre, ce qui veut dire qu'en se gênant un peu ce qui n'était que pour trois peut suffire pour quatre. Je n'en demanderais pas tant, M. Dupré, et puisque le déficit atteint rarement un dixième pour toute la France, je suis persuadé qu'avec un peu de bonne volonté, chacun pourrait aisément réduire sa consommation d'un dixième sans incommoder et sans compromettre sa santé ni ses forces; on mangerait neuf bouchées au lieu de dix sans s'en trouver plus mal. Il n'y a même pas de ménagère un peu intelligente qui ne pût faire dans la même quantité dix parts au lieu de neuf, sans que personne s'en aperçût. On traverserait ainsi presque à son insu les années les plus calamiteuses.

— Ton conseil est excellent, Honoré; c'est celui d'un homme qui a toujours donné à la commune l'exemple de l'ordre et de l'économie. Il mérite d'être recommandé, et s'il était aussi suivi qu'il est facile à mettre en pratique, il rendrait un immense service; il demande seulement plus d'intelligence et plus d'instruction que n'en ont souvent nos ménagères. J'y joindrai un autre conseil, celui de substituer d'autres aliments au pain beaucoup plus qu'on ne fait dans notre pays. Certains aliments, comme le maïs dont on se nourrit dans quelques provinces, comme le riz qui est la base de la nourriture de beaucoup de peuples étrangers, et d'autres encore seraient une précieuse ressource si nous prenions l'habitude de les faire entrer dans notre alimentation. Comme plusieurs contrées du globe les produisent en grande abondance, nous nous procurerions en temps de disette une excellente nourriture à bien meilleur marché. De même que l'introduction de la pomme de terre a rendu les famines beaucoup plus rares, l'usage d'autres denrées les rendrait plus rares encore.

Nous aurions aussi intérêt à varier nos cultures plus que nous

n'avons fait jusqu'ici. En faisant du blé la base de la culture en France, nous sommes cause qu'une saison défavorable à la production du blé compromet la nourriture de la population. Si nous faisions, au contraire, entrer plus de denrées différentes dans notre alimentation, comme les conditions atmosphériques qui nuisent aux unes ne sont pas celles qui nuisent aux autres, la récolte ne serait jamais mauvaise à la fois pour toutes ; il n'y aurait qu'une faible partie de la nourriture de l'homme qui manquerait. Probablement quelqu'une de ces productions serait frappée chaque année, mais probablement aussi les autres y suppléeraient par leur abondance.

— Je crois, en effet, dit M. Bertrand, qu'on parviendrait par ce moyen à rendre les disettes excessivement rares.

— On en affaiblirait du moins beaucoup les conséquences, reprit M. Dupré, et surtout on réduirait considérablement les énormes fluctuations que nous voyons dans le prix du blé et qui en font tout le mal. Car ce n'est pas tant le prix réel du blé que ses fluctuations qui causent le malaise. Peu importerait, en effet, que le blé fût payé 12 francs l'hectolitre, ou qu'il valût 20 francs, si l'un ou l'autre prix se maintenait sans variations.

— Comment, s'écria Michel, vous trouvez indifférent que le blé soit à 12 ou à 20 francs ! Mais que deviendraient les pauvres gens s'ils devaient toujours payer le pain un prix élevé ?

— Tu ne fais pas attention, Michel, que si le prix était constant, il ne serait ni bas ni élevé, parce que tous les autres produits, toutes les consommations, les baux, les fermages, tous les salaires s'harmoniseraient et se régleraient sur le prix des subsistances. Il n'y aurait donc aucun avantage à ce qu'il fût toujours bas, et il serait de même indifférent qu'il se maintînt à un taux élevé. Mais si ces prix varient soudainement, s'ils passent presque subitement d'un prix inférieur à un prix supérieur, ou réciproquement, alors il y a trouble dans les transactions et malaise dans la société ; c'est là la cause de nos mécomptes industriels et commerciaux.

Voyez en effet ce qui arrive. Lorsqu'il survient une période de bonnes récoltes, les blés descendent au-dessous du prix où ils s'étaient maintenus, c'est-à-dire au-dessous du prix naturel ou rémunérateur. Alors les producteurs souffrent et se plaignent.

Ils avaient demandé l'abondance à Dieu, la Providence a fécondé les champs, l'abondance est venue, et le bon marché devient une cause de calamité agricole. Pendant ce temps toutes les valeurs ont augmenté, tout ce qui n'est pas producteur de blé a profité de cette abondance, le taux de l'intérêt a baissé, les transactions se sont multipliées, le travail s'est accru de toute la portion que le bas prix du blé permet de consacrer à d'autres satisfactions, et les plaintes des campagnes sont étouffées sous les acclamations des villes.

— C'est malheureusement trop vrai, s'écria M. Ravaud; et M. Bertrand, M. Jarland, M. Duroure, le père Frapin et les autres cultivateurs dirent de même. On ne veut pourtant pas croire qu'une grande abondance est quelquefois une cause de souffrance pour nous.

— Parce qu'on n'observe jamais les choses que superficiellement, reprit M. Dupré. Mais passons à la situation opposée. Les temps ont changé, une période de mauvaises récoltes est arrivée. Pendant l'abondance l'excédant a été gaspillé, vendu, exporté à vil prix. Tout à coup le prix se relève avec un écart d'un quart, d'un tiers, de moitié, en quelques semaines. De 16 francs, prix moyen, voici que l'hectolitre arrive à 26, qui est déjà le commencement d'une cherté préjudiciable aux intérêts manufacturiers. Alors c'est le tour des travailleurs des villes à se plaindre; la moitié de leur salaire est absorbée par le pain, et les autres consommations s'arrêtant, les fabriques ne tardent pas à cesser leurs travaux, les salaires diminuent, les transactions commerciales se ralentissent et la condition des industriels devient désastreuse comme cette année, car c'est au moment où le pain est le plus cher que le travail est le moins rétribué.

— Vous dites bien la vérité, M. Dupré, s'écria à son tour André, et avec lui, Léonard, Maurice, Benoît, Martial, Bastien, et les autres ouvriers employés dans l'industrie.

— Pendant la prospérité, comme je vous le disais, reprit M. Dupré, on a prodigüé les ressources, on a dépensé sans songer à l'avenir. Puis quand vient la rareté, le découragement et la peur s'emparent des esprits et le mal marche en raison du degré de confiance qu'on avait eue. Souvent même, et c'est là qu'est tout le mal, la surélévation des prix représente trois à quatre

fois le besoin réel. Un déficit de moins de 20 millions d'hectolitres suffit à doubler, à tripler le prix des 120 millions qui restent. En voici la preuve. Pour combler le déficit des récoltes de 1845 et 1846, on a importé en France, en 1846 et en 1847, 14 millions 81 mille quintaux métriques, qui font 18 millions 775 mille hectolitres. Cette quantité répond à la nourriture de la France pendant 52 ou 53 jours. Vous voyez que c'est au-dessous de ce que je vous disais précédemment. Et cependant cela a suffi pour faire plus que tripler le prix du blé ; car, en certains endroits de la France, l'hectolitre est monté jusqu'à 56 francs.

— C'est effrayant ! dit Honoré, et cela prouve combien les hommes sont peu raisonnables.

— Voici, continua M. Dupré, un autre inconvénient qui est une cause d'appauvrissement pour le pays. Quand le blé vaut 14 francs l'hectolitre, il est vendu, gaspillé ou exporté. Puis, quand vient la cherté, ce blé qui est sorti de France à 14 ou 15 francs, nous sommes obligés de le payer de 25 à 30 francs. Il y a ainsi au moins 10 à 12 francs de perte par hectolitre, ce qui, pour cette année, en raison de ce qui a été importé, fait pour la France une perte réelle de plus de 200 millions.

— C'est énorme ! dit M. Gagelin. Mais alors pourquoi ne conserve-t-on pas le blé dans les années abondantes ? Car, si j'ai bien compris vos explications, la production de la France, malgré la légère importation annuelle d'environ 900,000 hectolitres, suffirait à la consommation du pays.

— Vous avez très-bien compris, M. Gagelin : il est certain que sans le gaspillage l'excédant des bonnes années comblerait le déficit des mauvaises. Mais la difficulté est de conserver.

— Rien de plus facile cependant, dit M. Gagelin. Le blé n'est pas comme les pommes de terre, qui se gâtent d'une année à l'autre ; on peut le garder indéfiniment.

— Oh ! oh ! s'écrièrent tous les cultivateurs dans la salle : on voit bien que vous n'en vendez pas.

— Rien de plus difficile, au contraire, que de conserver le blé, reprit M. Dupré. Le blé craint l'humidité et la chaleur, il se moisit ou il s'échauffe, il fermente et se gâte, puis il est dévoré par une multitude d'animaux, par des insectes surtout, le cha-

rançon, l'alucite, qui, chaque année, en consomment des quantités énormes, équivalentes quelquefois au déficit des années médiocres.

— Pas possible ! dirent beaucoup de voix parmi la population occupée aux travaux de l'industrie.

— C'est comme je vous le dis. Aussi la conservation des blés est d'une difficulté extrême.

— Cependant, dit Martial Pérignon, le carrier, qui avait servi en Algérie d'où il était revenu depuis deux ans, il y a des pays comme l'Afrique où l'on conserve le blé pendant des années, en le mettant tout simplement en terre dans des fosses construites exprès et qu'on nomme des *silos*.

— Tu dis vrai, Martial. Mais il faut faire attention à la différence des pays. Le climat de l'Algérie est plus sec que le nôtre, et malgré cela, une partie du blé se pourrit souvent dans les silos, et le reste y contracte toujours un assez mauvais goût. Aussi tous les essais qu'on a tentés chez nous ont échoué jusqu'à présent : je ne désespère pourtant pas qu'on ne réussisse un jour. En attendant on a trouvé moyen de conserver le blé dans les greniers en le préservant de l'échauffement et des ravages des insectes. Mais ces moyens sont dispendieux, et, pour les employer avec économie, il faut opérer en grand dans de vastes établissements ; ils ne sont donc pas à la portée des cultivateurs et des producteurs en général. Ceux-ci d'ailleurs n'ont pas des ressources suffisantes pour garder chez eux le produit de leur récolte : la plupart sont obligés de vendre presque aussitôt après la moisson. Les spéculateurs, les capitalistes seuls pourraient le faire, parce que seuls ils pourraient opérer sur de grandes quantités de blé. Mais on les décourage et on les détourne de ce genre d'affaires. Le terrible nom d'accapareurs les poursuit et les épouvante ; ils aiment mieux laisser gaspiller ou donner aux bêtes les blés de la récolte, ou les laisser se gâter chez les propriétaires, que d'encourir les chances de l'aveugle réprobation populaire. Souvenez-vous du pillage des bateaux et des scènes des Mathurins et du Moulin-Joli.

— Est-ce que le gouvernement, dit André, ne pourrait pas prendre lui-même ce soin ? Il achèterait le blé, se chargerait de la manutention et le vendrait à proportion des besoins.

— Encore le gouvernement en avant! reprit M. Dupré. Quand donc les hommes comprendront-ils qu'ils ont plus d'avantages et qu'il y a plus de dignité à faire par eux-mêmes que de s'adresser à d'autres comme des enfants? Mais où serait la liberté pour les producteurs et pour les consommateurs, si le gouvernement était le seul acheteur et le seul vendeur? Il ferait la loi aux producteurs, qui se trouveraient à sa merci et forcés d'accepter le prix qu'il lui plairait de leur offrir : ils seraient bientôt découragés et tourneraient leur activité d'un autre côté; la production diminuerait et nous aurions perpétuellement la disette.

— Ne se pourrait-il pas cependant, dit à son tour Léonard, que, sans tout acheter et en laissant au contraire les particuliers faire leurs affaires, le gouvernement se contentât de faire de grands approvisionnements pendant les années d'abondance, afin d'empêcher le trop grand enchérissement en revendant quand le blé deviendrait rare?

— Ce moyen a quelque chose de séduisant au premier abord, reprit M. Dupré. Mais pense-t-on à ce qu'il adviendrait si le gouvernement, se transformant en une espèce de Providence, devenait responsable de la disette et de la cherté des subsistances? N'exigerait-on pas, avec quelque apparence de raison, la permanence d'un même prix du blé, puisque dans cette hypothèse l'approvisionnement devrait être toujours le même et au grand complet? D'ailleurs, quels capitaux immenses ne faudrait-il pas à l'État pour maintenir une réserve capable de prévenir la disette dans un pays qui demande pour sa consommation annuelle 120 millions d'hectolitres de blé, lesquels, au prix moyen de 20 francs (ce qui ne serait pas trop à cause des frais de garde et de manutention, et des immenses magasins nécessaires à cet approvisionnement), représentent une somme de 2 milliards 400 millions. Or, comme l'État n'a d'argent que celui que nous lui payons, c'est dans notre poche qu'il devrait prendre ces sommes énormes. Et si deux années de disette se succédaient, comme cela arrive fréquemment, comment faire comprendre à un peuple affamé, mais accoutumé à compter sur ce prix moyen, que le trésor entier du pays ne suffirait pas à le lui assurer? Au lieu du pillage des greniers des particuliers, nous aurions le

pillage des magasins de l'État; au lieu d'une émeute de marché, une insurrection et la guerre civile.

— C'est probable, dirent beaucoup d'assistants.

— Au reste, ce qu'on propose là a été essayé, non pas par un État, c'est tellement gigantesque qu'on n'en a pas eu l'idée, mais pour quelques grandes villes, comme Paris. Eh bien! on a été forcé d'y renoncer; cet expédient était trop dispendieux et présentait de trop graves inconvénients. Pour assurer à Paris un approvisionnement d'un mois seulement, c'était une dépense de 9 millions 500 mille francs. Jugez par là de ce que ce serait pour la France entière. Mais la dépense quoique énorme serait peut-être la moindre chose; on a reconnu par expérience que l'approvisionnement n'est jamais mieux assuré que lorsqu'il est confié à l'intérêt des particuliers.

— Alors, dit Léonard, nous n'avons pas d'autre ressource que de nous mettre à la merci des spéculateurs.

— Non pas de nous mettre à leur merci, Léonard, c'est un mot qu'il ne faut plus employer, parce qu'il n'est pas exact, mais de nous en rapporter à leur intérêt du soin d'assurer notre subsistance. Vous allez voir, contrairement à l'opinion vulgaire, que notre intérêt ne s'en trouvera pas plus mal.

Toutes les fois que la population vient à penser qu'il peut y avoir insuffisance de la récolte et conséquemment rareté relative et renchérissement du blé, elle suppose immédiatement que des intérêts privés servis par des capitaux abondants font main basse sur tout ce qui se présente à la vente et qu'ils emmagasinent tout le blé disponible, afin de rendre la demande hors de toute proportion avec l'offre, de créer ainsi une rareté factice et de profiter de la hausse du prix pour réaliser par cette tactique des bénéfices considérables. Accaparer est donc, dans l'opinion publique, faire des levées d'une denrée, et en réunir entre ses mains une grande quantité afin de la rendre plus rare et d'en élever le prix, pour pouvoir ensuite la revendre seul ou presque seul avec un bénéfice plus ou moins important selon les circonstances. D'après cela l'accaparement ne serait que l'abus de la spéculation. Eh bien! même dans ces termes, l'accaparement du blé serait une chose utile.

— C'est par trop fort, dirent plusieurs assistants.

— Cela vous surprend, reprit M. Dupré, et cependant rien n'est plus vrai. Remarquez en effet que l'accapareur qu'on accuse n'a fait que mettre en réserve dans les moments d'abondance pour les époques de pénurie, car il n'achète pas quand le blé est cher. Il a donc déjà rendu service au pays par sa prévoyance.

— C'est vrai, ne purent s'empêcher de dire quelques voix.

— On lui fait un reproche de gagner ; mais faudrait-il donc qu'il vendît à bon marché quand la marchandise est rare, et qu'il n'obtînt rien pour ses peines, ses frais, ses risques et ses capitaux ? D'un autre côté, quelque cher que soit le blé, n'est-ce pas déjà un avantage précieux de pouvoir se le procurer même à haut prix, quand il manque partout ?

— C'est évident.

— Or le blé pourrait manquer si ces spéculateurs intéressés mais intelligents, que l'on flétrit du nom odieux d'accapareurs, n'avaient pas songé à le rassembler et à le conserver avec soin, pour l'empêcher d'être gaspillé avec l'insouciance et la légèreté qu'accompagnent d'ordinaire les années d'abondance. Mais l'accaparement a-t-il réellement lieu en grand, comme on le suppose ?

S'il a lieu, comme le blé est une matière encombrante qu'on ne peut pas laisser sans danger en tas de plus de 80 centimètres de hauteur, où sont donc les vastes magasins dans lesquels on le renferme ? On en parle toujours, et jamais on ne les a vus. Pour accaparer, la première condition est que la denrée soit susceptible d'une conservation plus ou moins longue et en même temps assez économique. Or ce n'est pas le cas des blés et des farines, je vous l'ai expliqué tout à l'heure. Il n'y a pas de denrée dont la conservation soit plus difficile et entraîne des dépenses plus considérables. Il faut en effet des locaux appropriés à cette destination, où l'air pénètre et permette une ventilation presque continuelle. On doit donc tenir compte en première ligne de frais de loyer très-élevés ou de l'intérêt des capitaux qui ont servi à construire ces greniers. En seconde ligne figurent les dépenses d'un personnel dont l'emploi est de remuer constamment le blé afin d'en prévenir l'échauffement et de faire la guerre à ces myriades d'insectes qui vivent du grain

et que tous les soins imaginables ne parviennent à éloigner qu'en partie ? De là un déchet considérable qui atteint à la fois la quantité et la qualité, et qui aura de la peine à compenser la plus-value qu'obtiendront les reliquats.

La difficulté de la conservation des grains est telle qu'on n'a pas encore pu trouver de moyens efficaces de l'assurer. Et savez-vous pourquoi on n'en a pas trouvé ? Précisément parce que la spéculation n'a pas encore pu s'exercer librement sur les grains. On ne perfectionne que ce qui se fait en grand. Or la réprobation attachée injustement à ce genre de commerce n'a pas permis de s'occuper de la recherche de moyens qui ne pourraient être employés que par de riches capitalistes agissant sur de grandes masses de blé. Vous voyez où nous a conduits l'erreur de l'opinion publique qui ne permet pas aux transactions d'avoir lieu librement, qui s'effarouche de tout achat de blé un peu considérable, qui met des entraves de toute espèce à la conservation des grains, et qui aveugle les populations au point de les pousser à la violence et au pillage. Les hommes, vous le voyez encore une fois, portent toujours la peine de leurs erreurs et de leurs fautes. Espérons donc que l'opinion publique mieux éclairée reconnaîtra que son salut est dans la liberté du commerce des grains. Quand elle en sera là, elle comprendra aussi que les spéculateurs, les accapareurs même, sont utiles aux producteurs et aux consommateurs.

— Passe pour dire qu'ils ne nuisent pas aux producteurs, dit André ; mais j'ai de la peine à croire qu'ils soient utiles à tout le monde.

— C'est pourtant bien simple, André ; tu vas le comprendre en deux mots. Les spéculateurs achètent naturellement le blé quand il est abondant ; ils servent donc alors l'intérêt des producteurs en empêchant l'avilissement de prix qui les ruinerait. En le revendant au contraire lorsqu'il devient rare, ils servent l'intérêt des consommateurs, parce qu'ils préviennent une trop grande élévation des prix.

— Cependant, fit observer M. Jarland, on ne peut pas nier que les spéculateurs ne nuisent au petit cultivateur : ils lui achètent toujours le blé moins cher qu'il ne le vendrait au marché ; ils courent les campagnes, vont chez les propriétaires, vous content

ce qu'ils veulent du cours des céréales; ils profitent du besoin que vous pouvez avoir d'argent et ils vous prennent votre blé à vingt ou trente sous par sac meilleur marché que vous ne l'auriez vendu à d'autres.

— Tout ceci est vrai, M. Jarland. Mais qu'est-ce que j'y vois? du bien et du mal : le bien vient des spéculateurs, et le mal est la faute de ceux qui leur vendent. S'ils vous achètent au-dessous du cours, c'est votre faute : pourquoi ne faites-vous pas comme les autres et ne vous tenez-vous pas au courant? S'ils profitent de votre besoin d'argent, ne vous rendent-ils pas service en vous en donnant? Il paraît du reste que vous êtes satisfait, puisque vous faites le marché : service pour service, comme je vous l'ai dit, ne vous plaignez donc pas ensuite. Mais, sans même profiter de votre ignorance ou de votre besoin d'argent, n'est-il pas naturel qu'ils achètent moins cher puisqu'ils prennent la peine de venir chercher le blé chez vous et vous épargnent celle de le porter au marché, ainsi que le prix du transport? Ils vous font économiser de la dépense et du temps, ce qui vaut encore plus. Si chaque cultivateur conduit un sac au marché, il faudra vingt hommes et vingt chevaux pour ce qu'un seul spéculateur fera avec un chariot. Calculez donc quelle économie et quel bénéfice c'est pour le pays; car, il ne faut pas l'oublier, *le temps, c'est de l'argent*, comme dit un proverbe très-familier à nos voisins les Anglais, qui s'entendent mieux que nous à le ménager, mais qui sont aussi plus riches que nous.

Tous tant que nous sommes, voyons donc les choses comme elles sont, d'un point de vue général, et non du point de vue de notre intérêt particulier et surtout de l'intérêt du moment. La spéculation nuit sans doute un peu à l'intérêt des cultivateurs quand le blé est cher, en l'empêchant d'enchérir davantage, à cause de celui qu'elle revend alors ou qu'elle va chercher à l'étranger; mais elle les sert quand il est abondant et à bas prix, en prévenant par ses approvisionnements une trop grande dépréciation. Elle gêne alors le consommateur en l'empêchant d'avoir le pain à un prix aussi bas qu'il l'aurait sans elle dans les temps d'abondance; mais elle le sert bien davantage en empêchant un enchérissement excessif quand survient la disette.

La spéculation agit donc comme un régulateur qui tend à

maintenir un prix modéré, assez doux pour celui qui consomme, assez rémunérateur pour celui qui produit. Elle empêche l'avilissement des prix qui ruine le producteur, elle prévient la hausse exorbitante qui est une calamité pour le consommateur. Que pourrions-nous désirer de mieux ?

— C'est vrai, dit André, rien n'est plus simple; je ne l'aurais jamais pensé. Celui qui m'aurait dit, il y a quelques mois, que j'en viendrais à regarder comme utile la spéculation sur les grains, j'aurais cru qu'il se moquait de moi.

— Vous voyez par là, mes amis, reprit M. Dupré, que la spéculation, si on la laissait s'opérer librement, aurait pour résultat de prévenir ces grands écarts au-dessus ou au-dessous du prix moyen, qui sont la ruine de tout le monde. Aussi, plus l'opinion publique s'éclairera, plus la spéculation s'exerçant librement maintiendra un prix à peu près constant, qui est l'avantage de chacun.

— Ainsi, dit M. Saujon, ce qu'il faudrait dans l'intérêt général, ce serait une liberté complète du commerce des grains ?

— Précisément.

— Et cette liberté devrait-elle aller jusqu'à permettre aux grains de circuler librement d'une province à l'autre ?

— Sans aucun doute.

— Mais alors les consommateurs ne profiteraient pas de l'abondance. Quand la récolte aurait été meilleure dans notre province que dans les autres, le blé sortirait de chez nous pour aller chez nos voisins, et nous le paierions plus cher.

— C'est certain, M. Saujon. Mais, lorsqu'on a, n'est-ce pas de la bonne fraternité d'aider ceux qui n'ont pas ? D'ailleurs, quand vous auriez la rareté, les autres auraient l'abondance, et ils se trouveraient par rapport à vous dans le cas que vous disiez. Comment voulez-vous qu'ils vous aident lorsqu'ils ont plus que vous, si vous ne les aidez pas quand vous avez plus qu'eux ?

— C'est vrai, ce ne serait pas juste.

— Vous voyez qu'au moyen de la liberté, il y a compensation ; si vous payez un peu plus cher quand il y a abondance, vous payez incomparablement meilleur marché quand il y a disette, parce que les prix s'élèvent au-dessus du prix moyen d'une quantité jusqu'à dix et douze fois plus grande que celle dont ils

descendent au-dessous. Vous achetez ainsi un avantage immense au prix d'un très-léger sacrifice.

Remarquez qu'avec cette liberté, quelque mauvaise qu'ait été la récolte sur un point de la France, tant qu'il y a du blé en quantité suffisante pour la consommation du pays, ce blé fût-il dans les départements les plus éloignés, la disette ne pourra avoir lieu nulle part. Le prix ne sera pas le même partout, car c'est la différence de prix qui l'amènera d'un point à l'autre; mais à quelque distance que ce soit, le blé arrivera là où il manque, selon le proverbe : *Cherté foisonne*, ce qui veut dire que, quand une denrée est chère quelque part, les marchands en apportent de tous côtés afin de profiter de l'occasion.

— Ceci me semble évident, dit M. Saujon, pour le cas où la récolte n'ayant pas été la même partout en France, la quantité de blé est pourtant suffisante pour la consommation. Mais si cette quantité est insuffisante partout, la liberté du commerce n'appauvrira-t-elle pas les uns sans fournir assez aux autres ?

— Oui, si vous limitez la liberté du commerce à l'échange entre les provinces d'un même pays; non, si vous l'étendez à l'échange entre les peuples. Car, dans un même pays, les conditions atmosphériques varient habituellement assez peu : aussi une même récolte y est-elle à peu près généralement bonne ou mauvaise dans toutes les provinces. Les différents pays peuvent donc plus aisément venir au secours les uns des autres.

— Ainsi, reprit M. Saujon, quand les subsistances sont plus rares et plus chères en Angleterre, en Belgique ou en France, il faudrait laisser sortir librement nos blés, nos pommes de terres, nos fruits, nos légumes, notre volaille, nos œufs et nos bestiaux?

— Certainement, ce sera autant de profit pour nos cultivateurs. D'ailleurs les hommes ne doivent-ils pas s'aider mutuellement ? Réclamer du gouvernement qu'il s'oppose à ce que les denrées alimentaires sortent de France, aussitôt que la rareté se fait sentir chez nous, c'est de l'égoïsme, et encore de l'égoïsme mal entendu. Comment vouloir que les autres peuples nous aident dans nos besoins si nous ne les aidons pas dans les leurs ? Si les denrées sortent de chez nous pour aller à l'étranger, c'est qu'à l'étranger elles sont plus rares et par conséquent plus chères,

autrement la spéculation ne les y porterait pas ; elle cessera même d'en porter, à cause des frais de transport, avant que les denrées soient arrivées chez nous au même prix que chez les autres peuples. Comme ils ont plus de besoins, la justice, l'humanité, notre intérêt veulent que nous les aidions, afin que plus tard ils nous aident à leur tour dans nos besoins. Soyons persuadés qu'alors ils n'y manqueront pas : l'intérêt de leurs spéculateurs et des nôtres nous en est une garantie.

Dans ce cas encore, comme je vous l'ai déjà dit, si l'exportation de nos subsistances, quand nous avons plus qu'eux, nous fait payer un peu plus cher, l'importation des leurs nous fera payer incomparablement moins cher quand ils auront plus que nous. La liberté du commerce et la régularité des échanges entre les peuples sont le moyen le plus infaillible de prévenir les grandes fluctuations dans le prix des denrées et d'y maintenir un prix moyen peu variable.

— Cependant, objecta M. Saujon, on a importé en France depuis l'année passée une quantité énorme de grains, plus de 18 millions d'hectolitres, avez-vous dit, et malgré cela le prix du blé a dépassé plus de trois fois le taux ordinaire.

— Ce que vous dites confirme au contraire le principe. Pourquoi le blé a-t-il monté autant? C'est que la liberté du commerce n'est pas encore passée dans nos mœurs. Nous n'avons pas l'habitude de faire des échanges réguliers de grains avec les autres peuples. Nos spéculateurs, arrêtés par l'opinion publique, n'osent pas engager leurs capitaux dans le commerce des blés et surtout dans le commerce avec l'étranger, qui ne peut se faire que sur une très-grande échelle. Ils ne se décident qu'à la dernière extrémité, lorsqu'ils sont attirés par l'appât de gros profits et poussés par le retour de l'opinion, qui alors ne voit plus qu'en eux le salut du pays. C'est ce qui est arrivé pour la disette de cette année. Nos capitalistes s'y sont pris tard et lorsque la panique était déjà grande. Leurs demandes sont arrivées tard sur les marchés des pays où il y avait abondance, et lorsque celles des pays qui manquaient comme nous étaient arrivées depuis longtemps. Ils n'ont pu acheter les blés qu'en hausse, et les introduire en France que très-tardivement, lorsque le prix avait déjà dépassé toute limite. Qu'en est-il résulté? Vous allez le voir.

Les 18,775,000 hectolitres que nous avons été obligés d'acheter pour couvrir l'insuffisance de la récolte, ont coûté, au prix moyen de 25 francs l'hectolitre (ce qui est certainement une appréciation fort au-dessous de la vérité, surtout en tenant compte des frais de transport), la somme énorme de 470 millions de francs. C'est donc 470 millions qui ont été soustraits du capital de la France, et qui, s'ils fussent restés dans nos poches, auraient subvenu à une multitude de dépenses et auraient fourni du travail à un nombre considérable d'ouvriers. Employée au contraire à payer un excédant de dépense en pain, cette somme a fait réduire toutes les autres consommations; elle a amené, comme vous savez, la stagnation de presque toutes les branches d'industrie. Ceci vous fera mieux comprendre ce que je vous disais précédemment, que la cherté du pain, en réduisant les autres dépenses, doit infailliblement occasionner un ralentissement du travail des ateliers. Les 475 millions dont je viens de vous parler auraient en effet suffi pour donner du travail chez nous à 3,166,000 ouvriers, pendant trois mois, à raison de quarante sous par jour.

— Que dites-vous là? M. Dupré. C'est énorme! s'écria-t-on de tous côtés.

— Et je ne vous dis pas tout. Car la plus-value excessive donnée aux 100 millions environ d'hectolitres que la France n'a pas demandés à l'étranger, nous à coûté une somme trois ou quatre fois plus considérable. C'est donc à environ 12 millions d'ouvriers que le défaut de liberté et de régularité du commerce des grains a enlevé du travail pendant trois mois au moins. Voyez par là, mes amis, combien les peuples paient cher leur ignorance et leurs erreurs.

— C'est une fameuse leçon pour l'avenir, dit M. Saujon.

— Je l'espère, reprit M. Dupré. Un autre effet très-fâcheux de ce défaut habituel de conserver des grains, a été la perturbation causée par ces acquisitions de blés à l'étranger. D'abord, n'ayant pas assez de vaisseaux, puisque nous avions en moins ceux qui auraient été occupés ordinairement à ce commerce, nous avons manqué de moyens de transport : il a fallu en chercher à l'étranger, ce qui nous a fait perdre du temps. Ensuite nous avons perdu tout ce que nous avons payé pour frais de transport aux

nations étrangères, dont les vaisseaux nous ont apporté le blé. Enfin, ce qui est bien plus grave, nous avons été obligés de faire brusquement nos achats, et pour cela il a fallu traiter avec des pays avec lesquels nous ne sommes pas en relations habituelles d'affaires. Nous avons donc dû solder tous nos achats en argent, et retirer presque subitement de la circulation une somme de près de 500 millions. Jugez l'influence que le retrait subit d'une somme aussi considérable a dû exercer sur toutes les affaires.

— Cependant, fit remarquer M. Gagelin, il aurait fallu la retirer de toutes les manières.

— Vous vous trompez, M. Gagelin, répondit M. Dupré. Lorsque les peuples ont l'habitude de faire ces affaires ensemble, lorsqu'il y a entre eux un échange régulier, on solde ordinairement ses achats en marchandises, c'est-à-dire qu'on exporte chaque année chez les autres à peu près autant de marchandises qu'on en importe de chez eux. Si donc nous avions eu depuis longtemps des relations commerciales étendues avec les peuples auxquels nous sommes allés demander des grains, la plus grande partie de cette somme énorme de près de 500 millions que nous leur avons portée, serait restée chez nous. Elle aurait servi à donner du travail aux ouvriers et à leur faire fabriquer les marchandises destinées à l'exportation ; ils auraient eu de l'occupation au lieu de voir leurs ateliers se fermer. Voilà où conduisent les préjugés et les passions des hommes, ainsi que leur ignorance des grandes lois sociales.

Voyez, au contraire, ce qui se passe en Angleterre. Ce pays ne produisant pas assez pour sa consommation, à cause de son territoire restreint et de sa grande population, on serait tenté de croire qu'il doit souffrir perpétuellement de la disette, puisqu'il est obligé d'attendre tous les ans du dehors le complément de sa nourriture. Eh bien ! c'est le contraire qui a lieu ; les denrées affluent chez lui et elles s'y maintiennent à un taux beaucoup plus uniforme que chez nous. C'est que depuis plusieurs années il a établi chez lui la liberté complète du commerce des grains, et, grâce à sa puissante marine marchande, il a monté ce commerce sur une vaste échelle. Les blés arrivent de tous les pays du monde dans les ports de l'Angleterre, qui, bien que produi-

sant relativement peu de céréales, est aujourd'hui le premier marché de blé du globe. C'est chez elle que vont maintenant s'approvisionner beaucoup de nations, et ce commerce est devenu pour ses habitants une nouvelle source de richesse.

Profitons donc des leçons de l'expérience et revenons désormais à des idées plus saines. Ne nous abandonnons plus à des craintes qui aggravent le mal; persuadons-nous bien qu'il n'y a pas de disettes universelles, et qu'avec la rapidité actuelle des communications, nous pouvons, dans l'espace d'un mois, donner des ordres et recevoir des grains de tous les pays à blé, même de l'Amérique. Mais pour cela, au lieu de voir les spéculateurs d'un mauvais œil, au lieu de les signaler à l'indignation publique sous le nom honni d'*accapareurs*, favorisons de tous nos efforts la liberté du commerce. Elle seule peut prévenir les calamités, assurer la régularité de nos subsistances et les maintenir à un prix presque constamment égal. Il semble que Dieu avait réservé ce moyen pour porter tous les hommes à s'aimer et à s'entr'aider comme des frères.

DIX-NEUVIÈME ENTRETIEN.

TOUT CE QUI AUGMENTE LES SATISFACTIONS EN DIMINUANT LA PEINE EST UN BIEN. — UTILITÉ DE LA BONNE DIRECTION DU TRAVAIL.

On se souvient que lors des troubles qui avaient eu lieu au commencement de février, la justice avait aussitôt commencé une enquête pour découvrir ceux qui avaient pris part aux faits les plus odieux de cette douloureuse journée. Les auteurs de ces scènes de violence avaient à répondre du meurtre des propriétaires des Mathurins et du Moulin-Joli, ainsi que des attentats à la propriété et à la liberté des transactions, qui résultaient du saccage de ces deux habitations, du pillage des bateaux et de la vente forcée du blé sur le marché. On se rappelle aussi que pendant le pillage des bateaux, deux femmes étaient tombées dans

la rivière et que, personne ne leur ayant porté secours, elles avaient péri. Or la rumeur publique avait fait soupçonner depuis lors que cette chute n'était pas l'effet d'un pur accident, et que la malveillance n'y avait pas été étrangère.

La justice s'était livrée immédiatement à des recherches, et, en raison de la gravité des faits, elle y avait procédé avec une grande sévérité. Des descentes judiciaires avaient eu lieu dans toutes les communes qui entourent la ville à plusieurs lieues à la ronde. Indépendamment des personnes prises en flagrant délit et arrêtées le jour de l'événement, un grand nombre d'arrestations avaient été opérées à domicile. Les agents de police qui avaient été impuissants pour empêcher le désordre au milieu d'une si grande foule, n'étaient pourtant pas restés inactifs. Observateurs vigilants de tout ce qui se passait, ils avaient rendu service à la société en fournissant les moyens de prévenir le retour de scènes pareilles. Ils avaient reconnu parmi les instigateurs de ces troubles un bon nombre d'habitants de la ville et des localités voisines ; ils les avaient signalés à la justice qui, guidée par ces renseignements, commença aussitôt des perquisitions.

Les recherches firent découvrir dans beaucoup de maisons des provisions de blé dont les habitants ne pouvaient justifier la possession. C'étaient, en effet, des individus qui n'en récoltaient pas et qui étaient connus pour acheter leur pain chez le boulanger. On arriva ainsi à constater la part prise au pillage par beaucoup de personnes qui avaient réussi à quitter la ville sans être surprises par la gendarmerie, avec le blé qu'elles emportaient ; elles furent ainsi arrêtées quand elles se croyaient à l'abri de tout danger. Cependant les coupables ne le furent pas tous. La justice ne pouvait procéder aux perquisitions dans toutes les communes à la fois. Aussi, à la nouvelle des recherches qu'elle opérait, les pillards s'étaient empressés de faire disparaître ce qui aurait pu les trahir ; ils avaient caché ou détruit le blé pillé. Les plus habiles furent ceux qui profitèrent de la nuit pour s'en débarrasser et le jeter à l'eau, car, malgré la ruse des autres, la police en découvrit beaucoup. La population, qui n'avait aucune idée des moyens d'investigation de l'autorité, fut donc singulièrement surprise quand elle vit le grand nombre d'arresta-

tions opérées après coup, et toutes, sauf queqlues erreurs inévitables dans le premier moment, frappant des individus dont la culpabilité était bien connue de leurs voisins.

Ce qui présentait le plus de difficultés était l'enquête relative aux meurtres commis dans ce jour fatal. La justice dut bientôt renoncer à découvrir les auteurs de la mort des deux femmes qui avaient péri dans la rivière. On avait bien fini par connaître quelques personnes qui se trouvaient auprès d'elles au moment de l'accident; deux ou trois étaient connues pour vivre en mauvaise intelligence avec ces femmes; mais personne ne pouvait affirmer les avoir vu pousser à l'eau, et la foule était si grande à ce moment qu'une chute fortuite n'avait rien que de naturel. On dut renoncer également à trouver l'auteur de la mort du propriétaire des Mathurins. On savait qu'il avait été tué par une pierre qui l'avait frappé à la tempe. Mais beaucoup de pierres avaient été lancées à la fois, et elles l'étaient contre la porte qu'on cherchait à enfoncer. Si l'une d'elles l'avait tué, c'était au moment où il faisait ouvrir la porte : il n'y avait donc pas eu meurtre volontaire.

Il n'en avait pas été de même au Moulin-Joli. Là, le propriétaire avait péri des mains d'un forcené qui, l'arrachant avec un croc des mains de ceux qui l'entraînaient, l'avait précipité au bas de l'escalier. Dans le commencement, Vincent Dornier, le forgeron de Mirebeau, avait été soupçonné d'être l'auteur de ce crime; mais après quelque temps d'incertitude, la justice avait été sur les traces du vrai coupable qui se trouvait déjà entre ses mains; elle était enfin arrivée à la constatation de toutes les circonstances de l'attentat.

L'enquête relative à une affaire qui embrassait un aussi grand nombre de prévenus avait été nécessairement fort longue. Après tous les interrogatoires, il avait fallu entendre un nombre considérable de témoins : la justice avait dû aussi se transporter à différentes reprises sur le théâtre des troubles. Six mois presque entiers s'étaient écoulés avant que le jugement pût avoir lieu; cependant toutes les personnes arrêtées n'étaient pas restées jusque-là sous les verrous; celles contre qui il n'y avait pas de charges suffisantes avaient été relâchées dès les premiers jours. On se souvient que notre ami Léonard avait été du nombre; les

démarches du docteur Dupré l'avaient fait promptement élargir. On avait reconnu que, bien que présent aux scènes du marché et des bateaux, il n'y avait pris part que pour modérer la foule ; aux Mathurins même il avait réussi à l'arrêter à la porte de l'appartement où la famille du négociant s'était réfugiée.

Beaucoup d'autres mises en liberté avaient été successivement prononcées ; mais le nombre de celles sur qui pesaient des charges graves était encore si considérable que dans toute la contrée bien des familles avaient à regretter l'absence d'un père ou d'un mari, d'un fils ou d'un frère. Le jugement était donc attendu avec impatience, à Mirebeau comme ailleurs, bien que Mirebeau eût fourni à l'émeute un contingent proportionnellement inférieur à celui d'autres localités moins peuplées. Ce résultat était attribué à l'influence de M. Dupré : parmi ses auditeurs habituels un seul était en prison : c'était Vincent Dornier.

Le procès avait commencé quelques jours après la dernière conférence, et, vu le grand nombre d'accusés et la quantité de témoins à entendre, il ne s'était terminé que peu de jours avant l'entretien que nous allons rapporter. Le résultat était donc connu de tout le monde le jour de la réunion, et il faisait avant l'arrivée du docteur le sujet de toutes les conversations.

Le jury avait cru pouvoir se montrer indulgent à l'égard des accusés qui paraissaient avoir été simplement égarés par de fausses idées sur la propriété et le commerce des grains, et qui avaient cédé soit à la peur de la famine, soit à l'entraînement de l'exemple ; il leur tenait compte d'ailleurs de six mois de séquestration. Il en acquitta donc un certain nombre et ne prononça contre beaucoup d'autres que des emprisonnements de quelques mois. Il se montra sévère, au contraire, contre les fauteurs des désordres, contre ceux qui avaient entraîné la foule en pérorant dans les groupes et qui avaient provoqué le pillage partout où il avait eu lieu. Il prononça contre eux, selon la gravité des charges, des condamnations à six mois, ou un et deux ans de prison. Vincent et trois autres qui avaient amené le meurtrier en le tirant de sa cachette et l'entraînant avec violence en dehors du grenier, furent condamnés à trois et quatre années de prison. Enfin le jury ne pensa pas pouvoir user d'indulgence envers le misérable qui avait commis l'assassinat ; il le déclara coupable d'homicide vo-

lontaire, et, aucune circonstance atténuante n'étant admise en sa faveur, la cour le condamna à la peine capitale; elle décida en outre que l'exécution aurait lieu dans la ville où le crime avait été commis. Le malheureux, nous sommes heureux de le dire, était étranger à Mirebeau; c'était un habitant de la ville même, et il y avait de fortes présomptions que la vengeance n'avait pas été étrangère à ce crime.

Les débats avaient révélé d'ailleurs des faits affligeants. Ils n'avaient pas seulement prouvé le danger de l'ignorance des populations au sujet de tout ce qui a trait à l'organisation de la société, au droit de propriété, à la liberté des rapports des hommes entre eux; ils avaient encore montré combien certains esprits ont une faible idée du juste et de l'injuste, et combien les passions obscurcissent chez eux les notions du devoir. Il était évident pour ceux qui avaient assisté à ces débats, que beaucoup de témoins avaient déguisé la vérité, quelques-uns en disant le contraire de ce qui était, les autres surtout en cachant une partie de ce qu'ils savaient. Aussi le docteur, avant de reprendre le sujet de son entretien, crut-il devoir adresser quelques mots à son auditoire, à l'occasion de ce jugement.

— Mes amis, dit-il après avoir pris place, les désordres qui nous ont affligés, il y a six mois, viennent d'avoir leur issue. Vous connaissez le résultat du procès, je n'ai pas besoin de vous en parler. Plusieurs familles de Mirebeau sont dans la douleur, elles seront encore séparées pour quelques mois d'un mari, d'un fils ou d'un frère. Un de vos anciens camarades, Vincent, que vous avez vu pendant quelques mois s'asseoir avec vous sur ces bancs, a eu surtout un compte sévère à rendre à la justice. Vous connaissez sa probité et son bon cœur, et cependant vous savez où il a été conduit pour avoir trop cédé à la violence de son caractère. Que cet exemple nous serve de leçon et nous apprenne ce qu'il en coûte de violer les lois divines et humaines.

Permettez-moi à cette occasion de vous communiquer quelques réflexions que m'a fait faire ce que j'ai vu et entendu pendant les longs débats auxquels j'ai été forcé d'assister. Une chose d'abord m'a douloureusement frappé, c'est l'attitude de la plupart des accusés devant la justice. Après qu'on a commis une faute, je ne connais rien de si misérable que la lâcheté qui recule devant un

aveu et qui cherche de vils subterfuges pour déguiser sa culpabilité. Le coupable qui, sans s'enorgueillir de son tort, le reconnaît sans détour et cherche seulement à se concilier la bienveillance de ses juges par la franchise de ses aveux, celui-là rachète du moins par sa sincérité un moment d'égarement ; il montre que tout sentiment de dignité n'est pas éteint dans son cœur, et qu'à l'expiration de sa peine la société pourra retrouver en lui un membre utile. Vincent nous a donné ce spectacle et nous devons lui en savoir gré.

Mais ce qui m'a encore plus affligé, c'est la conduite de beaucoup de témoins. Malgré leur serment de dire toute la vérité, il en est qui n'ont pas craint de mentir à la justice. Le tribunal a pu ne pas sévir contre tous, parce qu'il n'avait pas de preuve de leur parjure, mais nous qui sommes au fait de ce qu'ils ignoraient ou n'ignoraient pas, nous savons à quoi nous en tenir sur le compte de leurs dépositions ; vous le savez comme moi, et vous pourriez citer le nom de plusieurs témoins de Mirebeau, qui vous ont semblé évidemment parler contre leur conviction. Je veux bien croire qu'il n'y en a aucun parmi eux, qui soit assez haineux, assez vindicatif pour vouloir de gaieté de cœur faire condamner un innocent. Mais sans aller aussi loin, on n'en trahit pas moins sa conscience, quand on fait sciemment des efforts pour sauver un coupable, ou lorsqu'on paralyse l'action de la justice en taisant ou paraissant ignorer ce qu'on sait.

Deux sentiments peuvent empêcher un témoin de parler devant la justice, la crainte qu'inspire le coupable dont on redoute la vengeance, ou bien le désir de le sauver. Le premier sentiment est une lâcheté; elle est indigne d'hommes d'honneur, qui ont fait serment de dire la vérité, et à qui l'idée du devoir à remplir devrait inspirer du courage, car le devoir ne transige jamais avec l'intérêt. Qu'espérer d'un homme assez pusillanime pour trembler à la vue d'un coupable devant ses juges, lorsqu'il sait que la société est armée pour le défendre contre tout acte de vengeance? D'un autre côté, ne pas dire ce qu'on sait, par commisération ou par sympathie pour un coupable, est une faute grave aux yeux de Dieu devant qui on se parjure : c'est un tort envers la société, parce que c'est un encouragement pour les méchants que l'impunité enhardit. C'est donc, en réalité, prendre la

responsabilité des crimes que lui et ses semblables pourront commettre à l'avenir. Remarquez d'ailleurs qu'en sauvant un criminel et en égarant la justice, vous risquez de perdre un innocent qu'on pourra prendre pour le coupable. Vous vous faites le complice de l'injustice qui serait commise à son égard.

Je vous demande pardon, mes amis, de la sévérité de ce langage ; mais, après avoir vu avec quelle facilité les témoins croient pouvoir, malgré leur serment, taire ou altérer la vérité devant la justice, j'avais besoin de vous mettre en garde contre une faute qui est un danger pour la société, et une honte pour ceux qui y tombent. Je reviens au sujet de nos entretiens.

Dans les deux derniers, nous nous sommes arrêtés à la question des subsistances, question capitale que son importance devait nous faire étudier avec soin. Ce que nous en avons dit confirme d'ailleurs le principe que le prix des choses est toujours en raison inverse de l'offre et en raison directe de la demande. Dans les circonstances ordinaires, quand l'offre et la demande se font à peu près équilibre, les prix se fixent ordinairement autour d'un prix moyen qu'on appelle le prix naturel des choses. Ce prix naturel est réglé par les frais de production, c'est-à-dire, par ce que la chose coûte à produire. Or, pour produire une chose, pour la mettre en état de servir, il faut du travail et pas autre chose que du travail.

— Vous oubliez qu'il faut aussi des matières premières, dit M. Lenoir. Ainsi, dans notre manufacture, nous ne pourrions rien faire sans la matière première, c'est-à-dire le coton sur lequel s'exerce ensuite le travail de nos ouvriers et de nos machines.

— C'est vous, au contraire, qui oubliez, reprit M. Dupré, que c'est le travail qui vous procure cette matière première, et qui l'a mise en état d'être employée dans votre manufacture. Le prix que vous donnez pour une balle de coton, représente le travail du planteur d'Amérique qui a semé le coton, l'a récolté, épluché et mis en ballots ; il représente le travail de tous ceux qui l'ont transporté, d'abord, de quelque ferme reculée dans l'intérieur de l'Amérique à l'un des ports des États-Unis, puis de celui-ci au port français du Havre, et de là chez vous. Le prix de cette matière représente donc déjà une grande quantité de tra-

vail. Remarquez d'ailleurs que ce qui est matière première pour l'un est un produit fabriqué pour un autre. Le coton en balle, que vous appelez de la matière première, est le résultat d'une fabrication pour le planteur qui l'a récolté et préparé. Le fil fabriqué avec ce coton par le filateur devient de la matière première pour le tisseur; l'étoffe ainsi fabriquée est à son tour de la matière première pour l'imprimeur qui la convertit en toiles peintes; enfin celle-ci sera la matière sur laquelle s'exercera l'industrie de la couturière chargée de la convertir en robes.

De même les métiers ingénieux que vous employez et qui sont le produit d'une fabrication si remarquable ont été construits par un mécanicien avec du fer, de l'acier, du cuivre, qui étaient pour lui de la matière première. Mais cette matière était le résultat d'un travail compliqué exécuté sur du minerai dans des forges et des fonderies. Le prix du minerai lui-même représentait le prix du travail nécessaire pour l'extraire du sein de la terre, et pour le transporter au haut fourneau, à la fonderie et à la forge. De sorte qu'en dernière analyse le prix d'une chose, à un instant quelconque de la fabrication, représente le prix du travail qui a été nécessaire pour la mettre dans cet état.

Il faut noter toutefois que le prix auquel se vendent les choses ne représente pas toujours les frais de production, c'est-à-dire le prix du travail qui a été employé pour les produire, mais fort souvent un prix inférieur. Ceci a lieu toutes les fois que des perfectionnements apportés dans l'industrie viennent à diminuer les frais de production. Les possesseurs d'objets fabriqués antérieurement sont alors obligés de les vendre au-dessous de ce qu'ils leur ont coûté, parce que les consommateurs, qui peuvent avoir ces produits à un prix moindre, ne veulent pas les payer plus cher.

— Nous en savons quelque chose, dit M. Lenoir, nous qui sommes menacés sans cesse de voir baisser le prix des marchandises que nous avons fabriquées, et qui ne pouvons jamais laisser nos produits s'accumuler dans nos magasins. Voilà ce que nos ouvriers ne veulent pas comprendre; ils ne savent pas à quoi nous nous exposons si nous continuons à fabriquer quand nous ne vendons plus.

— Je suis persuadé qu'ils le comprendront à l'avenir, reprit M. Dupré; mais revenons à notre objet qui est de voir ce qui va résulter de ce fait incontestable que la valeur de toutes les choses dépend du travail nécessaire pour les produire.

Le travail étant la condition indispensable de la satisfaction de nos besoins, tout se réduit au travail et tout nous y ramène dans les questions du genre de celles que nous traitons. Par conséquent, tout ce qui peut rendre le travail plus sûr, plus constant, plus facile, tout ce qui peut le favoriser, le simplifier, le rendre moins dangereux et moins pénible, tout cela est nécessairement du plus haut intérêt pour nous. Pénétrons donc au cœur de cette question du travail.

Puisque l'homme ici-bas ne peut rien se procurer que par le travail, et que par le travail il peut tout obtenir, il lui importe extrêmement d'imprimer une bonne direction à son travail. Le simplifier et le rendre plus facile, de manière, soit à arriver au même résultat avec moins de peine, soit à obtenir d'une même quantité de travail la plus grande somme possible de commodités ou de jouissances, doit donc être le but des efforts de notre esprit. Vous admettez cela?

— Certainement, dirent tous les assistants.

— Faire avec beaucoup de peine ce qui pourrait être fait facilement, employer beaucoup de temps et de travail à une chose qui pourrait être faite promptement et avec peu de travail, s'obstiner, par exemple, à transporter péniblement à bras, en plusieurs voyages, ce qu'on pourrait aisément porter en un seul avec une brouette, serait une folie, un gaspillage de temps et de forces. Vous admettez encore cela?

— Sans aucun doute.

— Si, au lieu d'employer une journée de dix heures de travail pour faire une certaine chose, vous pouviez la faire en cinq heures, il vous resterait une demi-journée pour faire autre chose; vous pourriez ainsi vous procurer des satisfactions doubles; et si vous pouviez le faire en une heure, vous vous procureriez dix fois plus de jouissances.

— C'est évident.

— Et si quelqu'un, pouvant ainsi diminuer sa peine et augmenter ses jouissances, ne le faisait pas, que serait-il?

— Ce serait un fou.

— Eh bien! ce qui est vrai d'un individu, l'est de tous et de la société tout entière. Chaque individu travaillant isolément voit aisément si son travail pourrait être fait d'une manière plus simple, et par conséquent s'il se donne une peine inutile ou non. Mais il y a des moyens d'économiser le travail ou de l'appliquer avec plus d'avantage, qu'un individu isolé n'est pas capable d'employer et qui ne peuvent l'être que par des individus travaillant ensemble. Si, par exemple, un homme devait labourer pendant la première heure, raboter du bois la deuxième, coudre des habits la troisième, construire un mur la quatrième, et faire des souliers pendant la cinquième, il y a peu de probabilités que tout cela fût bien fait. Nous sommes d'ailleurs certains que cinq hommes travaillant ainsi, ne feraient pas autant d'ouvrage que cinq hommes qui seraient l'un laboureur, le second menuisier, le troisième tailleur, le quatrième maçon et le cinquième cordonnier.

— C'est certain, dirent tous les assistants; c'est le principe de la division du travail, ajoutèrent quelques-uns.

— Toute occupation exige un certain apprentissage, reprit M. Dupré. Les facultés de l'homme sont limitées et personne ne peut faire tout ce qui existe au monde. Il y a des gens qui ne peuvent apprendre à faire qu'une seule chose; d'autres plus habiles ou plus persévérants peuvent en faire deux ou trois; mais nous pouvons affirmer qu'on ne trouverait pas des gens capables de tout faire. Ce n'est pas du reste le seul obstacle à ce qu'un homme fasse plusieurs choses. Il nous faut toujours du temps et des préparatifs pour être bien à notre ouvrage, l'esprit doit réfléchir à ce qu'il veut faire, les muscles du corps exigent des efforts pour se plier à ce qu'on leur demande : aussi y a-t-il toujours un peu de temps perdu quand on commence un travail.

— C'est bien vrai, dit M. Saujon; il se passe presque toujours une demi-heure avant que je sois bien en train.

— C'est ce qui arrive à tout le monde, quand on se remet au travail le matin ou après les repas. Si un homme fait plusieurs choses, la préparation est plus longue, parce qu'il faut que l'esprit et le corps secouent les habitudes et les idées qui provien-

nent du travail précédent. Un charpentier aurait beau être un excellent tailleur, quand il quitterait sa hache, il faudrait quelque temps à ses doigts pour s'habituer à l'aiguille. La plupart d'entre vous ont lu Robinson Crusoé.

— Oui, M. Dupré, cria-t-on de tous côtés.

— Eh bien! Robinson, seul dans son île, devait tout faire. Il faisait du mieux qu'il pouvait, mais il faisait tout mal. Si cinq hommes au lieu d'un avaient été jetés dans cette île, il y aurait eu avantage pour eux à se partager les occupations; mais ni cinq hommes ni cent ne pourraient se diviser le travail comme nous le voyons en France. Là où la population est clair-semée, on ne peut arriver à une bonne organisation ni à la division complète du travail. C'est dans les manufactures et les grands ateliers qu'elle est poussée le plus loin. Je vous en ai cité des exemples, et entre autres celui de la fabrication des épingles et des aiguilles, je n'y reviendrai pas. On peut se demander toutefois si un homme travaillant seul ferait vingt épingles dans sa journée. Or, dix hommes travaillant ensemble font 48,000 épingles, ce qui fait 4,800 pour chacun.

Non-seulement la division et la bonne organisation du travail produisent les commodités de la vie plus rapidement que ne feraient des individus isolés; elles en permettent que ceux-ci ne pourraient faire. Robinson put bien creuser son bateau dans le tronc d'un arbre, mais une fois creusé, il ne put pas le mettre à flot. Il faut le concours de beaucoup d'hommes, chacun travaillant dans sa sphère, pour construire et équiper un vaisseau, pour le lancer à la mer et pour le manœuvrer. Non-seulement de simples individus ne pourraient pas élever de grands édifices, construire des ponts, des aqueducs, creuser des ports, mais même un petit nombre d'ouvriers n'en viendraient pas à bout. Dans la construction des grandes lignes de chemins de fer, on emploie des armées de plusieurs milliers d'ouvriers.

— La division du travail a sans doute d'immenses avantages, dit à ce moment Léonard; mais elle a bien aussi ses inconvénients. Ainsi un homme ne connaît plus qu'une seule opération; son travail dépend de la coopération d'autres ouvriers et de beaucoup de circonstances accidentelles; souvent, par exemple, il peut être remplacé par une machine. Mais, de quelque ma-

nière qu'il vienne à perdre son travail, s'il ne sait pas faire autre chose, c'est un homme sans ressource. Celui qui passe sa vie à donner le tranchant à la lame d'un canif, à enfiler des têtes d'épingles, ou à huiler des plumes métalliques, ne pourrait rien faire avec cette aptitude, si son occupation venait à lui manquer; au contraire, celui qui a été habitué à confectionner un article tout entier, peut employer ses facultés dans presque toutes les circonstances.

— Je n'ai pas prétendu, reprit M. Dupré, que la division du travail n'eût pas quelques inconvénients; ce serait la seule chose au monde qui fût dans ce cas. Elle a donc les siens, et tu les as bien indiqués, cependant ils se réduisent essentiellement à deux. Le premier, c'est qu'un ouvrier dépend de ceux qui concourent avec lui à la confection d'un même objet; si ceux-ci chôment et fêtent le lundi, l'ouvrier laborieux ne peut rien faire. Mais les ouvriers ont le remède entre les mains; qu'ils renoncent à de mauvaises habitudes, et l'inconvénient disparaîtra. N'oublions pas qu'il y a une solidarité entre les hommes; nous souffrons des défauts des autres, comme nous profitons de leur travail et de leurs bonnes qualités. Exhortons-nous donc mutuellement au bien et faisons en sorte de nous le rendre plus facile par de bons exemples.

Le second inconvénient consiste en ce que l'ouvrier qui ne fait qu'une seule chose est peu apte à se livrer à un nouveau travail, si son occupation habituelle vient à lui manquer. On conçoit qu'un simple détail de la fabrication d'un objet n'est guère dans le cas d'éveiller l'intelligence. Mais le remède à cet inconvénient est dans l'instruction. Si un ouvrier a fréquenté les écoles dans sa jeunesse, s'il a développé son intelligence par l'étude, si plus tard il a continué à s'instruire en profitant des facilités que la société lui offre aujourd'hui, il ne sera pas embarrassé certainement pour apprendre de nouvelles opérations, et se plier aux exigences de sa position. Je m'en rapporte à ceux d'entre vous qui ont cherché à s'instruire, Honoré, Léonard, André. Croyez-vous qu'il vous faudrait bien longtemps pour gagner votre vie dans un autre état que celui que vous avez choisi?

— Je ne le pense pas, s'empressa de dire chacun de ceux que

M. Dupré avait nommés, avec la satisfaction que donne le sentiment d'un mérite acquis par ses propres efforts.

— Vous voyez, reprit M. Dupré, que les inconvénients de la division du travail peuvent être presque entièrement supprimés par nos bonnes habitudes et par le bon emploi des facultés que Dieu a départies à chacun de nous. C'est une nouvelle preuve de ce que je vous ai dit, que la plupart de nos maux viennent de notre faute. Ne nous arrêtons donc pas aux désavantages de la division du travail, puisque nous pouvons les annuler, et mettons-en les avantages à profit.

Ces avantages sont incalculables ; mais, pour en apprécier la portée, rappelez-vous ce que je vous ai dit aussi de l'immense quantité de personnes occupées à préparer des commodités pour le plus simple d'entre nous. Pensez au dénûment dans lequel vous vivriez, si depuis des siècles la division du travail n'avait pas permis aux hommes de produire plus qu'ils ne consommaient et d'accumuler sur la terre les produits et les travaux que vous y trouvez en naissant. Pensez à ces milliers de coopérateurs qui, sur tous les points du globe, s'emploient à vous fournir des commodités, ou qui préparent à des milliers de lieues de distance les matières qui vous fourniront de l'occupation. Dites alors si de pareils avantages ne suffisent pas pour compenser quelques légers inconvénients.

Un autre avantage qui résulte de la division du travail, et dont je ne vous ai encore rien dit, c'est qu'elle facilite plus que toute autre chose les perfectionnements et les progrès. Sans cette division tous les hommes devraient se livrer aux mêmes occupations, et les Pascal, les Newton, les Watt, les Davy, les Cuvier, les Gay-Lussac, les Berzelius, les Vaucanson, les Jacquart, au lieu d'enrichir l'humanité par leurs découvertes, auraient été obligés d'absorber leurs puissantes facultés dans la pratique d'une multitude d'opérations mécaniques indispensables à l'entretien de leur vie. Il leur eût été impossible de faire dans les sciences et dans les arts les grands travaux auxquels l'humanité doit tous les bienfaits dont elle jouit. Remarquons en outre que lorsque toute l'attention d'un homme est dirigée vers un même objet, il y a beaucoup plus de probabilités qu'il découvrira le moyen d'abréger et de perfectionner son travail, que si son esprit était

préoccupé d'une foule d'opérations diverses. C'est en effet à des ouvriers que nous devons de nombreux perfectionnements dans l'industrie. Il me suffirait de vous citer à ce sujet Vauquelin, Jacquart, Roubaux, Arkwright, Watt, qui ont fait de si brillantes découvertes ou ont opéré une révolution dans l'industrie, et dont quelques-uns ont acquis une immense fortune.

— A-t-on conservé, demanda André, le nom des ouvriers à qui l'on doit des perfectionnements dans l'industrie ?

— Certainement, mon ami, et tu trouveras la vie de beaucoup d'entre eux dans un livre intitulé : *les Artisans célèbres*.

— Je veux le lire, reprit André.

— Et tu feras bien. Toi et tes camarades vous verrez jusqu'où l'on peut arriver avec le travail, l'esprit d'observation, l'ordre et la persévérance. Mais revenons à notre sujet.

L'homme travaille pour produire et pour procurer quelque jouissance soit à lui, soit à d'autres. Quand son travail n'a pas ce but, quand il emploie son esprit ou son corps sans résultat utile, ce peut être une activité quelconque, un délassement, ce n'est plus du travail. Pour mériter ce nom, le travail doit être productif et utile ; mais lorsqu'il est productif, c'est une puissance bienfaisante, parce que tout ce qui procure quelque jouissance aux hommes est un bienfait. Par conséquent, plus le travail sera productif, plus il sera bienfaisant ; par conséquent aussi, tout ce qui stimulera les hommes au travail sera un bienfait pour l'humanité ; car, en augmentant la production, on augmentera les jouissances des hommes.

— D'après cela, dit Honoré, le désir de chacun d'améliorer sa position serait un sentiment bienfaisant pour l'humanité.

— Certainement, Honoré, pourvu qu'on soit honnête et qu'on ne cherche à améliorer sa position que par des voies honnêtes. En effet, l'homme ne peut rendre sa condition meilleure d'une manière durable, qu'en produisant plus qu'il ne consomme ; autrement il n'amasserait rien, et sa position, au lieu de devenir meilleure, empirerait avec l'âge et les infirmités. Mais, dès l'instant qu'il produit plus qu'il ne consomme, il procure des jouissances à lui et à d'autres ; il rend service à l'humanité en augmentant le fonds commun.

J'ajoute que toute économie de travail est un bienfait pour

l'humanité. Si l'on parvient à abréger d'une heure le temps qu'il fallait pour faire un certain travail, cette économie sera un profit net pour la société, parce que cette heure sera employée pour produire d'autres objets qui augmenteront d'autant les commodités dont les hommes peuvent disposer.

— Sous ce rapport, fit remarquer Léonard, la division du travail serait trois fois un bienfait pour l'humanité, car elle économise le temps de trois manières : on fait mieux ce qu'on fait habituellement ; on en fait plus dans le même temps : enfin on économise le temps en faisant marcher à la fois plusieurs parties d'un même ouvrage.

— Très-bien, Léonard. Je n'aurais rien à ajouter à cela pour faire ressortir l'utilité de la division du travail. Mais voyons d'autres conséquences des principes que nous avons posés.

La production, avons-nous dit, est le but du travail, puisque l'homme ne travaille que pour produire, afin de satisfaire des besoins et de se procurer des commodités. Le meilleur emploi du travail sera donc celui qui assurera la plus abondante production. Or, comme l'homme, avec la division actuelle du travail dans toutes les branches de l'activité humaine, ne produit pas seulement pour lui, la société a intérêt à ce qu'il soit donné la meilleure direction au travail de chacun. Je ne pense pas qu'aucun de vous puisse contester ce principe, et je vous prie d'y faire attention, parce qu'il en découle des conséquences importantes.

— Ce principe me semble, en effet, incontestable, dit Léonard ; car dès l'instant qu'une mauvaise direction est donnée au travail, ou l'on en fait moins qu'il ne pourrait en être fait dans le même temps, ou il est plus mal fait et a moins de valeur. Dans tous les cas la société est appauvrie de tout ce qu'on aurait gagné par une meilleure direction du travail.

— C'est cela même, Léonard ; tu as parfaitement rendu mon idée. Eh bien ! on peut donner une mauvaise direction au travail d'une multitude de manières. Ceci aura lieu, par exemple, toutes les fois que le produit net ne sera pas aussi grand qu'il peut l'être par rapport au produit brut.

— Qu'appelle-t-on produit net et produit brut? demanda Michel.



— Le *produit brut,* répondit M. Dupré, est la somme de tout ce qui est produit ; on appelle, au contraire, *produit net,* ce qui reste lorsqu'on a déduit les frais de production. Le produit net est la quantité dont le fonds social ou le capital de l'humanité est augmenté après un travail quelconque. La valeur absolue du travail restant la même, plus les frais de production auront été diminués, plus le produit net ou fonds social aura augmenté. Si donc, par un perfectionnement des procédés, par une meilleure direction donnée au travail, par une plus grande économie et par un emploi mieux entendu des matières premières, nous diminuons les frais de production, nous augmentons d'autant le fonds social. Dans le cas contraire, la mauvaise direction donnée au travail diminue le fonds commun en élevant les frais de production.

— Nous conclurons d'après cela, dit Léonard, qu'il faut s'efforcer de diminuer la quantité de travail nécessaire pour arriver à la confection de toute espèce de produits.

— C'est la conséquence rigoureuse du principe.

— Je le vois, M. Dupré, mais j'ai de la peine à concilier ce principe, dont le raisonnement prouve la vérité, avec les exigences de la condition des ouvriers. Les ouvriers ne vivent que de leur travail. Or, si nous diminuons leur travail, nous diminuons leurs moyens d'existence,

— Léonard, tu commets dans ton argumentation une erreur assez commune et d'après laquelle on pourrait repousser toute espèce de perfectionnement. Les ouvriers, pas plus que personne, ne vivent de leur travail ; mais, comme tout le monde, ils vivent du produit de leur travail, ce qui est fort différent : le travail est une peine, et on ne travaille pas pour le plaisir de travailler, mais pour obtenir ce que le travail peut procurer. Or, si avec moitié moins de peine nous obtenions la même quantité de blé, de toile, de fer, n'est-il pas évident que nous aurions le même résultat, puisque nous aurions la même somme de jouissances?

— C'est certain.

— Il nous resterait donc la moitié du temps pour nous reposer, ou, ce qui vaudrait mieux parce que ce serait plus digne et plus conforme à notre nature, pour nous livrer à un autre travail et doubler par là nos jouissances. Si, par de nouveaux perfec-

tionnements, l'homme parvient à en faire le double avec moitié moins de temps et de peine, il aura quatre fois plus de commodités. Toute nouvelle simplification du travail sera un gain, parce qu'elle lui procurera de nouvelles commodités.

L'erreur que tu commets, à l'exemple de beaucoup d'autres, provient de ce que tu confonds deux choses fort distinctes, le but et le moyen. Le but, c'est la satisfaction de nos besoins, le travail ou la peine n'est que le moyen. Le bien-être d'un homme, comme celui d'une société, ne se mesure pas à son travail, mais à ses jouissances. Ce qui augmente les satisfactions sans augmenter, ou même en diminuant le travail et la peine, est un bien pour lui et pour la société.

Diminuer la quantité d'ouvrage qu'on peut donner à exécuter à des ouvriers dans un temps déterminé, et diminuer la quantité de travail ou la peine nécessaire pour confectionner un produit quelconque, sont par conséquent deux choses essentiellement différentes. S'il pouvait être vrai que ce fût un mal de diminuer la peine nécessaire pour produire un objet quel qu'il soit, la conséquence de cette hypothèse serait que le contraire est un bien. On arriverait alors à cette conclusion que les efforts des hommes doivent tendre à tout produire avec le plus de peine possible. Énoncer une pareille proposition, n'est-ce pas en démontrer l'absurdité ?

— Je le crois comme vous, M. Dupré, et je reconnais maintenant que je commettais une erreur en confondant la diminution d'ouvrage à donner à des ouvriers dans un temps et dans un lieu déterminés, avec la diminution de la peine ou du travail nécessaire pour confectionner un produit. Comme la première diminution est un mal, j'étais conduit à repousser la seconde qui est évidemment un bien. Mais n'arrive-t-il pas quelquefois qu'en parvenant à réduire la peine qu'il fallait prendre pour fabriquer une marchandise, on diminue en même temps la quantité d'ouvrage disponible pour les ouvriers ? Si, par exemple, une industrie occupe un certain nombre d'ouvriers, le perfectionnement des procédés de fabrication qui permettra d'obtenir le produit avec moitié moins de travail, ne privera-t-il pas d'ouvrage la moitié des ouvriers ?

— Tu changes maintenant la nature de la question, et en

distinguant, comme il convient, l'ouvrage et le travail, tu la poses sur son véritable terrain. Eh bien ! je te répondrai tout de suite et avec franchise : oui, ceci peut arrive et arriver quelquefois, mais le mal n'est jamais ni aussi grand, ni aussi étendu, et il ne dure jamais aussi longtemps qu'on paraît le croire ; il est d'ailleurs compensé promptement par un bien beaucoup plus grand. Mais cette question se lie à une autre question plus générale et d'une haute importance, que nous devons examiner avec soin. Ce sera pour notre prochain entretien.

En attendant, n'oubliez pas que si avoir beaucoup d'ouvrage et en avoir toujours, est l'intérêt des ouvriers et des maîtres, tout produire avec le moins de travail ou de peine possible, et pouvoir tout obtenir à meilleur marché, est leur intérêt comme celui des consommateurs, c'est-à-dire l'intérêt de l'humanité tout entière.

VINGTIÈME ENTRETIEN.

LES MACHINES, QUI ABRÉGENT LE TRAVAIL ET ÉPARGNENT DE LA PEINE, SONT UN BIENFAIT POUR L'HUMANITÉ.

Toutes les espérances étaient désormais réalisées. On était au milieu d'août ; dans toute la France la moisson était ou terminée ou en pleine activité, et elle s'achevait par un temps éminemment favorable à la rentrée des grains. On était certain maintenant que la récolte suffirait non-seulement aux besoins de l'année, mais encore qu'elle donnerait un excédant notable. Aussi la baisse du blé avait fait des progrès considérables aux derniers marchés, et déjà le prix se rapprochait de son taux habituel. L'activité était revenue dans toutes les industries, et si elles n'avaient pas toutes atteint le degré de prospérité auquel elles étaient parvenues avant la disette, aucune du moins n'était en souffrance. Toute la population en France, avec la facilité naturelle à l'homme de passer d'un sentiment à l'autre, oubliait déjà les maux passés pour se livrer

avec confiance à l'avenir. M. Dupré voulut toutefois profiter de la circonstance pour donner une petite leçon à son auditoire.

— Eh bien ! M. Jarland, dit-il, en arrivant à l'école le jour de la réunion, eh bien ! cette année qui devait être si mauvaise parce qu'elle a commencé un vendredi, j'espère qu'elle donne un démenti à vos prévisions.

— Je ne vois pas cela, M. Dupré. Que dites-vous donc de l'affreuse disette dont nous avons souffert et de la suspension de presque tous les travaux ? Il me semble qu'en voilà bien assez, pour mériter à une année le nom de calamiteuse.

— Un instant, M. Jarland ; ne confondons pas ce qui appartient à l'année 1847, et ce qui ne lui appartient pas. La disette et la crise commerciale qui s'en est suivie, ont commencé en 1846 et sont la conséquence des deux mauvaises années qui ont précédé 1847. Rappelez-vous d'ailleurs que si nous en avons tant souffert, c'est par notre faute, parce que nous n'avons pas voulu reconnaître à temps la vérité, parce que nos préjugés et notre ignorance des vrais principes nous ont empêchés jusqu'ici d'établir la liberté du commerce des grains. Nos souffrances de cette année sont donc la conséquence de notre erreur, elles ne viennent pas de Dieu qui a fait commencer cette année par un vendredi. Ce qui vient de Dieu, c'est la magnifique récolte dont sa bonté nous gratifie et sur laquelle heureusement notre imprudence n'a rien pu. Remercions-le de ses dons et ne murmurons pas contre sa Providence qui nous les fait acheter par un peu de peine. Ceci me ramène au sujet que nous avons à traiter aujourd'hui.

Nous avons vu dans notre dernière réunion, que le travail étant une peine à laquelle l'homme ne se soumet que pour satisfaire ses besoins, tout ce qui peut diminuer cette peine est un bien. Les efforts de l'esprit humain doivent donc tendre à faire les choses avec moins de peine et à les faire plus vite, afin d'en faire plus dans le même temps et de se procurer par là plus de jouissances. L'intelligence semble avoir été en partie donnée à l'homme pour cela ; car, seul entre tous les êtres, il a une intelligence perfectible, et seul il perfectionne ses œuvres. Il est évident qu'en donnant à l'espèce humaine des moyens d'améliorer sa condition, Dieu a entendu qu'elle en fît usage.

Tout travail étant une peine, l'homme cherche à la diminuer par un instinct naturel. Il remplace autant qu'il peut le travail de ses bras ou de ses doigts par celui des forces de la nature; il invente des moyens pour mettre ces forces à sôn service, à l'aide des outils, des instruments, des machines qui suppléent à ses propres forces en mettant à profit les propriétés de la matière. Une machine, quelle qu'elle soit, est, en effet, un instrument ou un appareil plus ou moins simple ou compliqué, à l'aide duquel l'homme a trouvé moyen de s'épargner de la peine en produisant plus facilement et plus rapidement ce qu'il désire. Ainsi, même dans l'état sauvage, l'homme a recours à des instruments ou des machines. La fronde, l'arc, les flèches, l'os recourbé en forme d'hameçon dont il se sert pour saisir sa proie, sont des instruments grossiers, il est vrai, mais ce sont des instruments.

Non content de se servir de ces instruments pour s'emparer des choses qui existent, le sauvage se fait d'autres instruments et des machines pour créer ou faire venir d'autres choses. Après avoir employé d'abord la pierre, le bois, les os pour ses armes ou pour ses instruments, il remarque qu'il y a des métaux qui peuvent être fondus ou moulés, de manière à recevoir la forme des vases ou des outils dont il a besoin; il se fait des vases pour fondre et des marteaux pour réunir : il se sert ainsi d'instruments ou de machines pour en faire d'autres.

— Comme la nourriture est le premier besoin de l'homme, dit alors M. Ravaud, les instruments d'agriculture ont été sans doute les premiers inventés.

— C'est probable, M. Ravaud. L'homme a bientôt épuisé les fruits spontanés de la terre, et il s'aperçoit bientôt qu'elle produirait plus, si le sol était ameubli et si les graines étaient semées au lieu d'être jetées çà et là. Le laboureur se servait d'abord d'un faible instrument manié à la main seulement. Un grand pas en agriculture fut l'invention de la bêche qui apporte au secours du bras les muscles de la jambe ou du pied; un plus grand a été celle de la charrue qui coupe profondément le sol et le retourne avec rapidité à l'aide d'animaux de trait.

Quand le grain a crû et mûri, il faut le recueillir; mais l'arracher à la main est long et pénible. On emploie d'abord un

couteau ; puis une personne ingénieuse remarque que s'il était courbé il couperait mieux ; telle est la faucille dont l'invention fut encore un grand progrès. Plus tard on sentit l'avantage d'avoir un couteau recourbé de dimensions beaucoup plus grandes et manœuvré par le bras ; la faux fut ainsi inventée. Il faut ensuite séparer le grain de son enveloppe : on le fit d'abord en frottant les épis avec la main, mais on trouva bientôt qu'on y arriverait plus rapidement en frappant sur les épis avec des baguettes ; on inventa le fléau à l'aide duquel le bras d'un homme en fait autant que la main de cinq ou six.

Moudre le grain pour le convertir en farine, a été l'objet de perfectionnements semblables. D'abord on l'écrasait entre deux pierres, mais un inventeur ingénieux découvrit qu'on réussirait mieux en faisant tourner une des pierres ; on inventa donc le moulin avec deux pierres circulaires et un trou dans celle de dessus pour laisser arriver le grain entre les deux ; une ou deux personnes peuvent manœuvrer ce moulin, dont on fait encore usage en Orient ; quelques peuples plus avancés font tourner la pierre par des chevaux ou des bœufs. Mais dans l'Europe civilisée on a employé à cet usage l'eau et le vent, et aujourd'hui les moulins sont de vastes bâtiments où l'eau et la vapeur impriment le mouvement à de puissantes machines.

— Il faut avouer, reprit M. Ravaud, que ces inventions successives ont été un grand bienfait pour l'homme. Que seraient les cultivateurs, qui ont déjà tant de mal à faire venir le blé, sans le secours de la charrue, de la bêche, de la faux et de tant de précieux instruments qui économisent leurs peines ?

— Les autres industries ne doivent pas être moins reconnaissantes que la vôtre, M. Ravaud. Je serais trop long si je voulais seulement vous donner une idée des perfectionnements successifs que l'homme a apportés dans quelques-unes des plus importantes de ces industries, et des inventions auxquelles il a eu recours graduellement pour améliorer sa condition en remédiant à sa faiblesse physique. Chaque invention a en effet ajouté au bien-être matériel de l'homme et à la somme de ses jouissances, comme si la terre était devenue plus fertile et les saisons plus clémentes. Quand le moulin à eau a remplacé le moulin à main pour moudre le blé, il a fallu beaucoup moins de travail

pour préparer la nourriture, et le temps devenu libre a pu être employé à se procurer d'autres commodités; il en a été de même de toutes les inventions qui sont venues diminuer le travail purement physique de l'homme. A mesure que les objets produits par les hommes sont obtenus à l'aide de machines, ils peuvent appliquer leur travail à la production d'autres objets.

— Ces inventions sont incontestablement un grand bienfait en général, dit à ce moment Honoré. Il me semble cependant qu'il peut se trouver des circonstances et des pays où l'on aurait une opinion différente. Ainsi, dans un pays très-peuplé, comme la France, un grand nombre d'ouvriers prennent l'habitude de gagner leur vie par un genre particulier de travail. Si on invente une machine pour fabriquer l'article qu'ils produisent, ils se trouvent sans occupation. Je ne dirai rien de ce qui concerne mon industrie, mais voyez ce qui s'est passé ici, il y a quelques années, dans la production des clous que beaucoup d'ouvriers fabriquaient sur l'enclume. On a inventé une machine pour faire des clous, et ces ouvriers ont dû trouver un autre genre de travail auquel ils n'étaient pas aussi bien habitués; il leur a fallu chercher, attendre, se déplacer, puis s'exercer à ce nouveau travail.

— Ce que tu viens de dire est vrai, Honoré. J'ajouterai que parfois les ouvriers ainsi remplacés ont eu la malheureuse idée de continuer leur travail, espérant pouvoir lutter avec la machine. En travaillant de plus en plus à bas prix, ils sont parvenus quelque temps à soutenir la concurrence, mais ce bas prix les a rendus tout à fait pauvres. Alors ils se sont plaints de l'injustice de la société; ils ont dit qu'ils travaillaient péniblement et que cependant ils étaient très-peu payés. Ils ont accusé la société qui ne les rétribuait pas, disaient-ils, en raison de leur peine, tandis qu'ils ne devaient attribuer qu'à eux-mêmes la difficulté de leur position. Pourquoi vouloir lutter contre des machines qui pouvaient produire plus économiquement? N'était-il pas insensé d'espérer qu'on leur payerait le même prix ce qu'on pouvait obtenir à meilleur marché?

Travailler ou produire pour les autres, c'est, comme je vous l'ai dit, leur vendre un service. Mais nous ne pouvons pas contraindre les autres à nous payer nos services plus qu'ils ne va-

lent. Or ces services ne valent plus que la moitié, par exemple, si par d'autres moyens de production on peut se procurer ailleurs le même objet pour la moitié. Dis-moi, Honoré, consentirais-tu à payer une paire de souliers vingt francs au lieu de dix, parce que celui qui t'en demanderait ce prix, étant infirme, y mettrait le double de temps.

— Non pas, M. Dupré, je ne puis pas payer les choses plus qu'elles ne valent.

— Eh bien ! Honoré, tous les hommes sont dans le même cas que toi, ils ne peuvent ou ne veulent pas payer les choses plus qu'elles ne valent. Quand, par une invention nouvelle, on arrive à fabriquer pour dix francs, ce qui en valait vingt, on dit que cet objet ne vaut plus que dix francs, et personne ne veut plus le payer davantage. Or, parce qu'il y aura dans le monde des gens qui ne sauront pas, ne pourront ou ne voudront pas employer les moyens nouveaux, seront-ils bien venus à vouloir nous forcer à leur payer l'ancien prix ? De quel droit attenter ainsi à la liberté d'autrui ?

— Et nous autres fabricants, dit M. Blondeau, qui avait précisément annexé à sa forge la fabrique de clous dont avait parlé Honoré, est-ce que nous sommes libres d'employer ou de ne pas employer un nouveau mode de fabrication ? En vendant mes produits, comme vous l'avez fort bien dit, je vends des services au public. Puis-je les lui faire payer plus cher qu'ils ne valent, c'est-à-dire, plus qu'ils ne se vendent ailleurs ? En ai-je le droit ?

— Non, vraiment, M. Blondeau, vous n'en avez pas le droit, ni vous, ni personne. Dès l'instant qu'un nouveau procédé de fabrication est inventé, ce n'est pas seulement le droit de tous les fabricants de l'employer, c'est un devoir. Ne pas le faire, c'est manquer à nos devoirs envers la société, à qui nous devons rendre tous les services dont nous sommes capables, et à qui nous ne devons pas les faire payer plus qu'ils ne valent.

— Cependant, reprit Honoré, l'idée qu'une machine peut faire le malheur de beaucoup d'ouvriers, en les privant d'ouvrage, n'est-elle pas de nature à faire penser, comme tant d'ouvriers le croient du reste, que les machines font plus de mal que de bien ? Ne tendent-elles pas à remplacer le travail humain et à priver les classes ouvrières de leurs moyens d'existence ? Si

ceux dont le travail est remplacé par des machines doivent mourir de faim, l'invention des machines n'est plus un bienfait, et elles devraient être défendues.

— Quelques réflexions, répondit M. Dupré, vous feront voir que ces craintes sont sans fondement. La quantité de travail qui peut être employée à une époque quelconque dépend du capital dont les hommes peuvent disposer ; nous verrons bientôt ceci d'une manière plus évidente. Les ouvriers ne peuvent donc vivre et être payés, en attendant la vente de ce qu'ils fabriquent, que sur le capital économisé précédemment : plus ce capital sera considérable, plus il y aura possibilité d'employer des ouvriers. Or l'emploi des machines ne fait pas qu'il y ait moins de capital employé dans la production; au contraire, comme l'invention d'une machine est une chose lucrative, son emploi doit accroître le capital. Mais tout accroissement du capital accroît la demande de travail, parce que plus il y a de richesse dans un pays, plus il y a de besoins qu'on y peut satisfaire. Les machines favorisant l'accroissement du capital accroîtront donc la demande de travail. C'est ce qu'on peut constater en France. L'emploi des machines y a énormément accru le capital employé dans l'industrie, et on resterait certainement au-dessous de la vérité en disant que depuis un siècle il l'a rendu dix fois plus considérable. Aussi l'industrie emploie-t-elle considérablement plus de bras qu'avant leur introduction.

— Mais, reprit de nouveau Honoré, le capital ainsi employé ne l'est pas à payer du travail, il est absorbé par les machines.

— Il est vrai qu'une portion du capital est absorbée par les machines ; or, si elles étaient apportées de la lune, l'argent qu'on donnerait pour se les procurer ne serait pas employé à payer du travail. Mais elles sont faites par des ouvriers, et il faut beaucoup de travail pour les construire et les entretenir. Voici Léonard dont c'est l'emploi à la manufacture et qui ne dit rien aujourd'hui parce qu'il sait mieux que personne à quoi s'en tenir sur l'utilité des machines; il vous dira ce qu'il faut de travail pour les établir, puis pour les réparer et les maintenir en bon état.

— Pour cela, vous avez raison, M. Dupré, j'en sais quelque chose, dit Léonard; aussi je suis bien de votre avis.

— Voilà ce que c'est, mon ami, de bien connaître les choses, on est toujours d'accord. La différence entre les articles fabriqués à la main et les articles fabriqués à la mécanique consiste en ceci : dans le premier cas le travail manuel fait directement l'article, mais il le produit en petite quantité ; dans le second le travail fait la machine pour fabriquer l'article, et celle-ci le produit en beaucoup plus grande quantité. On dépense la même quantité de travail, mais le public en général en retire des satisfactions bien plus nombreuses.

Il n'y a donc pas à craindre que les machines puissent remplacer le travail manuel et mettre sans ouvrage une portion du genre humain. L'expérience des contrées où l'emploi des machines est le plus répandu, comme l'Angleterre, la France, l'Allemagne, montre que les machines ont beaucoup augmenté le travail manuel et amélioré la condition des classes ouvrières. En outre elles les ont fait participer davantage au bien-être qui résulte de la facilité avec laquelle nous nous procurons tous une foule de commodités dont nous étions privés ou que nous achetions seulement en très-petite quantité. J'arrive en effet à l'un des grands avantages des machines. Leur emploi rend tous les objets fabriqués beaucoup plus abondants, car le désir d'employer des machines naît de la quantité bien plus grande d'articles qu'elles permettent de produire pour le même prix.

— Mais c'est le fabricant qui en profite, s'écria Honoré.

— C'est une grave erreur. L'abondance produit le bon marché, comme vous savez, puisque l'abondance rend l'offre supérieure à la demande. Le bon marché offre aux pauvres la possibilité de se procurer ce qu'ils ne pouvaient pas avoir. C'est même cette circonstance qui fait le grand succès des machines et qui détermine le plus à les employer ; car souvent c'est cette augmentation de la consommation qui peut seule indemniser des frais d'acquisition et d'installation d'une machine nouvelle. Aujourd'hui le plus humble ouvrier de France peut obtenir des vêtements propres, décents et chauds. Nous avons, il est vrai, des gens en haillons, mais ce sont des malheureux que le vice, l'imprudence ou des accidents particuliers ont réduits à cet état. Ceux qui sont réellement amis du travail peuvent toujours obtenir une nourriture substantielle et des vêtements décents. Cela

paraît peu de chose parce que nous y sommes habitués ; mais on n'en trouve pas autant partout dans le monde, et même il n'en a pas toujours été ainsi chez nous. Un ouvrier de fabrique se trouverait aujourd'hui très-mal vêtu et très-mal logé, s'il l'était comme les maîtres, il y a deux cents ans.

Loin donc de voir un mal dans les machines, regardons-les comme le plus grand service que l'intelligence ait pu rendre à l'homme condamné à se procurer tout par le travail. Si une machine qui diminue la peine nécessaire pour produire un article et qui permet de le produire avec deux ou trois fois moins de travail, pouvait être considérée comme un mal, il faudrait en dire autant des autres, car elles ont toutes le même but, qui est de réduire le travail et la peine. Il faudrait briser toutes les machines qui existent dans le monde, parce qu'elles y abrégent le travail. Mais il ne faudrait pas s'en tenir là, ce qui est vrai d'une chose, est vrai de toutes les autres de même nature, des machines les plus simples comme des plus compliquées. Une fois entrés dans cette voie, vous ne pouvez plus vous arrêter, car il faut être conséquent avec soi-même ; vous ne pouvez pas établir une limite entre les machines à supprimer et les machines à conserver. Il vous faut anéantir tout ce qui, à un titre quelconque, abrége le travail ou diminue la peine ; il faut détruire nos outils et nos instruments de toute espèce, car ce sont des machines qui économisent le travail en le rendant plus facile ; il faut supprimer le marteau, la scie, le rabot, la lime, l'aiguille, la truelle, les tenailles, la vrille, la hache et la cognée.

— Pas de ça, pas de ça, s'il vous plaît, s'écrièrent tout d'une voix, M. Saujon, Michel, Benoît, Martial, Bastien et les ouvriers des différentes industries exercées à Mirebeau.

— Il faut supprimer la brouette, la bêche, la pioche, la houe, le fléau, la faux, la charrue, sans oublier la roue du moulin.

— Pas de ça non plus, dirent à leur tour M. Jarland, M. Duroure, le père Frapin, Pierre Bonval, et avec eux tous les cultivateurs.

— Je vois à cette unanimité, reprit M. Dupré, que vous n'avez pas envie de retourner à l'état de nos premiers pères qui déchiraient le bois avec leurs mains, et qui creusaient la terre avec

leurs ongles, faute de connaître les précieuses machines que nous avons à notre usage. Conservons-les donc avec reconnaissance, et puisqu'elles nous rendent de si grands services, ne commettons plus l'inconséquence de les approuver quand elles nous conviennent et de les condamner quand elles nous déplaisent. Or voulez-vous que je vous dise quand une machine plaît ou déplaît ?

Une machine plaît quand elle exécute un travail auquel la main ne saurait suffire ; ainsi on ne se plaint pas de la machine à vapeur qui fait avancer le vaisseau qu'aucune force humaine ne pourrait mouvoir. Elle plaît quand elle exécute un travail qu'on est habitué à voir fait par elle ; ainsi la charrue, la scie, la brouette vous plaisent, parce que vous n'avez jamais vu labourer, scier le bois ou porter la terre sans les employer. L'idée ne vous viendrait pas de faire autrement, et tout à l'heure vous vous révoltiez à l'idée de leur suppression.

Une machine déplaît, au contraire, quand elle vient exécuter un travail qu'on était habitué à voir accompli par la main des hommes, comme quand le tissage à la mécanique est venu remplacer le tissage à la main. Elle déplaît particulièrement lorsqu'elle s'introduit dans une industrie où le travail mécanique était inconnu auparavant, comme quand le métier à faire des bas a remplacé le tricotage. Mais quoi ! ce qui est bon pour une industrie parce qu'il y épargne la peine et y décuple la puissance de l'homme, ne serait pas bon dans une autre où un résultat pareil doit être obtenu ? Cessons donc de faire entendre des plaintes qui donneraient lieu de dire que nous ne voyons les choses que du point de vue du moment, et que l'intérêt général dont nous nous couvrons, n'est qu'un prétexte pour dissimuler notre mécontentement d'être forcés de rompre avec nos habitudes et de changer notre manière de travailler.

— Il est cependant certain, dit Honoré, que les machines enlèvent du travail aux ouvriers qu'elles viennent supplanter.

— Il est vrai, Honoré, qu'une machine nouvelle opère un déplacement de travail, et qu'elle en enlève momentanément aux ouvriers auxquels elle se substitue ; elle les force sur le moment à chercher un autre genre de travail. Mais il est faux que les machines suppriment du travail, puisqu'elles augmentent le ca-

pital de la société. On l'a dit sans doute, et cela se répète toutes les fois qu'on cherche à introduire des machines dans une industrie, mais chaque fois cette assertion est démentie par les faits. On l'a dit quand on a inventé les métiers à tricoter, et aujourd'hui il y a plus de personnes occupées à la confection des bas que lorsqu'il n'y avait que des tricoteuses, parce qu'aujourd'hui tout le monde porte des bas. On l'a dit quand la filature mécanique s'est substituée au travail à la main, et de nos jours la filature donne plus de travail que n'en ont jamais donné le rouet et le fuseau. On l'a dit aussi quand le tissage à la mécanique a remplacé le métier du tisserand, et aujourd'hui le tissage français occupe bien plus de bras qu'auparavant, parce qu'il fournit des étoffes à des populations répandues dans le monde entier. On l'a dit, il y a quatre siècles, quand la découverte de l'imprimerie est venue supprimer l'industrie des copistes, et quelques années s'étaient à peine écoulées, que l'imprimerie occupait cent fois plus d'ouvriers que le moyen âge n'employait de copistes. On l'a dit plus récemment lorsque la presse mécanique a remplacé la presse à bras, et maintenant le bon marché ayant mis les livres à la portée de tout le monde et favorisé la propagation de l'instruction, il y a bien plus d'ouvriers dans toutes les imprimeries, qu'elles n'en comptaient il y a trente ans.

— Tout cela est bel et bon, dit André qui avait écouté jusque-là sans rien dire. Il n'en est pas moins vrai qu'au moment où une machine s'introduit dans une industrie, elle fait beaucoup de mal, et amène une grande perturbation, en mettant sans ouvrage une partie des ouvriers que l'industrie occupait.

— Ce mal est vrai, André ; mais je vous l'ai dit bien des fois, il n'y a pas de bien si grand qu'il ne soit accompagné de quelques inconvénients. Ceux-ci tiennent à la force des choses et il faut savoir s'y résigner. D'ailleurs, ce ne sont pas les machines seules qui occasionnent parfois de la gêne dans une industrie, c'est tout ce qui vient changer des habitudes. A tout instant des découvertes inattendues, les caprices et les fantaisies de la mode changent nos besoins, leur donnent un autre cours, ou nous permettent de les satisfaire autrement. Une mode nouvelle ruine les industries qui étaient basées sur l'ancienne ; ferons-nous changer la mode ? Une nouvelle route qu'on construit

fait tort aux auberges et aux propriétés qui bordaient la vieille : demanderons-nous la suppression de la route? Un chemin de fer survient et détruit l'utilité de la nouvelle route; celle-ci s'opposera-t-elle à la création du chemin de fer?

Les phénomènes naturels, même les plus bienfaisants, nuisent à des industries. Il pleuvait depuis longtemps; le beau temps revient, et les marchands de parapluies, les cordonniers, les loueurs de voitures vont en souffrir; réclameront-ils le retour de la pluie? La sécheresse régnait, et elle faisait les affaires des porteurs d'eau, des maraîchers, jardiniers qui, ayant de l'eau à discrétion et pouvant faire venir leurs denrées, les vendaient ce qu'ils voulaient : la pluie survient, elle est un bienfait pour tout le monde, excepté pour eux. La saison était contraire à la santé, il y avait considérablement de malades et les médecins étaient très-occupés : le temps change, la santé revient, les malades guérissent et les médecins n'ont plus moitié de visites à faire. La gelée fait périr les vignes, elle ruine les vignerons, et elle enrichit ceux qui ont des provisions de vin dans leurs celliers. La récolte s'annonçait mal, et des marchands avaient fait venir d'Amérique de grands approvisionnements pour pourvoir aux besoins du public; il survient un temps favorable qui répare tout; la moisson est très-abondante, et les marchands, dont la spéculation nous aurait rendu service sans le beau temps, sont ruinés par ce qui est le bien du pays.

Il en est de même des machines : elles nuisent momentanément à quelques individus, mais elles sont un bienfait pour la société; faudra-t-il sacrifier le bien général et permanent de la société tout entière à l'avantage passager de quelques-uns?

— Il me semble cependant, reprit André, que, sans interdire complétement les machines, car après tout elles sont trop utiles, on pourrait du moins prévenir une bonne partie du mal que cause l'invention d'une machine nouvelle. Il suffirait que le gouvernement prît des mesures pour que cette invention ne se répandît pas partout à la fois.

— Encore le gouvernement en avant, André, et une nouvelle atteinte à la liberté et aux droits de chacun. Quand donc vous habituerez-vous à ne plus recourir au gouvernement pour les choses qui doivent aller d'elles-mêmes? et quand donc com-

prendrez-vous que la liberté est la meilleure sauvegarde de tous les intérêts? Avec cette intervention du gouvernement dans une question d'industrie où il n'a que faire, vous blessez les intérêts de tout le monde, à commencer par ceux des fabricants.

— Oh! je m'inquiète peu des fabricants, ils ne s'inquiètent pas assez de nous, ils sont trop durs et trop égoïstes pour cela, se laissa aller à dire Paul Boitard, qui était du petit nombre des ouvriers exclus de la manufacture, à cause de ses habitudes irrégulières, et qui n'était pas fâché d'exhaler son humeur devant ceux qui la causaient.

— Pas de mauvaise humeur, Boitard, il n'est pas question de l'intérêt que tu peux porter aux fabricants, il s'agit de justice et d'intérêt général. Lorsque dans une industrie on a inventé une machine qui produit à meilleur marché, est-ce que les fabricants sont libres de l'employer ou de ne pas l'employer? Si un fabricant était seul au monde, on concevrait qu'il pût se dispenser d'adopter la nouvelle machine. Encore si l'aversion naturelle pour le dérangement et la dépense le déterminait à s'abstenir d'en faire l'acquisition, la société aurait le droit de lui demander pourquoi il lui fait payer plus cher des produits qui pourraient être établis à meilleur marché. Mais ce fabricant n'est pas seul; il a, en France et à l'étranger, une foule de concurrents avec lesquels il doit forcément lutter; et, pour lutter avec succès, il faut que les armes soient égales. Aussi lorsqu'une machine nouvelle s'introduit dans une industrie, tous les fabricants, bon gré, mal gré, sont forcés de l'adopter : celui qui résisterait ne pourrait plus soutenir la concurrence, il devrait fermer ses ateliers et ses ouvriers y perdraient encore plus.

— Permettez-moi, dit alors M. Lenoir, de donner un exemple à l'appui de ce que vous dites. On a depuis quelque temps apporté un grand perfectionnement dans la filature, et nous venons de dépenser plus de 80,000 francs pour changer nos métiers. Croit-on que ce soit bien volontiers que nous nous sommes décidés à un pareil sacrifice dans des circonstances comme celles de cette année? Tant s'en faut; mais nous ne pouvions plus faire autrement. Il nous a bien fallu nous résigner à faire cette dépense qui nous permet de produire davantage en employant

moins de bras. Sans cela nous n'aurions pas pu rouvrir la fabrique, et qu'y aurait-on gagné à Mirebeau ?

— Tout le monde y aurait perdu, répondit M. Dupré; je vous remercie de cette explication, M. Lenoir, et la commune doit vous remercier des efforts que vous faites pour y entretenir le travail. Mais, à défaut des fabricants, continua le docteur en s'adressant à André, tu voudrais qu'on empêchât une machine nouvelle de se répandre partout à la fois. L'État devrait donc dire à l'un : Tu l'emploieras demain; à l'autre : Tu l'emploieras dans un mois; à un troisième : Tu t'en serviras dans un an. Et de quel droit mettre les uns dans une position plus défavorable que les autres ? Cette proposition est à la fois impossible et injuste. En outre elle ne blesse pas seulement les intérêts des fabricants; elle nuit à ceux du public.

Pourquoi, en effet, t'opposes-tu à l'introduction de cette machine ? C'est qu'elle te gêne; elle te dérange dans tes habitudes, elle te force à chercher un autre genre de travail; peut-être même te laisse-t-elle quelque temps sans occupation ? Je le regrette, mais enfin pourquoi veux-tu dans ton intérêt nuire aux autres ? Pourquoi veux-tu faire payer tes services plus qu'ils ne valent ?

— Mais je n'ai jamais prétendu cela, M. Dupré.

— Si fait, mon ami, tu le prétends. Puisque tu veux forcer le public à faire faire par toi un article qu'une machine produirait à meilleur marché, tu fais réellement payer ton service plus qu'il ne vaut en ce moment. Mais vois où mène une première injustice. En te faisant payer ton service plus cher qu'il ne vaut, tu imposes des privations à tes semblables; car s'ils payent plus pour les objets de ton travail, il leur restera moins d'argent à dépenser pour d'autres. Dans ton intérêt tu prives d'ouvrage d'autres ouvriers. Y avais-tu pensé ?

— Non, M. Dupré, je l'avoue.

— Considère encore que ton injustice s'exerce surtout à l'égard des hommes que tu dois le plus aimer. En effet tu ne peux avoir aucune action sur les fabricants étrangers. Si donc le gouvernement pouvait t'écouter et interdire l'emploi de la nouvelle machine, sa défense ne s'appliquerait qu'aux fabricants français. Et tandis que les étrangers jouiraient du bienfait de

cette invention, ceux que tu en priverais seraient tes compatriotes, tes frères les plus proches. Tu n'y avais pas pensé non plus.

— Vous avez raison, M. Dupré, je n'avais pas réfléchi à tout cela. Je vois maintenant que je demandais, sans le vouloir, des choses impossibles et injustes. Mais c'est tout de même quelque chose de fâcheux que l'introduction d'une nouvelle machine dans une industrie.

— Sans doute, c'est toujours un mal pour quelques individus que cela dérange dans leurs habitudes et que cela prive momentanément de travail. Mais c'est un mal inévitable. Cependant, il n'est ni si étendu, ni si grave que la malveillance se plaît habituellement à le répéter. L'introduction des machines n'est jamais brusque ni subite ; elle est au contraire lente et graduelle. Plusieurs causes y contribuent : d'abord la routine qui répugne aux changements et aux études qu'exige l'organisation dans une fabrique d'un nouveau genre de travail ; puis la dépense. Une machine capable de remplacer le travail de beaucoup d'ouvriers est toujours une machine très-dispendieuse ; il faut des capitaux considérables pour la faire établir et souvent même rien que pour construire le local où on pourra l'installer. Or cette dépense force bien des fabricants à ajourner l'emploi d'une machine qu'ils devraient adopter.

Enfin, lors même que tous les fabricants d'un pays voudraient adopter à la fois cette machine, ils ne le pourraient pas. Une machine de ce genre est nécessairement compliquée. Lorsqu'elle est dans sa nouveauté, il y a toujours très-peu d'ouvriers au courant de sa fabrication. Aussi, pour se la procurer, faut-il souvent faire des commandes un an, dix-huit mois, deux ans d'avance et même plus. La difficulté d'en avoir est encore plus grande quand il y a un brevet d'invention qui en limite la fabrication entre les mains d'un seul constructeur.

Toutes ces considérations doivent rassurer les ouvriers contre le prétendu danger de l'invasion des machines, danger dont on leur a fait trop souvent un épouvantail. Alors la peur s'emparant d'eux, et leurs passions étant soulevées par des réclamations insensées, on les a vus se ruer sur les manufactures, y briser les machines, et excités par leurs propres excès, dévaster et même incendier les fabriques où ils trouvaient le travail.

— Singulier moyen de s'en procurer ! s'écria Léonard.

— Tu as raison, Léonard ; mais la passion ne raisonne pas et elle va toujours plus loin qu'elle n'en avait l'intention. Au reste, il faut espérer que grâce aux progrès de l'instruction nous ne verrons plus se renouveler ces scènes de vandalisme. C'est d'ailleurs, et je veux terminer par là aujourd'hui, c'est dans ces progrès de l'instruction qu'est pour les ouvriers la sauvegarde contre les inconvénients qui accompagnent l'emploi des machines nouvelles, comme tous ceux qui résultent des changements apportés dans l'industrie par des découvertes, par la mode, par des usages nouveaux. Les machines, je vous l'ai prouvé, ne suppriment pas le travail ; mais, comme tous les changements, elles le déplacent. Or, c'est dans ces déplacements d'industrie qu'est le mal pour les ouvriers. Pour être moins exposés à en souffrir un jour, qu'ils s'efforcent donc d'acquérir de l'instruction, et d'étendre leurs connaissances, afin de se procurer une aptitude plus générale et d'être en état, si le besoin l'exige, de passer promptement d'un travail à l'autre. Il faut à la société moderne des âmes plus vigoureusement trempées, des hommes plus dignes de ce nom, moins prompts à appeler les autres à leur aide et plus capables de trouver des ressources en eux-mêmes. C'est là qu'est le salut pour nous tous. Aidons-nous et le ciel nous aidera.

Et maintenant, avant de nous séparer, permettez-moi de résumer en peu de mots ce que nous avons appris aujourd'hui.

L'homme ne se procure rien que par le travail, et le travail est une peine. Tout ce qui économise le travail et la peine sera donc un bienfait pour la société, parce qu'il restera plus de temps pour se procurer de nouvelles jouissances. Or les machines économisent le travail ; elles sont donc un bienfait pour l'humanité.

Les machines sont encore avantageuses en ce qu'elles suppriment ce qu'il y a de plus pénible dans le travail : un de leurs grands avantages est de permettre d'employer les forces de la nature, de les mettre au service de l'homme et d'en faire les artisans de ses jouissances.

Les machines favorisant l'accroissement du capital, accroissent nécessairement la demande du travail; elles l'augmentent donc au lieu de le restreindre. Mais, dans leur nouveauté, elles ont l'inconvénient de le déplacer et de mettre momentanément quel-

ques individus sans occupation. Le remède à ce mal inévitable est dans les progrès de l'instruction, dans l'acquisition des connaissances et dans le développement d'une aptitude plus générale.

Enfin, vous dirai-je en terminant, s'il y a des hommes qui doivent se féliciter de l'invention des machines, ce sont les ouvriers qu'elles délivrent des travaux les plus pénibles, de ceux qui exigent seulement la force du corps. Ces travaux avaient fait imaginer l'esclavage dans l'antiquité, et ce sont eux qui l'ont maintenu si longtemps sur la terre. Aussi le plus grand génie des temps anciens, Aristote écrivait-il ces paroles prophétiques, que si le ciseau et la navette marchaient tout seuls, alors il n'y aurait plus besoin d'esclaves. C'est ce que nous voyons se réaliser aujourd'hui.

Chaque jour les machines viennent émanciper les ouvriers, en supprimant pour eux ce qu'il y a de plus dur et de plus abrutissant dans le travail. Elles les font passer de plus en plus de l'état de manœuvres à celui d'êtres intelligents chargés de diriger l'emploi des forces de la nature devenues dociles à leurs ordres. Elles remplacent graduellement le travail mécanique du corps, par le travail plus noble de l'esprit. Qui de nous ne serait heureux d'un état de choses qui tend à augmenter la dignité de l'homme et surtout celle de l'ouvrier ?

VINGT ET UNIÈME ENTRETIEN.

LE CAPITAL EST LE PRODUIT ACCUMULÉ DU TRAVAIL PASSÉ; IL EST UN BIENFAIT POUR LA SOCIÉTÉ.

On se rappelle que les forges étaient les premières usines où les travaux avaient repris leur cours à Mirebeau. Cette reprise, qui avait eu lieu dans l'industrie des fers avant toute autre, était le résultat de la grande activité qu'on venait d'imprimer en France aux chemins de fer. On se hâtait alors de réparer le temps qui avait été perdu pendant plusieurs années en discus-

sions stériles sur la manière dont ces importantes voies de communication devaient être construites. Tandis que les passions consumaient le temps à délibérer pour savoir s'il valait mieux en confier l'exploitation à l'État ou à des compagnies financières, chaque système perdant ou regagnant du terrain selon les revirements de l'opinion publique, rien ne s'était fait en France, et les autres nations, l'Angleterre, la Belgique, l'Allemagne, nous devançaient dans une carrière où le succès était pour le plus prompt. Elles se couvraient d'un réseau de chemins de fer, qui répandaient la vie dans toutes les provinces et les faisaient participer davantage aux bienfaits de la civilivation.

La France, au contraire, ne possédait encore, à cette époque, que quelques tronçons isolés, et cette année même elle avait porté la peine de sa négligence. Lorsque le blé manquant dans presque toutes les provinces, il avait fallu en aller chercher à l'étranger, on s'y était pris tardivement, comme on sait. Mais ce blé, qui arrivait des pays d'outre-mer dans deux ou trois ports seulement, devait de là se répandre dans toute la France. Il eût été de la plus grande importance de le faire parvenir rapidement sur tous les points du territoire. Mais on était alors en hiver, la navigation était impossible sur les canaux et sur une partie des rivières. D'un autre côté, les moyens ordinaires du roulage étaient insuffisants pour une aussi grande masse de transports qui survenaient tout à coup et devaient être opérés à la fois. La mauvaise saison rendait d'ailleurs le roulage plus difficile : écrasées par cette énorme quantité de transports, les routes se refusaient à porter des chargements aussi considérables que par le passé. Leur état forçait de diminuer la charge des voitures et amenait de nouveaux retards dans la circulation des blés. On vit à cette époque le blé s'entasser dans le port de Marseille particulièrement, faute de pouvoir arriver assez promptement dans quelques provinces reculées, où sa présence sur les marchés aurait fait cesser la panique ete mpêché l'exagération de la hausse.

Si les chemins de fer que la France possède aujourd'hui eussent existé à cette époque, ils auraient prévenu ces retards et épargné bien des souffrances aux populations. Avec la prodigieuse rapidité qui les caractérise, ils auraient fait parvenir les blés sur tous les points du territoire presque aussitôt après leur

débarquement sur les ports. On comprit alors la faute qui avait été commise, et l'on se hâta de la réparer en exécutant au moins les grandes lignes qui auraient dû être terminées depuis longtemps. On fut aussi stimulé par le désir de procurer du travail dans cette année calamiteuse à une foule d'ouvriers sans occupation. On se mit donc sérieusement à l'œuvre, et les travaux furent entrepris sur un grand nombre de points à la fois. Mais en ceci on commit encore une erreur.

Si nous nous arrêtons à rappeler ces faits, ce n'est pas seulement pour faire ressortir la leçon qui en découle et pour montrer que les nations comme les individus portent la peine de leur imprévoyance, et qu'une première faute est presque toujours accompagnée d'une seconde qui en est la conséquence. La précipitation qu'on mit à réparer le tort que causait à la France son état d'infériorité sous ce rapport, eut des suites dont le contre-coup devait se faire sentir à Mirebeau.

Pour poser la voie ferrée sur les chemins aussitôt que les travaux de terrassement seraient achevés, il fallait une immense quantité de rails, et pour les obtenir à temps, dans l'état de l'industrie des fers en France, il fallait s'y prendre longtemps d'avance, même en s'adressant à un grand nombre d'établissements. Mais ces commandes, si elles s'étaient échelonnées dans les années précédentes, auraient vivifié l'industrie et l'auraient excitée à faire les progrès qu'elle avait trop négligés. Elles n'auraient produit que du bien, tandis que maintenant elles venaient toutes à la fois et réclamaient pour une époque rapprochée la livraison d'une masse énorme de rails que les forges n'étaient pas suffisamment préparées à produire. Il en résulta dans cette industrie une perturbation que plus d'activité dans les années antérieures aurait certainement prévenue.

Il fallut pour suffire à la demande accroître considérablement la production, et pour cela augmenter les moyens de fabrication, donner plus d'extension aux établissements existants, en créer de nouveaux, et rallumer des hauts fourneaux éteints depuis longtemps. Il fallut surtout augmenter le personnel employé à la fabrication, appeler de nouveaux ouvriers dans cette industrie, et le nombre des bras ne suffisant pas, prolonger la durée du travail dans presque toutes les usines. Mais une perturbation

grave ne survient jamais impunément dans les habitudes d'une industrie : la circonstance actuelle devait en fournir une nouvelle preuve.

Afin d'attirer les ouvriers dont on avait besoin pour suffire à la fabrication, on avait élevé le taux habituel des salaires ; la prolongation de la durée du travail quotidien avait aussi forcé de donner un supplément de paye. Jusque-là tout était bien ; maîtres et ouvriers devaient se féliciter d'un état de choses aussi satisfaisant pour tous ; mais la mésintelligence commençait à compromettre cette situation. Les ouvriers, qui se seraient trouvés très-heureux de recevoir le salaire ordinaire, à une époque où tant de leurs camarades étaient inoccupés, n'étaient plus satisfaits aujourd'hui ; ils prêtaient l'oreille aux propos de quelques meneurs qui les excitaient à profiter du besoin qu'on avait d'eux pour élever leurs prétentions. Déjà, cédant à leurs réclamations, les maîtres de forges avaient accordé presque partout une première augmentation ; mais on ne paraissait pas disposé à s'en contenter, et il se manifestait de nouvelles prétentions qui ne laissaient pas de causer de l'inquiétude.

On sait que les forges de Mirebeau n'étaient pas montées sur un pied à pouvoir travailler pour les chemins de fer. Cependant, en vertu de la solidarité qui existe toujours entre les établissements d'une même industrie, elles participaient, comme on l'a vu, à l'activité générale qui régnait dans celle des fers. Les salaires y avaient été élevés d'une manière notable et la condition des ouvriers y était satisfaisante. Ils s'entretenaient toutefois de ce qui se disait et se faisait ailleurs, et ils suivaient avec intérêt ce qui se passait dans les grands centres métallurgiques. Aucune agitation ne se montrait pourtant au milieu d'eux, et rien ne faisait craindre encore pour la continuation des travaux.

Telle était la situation à la fin d'août, le jour de notre entretien. Aucune circonstance particulière n'ayant appelé l'attention du docteur, il commença ainsi :

— Mes amis, à la question du travail et de la division du travail, à celle des machines qui favorisent le travail en le modifiant, se lie la question des salaires, c'est-à-dire de la rétribution du travail. J'aurais désiré vous entretenir aujourd'hui de ce sujet qui a un si haut intérêt pour beaucoup d'entre vous ; mais

il en est un autre que je crois utile d'étudier avec vous auparavant, parce que les explications que j'ai à vous donner vous feront mieux comprendre ce qui doit venir ensuite.

L'homme travaille afin de pourvoir à son existence, parce qu'il n'a pas d'autre moyen d'y subvenir. Mais pendant qu'il travaille, il a besoin de vivre. Or comment vivrait-il s'il devait attendre la fin de son travail pour en consommer le produit d'une manière ou d'une autre? Il ne peut vivre que du produit d'un travail précédent, c'est-à-dire du produit d'un travail fait, mais non consommé, en d'autres termes, d'un travail économisé. Plus il y aura de travail économisé, plus il y aura d'hommes qui pourront vivre et vivre longtemps en attendant le produit d'un travail nouveau. Or le produit d'un travail passé est un *capital*.

Le capital, c'est tout ce qui existe sur la terre : c'est le résultat de l'accumulation du travail de tous les siècles, c'est ce que les hommes ont produit au delà de leur consommation : tout ce qu'ils possèdent est du capital.

— Alors, demanda M. Jarland, l'argent ne constitue donc pas seul un capital?

— Non; le capital d'une personne peut être sous la forme de toute espèce de biens ou de propriétés : les terres, les maisons, les granges, les bestiaux, des bijoux, des marchandises, des meubles, des vêtements, des outils; tout cela, c'est du capital.

— Et cependant, quand on parle des capitaux d'un homme, il semble qu'on entende toujours parler de l'argent qu'il possède. Ainsi, quand M. Bertrand, que voilà, a pris la ferme de M. Valcour, tout le monde a prédit qu'il réussirait mieux que son prédécesseur, parce que, son habileté et son activité à part, il avait plus de capitaux. On voulait dire par là qu'il avait plus d'argent.

— Cela tient, M. Jarland, à ce qu'on apprécie mieux le capital lorsqu'il est sous la forme d'argent. Aussi, pour évaluer la fortune d'un homme, nous traduisons toujours en argent la valeur de tout ce qu'il possède. En outre, il est plus aisé de se servir de l'argent, pour fournir au capital le moyen de remplir sa fonction qui est de faciliter le travail. Ainsi M. Bertrand, au lieu d'avoir, par exemple, un capital de 40,000 francs en argent, aurait pu l'avoir en terres ou en marchandises, parce qu'en les

vendant, il aurait pu se procurer les quarante mille francs qu'il a consacrés à l'exploitation de sa ferme.

— Ainsi, dit Honoré, tout ce que possèdent les riches est du capital.

— Sans doute, Honoré, mais ce que possèdent les pauvres est aussi du capital. Tes vêtements, tes meubles, tes ustensiles, ton métier, tes outils, tes provisions, tout ce qui t'appartient enfin constitue un capital.

— A ce compte, dit Honoré en riant, j'étais un capitaliste sans le savoir.

— Certainement; aussi est-ce un tort d'appeler capitalistes seulement ceux qui possèdent beaucoup. Il y a de petits et de gros capitaux, il y a de pauvres et de riches capitalistes; mais nous sommes tous capitalistes à un degré quelconque, toute la différence est dans l'étendue des capitaux. Robinson jeté dans son île était un riche capitaliste par rapport au sauvage qui ne possède rien, parce qu'il avait sauvé du naufrage des outils et des provisions.

On commet en France une grave erreur en croyant que le capital ne consiste que dans de grandes richesses. Le capital des classes les moins favorisées de la fortune ne constitue pas une mince portion de la richesse publique, témoin ce qu'elles ont dans les caisses d'épargne et qui s'élève en ce moment à plus de 272 millions; en Angleterre le chiffre est bien plus élevé, puisqu'il dépasse 900 millions. Et cependant ce n'est là qu'une imperceptible partie de l'avoir de ces classes. Cet avoir consiste dans toutes leurs parcelles de terre, dans leurs petites maisons, leurs jardins, dans le matériel de leurs boutiques, et surtout dans leur mobilier et leurs vêtements. Quoique de peu de valeur en détail, tout cela forme un capital d'une vaste importance. Si donc nous continuons à employer le nom de capitalistes pour désigner ceux qui ont plus de capitaux que d'autres, n'oublions pas que c'est une expression peu exacte, et que nous sommes tous capitalistes.

En, outre le capital n'est pas seulement ce qui appartient à des individus. Comme c'est le produit d'un travail antérieur, il prend une infinité de formes. Les routes, les ponts, les canaux, les ports, les arsenaux, les églises, les écoles, les halles, les mar-

chés, tous les bâtiments publics et tout ce qui les garnit, tout cela est également du capital. Une nation est donc d'autant plus riche, non-seulement lorsque chacun de ses membres isolément a plus de fortune, mais aussi lorsqu'elle possède plus de capitaux de toutes sortes, c'est-à-dire plus de produits du travail qui n'auront pas été consommés dans les siècles précédents. Ainsi, lorsqu'au lieu de dépenser son argent d'une manière stérile, elle l'emploie en grands travaux qui doivent rester, elle augmente son capital et la richesse de tous ses membres, parce qu'elle facilite le travail des générations à venir.

— Il n'y a pas de doute, dit M. Gagelin, que l'augmentation de ce capital ne soit un bienfait pour un pays, puisque tous les habitants sont appelés à en profiter. Mais en est-il de même du capital possédé par des individus? Le capitaliste s'enrichit sans s'inquiéter des autres.

— C'est vrai, M. Gagelin; il fait comme vous, comme moi, comme nous tous, il cherche son intérêt. Mais il ne peut faire son bien, vous le savez, sans faire le bien des autres. Tant mieux donc s'il s'enrichit, puisqu'il ne peut s'enrichir sans nous rendre service. Son capital, tandis qu'il cherche à s'enrichir, sert la société, pourvu qu'il l'emploie d'une manière industrieuse. Tant qu'un fabricant gère habilement ses affaires, il répand le travail et le bien-être autour de lui. Mais s'il se ruine, pour une cause ou pour une autre, sa ruine fait le malheur de ceux à qui son capital procurait du travail. L'ouvrier qui, par son inconduite, dissipe son capital au lieu de l'accroître, nuit aussi à lui-même et à la société. Le capital ne s'accroît, en effet, que par le travail accompagné d'ordre et d'économie. C'est en dépensant moins qu'on ne gagne, qu'on accroît son capital; on ne devient riche qu'en consommant moins qu'on ne produit.

— Mais alors, reprit M. Gagelin, quelle est l'utilité de l'accumulation des richesses? De deux choses l'une, ou l'on dépense, ou l'on amasse. Si chacun dépense, on reste comme on est; si tout le monde accumule, il n'y a profit pour personne.

— M. Gagelin, votre raisonnement pèche des deux côtés. Si l'on dépense davantage, on se procure plus de jouissances. Or, si avec plus d'habileté, plus d'efforts, on parvient à produire et à gagner davantage, on pourra se procurer plus de jouissances tout

en économisant. D'un autre côté, si on épargne, il est bien entendu qu'on ne le fait pas à la manière de l'avare qui entasse son or dans ses coffres d'une manière improductive. L'ouvrier et le pauvre placent leurs économies à la caisse d'épargne, où elles deviennent une source de revenus et le fondement d'une petite fortune. Le riche emploie des capitaux à faire travailler.

— Et si le riche ne fait pas travailler? demanda André.

— Il le fera nécessairement, car il ne peut pas se procurer des jouissances autrement, tout ce qu'il achète étant le produit du travail. Le riche est encore obligé de faire travailler pour faire fructifier son capital, pour le conserver et pour l'accroître.

— Cependant, objecta Léonard, il me semble que si le capital est employé à faire travailler, il est consommé par les ouvriers et dès lors perdu pour le propriétaire.

— C'est en effet l'opinion de beaucoup de gens, mais c'est une erreur. Le capital employé à acheter du pain, du vin, de la viande, des vêtements, du bois de chauffage est, il est vrai, détruit chaque année, et sous ce rapport il y a effectivement du capital anéanti tous les ans. Voilà pourquoi il faut chaque année faire venir de nouvelles récoltes, et faire des habits, des souliers, des meubles pour remplacer ce qui est usé. Cependant le capital employé à payer le salaire des ouvriers est consommé en apparence, mais non détruit en réalité, pas plus que la graine mise en terre, qui, en s'y décomposant, donne quelquefois quinze et vingt pour un.

L'ouvrier qui reçoit un salaire le consomme sans doute, mais il en reproduit la valeur par son travail, et d'ailleurs, s'il ne dépense pas tout ce qu'il gagne, il lui reste un excédant à lui-même. Il en est de même pour celui qui le paye : le capital qu'il emploie en salaires est reproduit sous une autre forme par le travail, et avec augmentation. Si le journalier fait venir dix-huit hectolitres de blé tandis que son salaire équivaut à quinze, s'il fait douze pièces d'étoffe, tandis que son salaire en représente dix, les trois hectolitres et les deux pièces d'étoffe de surplus seront le profit et constitueront une partie du revenu de celui qui fait travailler. C'est uniquement ainsi que l'emploi du capital devient une source de revenu pour le propriétaire.

— Alors, dit André, si l'ouvrier peut produire plus que la valeur de son travail, il serait juste qu'il eût tout le profit.

— S'il en était ainsi, répondit M. Dupré, le capital employé par le fermier ou par le fabricant resterait égal à ce qu'il était d'abord ; il n'y aurait aucun avantage pour le capitaliste. Dans ce cas le capitaliste cesserait de se donner de la peine pour faire travailler sans profit ; rien ne pourrait l'y contraindre. Propriétaires et fermiers, manufacturiers et marchands, tous renverraient leurs ouvriers, leurs commis, et ceux qui vivent du travail de leurs mains se trouveraient sans occupation. Pour ne pas y être exposés, tous conviennent tacitement avec les capitalistes de travailler pour eux et de leur rendre par leur travail un peu plus qu'ils n'auront reçu en salaires.

— On a donc bien raison de dire, s'écria André, que les pauvres sont les instruments de la fortune des riches.

— Précisément comme les riches font vivre les pauvres par leur capital et deviennent l'instrument de leur bien-être par le travail qu'ils leur procurent. Les pauvres ne pouvant vivre que de leur travail, et les riches ne pouvant faire fructifier leur capital qu'en le répandant sous forme de salaire, n'est-ce pas une loi bienfaisante de la Providence que tous soient ainsi nécessaires les uns aux autres ? Voyez, en effet, comment les choses se passent. Les ouvriers n'ont qu'un capital très-faible ; leurs parents ou eux n'ont pas assez économisé sur le produit de leur industrie passée : ils ont besoin avant tout de nourriture, d'habits et de logement. S'il n'y avait pas de capitalistes au monde, ils ne pourraient se procurer des moyens d'existence que par la chasse et la pêche, comme le sauvage, et ils n'y parviendraient que d'une manière très-précaire.

— Vous oubliez, dit André, les récoltes et les fruits de la terre.

— Non, je ne l'oublie pas ; car il faut attendre un an la moisson, et, dans un état de société où il n'y aurait pas de capitaux et par conséquent pas de denrées accumulées, l'homme ne pourrait pas attendre sa nourriture pendant un an. Mais dans notre état de civilisation où il y a des capitalistes, c'est-à-dire des hommes qui ont épargné et accumulé, ceux-ci viennent en aide aux ouvriers et aux pauvres, et ils pourvoient à leurs besoins en payant sur le produit d'un travail antérieur, le salaire

du travail qu'ils leur procurent. Les ouvriers se trouvent chaque jour nourris et entretenus, sans attendre la récolte ou la vente du produit de leur travail, et en retour ils font un travail qui sert au bien-être des premiers.

Il est donc de notre intérêt à tous que le capital soit protégé et garanti contre toute espèce de trouble. Toutes les fois que, par une cause quelle qu'elle soit, il diminue dans une société, le travail diminue en même temps. Vous l'avez vu cette année. Partout où il court risque d'être confisqué ou pillé, il prend l'alarme et disparaît. De là la misère des États de l'Asie, où ceux qui ont quelque chose sont sans cesse exposés à être dépouillés. Les révolutions et les convulsions civiles sont également funestes au capital, parce qu'elles détruisent la sécurité ; nous l'avons encore appris à nos dépens. A chacun de nos troubles politiques nous voyons les affaires suspendues, chacun s'abstenant de dépenser parce qu'on ne sait si on pourra renouveler son capital ; on aime mieux le conserver improductif que de s'exposer à le perdre en faisant fabriquer ce qu'on n'est pas certain de vendre. Les ateliers se ferment et les ouvriers languissent de misère ou font des émeutes qui aggravent leurs maux en augmentant l'inquiétude et en effrayant encore plus le capital.

— C'est malheureusement vrai, dit Michel, et nous avons presque tous assez vécu pour en avoir fait la triste expérience. Mais il est tout de même fâcheux que l'ouvrier travaille dur et reste pauvre, tandis que le capitaliste travaille peu et devient riche.

— Il y a deux choses dans ta plainte, Michel : la première, c'est que le pauvre travaille beaucoup et que le riche travaille peu. Cette erreur provient de ce qu'on ne remarque pas que, dans tout ce que fait l'homme, il y a un travail de l'esprit et un travail du corps. Le premier est tout intérieur, nous ne le voyons pas, et nous sommes disposés à le compter pour rien ; mais il n'en existe pas moins et souvent il épuise l'homme et le conduit au tombeau. Le travail manuel, au contraire, se passe tout à l'extérieur, il se manifeste par des opérations mécaniques et saute aux yeux : aussi est-on porté quelquefois à le considérer comme le seul, le véritable travail ; c'est là l'erreur. Il y a dans toute opération un peu de l'un et de l'autre travail ; mais ils y sont

en proportions différentes. L'ouvrier travaille peu de l'esprit et beaucoup du corps ; le capitaliste, au contraire, travaille moins du corps, mais il travaille beaucoup plus de l'esprit. Or, comme les dons de l'esprit sont beaucoup plus rares que la force physique, chacun de vous a pu le vérifier à l'école, ils sont plus lucratifs, conformément à la loi de l'offre et de la demande, de l'abondance et de la rareté.

Quant au regret de voir le capitaliste devenir plus riche, ce serait tout simplement de l'envie, et de l'envie sans fondement ; car la richesse du riche ne rend pas l'ouvrier plus pauvre, elle lui assure, au contraire, comme je vous le montrerai, un emploi constant et un meilleur salaire.

— Il me semble pourtant, dit Léonard, que puisque le travail de l'ouvrier contribue tant à enrichir le capitaliste, c'est que la part du capital est trop grande et celle du salaire trop faible.

— Si cette disposition existait un instant, Léonard, la force des choses la ferait bientôt cesser. S'il n'y avait dans un pays qu'un seul capitaliste pour employer les ouvriers, il pourrait imposer ses conditions ; mais il y a partout, et surtout dans un pays comme la France, un grand nombre de capitalistes qui sont tous en concurrence les uns avec les autres. Si l'un voulait trop bénéficier sur le travail, un autre, pour gagner plus en produisant et en vendant davantage, se contenterait d'un moindre profit et offrirait un salaire plus élevé ; les ouvriers iraient à lui et abandonneraient le premier. Il n'est donc pas au pouvoir d'un capitaliste de maintenir les salaires au-dessous de leur véritable valeur.

— Je commence à le comprendre, reprit Léonard ; cependant n'est-il pas possible que les fabricants s'entendent entre eux, afin de maintenir les salaires très-bas ?

— Ce n'est pas possible, Léonard, dans un pays aussi étendu et aussi peuplé que la France : les capitalistes y sont trop nombreux pour qu'il puisse y avoir entre eux le concert qui serait indispensable pour cet abaissement des salaires. En admettant même qu'ils y réussissent, cela ne suffirait plus aujourd'hui qu'ils sont en concurrence avec les capitalistes du monde entier.

— D'après cela, les intérêts des ouvriers seraient d'autant mieux garantis que les capitalistes seraient plus nombreux ?

— Justement, Léonard. Plus il y a de capital dans un pays, plus il y a d'occupation pour les ouvriers; plus le nombre des capitalistes est grand, plus il y a de chances pour les ouvriers d'avoir du travail à de bonnes conditions.

Je ne dois pas non plus oublier de vous faire remarquer une utilité du capital fort importante pour les ouvriers : c'est qu'il permet de les occuper quand le travail est peu abondant. Il est quelquefois de l'intérêt d'un grand manufacturier de conserver ses ouvriers, bien qu'il perde sur leur travail plus qu'il ne gagne. En voici la raison. Son établissement lui a coûté des sommes considérables, peut-être toute sa fortune. S'il s'arrête, il perd entièrement l'intérêt de l'argent qu'il y a consacré. Il trouve qu'en continuant à faire travailler, sa perte sera moins forte, et si c'est un homme bon et humain, il préfère perdre de cette manière parce qu'il peut donner du travail et du pain à ses ouvriers. Vous savez que c'est ce qu'ont fait cette année MM. Lenoir et Dubuisson, en prolongeant le travail le plus qu'ils ont pu.

— Nous le savons certainement, et nous leur en sommes reconnaissants, dirent beaucoup d'ouvriers en se tournant vers les fabricants.

— Et nous le ferions encore bien volontiers si cela devenait nécessaire, ce dont Dieu nous préserve ! dit M. Lenoir. Vous nous avez montré que vous aviez compris nos intentions, et nous y avons été très-sensibles.

— Pardon, M. Dupré, dit alors Léonard. Je ne voudrais pas, en faisant des objections, contredire les bons sentiments que l'on vient d'exprimer, et que je partage complétement. Vous savez qu'avant tout je tiens à m'éclairer. Ainsi, tout ce que vous nous avez dit prouve incontestablement l'utilité du capital, je crois donc qu'on a tort de se laisser aller à l'accuser. Cependant ne fait-il pas quelquefois payer trop cher les services qu'il rend à la société ?

— En d'autres termes, tu demandes, Léonard, si le capitaliste ne tire pas de ses capitaux un intérêt supérieur à ses services. J'ai déjà répondu à l'objection qu'un capitaliste ou un entrepreneur serait un homme qui ne fait rien, et qui gagne sa fortune uniquement par le travail des autres. Un grand établissement à conduire est une rude besogne, et plus on y a engagé de capi-

taux, plus il donne de peine et d'anxiété. Il est donc juste qu'outre l'intérêt des capitaux, qui le plus souvent ne lui appartiennent pas ou ne lui appartiennent que pour une faible partie, l'entrepreneur retire de son exploitation un bénéfice proportionné à la peine qu'il prend. Et cependant il arrive bien souvent que l'intérêt de l'argent est tout le bénéfice qu'on retire d'une grande exploitation; souvent cet intérêt n'atteint pas seulement 5 p. 100; que de fois même l'établissement donne de la perte au lieu de bénéfice!

En effet, combien de capitalistes, fabricants, manufacturiers, entrepreneurs, ne voit-on pas échouer? Que de grands établissements ne voit-on pas sans cesse se fermer après quelques années d'existence? En moyenne, il n'y en a pas la moitié qui durent vingt ans, à ce point qu'on sait aujourd'hui que, pour qu'ils puissent continuer à vivre, ils doivent avoir en dix ans amorti leur capital, c'est-à-dire remboursé ce qu'ils ont coûté à créer. Et lorsque ces usines élevées à grands frais viennent à se fermer, les propriétaires ont perdu ce qu'ils avaient. Dans ce cas le bénéfice le plus clair a été celui de la société dont le capital s'est augmenté de l'excédant de leurs produits. Le bénéfice a été surtout pour les ouvriers qui ont reçu régulièrement leurs salaires pendant tout le temps que l'établissement a duré. Le propriétaire s'est ruiné, et le salaire de ses ouvriers a été à l'abri de toute perte.

— Cette sécurité assurée aux ouvriers, dit Léonard, tandis que les intérêts des patrons courent tant de chances, est un avantage précieux et auquel j'avoue que l'on ne fait pas assez attention. C'est une compensation à la modicité de leur salaire, comparé aux bénéfices de cinquante et cent mille francs que font, dit-on, quelques manufacturiers.

— Il est vrai, Léonard, que quelques manufacturiers, peu nombreux d'ailleurs, font les grands bénéfices dont tu parles. Mais calculons. Ces grandes manufactures ont coûté des sommes énormes, souvent plus d'un million, tant en terrains et bâtiments qu'en machines et matériel d'exploitation. L'intérêt de ce capital seul est déjà de cinquante mille francs. Ensuite, les manufactures qui donnent ces grands bénéfices emploient toujours un nombre considérable d'ouvriers, cinq, six cents, souvent

mille, douze cents, quinze cents et même beaucoup plus. Eh bien! les ouvriers qui trouvent parfois qu'on fait de trop grands bénéfices sur eux, seraient souvent fort étonnés d'apprendre que ce bénéfice n'est pas de vingt centimes par jour sur chacun d'eux, que souvent il ne va pas à dix. Ainsi, vingt centimes par jour faisant, en déduisant les dimanches, soixante francs par an, mille ouvriers donneraient seulement un bénéfice de soixante mille francs, et cinq cents un de trente mille. Voyez si à ce compte on est sûr de retrouver même l'intérêt du capital, sans parler des risques de toute espèce que court le fabricant.

— Allons, dit Léonard, je vois, en y regardant de plus près, qu'il y a beaucoup d'exagération dans l'énormité des bénéfices qu'on suppose faits par les capitalistes en général.

— Il en arrive presque toujours ainsi, reprit M. Dupré, toutes les fois qu'on veut aller au fond des choses. Les hommes ne s'accusent tant les uns les autres que parce qu'ils se jugent sur les apparences.

— Je le crois comme vous, M. Dupré, reprit Léonard. Aussi j'admets volontiers les bénéfices des fabricants. Quoiqu'ils ne travaillent pas de la même manière que nous, leur travail n'en est pas moins réel, et l'intelligence qui crée et qui dirige une grande exploitation a une valeur qu'il est très-difficile d'apprécier et de rémunérer convenablement. Mais l'intérêt des capitaux prêtés est-il juste? Celui qui prête des capitaux ne travaille pas. Pourquoi lui en paye-t-on l'intérêt? Il y a des gens qui disent que le bénéfice doit revenir entièrement à ceux qui font le travail.

— On l'a dit, il est vrai, Léonard; mais que ne dit-on pas? S'il fallait s'arrêter à toutes les erreurs qui se débitent, on n'en finirait pas; il faut laisser au temps, au bon sens et au progrès de la raison, de faire justice de cette grossière erreur. Car la suppression de l'intérêt du capital aboutirait à détruire le capital lui-même : ce serait le retour à la barbarie.

— Comment donc, M. Dupré?

— C'est bien simple. Proscrire l'intérêt du capital, c'est proscrire les avantages en vertu duquel on le crée. Qu'est-ce qu'un capital, avons-nous dit? C'est le produit accumulé d'un travail. On l'obtient en s'abstenant de consommer tout ce qu'on produit, en en épar-

gnant une partie, afin de s'en faire la source d'un capital à l'aide de ce qu'on lui fera produire. Mais que faire d'un capital qui ne produit rien, et, dans ce cas, pourquoi s'imposer des privations, ou bien un surcroît de fatigue en travaillant au delà du besoin actuel ? Supprimer l'intérêt du capital, c'est porter atteinte au droit qu'a chacun de disposer comme il l'entend de ce qui lui appartient ; c'est, comme nous le savons, anéantir tout ce qui porte l'homme à faire des efforts en vue d'un résultat à venir. Le capital étant l'excédant du produit de notre travail ou de celui de nos pères, l'intérêt de ce capital, lorsque nous le prêtons, est la juste rémunération du droit que nous accordons aux autres de se servir à leur profit de ce qui nous appartient ; c'est le prix du service que nous leur rendons.

J'avais donc raison de dire que supprimer l'intérêt du capital était le retour à la barbarie, puisque supprimer l'intérêt, c'est détruire tout ce qui provoque le capital lui-même. Or, sans capital, l'homme ne peut rien ; il ne peut que recommencer l'œuvre du sauvage, jusqu'à ce qu'à force de travaux persévérants pendant des siècles, il soit parvenu à reconstruire le capital. Craignons donc d'entraver le développement des capitaux en affaiblissant l'intérêt que les hommes auraient à en produire ; nous priverions l'humanité de la plus grande partie des services qu'ils lui rendent. Et à ce sujet encore je voudrais vous faire bénir la Providence qui a si admirablement établi les lois du monde social ; car, à mesure que les capitaux des riches augmentent, le revenu qu'ils en tirent diminue, tandis que le bénéfice des pauvres et celui de la société en général vont croissant.

— Comment cela peut-il être, demanda Michel, puisqu'à mesure que les capitaux des riches augmentent, ils ont plus de facilités pour s'enrichir ? On dit généralement que les premiers mille francs sont les plus difficiles à gagner.

— Les deux choses se concilient très-bien, Michel ; tu vas le voir. A mesure que les capitaux des riches augmentent, ceux-ci peuvent, tout en se procurant plus de jouissances, mettre davantage de côté chaque année ; ils ont donc plus de moyens d'entreprendre des travaux productifs. Mais, en même temps, lorsque les capitaux se multiplient dans un pays, ils se font concurrence à eux-mêmes. Ils se répandent, en effet, dans un plus grand

nombre de mains, et le nombre de ceux qui veulent tirer parti des leurs augmentant, la concurrence amène forcément la diminution, toujours conformément à la règle de l'offre et de la demande. C'est pour cela qu'avec l'accroissement de la richesse nous avons vu baisser partout l'intérêt de l'argent. Ainsi les capitaux qui rapportent encore 10 p. 100 par an, dans quelques pays peu riches, qui naguère rapportaient aisément 6 chez nous, n'ont plus donné que 5, et maintenant ils ont de la peine à rapporter 4; ce qui veut dire que les riches retirent de leurs capitaux un revenu proportionnellement moindre.

— Il pourrait donc se faire, dit Honoré, que les riches perdissent au lieu de gagner par l'accroissement des richesses ?

— Ce n'est pas possible, Honoré, car s'ils perdaient, ils cesseraient de produire, et alors la richesse diminuerait. Mais ceci ne peut avoir lieu, et en voici la raison bien simple : c'est que les capitaux croissent heureusement sur terre encore plus rapidement que l'intérêt ne diminue, de sorte que, l'intérêt des capitaux diminuant, les capitalistes ont cependant en somme un revenu plus élevé. Ainsi, quand l'intérêt était à 6 p. 100, un capitaliste avec 100,000 francs de capitaux avait 6,000 francs de revenu. Mais lorsque l'intérêt a baissé à 5, les capitaux avaient certainement doublé au moins, de sorte que le même capitaliste s'est trouvé avoir 200,000 francs qui lui ont alors rapporté 10,000 francs. L'intérêt étant descendu à 4 p. 100, il se trouve probablement un capital d'au moins 400,000 francs, qui tout en ne lui rapportant que 4, lui donne pourtant un revenu de 16,000 francs. D'après cela les capitaux augmentant et avec eux les produits, la part absolue qui en revient aux capitalistes augmente, mais la part proportionnelle diminue. Au contraire, la part absolue et la part proportionnelle qui reviennent au travail augmentent toutes deux.

— Mais, à ce compte, dit M. Gagelin, l'intérêt baissant de plus en plus à mesure que les capitaux augmentent, ne pourrait-il pas arriver un moment où l'intérêt serait égal à zéro, c'est-à-dire nul ?

— Non, M. Gagelin, parce que l'intérêt étant nul, on retomberait dans le cas dont je viens de vous parler : on cesserait de donner naissance à des capitaux, puisqu'on n'aurait aucun inté-

rêt à les créer, on consommerait à mesure qu'on produirait ; la richesse irait en diminuant. Contentons-nous donc de voir l'intérêt baisser encore un peu au-dessous du taux actuel, mais n'espérons pas, ne désirons même pas le voir baisser encore beaucoup, car nous n'achèterions ce résultat qu'au prix d'une diminution générale de la richesse, c'est-à-dire d'un appauvrissement de tout le monde.

Il y a même à ce sujet un fait très-curieux à noter, c'est qu'aux époques de la plus grande activité industrielle et commerciale, lorsque les capitaux se multiplient rapidement, et qu'en même temps ils trouvent aisément à s'employer, comme alors ils sont très-recherchés et très-demandés pour satisfaire aux besoins des affaires, il arrive que l'intérêt augmente au lieu de baisser. C'est là un résultat qui a trompé bien des prévisions, mais qu'on conçoit très-bien, et qui, en empêchant à l'avenir une trop grande baisse de l'intérêt des capitaux, répondra à la fois aux désirs des capitalistes et des travailleurs, des producteurs et des consommateurs.

Pour compléter ces réflexions sur l'utilité du capital, je dois relever une erreur dans laquelle on tombe fréquemment en voyant avec satisfaction ceux qui dépensent leur fortune et en regardant d'un mauvais œil ceux qui économisent et augmentent la leur. Puisque l'homme intelligent et laborieux qui crée un capital sert la société, on ne saurait trop condamner la conduite de celui qui dissipe la fortune amassée par lui ou par d'autres. L'argent dépensé par le dissipateur étant consacré au plaisir et au vice, profite très-peu à la société, il est consommé comme le vin qu'il boit, perdu comme les superfluités qu'il gaspille.

— Mais, dit alors M. Jarland, cet argent fait aller le commerce, il fait travailler et vivre les ouvriers.

— C'est ce qu'on dit habituellement, M. Jarland ; mais on ne peut pas répéter d'erreur plus grossière. Voilà des siècles qu'on la répète, et depuis des siècles elle a les conséquences les plus fâcheuses. Voyez, en effet, la différence entre les dépenses du dissipateur et celles de l'homme économe. Le premier dépense son revenu, et très-souvent son capital, d'une manière stérile pour lui. Il fait gagner, il est vrai, les ouvriers tandis qu'il dépense, mais ce qu'il a gagné est perdu pour lui, il ne

lui en revient rien, et par là il s'ôte la possibilité de faire gagner encore.

— Mais du moins, dit André, il a fait gagner les autres pendant qu'il dépensait sa fortune, tandis que le riche qui ne dépense pas ne fait gagner personne.

— C'est encore ce qu'on dit tous les jours, André, et en le répétant, tu raisonnes, sans t'en apercevoir, comme si ceux qui ne dépensent pas follement leur fortune ressemblaient tous à ces rares avares qui se plaisent à enfouir leur or dans un coin. Parce qu'ils ne prodiguent pas cet or, parce qu'ils ne le dissipent pas en objets fastueux, le vulgaire que n'éblouit ni leur éclat, ni leur luxe, en conclut inconsidérément qu'ils ne font pas aller le commerce ni gagner les ouvriers. Mais cet argent qu'ils ne prodiguent pas inutilement, ils ne le gardent pas dans leurs coffres ; ils le répandent en l'employant ou en le prêtant à des personnes qui l'emploient à des travaux utiles. Cet argent, en se répandant, nourrit des ouvriers et vivifie l'industrie; puis il leur revient plus ou moins accru, pour retourner de même faire vivre d'autres ouvriers, et ainsi indéfiniment. Ils ne font pas du bien une fois, ils en font toujours.

— Merci, M. Dupré, de cette explication. Je vois combien je me trompais. Je vois aussi combien le public est souvent injuste en réservant ses dédains pour l'homme utile et en accordant ses sympathies au dissipateur. Cependant les riches ne peuvent pas songer seulement à accroître leurs richesses; s'ils ne faisaient pas de dépenses, il y a des industries qui ne pourraient plus subsister.

— Ta remarque est très-juste, André, et elle va me donner lieu de signaler une autre injustice des hommes. Ainsi, tandis que d'un côté on traite souvent d'avare l'homme qui ne prodigue pas stérilement sa fortune, d'un autre côté bien des gens voient d'un œil jaloux et farouche les plaisirs et le luxe des riches. Ils s'indignent à la vue de l'éclat de leurs fêtes, ou lorsqu'ils les voient traverser les rues mollement assis dans de brillants équipages. C'est là un sentiment honteux qu'il faut savoir comprimer dans son cœur, mais qui du moins n'est pas partagé par les ouvriers que ce luxe fait vivre; par les tapissiers, les peintres, les ébénistes, les sculpteurs, les miroitiers, les doreurs, les orfévres, les fabricants de bronzes et de cristaux qui décorent ces

élégants appartements ; par les carrossiers, passementiers, selliers, qui ont fait ces riches voitures ; par les cultivateurs qui ont élevé ces beaux chevaux ; par les bijoutiers, les lapidaires, les couturières, les modistes, les tailleurs, qui ont gagné de bonnes journées à faire ces parures et ces livrées.

Que conclure donc de ces remarques en apparence contradictoires ? C'est que chacun, sans dépenser tout son revenu et surtout plus que son revenu, doit vivre conformément à sa fortune et à son rang. Les riches peuvent d'ailleurs rendre d'autres services par l'emploi de leur fortune. Quand ils ont du goût, ils peuvent l'employer d'une infinité de manières honorables et utiles. L'encouragement des beaux-arts leur offre un vaste champ. Les livres, les tableaux, les statues, sont un noble moyen d'employer sa fortune en rendant service à la société par la bonne direction qu'on peut imprimer à l'esprit humain. Les richesses peuvent encore fournir les moyens de faire en agriculture, en physique, en chimie, en mécanique, des expériences qui ne sauraient être tentées par des gens sans fortune. Les riches ont ainsi une foule de moyens d'employer leurs revenus utilement pour l'humanité. Nous devons donc approuver tout emploi honorable de la fortune ; il ne faut que condamner les dépenses stériles et la dissipation des capitaux.

VINGT-DEUXIÈME ENTRETIEN.

LE TRAVAIL EST UNE MARCHANDISE DONT LE PRIX NE PEUT ÊTRE FIXÉ ARBITRAIREMENT.

Le tribunal, en condamnant à la peine de mort l'assassin du meunier du Moulin-Joli, avait décidé en même temps que l'exécution aurait lieu sur la place du marché de la ville où le crime avait été commis. Mais le condamné s'étant pourvu en cassation, il fallait attendre l'arrêt de la cour. Cet arrêt ne pouvait tarder à être rendu et la population en attendait le résultat avec une espèce d'impatience.

Dans les derniers jours de la semaine qui précéda la réunion dont nous avons à rendre compte, la nouvelle parvint dans la ville que le pourvoi avait été rejeté ; elle se répandit aussitôt dans les communes d'alentour avec une rapidité presque électrique. Aussi le samedi, jour du marché, où l'on pensait que l'exécution aurait lieu, une affluence inusitée se faisait remarquer dans la ville. Cette foule avide d'émotions était accourue pour assister à un spectacle heureusement nouveau pour le plus grand nombre des habitants. On eût dit que, privée ordinairement de la vue de tout ce qui frappe les yeux ou qui saisit fortement l'esprit, elle cherchait à s'en dédommager en assistant à celui qu'allait dérouler sous ses yeux le dernier acte des troubles du mois de février.

La population avait été trompée dans son attente. Après le rejet de son pourvoi en cassation, le condamné, par un sentiment naturel à l'homme que l'espérance n'abandonne jamais, avait tenté la dernière chance de salut qui lui restait, en signant un recours en grâce. L'exécution était donc différée jusqu'à ce qu'il eût été prononcé sur ce dernier pourvoi ; elle ne pouvait plus avoir lieu avant le samedi suivant. Le docteur s'en félicita. Il avait été douloureusement affligé la veille en voyant la foule accourir à la mort d'un homme comme à une représentation théâtrale et gratuite. Il voulut combattre une coutume odieuse que l'ignorance, le défaut de réflexion et des mœurs encore empreintes d'un reste de barbarie entretiennent au sein des classes peu aisées.

Mes amis, dit-il donc en s'adressant à son auditoire, au commencement de l'entretien, j'ai été péniblement affecté hier en voyant la foule inaccoutumée qui se pressait dans les rues de la ville. Où allait-elle cette foule ? Ce n'est pas au marché, il n'était pas plus garni que les autres samedis et il ne s'y est pas fait plus d'affaires. Qu'est-ce donc qui l'y attirait ? Il faut bien le dire : c'était le désir d'assister à la mort d'un de ses semblables. Car, si le crime du malheureux que cette foule allait voir périr, l'a mis dans le cas d'avoir un compte terrible à rendre aux hommes et à Dieu, il n'a pas pu lui faire perdre son caractère d'homme et de chrétien. La justice humaine a prononcé et maintenant nous n'avons plus devant nous qu'un malheureux,

un homme, un frère, dont il ne faut pas aggraver le tourment par un empressement honteux à aller assister à son supplice.

— Mais, Monsieur, dit un des assistants, dont il est inutile de répéter le nom, puisque la loi veut que l'exécution ait lieu en public, c'est sans doute pour que le public y assiste.

— Sans doute, reprit M. Dupré, la loi veut que l'exécution se fasse sur la place publique. Mais quel est le but de la loi en condamnant un criminel ? Ce n'est pas de se venger, la société ne se venge pas ; elle veut, en punissant le coupable, imprimer une crainte salutaire à ceux que leurs passions pourraient porter à l'imiter. Comme ôter la vie à l'un de ses semblables est le plus grand forfait qu'un homme puisse commettre, la société ne peut mieux effrayer les pervers que par le plus terrible des châtiments, la perte de la vie ; car les autres laissent de l'espoir dans l'âme du coupable, la mort seule n'en laisse pas. Or, pour que la condamnation soit efficace, il faut se convaincre que le châtiment a vraiment eu lieu : l'exécution en public est le seul moyen de fournir cette preuve, le seul moyen d'épouvanter les méchants en ne laissant aucun doute dans leur esprit.

Mais la loi invite-t-elle pour cela chacun de nous à venir faire cette constatation ? Nullement, et puisqu'elle ne nous y invite pas, ne soyons pas assez barbares pour aller nous repaître d'un spectacle dont la pensée seule doit nous inspirer de l'horreur. Qu'allez-vous donc faire en vous pressant sur le lieu du supplice ou sur le trajet que le coupable doit parcourir en s'y rendant ? Est-ce pour jouir de la vue de ses souffrances ? Est-ce pour vous rendre compte de son agonie ? ou pour voir couler le sang qu'il va verser en expiation de son crime, et sa tête tomber sous le fer du bourreau ? Mais la moindre de ces idées révolte, et je me plais à croire que la plupart n'y songent pas, et qu'ils cèdent seulement à un sentiment irréfléchi de curiosité.

Excusez ce langage un peu sévère ; mais, dans la foule que j'ai vue hier à la ville et qui n'y avait rien à faire, j'ai le regret d'avoir reconnu un certain nombre d'habitants de Mirebeau. J'ai été surtout contristé en voyant des femmes, à qui la vue du sang devrait faire horreur, oublier les qualités qui sont l'apanage de leur sexe, et venir assister au spectacle le plus révoltant dont il soit donné à l'homme d'être témoin. Enfin,

faut-il le dire ? j'ai vu des pères, des mères conduisant leurs enfants et ne craignant pas d'étouffer dès le bas âge tout sentiment d'humanité dans leur cœur, en les conduisant à la mort d'un de leurs semblables comme ils les mèneraient aux parades de la foire ! Rien qu'à y penser, le cœur se soulève d'indignation et de dégoût.

Je pense, mes amis, qu'il suffira de vous avoir fait remarquer ce qu'il y a d'inhumain et de barbare dans un sentiment pareil de curiosité. Je compte donc qu'éclairés par ces réflexions aucun de vous n'assistera à l'exécution prochaine ni à aucune autre, et que vous ferez tous vos efforts pour en éloigner ceux sur qui vous pouvez avoir de l'influence ou de l'autorité.

— Nous vous le promettons, s'écria tout l'auditoire.

— Je compte sur votre parole, mes amis, et maintenant reprenons le sujet de nos entretiens. Je vous ai annoncé qu'après la question du capital, je traiterais celle des salaires ; je vais aujourd'hui commencer à m'acquitter de cette promesse.

Un murmure de satisfaction accueillit ces paroles, et la portion de son auditoire que le sujet intéressait plus spécialement prêta une oreille attentive.

— Je vous ai montré que le travail est une marchandise et que l'ouvrier et le fabricant sont, l'un par rapport à l'autre, un vendeur et un acheteur de travail. Je dois vous faire voir maintenant que le travail est soumis, comme toutes les autres marchandises, à la loi générale de l'offre et de la demande. En conséquence il sera d'autant moins payé qu'il sera plus abondant et plus offert ; au contraire, il sera d'autant mieux payé qu'il sera moins offert et plus rare.

— Mais, fit observer à ce moment Léonard, il me semble que les termes dont vous vous servez sont l'inverse de ceux qu'on emploie habituellement. Ainsi, d'après ce que vous venez de nous dire, le travail serait d'autant plus abondant et plus offert dans une industrie, qu'il s'y présenterait plus d'ouvriers pour faire l'ouvrage dont les maîtres peuvent disposer en ce moment ; au contraire, il serait d'autant plus rare et plus demandé qu'il se présenterait moins d'ouvriers pour faire l'ouvrage disponible. Cela change tout le langage reçu.

— Je ne dis pas non, Léonard, et je crains bien que le vice

du langage habituel n'ait causé en partie les erreurs qui règnent aujourd'hui. Lequel, au reste, de ces deux langages, te paraît le plus exact?

— Je trouve que c'est le vôtre; il rend mieux compte des faits, et d'ailleurs il assimile l'ouvrier aux travailleurs de toutes les conditions.

— Je crois que tu as raison, Léonard. Mais, en attendant que ce langage plus conforme à la vérité soit généralement adopté, rien ne nous empêche, en parlant du travail des ouvriers, de nous servir du langage ordinaire, pourvu que nous nous entendions bien sur les termes. Ainsi nous pourrons continuer à dire que le travail est abondant et offert lorsque les ouvriers trouvent facilement à travailler et qu'on recherche leurs services. Nous pourrons dire, au contraire, que le travail est rare et qu'il est demandé, lorsque les ouvriers ne trouvent pas à travailler comme ils le voudraient et qu'ils sont obligés d'aller solliciter de l'occupation; dans ce cas l'élévation des salaires serait en raison de l'abondance et de l'offre du travail, et leur dépréciation en raison de la rareté et de la demande. Les termes seraient complétement renversés, et nous aurions l'inconvénient de parler deux langages pour exprimer la même idée; mais pourvu que nous soyons bien d'accord sur la signification des termes, cela ne changera rien au résultat.

De quelque manière donc que nous parlions à l'avenir, nous saurons maintenant que plus il y aura d'ouvriers qui cherchent à travailler dans une même industrie, plus leur salaire tendra naturellement à baisser; plus, au contraire, les maîtres chercheront des ouvriers pour les faire travailler, plus les salaires tendront à s'élever, conformément à la règle de l'offre et de la demande. Voyons donc comment les choses vont se passer entre les uns et les autres, et, pour cela, reprenons les choses de plus haut.

Vous savez que l'homme ne vit que du fruit de son travail. Quand le produit épargné et accumulé de son travail précédent ne lui fournit pas les moyens de vivre pendant un certain temps, il est obligé d'attendre sa subsistance du produit incertain du travail de chaque jour. C'est la condition générale de l'homme dans l'état sauvage; ce serait celle de tous ceux qui dans l'état civilisé n'ont rien reçu de leurs pères et n'ont encore

rien amassé, si le produit accumulé du travail des autres ne leur venait en aide. Ce produit est le capital qui, plus il est abondant, plus il fournit les moyens d'assurer la subsistance à ceux qui n'ont rien.

Ce résultat s'obtient à l'aide d'une association entre le capital et le travail. Sans le travail, le capital resterait stérile, il ne porterait aucun fruit. Le travail, à son tour, ne pourrait rien sans le capital, qui lui fournit les matières sur lesquelles il peut s'exercer et les instruments avec lesquels il les met en œuvre. Le capital et le travail sont donc indispensables l'un à l'autre ; leurs intérêts réciproques sont étroitement unis, ce qui nuit à l'un nuit à l'autre. Ainsi dès les premiers pas nous trouvons cette communauté d'intérêts que l'on méconnaît sans cesse du côté des maîtres comme du côté des ouvriers.

— Je comprends cette communauté d'intérêts, dit Léonard, en ce sens que le capital et le travail ne peuvent rien l'un sans l'autre, et qu'ils souffrent tous deux par les mêmes causes. Mais leurs intérêts ne sont pas identiques, et de plus ils ne sont pas dans la même dépendance l'un à l'égard de l'autre. Ainsi, les ouvriers dépendent beaucoup plus des capitalistes que les capitalistes ne dépendent des ouvriers.

— Ton observation est juste, Léonard; l'ouvrier qui n'a que son travail pour vivre, ne peut pas attendre, il périrait s'il restait trop longtemps sans travailler. Le capitaliste n'est pas dans la même position; s'il n'utilise pas ses capitaux, il manque à gagner, il perd aussi une partie assez considérable de son capital qui se détériore ou diminue de valeur. Sa perte est même incomparablement plus grande que celle de l'ouvrier, mais il est en état de la supporter plus aisément que le dernier : c'est ce qui fait son avantage, et celui de la richesse.

Cependant il ne faut pas s'y tromper : cette différence de dépendance réciproque n'est pas telle qu'on se plaît à le dire, j'espère vous le démontrer. Elle est d'ailleurs compensée pour l'ouvrier par des avantages incontestables, parmi lesquels je place en première ligne la sécurité et l'absence des chances contraires. Ainsi le capitaliste et l'ouvrier unissent l'un son capital, l'autre son travail, afin de produire des marchandises. Ces marchandises étant le produit du capital et du travail sont

la propriété commune du capitaliste et de l'ouvrier. Pour en retirer la valeur, il faudrait les vendre ; mais la position de l'ouvrier ne lui permet pas d'attendre la vente, qui peut tarder six mois, un an, et souvent beaucoup plus.

— Je le crois bien qu'il ne peut pas attendre, dit André : c'est précisément là qu'est la difficulté de la position.

— Mais c'est en cela aussi que consiste son avantage. En effet, comme les ouvriers ne peuvent pas attendre une vente toujours éloignée, et qui souvent même ne vient pas, le capitaliste leur paie, sous forme de salaire, leur part dans la propriété de la marchandise, et ordinairement il la leur paie bien avant qu'elle soit complétement terminée. Il devient ainsi seul propriétaire de la marchandise, prenant pour lui seul toutes les chances de mévente, et mettant les ouvriers à l'abri de tout risque. Le *salaire* n'est donc pas autre chose que la portion ainsi payée à l'ouvrier sur le produit de ce qu'il fabrique. Il est évident que dans les circonstances ordinaires cette portion ne peut jamais égaler la valeur du produit, car il ne resterait rien pour le capital, et le capitaliste cesserait de faire fabriquer.

— Mais qu'est-ce qui détermine cette portion ? dit Léonard.

— Elle se règle toujours de gré à gré, entre le capitaliste et l'ouvrier, et personne, comprenez-le bien, n'a le droit d'intervenir entre les deux parties intéressées.

— Alors, reprit Léonard, comme l'ouvrier a plus besoin de travailler que le capitaliste n'a besoin de lui, il sera lésé parce qu'il sera forcé d'en passer par où le fabricant voudra.

— Cela pourrait avoir lieu, Léonard, si le capitaliste n'avait pas besoin de l'ouvrier beaucoup plus qu'on ne le croit, et s'il n'était pas forcé souvent d'accepter sa loi. Mais le prix des salaires est soumis à certaines conditions qu'il n'est au pouvoir de personne de changer ; je me trompe, il est une circonstance qui influe beaucoup sur le prix des salaires, et celle-là dépend des ouvriers, comme vous le verrez.

Le travail étant un service, et le salaire en étant le prix, le montant du salaire dépend nécessairement de la valeur du service rendu : première condition. Un commissionnaire qui porte des paquets d'une maison à l'autre, un manœuvre qui ne sait que servir les maçons, un journalier sans habileté et d'autres ou-

vriers de la même catégorie ne reçoivent qu'un faible salaire, souvent pas plus de trente ou quarante sous par jour. D'un autre côté, les mécaniciens, les fondeurs qui font des moules, les ciseleurs sont payés de 4 à 8 francs; et les dessinateurs, les sculpteurs, les graveurs sur métaux, gagnent des sommes très-diverses, qui peuvent varier de dix à vingt et quarante francs, selon leur habileté.

— Mais ces rapports ne sont pas invariables, fit observer André.

— Certainement non. Si l'on avait le même besoin d'un porteur, d'un journalier et d'un manœuvre que d'un fondeur et d'un ciseleur, et si les hommes capables de mouler et de ciseler se trouvaient aussi aisément que les porteurs et les manœuvres, ils ne seraient pas payés davantage. Si, au contraire, les porteurs et les manœuvres étaient aussi difficiles à trouver que les fondeurs et les bons ciseleurs, ils seraient payés autant qu'eux. Mais comme le travail des uns exige plus de talent que celui des autres, les premiers sont plus rares et mieux rétribués.

— Cependant les uns et les autres ont les mêmes besoins, dit Paul Boitard. Ne pourrait-on donc pas exiger qu'ils eussent tous au moins un salaire convenable?

— Il faudrait savoir d'abord ce qu'on entend par un salaire convenable, et nous viendrons tout à l'heure à cette question. Mais supposons que par une loi on oblige tous ceux qui emploient des journaliers et des manœuvres à les payer aussi bien que des ouvriers plus habiles, le seul effet de cette mesure serait qu'on cesserait d'employer les premiers. On ne pourrait pas leur donner un salaire élevé parce qu'on ne retirerait pas de leurs services la valeur de ce salaire. Si le travail d'un manœuvre ne vaut que trente sous pour celui qui en emploie cent, et que la loi lui ordonne de les payer cinquante sous, l'entrepreneur abandonnera plutôt l'ouvrage, car ne pouvant forcer le public à le lui payer plus qu'il ne vaut, il perdrait bientôt tout ce qu'il possède.

— En admettant toutefois, dit Honoré, qu'une pareille loi pût exister, et qu'on forçât de donner à tous les ouvriers au moins un certain prix, y aurait-t-il réellement avantage pour eux?

— Non, sans doute, si une loi tyrannique assurait au porteur, au journalier, au manœuvre, le même prix qu'au mécanicien, au mouleur, au sculpteur, les ouvriers de cette dernière catégo-

rie abandonneraient leur profession. Leur travail est en effet difficile, et les salaires élevés qu'ils obtiennent peuvent seuls décider à supporter la fatigue d'esprit et d'attention que ces états exigent. Mais, s'ils ne sont pas payés plus que ceux qui travaillent sans peine, ils embrasseront les états faciles. Alors la rareté des bras dans certains états et l'abondance dans les autres feraient, en dépit de toutes les lois, disparaître l'égalité qu'on aurait voulu établir arbitrairement. Les bras devenant rares dans les états difficiles, ceux qui en auraient besoin les paieraient forcément plus cher. Dans les autres, au contraire, l'abondance d'ouvriers ne permettrait pas de les occuper tous ; ceux qui n'auraient pas d'ouvrage préféreraient travailler à tout prix, plutôt que de mourir de faim, en se prévalant de la loi. La concurrence remettrait les choses à leur place ; mais en attendant il y aurait eu perturbation générale, suspension de travail et diminution dans la production ; tout le monde aurait souffert. Voilà ce qu'on gagne à s'écarter violemment des lois naturelles.

— Mais, dit André, s'il n'est pas possible d'élever certains salaires au-dessus de leur valeur, n'est-il pas à craindre de les voir fixés au-dessous ?

— Non, André. On ne peut pas forcer les gens à travailler pour moins que le public n'est disposé à leur donner comme le juste prix de leurs services. Sous le prétexte du bien public, on a essayé quelquefois de forcer les ouvriers à travailler pour un prix déterminé, mais toujours en vain. Je vous ai cité un exemple emprunté à l'Angleterre ; je pourrais vous en citer dans notre pays une foule d'autres qui démontrent l'impuissance de la loi toutes les fois qu'elle veut intervenir dans ces questions.

— Personne n'a donc le droit de fixer le prix des salaires de manière qu'ils se maintiennent à un taux équitable ?

— Le public seul a ce droit, André. En fixant le prix qu'il veut mettre aux choses, il détermine le salaire à donner à ceux qui les font. Si c'est une injustice de forcer un ouvrier à recevoir moins que le prix de son service, c'en est une aussi de prétendre faire payer au public plus qu'il n'est disposé à payer pour les choses. Dans ce cas l'ouvrier reçoit un salaire au delà de son service, et le public est dépouillé injustement de tout ce qu'on lui fait payer au delà de ce qu'il évalue ce service. Car la valeur d'un

service dépend à la fois de la peine de celui qui le vend et du besoin de celui qui le reçoit; si on veut nous faire payer une marchandise au delà de ce qu'elle vaut pour nous en ce moment, nous préférons nous en passer, et la production, c'est-à-dire le travail, diminue d'autant.

— Alors, dit Léonard, le taux des salaires est quelque chose de tout à fait arbitraire. Il n'y a rien qui puisse le fixer.

— Pas plus que celui d'aucune marchandise. Le fixer d'une manière invariable est impossible, parce que la valeur du travail dépend d'une infinité de circonstances parmi lesquelles il faut placer en première ligne le degré de talent exigé pour chaque travail, puis le rapport qui existe entre l'offre et la demande.

— Il me semble cependant, reprit Léonard, que dans la plupart des industries il y a un travail qui consiste presque entièrement en opérations manuelles qui exigent très-peu d'habileté. Ces travaux, dont presque tous les hommes sont capables, sont précisément ceux qui emploient le plus de bras, tant dans l'agriculture que dans l'industrie. Ils sont toujours payés à la journée et ils me semblent avoir une valeur à peu près constante, puisqu'ils demandent seulement ce que possèdent presque tous les hommes, de la force physique. N'y a-t-il donc rien qui en détermine le prix?

— Le travail manuel que la grande masse des ouvriers est capable d'exécuter, reprit M. Dupré, est en effet le point de départ au-dessus duquel s'échelonnent les salaires dans toutes les industries, en raison de la difficulté du travail. Or, dans les circonstances ordinaires et en vertu de la force même des choses, le salaire de ce travail manuel est déterminé par ce qui est nécessaire à l'homme pour vivre. Il ne peut jamais être d'une manière permanente, ni beaucoup au-dessus, ni beaucoup au-dessous.

— Comment, au-dessous! dit Michel. Je comprends qu'il puisse s'élever au-dessus du nécessaire; mais je ne conçois pas qu'il puisse descendre au-dessous.

— C'est que le nécessaire, malgré la signification de ce mot, est une chose très-élastique. Le nécessaire varie en effet avec les temps et les pays; le nécessaire du sauvage n'est pas le même

que celui de l'homme civilisé, il n'est pas le même sous les glaces du Nord et dans les contrées chaudes du Midi. Dans un même pays le nécessaire varie avec la civilisation ; en France celui de l'ouvrier du siècle dernier était loin de comprendre tout ce que comporte le nécessaire pour l'ouvrier de nos jours.

— Comment donc évaluer le taux des salaires les plus ordinaires, si le nécessaire qui en fait la base ne peut être déterminé lui-même d'une manière précise ?

— Il en est des salaires comme de toutes les valeurs : on ne peut jamais les déterminer que d'une manière approximative. C'est ce qui a lieu pour le nécessaire. Il comprend non-seulement la nourriture indispensable à l'entretien de la vie, mais encore le logement, le mobilier et les vêtements, le tout selon les usages et les besoins du pays. Ainsi, la nourriture doit être assez abondante et variée pour entretenir les forces et la santé. Les vêtements doivent être appropriés au climat et de nature à donner à celui qui les porte un aspect décent. Le logement doit mettre non-seulement à l'abri des intempéries des saisons, mais encore fournir à la famille le moyen d'y vaquer à ses occupations et d'y habiter sans blesser les lois de la pudeur. Il faut que ce logement soit pourvu de meubles et d'ustensiles qui permettent d'y vivre conformément aux usages du pays. Enfin, selon les pays et les saisons, il faut du feu et des moyens d'éclairage en quantités variables. J'ajouterai, pour compléter cette énumération, que le nécessaire comprend l'éducation et l'instruction des enfants et même pour le père de famille les moyens de cultiver son intelligence.

Ce nécessaire n'a rien d'absolu, comme vous voyez ; cependant il est à peu près déterminé dans chaque pays par la manière d'y vivre, eu égard au degré de civilisation et à la richesse générale. Chacun de nous, sans s'en rendre bien compte, sait si son voisin le possède. C'est à ce nécessaire que doit pourvoir le salaire ; il doit pouvoir le procurer non-seulement à celui qui le gagne, mais encore à sa femme et à ses enfants, il doit en un mot suffire à l'entretien d'une famille. Vous comprenez maintenant que ce nécessaire n'est pas tellement absolu qu'il n'y ait pas possibilité de descendre temporairement au-dessous. On souffre alors, on vit péniblement, mais cependant on vit.

— En ce cas, dit Honoré, il y aurait avantage à s'habituer à vivre de peu : on serait mieux préparé à tous les événements.

— Je te reconnais à cette proposition, Honoré, toi à qui n'a jamais coûté ni une économie, ni une privation pour élever ta nombreuse famille; mais il ne faut rien exagérer. Il y aurait des dangers de diverses espèces à trop restreindre le nécessaire des hommes. D'abord on compromettrait la santé, on affaiblirait les forces, et l'industrie y perdrait; il y aurait aussi moins de propreté, moins d'instruction, moins de bien-être général. Puis, comme les salaires tendent toujours à se régler sur ce nécessaire, ils baisseraient en proportion. Alors s'il survenait quelque circonstance qui les fît encore baisser momentanément, la misère deviendrait excessive, parce que chacun serait plus dépourvu de ressources. Quand le nécessaire comprend un grand nombre d'objets, il peut subir des réductions avant d'arriver aux limites du possible. Au contraire, quand il est déjà réduit autant qu'il peut l'être, on n'en peut rien retrancher sans privations douloureuses, sans compromettre l'existence. Telle est la situation de la malheureuse Irlande, où la misère générale a réduit depuis longtemps le nécessaire de la population à ce qu'il y a de plus rigoureusement indispensable à l'entretien d'une vie abjecte. La moindre calamité, la moindre insuffisance de la récolte y plonge les habitants dans une détresse dont nous n'avons pas l'idée.

— Je savais bien que c'était une sottise de faire toutes ces économies et de s'imposer tant de privations, dit Paul Boitard.

— Ne te presse pas tant de tirer cette conclusion de mes paroles, reprit M. Dupré. L'économie n'est jamais nuisible aux individus. Quand on n'est pas un avare qui refuse le nécessaire aux siens et à soi-même, il est rare qu'on pousse l'économie trop loin, aussi loin même qu'on pourrait aller. Cette économie individuelle est le plus sûr fondement de la prospérité des familles; mais, comme elle est individuelle, elle ne peut jamais avoir une influence fâcheuse sur le taux général des salaires, et contribuer à les faire baisser.

Il n'en est pas de même d'une réduction générale des salaires, qui tient à l'état de civilisation peu avancé d'un pays, au défaut de richesse et à la faiblesse du capital. Dans ce cas, comme il y a peu à partager pour chacun, la part des pauvres devient

excessivement faible : le nécessaire étant alors très-restreint, les salaires qui tendent à s'en rapprocher descendront très-bas, et lorsqu'il surviendra quelque crise, la population se trouvera complétement dénuée. La situation est donc infiniment plus avantageuse dans un pays comme la France, où la richesse ayant fait de très-grands progrès depuis un demi-siècle, le nécessaire y a considérablement augmenté. Aussi avez-vous vu le taux moyen des salaires s'y élever à différentes reprises, et, malgré quelques alternatives, ne jamais redescendre d'une manière fixe au-dessous de ce qu'il était quelques années auparavant. Remercions Dieu de cet état de choses, et prions-le de ne pas permettre qu'aucun trouble, aucune agitation vienne porter atteinte à cette situation.

— Ces explications me semblent jusqu'ici d'une incontestable vérité, dit Léonard ; et, pour mon compte, je n'ai aucune objection à y faire. Je comprends, en effet, que les ouvriers se faisant eux-mêmes concurrence, le salaire doit tendre à se rapprocher de la limite du nécessaire ; car tout ouvrier qui manquera d'ouvrage acceptera de travailler au prix le plus bas, afin de s'assurer de l'occupation : il descendra donc jusqu'au point où il ne pourrait plus vivre. Il me vient cependant un doute. Puisque le nécessaire dans chaque pays règle en général le taux des salaires, il doit en résulter que ce taux dépend des subsistances : je veux dire que si les vivres sont chers, les salaires doivent être élevés, et qu'ils doivent être plus bas quand les vivres sont à bon marché. Pourtant c'est le contraire qui a eu lieu cette année.

— L'expérience montre, en effet, reprit M. Dupré, que si le taux des salaires se règle en général sur ce qui est nécessaire à la vie, il ne suit pas cependant le prix des vivres. Vous allez en comprendre la raison. La cherté accidentelle des vivres amène toujours un dérangement dans les habitudes d'une population. Si tous les gains des classes peu aisées sont dépensés pour acheter des aliments, de sorte qu'elles ne puissent pas pour le moment acheter des habits, ceux qui fabriquent les objets relatifs à l'habillement seront dans la nécessité de restreindre la fabrication et d'employer moins d'ouvriers. Cette circonstance mettant des ouvriers sans ouvrage les dispose à offrir leur travail à plus bas prix. En même temps, comme les ressources de chacun sont di-

minuées par l'augmentation de la dépense en vivres, les fabricants cherchent à mettre leurs produits à la portée des bourses en en baissant le prix : c'est donc pour eux une nécessité de diminuer les salaires. Ce qui est dit des habits aura lieu de même pour tous les autres articles. Par cette double raison, les salaires baisseront au lieu de monter dans un temps de disette.

— Par une raison analogue, dit Michel, ils pourront monter, au contraire, lorsque les vivres sont à bon marché.

— Précisément. Si le prix des vivres diminue, il reste beaucoup plus à dépenser pour d'autres objets, et chacun consent plus volontiers à les payer plus cher. Cette demande accroît le travail des manufactures; il faut plus d'ouvriers, et jusqu'à ce qu'on ait trouvé de nouveaux bras, les salaires montent ou restent élevés. Vous voyez, d'après ces exemples, que le prix des vivres n'a pas, comme on le croit, une influence directe sur le taux des salaires.

On dit quelquefois que les fabricants devraient élever les salaires de leurs ouvriers quand les vivres et tous les autres objets sont chers. Sans doute, en sa qualité d'être humain et moral, le fabricant ne doit pas lésiner sur le salaire de ses ouvriers, il doit au contraire payer leur travail au cours du jour; mais il ne peut pas aller au delà. Un fabricant est en concurrence avec d'autres fabricants. Pour obtenir la récompense de ses efforts, et même pour éviter des pertes, il lui faut beaucoup d'habileté et toute espèce d'économie; il ne peut donc pas donner des salaires plus élevés que d'autres. S'il payait davantage, ses concurrents continuant à moins payer produiraient à meilleur marché. Mais cela ne pourrait pas durer longtemps, car, comme le public le quitterait pour aller ailleurs, il cesserait de vendre et serait bientôt ruiné.

— Mais, dit André, si les autres ouvriers ne voulaient pas travailler à meilleur marché, les salaires s'élèveraient.

— Si les autres ouvriers ne veulent pas travailler à meilleur marché, reprit M. Dupré, et s'ils trouvent tous de l'ouvrage, c'est que le salaire qu'ils demandent est réellement le cours du jour. Mais s'ils ne trouvent pas d'ouvrage, c'est que le prix qu'ils veulent est trop élevé : ils seront alors forcés d'accepter à travailler à des conditions moins avantageuses; car s'ils ne trouvaient pas de fabricants pour les employer à ces conditions, leur sort serait

encore plus triste, puisqu'ils resteraient sans ouvrage. L'intérêt des ouvriers n'est donc pas de ruiner les fabricants en exigeant un salaire sans rapport avec le prix que le public veut donner pour les choses : ils doivent se borner à demander le salaire déterminé par le cours du jour.

Vous voyez en conséquence que le taux des salaires n'est ni l'affaire du hasard, ni le fait de volontés particulières ; ce ne peut pas davantage être une affaire de sentiment ; il est réglé par les conditions qui règlent le prix de toutes les choses, c'est-à-dire par le rapport qui existe entre l'offre et la demande. Nous examinerons ces conditions plus en détail à la prochaine réunion.

VINGT-TROISIÈME ENTRETIEN.

LE TAUX DES SALAIRES EST DÉTERMINÉ PAR LE RAPPORT ENTRE L'OFFRE ET LA DEMANDE. — LES COALITIONS ET LES GRÈVES.

Loin de diminuer, la fermentation qui régnait depuis quelque temps au sein de la population employée dans l'industrie des fers avait été en croissant. Elle avait même pris en dernier lieu sur différents points de la France un caractère inquiétant. Égarés par les doctrines que des esprits faux cherchaient à répandre dans les masses, et cédant aux instigations de quelques meneurs, les ouvriers avaient élevé leurs prétentions au delà de ce qui était raisonnable.

Lors de la reprise des travaux, les ouvriers des forges, satisfaits de reprendre les leurs dans une année de gêne et tandis qu'on était encore inoccupé dans les autres industries, avaient accepté sans observation le salaire qui leur était offert. Ils s'étaient estimés heureux alors d'avoir de l'ouvrage à un prix quelconque, et ils n'avaient pas songé à disputer sur les conditions. Bientôt cependant témoins de l'activité de leur industrie, et voyant qu'on y appelait un nombre croissant de bras, ils comprirent le besoin qu'on avait d'eux et voulurent profiter de leur position ; ils demandèrent donc presque partout une augmentation de salaire. Cette prétention n'avait rien que de très-naturel,

et comme d'ailleurs leur demande n'était pas déraisonnable, et que la prospérité de l'industrie permettait d'y souscrire, l'augmentation demandée fut accordée partout sans difficulté.

Ce premier succès les enhardit. Deux mois s'étaient à peine écoulés qu'ils réclamèrent une nouvelle augmentation. Ils s'étaient fondés la première fois sur le prix élevé des subsistances, et ils avaient allégué la difficulté de vivre dans les circonstances présentes avec l'ancien taux des salaires. Cette fois ils se basaient sur l'activité du travail, sur l'augmentation de fatigue qui en résultait pour eux, et sur la nécessité d'une nourriture plus substantielle afin de ne pas épuiser leurs forces. Ils demandaient donc que le prix de la journée fût augmenté afin de compenser cet excès de fatigue et cette augmentation de dépense. Ils demandaient en même temps que les heures supplémentaires de travail ne fussent pas payées au tarif de la journée, mais d'après un tarif double. Ces différentes demandes se justifiaient encore ; aussi, malgré l'accroissement considérable des frais de production, qui en était la conséquence, les maîtres de forges y consentirent après quelque hésitation. Ils craignaient, non sans raison, qu'une nouvelle concession en amenât une autre ; le résultat de la première expliquait assez cette crainte. Mais ils avaient besoin de faire travailler, ils avaient pris des engagements, il fallait les tenir ; ils en passèrent donc encore cette fois par où voulurent leurs ouvriers.

Ce qu'ils avaient craint arriva. Les ouvriers étaient dirigés par des chefs qui, sous le prétexte de défendre leurs intérêts, songeaient beaucoup plus à faire triompher des théories mises en avant à cette époque. Dociles à la voix de ces chefs dont ils suivaient aveuglément l'impulsion, ils firent entendre bientôt de nouvelles réclamations. Mais, déguisant leurs intentions, ils se gardèrent bien de demander une troisième augmentation qui, cette fois, n'aurait pu être appuyée d'aucune raison solide, si ce n'est le désir de profiter des avantages que leur donnait la nécessité de faire travailler, qui pressait les maîtres de forges. Ce désir était du reste très-légitime et l'on n'aurait rien eu à objecter, si les ouvriers avaient cherché à le satisfaire à l'aide d'arrangements librement débattus.

Mais ils ne portèrent pas la question sur ce terrain : sans de-

mander ouvertement une augmentation de salaire, ils élevèrent des réclamations qui tendaient indirectement au même but. Ils demandaient l'adoption d'un nouveau règlement obligatoire dans toutes les forges, le changement des heures de travail, la suppression de quelques usages depuis longtemps en vigueur, le remplacement du travail à la tâche par le travail à la journée dans les travaux où le premier était adopté; l'exclusion de tous les intermédiaires entre l'entrepreneur et l'ouvrier proprement dit, et quelques autres mesures qui se rattachaient à celles-ci et les complétaient en les aggravant pour les maîtres.

Quelques-unes de ces propositions étaient inadmissibles; elles ôtaient toute liberté aux maîtres, et les mettaient à la merci des ouvriers. Sous le prétexte de supprimer l'exploitation de l'ouvrier par le maître, elles sanctionnaient l'oppression du maître par l'ouvrier. D'autres ne portaient pas moins atteinte à la liberté des ouvriers; elles mettaient les plus intelligents et les plus actifs dans la dépendance des moins laborieux et des moins habiles. Pour assurer des conditions plus avantageuses à la médiocrité, on empêchait le talent de tirer parti de sa supériorité. Il se trouvait toutefois quelques propositions, parmi les autres, qui auraient pu être acceptées si elles avaient été librement discutées entre les maîtres et les ouvriers, et volontairement adoptées par les uns et par les autres. Mais les conditions les plus justes cessent de l'être quand elles sont imposées et non consenties. C'est ce qui avait lieu dans cette circonstance.

Ce qui augmentait l'injustice des prétentions des ouvriers, c'est que les chefs des grandes usines métallurgiques n'étaient pas libres alors de faire ce qu'ils voulaient. Ils avaient signé presque tous avec les entreprises de chemins de fer des traités pour la fabrication de quantités considérables de rails, et ils s'étaient engagés à les livrer à des époques déterminées. Ces engagements, contractés lorsque la main-d'œuvre était à un prix bien inférieur au prix actuel, liaient les maîtres de forges qui ne pouvaient y manquer sans s'exposer à des pertes considérables. Les nouvelles demandes des ouvriers survenant en ce moment les mettaient dans l'alternative de travailler à perte ou de subir les conséquences de l'inexécution des traités. Dans l'un et l'autre cas il y avait pour eux une perte considérable.

Cependant la perte n'était pas la même pour toutes les usines; les engagements contractés par elles ne l'avaient pas été dans les mêmes conditions, et en subissant la loi de la nécessité elles n'en souffraient pas également. Quelques fabricants se soumirent donc aux conditions qui leur étaient imposées, les autres refusèrent. Les usines de ces derniers furent mises en interdit par les ouvriers coalisés. Quelques maîtres de forges essayèrent de se soustraire aux conséquences d'une interdiction si fatale à leurs intérêts, ils appelèrent des ouvriers du dehors. L'arrivée de ces ouvriers fut en divers lieux l'occasion de scènes de violence qui nécessitèrent l'intervention de la force armée Les dernières nouvelles reçues des principaux centres métallurgiques rapportaient de tristes détails, elles signalaient une effervescence redoutable pour une industrie qui paraissait si prospère quelques mois auparavant.

De ces centres le mouvement se répandait partout, et de proche en proche il s'étendait aux usines les plus isolées; il y faisait fermenter toutes les têtes. L'agitation, pour les raisons que nous avons fait connaître, n'avait pas la même gravité dans le département où était situé Mirebeau, mais elle ne laissait pas que d'y inspirer des craintes. Les salaires avaient été augmentés à deux reprises différentes dans les forges de la commune comme ailleurs, mais les ouvriers n'y avaient pas présenté leur *ultimatum* aux maîtres comme dans les grands établissements. Cependant ils discutaient entre eux l'opportunité de la mesure, et, il faut le dire, elle rencontrait une vive opposition de la part de quelques ouvriers plus intelligents, qui comprenaient que des concessions arrachées par la violence ne peuvent avoir aucune influence efficace pour l'amélioration du sort des travailleurs.

Ces ouvriers étaient de ceux qui assistaient aux entretiens de M. Dupré, mais ils étaient malheureusement en petit nombre. Les forges étaient situées dans la partie la plus reculée de la vallée ; les travailleurs qu'elles occupaient s'étaient groupés autour, et leurs habitations formaient un hameau dont l'éloignement du village rendait plus difficile la fréquentation des réunions de l'école. Il était donc à craindre que, malgré leur ascendant sur leurs camarades, les ouvriers instruits par les entretiens du docteur fussent impuissants à retenir la masse dans les bornes

de la modération. Quoi qu'il en soit, le docteur comptait sur eux, et il se félicitait que la suite de ses entretiens l'eût amené à traiter une question que l'ignorance et les passions enveloppaient d'erreurs. Le jour fixé pour la réunion, il reprit ainsi :

— Mes amis, nous avons vu que le taux le plus bas auquel les salaires peuvent descendre d'une manière permanente est celui qui ne donne à l'ouvrier que ce qui est absolument nécessaire à sa subsistance. Le point le plus haut où il puisse également se maintenir est celui qui ne laisse au capitaliste que juste le profit suffisant pour qu'il vaille la peine de risquer son capital. Les variations entre ces points extrêmes dépendent surtout des bras offerts aux capitalistes. Ce sont en définitive les vendeurs et non les acheteurs de travail qui déterminent le prix des salaires.

— Comment, dit André, ce seraient les ouvriers qui détermineraient le taux des salaires! Il m'avait toujours semblé que c'étaient les maîtres; car les ouvriers attendent pour vivre l'ouvrage qu'ils leur donnent, et ils sont forcés d'accepter leurs conditions.

— C'est ce que croient les ouvriers, André, mais c'est une erreur qui tient à ce qu'ils ne connaissent pas la loi qui règle le taux des salaires. Rappelez-vous donc bien que les ouvriers sont des vendeurs de travail et que le prix de toute marchandise diminue avec l'offre et croît, au contraire, avec la demande.

Nous examinerons une autre fois l'importante question du rapport de la population avec le taux des salaires. Bornons-nous en ce moment à voir son rapport avec le capital. Les ouvriers, comme tout le monde, ne pouvant trouver du travail et vivre que sur le capital de la société, il en résulte que le taux des salaires dépend de la proportion qui existe entre le capital et la population : si nous avons un petit capital à partager entre beaucoup de personnes, la part de chacune sera nécessairement très-faible.

— Mais, M. Dupré, dit Michel, le capital des riches ne se partage pas entre les pauvres : ce serait trop simple.

— Je te demande pardon, Michel, il se partage, mais mieux que comme tu l'entends. Car, après un partage à ta façon, les riches n'auraient presque plus rien, et chaque pauvre aurait bien peu de chose : tandis que comme les choses se passent en réalité, le

partage se renouvelle sans cesse ; de plus les riches conservent ce qu'ils ont, et même, après qu'ils ont distribué leur capital entre leurs ouvriers, il leur revient avec bénéfice par la vente de leurs produits. C'est que la meilleure manière d'utiliser un capital est de l'employer sous forme de salaires qui se renouvellent continuellement et font vivre de plus en plus d'ouvriers. Or, riches et pauvres ne pouvant faire travailler et consommer d'une manière quelconque, qu'en raison de ce qu'ils possèdent tous ensemble, c'est-à-dire en raison du capital de la nation, j'ai donc lieu de dire que si la nation est peu riche, où son capital faible, et qu'en même temps il y ait beaucoup d'ouvriers à faire travailler, la part de travail qui reviendra à chacun sera très-faible.

— C'est juste, M. Dupré, et je vois par là comment le capital des riches se répartit d'une manière continuelle entre les ouvriers pour les faire vivre.

— Voyons maintenant, reprit M. Dupré, la conséquence de ce que le pays est peu riche, c'est-à-dire de ce qu'il n'y a qu'un faible capital disponible. Un faible capital ne crée qu'une faible demande de bras. Par conséquent l'offre des bras étant supérieure à la demande, et les travailleurs se faisant concurrence, les salaires seront bas. Par la même raison les capitalistes seront les maîtres sur le marché et ils tireront de plus forts profits de leurs capitaux.

— Cela se comprend, dit Léonard : faible capital avec beaucoup d'ouvriers, faibles salaires avec grands profits pour le capitaliste.

— Très-bien, Léonard. A présent supposons que le capital augmente, et il augmentera par suite des profits que feront les capitalistes. Comme il ne peut être productif que par le travail, il amènera une plus grande demande de bras. Mais à mesure que le capital augmente, la concurrence augmente entre les capitalistes, et elle diminue entre les ouvriers qui sont plus recherchés : les salaires doivent donc s'élever, et en même temps les profits des capitalistes baisseront. En effet, si M. Duroure donne quarante sous par jour pour travailler chez lui, que M. Ravaud en donne quarante-cinq, et que M. Bertrand en offre cinquante, tous les salaires devront s'élever à cinquante sous; autrement les ouvriers quitteraient M. Duroure et M. Ravaud, pour aller

travailler chez M. Bertrand, du moment qu'il y aurait peu d'ouvriers et qu'il pourrait les employer tous.

— C'est évident, dit Léonard, et c'est comme tout à l'heure, mais en sens inverse : grand capital avec peu d'ouvriers, salaires élevés avec faibles profits pour les capitalistes.

— C'est cela même, Léonard; continue, et tu deviendras un habile économiste.

— Qu'est-ce qu'un économiste? dirent plusieurs voix.

— Ah! je ne vous l'ai pas encore dit, mes amis! Eh bien! on appelle *économie politique*, la science qui s'occupe de toutes les questions dont nous nous entretenons depuis quelque temps. On appelle pour cette raison *économistes* ceux qui s'occupent d'économie politique. Or, de tous les principes de l'économie politique, le plus important est celui que le prix des choses croît en raison de la demande et diminue en raison de l'offre. Il n'y a pas de vérité au monde qui soit mieux établie que celle-ci. D'après cela, la première conséquence à tirer des principes que Léonard vient de vous résumer si bien en quelques mots, c'est que partout où le capital abonde, les capitalistes doivent se contenter d'un plus faible profit et mieux payer le travail : c'est ce que fait aussi le public, qui consent alors à payer tout plus cher.

— C'est une nouvelle prouve, dit Michel, que l'augmentation de la fortune des riches tourne au profit des riches. Cela confirme ce que vous nous avez déjà démontré d'une autre manière, qu'à mesure que les riches s'enrichissent dans un pays, ils tirent un moindre revenu de leurs capitaux.

— Je suis charmé, reprit M. Dupré, de vous voir tirer ces conséquences vous-mêmes. Cela me prouve que j'ai été bien compris. Continuons donc et voyons ce qui peut encore affecter les salaires. Si la population s'accroît sans que le capital augmente, si elle double, par exemple, les bras seront plus offerts que demandés, par conséquent les salaires baisseront. En effet, la quantité de travail disponible étant restée la même, puisque le capital n'a pas augmenté, il pourra se présenter partout deux ouvriers au lieu d'un pour faire le même ouvrage; la concurrence s'établissant entre eux, ils travailleront à meilleur marché.

Autre chose encore. Vous savez que la cherté des subsistances tend à faire baisser les salaires, parce qu'elle ralentit les

autres consommations et qu'elle diminue la production. Eh bien ! par suite de la rareté des subsistances, le taux des salaires se trouvera baisser en réalité, sans que le prix de la journée diminue.

— Je ne comprends pas, dit Léonard, expliquez-nous cela.

— La journée de l'ouvrier, reprit M. Dupré, c'est ce qu'il gagne pour pourvoir à ses dépenses ; mais son gain journalier restant le même, si ses dépenses augmentent, son gain devient proportionnellement moindre, il pourrait même devenir insuffisant. Supposons un ouvrier gagnant cinquante sous par jour et en dépensant trente pour la nourriture de sa famille ; il lui restera vingt sous pour pourvoir à ses autres besoins et pour économiser. Mais si la cherté des vivres fait qu'il soit obligé de dépenser quarante sous pour sa nourriture, il ne lui en restera plus que dix pour ses autres besoins. Le résultat est le même pour lui que si les vivres n'avaient pas augmenté et que son salaire eût été réduit de cinquante sous à quarante. L'augmentation de tous les autres objets produit le même effet, mais à un moindre degré. Une diminution des denrées produit, au contraire, un effet opposé : c'est comme si les salaires augmentaient.

— C'est un résultat bien singulier, dit André, et auquel je n'avais jamais fait attention ; c'est cependant bien simple. Mais, en cas de rareté des subsistances, ne pourrait-on pas ordonner que les salaires fussent maintenus à un certain taux ?

— Dans ce cas, ce serait ordonner que chacun pourrait manger autant malgré la rareté ; car si vous n'augmentez pas les subsistances, il ne sert de rien d'augmenter les salaires.

— C'est juste. Alors une autre question, M. Dupré. Ne pourrait-on pas défendre au cultivateur d'élever le prix de son blé au delà d'un certain taux ? Car pourquoi serait-il seul à profiter, quand tout le monde souffre ?

— Eh ! Léonard, dit M. Bertrand, est-ce que le cultivateur ne souffre pas aussi ? Il consomme, et comme consommateur il partage le mal du pays. Et le fermier, comment ferait-il alors pour payer sa ferme ?

— J'ajouterai, reprit M. Dupré, que cette défense serait une violation du droit de propriété. Je dirai de plus que ce serait une insigne maladresse : car, si on maintenait de force les denrées au

même taux, tandis qu'elles seraient inférieures, par exemple, d'un sixième aux besoins du pays, au bout de dix mois, elles seraient consommées. Que ferait-on alors? Mais cela n'arriverait pas, parce que, malgré la défense, les denrées ne se vendraient pas au taux fixé. Je vous ai dit ce qui est arrivé en France lors de notre première révolution, quand on eut la malencontreuse idée de fixer un *maximum* pour le prix des denrées. Je vous ai cité aussi d'autres exemples qui prouvent l'impuissance de la loi à régler le prix des denrées.

— Tout ceci, dit Léonard, prouve combien nous nous trompions en pensant que le gouvernement pouvait influer sur les salaires par des règlements, soit en les maintenant à un taux quelconque et les relevant lorsqu'ils baissent trop, soit en les élevant au niveau des subsistances quand celles-ci enchérissent, ou bien en baissant le prix des subsistances au niveau des salaires. Puisque le travail est une marchandise, le prix du travail ou le salaire doit être, comme celui de toutes les marchandises, réglé de gré à gré entre le vendeur et l'acheteur. Tout doit se passer alors entre les maîtres et les ouvriers. D'après cela, les ouvriers ont le droit de s'entendre sur leurs intérêts, comme les marchands et les capitalistes se concertent sur les leurs dans leurs halles, leurs marchés et leurs bourses.

— Certainement, Léonard.

— Pourquoi donc le gouvernement empêche-t-il les coalitions d'ouvriers, et punit-il quelquefois très-sévèrement ceux qui y prennent part?

— Mon ami, c'est que le gouvernement est en général plus avancé que nous en fait de liberté. Nous voulons la liberté ou plutôt l'indépendance pour nous, nous ne voulons pas la liberté pour les autres. Or le devoir du gouvernement est d'assurer la liberté de tous et de la protéger contre les empiétements de quelques-uns. Toutes les fois que, par des moyens violents, illégaux et attentatoires à la liberté, des marchands, des entrepreneurs, des compagnies ont voulu faire la loi en maintenant les prix à un taux différent de celui qu'ils auraient eu naturellement, le gouvernement a sévi contre eux, comme il sévit contre les ouvriers qui veulent imposer par la force leurs volontés aux entrepreneurs d'industries.

— Et elle fait bien. Mais, M. Dupré, ce n'est pas imposer sa volonté par la force que de s'entendre, quand on trouve que les salaires sont trop bas, pour dire aux maîtres qu'on ne veut pas travailler aux mêmes conditions. Les maîtres sont libres d'accepter ou de refuser.

— Comme vous êtes libres, dit M. Blondeau, d'accepter ou de refuser le salaire qu'on vous offre, quand vous n'avez pas d'argent et que vous ne trouvez pas d'autre occupation. Non, mon ami, la liberté ici-bas n'est jamais complète pour personne, pas plus pour les maîtres que pour les ouvriers. Lorsque les entrepreneurs ont pris des engagements, et ils en ont toujours quand ils font travailler, où est leur liberté d'accepter ou de refuser, si tous les ouvriers de la même industrie s'entendent pour refuser leurs services à moins de certaines conditions, et surtout si l'on empêche de travailler par la force ceux qui y consentiraient? La cessation de travail pour beaucoup de ces entrepreneurs n'est pas une gêne momentanée comme pour l'ouvrier, ce n'est pas seulement une perte de bénéfice, c'est souvent la ruine de leur fortune, et quelquefois, à cause des banqueroutes qui en résultent, la perte de leur honneur. Jolie liberté, vraiment!

— Il y a bien quelque chose de vrai dans ce que vous dites, M. Blondeau.

— Il n'y a pas seulement quelque chose, Léonard, reprit M. Dupré; il y a tout. Les coalitions, telles qu'elles se produisent ordinairement, sont une destruction complète de la liberté: voilà pourquoi la loi les punit. Et remarquez bien ce que je vais vous dire. Ce n'est pas dans l'intérêt des maîtres que la loi punit les coalitions, c'est dans l'intérêt même des ouvriers. Ce ne sont pas les maîtres qu'elle défend contre les ouvriers, ce sont les ouvriers qu'elle protége contre eux-mêmes.

Si les coalitions n'étaient qu'un simple concert entre ouvriers pour tâcher d'obtenir un salaire plus élevé, la loi n'aurait rien à y voir. Ils défendent leurs intérêts, c'est leur droit: s'ils se trompent, tant pis pour eux, les erreurs et les mauvais choix sont la conséquence de la liberté. Mais du moment que la coalition porte atteinte à la liberté des autres, elle devient criminelle, et le devoir de l'autorité est d'intervenir. Or la liberté devient criminelle toutes les fois que des ouvriers imposent à d'autres, par la violence,

et la menace, la défense de travailler à des conditions que ceux-ci auraient envie d'accepter. C'est ce qui finit par arriver dans toutes les coalitions : il y a toujours un grand nombre d'ouvriers qui sont gênés dans leur liberté et violentés par quelques meneurs qui satisfont leurs passions, et souvent des haines et des vengeances particulières, en poussant leurs camarades à la cessation du travail. Quand une grève a lieu, il y a toujours beaucoup d'ouvriers qui préféreraient travailler aux conditions proposées par les maîtres et qui en sont empêchés de force. Rien n'interdit aux ouvriers de faire grève quand ils le jugent à propos; mais ils deviennent coupables quand ils empêchent de travailler ceux qui y sont disposés.

— Il n'y a pourtant, dit alors Paul Boitard, il n'y a que ce moyen de forcer les maîtres à accepter une mesure qui est dans l'intérêt de tous les ouvriers.

— La preuve qu'elle n'est pas dans l'intérêt de tous les ouvriers, reprit M. Dupré, c'est qu'on est forcé d'en contraindre beaucoup qui aimeraient encore mieux nourrir leur famille en travaillant pour cinquante sous, que de la faire souffrir dans l'espoir problématique d'avoir un jour trois francs. Les fauteurs de ces coalitions sont presque toujours des célibataires qui ont moins de charges, et qui, pouvant supporter une grève plus aisément, l'imposent à de malheureux pères de famille pour qui elle est une ruine. On dit que la grève n'aurait pas de résultat, si elle n'était pas générale, et pour cela on emploie la compression : c'est là qu'est l'injustice, c'est aussi là qu'est l'erreur.

Les ouvriers sont unanimes pour faire grève, ou ils ne le sont pas. S'ils sont unanimes, il n'y a pas lieu à la violence ; s'ils ne le sont pas, la compression est injuste, et, de plus, elle est inutile. Car, ou beaucoup d'ouvriers seraient disposés à travailler, ou il n'y en a que très-peu. S'il y en a beaucoup, il est souverainement injuste qu'une poignée d'individus veuillent faire la loi à la multitude. S'il y en a peu, ce n'est pas un petit nombre d'ouvriers qui pourraient satisfaire aux demandes du public et permettre à un entrepreneur de remplir ses engagements, et à un manufacturier de mettre en activité des machines qui ne peuvent fonctionner utilement qu'avec le concours d'un grand nombre de bras.

Dans tous les cas, la loi, protectrice des intérêts de tous et surtout des opprimés, intervient justement pour garantir la liberté de ceux qu'on violente. Elle se montre encore justement protectrice lorsqu'une coalition jette un interdit sur telle ou telle fabrique et empêche tout ouvrier d'aller y travailler.

— Mais comment s'y prendre, dit encore Paul Boitard, pour faire repentir un maître de ses injustices ou de sa dureté, et pour le ramener à la raison ?

— Je te tiendrai le même langage, Paul. Ou tous les ouvriers partagent cette opinion, ou ils ne la partagent pas. S'ils la partagent, la violence est encore inutile pour empêcher d'aller travailler chez ce maître injuste. S'ils ne la partagent pas, l'injustice est du côté de ceux qui, pour satisfaire des ressentiments particuliers, gênent d'autres ouvriers dans leur liberté. J'admets les torts d'un fabricant : si, malgré cela, quelques ouvriers vont travailler chez lui, c'est qu'ils y trouvent leur intérêt : pourquoi donc leur interdire ce qui leur convient ?

— Ainsi, vous blâmez toute espèce de coalition? demanda Léonard.

— Oui, Léonard; une coalition est toujours une mesure qui annonce la violence et la compression. Un homme de bien ne saurait jamais approuver un appel à la force brutale, même pour faire triompher une cause juste. Quand la raison a raison, elle triomphe d'elle-même, par la force des choses ; il lui faut peut-être un peu plus de temps, mais alors son succès est durable ; celui de la force brutale est toujours passager. Les coalitions sont, en outre, une injustice à l'égard du public ; elles le forcent de payer le travail plus qu'il ne vaut, de donner trois francs, par exemple, de ce qu'il pourrait avoir pour cinquante sous. Vous êtes cordonnier, je suppose, et vous forcez vos camarades de toutes les professions à payer six francs ce qui ne vaut que cent sous.

— C'est vrai, M. Dupré ; on n'y pense pas, parce qu'on ne voit que soi. Mais si vous interdisez les coalitions d'une manière absolue, comment les ouvriers obtiendront-ils le redressement de leurs griefs ?

— Quels sont donc les griefs dont tu veux parler, Léonard ? Serait-ce un grief de ne pas gagner autant qu'on veut ? Mais le fabricant pourrait se plaindre aussi comme d'un grief de ne pas

vendre sa marchandise comme il voudrait, de la vendre quelquefois moins qu'elle ne lui coûte. Le cultivateur qui a payé ses ouvriers comme dans une bonne année, pourrait se plaindre également comme d'un grief lorsque la récolte ne l'indemnise pas de sa dépense. Cessons donc de nous regarder comme victimes d'un grief quand les choses ne vont pas comme nous le désirons.

— Vous êtes réellement bien rigoureux, M. Dupré ; vous ne laissez passer aucune expression inexacte.

— C'est qu'avec des mots inexacts on égare les hommes en entretenant l'erreur dans leur esprit ; c'est ainsi qu'on les rend malheureux. Je crois donc vous rendre service en vous apprenant à penser exactement.

— Merci, M. Dupré. Mais, pour en revenir à notre sujet, comment les ouvriers pourront-ils obtenir une augmentation de salaire ? Est-ce que vous condamnez aussi les grèves ?

— Je ne les condamne pas comme injustes et attentatoires à la liberté, ainsi que les coalitions ; mais je les crois inutiles et souvent nuisibles. Leur premier résultat, celui qui est infaillible, c'est de causer la souffrance des ouvriers qui font grève. Comme ils ne travaillent plus, ils épuisent les ressources qu'ils ont pu se ménager et ils imposent des privations cruelles à leur famille. On a vu des grèves durer deux, trois mois et plus. Supposons des ouvriers gagnant 3 francs par jour et se mettant en grève pour avoir dix sous de plus, comme cela s'est vu souvent. A 25 jours de travail par mois, cela fait 75 francs de perte par mois, et pour trois mois 225 francs. Or, en admettant qu'ils réussissent dans leurs prétentions, il faudra qu'ils travaillent pendant dix-huit mois pour réparer le tort que leur a fait cette grève. Faites le calcul si vous voulez.

— Oh ! il est exact, dirent plusieurs voix.

— Quelquefois, pour soutenir la grève, des sociétés d'ouvriers d'une même industrie ont employé en subventions à distribuer à leurs membres inoccupés des fonds péniblement amassés pour les aider dans leurs maladies ou dans des moments critiques. On a vu en Angleterre des associations de ce genre dépenser à cet usage plusieurs centaines de mille francs, et malgré cela elles ont été obligées de renoncer à leur entreprise,

avec le regret d'y avoir inutilement épuisé leurs ressources.

Les grèves tournent d'une manière bien plus fâcheuse au détriment des ouvriers. Leur métier est habituellement appris très-promptement : sans cela ils n'auraient pas besoin de se coaliser pour obtenir une élévation de salaire ; car tout travail qui exige de l'habileté ou du talent obtient un bon salaire sans coalition. Si donc la grève a pour objet d'élever au-dessus de sa valeur actuelle le prix d'un travail peu difficile, ces ouvriers sont bientôt supplantés ; on en emploie d'autres qui peuvent d'abord ignorer le métier, mais qui s'y sont bientôt mis au fait. Lorsque ceux qui se sont mis en grève se décident enfin à reprendre le travail, ils s'aperçoivent que le nombre des ouvriers a augmenté dans leur industrie, et qu'il n'y a plus d'ouvrage pour tous, même à l'ancien prix : c'est ce qui s'est vu plusieurs fois dans des industries qui occupent beaucoup d'ouvriers.

— C'est possible, dit Paul Boitard, si les prétentions des ouvriers sont déraisonnables. Mais si elles sont fondées et que les maîtres ne veuillent pas consentir à augmenter les salaires, comment donc les y contraindre ?

— Il ne faut pas les y contraindre du tout. Dis-moi, Paul, comment trouverais-tu un marchand qui voudrait te forcer à lui donner six francs pour une marchandise que tu ne veux payer que cent sous ? Tu le trouverais ridicule et tu te passerais de sa marchandise. Le marchand peut cependant avoir raison ; sa marchandise lui revient peut-être à un prix tel qu'il ne puisse pas la laisser à moins de six francs. Tu ne le crois pas, tu vas ailleurs ; mais si tu ne peux pas l'obtenir au prix que tu voulais, tu finis par donner tes six francs.

Il en est de même du travail. Vous croyez que votre travail vaut quatre francs ; c'est possible, il les vaut peut-être pour vous ; mais le fabricant trouve qu'il n'en vaut que trois, à cause du cours actuel de la marchandise, du prix des matières premières et de tous les autres frais de production. Pourquoi vouloir vous établir seul juge entre vous et lui d'une chose qui vous intéresse tous deux ? Le fabricant sait ce qu'il peut donner ; vous ne savez que ce dont vous avez besoin. S'il ne peut pas donner ce que vous lui demandez, de quel droit prétendez-vous l'y contraindre ?

— Cependant, si le fabricant pouvait donner le prix qu'on lui demande et que, dans l'intention de gagner davantage, il ne le voulût pas, comme cela se voit fréquemment, comment donc faire quand les ouvriers ont raison ?

— Faire valoir ses raisons et discuter paisiblement ; si elles sont fondées, soyez persuadés qu'elles triompheront. Vous dites qu'il arrive souvent qu'un fabricant pourrait donner un salaire plus élevé et qu'il ne le veut pas. Cela peut arriver quelquefois pour un ou deux mois. Mais si vous prétendez que cela arrive fréquemment et dure longtemps, rien n'est plus faux. Un raisonnement bien simple vous le prouvera, et les faits confirment ce que j'avance.

Quand des ouvriers demandent-ils une augmentation de salaire ? Ce n'est pas quand l'ouvrage va peu, vous n'êtes pas assez mal avisés pour cela : c'est toujours quand l'ouvrage va bien, quand tous les ouvriers sont occupés et que la demande de bras dépasse l'offre. Mais, alors, supposez que des fabricants ne veuillent pas payer pour un travail le prix qu'il est possible d'en donner. Comme les bras sont rares, il se trouvera toujours, par le fait de la concurrence, que quelques fabricants seront disposés à payer le travail le prix qu'il vaut réellement, sûrs d'attirer les ouvriers à eux et de faire, par la quantité, des bénéfices encore plus grands. Les ouvriers iront à eux, les autres fabricants seront délaissés, et, s'ils veulent faire fructifier leurs capitaux au lieu de se ruiner, il faudra bien qu'ils fassent comme les autres. Quand Pierre et Paul donnent cinquante sous d'un travail, si Jacques et Jean donnent trois francs, il faut que Pierre et Paul les donnent aussi : autrement les ouvriers les quitteront.

— D'après cela, demandèrent plusieurs ouvriers, les grèves seraient complétement inutiles ?

— Je ne dis pas, mes amis, que cela soit toujours : il y a rarement des principes absolus. Une grève pourrait avoir quelquefois de l'avantage pour les ouvriers, en leur permettant de faire valoir leurs raisons et de discuter leurs intérêts avec des fabricants. Mais ce ne pourrait être qu'une grève tout à fait pacifique et sans violence, une grève de quelques jours, simplement pour se donner le temps de s'expliquer et de s'entendre. Cependant cela est si dangereux, la pente est si glissante, on

est si porté à s'aigrir, à s'irriter les uns les autres, la passion se mêle si promptement dans ces sortes d'affaires, que je ne le conseillerais pas aux ouvriers.

Ainsi, en résumé, les coalitions, indépendamment de tous les résultats fâcheux que je vous ai signalés, ne peuvent pas assurer une hausse permanente des salaires, à moins qu'il n'y ait moins de bras que l'ouvrage n'en demande ; mais dans ce cas les ouvriers n'ont pas besoin de se mettre en grève. Il n'y a que ce qui affecte le rapport de la population au capital qui puisse influer d'une manière permanente sur le taux du salaire, soit que la population augmente par rapport au capital, auquel cas il y a inévitablement baisse, soit que la richesse publique augmente plus rapidement que la population, ce qui amène la hausse malgré tous les efforts des entrepreneurs.

Quant aux grèves, elles influent encore d'une manière fâcheuse sur les salaires, en amoindrissant le capital ; car, pendant qu'elles durent, les capitaux sont improductifs, maîtres et ouvriers consomment sans produire. Après une grève, comme après toute espèce de trouble qui ralentit le travail, il y a toujours eu diminution du capital de la nation. C'est là un nouvel inconvénient des grèves que je ne devais pas oublier de vous signaler. Permettez-moi d'ailleurs de vous dire en terminant que, lorsque les maîtres et les ouvriers ont entre eux de bons rapports, les grèves sont un expédient auquel il n'est jamais nécessaire de recourir. Entre gens qui vivent en bonne intelligence et qui comprennent leur position et leurs intérêts réciproques, il y a toujours moyen de s'entendre.

VINGT-QUATRIÈME ENTRETIEN.

POPULATION, SUBSISTANCES ET SALAIRES. — LA POPULATION TEND A SE MAINTENIR AU NIVEAU DES SUBSISTANCES, ET LES SALAIRES SONT EN RAISON DIRECTE DES CAPITAUX ET EN RAISON INVERSE DE LA POPULATION.

Quoique peu d'ouvriers employés dans les forges de Mirebeau assistassent aux entretiens du docteur, les idées qu'il avait fait germer dans leur esprit étaient par eux arrivées aux autres. Leur influence avait été en outre puissamment aidée par celle de Léonard, qui, en sa qualité d'ouvrier mécanicien dans la manufacture, était regardé comme un camarade par les ouvriers de l'industrie des fers. Or, Léonard, porté dans le principe, par son esprit ardent, à accueillir des idées erronées, qui cadraient d'ailleurs avec ses sentiments un peu passionnés mais généreux, était en même temps un homme éclairé et capable de saisir la vérité quand elle lui était présentée. Comme il avait de la droiture, il ne la repoussait jamais systématiquement ; ses objections mêmes partaient d'un désir sincère de la connaître. Ami de la discussion, dans laquelle il s'éclairait ou convainquait les autres, il avait horreur de l'injustice de quelque côté qu'elle vînt ; il détestait la violence et préférait l'arme du raisonnement. Il s'était fortement attaché au docteur, à cause des démarches qu'il avait faites en sa faveur lors des troubles causés par la cherté des grains, et, tout en combattant quelquefois ses opinions, il favorisait ses vues. Dans la circonstance actuelle, ce fut avec l'intention bien arrêtée de le seconder qu'il rechercha les occasions d'agir sur l'esprit des ouvriers des forges. Le succès répondit à ses efforts.

Le mot d'ordre, parti des principaux centres de l'industrie des fers, était arrivé dans le département. La coalition avait compris que, pour avoir des chances de succès, elle devait être aussi gé-

nérale qu'il était possible. Les ouvriers employés dans les différentes forges du département furent donc invités à accepter le programme de leurs frères des autres départements et à le signifier aux maîtres. Dominés par leurs chefs, dont ils se faisaient les esclaves dociles malgré leur amour de la liberté, les ouvriers de presque toutes les forges se conformèrent à l'espèce d'ordre qui leur était transmis. Beaucoup d'entre eux, et surtout les plus raisonnables, les pères de famille, ceux qui avaient le plus besoin de travailler, essayaient bien de protester contre les décisions d'une coalition qui substituait la tyrannie de la masse à la prétendue tyrannie des maîtres. Quoiqu'ils fussent les plus nombreux au fond, la peur et le respect humain les empêchaient d'exprimer hautement leurs sentiments; ils se laissaient conduire par une minorité oppressive.

Mieux éclairés et encouragés par les conseils de Léonard et de ceux de leurs camarades qu'ils prenaient ordinairement pour guides, les ouvriers de Mirebeau comprirent combien il était contraire à leurs intérêts de sacrifier les avantages certains dont ils jouissaient à ceux que leur promettait la coalition. Ils ne purent se décider à croire qu'une mesure qui faisait subir une perte considérable à tous les maîtres, qui probablement en ruinerait plusieurs, et qui commencerait par les priver eux-mêmes du travail pour quelque temps, pût être un bon moyen d'améliorer leur position. Ils répondirent donc par un refus formel à l'invitation qui leur fut adressée.

Ce refus ne faisait pas les affaires de la coalition; il prouvait qu'il y avait scission dans son sein et que tous les ouvriers ne partageaient pas ses opinions. Elle sentait que l'union faisait sa force et qu'elle serait surtout puissante par l'unanimité; puisque les ouvriers de Mirebeau ne voulaient pas faire cause commune, il fallait les y contraindre. Un plan fut donc concerté pour se porter en masse sur Mirebeau, forcer par intimidation les ouvriers des forges à se joindre à la coalition, et, dans tous les cas, éteindre de force tous les fourneaux.

Ce plan ne put pas être tenu assez secret pour qu'il n'en transpirât pas quelque chose. L'autorité avertie prit des mesures qui, jointes à celles que nous allons rapporter, prévinrent un grand danger. Quelques-uns des ouvriers de Mirebeau s'étaient laissé

séduire par les idées qui dirigeaient la coalition. Ne pouvant réussir à entraîner à leur tour les autres ouvriers, ils firent entendre quelques menaces qui donnèrent l'éveil. On sut que des réunions avaient eu lieu dans le cabaret de notre ancienne connaissance, M. Basset, et que les ouvriers s'y étaient trouvés en conciliabule avec quelques-uns de ceux des forges voisines. On était averti et dès lors on se tint sur ses gardes.

Enfin, un matin, à la pointe du jour, la vallée où étaient situées les forges fut tout à coup envahie par une multitude composée de trois ou quatre cents individus armés de fusils, de fourches et de barres de fer. Cette foule n'était pas composée uniquement d'ouvriers des forges ; elle s'était recrutée, en passant dans les villages voisins, d'un certain nombre de mauvais sujets toujours prêts à se joindre à ceux qui projettent un mauvais coup. La présence de ces gens dans le rassemblement ne faisait qu'en augmenter le danger.

Heureusement la population des forges veillait. Informée de l'approche du rassemblement, elle fut à l'instant sur pied et armée de tous les moyens de défense que les forges offraient abondamment. Aussi, quand le rassemblement arriva, il se trouva en présence d'une troupe prête à le recevoir. Les chefs du parti, qui avaient cru prendre les forges à l'improviste, furent étonnés de les trouver sur la défensive. On voulut essayer de parlementer; mais les propositions de la coalition étant énergiquement refusées, la discussion devint passionnée; les têtes s'échauffaient et on allait probablement en venir aux mains. Si la lutte commençait, l'issue n'en pouvait être douteuse, les assaillants étaient trois ou quatre fois plus nombreux que leurs adversaires. Mais au moment où les premiers coups allaient être portés, un renfort inattendu arriva au secours des forgerons de Mirebeau.

C'étaient les ouvriers de la filature qui accouraient au nombre de plus de trois cents, divisés en deux corps et guidés par nos deux amis, Léonard et André. Informés la veille du complot qui se tramait, ils avaient résolu de se porter au secours de leurs camarades. Des retards inattendus dans la marche des attaquants avaient empêché ceux-ci d'arriver avant le jour, comme ils l'avaient prémédité. Les ouvriers de la manufacture se rendaient au travail quand ils avaient été prévenus ; en un instant ils s'é-

taient trouvés prêts, et ils avaient pu arriver au moment où la discussion allait faire place à la violence.

Ce renfort imprévu déconcerta les assaillants qui s'arrêtèrent; se voyant maintenant inférieurs en nombre à leurs adversaires, ils comprirent qu'il serait inutile de tenter une attaque. Pour essayer de cacher leur échec, ils feignirent de vouloir encore parlementer; mais le coup était manqué, ils se sentaient vaincus, on parlait pour ne rien dire; quelques-uns s'esquivèrent à droite et à gauche, et bientôt la débandade fut complète. Il était temps pour eux. L'autorité, qui surveillait les démarches des meneurs, avait commandé aux différentes brigades de gendarmerie de se tenir prêtes à marcher au premier moment. Elles étaient parties à la nouvelle des rassemblements qui se formaient pour se porter sur Mirebeau, et en ce moment elles débouchaient par les différents chemins qui conduisaient aux forges.

Des hommes armés de fusils, de fourches, de barres de fer, ne pouvaient point passer pour des gens venus avec des intentions pacifiques. Ils eurent beau jeter leurs armes et s'enfuir, des arrestations eurent lieu; on saisit notamment les chefs qui, se trouvant en avant de la bande et occupés à discuter avec les ouvriers de Mirebeau, n'avaient pu s'échapper assez tôt. Après quelques remercîments chaleureux des ouvriers des forges à ceux de la filature, dont l'arrivée les avait tirés du danger, ceux-ci reprirent le chemin de leurs ateliers, et quelques heures plus tard il ne restait d'une invasion qui menaçait de porter le deuil dans la commune, que l'émotion inséparable d'une pareille tentative et le souvenir du danger qu'on avait couru.

Ceci s'était passé deux jours avant notre réunion, et l'issue de cet événement avait causé une vive satisfaction dans Mirebeau. Chacun éprouvait ce contentement que donnent l'heureuse conclusion d'une affaire inquiétante et le sentiment d'avoir rempli son devoir. En arrivant à l'école, les ouvriers étaient contents d'eux-mêmes et encore plus contents de M. Dupré, dont les bons conseils les avaient sauvés d'une faute immense pour leurs intérêts. Ils savaient qu'ils avaient bien fait, et, connaissant depuis longtemps le docteur, ils étaient convaincus que ses félicitations ne leur manqueraient pas. M. Dupré ne trompa pas leur attente.

— Notre commune a couru un grand péril, mes amis, leur

dit-il ; votre sagesse nous en a préservés. Recevez à la fois mes félicitations et mes éloges. Mes éloges, c'est la moindre chose, votre conscience vous en a déjà accordé davantage. Or la satisfaction de la conscience vaut mieux que les éloges des hommes ; ceux-ci nous manquent quelquefois après une bonne action, le témoignage de la conscience ne nous manque jamais. Cependant permettez-moi de vous dire qu'après ce qui vient de se passer je suis heureux et plus fier que jamais d'être enfant de Mirebeau. Tandis que, dans tant d'autres localités, les ouvriers ont compromis par leur imprudence une position déjà satisfaisante et qui d'elle-même tendait à devenir meilleure, vous avez assuré le bien-être que le retour du travail avait ramené parmi vous, et vous vous êtes mis en état de l'accroître. Recevez-en donc mes félicitations, et puissiez-vous, par tous les moyens qui sont en votre pouvoir, améliorer encore votre position ! Permettez-moi aussi de m'en féliciter avec vous, puisque vous voulez bien croire que mes avis n'ont pas été sans quelque utilité pour vous dans cette circonstance.

— Comment, si vous nous avez été utile ? dit Léonard prenant la parole pour tous. Vous ne pouviez pas nous rendre un plus grand service qu'en nous éclairant sur nos véritables intérêts.

— Mes amis, puisque vous le croyez ainsi, reprenons nos entretiens en continuant à porter dans la discussion le calme de gens qui cherchent véritablement à s'instruire.

Nous avons vu combien sont impuissants les moyens arbitraires et plus ou moins violents auxquels les hommes peuvent recourir pour fixer à leur volonté le taux des salaires, et vous venez de montrer que vous l'avez compris. Aujourd'hui nous nous occuperons encore des salaires et d'une manière très-directe, quoique beaucoup d'entre vous n'aient peut-être jamais songé au rapport qui peut exister entre les salaires et le sujet dont je veux vous entretenir.

Vous savez maintenant que le travail est une marchandise ; que le salaire, qui en est le prix, est déterminé par le rapport qui existe entre l'offre et la demande ; que ce prix, comme celui de toutes les marchandises, est toujours débattu de gré à gré entre le vendeur et l'acheteur, et qu'il est soumis à certaines lois à l'influence desquelles aucune force humaine ne peut le soustraire.

Vous savez aussi que le fonds qui sert à payer les travailleurs et sur lequel ils peuvent vivre, est le capital général de la nation ou l'ensemble des objets propres à la consommation que possède le pays. La portion de ce fonds que peut recevoir chaque individu dépend donc non-seulement de la grandeur de ce capital, mais encore du nombre des personnes entre qui il doit être partagé.

Le nombre d'individus restant le même, la part de chacun sera naturellement d'autant plus grande que la richesse du pays sera elle-même plus considérable. Mais, à son tour, la richesse du pays restant la même, la portion de chacun sera d'autant plus faible que le nombre des individus entre lesquels elle doit se partager sera plus grand. Si nous avons, par exemple, un capital de 100 francs à partager entre 100 individus, chacun d'eux aura un franc. Si le capital et la population doublent à la fois et atteignent le chiffre de 200, chacun aura encore un franc. Mais si, la population étant toujours de 100 habitants, le capital s'élève à 200 francs, la part de chacun deviendra 2 francs. Elle serait encore de 2 francs, si, la population montant à 200 habitants, le capital s'élevait dans le même temps à 400 francs.

Au contraire, si la population restant toujours de 100 habitants, le capital descend à 50 francs, chacun n'aura plus que 10 sous. Le capital restant sans varier à 100 francs, si la population s'élève à 200 habitants, la part de chacun ne sera encore que de 10 sous. Enfin, si le capital double et s'élève à 200 francs, mais que dans le même temps la population devienne quatre fois plus considérable et atteigne le chiffre de 400 habitants, il n'y aura toujours que 10 sous pour chacun. Vous comprenez bien cela?

— Oui, M. Dupré, cria-t-on de toutes parts.

— Eh bien! appliquons le même raisonnement aux salaires. Nous en conclurons que leur taux ne dépend pas seulement de la richesse du pays, mais encore de la proportion qui existe entre cette richesse et la population. Faible richesse et grande population donnent des salaires très-bas; grande richesse et population relativement médiocre donnent des salaires élevés.

— Mais, monsieur, dit Honoré, je ne vois pas bien le rôle que joue la population dans ce calcul. Je comprends que si l'on avait réellement une somme d'argent à partager, plus le nombre de ceux entre qui on la partagerait serait grand, moins chacun en

aurait. Mais ici il n'est pas question d'argent à distribuer, il s'agit de travail et de salaires.

— C'est que tu perds de vue le rapport qui existe entre l'abondance des capitaux, la demande de bras et l'élévation des salaires, comme entre la rareté des capitaux, l'offre des bras et le bas prix des salaires. Le travail a pour but de fournir aux besoins des consommateurs : or, plus les consommateurs sont riches, plus ils peuvent satisfaire de besoins, et plus ils peuvent payer de travail pour se procurer des commodités. Lors donc que les capitaux sont abondants dans un pays, c'est-à-dire, lorsque ce pays est riche, il y a possibilité de satisfaire beaucoup plus de besoins. La consommation étant plus active, la production devra l'être aussi; il y aura donc une plus grande demande de bras ou de travailleurs. Les bras étant plus demandés qu'offerts, les travailleurs recevront des salaires plus élevés, parce que la concurrence s'exercera entre les capitalistes et non entre les ouvriers. Nous en conclurons donc que *l'abondance des capitaux, la demande des travailleurs et l'élévation des salaires marchent de front*. Retenez bien ceci.

Au contraire, lorsque les capitaux sont peu abondants, il n'y a pas possibilité de satisfaire beaucoup de besoins, la consommation est ralentie, la production moins active, et la demande de bras diminue. Les travailleurs étant plus offerts que demandés, leurs salaires seront plus bas, parce que la concurrence s'exercera entre eux, et non plus entre les capitalistes. Nous conclurons de même que *la rareté relative des capitaux, l'offre des bras et le bas prix des salaires marchent ensemble*.

— Mais quel rapport tout cela peut-il avoir avec la population ? demanda de nouveau Honoré.

— Tu vas le voir. Supposons un pays occupant un certain nombre de bras pour satisfaire ses besoins. Si, par une cause ou par une autre, le capital de ce pays vient à diminuer de moitié, il n'y a plus que la moitié des besoins qu'on puisse satisfaire, et il n'y a de travail que pour la moitié des ouvriers. En admettant que les salaires restent en commençant au même taux, les ouvriers inoccupés, dans le désir d'avoir de l'ouvrage, offriront eux-mêmes de travailler à meilleur marché, préférant travailler à prix réduit que de ne pas travailler du tout. Les fabricants,

dont les bénéfices sont réduits aussi par la diminution de production, trouvant à faire travailler à meilleur marché, renverront les ouvriers qu'ils occupent, à moins que ceux-ci ne consentent à travailler aux mêmes conditions, ce que ceux-ci accepteront certainement. Tous les salaires auront donc baissé.

J'ai supposé que les capitaux avaient diminué de moitié; mais on peut supposer qu'ils ne diminuent que d'un tiers, d'un quart, d'un dixième : le raisonnement sera le même, seulement le résultat sera moindre et la baisse des salaires moins considérables. N'est-ce pas ainsi que les choses se passent ?

— Oui, monsieur, dit Léonard, cela se passe ainsi quand il y a plus de bras disponibles que de travail pour les occuper. Mais cette supposition que les capitaux diminuent ainsi dans une nation, ne se présente guère.

— C'est ce qui te trompe, Léonard. Ce cas se présente très-souvent, et nos révolutions, en France, ne nous ont que trop donné l'exemple d'effrayantes diminutions de capitaux. La crainte fait alors que chacun réduit sa dépense de crainte d'épuiser ses ressources : on s'abstient d'acheter, et dès lors on cesse de faire travailler. Calculez alors quelle immense diminution de capitaux c'est pour un pays lorsque la plupart des ouvriers cessent de travailler et que la production s'arrête en grande partie pendant quelques mois seulement. Mais, sans parler des révolutions et des troubles politiques, le même résultat a lieu dans d'autres circonstances, comme cette année. N'est-ce donc pas une diminution énorme des capitaux, que le déficit considérable que nous avons eu sur la récolte? Les capitaux d'un pays étant la somme de tout ce qui existe dans ce pays, la diminution de la production agricole est nécessairement une diminution de capitaux.

— C'est juste, M. Dupré, je n'y avais pas réfléchi.

— Maintenant, reprit M. Dupré, une autre supposition. Ce ne sont plus les capitaux qui diminuent, c'est la population qui augmente. Un certain nombre d'années se sont écoulées; les capitaux n'ont pas varié dans le pays, mais la population a doublé. Nous allons nous trouver dans le même cas que tout à l'heure. Les capitaux ne commandent que la même quantité de travail, et il y a un nombre double d'hommes pour se la partager. L'of-

fre des bras dépasse de beaucoup la demande ; les salaires devront encore baisser.

Supposons le contraire à présent. Les capitaux n'ont pas varié, mais une épidémie a fait périr un grand nombre d'habitants et la population a beaucoup diminué. Les capitaux continuent à commander la même quantité de travail, mais il se présente beaucoup moins de bras pour l'exécuter. Les travailleurs sont donc plus demandés qu'offerts ; leur salaire doit s'élever.

Comprends-tu maintenant, Honoré, le rapport qui existe entre la population et le salaire des ouvriers ?

— Oui, M. Dupré. On peut l'exprimer, ce me semble, en disant que le taux des salaires s'élève quand les capitaux augmentent plus que la population, et qu'ils baissent quand c'est la population qui croît plus que les capitaux.

— C'est cela même, Honoré ; mais on exprime la chose en moins de mots, en disant que *les salaires sont en raison directe des capitaux et en raison inverse de la population.* Vous voyez, d'après cela, que, malgré l'existence de grands capitaux au sein d'une nation, les salaires n'y seront pas nécessairement élevés, ils pourront même y être assez bas, si la population est trop considérable.

— Mais, dit alors M. Gagelin, comment concilier ces principes avec l'opinion reçue dans tous les siècles, qu'une grande population est une source de prospérité ?

— C'est là, reprit M. Dupré, une de ces vieilles erreurs dont l'économie politique mieux comprise a fait justice aujourd'hui, et qui provient de ce qu'on prend trop souvent l'effet pour la cause. Dites-moi, M. Gagelin, que vaut-il mieux pour une nation : beaucoup d'habitants vivant misérablement sur son territoire, ou un nombre moins considérable d'habitants vivant au sein de l'aisance et du bien-être ?

— Le bien-être du petit nombre est certainement de beaucoup préférable à la misère du grand.

— Toute la question est là, M. Gagelin. Je vous laisse à décider maintenant si un certain nombre d'habitants, se partageant une certaine quantité de produits, ne vivront pas plus difficilement qu'un nombre moins considérable se partageant la même quantité.

— C'est certain, M. Dupré. Mais si la population augmente, les produits augmenteront; car les hommes travaillent, et s'ils se multiplient, les travailleurs se multiplieront et la production croîtra avec la population.

— Pas toujours, M. Gagelin. A ce sujet il faut faire deux distinctions : l'une entre les différents pays et leur degré de civilisation et de population, et l'autre entre les produits.

Ce qui a contribué à accréditer la vieille erreur que la grande population d'un pays en fait la richesse, c'est que, pendant des siècles, tous les peuples ont été organisés en vue de la guerre. Une faible population disséminée sur un vaste territoire offrant peu de ressources pour le défendre contre les attaques des ennemis, on a été amené à conclure qu'une nombreuse population était la chose la plus désirable. De là les encouragements donnés par les gouvernements à l'accroissement de la population ; de là les récompenses et les priviléges accordés par les lois de plusieurs pays aux pères d'une nombreuse famille. Cette opinion était en quelque sorte justifiée par l'état de la population chez les peuples de l'antiquité, et plus tard chez les nations modernes dans le moyen âge. Une population rare sur un territoire étendu ne mettait pas dans le cas de connaître les inconvénients d'un excès de population.

— Cependant, fit remarquer M. Raymond, quelques peuples de l'antiquité ont eu recours aux émigrations, cette ressource des nations modernes dont la population est exorbitante.

— Votre observation est juste, M. Raymond : mais il faut remarquer que souvent les colonies de l'antiquité avaient moins pour objet de se débarrasser d'un excès de population que d'étendre leur influence en répandant çà et là des essaims d'habitants ayant la même langue et les mêmes mœurs. D'ailleurs, ces colonies trouvaient à peu de distance des contrées très-peu habitées où elles pouvaient s'établir sans rencontrer les difficultés que les nations modernes trouvent à évacuer leur trop-plein. C'est l'influence exercée sur les esprits par ces vieilles idées, ainsi que par l'organisation et les habitudes guerrières des peuples durant tant de siècles, qui nous fait croire que la population ne saurait jamais être trop considérable. Cela peut être vrai chez des peuples nouveaux, vivant sur un territoire étendu relativement

à la population, et dont une partie seulement est mise en culture. Cela cesse de l'être chez des peuples plus avancés en civilisation, et dont la population se presse sur un territoire circonscrit.

— Mais, reprit M. Gagelin, à mesure que la population augmente, elle a plus de bras pour cultiver de nouvelles terres, et par conséquent elle trouve toujours à vivre.

— Pas toujours, M. Gagelin; car il y a une limite à tout. Mais j'admets qu'on n'ait pas atteint cette limite. La population, quoique considérable déjà, pourra vivre, mais elle vivra difficilement. D'abord, si elle croît très-rapidement, elle n'aura pas pour cultiver le sol des bras en proportion de son accroissement, car cet accroissement est dû surtout à l'augmentation des naissances. Or, pendant longtemps les enfants mangent, mais ils ne travaillent pas; il y aura donc accroissement de population et de consommation, sans accroissement correspondant de production.

— C'est une remarque très-juste, reprit M. Gagelin.

— Puis, continua M. Dupré, tant qu'on est en petit nombre sur un territoire étendu, on vit aisément. On commence en effet par mettre en culture les meilleures terres; mais à mesure que la population s'accroît, elle est obligée de s'attaquer à des terres de moins en moins fertiles. Alors, si elle parvient à maintenir la production des subsistances à son niveau, elle ne le fait qu'avec une peine toujours croissante.

— Comment, M. Dupré, vous avez l'air de mettre en doute que la production des subsistances puisse toujours être maintenue au niveau de la population? Celle-ci ne saurait pourtant jamais être en excès, car on ne peut pas vivre sans manger.

— Non, M. Gagelin, on ne vit pas sans manger; mais, quand la population est excessive et que les vivres sont insuffisants, on mange moins, on se prive, on vit mal et l'on souffre, comme vous l'avez vu cette année. Quand cet état de choses est permanent, on se contente d'une quantité d'aliments moindre que ce qu'il faut pour maintenir le corps en santé; les enfants naissent sans que leurs parents puissent leur donner tous les soins nécessaires à leur âge; leur constitution s'affaiblit; la population devient chétive, la mortalité s'accroît, et les décès finissant

par l'emporter sur les naissances, la population est ramenée par la misère au niveau des subsistances.

— Mais, objecta encore M. Gagelin, on n'en est pas là dans les pays civilisés où les moyens de production sont nombreux et faciles.

— C'est une erreur. Quelques peuples ont dépassé ce point depuis longtemps, et je n'ai besoin de vous citer pour exemple que la malheureuse Irlande. Beaucoup d'autres ne trouvent déjà plus sur leur territoire des aliments en quantité suffisante pour faire subsister convenablement la population sans le secours des pays étrangers. L'Angleterre est depuis longtemps dans ce cas ; la Belgique, la Hollande, y sont plus ou moins. Quant aux autres, ils sont tous arrivés au point où les subsistances et la population se font précisément équilibre. Et, remarquez-le bien, il ne peut pas en être autrement dans le monde entier.

— Comment cela peut-il se faire ? demanda M. Raymond. Il y a tant de pays où la population est encore si faible !

— La raison en est bien simple, répondit M. Dupré. La production est toujours pénible, et l'homme ne prend pas de la peine pour rien. Il ne suera donc pas à faire venir des récoltes qu'il ne pourra pas vendre, parce que sa peine ne serait plus payée. La récolte peut bien dépasser quelquefois les besoins, mais l'excédant des années d'abondance est compensé par le déficit des années de disette, de sorte qu'au total la production est maintenue juste au niveau de la consommation ou des besoins de la population. Ce qui prouve qu'elle ne s'élève pas au-dessus, c'est que nulle part dans le monde on ne voit les aliments pourrir sur place, ou être jetés au feu ou à la rivière.

— C'est vrai, dit M. Bertrand ; mais comment cette proportion entre les subsistances et la population peut-elle être maintenue ?

— Vous allez voir, M. Bertrand, que vous le savez mieux que moi. Si la production du blé devenait constamment supérieure aux besoins, le prix baisserait de plus en plus, et il viendrait un moment où il ne paierait plus les peines du cultivateur. Celui-ci cesserait d'ensemencer autant de terre en blé, jusqu'à ce que la production, en diminuant, ramenât un prix rémunérateur de sa peine : c'est le point où la production suffit aux besoins de la population.

— Vous avez raison, M. Dupré, c'est bien simple, et c'est un nouvel exemple de la manière dont la Providence fait que les choses se balancent en ce monde.

— Je comprends maintenant, reprit M. Gagelin, que la production se maintienne au niveau de la population, sans la dépasser, puisque le cultivateur, n'y trouvant pas son compte, s'abstiendra de produire au delà. Mais je ne puis pas admettre que nous ayons à craindre un excès de population : il y a tant de terres incultes en France !

— Il y a en effet beaucoup de terres incultes chez nous, et cependant, M. Gagelin, vous êtes dans l'erreur. Si nous n'avons pas précisément à redouter un excès de population, nous devons craindre un accroissement trop rapide. S'il y a des terres sans culture, c'est qu'on ne trouve pas d'avantage à les cultiver. Demandez à M. Bertrand, à M. Ravaud, au père Frapin et à tous les cultivateurs qui sont ici, s'ils cultiveraient aux mêmes conditions un hectare de terres en friche et un hectare de terres en rapport depuis longtemps.

— Non pas, certes, dirent tous les cultivateurs d'une voix.

— Je le crois, reprit M. Gagelin ; mais, si la population augmentait, on trouverait de l'avantage à les cultiver, parce que le prix s'élèverait.

— Oui, M. Gagelin, mais tout le monde souffrirait comme consommateur, parce qu'on paierait plus cher les mêmes produits. Et plus la population augmenterait, plus elle aurait de peine à vivre, parce qu'elle s'attaquerait à des terres de plus en plus ingrates ; elle aurait beaucoup plus de peine pour y faire venir la même quantité de produits. Plus l'accroissement de la population sera rapide, plus la gêne sera grande, parce qu'il faudra faire rapidement de puissants efforts pour mettre la productivité de la terre en rapport avec le besoin de subsistances. Vous vous ferez une idée de la difficulté de faire suivre à la production des subsistances les progrès de la population, en comparant la possibilité de l'accroissement de l'une et de l'autre.

Le père et la mère, dans chaque famille, peuvent aisément donner le jour à quatre enfants ; vous savez même que ce nombre est considérablement dépassé dans beaucoup de familles. Mais, en prenant pour moyenne ce nombre 4, chaque couple

de ces 4 enfants peut en donner aussi 4, ce qui nous fait déjà 8 personnes à la deuxième génération. Chaque couple donnant encore 4 enfants, nous aurons 16 personnes à la troisième génération, et ainsi de suite. L'augmentation de la population peut donc marcher comme les nombres 2, 4, 8, 16, 32, etc., c'est-à-dire que la population peut doubler à chaque génération.

— Ces nombres, reprit M. Gagelin, représentent, il est vrai, en théorie, la puissance de reproduction de l'espèce humaine ; mais en réalité un doublement aussi rapide de la population n'a lieu nulle part.

— Je vous demande pardon, M. Gagelin ; ce doublement a eu lieu tous les vingt-cinq ans en Amérique, où la population répandue sur un immense territoire ne rencontrait aucun obstacle. Et, si elle ne double pas aussi rapidement en Europe, cela tient tout simplement aux obstacles qu'elle rencontre.

— Je ne comprends pas ces obstacles, M. Dupré; car si la population double, la production devra doubler avec les bras.

— Vous oubliez, M. Gagelin, que la production devient de plus en plus difficile à mesure que l'espèce humaine s'accroît, parce qu'il faut mettre en culture les terres les moins fertiles. Ensuite, vous commettez avec beaucoup de personnes une erreur très-grave en confondant des produits d'une nature tout à fait différente. Sans doute, la production manufacturière croît en raison des bras, c'est-à-dire de la population ; elle peut même croître beaucoup plus vite, à cause des progrès de l'industrie qui abrégent le temps et multiplient les moyens de production en appelant de plus en plus les forces de la nature au secours de l'homme. Il n'en est plus de même de la production agricole; celle-ci devient de plus en plus difficile à mesure que la production augmente. On n'obtient un accroissement qu'au moyen d'une quantité de travail et d'une augmentation de dépenses proportionnellement beaucoup plus grandes. Sans parler des terres incultes qu'il faut exploiter, il est bien plus difficile de faire rapporter 10 hectolitres de blé de plus à un champ qui en donne déjà 20, que de doubler la production d'un champ qui n'en rapporte encore que 10 ; l'erreur commise habituellement à ce sujet provient de la confusion qu'on fait de l'industrie agricole et de l'industrie manufacturière. Ajoutez encore que les progrès de la civilisation

multipliant les besoins, le nécessaire augmente, tandis que les moyens de le produire deviennent plus difficiles. On peut vivre, il est vrai, sans posséder complétement ce nécessaire, mais on vit mal. On a donc été amené à conclure de ceci et de l'observation des faits que *la population tend à se mettre au niveau des moyens d'existence*.

— On n'en demande pas davantage, M. Dupré.

— Oui, M. Gagelin ; mais voyez à quelles conditions cela s'obtient ordinairement. La population ne se maintient à ce niveau que parce qu'elle y est violemment repoussée quand elle le dépasse. Lorsque les moyens d'existence sont abondants et les salaires élevés, on se laisse aller à jouir imprudemment de cette situation, pensant qu'elle durera toujours. Les jeunes gens, alléchés par la facilité avec laquelle ils trouvent à s'établir, contractent des unions prématurées ; les enfants viennent augmenter leurs charges et rendre la vie plus difficile pour eux. Il arrive enfin un temps où, la population ayant augmenté trop rapidement, l'offre des bras dépasse la demande et les salaires diminuent.

Voici alors ce qui se passe. Les générations, ne trouvant plus suffisamment à vivre, dépérissent, comme je viens de vous le dire; les maladies et la misère épuisent la santé et font périr avant le temps ; les enfants, privés des soins qu'exige leur faiblesse, restent faibles et languissants ou périssent avant d'avoir atteint la jeunesse : la mortalité s'accroît et la population est ramenée par la misère au niveau des subsistances, et probablement un peu au-dessous. Puis arrivent des faits en sens inverse. La misère ayant amené la dépopulation, celle-ci, en diminuant la concurrence, ramène des salaires plus élevés. Ces salaires provoquent à leur tour des mariages précoces, parce que la facilité de vivre et d'élever une famille encourage à se mettre en ménage. Les mariages nombreux et précoces donnent naissance à un nombre croissant d'enfants. Alors survient de nouveau un excès de population qui ramène la misère, et on recommence à passer par toutes les phases que je vous ai décrites. C'est ainsi que, par le défaut de prudence des hommes, l'humanité passe successivement par des alternatives de bien-être et de misère, et que la population, tendant sans cesse à s'élever au-dessus des

moyens d'existence, y est ramenée sans cesse par le malheur et la souffrance.

— L'humanité est-elle donc condamnée, dit M. Ravaud, à passer toujours de la souffrance au bonheur, du bien-être à la misère ? Ne peut-elle donc jamais faire halte au sein du bonheur ?

— Une halte complète au sein d'un bonheur inaltérable n'est pas à espérer, ne nous en flattons pas : le bonheur parfait n'est pas de ce monde. Mais, si nous ne pouvons pas espérer un bonheur sans mélange, nous pouvons du moins prévenir et affaiblir les maux qui nous menacent. Dieu nous a donné l'intelligence, et son intention est que nous en fassions usage. Nous n'échapperons pas sans doute aux calamités qu'il envoie à l'homme pour lui rappeler que cette terre est un lieu d'épreuves, mais nous pouvons en rendre les effets moins fâcheux; nous pouvons surtout prévenir les maux dont la source est en nous. Parmi ceux-ci, l'un des plus redoutables pour les ouvriers qui vivent de leur salaire est l'excès de population.

— C'est cela, s'écria Paul Boitard, je savais bien que les maîtres trouvaient qu'il y a trop d'ouvriers. Il faut s'en débarrasser : c'est le meilleur moyen de ne pas avoir à les nourrir.

— Tu es injuste, Paul, dit M. Blondeau. Ton accusation envers les maîtres est odieuse, ou, pour mieux dire, tu ne raisonnes pas. Car, si les maîtres avaient les sentiments égoïstes que tu leur supposes, ils ne pourraient rien désirer de mieux que ce grand nombre d'ouvriers, puisque c'est ce qui leur permet d'obtenir le travail à meilleur marché.

— Vous avez raison, M. Blondeau, dit Léonard. Mais Paul n'a pas compris M. Dupré, car il n'aurait pas dit les paroles que nous regrettons d'avoir entendues, et que dément d'ailleurs la conduite tenue ici cette année à notre égard.

— C'est vrai, c'est vrai, dirent presque tous les ouvriers.

— Je suis heureux, reprit M. Dupré, de voir ces sentiments se manifester; ils prouvent combien vous avez profité de nos entretiens. Voilà ce qu'on gagne à étudier sérieusement les questions. Il faut voir les choses de sang-froid, telles qu'elles sont, en hommes sérieux, et, quand elles ont des inconvénients, au lieu de commencer par en accuser les autres, il faut chercher à y

remédier. C'est le cas en particulier pour le mal qui résulte de l'excès de population.

— Mais comment y porter remède? dit Honoré.

— En faisant le contraire de ce que tu as fait. Excuse ma franchise, Honoré; mais tu as si bien réparé ton imprudence que je puis en parler; ton exemple nous servira de leçon.

Puisque les salaires baissent par l'excès de population, parce qu'alors l'offre des bras devient plus considérable, que les ouvriers ne contribuent donc pas par leur imprudence à amener cet excès de population, dont le premier résultat est de diminuer leurs salaires. Savez-vous d'où vient ce nom de *prolétaires* par lequel on désigne habituellement les ouvriers? Il vient d'un mot latin indiquant qu'ils se multiplient beaucoup. Or ils se multiplient beaucoup parce qu'ils n'apportent aucune prévoyance à l'égard du mariage. Dans les classes aisées on se marie tard, parce qu'on ne tient pas seulement à vivre; on veut vivre conformément à son rang. On tient à ne pas en déchoir, et surtout à n'en pas laisser déchoir ses enfants : et pour cela on ne se marie qu'après s'être assuré les moyens de pourvoir à l'entretien d'une famille. Les prolétaires, au contraire, ne tiennent pas assez à bien vivre, ils ne se préoccupent presque point de l'avenir de leurs enfants. Comme ils ont vécu du travail de leurs mains, ils disent que leurs enfants feront de même, et ils se marient avec une légèreté que rien ne peut excuser.

— Mais, Monsieur, dit Honoré, quand on est privé de tout ce qui rend la vie agréable, c'est une consolation d'avoir une femme et des enfants, et de vivre entouré d'êtres qui vous aiment.

— Quelle consolation, Honoré, de voir ceux qu'on aime vivre dans la misère; de condamner à des privations douloureuses la femme qui a uni son existence à la nôtre, et de donner le jour à des enfants pour leur faire sentir les horreurs du dénûment et les tortures de la faim! Au lieu d'une consolation, n'est-ce pas le supplice le plus horrible pour l'homme au cœur bien placé qui voit souffrir par sa faute ceux qui attendaient de lui le bien-être?

— Cependant, dit André, ce n'est pas alors la faute de l'ouvrier, quand son salaire est insuffisant ou qu'il vient à lui manquer.

— Si fait, André, c'est sa faute. Il n'y a pas de salaire qui ne puisse faire vivre un homme seul; mais le salaire qui suffit à un homme devient souvent insuffisant pour faire vivre une famille. Il le sera surtout, si cet ouvrier se marie à vingt ans, à dix-huit même, comme a fait Honoré, avant d'avoir acquis l'habileté qui permet de gagner un salaire plus élevé. Alors, c'est dans les années où le salaire est le plus faible que viennent les enfants et qu'on a les charges les plus lourdes. Le salaire que vous trouvez souvent trop faible quand vous êtes seul, comment peut-il suffire lorsqu'il doit servir à l'entretien d'une famille entière ? Tous les ouvriers n'ont pas alors le courage d'Honoré ; ils ne savent pas se résigner à travailler le jour et la nuit, à se priver de tout plaisir, pour ne pas imposer des privations trop dures à ceux qui attendent d'eux leur existence. Souvent ils se découragent, et, au lieu de redoubler d'ardeur, les uns s'abandonnent au vice et cherchent à s'étourdir en noyant leur chagrin dans le vin ; d'autres, pour se soustraire à la vue d'une famille dénuée de tout, passent leurs journées au dehors, ne rentrant chez eux que pour dormir et abandonnant à la charité publique leur femme et leurs enfants. Voilà les conséquences de ces unions prématurées, le vice et la misère.

Comprenez mieux votre intérêt et votre devoir. La jeunesse est le temps des semailles ; c'est alors qu'il faut poser les bases du bien-être à venir. Ne vous chargez pas d'une famille avant de pouvoir la nourrir, n'ayez pas des enfants que vous ne pouvez pas élever. Si votre salaire doit suffire un jour pour entretenir une femme et des enfants, il est plus que suffisant quand vous êtes seul. Économisez pendant ces années de la jeunesse, achetez un mobilier, faites-vous un petit pécule qui pourra vous servir à vous établir, qui, lorsque vous serez en ménage, vous permettra d'élever vos enfants sans vous imposer trop de privations, et qui, dans les jours difficiles par où vous pourrez passer, vous offrira le moyen d'attendre des jours meilleurs sans tomber dans la misère et sans être réduit à vous dépouiller de votre dernier meuble pour donner un morceau de pain à vos enfants.

— A ce compte, ne put encore s'empêcher de dire Paul Boitard, on ne pourra jamais s'amuser, si, quand on est garçon, il faut

économiser et se priver des plaisirs, pour se priver encore quand on se sera mis une famille sur le dos.

— Si tu veux t'amuser quand tu es jeune, Paul, ne te plains pas de travailler péniblement quand tu seras vieux. Si tu prends l'habitude de dissiper follement ton gain, c'est une mauvaise préparation à la vie de père de famille, qui est une vie de dévouement. Non, mes amis, comprenez mieux votre devoir et votre rôle d'homme. Voyez ce qu'on peut avec du courage, de l'activité, de l'économie et de la persévérance ; voyez ce qu'a fait Honoré. Après s'être marié imprudemment à dix-huit ans, il a réussi, avec l'état peu lucratif de tisserand, non-seulement à élever ses cinq enfants et à nourrir sa pauvre mère, mais encore, depuis que ses enfants ont commencé à gagner quelque chose, il est parvenu à se construire une petite maison et à acheter un jardin. Il est vrai qu'il n'a perdu ni un jour ni une heure, il n'a jamais connu le chemin du cabaret et n'a pas dépensé un sou inutilement. S'il a mené une vie de labeur, il en recueille le fruit aujourd'hui, il entrevoit le repos pour sa vieillesse et le bien-être pour ses enfants.

— Mais, M. Dupré, dit André, tout le monde ne peut pas faire comme Honoré.

— Je dis plus, mon ami, on ne le doit pas ; car il faut faire mieux encore. Il ne faut pas commettre la même imprudence que lui en vous mariant trop jeune et avant d'avoir acquis dans votre état l'habileté nécessaire. Devenez un bon ouvrier, recherché des fabricants, qui vous prendront toujours le premier et vous remercieront le dernier. En attendant, ménagez, économisez ; prenez souvent le chemin de la caisse d'épargne, et non celui du bal ou de la guinguette ; préparez-vous à l'existence sérieuse et digne du père de famille ; et, quand vous en aborderez les devoirs, vous serez prêt à les remplir et vous aurez par devers vous des ressources qui vous les rendront plus faciles et moins lourds. Si chacun de vous suit ce conseil, vous n'aurez pas seulement rendu votre condition personnelle meilleure, vous aurez encore prévenu les conséquences fâcheuses qui résultent pour vous tous d'un accroissement de population qui marche plus rapidement que les capitaux, et d'un encombrement de bras qui diminue les salaires dans chaque profession.

Vous y gagnerez un autre avantage : c'est que, toutes les fois que vous aurez à chercher de l'ouvrage et quand vous aurez à débattre vos intérêts avec les maîtres, vous serez moins à leur merci, vous ne serez pas forcés d'accepter les conditions offertes, si elles ne sont pas raisonnables dans les circonstances présentes; car n'attendant plus votre pain du salaire de la journée, comme cela arrive trop souvent aujourd'hui, vous serez moins pressés de trouver de l'emploi et vous en discuterez mieux les conditions à armes égales.

— Il me semble cependant, dit Honoré, que ce n'est pas tout pour empêcher l'excès de population que de ne pas se marier trop jeune. A quoi servirait de ne pas se marier, si on vivait dans le libertinage et le concubinage, comme font tant de jeunes gens?

— Ton observation est très-juste, Honoré. Mais quand je conseille la prudence à l'égard du mariage, quand je recommande de ne pas donner le jour à des enfants qu'on ne peut pas nourrir, je ne suppose pas qu'on aura l'infamie de mettre des enfants au monde pour en laisser la charge à d'autres. L'homme qui recule devant les devoirs de la paternité et qui impose à la société le fardeau que son inconduite fait peser sur elle, est un misérable et un lâche. En invitant la jeunesse à différer le mariage jusqu'au moment où elle sera en état d'en supporter le poids, j'entends qu'elle observera la chasteté au sein du célibat. Car le célibat sans la chasteté est pire qu'un mariage prématuré; aux inconvénients de celui-ci, il joint les conséquences de l'inconduite et du vice.

Et maintenant, mes amis, quelle conclusion tirer de ce que vous avez appris aujourd'hui joint à ce que vous saviez déjà? C'est que le sort des ouvriers dépend en grande partie d'eux-mêmes. En effet, qu'il y ait trop de bras disponibles, et toute l'humanité des capitalistes ne pourra pas empêcher que le travail ne soit insuffisamment rétribué. Qu'au contraire les bras soient rares, les maîtres les plus avides ne pourront pas empêcher l'ouvrier de vendre son travail à un prix élevé.

Or, de qui dépend-il que les bras soient rares ou nombreux? Non pas des maîtres, mais bien des ouvriers. Que les ouvriers se marient donc avec prudence et qu'ils n'aient pas avant le temps

une masse d'enfants qu'ils ne pourraient pas élever ou qu'ils élèveraient seulement pour leur malheur; et qu'en attendant, vivant chastes, sobres, actifs et économes, ils se préparent à goûter un jour les joies du père de famille sans avoir à en redouter le tourment le plus cruel, celui de ne pouvoir nourrir ses enfants.

— Merci, M. Dupré, dirent beaucoup d'ouvriers, nous suivrons votre conseil.

VINGT-CINQUIÈME ENTRETIEN.

PRODUCTEURS ET CONSOMMATEURS. — LA CONCURRENCE, C'EST LA VIE A BON MARCHÉ.

L'issue de l'attaque tentée contre les forges avait soulagé les ouvriers d'un grand poids; l'inquiétude qui régnait parmi eux depuis un mois avait cessé. Les ouvriers paisibles, les bons pères de famille, ceux qui cherchent avant tout à améliorer leur condition par le travail, à des conditions librement débattues avec les maîtres, ceux-là n'étaient plus intimidés par la présence de quelques brouillons qui voulaient imposer leur volonté.

Tout n'était pas fini cependant. Des tentatives de violence avaient eu lieu, on avait porté atteinte à la liberté et à la tranquillité publiques : la justice devait avoir son cours. Pour la seconde fois de l'année les magistrats se transportèrent à Mirebeau afin d'y faire une enquête. Cette fois leur arrivée ne produisit pas la sensation douloureuse qu'elle avait faite huit mois auparavant. A cette époque toute la commune souffrait de la dureté des temps, et l'appareil de la justice effrayait avec raison bon nombre d'habitants qui se trouvaient compromis. C'étaient des habitants ordinairement honnêtes et paisibles que le besoin avait aveuglés et momentanément égarés. Beaucoup de familles se sentaient menacées, et l'on ne savait pas jusqu'où s'étendrait la sévérité de la justice.

Maintenant la situation était bien différente : les temps avaient

changé, la récolte avait ramené l'abondance et le bien-être. Quelques mauvaises têtes, il est vrai, avaient failli porter le trouble dans la commune, mais c'était précisément sur le compte de ces hommes que les magistrats venaient faire une enquête pour les incarcérer s'il y avait lieu. Ils étaient au nombre de cinq ou six seulement, tous célibataires, sauf un, homme peu estimable, du reste, qui négligeait sa famille pour le cabaret et rejetait sur les autres la misère causée par son inconduite. En outre, ils étaient tous étrangers au pays où ils s'étaient arrêtés en passant, comme tant d'ouvriers nomades sur qui la population ne peut jamais compter parce qu'ils n'ont pas d'affection dans la commune. Par la même raison, les habitants de Mirebeau ne s'intéressaient point à eux; on n'était pas fâché, au contraire, d'en voir le pays débarrassé après le danger qu'ils lui avaient fait courir.

Dans cette circonstance la justice, au lieu d'être entravée dans ses recherches, fut aidée par tout le monde. On se rappelait ce que M. Dupré avait dit du devoir de l'éclairer en faisant connaître la vérité. D'ailleurs on n'était plus sous l'empire de la crainte, les ouvriers paisibles savaient maintenant combien ils étaient nombreux. Les magistrats surent donc bientôt quels étaient ceux qui avaient tenté de faire violence et qui s'étaient joints aux assaillants lors de l'échauffourée. On sut comment ils avaient préparé le complot en le concertant avec les ouvriers des forges voisines. Ils furent immédiatement arrêtés, à l'exception de deux qui avaient quitté la commune aussitôt après l'échec de la tentative.

Il y eut une arrestation qui fit plus de sensation dans Mirebeau, où elle causa toutefois plus de surprise que de regret. Ce fut celle de M. Basset, cabaretier. Il était depuis quelque temps assez mal vu dans la commune où il s'était fait l'antagoniste de M. Dupré. On sait qu'au commencement il assistait aux conférences de l'école, où il était attiré par l'espoir d'embarrasser le docteur et d'affaiblir son crédit. Il avait cessé avec quelques autres d'y venir, voyant qu'il ne réussissait pas, mais sa mauvaise volonté n'avait pas diminué. Les habitudes que les conseils de M. Dupré tendaient à faire contracter de plus en plus aux habitants de Mirebeau étaient incompatibles avec la fréquentation de

son cabaret et nuisaient à ses intérêts. En cette circonstance, comme toujours, la passion le servit mal.

Son cabaret était devenu le rendez-vous des gens portés à faire systématiquement de l'opposition au conseil municipal où dominait l'influence de M. Dupré. C'est chez lui que se tramaient les intrigues qui avaient pour but de faire avorter ses projets. Ceci avait peu disposé en sa faveur les habitants qui avaient autant d'estime que de véritable affection pour le docteur. Par le même motif, au contraire, son cabaret parut un lieu favorable aux entrevues qui eurent lieu entre les agitateurs des forges de Mirebeau et les émissaires des forges voisines. Il se tint donc chez lui des conciliabules dont la justice eut connaissance ; elle apprit même qu'il y avait pris part et qu'il avait suggéré quelques-uns des moyens qui devaient faire réussir le complot. On savait d'ailleurs qu'il avait une inimitié personnelle contre l'un des maîtres de forges, et cette circonstance expliquait sa participation à un complot qui devait ruiner ce dernier. Son arrestation fut donc décidée et elle fut accompagnée de la fermeture de son cabaret, ce que les honnêtes gens de Mirebeau furent loin de voir d'un mauvais œil.

Tout était terminé le jour de notre réunion, et l'auditoire se trouva même accru de quelques habitants que la fermeture du cabaret privait de leur rendez-vous habituel et qui vinrent entendre le docteur par désœuvrement autant que par curiosité.

— Messieurs, dit-il en commençant, nous nous sommes longuement entretenus des salaires dans nos dernières conférences, et je me suis efforcé de vous faire voir les choses sous leur véritable aspect. J'ai détruit sans doute quelques illusions parmi vous, et je sais qu'il en coûte d'y renoncer. Cependant, comme vous êtes des hommes, je ne puis croire que vous regrettiez de connaître la vérité.

— Non pas, certes, dirent un grand nombre d'assistants.

— Vous avez raison, on n'a jamais intérêt à rester dans l'erreur. Il vaut mieux connaître nettement une situation, afin de ne pas en attendre ce qu'elle ne peut pas donner ; c'est le meilleur moyen d'en tirer tous les avantages qu'elle comporte. Voyons donc ce qui peut résulter des principes que nous avons étudiés précédemment.

Nous avons parlé déjà bien des fois de la concurrence, et dans notre dernière réunion nous avons vu que celle que les ouvriers se font les uns aux autres est la principale cause qui empêche leurs salaires de s'élever davantage. Eh bien ! je viens aujourd'hui vous parler des avantages de la concurrence pour les ouvriers.

— C'est un peu fort, dirent presque tous les ouvriers.

— Et de ses avantages pour les cultivateurs, les fabricants, les marchands et autres, continua M. Dupré.

— Oh ! pour cela, dirent à leur tour MM. Lenoir, Dubuisson, Blondeau, Saujon, Bertrand, Ravaud, et presque tous les fabricants, marchands et cultivateurs qui étaient présents, vous aurez de la peine à nous convaincre ; c'est la concurrence qui nous écrase.

— Messieurs, reprit M. Dupré, vos exclamations ne me surprennent pas, je m'y attendais. Les hommes sont ainsi faits ; ils ne veulent pas se persuader que les choses ont au moins deux faces, ils n'en veulent voir qu'une, que chacun choisit à son gré, et c'est d'après celle-là qu'il juge les choses. Appliquons ce principe à la concurrence, et vous allez reconnaître votre erreur. M. Blondeau, veuillez me permettre une question. Pourquoi vous plaignez-vous de la concurrence ?

— Parce qu'elle m'empêche de vendre mes fers aussi bien que je le ferais sans cela ; elle m'empêche de donner à mes ouvriers le prix que je pourrais leur payer, si mes fers étaient mieux vendus.

— Et vous, M. Duval, dit le docteur à l'un des principaux marchands de Mirebeau, pourquoi détestez-vous la concurrence ?

— Parce que, si je n'avais pas des concurrents qui baissent leurs prix pour attirer chez eux les pratiques, je ne serais pas forcé de baisser les miens et je ferais mieux mes affaires.

— Et vous, M. Bertrand ?

— Mais c'est bien simple : si, quand je porte mon blé au marché, je ne me trouvais pas en concurrence avec une foule de cultivateurs qui offrent leur blé plus bas que le mien, parce qu'ils ont besoin d'argent, je le vendrais un ou deux francs de plus par sac.

— Enfin, vous, André, Maurice, Bénoît, Martial, pourquoi avez-vous tant la concurrence en horreur?

— C'est tout naturel, s'empressa de répondre André. Vous nous avez parfaitement expliqué que c'est la concurrence que les ouvriers se font entre eux qui empêche les salaires de s'élever. Comment voulez-vous après cela que nous l'aimions?

— Je ne vous dis pas de l'aimer, ni à vous, ni à personne : je vous demande seulement d'apprécier sainement les choses. Pour cela il va suffire de tenir compte de toutes les réponses que vous venez d'entendre. Vous, Messieurs les fabricants, vous n'aimez pas la concurrence que vous vous faites entre vous, parce qu'elle vous empêche de vendre vos produits comme vous le désireriez. Mais vous oubliez que la concurrence que les ouvriers se font entre eux, vous permet de les payer moins que vous ne seriez forcés de le faire. Vous oubliez que, grâce à cette concurrence, vous avez à meilleur marché le blé de M. Bertrand et les marchandises de M. Duval.

Vous et vos confrères, M. Duval, vous êtes forcés par la concurrence de donner vos marchandises à plus bas prix pour retenir les pratiques. Mais vous oubliez que c'est la concurrence des fabricants qui vous permet d'avoir ces marchandises à meilleur compte. C'est la concurrence qui vous fait payer moins cher tout ce que vous achetez et même les commis que vous employez.

Vous, Messieurs les cultivateurs, fermiers et propriétaires, vous êtes mécontents de la concurrence qui ne vous laisse pas vendre aussi bien vos denrées; mais, il y a six mois, c'était la concurrence des consommateurs qui vous faisait vendre votre blé au double de sa valeur actuelle; c'est la concurrence des maîtres de forges qui vous procure à un prix modéré le fer que vous consommez pour vos instruments de culture, et qui, n'en déplaise à M. Blondeau, pourra vous le procurer à plus bas prix encore. C'est celle des fabricants et des marchands qui vous fait obtenir à meilleur compte tout ce que vous achetez. Enfin c'est grâce à la concurrence des travailleurs que vous ne payez pas davantage vos garçons de ferme, vos journaliers, vos domestiques.

Enfin, vous, messieurs les ouvriers, vous vous plaignez avec raison de la concurrence que vous vous faites entre vous et qui

empêche vos salaires de s'élever; mais, sans la concurrence que se font les fabricants, ces salaires seraient bien plus bas, et sans celle que se font les producteurs et les marchands, vous paieriez le double tout ce que vous achetez, c'est-à-dire tout ce qui est nécessaire à votre vie. Vos salaires sont donc un peu moins élevés par suite de la concurrence; mais, grâce à elle, vous payez tout moins cher.

Vous le voyez donc, messieurs, si la concurrence a des inconvénients pour les uns et pour les autres, elle a des avantages pour tous.

— C'est incontestable, dit M. Gagelin; mais que font les avantages, si les inconvénients l'emportent? C'est ce qu'on ne saurait nier.

— Eh bien! vous vous trompez, M. Gagelin; un raisonnement bien simple vous fera reconnaître votre erreur. L'effet de la concurrence est de nous empêcher de tirer parti de notre position comme nous le ferions sans elle. Nous sommes donc forcés de sacrifier un peu de notre intérêt dans nos rapports avec les autres; mais ce que nous perdons est précisément gagné par celui avec qui nous traitons. Si nous perdons un franc sur ce que nous vendons, il y a un franc de gagné pour celui qui l'achète. D'un côté ou de l'autre il y a nécessairement autant de gagné que de perdu. Ainsi, en considérant les hommes en général, les avantages égalent les inconvénients. Je vous ferai voir dans un instant par d'autres considérations que les avantages l'emportent beaucoup, et qu'en définitive la concurrence est éminemment favorable à l'humanité.

— J'en conviens, M. Dupré, il n'y a rien à opposer à votre raisonnement en ce qui concerne l'humanité dans son ensemble. Mais si la concurrence est utile aux hommes en général, elle ne leur nuit pas également, et elle profite plus à certaines classes d'individus qu'elle ne profite à d'autres.

— Ce n'est pas possible, M. Gagelin, du moins d'une manière permanente, vous allez le comprendre. Si la concurrence rendait la vie trop difficile, par exemple, pour les ouvriers d'une industrie, pour les producteurs d'une certaine nature d'articles, ou pour des marchands de telle ou telle espèce, cette profession serait abandonnée peu à peu par une partie de ceux qui l'exer-

cent, ouvriers, fabricants ou marchands. La concurrence diminuerait dès lors parmi ceux qui restent, et bientôt cette profession offrirait plus d'avantages que les autres. Elle commencerait alors à être recherchée, et elle serait embrassée par un plus grand nombre d'individus qui s'y feraient une concurrence croissante, jusqu'au moment où l'excès de cette concurrence porterait de nouveau quelques-uns à abandonner la partie. C'est ainsi que, par une suite d'alternatives dans un sens ou dans l'autre, l'équilibre se maintient entre toutes les professions.

— Mais cet équilibre est acheté au prix de bien des difficultés pour les hommes, dit M. Jarland.

— Je n'en disconviens pas, M. Jarland; mais qu'est-ce que cela prouve? Que rien ne s'obtient sans peine, et que la vie n'est pas facile; nous le savons depuis longtemps. Cependant cette vie que nous trouvons si dure, le plus pauvre y tient énormément et regrette de la quitter. Il faut donc que malgré ses difficultés elle ait bien des charmes; s'il en est ainsi, ne nous plaignons pas, cherchons seulement à la rendre meilleure, et surtout ne récriminons pas contre des maux et des difficultés inévitables. Si la concurrence est une de ces difficultés, il faut nous y soumettre, comme à toutes les lois de la nature humaine. Voyons donc ce qu'il en est.

La concurrence est une conséquence de ce grand mobile des actions de l'homme dont nous avons constaté les heureux effets dans le monde, l'intérêt individuel. On se fait concurrence parce que chacun cherche son intérêt. Nous avons vu que, malgré les récriminations, il ne peut pas en être autrement, et que d'ailleurs le bien général résulte forcément de la recherche du bien individuel. La concurrence est donc, comme l'intérêt, le principe de l'existence des sociétés : de la concurrence des uns et des autres résulte l'intérêt de tous; elle ne permet à aucun de prédominer en sacrifiant les autres. La concurrence des uns fait le bien des autres, et elle est compensée par celle que les autres se font entre eux.

Ainsi, la concurrence des producteurs est contre-balancée par celle des consommateurs. Sans la concurrence que se font les premiers, les derniers paieraient tout à un prix exorbitant, parce que personne ne limite volontairement ses bénéfices. Mais

sans la concurrence que se font les consommateurs, tout tomberait à vil prix et personne n'aurait plus intérêt à produire.

La concurrence des maîtres est comprimée par celle des ouvriers. La concurrence que les ouvriers se font entre eux fait baisser le taux des salaires; elle empêche que la production devienne trop coûteuse et que le public paie tout trop cher. La concurrence des maîtres, qui ont besoin d'ouvriers, empêche à son tour les salaires de descendre trop bas.

Les capitalistes, qui ont besoin de faire valoir leurs capitaux, se font également concurrence; ils consentent à en retirer un plus faible produit, et facilitent ainsi la production; mais la concurrence de ceux qui ont besoin de capitaux leur assure un intérêt suffisant.

Vous le voyez, mes amis, il y a concurrence partout : il serait donc injuste de ne voir que soi et de croire que notre profession est la seule à souffrir de la concurrence. L'antagonisme est partout, il maintient dans toutes les professions des rapports équitables et une juste proportion; il empêche qu'aucun intérêt ne devienne oppresseur.

— Mais, dit M. Gagelin; puisque la concurrence limite les avantages, elle est nécessairement une cause de perte pour tous.

— Et non, M. Gagelin, si la concurrence fait qu'on paye tout un franc au lieu de deux francs, chacun gagne moitié moins; mais d'un autre côté on dépense moitié moins : il y a compensation et les choses restent égales.

— Alors, objecta à son tour M. Jarland, si tout le monde souffre de la concurrence, où est l'avantage? C'est de la souffrance en pure perte, de la souffrance sans compensation.

— Vous vous trompez, M. Jarland, l'avantage est dans l'émulation qui en résulte. La concurrence, en limitant les avantages de chacun, rend la vie plus difficile. Mais cette difficulté devient un stimulant précieux pour l'humanité; elle exige plus d'activité et un redoublement d'efforts. On travaille davantage, et on travaille mieux. Pour l'emporter sur ses concurrents, on s'ingénie de mille manières; on trouve des procédés nouveaux pour produire plus économiquement, pour faire mieux et pour faire plus en même temps. Nous devons à la concurrence les progrès que font l'industrie et les arts : c'est ainsi que l'homme décuple,

centuple même ses forces, en soumettant à son service les forces de la nature ; c'est par là qu'il augmente ses jouissances.

Voilà quels sont les avantages de la concurrence. Elle ne permet pas seulement d'employer gratuitement au service de l'homme la pesanteur, la chaleur, l'électricité, la lumière, la force de la vapeur, de l'air et de l'eau, et toutes les forces naturelles dont nos machines font des agents dociles toujours prêts à répondre à nos besoins ; elle fait encore tomber dans le domaine public, c'est-à-dire dans celui de la gratuité, les inventions et les procédés par lesquels on s'empare de ces forces ; en abaissant le taux de l'intérêt, elle met de plus en plus à la portée des hommes les capitaux qui alimentent le travail. Grâce à la concurrence, la somme d'efforts humains qui était nécessaire pour produire un résultat quelconque a été diminuée d'une manière incalculable. Aujourd'hui un ouvrier se procure certainement avec le prix de sa journée dix fois plus de commodités qu'il ne pouvait en avoir il y a plusieurs siècles.

— Tout ce que vous dites là est très-vrai, dit M. Lenoir, prenant alors la parole. Mais si la concurrence procure de plus en plus des commodités aux hommes, il est, ce me semble, impossible de nier que les difficultés croissent dans la même proportion. C'est surtout pour les producteurs que la concurrence a des effets déplorables ; il devient chaque jour plus difficile de faire ses affaires.

— Sans doute, M. Lenoir, la concurrence augmente les difficultés pour les fabricants, les producteurs, les marchands ; c'est la conséquence de la liberté. Autrefois, vous le savez, ne s'établissait pas qui voulait : il y avait dans toutes les professions des conditions difficiles à remplir, qui empêchaient le nombre des fabricants ou des marchands de s'accroître. Il fallait avoir fait ses preuves, avoir résidé tant de temps dans un lieu ; il fallait se soumettre à des obligations déterminées ; dans presque tous les états le nombre de ceux qui les exerçaient était très-limité. C'était fort commode, je l'avoue, pour ceux qui avaient le bonheur d'y être admis ; mais cela ne l'était pas pour le public, qui n'était pas libre d'acheter où il voulait ni ce qu'il voulait. Il fallait aller au moulin du seigneur, bien que la farine y fût mal faite ; on devait acheter ici et non là, à cette heure et non à l'au-

tre; on était tenu de fabriquer ceci et non cela, de le faire de cette manière et non d'une autre qui aurait mieux convenu au public. Est-ce là le régime que vous regrettez ?

— Tant s'en faut, M. Dupré. Ce régime était oppressif et contraire aux intérêts du public. L'industrie n'a réellement fait de progrès que depuis qu'on a supprimé ces entraves.

— Eh bien! M. Lenoir, si le public est mieux servi, si l'industrie fait plus de progrès, si les producteurs exercent leur profession plus librement, si les ouvriers ont par suite infiniment plus de bien-être, sans compter qu'il leur est beaucoup plus facile de s'élever à une condition meilleure, comme le prouvent les trente mille individus qui parviennent à s'établir en plus chaque année, de quoi vous plaignez-vous ?

— On ne se plaint pas de cela, M. Dupré. Ce sont des avantages incontestables pour la société, mais ils sont payés bien cher par les producteurs, qui chaque jour ont plus de peine à faire leurs affaires.

— Je crois, en effet, M. Lenoir, que vous avez un peu plus de peine à faire vos affaires, mais c'est que vous en faites dix fois plus; au total, vous avez moins de peine pour chacune. Vous vendez vos produits moins cher, mais vous en vendez beaucoup plus. C'est comme pour l'ouvrier qu'on paye peut-être moitié moins pour chaque objet qu'il fabrique, et qui s'en plaint, sans remarquer que, par le perfectionnement des procédés, il en fabrique quatre fois plus dans le même temps. Faudra-t-il donc, pour rendre les affaires plus faciles, supprimer la liberté? Sans doute, si la loi forçait les consommateurs à acheter leurs souliers, par exemple, chez un petit nombre de producteurs, cela ferait l'affaire des cordonniers, qui pourraient demander le prix qu'ils voudraient de leur marchandise. Mais si on établit ce monopole pour les souliers, pourra-t-on le refuser aux autres industries?

— Non, ce ne serait pas juste.

— Alors, si vous constituez le monopole dans chaque industrie, où sera l'avantage pour le producteur? Quand il ira acheter les objets à son usage, à commencer par ses matières premières, il payera tout plus cher, et tout le monde y perdra. Considérons donc l'intérêt général, nous verrons qu'il est dans la liberté et qu'il est d'autant plus favorisé que la liberté est plus

grande. Si dans une ville une seule famille avait le droit de faire des souliers et d'en fixer le prix, les souliers seraient fort chers et le public très-mal chaussé. Si au lieu d'une seule famille il y en avait dix, le public serait mieux servi et à meilleur marché. Mais si tout le monde pouvait faire des souliers, pourvu qu'il fût fils d'un bourgeois de la ville, le public s'en trouverait mieux. Enfin, s'il y avait liberté complète, ce serait mieux encore, les souliers seraient mieux faits et à meilleur marché. Le public n'y gagnerait-il pas?

— Sans doute. Mais les producteurs y perdraient.

— Non, puisqu'ils y gagneraient comme consommateurs; car je suppose toujours que vous ne voulez pas le privilége pour une seule industrie. En outre, si quelques-uns ont plus de peine pour faire autant de bénéfices, il y a plus d'individus qui ont part à ces bénéfices, comme c'est le cas aujourd'hui, et la société doit s'en féliciter.

— D'après cela, M. Dupré, vous demanderiez donc la liberté complète du commerce?

— Sans doute, et pourquoi pas?

— Vous livreriez donc l'industrie nationale aux étrangers?

— Qu'entendez-vous, M. Lenoir, par livrer l'industrie nationale aux étrangers?

— J'entends, par là, leur permettre de supplanter l'industrie française, en introduisant librement leurs marchandises chez nous.

— Mais, M. Lenoir, les étrangers ne pourraient supplanter une de nos industries qu'à l'une ou à l'autre de ces conditions : faire mieux au même prix, ou faire seulement aussi bien, mais à meilleur marché. Si vous redoutez la concurrence, c'est un aveu de votre part que vous faites moins bien, ou que vous fabriquez plus chèrement. Si vous fabriquez moins bien, pourquoi vouloir nous empêcher d'acheter où nous trouvons mieux? Si vous fabriquez plus chèrement, pourquoi forcer le public à vous payer plus cher ce qu'il peut avoir ailleurs à meilleur marché, en un mot, à payer vos services plus qu'ils ne valent? Dans un cas comme dans l'autre, vous portez atteinte à notre liberté, en demandant au gouvernement d'interdire l'entrée des marchandises étrangères afin de pouvoir vendre les vôtres plus cher.

Vous prélevez à votre profit, sur la bourse de tous les citoyens français, un impôt égal à la différence entre votre prix de fabrication et celui des étrangers.

— Permettez-moi de vous faire remarquer, dit M. Blondeau, que nous ne demandons plus la prohibition des produits étrangers. C'était trop attentatoire à la liberté des citoyens ; nous voulons que chacun puisse se procurer ce qu'il désire et où il lui plaît.

— Oui, mais pour faire droit à vos réclamations le gouvernement impose sur les marchandises étrangères importées en France des droits de 25, 50, 75, 100 pour cent et même plus. Y a-t-il un impôt plus exorbitant ? N'est-ce pas constituer une espèce de monopole au profit des fabricants français qui produisent ces articles ? N'est-ce pas leur permettre de les faire payer au public français 25, 50, 100 pour cent plus cher qu'il ne les payerait s'il lui était permis de se les procurer ailleurs ?

— Il est vrai, répondit M. Blondeau, que les droits dont l'État frappe l'importation en France de certaines marchandises étrangères, ont pour résultat de faire payer un article plus cher, puisque les fabricants français ne sont plus forcés d'abaisser leur prix de vente au niveau du prix auquel reviennent les produits étrangers, en y ajoutant les droits d'entrée. Mais vous savez que les droits établis à l'importation de ces marchandises ont pour objet de permettre aux producteurs français de soutenir la concurrence avec les producteurs étrangers.

— Et pourquoi donc les producteurs français ne soutiennent-ils pas par eux-mêmes la concurrence avec les producteurs étrangers, comme ils la soutiennent entre eux ?

— C'est que, n'étant pas placés dans les mêmes conditions que l'étranger, nous avons besoin d'être protégés contre l'invasion des marchandises étrangères.

— Mais, M. Blondeau, les producteurs français ne sont pas tous dans des conditions semblables : les uns ont les matières premières, le fer, la houille, le bois, etc., beaucoup plus à leur portée ; d'autres ont moins de charges, une main-d'œuvre, des vivres et des loyers moins chers. A ce compte il faudrait rétablir les barrières qui existaient autrefois entre les provinces, afin de protéger l'industrie de l'une contre celle de l'autre, le

producteur des villes contre celui des campagnes, le Midi contre le Nord, le centre contre les frontières.

— Oh ! ce n'est pas la même chose, M. Dupré. La différence entre le producteur français et le producteur étranger est bien plus considérable. Il y a dans le climat, dans la fertilité du sol, dans les richesses minéralogiques qu'il possède, une foule de conditions qui permettent à l'étranger de fabriquer certains objets à bien meilleur marché que nous.

— Raison de plus, M. Blondeau, pour recevoir ses produits. Car qui gagne au bon marché des produits ? ceux qui les achètent. Je vous demanderai d'ailleurs : s'il vous est impossible de fabriquer à un prix aussi bas que l'étranger, pourquoi vous obstinez-vous à fabriquer des objets que vous ne pouvez pas livrer au même prix ? Pourquoi vouloir nous contraindre à vous payer 15 francs ce que nous pourrions nous procurer ailleurs à 10 ? Pourquoi nous forcer à vous acheter vos services plus qu'ils ne valent ? Car la peine que vous prenez pour nous les vendre ne nous regarde pas ; si nous pouvons les avoir à 10 francs ailleurs, ils ne valent que 10 francs pour nous. En nous les faisant payer 15, c'est 5 francs que vous prenez dans notre poche pour mettre dans la vôtre. Si, en faisant plus d'efforts, vous pouvez parvenir à fabriquer au même prix, c'est une injustice à notre égard de ne pas le faire ; si cela ne vous est pas possible, alors renoncez à une fabrication qui impose une augmentation de dépenses au consommateur français, et laissez faire au producteur étranger ce qu'il fait mieux ou à meilleur marché que vous.

— Et quoi ! M. Dupré, vous ne voulez donc pas protéger le travail national ? Vous voulez sacrifier l'industrie nationale à l'industrie étrangère ?

— Non, je ne veux rien sacrifier du tout ; car ce n'est pas sacrifier le travail national que de ne pas vouloir payer 15 francs aux producteurs français ce que les étrangers peuvent me fournir à 10. J'admets que vous ne puissiez pas fabriquer au même prix ; alors laissez-le fabriquer aux autres ; les ouvriers français n'y perdront pas pour un sou de travail ; ils y gagneront plutôt.

— Cela me paraît fort, dit Léonard.

— Vous allez voir, reprit M. Dupré. Je suppose que, ne pouvant pas fabriquer certains fers au même prix que les Anglais,

nous renoncions à les produire, et que nous en achetions pour 100 millions à l'Angleterre, croyez-vous donc que les ouvriers français perdront pour cela 100 millions de travail ? Nullement, nous fabriquerons pour 100 millions de moins de fer, mais nous fabriquerons pour 100 millions de plus d'autres marchandises que nous fournirons à l'Angleterre en échange de ses fers.

— En êtes-vous bien sûr? M. Dupré.

— Parfaitement sûr. L'expérience prouve que, dans le commerce avec l'étranger, les produits s'échangent contre des produits, à moins qu'il ne s'agisse d'un besoin accidentel, comme dans ces deux années où nous avons eu besoin tout à coup de près de 500 millions de blé. Mais, en temps ordinaire, quand il y a un commerce régulier avec les autres nations, les produits se payent toujours avec d'autres produits.

— Et pourquoi pas avec de l'argent?

— Parce que ce n'est jamais possible que pour un temps fort court; vous allez le comprendre. Supposons que, dans notre commerce avec l'étranger, nous importions chez nous chaque année pour 100 millions de marchandises de plus que nous n'en exportons à l'extérieur, nous aurons donc à payer chaque année à l'étranger 100 millions en argent. Mais, si nous livrons 100 millions d'écus par an, l'argent deviendra de plus en plus rare chez nous; il augmentera de valeur par rapport à toutes les autres marchandises, ce qui revient à dire qu'avec la même somme d'argent on pourra se procurer plus de marchandise. Les étrangers, chez qui la valeur de l'argent n'a pas changé, ont dès lors intérêt à nous acheter plus de marchandises, parce qu'elles sont chez nous à meilleur marché que chez eux. L'équilibre se rétablirait ainsi dans les échanges entre les deux nations; l'expérience prouve que les choses se passent toujours ainsi.

Vous voyez donc bien qu'en achetant à l'étranger ce qu'il produit à meilleur marché que nous, on ne diminue en aucune façon la quantité du travail national, comme on le reproche par erreur aux partisans de la liberté du commerce.

— Cependant, dit Léonard, on enlève du travail aux ouvriers occupés dans l'industrie qui se trouverait ainsi supprimée.

— C'est vrai, Léonard, je ne prétends rien nier. Mais d'abord,

cela n'aurait pas lieu instantanément. Ensuite, ce ne serait qu'un déplacement d'industrie, comme je viens de vous le dire; les ouvriers qui perdraient leur emploi dans l'industrie abandonnée, en retrouveraient dans les industries occupées à la production des articles que l'étranger nous demanderait en plus grande quantité. Nous aurions moins d'ouvriers dans les industries auxquelles notre pays se prête moins; nous en aurions davantage dans celles qui sont plus en rapport avec notre climat et notre génie.

— Mais que gagne à cela le pays? demanda M. Lenoir. Rien, ce me semble, que d'occasionner des souffrances aux ouvriers des industries supprimées, jusqu'à ce qu'ils se soient casés ailleurs.

— Vous vous trompez, M. Lenoir; le pays y gagnerait beaucoup. Si, en achetant pour 50 millions de sucre au Brésil, nous pouvons en obtenir autant que nous en fabriquerions pour 100 millions en France, c'est 50 millions d'économisés qu'on peut employer à acheter autre chose. Les Français auront donc pour 50 millions de commodités de plus; les ouvriers seront occupés comme par le passé, et de plus ils participeront à l'augmentation de commodités. Loin donc de considérer comme une perte pour le pays ce qu'on achète à l'étranger, considérons-le plutôt comme un gain. Car, si nous l'achetons à l'étranger, c'est que l'étranger produit plus économiquement que nous : dès lors nous bénéficions de toute la différence qui existe entre son prix de production et le nôtre. Nous bénéficions encore d'un autre côté, parce que, payant avec nos produits ce que nous achetons à l'étranger, il en résulte un surcroît d'activité dans les industries auxquelles nous sommes le plus propres.

Cessons donc de nous persuader et de vouloir persuader aux autres que nous leur rendons service en les forçant de venir acheter chez nous ce qu'ils auraient à meilleur marché autre part. La théorie de la prétendue protection du travail national repose sur cette erreur, que c'est le travail qui fait la richesse du pays, tandis qu'elle consiste dans la somme des satisfactions que le pays peut se procurer. Si cette opinion était vraie, s'il s'agissait non de produire, mais de travailler le plus possible, cette théorie conduirait logiquement à ce principe que, pour être riche, il suffit de

travailler. En conséquence, pour devenir le plus riche possible, il faudrait chercher à travailler le plus possible, et, pour cela, détruire nos routes et nos chemins, faire comme autrefois nos transports à dos d'homme ou de mulet, briser nos machines et même nos outils, et enfoncer les clous avec nos mains ou avec des pierres au lieu de marteaux.

— Je ne puis nier, dit en ce moment M. Lenoir, que ce raisonnement ne soit très-fondé, bien qu'il bouleverse toutes mes idées. Mais ce système tend à amener le bas prix de toutes choses dans l'intérêt des consommateurs. C'est pourtant le haut prix des choses qui encourage la production.

— Voilà encore une erreur, M. Lenoir. On ne produit que pour vendre. C'est donc l'accroissement de la consommation qui encourage la production. Or, quand consomme-t-on le plus? c'est quand les produits sont au plus bas prix possible. C'est donc en définitive le bas prix qui est le plus favorable à la production ; vous le savez mieux que moi : depuis que le prix de vos produits a diminué de moitié, vous fabriquez dix fois plus.

— Ceci est très-vrai, et je commencerais à croire que vous avez raison. Mais vous avez reconnu vous-même que la liberté du commerce pourrait amener la ruine des industries qui ne sont pas dans des conditions suffisantes pour soutenir la concurrence avec l'étranger. Ces industries subsistent aujourd'hui parce qu'elles sont protégées par des droits qui frappent l'importation des produits étrangers de même nature. Ces droits ont été établis, soit parce que les industries en question ne trouvaient pas dans le pays des éléments suffisamment favorables à leur développement, et que cependant on a cru utile de les y implanter, soit parce que les autres peuples ayant débuté plus tôt dans la carrière industrielle, étaient plus avancés que nous ; ils étaient mieux outillés, possédaient plus de machines et avaient des ouvriers plus exercés. Vous ne voudriez pas, en supprimant brusquement les droits qui soutiennent ces industries, les anéantir et priver de travail les ouvriers qu'elles emploient.

— Oh ! M. Lenoir, la question change si vous la placez sur ce terrain ; ce n'est plus une question de principe, mais une question d'opportunité, de justice et d'humanité. Puisque la protection existe et que ces industries se sont développées à l'ombre de

la protection, il y a là un droit acquis qu'on ne peut violer sans injustice. Personne ne peut songer à supprimer du jour au lendemain les droits qui protégent ces industries. Mais ceux qui les exercent ne peuvent pas se flatter que le pays consentira indéfiniment à leur payer ce qu'ils produisent plus cher qu'il ne le paierait ailleurs. Ils doivent donc se résigner à voir supprimer ces droits et à travailler aux mêmes conditions que les autres citoyens. L'État peut leur accorder un délai pour se mettre en mesure de faire comme les autres; il peut établir que les droits protecteurs diminueront d'année en année de manière à cesser à une époque déterminée.

D'ici là, si l'industrie n'est pas vivace, si c'est une industrie développée artificiellement dans le pays, les fabricants la quitteront successivement et les ouvriers se caseront dans d'autres industries plus prospères; le pays n'aura rien à regretter, puisqu'il emploiera ses forces à des travaux pour lesquels il est plus apte. Si, au contraire, c'est une industrie vigoureuse, fortement implantée dans le pays, la nécessité la forcera de faire des efforts plus énergiques pour perfectionner sa fabrication et l'amener au point où en est celle des autres peuples, et bientôt ceux qui l'exercent seront en état de soutenir la concurrence de l'étranger aussi bien que celle de leurs compatriotes.

— A ces conditions, reprit M. Lenoir, nous n'avons rien à objecter; nous comprenons que les producteurs français ne peuvent pas demander à être toujours protégés aux dépens de la bourse de leurs concitoyens. Mais savez-vous, M. Dupré, que c'est une terrible chose pour l'industrie, d'avoir à lutter non plus seulement contre les producteurs du pays, mais encore contre ceux de tous les pays du monde? Les ouvriers qui se persuadent que c'est mauvaise volonté si nous ne les payons pas davantage, parce qu'ils nous croient libres de faire ce que nous voulons, ne savent pas les difficultés que nous avons à combattre.

— C'est vrai, M. Lenoir; mais si les ouvriers ne comprennent pas partout les difficultés de la position des maîtres, ils la comprendront désormais à Mirebeau; ils sauront que, pour continuer à les employer, il faut que les fabricants puissent lutter à armes égales avec les autres peuples; il ne faut donc pas que la main-d'œuvre soit plus chère. Or, pour que les salaires

ne diminuent pas, il faut que les ouvriers deviennent plus habiles. Ils ne doivent pas oublier qu'ils ont des intérêts communs avec les maîtres; ils ne peuvent pas avoir une position assurée si l'industrie n'est pas prospère, et, pour que l'industrie soit florissante, il faut produire le mieux et au meilleur marché possible.

Les ouvriers ne doivent pas oublier non plus qu'ils ont, comme tous les hommes, deux intérêts contraires. Ils sont, comme les fabricants, producteurs et consommateurs, et comme producteurs leur intérêt n'est plus le même que comme consommateurs. Comme producteurs ou travailleurs, ils demandent les plus hauts salaires; comme acheteurs ou consommateurs, ils désirent la vie à bon marché, ce qui est incompatible avec l'élévation des frais de production. Nous sommes tous dans le même cas. S'agit-il de blé, par exemple, nous ne faisons pas les mêmes vœux quand nous allons en acheter ou quand nous en allons vendre. Acheteurs, nous souhaitons l'abondance; vendeurs, nous nous félicitons de la rareté. Chacun voudrait la liberté quand il achète, le privilége ou le monopole quand il fabrique. On réclame la protection quand on produit, et, lorsqu'on achète, on viole les lois de la protection, on fraude la douane, on achète des marchandises de contrebande pour les avoir à meilleur marché. Si chacun pouvait organiser les choses à sa façon, il ne manquerait pas de les arranger de manière à se procurer un gros bénéfice avec peu de peine.

— Je crois que c'est un peu vrai, remarqua M. Lenoir.

— Laissons donc, reprit M. Dupré, laissons les choses s'organiser selon les desseins de Dieu, qui a fait de la concurrence une des lois du monde social.

— La concurrence fait pourtant bien du mal dans le monde, M. Dupré; elle y occasionne bien des souffrances et y donne infiniment de peine aux hommes. Comme l'intérêt dont elle est la conséquence, elle occasionne bien des rivalités, elle amène des luttes qui ne sont pas toujours courtoises; bien souvent aussi elle est déloyale et outrée.

— A qui le dites-vous, M. Lenoir? Les choses les plus sacrées ont leurs inconvénients dans ce monde : la concurrence aurait-elle le privilége d'en être exempte? Non, elle a ses inconvénients

comme toute chose ; elle peut être poussée trop loin, et, dans ce cas, quoique avantageuse momentanément pour les acheteurs, elle devient ruineuse pour les producteurs et par conséquent nuisible à la société. La modération de chacun est le seul remède à ce mal, l'État et la société n'y peuvent rien. Quand trop de personnes se livrent à la même industrie, elles font tort à la société en s'appauvrissant, et cependant la société n'y peut rien encore ; elle ne peut pas faire de ce monde un couvent où chacun aurait son travail déterminé. L'intelligence, qui fait comprendre les besoins de la société et reconnaître dans quelle profession on emploiera son activité le plus utilement pour elle et pour soi, est aussi le remède à ce mal.

Il faut déplorer sans doute les douleurs que la concurrence inflige aux hommes ; mais est-ce une raison pour fermer les yeux au bien immense qu'elle produit ? Il est d'autant plus consolant de constater ce bien que la concurrence est indestructible comme toutes les grandes lois de la nature ; elle a, comme l'intérêt, son fondement dans la nature de l'homme. Ainsi donc, puisque nous ne pouvons pas la supprimer, n'en méconnaissons pas les avantages. N'oublions pas que pour nous, ouvriers ou maîtres, l'action de la concurrence est double. Si, comme producteurs ou vendeurs de services, elle nous gêne tous tant que nous sommes, comme acheteurs ou consommateurs, elle nous procure ce que nous désirons le plus, *la vie à bon marché*.

— Vous avez bien raison, M. Dupré, s'écria Michel ; ce qu'il nous faut avant tout, à nous pauvres gens, c'est de vivre à bon marché.

— Eh bien ! ce qui vous la procurera de plus en plus, la vie à bon marché, ce qui vous permettra d'avoir le plus de commodités au plus bas prix possible, c'est la concurrence. La liberté est la théorie de l'abondance ; les restrictions et les prohibitions que les maîtres et les ouvriers réclament trop souvent, c'est la théorie de la disette. Le bon marché résume toute l'économie politique des consommateurs ; avoir tout à bas prix, beaucoup de commodités pour peu d'argent, l'abondance, en un mot, voilà ce que nous désirons tous. La cherté résume, au contraire, l'économie politique des producteurs ; comme producteur, on veut le haut prix du pain, du vin, du fer, des laines, du bois, des tissus;

on désire des disettes partout, excepté pour soi ; on accepterait volontiers la grêle, les orages, la sécheresse, les inondations et toutes les calamités qui pèsent sur les autres.

— C'est malheureusement un peu vrai, dit M. Ravaud.

— L'intérêt du consommateur, continua M. Dupré, est en harmonie avec l'intérêt général, puisqu'il est fondé sur l'abondance. L'intérêt du producteur n'est d'accord avec cet intérêt général que quand il repose sur une augmentation de richesse qui donne le moyen de mieux payer, et sur des perfectionnements qui permettent de diminuer les frais de production sans abaisser les salaires.

— Voilà ce que nous voulons, dirent MM. Lenoir, Blondeau et les autres patrons qui étaient dans l'assemblée.

— C'est aussi ce que nous désirons, dirent Léonard, André, Maurice et tous les ouvriers.

— Vous voyez donc que vous êtes d'accord malgré la concurrence, reprit M. Dupré. Mes amis, continua-t-il, la concurrence, qu'on peut définir par la liberté, est, malgré la répulsion qu'elle soulève, la loi démocratique par excellence. C'est la plus progressive, la plus égalitaire de toutes celles qui régissent les sociétés humaines. C'est elle qui fait disparaître toutes les inégalités factices, et qui, depuis un demi-siècle, a permis à tant de prolétaires de s'élever à la propriété, à l'aisance, au bien-être. La concurrence, s'étendant même au domaine de l'instruction a baissé le prix des livres, elle a perfectionné les méthodes d'enseignement et mis la science à la portée de la masse, elle lui a permis de l'acquérir en moins de temps et à moins de frais ; elle a ainsi détruit la dernière barrière qui s'opposait à l'amélioration de la condition du pauvre.

C'est la concurrence qui fait passer les découvertes dans le domaine commun. Jusque-là les inventeurs les exploitent à leur profit, donnant à leurs services la plus grande valeur possible ; mais la concurrence vient graduellement proportionner cette valeur à son prix. Elle n'abaisse donc pas seulement le prix des marchandises et des services, elle donne à chaque chose sa véritable valeur.

Elle diminue aussi dans toutes les industries ce qu'il y a de plus pénible et de plus rude dans les travaux des ouvriers. L'agricul-

ture elle-même, qui jusqu'à présent a si peu profité des belles découvertes de la mécanique, verra d'ingénieux instruments supprimer, avant qu'il soit longtemps, ce qu'il y a de plus fatigant dans ses travaux ; déjà de remarquables inventions sont accomplies, elles ne demandent plus que quelques perfectionnements pour devenir d'un usage général : fions-nous à la concurrence pour les réaliser avant peu.

La concurrence, qui cherche, par la division du travail, à simplifier les opérations, met à la portée de tous les ouvriers des industries qui primitivement ne pouvaient être exercées que par quelques-uns. Des travaux qui, à l'origine, exigeaient des connaissances variées, deviennent de la routine par le bénéfice des siècles ; chaque jour les rend accessibles aux classes les moins instruites. Il n'est pas jusqu'aux avantages naturels de situation, de fertilité, de température, de richesses minéralogiques d'un pays et même d'aptitude industrielle de ses habitants, qui ne tournent, par le fait de la concurrence, au profit des consommateurs de tous les pays ; chacun se trouve par là intéressé à l'avancement de tous les autres. Chaque progrès qui se fait à l'Orient est une richesse en perspective pour l'Occident. Du combustible découvert dans le Midi, c'est du froid épargné aux hommes du Nord. L'Angleterre a beau faire faire des progrès à son industrie, ce ne sont pas ses capitalistes qui en recueillent seuls le bienfait : c'est à la longue le Français, l'Allemand, l'Espagnol, c'est l'humanité, en un mot, qui obtient des satisfactions égales avec moins de peine, ou plus de satisfactions pour une peine égale.

Vous le voyez, messieurs, j'avais bien raison de vous signaler en commençant les avantages de la concurrence, puisque c'est elle qui tend à nous procurer de plus en plus *la vie à bon marché*, et qui met sans cesse à notre portée des commodités dont nous étions pour la plupart privés autrefois. Car, permettez-moi de vous le faire remarquer en terminant, la vie à bon marché, ce n'est pas seulement avoir tout à vil prix, c'est pouvoir se procurer plus de commodités.

VINGT-SIXIÈME ENTRETIEN.

LES IMPÔTS ET LE GOUVERNEMENT.

Ce qui avait failli être pour Mirebeau une cause de trouble et de misère promettait maintenant de devenir pour la commune une cause de paix et de prospérité. La coalition des ouvriers des forges, si elle eût été appuyée par ceux de la localité, les aurait privés de travail pour un certain temps, et elle aurait produit chez les maîtres de forges comme chez eux une irritation bien naturelle. En outre, l'agitation provoquée par son succès momentané se serait communiquée aux autres industries; il en serait résulté une désaffection croissante entre les maîtres et les ouvriers.

Ce danger avait été évité grâce au bon esprit des ouvriers éclairés par les entretiens du docteur. Aujourd'hui une harmonie parfaite régnait dans la commune; les ouvriers et les maîtres vivaient dans la meilleure intelligence; l'union qui existait entre eux était fondée sur l'estime et sur une confiance mutuelle. Les dispositions des uns à l'égard des autres avaient changé, elles avaient pour fondement un sentiment de bienveillance réciproque.

Les dernières conférences du docteur sur le capital, sur les salaires, sur la concurrence, avaient contribué surtout à opérer cet heureux changement. Elles avaient fait connaître les principes qui président aux rapports des maîtres et des ouvriers; elles avaient fait mieux apprécier aux uns la situation des autres, et les avaient tous éclairés sur leurs véritables intérêts. Les maîtres étaient arrivés à se convaincre que le leur, loin d'être dans un abaissement des salaires, était, au contraire, dans une juste rémunération qui satisfait l'ouvrier, l'attache à sa position, lui fait désirer de la conserver et lui montre son intérêt

d'accord avec celui de l'établissement qui l'occupe. Ils avaient compris aussi que l'avenir de leur industrie était dans des perfectionnements qui permettent de diminuer les frais de production sans toucher à la main-d'œuvre, si ce n'est pour la mieux rétribuer. La nécessité de l'augmentation du bien-être des ouvriers et de l'amélioration de leur condition intellectuelle et morale était la conclusion à laquelle ils étaient conduits.

Les ouvriers, de leur côté, s'étaient fait une idée beaucoup plus exacte de la position des maîtres à leur égard. Ils n'avaient jamais pensé que les patrons ne fussent pas libres de donner les salaires qu'ils voulaient : ils regardaient tout refus de leur part comme l'effet de la mauvaise volonté et une preuve d'indifférence, sinon de dureté à leur égard. Ils reconnaissaient maintenant que les patrons ne sont pas maîtres de faire ce qu'ils veulent, parce qu'ils ont des obligations envers le public, à qui ils ne peuvent pas vendre leurs services plus qu'ils ne valent. Ils comprenaient aussi les difficultés qui résultent pour les fabricants de la nécessité de soutenir la concurrence non plus seulement avec l'industrie nationale, mais avec celle de tous les peuples du monde; ils sentaient que cette nécessité leur imposait des obligations à eux-mêmes, et qu'il y avait là des exigences dont ils devaient absolument tenir compte dans leurs rapports avec les maîtres.

Le besoin de diminuer continuellement les frais de production exige impérieusement que les machines nouvellement introduites dans une industrie et que les procédés nouveaux de fabrication soient adoptés dans toutes les usines. Ils reconnaissaient à présent que, pour subir sans inconvénient les conséquences de ces nécessités, ils n'avaient d'autre ressource que de perfectionner la fabrication en faisant mieux et en fabriquant plus dans le même temps. Ils arrivaient ainsi à la même conclusion que les maîtres, le devoir d'améliorer leur condition en devenant plus instruits, plus intelligents et plus habiles.

Les derniers entretiens avaient en particulier fait mieux comprendre la solidarité d'intérêts qui existe au fond entre les maîtres et les ouvriers. Ils en étaient venus à se dire qu'au lieu de se jalouser mutuellement, ils feraient mieux de s'entr'aider. Dans les conversations qu'ils avaient entre eux, ils agitaient des questions au fond desquelles il n'y avait plus, comme cela arri-

vait quelquefois auparavant, une pensée de haine et de discorde. On voulait arriver à quelque chose de mieux, et l'on était persuadé maintenant qu'on ne pouvait pas le faire sans les fabricants, et encore moins contre eux. Les chefs de la manufacture et des forges ainsi que les propriétaires éprouvaient aussi le besoin de faire quelque chose d'utile pour leurs ouvriers; mais, de part et d'autre, on ne se rendait pas bien compte de ce qu'il y avait à faire. On était disposé des deux côtés à recourir, quand le temps en serait venu, aux lumières du docteur.

Le jour de la réunion, au moment où il allait prendre la parole, Léonard lui dit :

— M. Dupré, quoique vous ayez détruit beaucoup de nos illusions depuis quelque temps, vous nous avez fait un grand bien en dissipant nos erreurs et en nous éclairant sur nos intérêts et nos devoirs, sur notre position et sur les moyens de l'améliorer. Je suis heureux de pouvoir vous en témoigner au nom de mes camarades toute notre reconnaissance, et je suis persuadé que ces messieurs se joignent à nous dans ce sentiment.

— Certainement, dirent d'une seule voix tous les propriétaires de Mirebeau; vous n'en pouvez pas douter.

— Nous espérons, continua Léonard, que vous ajouterez à ce service, en résumant les nombreux conseils que vous nous avez donnés si souvent sur les moyens d'améliorer notre position et d'augmenter notre bien-être. Nous pensons donc que vous voudrez bien nous faire connaître d'une manière générale les ressources que nous avons à notre disposition pour arriver à ce but de tous nos désirs. Nous comptons en particulier que vous nous indiquerez ce que nous pouvons attendre sous ce rapport du concours de l'État; car je ne dois pas vous dissimuler qu'il y a parmi nous à cet égard des opinions bien différentes, et ce que vous nous avez appris déjà me fait craindre qu'il n'y ait aussi bien des erreurs. Pour commencer par quelque chose qui a rapport à ce sujet, permettez-moi de vous adresser une question. Vous nous avez parfaitement expliqué, il y a quinze jours, les effets de la concurrence, et vous nous avez démontré comment nous lui devons *la vie à bon marché*. Ce résultat pouvait seul nous réconcilier avec la concurrence, qui ne nous apparaissait que comme un fléau. Mais les avantages de la vie à bon marché ne

sont-ils pas affaiblis par les impôts que le gouvernement nous fait payer et qui augmentent le prix de tous les objets de consommation?

— Ton objection n'est pas sans fondement, Léonard. Ce que nous payons au gouvernement à titre d'impôt est en effet un prélèvement sur le revenu de chacun de nous : c'est autant de moins sur ce qui nous resterait à dépenser. Les droits perçus par l'État sur les objets de consommation en augmentent le prix et diminuent la quantité de ceux que nous pouvons nous procurer; c'est incontestable. Mais ces impôts sont-ils utiles? sont-ils plus nuisibles qu'avantageux? pourrait-on s'en passer ou les diminuer? Examinons ces questions.

Les hommes se réunissent entre eux parce qu'ils ont avantage à pourvoir en commun à la satisfaction de leurs besoins; ils voient que par l'échange des services ils satisfont plus de besoins et les satisfont plus aisément. La division du travail trouve encore ici son application. En effet, les hommes ont des intérêts généraux auxquels il s'agit de veiller, et des travaux à exécuter au profit de tous. Au lieu que chacun s'en acquitte soi-même, on trouve plus commode de confier ce soin à un certain nombre de personnes qui n'auront pas autre chose à faire et qui s'en acquitteront d'après des règles tracées d'avance et sous l'autorité d'un chef qui est le chef de la société ou de l'État. L'ensemble des personnes chargées de veiller aux intérêts du pays et d'assurer sa sécurité et sa prospérité constitue ce qu'on appelle le gouvernement. Le mot de gouvernement s'entend quelquefois plus spécialement de l'autorité supérieure, qui imprime le mouvement aux personnes placées sous ses ordres sur tous les points du territoire, et dont la réunion constitue les différentes administrations du pays.

Pour satisfaire les besoins en vue desquels les hommes se réunissent en société, le gouvernement doit entretenir une force armée suffisante pour défendre le pays contre les ennemis de l'extérieur, et pour protéger contre les atteintes des malfaiteurs la vie et les biens des citoyens; il doit entretenir dans tous les pays des flottes et des agents chargés de garantir les intérêts des Français voyageant, trafiquant ou résidant à l'étranger; il doit payer un corps de magistrats pour rendre la justice aux citoyens,

et des hommes chargés de les instruire et de veiller à leurs intérêts moraux ; il faut aussi qu'il pourvoie à l'exécution de tous les travaux qui intéressent la tranquillité publique, ou qu'il fasse construire les routes, ponts, canaux, ports, phares, arsenaux, églises, écoles et enfin tous les bâtiments qui ont un but d'utilité générale. Outre ces dépenses qui se renouvellent constamment, il en est d'autres qui ont pour objet de payer des dettes contractées dans de fâcheuses circonstances où le revenu ordinaire de la nation s'est trouvé insuffisant. L'ensemble de ces dettes constitue ce qu'on appelle la *dette nationale* dont on ne paye que l'intérêt, mais qui est habituellement si considérable chez chaque peuple que l'intérêt seul forme une forte partie de ses dépenses annuelles. En France, cet intérêt s'élève à 511 millions, c'est-à-dire presque au tiers des dépenses totales du pays, qui sont d'environ 1700 millions.

Avec quoi le gouvernement pourra-t-il faire face à toutes ces dépenses? Le gouvernement n'est pas un être réel, possédant par lui-même des revenus et des capitaux : c'est un être fictif, un nom employé pour représenter l'ensemble des personnes chargées de faire les affaires du pays. Le gouvernement n'a rien, ne possède rien ; il ne pourrait rien si les citoyens ne lui fournissaient le moyen de faire ce qu'exigent les besoins du pays. Comme ces dépenses sont d'un intérêt général, elles doivent être supportées par tous les citoyens. Il y est donc pourvu à l'aide de sommes plus ou moins considérables payées par chacun : ces sommes constituent les impôts. Les impôts sont ainsi un prélèvement sur la fortune des citoyens, destiné à pourvoir aux dépenses d'un intérêt général.

— Ces impôts, dit Honoré, ne sont-ils pas une véritable restriction au droit de propriété des citoyens?

— Sans doute, puisque ce que les citoyens sont ainsi obligés de payer est autant d'enlevé sur ce qu'ils pourraient appliquer à leurs dépenses personnelles. Mais il ne saurait en être autrement ; car les dépenses auxquelles les impôts doivent pourvoir ayant lieu dans l'intérêt de tous, on ne saurait permettre à personne de s'y soustraire en rejetant le fardeau sur les autres.

— Ainsi, fit observer Michel, puisque tous les citoyens sont tenus de payer l'impôt, et qu'il est destiné à pourvoir aux dépen-

ses publiques, nous avons intérêt à ne pas payer plus qu'il n'est nécessaire, et par conséquent à ce que le gouvernement ne fasse pas de dépenses superflues et que le produit des impôts soit exclusivement consacré à des dépenses vraiment utiles.

— Tu as parfaitement raison, Michel. Aussi la surveillance de ces dépenses est la grande affaire des citoyens; on pourrait même dire que cette surveillance, ainsi que la détermination de la nature et de l'étendue des dépenses à faire chaque année, et des impôts à payer pour cet objet, est la chose principale qui donne de l'importance aux formes de gouvernement, c'est-à-dire au mode adopté par chaque peuple pour gouverner le pays. Dans la plupart des États civilisés, les dépenses à effectuer et les impôts qui doivent y pourvoir sont votés chaque année par des assemblées de députés ou de représentants, c'est-à-dire par des hommes choisis pour cela par les citoyens. La forme de ces assemblées et la manière dont elles votent le budget ou l'ensemble des recettes et des dépenses de la nation, est dans tous les pays un des points importants de la constitution qui les régit.

L'impôt, étant une gêne pour les citoyens, ne peut être que le payement d'un service rendu à la nation. Mais il ne suffit pas de s'assurer qu'il en est toujours ainsi, ce qui est déjà un point capital; comme les dépenses auxquelles l'impôt doit pourvoir sont faites dans l'intérêt de tous les citoyens, il importe aussi de s'assurer qu'elles sont payées par tous.

— Cependant, dit encore Michel, comme les citoyens ne participent pas également aux avantages de l'État, il n'est pas juste qu'ils en supportent également les charges.

— Cela n'a pas lieu non plus, Michel. Mais ne te fais pas illusion, il n'y a pas entre les citoyens une différence de participation aux avantages de la société aussi grande que tu pourrais le croire. Les avantages en raison desquels chaque citoyen doit contribuer aux charges de l'État sont les suivants : 1° protection pour ce qu'il possède; 2° protection pour sa vie et pour la jouissance de sa liberté et de ses droits; 3° protection pour son industrie et son travail; 4° facilités pour l'exercice de sa profession, au moyen des travaux de toutes sortes entrepris par le gouvernement dans l'intérêt général. Or, si tu veux bien y faire attention, tu verras que tout cela s'applique aux pauvres comme

aux riches. Il n'y a de différence essentielle qu'en ce que le riche, possédant plus que le pauvre, profite plus de la protection accordée aux biens et des avantages que j'ai indiqués en dernier. Mais à cause de cette différence, on en a établi une très-grande dans la proportion de l'impôt à payer par les riches et par les pauvres. Non-seulement on fait payer à ceux-ci une part bien moindre d'impôts, mais encore on a cherché tous les moyens de faire que l'impôt soit pour eux le moins lourd qu'il est possible. De là deux espèces d'impôts, les *impôts directs* et les *impôts indirects*.

Les *impôts directs* sont ceux que les citoyens payent directement en raison de leur fortune et qui atteignent principalement la richesse. On distingue, parmi ces impôts, la *contribution personnelle*, dont sont exceptés les pauvres; l'*impôt mobilier* et celui des portes et fenêtres, qui portent sur les habitations, et qui, étant en raison de l'étendue et de la valeur des logements, frappent surtout les riches; l'*impôt foncier* ou l'impôt des propriétés, qui ne frappe que ceux qui possèdent des biens et qui les frappe d'autant plus qu'ils en possèdent davantage; ainsi, tandis que l'impôt foncier n'atteint pas les pauvres, beaucoup de riches payent chaque année dix, vingt, trente mille francs, et beaucoup au delà, pour cet impôt seulement; enfin l'*impôt des patentes* ou l'impôt sur l'industrie et le commerce, ces deux grandes sources de la richesse de nos jours, impôt qui est en raison de l'étendue des affaires et par conséquent de la richesse présumée des commerçants, des fabricants et autres.

Les *impôts indirects* sont ainsi nommés parce que ceux qui les supportent ou les consommateurs ne payent qu'indirectement à l'Etat; ce sont d'abord les *impôts de consommation* ou les droits sur les denrées telles que le vin, la viande, le sucre, le café, le tabac; les droits de douane; puis les droits de timbre, d'enregistrement, ou les droits sur les actes que les citoyens font entre eux pour constater leurs arrangements et garantir leurs intérêts, et les droits sur les héritages ou la transmission des successions. La variété de ces impôts, qui se subdivisent considérablement et dont je n'indique que les principaux, a pour objet d'atteindre tous les citoyens et de les blesser le moins possible.

— Mais quels sont les meilleurs de ces impôts? demanda

Léonard. Si j'en crois ce qui se dit généralement, ils ont tous de grands inconvénients.

— Ce n'est pas étonnant, Léonard. L'impôt est une gêne pour le contribuable qui le paye ; or nous voyons toujours d'un mauvais œil ce qui nous gêne ; il n'est donc pas étonnant que tous les impôts soient attaqués. L'impôt sans doute est un mal, mais c'est un mal nécessaire, puisqu'on ne pourrait pas autrement pourvoir aux dépenses publiques. L'impôt direct a l'avantage d'atteindre directement la fortune des citoyens et de pouvoir se proportionner à la richesse. La meilleure forme de cet impôt est ce qu'on nomme l'*impôt sur le revenu*, qui existe en divers pays et qui peut être exactement proportionnel à la fortune, quand on arrive à sa connaissance véritable ; mais il expose à bien des fraudes et des tromperies. Du reste, un des grands avantages des impôts directs est d'être recouvrés à peu de frais.

L'impôt indirect a d'autres avantages et d'autres inconvénients. Il n'est pas payé directement par ceux qui le supportent, puisqu'il consiste en général en droits payés par les producteurs et les vendeurs. Le consommateur le rembourse, il est vrai, quand il achète, parce que le vendeur le comprend naturellement dans ses frais ; mais il le paye sans s'en apercevoir, bien qu'il paye souvent ainsi des taxes assez fortes. En outre, la perception de ces impôts est beaucoup plus coûteuse, ce qui est autant de perdu pour l'État.

Si les hommes étaient plus éclairés et comprenaient mieux leurs intérêts ; si d'ailleurs, en obtenant d'eux des déclarations plus sincères, on pouvait arriver à une connaissance exacte des moyens d'existence de chacun, l'impôt direct, et surtout l'impôt sur le revenu, semble celui qui devrait être préféré. Mais il est à craindre que, dans l'état actuel des esprits, il n'y ait dans la plupart des pays une grande majorité qui soit incapable de comprendre qu'en payant deux francs directement elle s'épargne de payer trois francs indirectement. L'impôt direct, qui nous force à aller porter notre argent chez le percepteur, est en effet l'objet d'une répulsion presque générale. L'impôt indirect rencontre au contraire moins d'opposition, parce qu'on le paye par petites portions et sans s'en douter. Il est d'ailleurs presque volontaire, puisqu'il est payé principalement par ceux qui consomment les

objets sur lesquels portent les taxes, tels que le vin, les liqueurs, le tabac, le café, le sucre, tandis que ceux qui n'usent pas de ces objets contribuent seulement pour une bagatelle.

— Il est certain, dit Léonard, que les impôts indirects paraissent moins lourds que les autres. Ils semblent cependant peser plus lourdement sur le pauvre que sur le riche. En effet, l'objet que le pauvre consomme paye autant que ce que consomme le riche.

— C'est vrai, Léonard, et c'est une conséquence de la nécessité où l'on est d'imposer des choses de première nécessité : d'abord, parce qu'il faut bien atteindre les pauvres, qui profitent aussi des avantages de la société, et ensuite parce que c'est le seul moyen de rendre les impôts productifs. Il est juste toutefois de remarquer que le pain, l'aliment du pauvre, ne supporte d'autre taxe que celle qui résulte de l'impôt foncier. En outre, si le riche ne paye pas plus que le pauvre pour ce qu'il consomme, il paye beaucoup plus parce qu'il consomme davantage ; puis il paye pour la consommation de tous ceux qui sont à son service. Enfin, il y a des droits sur une foule d'objets qu'il achète presque seul.

— Vous me faites remarquer, reprit Léonard, des choses auxquelles je n'avais pas fait attention. Mais pourquoi l'État ne met-il pas davantage d'impôts sur les objets de luxe, c'est-à-dire sur ceux qui sont à l'usage des riches ?

— C'est que les riches étant très-peu nombreux, et la consommation de ces objets étant par suite très-restreinte, les *impôts somptuaires*, comme on les appelle, rapporteraient peu à l'État, et la perception en serait très-onéreuse.

— Je le crois avec vous, M. Dupré; mais cela ne me paraît pas une raison suffisante pour ne pas en établir. Le peu que ces impôts rapporteraient permettrait de dégrever d'autant ceux qui portent sur les objets à l'usage des classes pauvres ; ce serait d'ailleurs une satisfaction pour ces classes qui se croient lésées.

— Je comprends cette raison, Léonard ; le mal des choses est souvent dans l'idée qu'on s'en fait : donner en ce sens satisfaction à l'opinion des classes les moins favorisées de la fortune, et dissiper, quand c'est possible, leur mécontentement fondé ou non, sera toujours un devoir pour un gouvernement. C'est pour cela que récemment il a établi un impôt sur les chiens, sur les ac-

tions industrielles, que possèdent surtout les personnes aisées; qu'il a proposé d'en établir un sur les chevaux et les voitures et qu'il songe à en créer d'autres du même genre. Mais il ne faut pas se dissimuler que les impôts sur les objets de luxe sont une faible ressource pour l'État, parce que les riches sont peu nombreux et leurs richesses moins grandes qu'on ne croit. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que l'impôt sur la propriété que payent les riches est fort lourd.

— Nous en savons quelque chose, dit M. Duroure; cet impôt enlève jusqu'au cinquième de notre revenu, et, dans les mauvaises années, il ne nous laisse presque rien.

— A cet égard, je suis d'accord avec vous, dit Léonard. L'impôt foncier, qui frappe également sur toutes les propriétés, est beaucoup plus lourd pour le petit propriétaire que pour le grand. Si on prend le cinquième à un petit propriétaire qui a un revenu de 2,000 francs, il ne lui restera que 1,600 francs, c'est-à-dire à peine de quoi se maintenir dans sa position. En prenant aussi le cinquième à celui qui a 50,000 francs de revenu, il lui restera encore 40,000 francs; ce qu'on lui a enlevé est peu de chose pour lui. Pour être juste, il faudrait un impôt non pas seulement proportionnel à la fortune, mais croissant progressivement.

— Léonard, l'impôt progressif, qu'on a en effet proposé il y a longtemps, a quelque chose de spécieux; il paraît équitable, et pourtant il est injuste, parce qu'on est forcé de s'arrêter quand on devrait aller plus loin. Si, par exemple, on admet que l'impôt doive tripler quand le revenu double, en supposant que 100 fr. de rentes payassent la minime somme de un franc, 800 francs de revenu seraient taxés 27 francs; un revenu de 6,400 payerait 729 francs; celui de 25,000 payerait 6,500 francs; celui de 50,000 francs supporterait un impôt de 19,500; celui de 100,000 fr. en payerait un de 50,000 francs; et l'homme qui aurait un revenu de 400,000 francs devrait payer à l'État environ 525,000 fr., c'est-à-dire beaucoup plus que son revenu. C'est tout uniment impossible. Or toutes les combinaisons qu'on peut faire conduisent au même résultat; elles forcent de cesser la progression pour les revenus les plus élevés.

L'impôt progressif est en outre injuste en lui-même; car ce

ne serait pas autre chose qu'un impôt contre les richesses, une mesure de haine et de jalousie. L'impôt est le payement des avantages que nous retirons de la société. D'après cela, tout ce qu'on peut demander à chacun est de contribuer aux charges de l'État en raison des avantages qu'il en retire et proportionnellement à sa fortune. C'est ce qui a lieu aujourd'hui. Il est même incontestable que les personnes aisées contribuent proportionnellement beaucoup plus que les autres aux charges publiques. Elles payent d'abord leur part des impôts de consommation ; elles payent la plus grande partie de l'impôt foncier, qui s'élève à plus de 271 millions ; ce sont elles encore qui payent presque à elles seules les droits de timbre et d'enregistrement, qui dépassent 338 millions, et dont la plupart ont pour objet la transmission de la propriété. Les classes ouvrières, au contraire, ne supportent guère que les impôts de consommation.

Remarquez d'ailleurs que les classes aisées, qui contribuent à la plus forte partie des charges de l'État, payent des dépenses qui profitent seulement aux pauvres ; telles sont celles qui ont pour objet de répandre gratuitement l'instruction, ce premier de tous les moyens d'améliorer sa condition ; telles sont les sommes énormes dépensées chaque année pour les hôpitaux, les hospices, les bureaux de bienfaisance et toutes les institutions dont le but est de soulager et de prévenir la misère.

— Ces explications, dit alors Michel, montrent qu'on croit à tort que les riches payent moins d'impôts qu'ils ne devraient ; ils payent réellement en raison de leur fortune. Mais les impôts n'en sont pas moins un lourd fardeau pour le pauvre.

— C'est vrai, Michel, toutes les charges sont lourdes pour celui qui les porte. Mais, en réalité, ce n'est pas l'impôt qui pèse, c'est la pauvreté. La pauvreté est une lourde charge, et quand on la porte on trouve tout lourd. C'est donc à la diminuer que nous devons tendre. Mais chacun de nous ne pourrait-il pas diminuer les charges qui pèsent sur lui ? Je le crois.

— Comment cela ? dit André. Nous pourrions nous décharger d'une partie des impôts que nous avons à payer ? Je ne demande pas mieux, si je le savais.

— Je vais te le dire, André ; mais je crains bien que, quand tu sauras le moyen, tu n'en fasses pas usage.

— Oh ! ne craignez rien, M. Dupré.

— Ne t'engage pas trop, André. La plupart des impôts que vous payez sont des impôts de consommation, c'est-à-dire des taxes volontaires. Or, parmi ceux qui rapportent le plus à l'État sont les impôts sur le vin, l'eau-de-vie, les liqueurs, qui payent presque 138 millions de droits, et le tabac, dont la vente rapporte à elle seule en ce moment 164 millions. Supprimez le vin que vous prenez en dehors de vos repas et qui nuit plus à la santé qu'il ne lui profite ; supprimez le petit verre que vous prenez le matin et bien souvent dans la journée et qui vous fait encore plus de mal ; supprimez la pipe, qui est une sale habitude, et qui nous occasionne tant d'incendies ; supprimez les besoins factices que vous vous créez, et qui n'ajoutent rien à votre bien-être, et moins encore à celui de vos familles, et non-seulement vous réduirez d'autant la part que vous payez à l'État, mais encore vous augmenterez votre revenu de ce que coûtent, déduction faite de l'impôt, toutes ces consommations inutiles.

Vous vous plaignez des impôts, et vous vous en créez de toute espèce. En effet, vos dépenses de luxe, de coquetterie, d'intempérance, votre chômage du lundi, sont des impôts que vous vous créez à vous-mêmes, et des impôts bien plus lourds. Ceux que nous payons à l'État ne sont rien, en effet, en comparaison de ce que prélèvent sur nous la paresse, la vanité, la dissipation, l'intempérance et l'inconduite. Perdons nos mauvaises habitudes, corrigeons nos défauts, et il nous restera toujours assez pour payer les impôts. Avais-je raison, André ?

— Oui, M. Dupré ; je vois que, tout en nous plaignant beaucoup des impôts que nous payons à l'État, nous en payons bien davantage à nos défauts. Je tâcherai de payer à l'avenir moins de ces taxes volontaires ; mais je ne vous promets pas de n'en plus payer.

— Payez-en le moins que vous pourrez, mes amis, et vous aurez plus fait pour l'amélioration de votre sort que ne pourrait faire la suppression de tous les impôts.

— Je suis de votre avis, M. Dupré, dit Michel. Cependant, si les impôts étaient diminués, ce serait autant de gagné.

— Je pense comme toi, Michel ; mais, au lieu de voir diminuer les impôts, je crains bien de les voir augmenter.

— Comment cela ? M. Dupré, crièrent beaucoup de voix. Qu'est-ce qui nous menace encore ?

— Rien que votre aveuglement. Vous parlez de diminuer les impôts, vous demandez qu'on supprime l'impôt des boissons, l'impôt du sucre, l'octroi, l'impôt du tabac, qui est cependant le meilleur de tous, puisque c'est un impôt volontaire, qui ne porte que sur un besoin factice. Si l'on consultait chacun, il n'y a pas un impôt qui échapperait. Les propriétaires demandent la diminution de l'impôt foncier ; les notaires, les avoués, les héritiers et les plaideurs, celle des droits de timbre et d'enregistrement ; le commerce veut la suppression de l'impôt des patentes, et vous murmurez tous contre l'impôt des prestations. En même temps, vous ne cessez de demander la création de nouveaux impôts.

— Mais jamais, M. Dupré ; vous vous trompez.

— Non, mes amis, je suis bien certain de ce que j'avance. Faites-vous donc autre chose que demander la création de nouveaux impôts, lorsque vous adressez à l'État de nouvelles demandes ? A tout instant j'entends dire : L'État devrait faire ceci ; il devrait faire cela. On lui demande de donner du travail à ceux qui n'en ont pas, de fournir du pain à ceux qui en manquent. On lui demande de faire de nouvelles routes, de creuser des canaux, de couvrir le pays de chemins de fer. On veut qu'il dessèche les contrées marécageuses, qu'il arrose les plaines trop sèches. On veut qu'il instruise gratuitement tous les enfants, qu'il secoure la vieillesse et qu'il soulage toutes les infortunes. Le commerce demande à être favorisé ; l'agriculture veut des encouragements, elle désire que l'État lui fournisse l'argent dont elle a besoin. On veut qu'il répare tous les maux causés par les sinistres, les incendies, la grêle et les inondations ; on lui demande de se mêler de tout, d'intervenir partout ; on lui demanderait volontiers de tout faire, de manière que nous n'eussions plus qu'à boire, manger, dormir. Eh! mes amis, soyons donc conséquents. L'État n'a rien, ne possède rien, il n'a que ce que lui fournissent les impôts. Lui demander tant de choses, c'est le mettre dans la nécessité de créer de nouveaux impôts.

— Ce que vous dites est bien vrai, s'écria-t-on de toutes parts.

— Savez-vous d'où vient cette inconséquence ? C'est que nous

ne nous faisons pas une idée exacte de ce qu'est l'État. Nous en faisons un être réel, pensant, voulant, agissant, pouvant faire par lui-même, tandis que l'État n'est qu'un mot pour désigner la chose publique, la réunion de tous les intérêts, ou l'administration chargée d'y veiller. Cette personnification de l'État est une grande source de calamités et de révolutions, parce qu'au lieu de nous en prendre à nous, nous lui imputons tout ce qui se fait ou ne se fait pas. L'État est un être idéal à qui chacun de nous demande beaucoup de bienfaits et peu d'impôts ; on veut qu'il donne beaucoup et qu'il prenne peu, comme si celui qui n'a rien pouvait donner sans prendre. L'État est une grande fiction à travers laquelle chacun s'efforce de vivre aux dépens de tout le monde, les fabricants aux dépens des cultivateurs, l'agriculture aux dépens de l'industrie, les producteurs aux dépens des consommateurs. On lui demande de tout faire, et en même temps on lui dit de supprimer ou de diminuer tous les impôts, parce qu'on ne réfléchit pas que l'argent dont il dispose, c'est vous, c'est moi, c'est nous qui le lui fournissons, c'est-à-dire tout le monde.

Comprenons mieux les choses. Quand nous saurons bien ce que c'est que l'État, nous ne lui demanderons que ce qu'il peut faire, et nous ne lui refuserons pas les moyens de le faire. L'État n'est que la représentation de tous les intérêts du pays, et le gouvernement, c'est cette administration déjà si vaste qui est répandue sur toute la surface du territoire, pour faire ce qu'exigent ces intérêts. Si nous voulons qu'il s'acquitte bien de sa mission, ne lui en demandons pas plus qu'il n'en peut faire.

— Mais qu'est-ce que le gouvernement a essentiellement à faire ? demanda alors M. Gagelin.

— Ce qui est le but de son existence, reprit M. Dupré, Or, il est institué avant tout pour protéger les citoyens et garantir leur liberté, leurs biens et leur vie contre toute espèce de tentative.

— Cependant, dit M. Gagelin, le gouvernement fait encore une foule de choses que ne peuvent pas faire les citoyens ; il se charge de l'exécution de grands travaux d'utilité publique.

— Sans doute, M. Gagelin ; l'État, pour remplir sa mission protectrice, doit faire bien des choses que les citoyens ne pour-

raient pas faire par eux-mêmes. Mais il s'agit de bien établir la limite entre ce qu'il doit faire et ce que les citoyens feraient aussi bien et même mieux. Ce que l'État peut faire en dehors de sa mission essentielle, qui est de veiller à la sûreté de tous, c'est d'assurer la salubrité dans les villes et dans les campagnes, d'entretenir la propreté ; de pourvoir à l'éclairage, à l'arrosement ; d'assurer l'instruction aux pauvres ; de construire les routes, les ports ; d'encourager l'établissement des bibliothèques, musées et autres moyens d'instruction ; de favoriser le progrès des sciences et des arts. Mais n'allons pas trop loin dans cette énumération, et ne lui demandons pas de faire ce dont les particuliers s'acquittent mieux que lui. En France, par exemple, nous sommes trop portés à le charger de faire ce que nous pourrions exécuter nous-mêmes. Nous avons pris l'habitude de lui renvoyer ce que les citoyens font dans d'autres pays, et surtout en Angleterre et en Amérique.

Nous avons maintenant un exemple qui doit nous faire revenir de bien des illusions. Nous étions portés à croire autrefois que l'État seul pouvait se charger des grands travaux publics, et aujourd'hui nous voyons des compagnies de simples particuliers exécuter, à l'aide des capitaux de tous les associés, ces grandes lignes de chemins de fer dont chacune exige plusieurs centaines de millions, c'est-à-dire des sommes bien supérieures à celles qu'on aurait osé proposer à l'État d'y consacrer. Ne doutons donc plus autant de nous, et ne nous conduisons plus en enfants, qui ont besoin qu'on fasse tout pour eux. Agissons en hommes, et ne recourons à l'État que lorsque c'est seulement nécessaire. Alors l'État, ayant moins à dépenser, aura moins à demander à l'impôt ; alors l'État, se renfermant dans sa mission, la remplira mieux : ce sera la meilleure réponse à ceux qui demandent à quoi il sert parce qu'ils ne lui voient pas faire tout ce qu'ils désirent.

— D'après cela, que devrait donc faire l'État pour bien remplir sa mission ? demanda M. Gagelin. Il semble qu'il lui resterait bien peu de chose à faire.

— Ce qu'il aurait de mieux à faire, M. Gagelin, c'est de faire le moins possible, de laisser agir l'intérêt privé et de s'en rapporter à lui du soin de pourvoir à l'intérêt général, mais en

veillant à ce que personne n'empiète sur le droit des autres. Assurer la liberté est déjà une tâche immense ; mais, la liberté assurée, fions-nous à elle des soins d'accomplir ce que nous demandons aujourd'hui à l'État. La liberté fait naturellement, sans frais, sans embarras, ce que le gouvernement ferait avec plus de peine et de dépenses. Je vous en donnerai un exemple. Rien n'est aussi important que d'assurer la subsistance des citoyens, et cependant l'État ne fait rien pour cela, c'est l'intérêt privé qui s'en charge. Si, dans notre village seulement, M. le Maire devait avoir le soin d'approvisionner la commune et d'y faire venir chaque jour de marché ce qui est nécessaire à la nourriture des habitants, quel travail ! quelle peine ! Que serait-ce donc s'il s'agissait d'une grande ville, d'un pays tout entier ? Voyez ce qu'il faut pour entretenir une armée de cent mille hommes : quelle vaste organisation ! quel nombre d'employés ! quel immense matériel ! quelle complication de rouages !

Voyez au contraire ce qui se fait dans une ville comme Paris. Chaque jour la nourriture de ses quinze cent mille habitants lui arrive de l'est, de l'ouest, du nord et du sud, de dix, vingt, cinquante, cent et deux cents lieues. Personne ne s'en mêle et rien ne manque, l'intérêt privé pourvoit à tout. Chaque matin tout ce qui est nécessaire à une aussi vaste agglomération se trouve à sa place à point nommé, et tout y est en quantité suffisante, parce que, selon que les denrées se sont plus ou moins bien vendues aujourd'hui ou cette semaine, on en apportera plus ou moins demain ou la semaine prochaine. Et que fait le gouvernement dans une circonstance où la régularité des approvisionnements importe tant à la vie d'une grande multitude ? Il ne fait rien et il fait beaucoup ; il se contente de garantir à chacun aide et protection, il tient la voie publique libre, il assure la police du marché, et l'intérêt privé, sûr d'être protégé dans ses transactions, fait de lui-même tout ce qu'exige l'intérêt public.

— Ce que font de bien dans un pays la liberté et la sécurité est vraiment prodigieux, reprit M. Gagelin ; c'est pour cela qu'il est si essentiel que l'État les assure aux citoyens. Mais qu'est-ce qui garantit que l'État les leur assurera ? c'est certainement une bonne forme de gouvernement. Quelle est donc celle qui offrira sous ce rapport toutes les garanties désirables ?

— M. Gagelin, vous nous faites là une question qui sort de notre sujet; nous faisions de l'économie politique, et ce que vous me demandez, c'est de la politique pure. Je ne sais si je dois vous suivre sur ce terrain. La loi, comme vous savez, interdit de s'occuper de politique dans les réunions comme les nôtres, et je ne veux pas l'enfreindre. Je ne voudrais pas non plus déplaire à M. le Maire, qui nous a autorisés à nous réunir à la condition que nous resterions dans la légalité. Cependant je veux bien essayer de vous répondre en me renfermant dans la question de principe, sans application aucune à la politique actuelle. Voyons donc les choses de haut, sans nous arrêter aux détails, qui souvent, malgré leur faible importance, excitent le plus les passions des hommes.

Le but du gouvernement est d'assurer aux citoyens la sûreté de leur personne et la jouissance paisible de leurs biens, et de favoriser le libre emploi de leurs facultés et de leur temps, pourvu que dans l'exercice de leur profession ils ne fassent de tort à personne. Voilà essentiellement ce qu'on doit demander à un gouvernement. Quand il vous assure ces avantages, vous pouvez dire qu'il est bon, quelle qu'en soit la forme.

— D'après cela, vous n'attacheriez aucune importance aux formes de gouvernement?

— Je ne dis pas cela, M. Gagelin; mais il est probable que j'en attache beaucoup moins que vous. Sous tous les gouvernements, sous la république comme sous la monarchie, sous un gouvernement aristocratique comme sous un gouvernement démocratique, les citoyens peuvent jouir de la liberté et de la sécurité; ils peuvent aussi, sous chacun de ces gouvernements, ne jouir d'aucun de ces précieux avantages. L'histoire est là pour prouver ce que j'avance, et les faits nous démontrent chaque jour que les nations, en Europe comme en Amérique, peuvent prospérer sous toutes les formes de gouvernement, et que sous toutes il peut y avoir misère et oppression. J'accepte donc toutes les formes de gouvernement, même le gouvernement absolu, qui n'est pas la même chose que le gouvernement despotique. Le despotisme, voilà en effet ce que je repousse, soit le despotisme d'un seul, soit celui de la multitude. Le gouvernement absolu a

du moins la force pour protéger, et, comme il est fort, ordinairement il est juste.

Du reste, on ne peut pas nier que la forme monarchique assure plus que toute autre forme aux citoyens ce qu'ils désirent le plus, la paix et la sécurité ; car, sans la paix et la sécurité pour tous, la liberté n'est qu'un vain mot. La forme monarchique est aussi celle qui donne le plus de stabilité aux institutions ; elle garantit le pays contre les agitations qu'amène tout changement du chef de l'État ; elle donne plus de force au pouvoir, elle assure mieux la promptitude des décisions et l'harmonie dans l'exécution des mesures, harmonie indispensable dans un vaste empire où chacun a intérêt à retrouver partout les mêmes principes, les mêmes usages et les mêmes formes administratives.

— Mais, M. Dupré, il y a bien des espèces de monarchies. Est-ce que vous les acceptez toutes indistinctement ?

— Non, M. Gagelin ; la monarchie que je préfère est une monarchie représentative, dans laquelle des représentants investis de la confiance de leurs concitoyens ont mission d'éclairer l'autorité sur les intérêts et les vœux de la nation, et de veiller à ce que ses besoins soient satisfaits. Avec une représentation qui m'assure que le gouvernement ne prendra que des mesures utiles au bien public ; qui règle les dépenses de l'Etat, afin qu'elles aient toujours l'intérêt du pays pour objet ; qui fixe tous les impôts et en surveille l'emploi ; avec une représentation chargée de discuter et de voter les lois qui déterminent les droits et les obligations des citoyens, et règlent leurs rapports entre eux et avec l'Etat ; avec une représentation semblable, je ne crains rien ; j'ai l'essentiel et je me préoccupe peu des questions de détail pour lesquelles les hommes se tourmentent tant. Quelques erreurs pourront se commettre : où ne s'en commet-il pas ? Un peu de mal se fera quelquefois : il s'en fait partout. Je suis certain du moins que le bien général se fera, et qu'il n'y aura pas d'améliorations vraiment utiles qui ne s'accomplissent en temps et lieu, et elles s'accompliront toutes progressivement, sans agitation, sans secousse, mais infailliblement, quand elles seront vraiment réclamées par l'opinion publique. Pour le prouver, il me suffirait de vous citer l'exemple de l'Angleterre, où malgré

des habitudes surannées, malgré une constitution antique, le progrès des institutions montre tout ce qu'un peuple persévérant et éclairé peut faire pour améliorer sa condition, sans révolution et sans troubles.

— Mais, M. Dupré, ceci ressemble bien à de l'indifférence en politique.

— Non, M. Gagelin; c'est de la sagesse et de la prudence. Le meilleur gouvernement en théorie est loin d'être le meilleur dans la pratique. Pour faire le bien d'un pays, tout gouvernement doit avoir sa base dans les mœurs générales de la nation, et non dans les sentiments, les opinions et les goûts de quelques-uns. Aussi le meilleur gouvernement en théorie donnerait de très-mauvais résultats dans un pays qui n'y serait pas préparé depuis longtemps par ses mœurs. C'est ainsi que la république, qui donne des résultats satisfaisants dans quelques pays, n'a pas pu s'implanter chez nous, parce qu'elle n'a pas sa racine dans les idées et les mœurs de la population.

Ne l'oublions pas, d'ailleurs; les révolutions causent toujours de grands maux, et elles amènent rarement un bien durable. Nos avantages sociaux les plus précieux ont été réalisés chez nous, non pas par des tentatives soudaines de perfectionnement, par des réformes brusques, mais par des améliorations graduelles et par le perfectionnement successif de nos anciennes institutions.

— Cependant, fit observer Léonard, c'est à la première révolution que la France doit l'égalité civile.

— C'est vrai, Léonard; mais c'est parce que l'égalité était déjà dans nos mœurs qu'elle a pu rester dans nos lois. Ainsi, la révolution de 1789 n'a fait que sanctionner cette grande, cette fondamentale amélioration de l'égalité de tous les citoyens devant la loi, d'où ont découlé leur égale admission à tous les emplois, la suppression des entraves apportées à l'exercice des professions, la liberté assurée à tous d'embrasser tous les états, et enfin l'égalité de partage dans les successions, qui tend à égaliser les fortunes en empêchant la richesse de s'accumuler dans un petit nombre de mains. Les autres institutions sont bien peu de chose en comparaison de celle-là : j'en excepte toutefois la création d'écoles dans toutes les communes et la propagation de

l'instruction primaire, qui fait une réalité de l'égalité devant la loi et de l'admissibilité à tous les emplois. Mais cette propagation n'est pas une conquête de la révolution, qui n'a rien fait pour elle : c'est le résultat des progrès de l'esprit public. Ce progrès, croyez-le bien, nous amènera successivement toutes les autres améliorations qu'il aura préparées et qui auront leur fondement dans les mœurs et les idées générales de la nation.

Un mot cependant, mes amis, sur ce sujet, avant de nous séparer. Tout gouvernement, tout état social assure des droits aux citoyens ; mais tout droit entraîne des devoirs, voilà ce que nous paraissons toujours oublier. Nous parlons de droits comme s'ils n'étaient pas accompagnés de devoirs, ou plutôt comme si nous n'avions que des droits et que les devoirs fussent pour les autres. Nous réclamons sans cesse de nouveaux droits, sans penser qu'ils entraînent des devoirs correspondants ; nous insistons sur nos droits, nous voulons qu'on respecte nos droits, et trop souvent nous oublions de respecter ceux des autres. Eh ! mes amis, tout droit pour l'un est un devoir pour les autres. Remplissons tous nos devoirs sans exception, et par là nous aurons assuré tous nos droits.

VINGT-SEPTIÈME ENTRETIEN.

DE L'ASSOCIATION ET DE SES DIFFÉRENTES FORMES. — ASSOCIATIONS ENTRE OUVRIERS ET PARTICIPATION DES OUVRIERS AUX BÉNÉFICES DES PATRONS.

Pendant longtemps les ouvriers de Mirebeau s'étaient contentés de se plaindre, comme partout, de la difficulté qu'ils trouvaient à vivre, de l'insuffisance des salaires et de leur dépendance à l'égard des maîtres. Ces plaintes se terminaient toujours par l'expression du désir de voir changer une situation pareille ; mais tout se bornait à des vœux pour un meilleur avenir, qu'on attendait on ne sait d'où. Cependant il n'en était plus de même depuis quelque temps. Le docteur, en rectifiant leurs idées et en leur mon-

trant les choses sous leur véritable aspect, avait détruit l'espoir insensé dont ils se berçaient et qui les maintenait dans l'inaction.

Ils avaient compris qu'au lieu de tout attendre des autres, ils devaient chercher en eux-mêmes les moyens d'améliorer leur position. Le tout était de les trouver, mais ils s'en occupaient sérieusement. Dans ces derniers temps, des entretiens fréquents avaient eu lieu à ce sujet entre les ouvriers de la manufacture et ceux des forges. Des plans étaient proposés et discutés, des idées étaient émises, attaquées et défendues. Léonard était l'âme de ces réunions; ses camarades le reconnaissaient pour leur chef. Déjà plusieurs fois il avait été leur interprète, il le fut encore à la réunion suivante.

— Monsieur, dit-il en s'adressant au docteur, nous connaissons tout l'intérêt que vous nous portez; nous savons que vos entretiens n'ont pas d'autre but que de dissiper les erreurs qui nous empêchent d'arriver au bien et de nous éclairer sur les moyens d'améliorer notre position. Comme vous ne vous lassez jamais de nos questions, permettez-nous donc de vous en adresser encore elques-unes avec franchise.

— Très-volontiers, mes amis; vous savez que je n'ai pas de plus grand plaisir que de pouvoir vous être utile.

— Mais, continua Léonard, comme ce dont nous avons à vous parler concerne beaucoup les rapports des ouvriers avec les maîtres, je prie ces messieurs qui sont ici présents, et qui ont des intérêts un peu différents des nôtres, de ne pas se blesser de la vivacité qu'une ancienne habitude pourrait nous faire mettre dans nos paroles.

— Tu peux parler sans crainte, dit M. Lenoir, prenant la parole pour ceux à qui s'adressait Léonard; nous te connaissons depuis longtemps, et si nous avons quelquefois combattu tes idées, tu sais que nous apprécions la franchise et la générosité de ton caractère. —

M. Lenoir était heureux de saisir cette occasion de rendre ce témoignage en public à Léonard, dont il connaissait le rôle actif dans les circonstances présentes. Les propriétaires de la manufacture ainsi que les maîtres de forges se préoccupaient depuis quelque temps des moyens de cimenter la bonne intelligence qui régnait entre eux et leurs ouvriers, et d'établir entre tous une

véritable communauté d'intérêts. Ils avaient eu à ce sujet plusieurs conférences ensemble, afin de s'entendre sur ce qu'il y aurait à faire; ils avaient même déjà concerté les bases d'un projet qui leur paraissait atteindre ce but.

Léonard reprit : — Autrefois nous avons pu nourrir des sentiments d'hostilité contre les maîtres; aujourd'hui nous n'en avons plus : vous les avez détruits, monsieur Dupré, et la conduite de ces messieurs à notre égard les a remplacés par des sentiments d'une nature toute différente. Cependant, permettez-moi de le dire avec franchise, nous croyons que le grand mal de la position des ouvriers provient de leur dépendance vis-à-vis de ceux qui les emploient. Nous croyons donc qu'il serait de leur intérêt de diminuer cette dépendance.

— Je suis tout à fait de ton avis, Léonard.

— Je suis bien aise de voir que nous sommes du même avis sur ce premier point, reprit Léonard; cela me fait espérer que nous pourrons aisément nous entendre sur le reste. Je dirai donc que le grand inconvénient de la position des ouvriers est leur dépendance. Ainsi leur existence dépend, non pas de la volonté d'un homme, ce n'est pas ce que je veux dire, mais de sa fortune. Leur sort est lié à celui de ses affaires, et pourtant ils n'ont aucune action sur la direction de ces affaires. Tant que le fabricant prospère, ses ouvriers ont du travail; s'il échoue, ils peuvent se trouver sans pain eux et leurs familles. Et notez que ce fabricant peut échouer par sa faute, quelquefois par dissipation et par négligence, plus souvent par manque d'habileté ou par imprudence, et en se jetant par ambition dans de folles entreprises. Il est puni de sa témérité, je le sais, par la perte de sa fortune; mais il entraîne dans sa ruine les ouvriers qui, comptant sur sa prudence et sur la sagesse de ses calculs, ont fait dépendre leur existence de la sienne. Convenez qu'il est très-triste d'être exposé continuellement à devenir la victime des fautes des autres.

— L'inconvénient que tu signales est réel, répondit M. Dupré; cependant il est loin d'être aussi grand que tu veux bien dire. Tu te l'exagères peut-être un peu parce que vous êtes ici dans une situation particulière. Vous n'avez qu'une seule manufacture occupant un très-grand nombre d'ouvriers qui se trouveraient tous sans ouvrage, si la fabrique croulait, que Dieu nous

en préserve ! Sous ce rapport je comprends votre sollicitude. Il faudrait en effet ou changer de résidence, ou attendre que des successeurs reprissent les affaires, ce qui aurait certainement lieu, car on ne laisse pas longtemps sans emploi des bâtiments d'une valeur pareille. Mais ordinairement les fabriques qui emploient beaucoup d'ouvriers sont groupées dans des centres d'industrie, de sorte que si l'une manque, les ouvriers trouvent aisément à s'employer ailleurs. Leur existence n'est donc pas autant compromise qu'on pourrait le croire par cette dépendance. C'est d'ailleurs un peu le cas de tout le monde, nous dépendons tous plus ou moins des autres. Le sort du fabricant dépend du succès de ceux avec qui il fait des affaires ; la ruine ou la banqueroute des autres entraîne souvent la sienne.

— Oui, M. Dupré, mais il ne dépend pas d'un seul homme.

— C'est vrai, Léonard ; mais il a précisément plus de chances contre lui. Tandis qu'une catastrophe comme celle dont tu veux parler atteint de loin en loin les ouvriers et les prive seulement de salaire pendant quelque temps, il n'y a presque pas d'années où le fabricant n'éprouve des pertes qui lui enlèvent une partie de ses bénéfices et qui souvent entament son capital. Cette dépendance de l'ouvrier n'offre d'ailleurs des inconvénients que dans les grandes industries, où les établissements sont moins nombreux et où ils attachent à leur sort une population considérable. Elle n'a réellement pas lieu dans la petite industrie, qui occupe au total beaucoup plus de bras, parce qu'elle est répandue partout : dans celle-ci, si un atelier ou un chantier se ferme, l'ouvrier passe dans l'atelier ou le chantier voisin, et tout est dit. Cette dépendance n'existe pas du tout dans l'industrie agricole, qui, à elle seule, occupe en France plus des deux tiers des bras. Si un fermier se ruine, un autre le remplace ; mais la terre doit toujours être cultivée, le journalier reçoit son salaire et il ne s'aperçoit du changement que parce qu'il voit un nouveau visage.

Quels que soient du reste les inconvénients de cette dépendance, par combien d'avantages ne sont-ils pas compensés ? L'ouvrier ne court aucune chance ; son pain est assuré ; la paye, qui revient toutes les semaines ou tous les quinze jours au plus, le lui fournit régulièrement. Il n'éprouve aucune perte, n'a aucun souci, et chaque soir il peut s'endormir tranquille sans in-

quiétude pour le lendemain. L'entrepreneur qui l'emploie peut faire des pertes ou des bénéfices, il n'en sait rien et ne s'en trouble pas; il recevra toujours son salaire; la loi elle-même le lui garantit par un privilége spécial et avant tout autre créancier. Dans l'agriculture, le propriétaire, le fermier peuvent essuyer des calamités et avoir de mauvaises récoltes; ils peuvent perdre la moitié, les trois quarts de leur revenu ou de leur ferme: le journalier ne s'en ressent pas, il touche son salaire comme dans les meilleures années. N'est-ce donc pas là un dédommagement précieux pour les ouvriers et surtout pour tous ceux qui, étant dépourvus d'instruction et d'expérience, ne peuvent que répéter chaque jour le même travail?

— Sans doute, M. Dupré, il y a là un avantage pour les ouvriers, et, comme vous le dites, il est surtout précieux pour ceux qui ont négligé de cultiver leur intelligence et qui sont heureux que d'autres prennent en quelque sorte la peine de penser pour eux. Mais cet avantage n'est-il pas quelquefois payé bien cher? Les ouvriers ont la peine, et les maîtres ont le profit.

— Encore une phrase que tu ne devrais plus répéter, Léonard. Tu sais bien que ces grands profits se réduisent souvent à l'intérêt du capital engagé dans l'entreprise. Mais j'irai plus loin et j'admettrai qu'outre cet intérêt, qui lui est indispensable pour conserver des capitaux dont une faible partie seulement lui appartient, un industriel fasse encore un bénéfice double. Eh bien! crois-tu que ce bénéfice soit trop considérable pour toutes les charges qu'il doit supporter et dont pas une ne pèse sur toi, pour les soucis qui l'accablent et que tu ignores? Voyons un peu.

Il doit s'indemniser de l'usure subie par l'outillage et les constructions qui constituent son établissement. Il lui faut encore se garantir contre de nombreuses chances qui ne dépendent pas seulement de sa capacité, de son activité et de sa gestion, mais encore d'une foule de causes étrangères, telles que l'infidélité d'un agent, l'insolvabilité des débiteurs, la concurrence que lui fait un industriel mieux favorisé que lui par sa position, par le prix de la main-d'œuvre ou des matières premières. Il doit supporter encore toutes celles qui résultent d'un retard dans la vente, de la détérioration de ses produits par mille causes diverses, et de leur dépréciation par suite de l'inconstance et des

caprices de la mode. Et encore je ne parle pas de tout le talent qu'il lui faut, des ressources d'esprit qu'il doit avoir, de ses études continuelles pour découvrir les bonnes chances, pour échapper aux mauvaises, pour saisir les occasions favorables et les faire naître, pour épier et deviner le goût du public.

Ne faut-il donc pas à cet industriel une part de profit proportionnellement plus grande que le gain des ouvriers, qui n'encourent pas de responsabilité et qui ne peuvent ni ne doivent supporter aucun des hasards malheureux qui l'attaquent souvent? Car ses ouvriers ne viennent point l'aider à se relever de sa ruine quand il est surpris par un de ces coups imprévus qui viennent à tout instant renverser les plus grandes fortunes. L'ouvrier n'a apporté à cette exploitation que son travail de chaque jour, et il en a reçu le prix convenu. Si cette entreprise succombe, il va porter ses bras à celle qui en fut peut-être la rivale heureuse. L'industriel, outre ses travaux préparatoires et son travail de chaque jour, apporte encore à cette exploitation sa fortune, celle de ses enfants, son avenir et toujours son honneur.

— Vous avez raison, M. Dupré, ce bénéfice n'est pas injuste; je ne dis même pas qu'il soit trop considérable, surtout après ce que vous nous avez fait voir des services que les capitaux rendent à la société; s'il m'a échappé une expression que vous avez relevée, c'est, comme je vous l'ai dit d'avance, un reste d'ancienne habitude. Mais enfin j'aimerais mieux ce bénéfice dans la poche des ouvriers que dans celle des maîtres.

— Je ne dis pas non, Léonard; mais comment faire?

— Il faudrait qu'il n'y eût plus ni maîtres ni ouvriers, ou plutôt que chacun fût à la fois maître et ouvrier.

— J'entends, Léonard; tu veux parler de la réalisation du principe d'association dont il a été beaucoup question depuis quelque temps.

— Précisément, M. Dupré.

— Eh bien! parlons-en : je le ferai d'autant plus volontiers que j'en avais l'intention, parce que c'est une des questions d'économie politique qui se rattachent à celles du travail, du capital et des salaires dont nous nous sommes occupés. Mais de quelle espèce d'association veux-tu parler? car il y a bien des

modes divers d'association. Il y a l'association ordinaire entre deux ou trois personnes qui unissent leurs capitaux et leur travail pour exploiter un commerce ou une fabrique, comme MM. Lenoir et Dubuisson. Cette espèce d'association est à l'usage de tous ceux qui, n'ayant pas des moyens suffisants pour ouvrir un magasin ou élever une fabrique, associent leurs fonds avec ceux d'un ou de plusieurs amis, courant les mêmes chances et exposant ensemble toute leur fortune.

Il y a aussi l'association entre un grand nombre d'individus qui, sous le nom d'*actionnaires*, unissent leurs capitaux pour exécuter en commun quelque grande entreprise qui exige des ressources considérables. C'est ainsi qu'a lieu en général l'exploitation des mines et celle des chemins de fer. Prend part qui veut à ces associations : il suffit de verser entre les mains de la compagnie une somme proportionnelle au nombre d'actions qu'on désire avoir dans l'entreprise ; on ne risque alors que le montant de ses actions. Ce système d'association, qui a pris un si grand développement en France depuis quelques années, est un des grands bienfaits de notre époque : non-seulement il permet d'entreprendre une foule de grands travaux auxquels on ne pourrait songer sans cela ; mais encore il offre aux plus petites bourses, aux ouvriers eux-mêmes, le moyen de coopérer aux plus grandes entreprises et d'avoir part aux bénéfices qu'elles peuvent rapporter.

Il y a encore l'association entre ouvriers d'une même industrie unissant leurs efforts pour s'occuper d'une fabrication quelconque.

— C'est de celle-ci que je veux parler, M. Dupré. C'est celle qui me paraît la plus propre à améliorer la condition des ouvriers ; elle doit assurer leur indépendance, et je crois qu'à l'avenir elle jouera un grand rôle dans la société.

— Je crais que tu ne te fasses illusion, Léonard. Cette association entre ouvriers ne leur offrirait pas les avantages que tu crois, et en revanche elle présente bien des difficultés. Voyons d'abord les avantages.

On a bientôt fait de parler des bénéfices de cinquante, de cent mille francs, que réalise un manufacturier. Cela paraît énorme, et l'on ne fait pas attention que ces bénéfices sont proportionnels

aux capitaux et au nombre d'ouvriers employés. L'expérience démontre en effet que, pour faire ces grands profits de cinquante et de cent mille francs, qui sont à peu près l'intérêt des capitaux engagés, il faut des manufactures occupant des milliers d'ouvriers, et encore ne fait-on pas toujours ces bénéfices. Admettons cependant que, dans une manufacture employant mille ouvriers, on fasse constamment un bénéfice net de cinquante mille francs. Si on le répartit chaque année entre les ouvriers, combien cela fera-t-il pour chacun ? Cinquante francs, le calcul est bien simple.

— Eh bien ! c'est toujours cinquante francs de plus ; et cinquante francs, c'est beaucoup pour un ouvrier.

— Je ne dis pas non, Léonard ; mais je crois qu'il n'y a guère d'ouvriers qui ne puissent, avec beaucoup moins d'embarras, mettre ces cinquante francs de côté par an, en étant plus rangés, plus économes, en allant moins souvent au cabaret et plus souvent à la caisse d'épargne, en travaillant tous les jours de la semaine.

— Mais rien n'empêche de faire ces économies et d'avoir les cinquante francs de bénéfice. C'est toujours cinquante francs de gagnés, et je crois que la somme pourrait être plus forte.

— Double ce bénéfice si tu veux, Léonard, j'y consens, quoique ce soit exorbitant. Cela ne fera toujours que cinq sous par jour pour chaque ouvrier. Et encore, remarque-le bien, ce sera dans les bonnes années, dans celles où la fabrication est le plus prospère. Dans les années ordinaires ce sera deux ou trois sous, un peut-être dans les années médiocres, et rien dans les mauvaises. Bien plus, il faudra quelquefois rapporter à la masse une portion de son salaire ; car le fabricant est fréquemment en perte, vous le savez. Aujourd'hui vous restez étrangers à ces pertes; mais il faudrait bien les supporter quand vous partageriez les bénéfices.

— C'est très-juste, M. Dupré ; mais ces pertes seraient bien moins grandes dans le système de l'association, parce que ce qui les occasionne, ce sont les fausses spéculations des industriels, c'est la concurrence effrénée qu'ils se font par amour du lucre.

— Et vous, Léonard, ce serait par un amour désintéressé de l'humanité que vous vous réuniriez en association, afin de vous

partager les bénéfices du fabricant? C'est toujours le même système; nous ne voyons que des vertus chez nous et des vices chez les autres; mais passons. Crois-tu donc qu'une association ne serait pas exposée à se tromper? Une association se compose d'hommes tous sujets à l'erreur et qui ne deviennent pas parfaits en y entrant; je crains, au contraire, que chacun n'y apporte ses défauts, ses passions, et, avec le désir de faire triompher ses vues particulières, un esprit d'opposition pour ce qui est proposé par les autres. Nous savons comment les choses se passent dans les réunions nombreuses: c'est rarement le parti le plus sage qui l'emporte. Chacun émet son avis, soutient son opinion; on parle pour, on parle contre, on se dispute, on s'échauffe, et, de guerre lasse, on adopte un moyen-terme qui se trouve sans valeur, car il n'y a jamais que les mesures bien nettes et bien franches qui obtiennent un plein succès. Aussi l'association, au lieu de prospérer, languit et s'épuise; elle donne des pertes au lieu de procurer des bénéfices. La division se met entre les ouvriers, chacun reprochant aux autres le manque de réussite; on s'aigrit, on se décourage et l'on se sépare. Voilà, je le crains, l'avenir qui serait réservé à la plupart de ces associations.

— Vous ne voyez pas les choses en beau, M. Dupré.

— Je les vois telles qu'elles sont, Léonard, parce que je connais les hommes et que je ne me fais pas d'illusions. Je ne dis pas qu'on ne puisse quelquefois échapper à ces dangers; je crois seulement que c'est difficile.

— Dans tous les cas, dit André, il n'y aurait pas la concurrence désastreuse que se font les maîtres et dont nous sommes les victimes.

— Dis donc plutôt que vous en profitez, puisque c'est elle qui fait hausser vos salaires. Mais pourquoi donc l'association supprimerait-elle la concurrence? Est-ce que vous prétendez réunir en une seule association tous les ouvriers de chaque industrie? Je ne sais trop comment se gouvernerait cette gigantesque société et quels frais immenses d'administration elle entraînerait; je ne m'en occupe pas, je vous laisse seulement y réfléchir. Mais ce qui m'effraye, c'est que ce serait constituer un monopole au profit des ouvriers de cette industrie et mettre le

public à leur merci pour tous les objets de leur fabrication. S'il plaisait à l'association des cordonniers de faire payer les souliers douze francs au lieu de huit francs, il faudrait en passer par où elle voudrait, car elle serait maîtresse du terrain. Les cordonniers seraient à leur tour avec nous tous à la discrétion de l'association des tailleurs, et ainsi de suite; c'est-à-dire que les consommateurs dépendraient du bon plaisir des producteurs. C'est absurde de s'y arrêter.

— Mais, monsieur, dit Léonard, il n'est pas question de réunir tous les ouvriers d'une même industrie en une seule association où ils seraient forcés d'entrer. Ce serait une espèce de communisme, et nous n'en voulons pas. Je veux parler seulement d'associations volontaires entre ouvriers. S'associe qui veut, et avec qui il veut.

— Alors c'est la concurrence : seulement, au lieu d'avoir lieu entre les individus, elle s'exerce entre les associations; le résultat est le même. Les associations cherchent à attirer à elles la clientèle, à se procurer les matières au plus bas prix, à diminuer leurs frais de production, et, quand la vente va bien, à fabriquer le plus possible afin de profiter des circonstances; c'est-à-dire qu'il y aura diminution, non pas seulement des bénéfices, mais de ce qui représente le salaire, puis encombrement par intervalles et chomage à la suite. Vous aurez les mêmes effets qu'aujourd'hui et pires encore; car, dans le système de l'association, le salaire de l'ouvrier se confondant avec le bénéfice du maître, la concurrence des associations diminuera l'un en diminuant l'autre. Voilà à quoi se réduisent bien souvent ces brillants résultats qu'on fait sonner si haut, et qui, à entendre certains apôtres des idées nouvelles, doivent renouveler la face de la terre. Voyons maintenant les difficultés.

Les ouvriers, en se réunissant en association, n'ont sans doute pas envie de faire payer au public les avantages qu'ils espèrent en retirer. Ils veulent seulement profiter des bénéfices que les capitalistes font aujourd'hui.

— Sans doute, M. Dupré; nous ne demanderions pas autre chose!

— Eh bien! pour laisser le public en possession des avantages dont il jouit, et dont vous jouissez tous comme consommateurs,

il faut laisser la production organisée comme elle est maintenant. C'est en la concentrant dans de vastes ateliers où l'on diminue le prix de production par la fabrication en grand; c'est en employant des machines coûteuses et un puissant outillage, qu'on est parvenu à mettre au prix où ils sont descendus la plupart des objets qui sont à l'usage des classes peu fortunées. Il faut maintenir la production sur ce pied si l'on veut conserver les résultats. J'entrevois donc bien la possibilité de l'association dans les industries où l'on ne fabrique pas en grand, où il ne faut que de faibles capitaux et des ateliers d'un petit nombre d'ouvriers. Je ne la vois plus dans la grande industrie, précisément dans celle qui excite le plus les convoitises et qui soulève le plus de récriminations à cause de ses dehors brillants et de ses agglomérations d'ouvriers en apparence au service d'un seul homme. Dans cette industrie, il faut des bâtiments et des terrains immenses, il faut un capital fixe énorme, et un capital de roulement non moins important. Comment les ouvriers se procureront-ils tout cela ?

— Mais, monsieur, l'État ne pourrait-il pas venir en aide aux ouvriers qui voudraient se réunir en association, et leur fournir le capital nécessaire pour monter la fabrique et pour marcher ?

— Un instant, Léonard. L'État n'est rien, tu le sais ; c'est un être idéal, fictif, ou plutôt c'est nous tous. L'État n'a rien, ne possède rien ; c'est seulement un caissier n'ayant d'autres fonds que ceux que les citoyens lui payent sous forme d'impôts. Ainsi, ce que tu proposes, c'est tout simplement de te faire fournir, par ceux que tu veux supplanter, les moyens de leur faire la guerre. Est-ce loyal ? est-ce digne ? Léonard. Je m'en rapporte à toi.

— Alors, M. Dupré, comment voulez-vous que les ouvriers fassent pour se procurer les instruments du travail, dans l'état actuel de l'industrie, avec les grands capitaux qu'elle exige ?

— Remarque bien, Léonard, que ce n'est pas moi qui dis aux ouvriers de s'associer ; ce n'est pas moi non plus qui les en blâmerai. Mais s'ils le veulent, qu'ils aient le courage de le faire par eux-mêmes. Quand l'industrie exige de grands capitaux, elle exige aussi le concours de beaucoup d'ouvriers. Que les ouvriers qui veulent monter un établissement, grand ou petit, tâchent

donc de se procurer d'avance ce qui leur est nécessaire. Qu'ils aient la force et la persévérance d'économiser pendant quelques années, afin d'amasser les cinq cents ou mille francs qu'il faudra peut-être à chacun? Constituez votre capital et établissez-vous, je ne demande pas mieux ; mais ne vous établissez pas sournoisement aux dépens de ceux que vous voulez supplanter.

— Comment, M. Dupré, vous voulez sérieusement que quatre ou cinq cents ouvriers s'entendent pour économiser pendant plusieurs années, afin d'amasser entre eux les cinq ou six cent mille francs qu'il faudrait pour monter une manufacture comme celle de MM. Lenoir et Dubuisson?

— Et pourquoi pas? Qui veut la fin doit vouloir les moyens. Tu veux que ces quatre ou cinq cents ouvriers s'entendent entre eux pour faire marcher la manufacture lorsqu'elle sera en pleine activité et que le contact et la discussion des intérêts, qui résulteront de l'association, amèneront entre eux des froissements continuels, et tu trouves difficile pour eux de s'entendre afin d'amasser isolément pendant quelques années le petit pécule qui doit les mettre en état de réaliser une entreprise dont ils attendent leur indépendance et leur bien-être ! Tu n'es pas conséquent. Sans doute, il faut du courage à un jeune ouvrier pour travailler et économiser sans relâche pendant plusieurs années de suite. Mais alors on montre qu'on est vraiment digne d'entrer dans une association. Car, ne t'y trompe pas, Léonard, il ne faut pas voir seulement dans l'association les avantages qu'elle peut procurer, il faut voir aussi les devoirs qu'elle impose ; ces devoirs sont nombreux et pénibles, et ils ajoutent aux difficultés de l'entreprise. C'est pour cela que je demande des âmes énergiques et vigoureusement trempées, des âmes qui, par des efforts persévérants pendant plusieurs années, se soient montrées à la hauteur de leur tâche.

— Quelles difficultés et quels grands devoirs voyez-vous donc dans l'association ? demanda Léonard.

— J'y vois, reprit M. Dupré, une œuvre de sacrifice et de dévouement; j'y vois le renoncement aux habitudes les plus chères à l'ouvrier. Il ne s'appartient plus, il appartient à l'association. L'ouvrier qui travaille dans une fabrique sous les yeux d'un

chef, fait le travail qui lui est prescrit, et quand il l'a fait comme on le lui a demandé, son devoir est rempli. Le membre d'une association lui doit non-seulement son travail consciencieux, mais ses pensées et son concours de tous les instants, les efforts de ses bras et le secours de son intelligence. Il ne peut pas se contenter de faire bien, il faut que chaque jour il fasse mieux. Ce n'est à la surveillance de personne qu'est confiée la prospérité de l'établissement, c'est à la conscience de chacun. Plus de liberté donc de satisfaire ses goûts et ses habitudes de paresse; il faut faire rendre au capital de l'association tout ce qu'il peut produire; s'il est fait pour occuper les bras de cinq cents ouvriers, les cinq cents ouvriers doivent travailler chaque jour sans y manquer : un jour, une heure perdus sont un vol fait à tous. Il faut dans l'association l'abnégation de soi-même, le sacrifice de ses goûts à l'œuvre commune; il faut faire taire ses sentiments d'indépendance pour se soumettre à la volonté de tous les autres; car le succès de l'association n'est assuré qu'à la condition d'un accord parfait entre les membres. Voilà pourquoi je demande des hommes qui, en déployant la force la plus rare, celle de la persévérance, aient fait preuve des qualités nécessaires à la prospérité de l'association. Et encore le succès me paraît-il très-douteux, car j'y vois bien d'autres difficultés.

— En voilà cependant bien assez, murmura André.

— Ce n'est pas tout que le concours dévoué de tous les membres de l'association : il faut une tête, à ce corps aux mille bras. Les bras exécutent, mais c'est la tête qui dirige, qui donne les ordres et qui imprime le mouvement. Sera-ce une tête multiple, c'est-à-dire un conseil d'ouvriers, administrant, prenant les mesures qu'exige le soin des intérêts de l'administration, vendant, achetant, distribuant le travail? On sait ce que c'est qu'un conseil qui administre. Point d'unité, point de suite dans les vues, et surtout point de promptitude dans les décisions. Pendant qu'on discute sur le parti qu'on prendra, la fabrique rivale agit, et l'association a le dessous. Sera-ce un chef unique? Mais comment se procurera-t-on cet administrateur habile, homme de conseil et d'exécution, capable de gérer les affaires de l'association et de la faire lutter victorieusement avec ses concurrents? Et quand elle l'aura trouvé, comment le rétribuera-t-elle pour

s'assurer ses services? Il est bien à craindre que, malgré toute votre générosité, celui qui aura assez de talent pour remplir cet emploi difficile, n'éprouve le besoin de recouvrer son indépendance, et que, renonçant aux chaînes plus ou moins dorées qui font de lui l'esclave de ses mille administrés, il ne préfère tenter la fortune pour son propre compte.

J'arrive maintenant à la rémunération des ouvriers et à leur position dans l'association. Ici je vois bien d'autres difficultés à résoudre. Doivent-ils apporter chacun le même capital, ou bien admettra-t-on les associés qui se présenteront avec des capitaux différents? Dans ce cas, quels droits confèreront-ils aux possesseurs? Quelle part donnera-t-on immédiatement à chaque travailleur? Car ils ne peuvent attendre, comme le capitaliste, la vente des produits. Quelle part distribuera-t-on sur les bénéfices? Quelle autre portion mettra-t-on en réserve pour parer aux éventualités? Car, prospère cette année, l'association peut être malheureuse l'année prochaine, et il faut faire face à tout. Est-on bien préparé à résoudre toutes ces difficultés?

— Mais, dit Léonard, je n'ai pas suffisamment étudié ce sujet pour pouvoir répondre à toutes ces questions.

— Je ne te dis pas d'y répondre, Léonard; je te signale seulement ces difficultés afin que tu puisses à l'avenir voir la chose telle qu'elle est, et te prononcer en connaissance de cause. Dis-moi cependant sur quel pied seraient tous les ouvriers dans l'association.

— La question est compliquée, M. Dupré; car les membres de l'association seraient à la fois ouvriers et propriétaires de l'entreprise. Comme propriétaires, il me semble qu'ils devraient retirer d'abord un intérêt proportionnel au capital qu'ils ont apporté. Quant aux bénéfices, ils y ont droit comme propriétaires et comme travailleurs. Mais ici la question se complique, car le travail de tous les ouvriers n'a pas la même valeur.

— Tu n'admets donc pas l'égalité de salaire?

— Oh! non, M. Dupré, ce serait la ruine de l'association; les paresseux ne feraient rien, et les ouvriers laborieux se lasseraient de travailler pour les autres; ils se rebuteraient, feraient comme les paresseux ou abandonneraient la partie.

— Tu as parfaitement raison; mais je crains que tu ne

viennes de prononcer la condamnation des associations. A part quelques hommes au cœur dévoué et généreux comme toi, je soupçonne que l'association ne serait guère recherchée que par les paresseux qui s'imagineraient y vivre plus à l'aise sans travailler davantage, et que les ouvriers laborieux préfèreraient le régime actuel, qui offre plus de facilités pour faire son chemin à celui qui a de l'activité et du talent.

Tu as très bien fait, d'ailleurs, de repousser l'égalité de salaire; cela montre ton jugement. Mais l'inégalité va créer bien des embarras à l'association. Dans une fabrique ou un atelier ordinaire, un ouvrier qui n'est pas content du salaire qu'on lui donne, se retire, et tout est dit. Mais dans l'association, comment fera l'ouvrier qui ne se trouvera pas suffisamment rétribué? Acceptera-t-il la décision de ceux qu'il regarde comme ses égaux? Ne sera-ce pas la cause de discussions pénibles, la source de divisions perpétuelles? Du reste, comment fera l'ouvrier qui voudra se retirer de l'association? Il a une part dans la propriété de la manufacture; il lui revient aussi une portion des bénéfices, quand il y en a; il est pourtant impossible de lui remettre à volonté l'une et l'autre. Faut-il donc qu'il aliène sa liberté, ou qu'il abandonne ce qui lui appartient? Et en cas de décès, quels sont les droits de la veuve et des enfants? Comment concilier ceux que les lois leur accordent avec les intérêts de l'association? Comment pourvoiera-t-on au remplacement des membres qui viendront à mourir et dont l'absence laisserait un vide fâcheux? Et, si dans un temps de grande activité le travail des membres ne peut suffire aux commandes, l'association se résignera-t-elle à ne pas profiter des circonstances, ou imitera-t-elle les entrepreneurs d'industrie en appelant le concours d'ouvriers salariés? Dans ce cas, quelle condition leur fera-t-elle? Que d'embarras! Léonard; que de difficultés dans une chose qui te paraissait si simple!

— C'est bien vrai, M. Dupré; il y en a infiniment plus que je ne l'avais soupçonné. L'association me paraît comme à vous une œuvre de sacrifice et de dévouement, et je commence à croire que les résultats seraient fort au-dessous de ce qu'on est porté à croire avant d'y avoir suffisamment réfléchi. Et cependant il y a dans l'association quelque chose qui me sourit, qui me semble

propre à relever la condition de l'ouvrier. Je vous avoue que je renoncerais avec regret à cette illusion, si c'en est une.

— Non, Léonard, l'association entre ouvriers n'est pas une chimère comme celles que j'ai combattues et que je combattrai toujours dans votre propre intérêt. En étudiant la question dans les écrits de ceux qui l'ont le plus attaquée, je me suis convaincu que cette association n'est pas absolument impraticable; mais c'est en l'étudiant chez ceux qui s'en sont montrés les plus zélés partisans, que j'ai reconnu combien c'est une œuvre difficile. Cependant, horriblement hérissée de difficultés lorsqu'il s'agit d'une industrie qui ne peut s'exercer que dans une vaste manufacture et avec le concours d'un grand nombre d'ouvriers, elle en offre beaucoup moins dans une fabrication plus modeste et qui peut être exploitée par un nombre de bras assez restreint. Elle en offre encore moins dans le cas d'associations temporaires entre ouvriers pour l'exécution *à prix fait* de travaux d'une durée limitée; ce pourrait même être une préparation et un acheminement à l'association permanente. Dans ces conditions, on peut trouver des ouvriers se connaissant bien, assez unis et assez dévoués pour triompher des difficultés; mais il faut des ouvriers laborieux, économes, tranquilles, des hommes de cœur et d'énergie.

— D'après cela, dit André, vous ne conseillez pas l'association aux ouvriers?

— Je ne la conseillerai ni ne la repousserai, parce que c'est une affaire trop délicate; seulement, je le répète, je crois peu à sa possibilité dans le cas d'associations nombreuses.

— Et que pensez-vous, demanda Léonard, de l'association entre patrons et ouvriers; de celle dans laquelle un patron partage chaque année avec ses ouvriers, dans une proportion déterminée, les bénéfices que donne son industrie?

— Je te dirai d'abord que, malgré le nom qu'on peut donner aux arrangements de cette sorte, je ne puis voir là une association proprement dite. Une véritable association supposerait le partage des pertes et des bénéfices entre tous les associés. Or, dans le système dont tu parles et que j'approuve du reste, je commence par le dire, je vois bien qu'on donne aux ouvriers une part dans les bénéfices, mais je n'ai jamais vu qu'on les

appelât à partager les pertes : cela ne saurait être, d'ailleurs, dans les conventions de ce genre ; l'intérêt des ouvriers ne le permettrait pas. En outre, pour qu'il y eût véritablement association, les ouvriers, au lieu de se borner à exécuter ce qui leur serait prescrit par le patron, devraient discuter avec lui les mesures à prendre pour la gestion de l'entreprise. Or aucun patron n'y consentirait dans les circonstances ordinaires, et je crois qu'il aurait raison, car ce serait abdiquer de fait entre les mains de ses ouvriers la direction de ses affaires.

— Pourquoi donc, dit Léonard, n'y aurait-il pas une association complète entre les ouvriers et le patron ? Pourquoi les ouvriers ne prendraient-ils pas part à la direction de l'exploitation dans laquelle ils sont intéressés ?

— Parce que ce n'est pas possible dans la position des ouvriers. S'ils avaient part à la direction des affaires, comme le résultat, quel qu'il fût, leur serait dû, puisqu'ils seraient les plus nombreux, ils devraient nécessairement supporter les pertes, comme ils partagent les bénéfices ; ils devraient aussi attendre la vente, comme le patron, pour recueillir le fruit de leur travail ; et cependant leur position ne leur permet ni l'un ni l'autre. Vous voyez donc qu'il n'y a réellement pas association dans une association qui met la perte d'un seul côté et qui de l'autre ne met que les avantages.

— Eh bien ! reprit Léonard, quel que soit le nom qu'il convienne de donner à un arrangement de ce genre, que doit-on en penser ?

— C'est une bonne chose, répondit M. Dupré, utile aux ouvriers, non moins utile aux patrons. D'un côté, elle améliore la position des ouvriers, en augmentant leur salaire de la part qu'ils ont dans les bénéfices. D'un autre côté, elle est avantageuse aux patrons, car, si elle diminue leurs bénéfices primitifs de la portion qu'ils cèdent à leurs ouvriers, elle les augmente en faisant de ceux-ci des coopérateurs plus actifs, plus exacts et plus intéressés à la prospérité de l'établissement. Les avantages que le patron accorde à ses ouvriers sont en effet une prime décernée à l'ordre, à l'intelligence, à l'esprit d'économie ; car il est évident que les ouvriers ne peuvent les obtenir que moyennant certaines conditions d'exactitude, d'assiduité et d'attention au travail. Le

patron obtient ainsi d'autres avantages en compensation des sacrifices qu'il s'impose.

Cette prime accordée par lui peut varier de bien des manières. Ainsi, on peut convenir qu'après le prélèvement des frais d'exploitation et de tous les déboursés du fabricant, les bénéfices seront partagés d'une certaine façon entre ses ouvriers et lui. D'autres fois, afin de stimuler leur zèle et de les intéresser davantage à la prospérité de l'établissement et à la bonne confection des produits, on peut établir que, lorsque les bénéfices dépasseront un chiffre déterminé, l'excédant se partagera entre eux et le fabricant. Dans certaines industries on opère sur des matières brutes qu'on transforme en objets manufacturés : on convient alors que si, sans augmenter la main d'œuvre, on obtient d'une même quantité de matières une plus grande quantité de marchandise, les bénéfices que donnera cet excédant seront l'objet d'un partage. Dans d'autres industries on emploie annuellement pour la fabrication une certaine quantité de combustible, mille quintaux, par exemple ; on décide que si, sans réduire la fabrication, les ouvriers peuvent économiser un dixième, un huitième de ce combustible, le bénéfice de l'économie sera partagé entre le fabricant et les ouvriers. Ailleurs la fabrication donne un déchet de 20 pour cent, je suppose, sur la matière première : si par une plus grande attention, dit-on aux ouvriers, vous pouvez réduire ce déchet à 15, à 10 pour cent, vous participerez aux avantages de l'économie.

— Il y a en effet, dit André, bien des manières dont un patron peut procurer des avantages à ses ouvriers, tout en augmentant la somme des bénéfices.

— Dans tous les cas, reprit M. Dupré, c'est une prime que le patron accorde à ses ouvriers afin de les porter à redoubler de soins, d'attention et d'économie. Mais quelle que soit la nature de ces arrangements, c'est une chose utile pour tout le monde, une chose morale, de nature à resserrer les liens qui doivent unir le fabricant et les ouvriers, en établissant entre eux une plus grande communauté d'intérêts. Aussi ne saurait-on voir avec trop de satisfaction la propagation d'un système d'encouragement qui tourne à l'avantage de chacun, et qui rapproche les hommes au lieu de les désunir.

— Ainsi, dit Léonard, vous donneriez la préférence au système de la participation aux bénéfices du fabricant, sur le système de l'association véritable entre ouvriers?

— Il n'y a aucun doute, Léonard, parce que l'un est facilement réalisable, tandis que l'autre offre des difficultés excessives. Et puis, voulez-vous que je vous dise ma pensée tout entière? C'est que, dans le système de la participation, un gain moral d'une haute importance, à mes yeux, vient s'ajouter au gain matériel. La petite addition au salaire qui peut résulter, pour les ouvriers d'un atelier, de la participation aux bénéfices du patron, sera quelquefois assez faible. Mais il y aura toujours pour eux un immense profit dans les habitudes de régularité, d'exactitude, d'ordre, de soin, d'attention, qui seront les conséquences nécessaires de cette participation. Il y aura en outre un grand bien-être moral dans l'idée qu'en travaillant pour le patron on travaille aussi pour soi. Le contentement de l'esprit et l'union des cœurs sont des avantages qu'on n'apprécie pas assez, mais que je vous crois assez éclairés pour priser à leur juste valeur.

— Merci, M. Dupré, dit Léonard, pour les bonnes paroles que vous venez de nous dire. Vos explications sur les avantages et les inconvénients des différents systèmes d'association ont achevé de dissiper nos doutes, et nous avons trop de confiance en vous pour ne pas nous ranger à votre opinion. Il ne dépendra pas de nous que nous ne vous donnions bientôt la preuve de nos dispositions à cet égard.

— Cela ne dépendra pas davantage de nous, Léonard, sois-en bien sûr, — dit M. Lenoir, prenant alors la parole. Puis, se tournant vers M. Dupré : — Permettez-moi aussi de vous remercier, cher M. Dupré, pour les excellents avis que vous nous avez donnés. Si les idées d'association et de participation ont occupé depuis quelque temps l'esprit de nos ouvriers, elles ne nous ont pas moins préoccupés. Ils veulent faire quelque chose pour améliorer leur position, nous le désirons aussi vivement qu'eux. Nous en cherchions les moyens et nous étions arrivés à l'idée d'un plan qui nous paraissait concilier tous les intérêts. Cependant quelques incertitudes nous restaient encore, vos dernières paroles les ont fait disparaître. Je profite donc, sans plus tarder, de cette occasion pour annoncer à ceux de nos ouvriers ici présents,

que nous avons une proposition à faire à eux et à leurs camarades. Nos confrères des forges me chargent de faire connaître qu'ils sont dans les mêmes intentions à l'égard de leurs ouvriers. Nous invitons donc les uns et les autres à désigner quelques-uns d'entre eux pour venir dès après-demain avec Léonard et André entendre les communications que nous avons à leur faire.

Quant à vous, M. Dupré, vous avez trop bien étudié ces questions pour que nous ne désirions pas mettre à profit vos lumières. Nous vous prions donc instamment de vouloir bien assister à cette première conférence et à celles qui pourront suivre, afin de nous prêter le secours de votre expérience.

— Très-volontiers, M. Lenoir, si vous croyez que je puisse vous être de quelque utilité. Vous savez que je suis trop heureux quand je puis faire quelque chose pour les habitants de Mirebeau.

VINGT-HUITIÈME ENTRETIEN.

INSTITUTIONS DE CHARITÉ ET DE PRÉVOYANCE, ET MOYENS QUE POSSÈDENT LES CLASSES OUVRIÈRES POUR AMÉLIORER LEUR CONDITION.

Une grande joie régnait à Mirebeau à l'époque où nous sommes arrivés. Les quinze jours qui s'étaient écoulés depuis la dernière conférence avaient été bien remplis. Dès le surlendemain les propriétaires de la manufacture avaient fait connaître aux délégués de leurs ouvriers, que présidait Léonard, le projet qu'ils avaient conçu. Ce projet, comme on l'a déjà deviné, était un plan de participation des ouvriers aux bénéfices de l'entreprise. Il était basé sur les idées que M. Dupré avait émises et comprenait la plupart des points qu'il avait indiqués comme pouvant donner lieu à une participation : augmentation de la production par suite d'un meilleur emploi du temps; plus-value des produits, résultant d'une amélioration dans la fabrication; économie de la matière première par l'effet d'une attention et de soins plus vi-

gilants ; diminution des déchets ; économie de combustible relativement à la production par de moins fréquentes interruptions de travail. Les maîtres de forges, de leur côté, avaient proposé à leurs ouvriers un plan basé sur des principes analogues et ne présentant guère d'autres différences que celles qui résultaient de la nature différente des travaux.

Après être tombés d'accord sur les points principaux, ce qui avait été bientôt fait, on s'était occupé d'établir dans chaque usine un règlement qui établissait les droits et les devoirs des propriétaires et des ouvriers. On y avait fait entrer non-seulement des dispositions qui tendaient à augmenter les produits et les bénéfices, mais d'autres encore qui étaient de nature à exercer une heureuse influence sur le moral des ouvriers et à leur faire prendre de bonnes habitudes encore plus favorables à leurs propres intérêts qu'à celui de la manufacture. Les discussions n'avaient pas été longues, chacun arrivait avec le désir de s'entendre. Le règlement était donc presque entièrement terminé. A peine restait-il à fixer quelques détails d'exécution ; il devait être lu aux ouvriers dans quelques jours et mis à exécution à partir de la nouvelle année.

Le contentement des ouvriers n'avait jamais été aussi grand. Par une pente naturelle à l'esprit humain, ils s'exagéraient un peu l'importance de la mesure qui allait être prise, et se croyaient pour jamais à l'abri des ennuis et des besoins. Mais ce qui contribuait encore plus à accroître leur satisfaction, c'est que la mesure les honorait. Ils se sentaient relevés à leurs propres yeux ; de simples ouvriers des maîtres ils en devenaient pour ainsi dire les associés ; ils voyaient la fabrique d'un tout autre œil ; ce n'était plus une espèce de prison où ils étaient tenus à la tâche, c'était en quelque sorte leur bien, leur chose : aussi la considéraient-ils maintenant presque avec amour. Les patrons n'étaient plus pour eux des maîtres ordinaires, ils étaient devenus des associés et des amis.

D'un autre côté, la satisfaction des ouvriers faisait celle des patrons : ils étaient heureux d'avoir produit ce contentement, et ils jouissaient du changement qui s'était opéré dans les sentiments et dans les manières de ceux qu'ils employaient ; ils se disaient que les hommes ont tort de ne pas comprendre combien

il en faut souvent peu de part et d'autre pour vivre en bonne intelligence. Ils étaient surtout frappés d'une dignité nouvelle qui s'était révélée soudain chez beaucoup de ces hommes, abattus auparavant par une position qui avait pour eux quelque chose de la servitude.

Toute l'assemblée était sous l'impression de ces sentiments quand s'ouvrit la séance.

— Mes amis, dit M. Dupré en commençant, nous nous sommes vus si souvent depuis quinze jours, que je n'ai pas besoin de vous entretenir de ce qui s'est passé dans l'intervalle. Il est d'ailleurs inutile de vous dire combien j'en suis heureux. Une ère nouvelle commence pour les travailleurs de Mirebeau : faisons que par notre prudence elle reste une ère de paix et de concorde. Puissé-je y contribuer par les derniers avis que j'ai à vous donner ! J'avais hâte d'y arriver pour compléter par des détails immédiatement applicables à votre position la grande mesure qui vient d'être prise, et pour clore la série de nos entretiens sur l'économie politique.

— Comment ! Est-ce que vous ne nous parlerez plus ? s'écria-t-on de toutes parts, avec un sentiment de regret qui changeait en tristesse la joie peinte auparavant sur les visages.

— Si fait, mes amis, je continuerai à m'entretenir avec vous de temps en temps : j'ai trop de bonheur à me trouver avec vous pour ne pas en rechercher les occasions. Mais nous voici arrivés à la fin de ce que j'avais à vous dire sur les matières dont nous nous sommes occupés. Afin d'être plus utiles pour vous, ces réunions doivent avoir un autre but; nous en reparlerons. Achevons aujourd'hui ce qui se rapporte au sujet de ces entretiens.

Dans ceux qui ont précédé, je me suis efforcé de vous faire juger sainement les choses en vous les montrant sous leur véritable aspect. Je vous ai fait voir combien vous vous trompiez en cherchant l'amélioration de votre sort là où elle ne peut pas être. Aujourd'hui je veux résumer ce que je vous ai dit bien des fois sur les moyens que vous avez de la réaliser ; je veux vous faire mieux connaître les ressources que vous possédez et celles que la société vous offre pour arriver à une situation meilleure. Celles que vous possédez en vous-mêmes, vous ne les connaissez pas assez et vous n'en tirez presque pas parti. Celles que la so-

ciété vous procure, vous paraissez les ignorer, si l'on en juge par le peu d'empressement que vous mettez à en profiter.

Mue par les idées chrétiennes qui pénètrent de plus en plus dans nos mœurs, la société a multiplié depuis des siècles les institutions en faveur des classes pauvres et souffrantes; mais dans notre siècle ces institutions ont pris un caractère différent. Autrefois elles avaient principalement pour objet de soulager le malheur; aujourd'hui, sans négliger ce but, elles s'attachent à prévenir la misère en en combattant les causes et en offrant les moyens de n'y pas tomber ou d'en sortir. Les institutions de bienfaisance peuvent donc se grouper en deux classes : 1° institutions ayant pour but de soulager la souffrance et la pauvreté; 2° institutions ayant pour objet de prévenir la misère et les conséquences fâcheuses des maux qui peuvent affliger l'homme. Disons seulement un mot des premières, qu'il ne faut pas dédaigner par un orgueil mal placé, mais auxquelles un sentiment de véritable dignité doit nous faire désirer de recourir le moins possible.

Les institutions qui ont pour objet de secourir la misère et la souffrance comprennent les monts-de-piété, les bureaux de bienfaisance, les hôpitaux et hospices, les établissements pour les orphelins et les enfants abandonnés, les maisons d'aliénés et d'aveugles, et enfin des établissements de toute sorte qu'il me serait impossible de vous énumérer et qui ont chacun pour but de venir au secours d'une espèce particulière de malheur et d'infirmité.

Les monts-de-piété, dont les pauvres abusent quelquefois, n'en rendent pas moins d'immenses services dans des besoins pressants, par les prêts qu'ils font aux déposants. Ces prêts ne s'élèvent pas à moins de 42,220,000 francs par année.

Les bureaux de bienfaisance, comme celui que nous avons à Mirebeau, secourent à domicile les personnes âgées et celles qui sont temporairement dans le besoin, en leur fournissant soit de l'argent pour les aider à vivre et à nourrir leur famille, soit des aliments, des vêtements ou du combustible. Ces bureaux sont aujourd'hui au nombre de 9,336 en France, et ils distribuent annuellement pour 17,381,257 fr. de secours. Ils ne soulagent pas seulement les familles pauvres, chargées d'enfants et dont les chefs, à cause de leur âge ou pour d'autres motifs, ne peuvent pas soutenir leur famille; ils donnent encore des secours et des

médicaments aux malades qui n'ont pas les moyens de se faire soigner chez eux et qui ne peuvent pas ou qui ne veulent pas aller à l'hôpital.

— Ceux-là ont bien raison, dit Honoré. On est toujours mieux soigné par sa famille que par des étrangers. J'aime mieux mon grabat que le meilleur lit de l'hôpital.

— Tu as raison, Honoré, et tu as tort. Tu as tort en ayant l'air de déprécier les soins que les malades trouvent à l'hôpital. Ils y ont des sœurs dont la charité n'a rien d'égal sur la terre, et des commodités qu'ils ne pourraient pas rencontrer dans les ménages pauvres et même dans beaucoup de ménages aisés. Tu as raison pourtant en préférant les soins de la famille à tous les autres; il est si doux, quand on souffre, de se voir entouré des êtres qui nous sont les plus chers! Il y a d'ailleurs plus de dignité à se suffire à soi-même dans toutes les positions de la vie. L'hôpital a en outre l'inconvénient de relâcher les liens de famille et de décharger du soin des malades ceux à qui ce soin doit revenir. Aussi la société cherche-t-elle aujourd'hui autant qu'elle peut à faire soigner les malades à domicile au lieu de les engager à aller à l'hôpital. Elle a, en outre, organisé récemment, comme vous l'avez vu dans ce département, l'institution des médecins cantonaux, chargés de soigner gratuitement les malades qui ne sont pas en état de payer des secours.

— Et c'est un fameux bienfait, dit Benoît, quoique nous n'en ayons pas besoin ici, grâce à vous, M. Dupré. Mais si j'avais pu consulter tout de suite un médecin quand j'étais au Mesnil, je n'aurais pas fait cette maladie qui m'a tenu un an sans travailler, et qui nous a mis pour si longtemps dans la gêne.

— Les médecins cantonaux, reprit M. Dupré, empêcheront à l'avenir bien des maux de ce genre, et ils rendront les hôpitaux moins nécessaires. Cependant, malgré la préférence qu'on doit donner aux secours à domicile, les hôpitaux n'en sont pas moins des établissements utiles, nécessaires, indispensables même; car, s'il est de la dignité humaine de n'y recourir qu'à la dernière extrémité et de tout faire pour n'en pas venir là, on y est pourtant forcé quelquefois.

Outre ces hôpitaux destinés à soigner les personnes atteintes de maladies temporaires, il y a dans tous les départements des

hospices qui ont pour objet de recueillir les vieillards, les infirmes, les enfants, les orphelins, les aveugles, les aliénés et toutes les personnes que leur âge ou des infirmités permanentes, jointes au défaut de ressources suffisantes, mettent dans l'impossibilité de pourvoir par le travail à l'entretien de leur vie. Il me serait impossible de vous faire connaître, même en y consacrant toute une séance, l'infinie variété d'institutions que la charité a conçues pour le soulagement des maux qui peuvent affliger l'humanité, depuis ces asiles des enfants trouvés dont la fondation remonte à saint Vincent de Paul, jusqu'aux asiles pour les ouvriers convalescents que la munificence du gouvernement vient d'ouvrir aux portes de Paris. Qu'il me suffise de vous dire que la France possède en ce moment 1,338 hôpitaux ou hospices dont les revenus s'élèvent à plus de 54 millions de francs. Ces établissements renferment plus de 125 mille lits gratuits qui, chaque année, reçoivent plus de 400,000 malades, soignés par 8,900 servants ou infirmiers et plus de 2,000 médecins ou chirurgiens.

— Comment, autant que cela! dirent beaucoup d'assistants. Nous n'aurions jamais cru que la société fît autant pour le soulagement des pauvres.

— Ce n'est pas tout cependant, car je ne vous ai parlé que des hôpitaux et des hospices. En y ajoutant les bureaux de bienfaisance dont je vous entretenais tout à l'heure; et une foule d'établissements créés pour des misères ou des besoins spéciaux, on trouve en France 10,979 établissements publics de bienfaisance, dépensant chaque année pour soulager le malheur la somme énorme de 119,265,624 francs.

— C'est prodigieux ! s'écria-t-on. Qui l'aurait dit ?

— Et vous ne savez pas tout encore. A tous ces établissements publics, il faut ajouter une foule d'institutions particulières que la charité, dans son ingénieuse et inépuisable fécondité, a fondées dans les villes, pour venir au secours de ses frères qui souffrent, de sorte qu'il n'y a pas un des maux dont l'homme peut être affligé qui ne trouve un soulagement préparé. Ce n'est pas trop dire que d'affirmer que la nation distribue chaque année deux cents millions en secours de toutes sortes. Voilà le budget de la charité dans notre beau et bon pays de France.

— Et on peut dire qu'il lui fait honneur, celui-là, s'écria André.

— Et pourtant, mes amis, ce n'est là qu'une partie de ce que fait la charité chez nous. Si à ces secours nous ajoutons tous ceux qu'elle répand en dehors de ces institutions, ceux qu'elle donne de la main à la main, ceux qu'elle distribue par l'intermédiaire des curés, et vous en savez quelque chose à Mirebeau, il faudrait plus que doubler la somme. Vous avez par là une idée de ce que font ces riches qu'on accuse quelquefois d'inhumanité. Loin de pouvoir dire qu'ils ne font pas assez, on pourrait presque dire qu'ils font trop.

— Oh ! M. Dupré.

— Oui, ils font trop quelquefois, car en faisant mal la charité, ils perpétuent la misère, parfois même ils l'accroissent.

— Comment ! dit M. Ravaud ; la charité pourrait accroître et perpétuer la misère ?

— Certainement. L'aumône que l'on donne en passant à un mendiant, le secours qu'on donne à un pauvre ou à une famille pour l'aider à vivre, ne tirent pas ces gens du besoin ; ils les aident simplement à soutenir leur existence pour un jour ou deux, et le jour d'après ou la semaine suivante, ce sera à recommencer. L'aumône au mendiant qu'on ne connaît pas a souvent le tort d'encourager la fainéantise et le vagabondage ; elle a surtout le grand défaut de corrompre les populations dès le bas-âge ; on voit, en effet, des parents élever leurs enfants pour la mendicité et, au lieu de leur enseigner à travailler, leur apprendre à tendre la main aux passants.

Nos bureaux de bienfaisance, hôpitaux et hospices, malgré les immenses services qu'ils rendent, ne sont pas sans avoir de grands inconvénients. Leur nombre même et l'abondance des secours qu'ils distribuent sont une cause d'abus ; ils ne soulagent plus seulement la misère, ils la créent et la provoquent. La facilité avec laquelle on obtient des secours fait qu'on compte dessus en quelque sorte. Au lieu de faire des efforts pour sortir d'une position difficile, on s'engourdit, on s'abandonne à la paresse, persuadé qu'on aura toujours la ressource de la charité.

— Cela se comprend, dit M. Ravaud, pour les bureaux de bienfaisance et pour les aumônes données aux mendiants, mais cela ne saurait être des hôpitaux et des hospices. On ne tombe pas

volontairement malade et on ne devient pas infirme à plaisir; on ne peut pas non plus empêcher la vieillesse de venir.

— Non, M. Ravaud, mais on compte sur l'hôpital en cas de maladie, et sur l'hospice pour y trouver un refuge dans la vieillesse ou en cas d'infirmité. Et, avec cette idée qu'on a un abri assuré, on ne prend pas de précautions, on vit au jour le jour, sans prévoyance, sans économie, sans se ménager aucune ressource pour les maladies à venir. On s'endort dans une fatale sécurité, on répond même aux bons conseils en répétant cette phrase banale : Ah bah ! l'hôpital n'est pas fait pour les chiens.

A ces moyens de soulager la misère, je pourrais ajouter les ateliers de charité établis temporairement quand des calamités, comme la disette de cette année, privent tout à coup de travail une grande quantité d'ouvriers.

— Ceux-là, du moins, n'ont pas d'inconvénients, dit André; car on les crée simplement pour une circonstance imprévue.

— C'est ce qui te trompe, André; le mal n'est jamais imprévu dans ce monde, nous devons toujours nous y attendre. On doit donc se précautionner contre tout ce qui peut survenir. Ces ateliers ont d'ailleurs l'inconvénient de gâter les ouvriers; ils y prennent des habitudes de paresse, il travaillent, comme on dit, pour l'amour de Dieu, parce qu'ils savent que c'est par charité qu'on les occupe. Vous en avez vu un exemple à Mirebeau; vous savez ce que la commune a dépensé pour occuper les habitants les plus pauvres qui se trouvaient sans occupation, et vous connaissez le travail qu'on a fait. Vaut-il la moitié de l'argent qu'on y a consacré ?

— Non pas, certes, dirent les ouvriers qui s'y connaissaient.

— Il en est toujours ainsi, mes amis, quand on n'a pas un intérêt direct à travailler. J'aurais pu vous citer cet exemple la dernière fois pour vous montrer combien les ouvriers se trompent lorsqu'ils pensent que tous continueraient à travailler avec ardeur dans un système où ils ne seraient pas stimulés par l'intérêt personnel ou le besoin. Quoi qu'il en soit de ces dernières remarques, vous avez dans ce que je viens de vous dire un échantillon de ce que la société a fait pour soulager la misère. Ce qu'elle a imaginé pour la prévenir est bien plus important encore. Car, s'il est beau de venir en aide à ceux qui sont dans

le malheur, il est bien plus utile de les empêcher d'y tomber.

Les institutions qui ont pour objet de prévenir la misère portent en général le nom d'*institutions de prévoyance*. La prévoyance en est en effet le fondement, non pas seulement la prévoyance de la société qui les a créées dans l'intérêt de ses membres, mais surtout prévoyance de la part de ceux en faveur de qui elles sont fondées. Malheureusement, mes amis, la prévoyance est ce qui manque le plus aux hommes. Quand on a du travail et du pain, on ne pense pas qu'il peut venir un jour où l'on en manquera; quand on est bien portant, on ne songe pas à la maladie; quand on est jeune, on oublie la vieillesse. On vit ainsi au jour le jour, dépensant tout ce qu'on gagne, et les chômages, la disette, les maladies, les infirmités et la vieillesse viennent quand on s'y attend le moins et vous prennent à l'improviste.

C'est qu'il ne suffit pas de songer à l'avenir, tout le monde y pense quelquefois; il faut y penser sérieusement et pour cela se conduire comme quelqu'un qui y pense toujours. Or il en coûte d'y penser ainsi, parce que pour être conséquent il faudrait se corriger de ses défauts, se défaire de ses habitudes d'oisiveté, d'intempérance, d'inconduite et de désordre; il faudrait acquérir au contraire des habitudes d'ordre, de soin, de propreté, d'exactitude, de travail et d'activité; il faudrait surtout être prudent, économe, tempérant, renoncer aux goûts de libertinage, de luxe, de vanité, aux folles dépenses; il faudrait savoir renoncer au vin pris hors des repas, à l'eau-de-vie, à la bière, au café, à la pipe et à toutes ces habitudes qui deviennent des besoins, et qui font une nécessité de ce qui est un plaisir quand on sait en user modérément et surtout le goûter en famille.

— Mais, M. Dupré, savez-vous qu'à ce compte, la vie ne serait pas gaie, dit notre ancienne connaissance, Paul Boitard. Ce ne serait pas la peine de vivre s'il fallait se priver de tout.

— Je te l'ai déjà dit, reprit M. Dupré; si tu ne sais pas te priver étant jeune, il faudra te priver quand tu seras vieux; choisis. Tu sais le proverbe : comme on fait son lit, on se couche. Si tu veux être bien couché, fais ton lit le matin. Persuadons-nous bien, une fois pour toutes, que la jeunesse est le temps des semailles, du travail et des privations; la vieillesse est celui de la moisson, du repos et du bien-être. Quand vous êtes jeune, pensez

à l'avenir ; ne vous mariez pas imprudemment avant de vous être procuré le moyen de nourrir une femme et des enfants. Vivez chastes cependant, car une maîtresse coûte plus qu'une femme, et vous avez trop de dignité pour vivre dans la débauche ou pour avoir des enfants que vous mettriez à la charge des autres. Avant donc de vous marier, ayez soin de vous monter un ménage, d'acquérir un trousseau, du linge, un mobilier. Plus tard vous ne manquerez de rien, et il vous restera de l'argent pour l'appliquer à d'autres besoins. En même temps faites des économies, et sachez vous former un petit capital pour vous établir un jour ou afin de vous ménager des ressources pour toutes les circonstances possibles.

Autrefois les ouvriers étaient embarrassés pour placer leurs économies ; ne sachant qu'en faire, ils dépensaient tout ce qu'ils gagnaient. Quelques-uns ayant de petites sommes et ne pouvant en faire un placement solide chez des personnes aisées et bien solvables, les plaçaient chez des personnes besogneuses qui les alléchaient par l'appât d'un gros intérêt, et le plus souvent ils finissaient par perdre leur avoir. C'est ce qui poussait surtout les gens de la campagne à enfouir leur argent sans le faire valoir, c'est ce qui les y porte par un reste d'habitude. Aujourd'hui vous n'avez plus d'excuse depuis la création des *caisses d'épargne*, qui sont en ce moment au nombre de 386, parce que la bienfaisance publique, voulant les mettre à la portée des travailleurs, en a établi dans les moindres villes.

Les ouvriers ne savent pas tout ce qu'ils doivent à cette précieuse institution, l'un des grands bienfaits de ce siècle. En recevant des dépôts depuis la somme d'un franc, elle fait disparaître tout prétexte de dépenser ce qu'on a pu économiser. Avec la caisse d'épargne, rien ne se perd, tout profite ; les moindres économies finissent par faire des sommes. La caisse d'épargne est ce que le génie de la bienfaisance pouvait imaginer de mieux pour faciliter à l'ouvrier le moyen de s'élever à une condition meilleure, pour passer du prolétariat à la propriété, de la condition d'ouvrier à celle de patron. Mes amis, profitez donc de cette admirable institution, encore plus que vous n'avez fait par le passé. Vous qui êtes jeunes et sans famille, vous pouvez économiser dix sous, quinze sous par jour, d'autres vingt sous, quelques-uns

même davantage. Or, dix sous par jour, je vous l'ai dit déjà, c'est 180 fr. par an, et, avec l'intérêt, plus de 2,200 francs en dix ans, et près de 4,000 fr. en quinze ans. Avec ce petit capital, vous pouvez vous établir, acheter une maison, un jardin, un champ. Je vous en supplie dans votre intérêt, mes amis, faites-le : votre bien-être à venir est dans vos mains, ne le jetez pas à terre.

— Nous le ferons dorénavant, M. Dupré, soyez-en bien sûr, crièrent un grand nombre de jeunes gens dans l'auditoire.

— Et vous qui êtes mariés, qui avez plus de besoins et plus de charges, économisez encore, vous le pouvez; car, si vous ne le pouvez pas quand vous avez du travail, comment faites-vous pour vivre quand vous n'en avez pas? Voyez Honoré, voyez Michel ! Y a-t-il des gens qui se soient trouvés dans des positions plus difficiles? Il ont élevé une nombreuse famille, et pourtant, dans toutes les circonstances, ils ont économisé. Imitez-les, et vous en recueillerez le fruit comme eux.

Il y a une autre institution de prévoyance qui se répand beaucoup en France depuis quelque temps à cause des services qu'elle rend aux classes pauvres, c'est l'institution des *sociétés de secours mutuels*. Ces sociétés de secours, que la plupart d'entre vous ignorent parce qu'il n'en existe pas encore à Mirebeau, sont cependant déjà au nombre de 3,404 en France, comprenant 426,453 membres dont 47,281 membres honoraires ou bienfaiteurs et 47,982 femmes. Leur capital de réserve atteint déjà le chiffre considérable de 16,532,310 fr. 92 cent. Ce sont des associations établies entre les ouvriers d'une même industrie ou entre les habitants d'une même localité pour s'entr'aider mutuellement. Au moyen d'une légère cotisation mensuelle, tous ceux qui font partie d'une société de ce genre s'assurent en cas de maladie les soins gratuits d'un médecin et les médicaments nécessaires. Bien plus, pendant que dure la maladie ou l'incapacité de travail qui pourrait mettre leur famille dans le dénûment, ils reçoivent chaque jour une indemnité déterminée par le règlement et à peu près équivalente à leur gain quotidien, de sorte que la maladie même du chef de la famille n'est plus une cause de misère comme cela arrivait si souvent.

— Mais c'est précieux, dit Maurice, qui l'année précédente avait été obéré pour longtemps par une grave maladie.

— Tu as raison, Maurice, c'est une institution précieuse, et comme il n'y a pas encore une société semblable à Mirebeau, nous devons nous occuper sans délai d'en créer une. Je vous dirai même que j'en ai déjà préparé les statuts avec M. le Maire, et que nous espérons pouvoir la mettre en activité dès l'année prochaine. Je compte que vous vous empresserez d'en faire partie.

— Certainement, M. Dupré. Combien nous vous avons d'obligations!

— Et cela ne vous empêchera pas, reprit M. Dupré, de continuer à rendre service aux amis, quand l'occasion pourra s'en présenter, comme vous l'avez fait en cultivant le jardin de la veuve Morand, et en moissonnant le champ de Gaspard, quand il est tombé malade au moment de la récolte.

— Non, certainement, répondit-on de tous côtés.

— A ces moyens de prévenir les suites des maladies, continua M. Dupré, je dois ajouter ceux que nous avons pour combattre les fâcheuses conséquences des accidents qui peuvent nous frapper dans nos biens: je veux parler des différentes espèces d'assurances contre l'incendie, contre la grêle, contre les épidémies qui attaquent les bestiaux, etc. Autrefois, quand un de ces accidents frappait un homme, il était le plus souvent ruiné pour la vie. Au moyen d'une somme très-minime payée chaque année, on peut mettre ce qu'on possède à l'abri de tous les sinistres. Quand on pense que pour une bagatelle on peut dormir tranquille et s'assurer la conservation de tout ce qu'on possède, on ne comprend pas que tant de gens hésitent encore à se procurer la tranquillité en se mettant à l'abri des fléaux.

— Mais, dit M. Jarland, dont la maison, on s'en souvient, avait été brûlée quelques années auparavant et qui, faute de l'avoir fait assurer, avait été depuis lors dans une gêne extrême, — qui vous garantit que vous serez payé exactement en cas de sinistre, et que les compagnies d'assurance ne manqueront pas à leurs engagements?

— Ce qui le garantit, c'est d'abord la vigilance du gouvernement qui ne permet pas à ces compagnies de s'établir sans capitaux suffisants pour tenir leurs engagements, et qui les surveille avec soin; c'est l'intérêt des compagnies elles-mêmes qui perdraient leurs fonds si elles ne géraient pas bien leur entreprise;

enfin c'est le soin qu'ont les différentes compagnies d'assurance d'un même pays et même celles de tous les pays du monde, de s'assurer entre elles, afin de se mettre à l'abri des risques excessifs qu'elles auraient à courir si un incendie dévorait tout un quartier ou même une ville entière, ou si la grêle ravageait toute une province.

— Cette précaution est admirable, dit Maurice, et je n'aurais jamais deviné jusqu'où pouvait s'étendre la prévoyance humaine. Mais les compagnies d'assurance ne sont utiles qu'à ceux qui ont quelque chose à faire assurer.

— Est-ce que tu n'as pas un mobilier, Maurice ? Or, comme les compagnies assurent les mobiliers, de même que les marchandises, tu peux comme les autres sauver ce que tu as. Tu vois que la prévoyance n'a rien négligé, il y en a pour tout le monde.

— Je vous demande pardon, M. Dupré, dit Léonard; il manque encore quelque chose. Les assurances empêchent de perdre ce qu'on possède; les sociétés de secours mutuels nous garantiront contre les suites des maladies; la caisse d'épargne nous permet de faire utilement des économies et de nous créer un petit pécule pour nous aider dans le besoin. Tout cela, c'est très-bien; mais, voyez-vous, M. Dupré, c'est encore quelque chose de mieux qu'il faudrait aux ouvriers. Ce qui fait la grande douleur de notre vie, ce n'est ni le poids du travail ni la modicité de notre gain, ni même le mécontentement que provoque involontairement dans l'âme le spectacle de l'inégalité. Non, ce qui nous affecte le plus, ce qui nous décourage, ce qui nous déchire et nous torture, c'est l'incertitude de l'avenir.

— C'est cela, Léonard, tu l'as très-bien dit, s'écrièrent les ouvriers presque d'une seule voix.

— Voyez-vous, M. Dupré, reprit Léonard, ce qu'il nous faut, c'est une caisse de retraite pour la vieillesse; voilà le désir universel et ardent de tous les ouvriers.

—Eh ! mes amis, dit le docteur, que je suis heureux de vous entendre parler ainsi ! Cela me donne l'espoir que la loi sur la *Caisse des retraites*, qui vient d'être votée, aura du succès parmi vous.

— Comment, elle est votée ! s'écria-t-on dans l'auditoire.

— Oui, mes amis, elle est votée, et elle doit fonctionner à partir de l'année prochaine.

— *Vivat!* s'écrièrent les ouvriers, en se levant cette fois et en agitant leurs chapeaux. *Vivat!* il ne nous fallait plus que cela pour bien finir l'année. Merci, M. Dupré, mille fois merci pour la bonne nouvelle.

— Pourriez-vous, dit Léonard, nous donner quelques détails sur cette institution que les ouvriers attendaient avec tant d'impatience?

— Certainement, mes amis, je suis trop heureux de pouvoir vous faire connaître dès à présent une institution si bien faite pour mettre désormais à l'abri du besoin, sur leurs vieux jours, tous les ouvriers qui auront le bon esprit d'en profiter. Voici donc les principales dispositions de la loi.

Elle offre aux ouvriers la faculté de s'assurer une rente jusqu'au maximum de 750 francs par personne, à partir de l'âge de 50 à 65 ans, à volonté, au moyen de versements faits à la caisse. Il est bien entendu que la rente est proportionnelle aux versements que l'on a faits pendant sa vie, et que, pour en jouir dès l'âge de 50 ans, il faut verser davantage que pour n'en jouir qu'à 60 ou 65 ans. On peut s'assurer la rente de deux manières, soit à l'aide d'un seul versement nécessairement assez considérable, mais d'autant moins élevé qu'on le fait à un âge peu avancé; soit, ce qui est beaucoup plus facile pour les ouvriers, à l'aide de versements annuels qui sont d'autant moindres qu'on commence plus jeune. En faisant les versements on peut, à volonté, faire l'abandon du capital versé, ou le réserver pour ses héritiers. La rente est naturellement moins élevée quand on fait réserve du capital.

Ainsi, un ouvrier qui commencerait à verser à l'âge de 18 ans s'assurerait, à partir de 60 ans, une rente viagère de 100 francs, au moyen d'un versement annuel de 7 fr. 20 c. s'il fait réserve du capital, et de 5 francs seulement s'il en fait l'abandon. Multipliez ces sommes par 2, 3, 4, 5, 6 ou 7 1/2, selon que vous voudriez avoir une rente de 200, 300, 400, 500, 600 ou 750 francs, et vous trouverez la somme que vous avez à verser annuellement. Comme la femme peut avoir une rente égale de son côté, vous voyez combien il devient facile maintenant, non pas seule-

ment de se mettre à l'abri du besoin, mais encore de s'assurer du bien-être sur ses vieux jours. Désormais, il n'y aura plus que ceux qui ne le voudront pas, qui n'en auront point.

— Vous avez bien raison, dit Léonard, et si maintenant il y a des ouvriers qui sont malheureux dans leur vieillesse, on pourra dire d'avance, à moins d'accidents extraordinaires, que ce sont des paresseux ou des bambocheurs.

— Voyez encore, reprit M. Dupré : un père qui voudra assurer l'avenir de chacun de ses enfants, pourra de même leur garantir une rente de 100 francs à partir de 60 ans, en commençant à verser, dès leur troisième année, une somme de 2 fr. 80 c., ou même de 2 fr. 10 c. s'il fait l'abandon du capital. Multipliez comme je vous l'ai dit tout à l'heure, et vous verrez ce qu'il aurait à verser pour leur assurer une rente de 200 à 750 francs.

— C'est prodigieux! dit Honoré. Que je regrette donc qu'une semblable institution n'ait pas existé quand j'étais jeune! Je n'aurais pas été autant tourmenté pour l'avenir de mes enfants. Mais il n'y a encore rien de perdu. Je puis toujours commencer à verser pour eux, en attendant qu'ils soient en état de continuer les versements eux-mêmes.

— Maintenant, reprit M. Dupré, dites-moi, mes amis, si j'avais raison de vous affirmer que, plus la civilisation marche, plus elle détruit les causes naturelles d'inégalité qui existent sur la terre ; plus aussi elle met de ressources à la portée de tous ses membres pour se faire un sort doux et paisible ici-bas.

— Non, M. Dupré, vous ne nous avez pas trompés, vous ne nous avez rien affirmé qui ne soit parfaitement vrai.

— Eh bien! mes amis, au-dessus de toutes les ressources que je vous ai fait connaître, il en est une autre de laquelle vous devez attendre encore plus pour l'amélioration de votre condition sociale. C'est l'instruction.

La société a sans contredit fait beaucoup en créant toutes les institutions pour le soulagement de la misère ; elle a fait encore plus en créant les institutions de prévoyance, qui ont pour objet d'empêcher la misère de naître ; elle a mis le sceau à son œuvre en créant pour les travailleurs la Caisse des retraites pour la vieillesse. Eh bien! elle a fait plus encore pour eux en répandant partout l'instruction, en ouvrant des écoles dans le moindre vil-

lage. L'instruction, mes amis, c'est à la fois la base et le couronnement de l'édifice.

Grâce à la diffusion de l'instruction dans les rangs les plus humbles de la société, l'égalité devant la loi n'est plus un vain mot. Tout individu, s'il est vraiment capable, peut prétendre à tout, peut s'élever à tout. Que lui faut-il pour cela? de la volonté et de la persévérance. Il faut vouloir, mais vouloir d'une volonté forte, énergique, qui, lorsqu'elle a entrevu le but, ne recule devant aucun des moyens légitimes de l'atteindre. Vouloir de cette manière fait pouvoir.

A une époque ou personne presque n'était instruit, l'instruction constituait un avantage pour ceux qui en possédaient; aujourd'hui que, par suite de la multiplication des écoles, presque tout le monde est instruit, elle est une nécessité. N'en pas avoir, quand les autres en ont, met un homme dans un véritable état d'infériorité. Les avantages de l'instruction ne consistent pas seulement à pouvoir lire, écrire et compter, ce qui est déjà beaucoup, car celui qui le sait a dans toutes les positions une supériorité marquée sur celui qui l'ignore. Cependant, ce serait peu si l'instruction ne nous apprenait que cela. Mais elle développe l'intelligence, elle ouvre l'esprit, elle exerce toutes les facultés, elle forme le raisonnement; elle apprend à observer, à juger, à comparer, à se rendre compte des choses, à en tirer des conséquences, à tirer parti de ce qu'on sait pour arriver à la connaissance de ce qu'on ignore, à faire enfin dans toutes les circonstances de la vie une juste application du savoir qu'on possède.

Voilà, mes amis, les effets d'une instruction bien entendue, d'une instruction comme vous l'a donnée M. Raymond, votre excellent instituteur, en qui je me félicite d'avoir trouvé depuis vingt-cinq ans un collaborateur infatigable et si dévoué dans l'œuvre d'amélioration que j'avais entreprise à Mirebeau. Si dans le cours des entretiens que nous avons eus ensemble depuis près de quinze mois, j'ai réussi à faire pénétrer la lumière dans vos esprits, je me plais à reconnaître que c'est en grande partie à lui que je le dois; car, par l'instruction qu'il a donnée à la plupart d'entre vous, il vous a préparés admirablement à comprendre les vérités que j'avais à vous exposer. Soyons-lui-en

donc reconnaissants, et, pour cela, mettons à profit les nouvelles leçons qu'il veut bien encore vous donner.

Vous le savez, mes amis, l'industrie se transforme sans cesse, de nouveaux progrès s'accomplissent chaque jour. Tout marche : il faut marcher du même pas que les autres si l'on ne veut pas être écrasé en restant en arrière. Vous le savez maintenant, il n'y a plus à se récrier contre l'invasion des machines ; elles font un bien immense, c'est acquis, pour un léger mal qu'elles peuvent causer à quelques-uns dans le commencement. Mais, quand une machine est découverte, quand un nouveau procédé de fabrication est inventé, il devient un droit pour la société, et c'est un devoir pour tout fabricant de l'adopter à l'instant, parce que nul n'a le droit de vendre ses services plus qu'ils ne valent. L'industrie, en outre, se déplace souvent dans sa course impétueuse, semblable à un fleuve qui abandonne une rive pour se porter sur une autre. Il faut donc être prêt pour la suivre dans ses déplacements et ses transformations. On se couche aujourd'hui doreur ou faucheur, il faut se réveiller demain électrotypeur ou conducteur d'une machine à faucher ; on tissait par un certain procédé, il faut tisser par un autre ; on fabriquait du fer au charbon de bois, on doit le fabriquer à la houille ; on faisait des charpentes en bois, il faut faire des planchers et des combles en fer. En un mot, il faut être en état de passer du jour au lendemain d'une industrie à une autre. C'est ainsi qu'on n'est jamais embarrassé ; notre existence ne dépend plus d'une usine, elle n'est pas subordonnée aux succès d'un fabricant ; nous nous rions de l'instabilité des goûts et des caprices de la mode, parce que nous sommes prêts à tout et que nous avons en nous des ressources pour changer rapidement notre genre d'occupation.

Et ces ressources, qu'est-ce qui nous les procurera? l'instruction, qui développe l'intelligence et donne à l'homme de nouvelles forces, des forces bien supérieures à celles de ses bras, parce qu'elles ne redoutent ni les fatigues, ni les années. Mes amis, un homme célèbre dont votre instituteur vénère la mémoire et dont tous les ouvriers devraient prononcer le nom avec respect, parce qu'il sera à jamais leur bienfaiteur, l'illustre Pestalozzi, qui fut instituteur aussi et qui consacra cinquante ans de sa vie à l'éducation du peuple qu'il aimait par-dessus tout et dont il connais-

sait parfaitement la position et les besoins; Pestalozzi, qui brûlait d'un ardent désir d'améliorer la condition du peuple, voulait le mettre en état de s'aider lui-même sans avoir besoin que les autres lui vinssent toujours en aide. Ce but si désirable, il avait compris que c'est par l'instruction seule qu'on peut l'atteindre. Par l'instruction, en effet, vous vous mettrez en état de gagner de meilleurs salaires, vous serez davantage à l'abri de l'inconstance de la fortune, et vous vous rendrez moins dépendants de ceux qui vous emploient.

Instruisons-nous donc, mes amis, et surtout instruisons et faisons instruire nos enfants. Par là nous aurons plus fait pour leur succès dans le monde, que par les biens que nous pourrions leur laisser. Nous leur aurons créé des ressources impérissables, des ressources qui les accompagneront partout, qui ne leur manqueront jamais et qui seront indépendantes des temps et de la fortune. En leur donnant cette instruction, donnez-leur surtout l'éducation qui la féconde, qui en rehausse la valeur, et qui en prévient les écarts; donnez-leur de bonne heure ces excellentes habitudes que je vous recommandais aujourd'hui à vous-mêmes et qui seront pour eux comme pour vous la plus puissante garantie de succès.

Pour leur faire contracter sûrement ces habitudes, n'oublions pas que la première condition est l'exemple. Soyons donc des hommes vertueux si nous voulons avoir des fils vertueux, et rappelons-nous que Dieu, qui punit sur les enfants les fautes des pères jusqu'à la troisième et la quatrième génération, récompensera les vôtres, dans les générations successives, de tous les efforts que vous aurez faits ici-bas. Si vous n'obtenez pas dans ce monde tout le bien-être que vous y espérez, soyez certains du moins qu'il ne vous échappera pas tout à fait et que vous aurez préparé celui de vos enfants.

Enfin permettez-moi de vous donner un dernier avis. Efforcez-vous d'acquérir et de faire prendre à vos enfants les habitudes de bon ton et les bonnes manières qui, à première vue et au premier mot, font reconnaître les gens bien élevés. J'ai entendu souvent les ouvriers se plaindre du dédain avec lequel les traitent les personnes d'une autre condition, qui les considèrent, dirait-on, comme s'ils étaient d'une race différente. Eh! mes

amis, ne provoquez-vous pas vous-mêmes ce dédain par votre obstination à vous conduire en tout d'une manière différente des personnes des classes aisées? On dirait parfois que vous affectez la rudesse et la grossièreté dans le ton, dans l'accent, dans le langage, dans les gestes, dans toutes les manières enfin. Vous cherchez, ce semble, à vous montrer en tout différents des autres hommes. Pouvez-vous vous étonner après cela s'ils vous traitent autrement? Comprenez donc mieux vos intérêts. Reprenez votre dignité d'homme que vous semblez oublier : que la fortune soit la seule différence qu'on puisse remarquer entre vous et les autres hommes.

Aujourd'hui plus que jamais, l'instruction et l'éducation tendent à établir seules une ligne de démarcation entre les hommes de tous les rangs de la société. Efforcez-vous de la faire disparaître, cela dépend de vous, et la société vous en offre les moyens. Vous êtes de nos jours en contact continuel avec les hommes de toutes les classes; vous les coudoyez partout, dans les rues, dans les promenades, dans les musées, les galeries, dans les lieux publics, qui vous sont ouverts comme à tout le monde. Vous vous asseyez partout à côté d'eux, à l'église et au spectacle, dans les omnibus et les voitures publiques; à l'école même vos enfants prennent place sur les mêmes bancs avec ceux de la bourgeoisie. Imitez donc les hommes des conditions plus élevées, au lieu d'affecter la rudesse en leur présence; rivalisez avec eux par le bon ton, par la noblesse et la distinction des manières, par la politesse et par l'urbanité du langage, et, croyez-m'en, mes amis, vous aurez achevé de renverser la barrière que vous croyez exister entre vous et les hommes des classes aisées, barrière que vous seuls maintenez encore.

En terminant aujourd'hui ces entretiens, je veux vous remercier de votre attention et de la bienveillance avec laquelle vous m'avez écouté. Cependant je ne vous dis pas adieu. Afin de vous offrir les moyens d'étendre vos connaissances et de compléter votre instruction, M. Raymond veut bien commencer pour vous de nouvelles séries de leçons et de lectures dans la classe du soir et dans les conférences du dimanche. D'ici à la fin de l'année, nous vous ferons connaître la nature et le but de ces leçons et de ces lectures, ainsi que les heures et les jours où elles

auront lieu. Je me propose d'y venir aussi fréquemment moi-même, pour me retrouver avec vous et vous donner quelques-uns de ces enseignements que vous avez du plaisir à entendre. Ainsi, mes amis, je ne vous dis pas adieu, mais, au revoir.

Tout l'auditoire se leva en disant comme lui : — Au revoir, monsieur Dupré.

ÉPILOGUE.

Les derniers jours de l'année 1847 furent employés à prendre les arrangements annoncés.

Le règlement pour la nouvelle organisation du travail dans la manufacture et dans les forges était terminé; il avait été lu et adopté dans une réunion générale des ouvriers. On l'avait fait imprimer, un exemplaire revêtu de la signature des propriétaires avait été remis à chaque ouvrier, et tous avaient signé sur un registre leur adoption des conventions stipulées : les mêmes formalités devaient être remplies à l'avenir pour chaque nouve ouvrier admis à travailler dans l'établissement.

Le projet de société de secours mutuels de la commune de Mirebeau, qui avait été préparé entre M. Dupré et le maire, fut adopté par le conseil municipal, les statuts en avaient été soumis d'avance à l'approbation de l'autorité supérieure. On en donna connaissance aux ouvriers, qui, frappés des avantages que leur offrait cette société, s'empressèrent de s'y faire admettre. Avant la fin de l'année ils s'étaient tous fait inscrire parmi les membres, au nombre desquels figuraient, à titre de membres honoraires ou donateurs, toutes les personnes aisées de la commune. M. Dupré fut désigné à l'unanimité pour en être le président. Les journaliers de Mirebeau ne montrèrent pas tout à fait le même empressement à entrer dans la société; ils étaient en général moins instruits et moins éclairés que les ouvriers des fabriques, et, n'étant pas dans la même position, ils n'éprouvaient pas autant le besoin d'une société semblable. Cependant nous devons dire que peu à peu ils finirent par en comprendre l'utilité, et ils sollicitèrent leur admission dans son sein.

Ceci n'était toutefois qu'une partie de ce que M. Dupré avait projeté pour compléter l'œuvre de régénération de la commune.

Il sentait le besoin d'étendre l'instruction des habitants et de fournir à la population et surtout à la jeunesse des délassements qui la détournassent des distractions bruyantes et des plaisirs grossiers du cabaret. La transformation de la classe d'adultes lui parut propre à atteindre le but.

Des classes d'adultes où l'on apprenait seulement à lire, à écrire, à compter et à mettre un peu d'orthographe pouvaient suffire autrefois quand tant de personnes âgées n'avaient jamais mis le pied dans les écoles. Mais ce n'était plus assez pour y attirer la jeunesse déjà instruite, même en y ajoutant le dessin et le chant. Il devenait d'ailleurs nécessaire de donner d'autres connaissances à la population industrielle de Mirebeau, afin d'assurer la prospérité des fabriques et de leur permettre de soutenir avantageusement la concurrence. D'un autre côté, pour favoriser les progrès de l'agriculture, il fallait procurer aux cultivateurs des connaissances qui leur permissent d'adopter volontiers et avec succès les perfectionnements qui se produisent chaque jour. On entrevoyait d'ailleurs dans un avenir rapproché l'introduction des machines dans l'industrie agricole; il fallait y préparer les esprits.

Le docteur Dupré avait donc compris la nécessité de donner à la population des connaissances appropriées à ses besoins. Il désirait qu'elle eût des notions précises de physique, de chimie, de mécanique, d'histoire naturelle, d'hygiène, d'économie domestique, enfin tout ce qui peut être utile dans l'industrie agricole et manufacturière, ou qui peut apprendre à tirer meilleur parti des choses dans l'intérieur d'un ménage. Mais, pour donner un enseignement de ce genre avec intérêt et avec fruit, il fallait des instruments et des collections dont on ne pouvait pas proposer l'acquisition à la commune après les dépenses que la disette lui avait occasionnées pour le soulagement des pauvres. La bienfaisance du docteur y pourvut. Il avait une assez jolie collection d'instruments dont il fit don généreusement à l'école ; il se réserva seulement son bel herbier, jusqu'à la fin de sa vie, encore le mit-il à la disposition de M. Raymond.

Mais un pareil enseignement à donner le soir était une tâche trop pénible pour un instituteur déjà fatigué par la classe du jour. La commune le sentit et elle répondit à la générosité du docteur en donnant un aide à M. Raymond. Celui-ci, désormais

moins fatigué par la classe du jour, pourrait sans s'épuiser se donner tout entier à la classe du soir. De leur côté MM. Lenoir et Dubuisson, qui avaient établi depuis longtemps une salle d'asile pour les enfants des ouvriers de la fabrique, prirent aussi un jeune maître pour donner l'instruction élémentaire aux ouvriers qui en seraient dépourvus. M. Raymond put ainsi donner tout son temps à l'enseignement complémentaire qu'il s'agissait d'organiser.

Cependant la haute intelligence qui caractérisait M. Dupré et sa profonde connaissance du cœur humain lui firent reconnaître que cet enseignement ne suffirait pas, malgré son utilité pour retenir la jeunesse. Il sentait la nécessité de lui procurer des distractions après le travail de la journée. Il fut donc décidé que les leçons proprement dites, de deux heures chacune, auraient lieu deux fois par semaine; deux jours étaient laissés aux ouvriers pour vaquer à des occupations particulières dans leur famille; et on arrêta que les deux autres soirées seraient consacrées à des lectures, non-seulement utiles, mais en même temps intéressantes et récréatives. On devait lire des livres d'histoire, de littérature, des voyages, quelques nouvelles bien choisies, des tragédies et des comédies de nos bons auteurs, et quelques morceaux de poésie afin de développer le sentiment du beau dans la population.

Des conférences devaient en outre continuer à avoir lieu tous les quinze jours, le dimanche. Ces conférences étaient destinées à des notions d'économie domestique et à des instructions sur toutes sortes de sujets à l'ordre du jour. M. Dupré, qui voulait assister fréquemment aux leçons de la classe d'adultes et même y donner quelquefois des avis, se proposait aussi de prendre souvent la parole dans les conférences de quinzaine.

Tous ces projets étant préparés depuis longtemps, il ne restait que les dernières mesures à prendre. Elles occupèrent les derniers jours de l'année 1847, de sorte que tout fut prêt pour entrer en activité au commencement de l'année suivante.

Malheureusement 1848 survint. Mirebeau ne pouvait échapper complétement à l'influence des événements que cette année vit s'accomplir. Cependant, grâce à tout ce que nous avons rapporté, cette influence s'y fit sentir moins qu'ailleurs. La bonne intelli-

gence qui régnait entre les patrons et les ouvriers épargna bien des malheurs à la commune. Le travail subit un ralentissement considérable, mais sans cesser tout à fait, et les ouvriers purent passer sans trop souffrir cette crise douloureuse. Bientôt des jours plus prospères vinrent luire sur la commune comme sur le reste de la France, et le docteur Dupré eut la satisfaction de voir le succès couronner les efforts de toute sa vie.

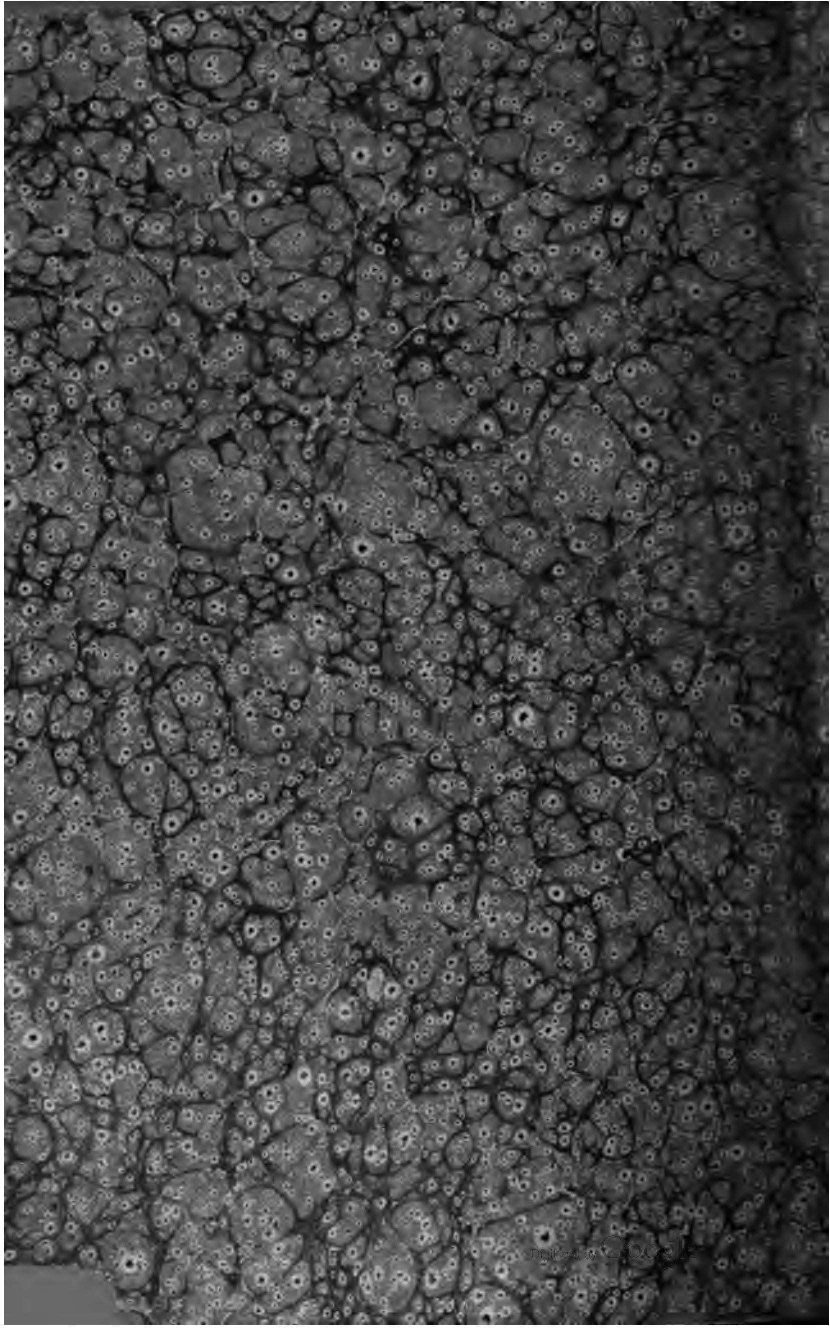
FIN.

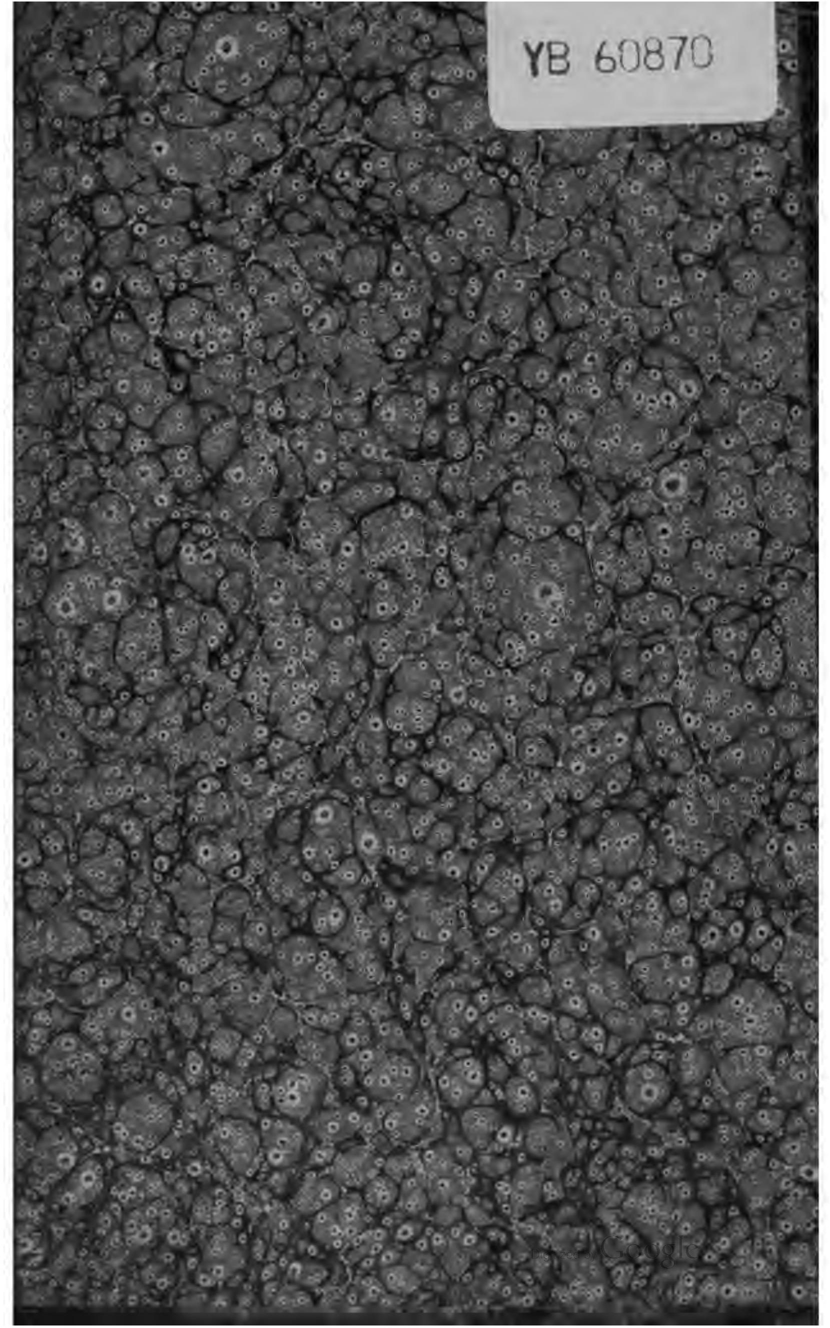
TABLE DES MATIÈRES.



FIN DE LA TABLE.

CORBEIL, imprimerie de CRÉTÉ.




YB 60870

